



HAL
open science

Les enjeux de l'olivier en situations urbaine et périurbaine : nouvelles constructions territoriales et prospectives : cas du cordon littoral Centre–Sud tunisien

Tahar Jaouachi

► To cite this version:

Tahar Jaouachi. Les enjeux de l'olivier en situations urbaine et périurbaine : nouvelles constructions territoriales et prospectives : cas du cordon littoral Centre–Sud tunisien. Géographie. Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 2016. Français. NNT : 2016CLF20010 . tel-01526675

HAL Id: tel-01526675

<https://theses.hal.science/tel-01526675>

Submitted on 23 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les enjeux de l'olivier en situations urbaine et périurbaine :
nouvelles constructions territoriales et perspectives,
cas du cordon littoral Centre - Sud tunisien

Tahar JAOUACHI

Thèse en cotutelle pour obtenir le grade de Docteur
de l'université Blaise Pascal, Discipline : Géographie
de l'université de Sousse, Discipline : Sciences agronomiques
présentée et soutenue publiquement le 12 juillet 2016



?

?

Jury :

M. Mohamed MOUSSA, MCF HDR, Directeur du laboratoire d'Érémologie & lutte contre la désertification, Institut des Régions Arides de Médenine, rapporteur

M. Hichem REJEB, Professeur, directeur de l'UR « Horticulture, Paysage, Environnement », ISA Chott Mariem, Université de Sousse, Tunisie, co-directeur de thèse

M. Daniel RICARD, Professeur de Géographie, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand II, CERAMAC

M. Laurent RIEUTORT, Professeur de Géographie, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand II, CERAMAC, co-directeur de thèse

M. Christophe SOULARD, INRA-SAD, IR HDR, INRA, UMR Innovation, Montpellier, rapporteur

Tahar Jaouachi

**Les enjeux de l'olivier en situations urbaine et périurbaine :
nouvelles constructions territoriales et perspectives,
cas du cordon littoral Centre–Sud tunisien**

Sommaire

Remerciements	1
Introduction générale	3
Partie I - Les enjeux de l'agriculture urbaine et périurbaine de l'olivier : conceptualisation et analyse bibliographique	13
Chapitre 1. L'urbanisation et la périurbanisation, deux concepts controversés	17
Chapitre 2. L'agriculture urbaine et périurbaine	39
Chapitre 3. Hypothèses et méthodologie de travail	53
Chapitre 4. Le territoire d'étude	67
Partie II - Le système de l'olivier, un méta-système littoral menacé	87
Chapitre 5. Les temporalités de l'olivier	91
Chapitre 6. L'oléiculture tunisienne, un système de culture multifonctionnel	103
Chapitre 7. Un système spatial soumis à la littoralisation	121
Chapitre 8. Un système d'acteurs complexe	137
Chapitre 9. Paysages oléicoles et modèles des systèmes d'oliveraies	149
Partie III - Les formes de résistance du système de l'olivier	167
Chapitre 10. L'olivier face aux menaces urbaines	171
Chapitre 11. Les facteurs de résistance et les nouvelles valeurs de l'olivier	203
Chapitre 12. Vers une valorisation du paysage de l'olivier, une stratégie d'adaptation dans les espaces urbains	219
Conclusion générale	247
Annexes	251
Glossaire	291
Liste des sigles	292
Bibliographie	295
Liste des figures	319
Liste des cartes	320
Liste des tableaux	321
Liste des graphiques	322
Liste des photographies	323
Table des matières	325



Remerciements

Je tiens d'abord à exprimer toute ma gratitude à mes directeurs de thèse Hichem Rejeb et Laurent Rieutort pour leur disponibilité permanente, leur soutien et leur confiance. Ils m'ont laissé une grande liberté dans la conduite de mes recherches et m'ont aidé tout au long de la rédaction à préciser ou à remettre en cause hypothèses et conclusions.

Mes remerciements et ma reconnaissance s'adressent aux membres du jury, Mohamed Moussa, Daniel Ricard et Christophe Soulard, pour l'intérêt qu'ils ont porté pour cette recherche et pour me faire l'honneur de l'évaluer..

Je remercie aussi chaleureusement Mohamed Talbi, Mohamed Fekih, Mohamed Chedly Derouiche, Houcine Debili et Saïda Moumni qui m'ont aidé de loin et de près pour me fournir des données essentielles pour le bon déroulement de cette thèse.

Ce travail doit aussi beaucoup aux institutions au sein desquelles il a été réalisé. À l'université de Sousse, les membres de l'unité de recherche « Horticulture, Paysage, Environnement » qui m'ont chaleureusement accueilli et reçu avec beaucoup d'attention. À l'université Blaise Pascal, le personnel scientifique et administratif du CERAMAC pour le soutien et les échanges enrichissants que j'ai eus avec eux. Mes sincères remerciements à Frédérique Van Celst qui a revu la mise en page de ce travail et a apporté ses conseils avisés, à Eric Langlois pour son aide cartographique, à mes collègues doctorants et chercheurs.

Je tiens à saluer, également, le comité scientifique et administratif de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) pour l'organisation et les échanges scientifiques stimulants lors des regroupements du collège doctoral « *Patrimoine dans le pourtour méditerranéen* ».

Malgré la situation instable de la Tunisie après la révolution, faire du terrain a été un plaisir et l'occasion de rencontrer des nombreuses personnes mais aussi de découvrir de nouveaux endroits.

Chaque entretien a enfin été l'occasion d'une rencontre et d'un échange unique et je souhaite exprimer ici ma reconnaissance envers toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre aux questions, et de s'intéresser à mes recherches.

Ma reconnaissance s'adresse enfin à mes amis et à tous ceux qui m'ont entouré ces dernières années et m'ont aidé à avancer dans les moments difficiles.

Enfin, j'exprime ma gratitude à mes parents, mes frères et ma sœur qui étaient toujours là pour m'encourager, ma femme et mes enfants Anass, Aymen, et Sirine pour m'avoir soutenu, chacun à sa manière, tout au long de cette aventure, et d'avoir fait preuve de beaucoup de patience et de compréhension dans les moments difficiles. Pardonnez-moi, mes enfants, d'avoir été si peu joueur avec vous pendant les nombreux week-ends studieux.

Introduction générale

• *Questions de recherche*

Les recherches menées dans cette thèse se structurent autour de deux axes : le premier fait référence au thème de l'évolution de l'oléiculture et aux dynamiques spatiales des oliveraies littorales en Tunisie. Le second thème s'intéresse à la fois aux questions relatives aux recompositions territoriales, à la concurrence urbaine ou touristique et aux dynamiques agricoles à partir de la double analyse des politiques urbaines et des stratégies des exploitants.

Notre problématique se concentre autour de l'olivier et de l'espace foncier, deux ressources mises en valeur par l'Homme. Du fait de leur importance sur le littoral, elles représentent une source de conflits. Pris dans son ensemble, le littoral tunisien ne manque pas de ressources (agriculture, main-d'œuvre, tourisme, etc.). Cependant, l'expansion démographique, le développement touristique, l'exode rural se sont accrus considérablement ces dernières décennies, faisant des espaces agricoles des réserves fragilisées au service de la ville (terrains à bâtir, produits frais, loisirs, etc.). Dans ce contexte de mutations territoriales, les transferts et les dynamiques agri-urbaines sont des preuves d'évolutions rapides des espaces. D'où, la question du mode opératoire de ces mutations. Ces dernières représentent-elles un phénomène de reconstruction et/ou de destruction des campagnes oléicoles ?

Menacée par l'étalement urbain, l'oléiculture se concentre en majorité sur le littoral centre-sud tunisien (68 % des superficies nationales). Même si elle représente une culture stratégique pour le pays, elle est en perte de vitesse. Face aux multiples facettes de la métropolisation et de la mondialisation, l'olivier garde-t-il toujours le même intérêt pour les politiques publiques et les acteurs locaux ? Quel rôle jouent les stratégies publiques dans la protection des terres oléicoles ? Les oliveraies constituent-elles un « bouclier » dans la planification urbaine ? Le paysage de l'olivier (cultures, terrasses, *jessours*, etc.) peut-il représenter un vecteur de revalorisation de ces espaces menacés¹ ? L'olivier représente-t-il une « ressource territoriale » au sens de Campagne et Pecqueur (2015) et permet-il de requalifier les espaces du littoral et de l'arrière-pays ?

• *L'olivier, une culture stratégique en déclin*

Rappelons que l'oléiculture est un secteur important dans l'économie et dans la vie du Tunisien. Elle représente non seulement une activité qui a marqué l'histoire de nombreuses civilisations du pourtour méditerranéen, mais aussi une branche agricole dont l'évolution contemporaine a été assez mouvementée. En Tunisie, au début des années 1960, on observe

¹ Pierre Donadieu considère que « *l'idée controversée de paysage renvoie à deux niveaux perceptibles de réalité, distincts mais indissociables, l'un subjectif, l'autre objectif. Le paysage est à la fois la réalité et l'image de cette réalité interprétée, jugée et appropriée à partir de modèles transmis par la culture. Il suppose le regard des habitants comme des voyageurs et, à ce titre, est devenue une constante du discours politique contemporain dans les sociétés occidentales. Comme l'idée de nature, la notion de paysage fonctionne comme un terme de transaction sociale entre acteurs de la (re)construction des territoires* » (Donadieu, 1998).

par exemple une plantation massive encouragée par le gouvernement, malgré les difficultés liées à la collectivisation agraire qui marque cette même période. Depuis l'indépendance et jusqu'en 1976, les superficies occupées par l'olivier ont ainsi doublé, passant de 750 000 ha à environ 1,4 million d'hectares. Dans le même temps, la demande importante en huile d'olive tunisienne, bien rémunérée à l'étranger, a représenté un problème pour les autorités publiques qui voulaient l'échanger contre une huile végétale à bas prix ; mais le manque d'expérience et de compétence en gestion a entraîné une accumulation des stocks d'huile destinés à l'exportation. Face à ce problème, l'Etat a encouragé les agriculteurs à arracher les oliviers en leur octroyant des primes pour remplacer cette culture par des arbres fruitiers. Puis, suite à la mise en œuvre d'une politique économique qui met fin à l'octroi des subventions à l'huile importée, l'oléiculture connaît, depuis vingt ans, un regain d'intérêt et un renouveau qui est confirmé par une politique d'encouragement et d'incitation à planter et même à interdire l'arrachage de l'olivier (article 20 du 31 mai 1961). En 1990, les vergers de l'arbre d'Athéna ne couvraient qu'environ 1,5 million d'hectares. Cette superficie a augmenté d'environ 0,95 % par an pour atteindre 1,8 million d'hectares en 2011 (FAO, 2015).

Au niveau de la consommation, on enregistre une relative flambée des prix expliquée à la fois par une réduction de consommation des huiles importées, par la mondialisation (échanges commerciaux, accords OMC, etc.) et par l'irrégularité dans le rendement due à l'alternance biologique de l'olivier surtout en régime pluvial. Cette irrégularité de la production et du rendement de l'olivier est fortement dépendante du régime adopté (pluvial ou irrigué) et des conditions climatiques (principalement la pluviométrie). D'après le Conseil Oléicole International, la campagne tunisienne 2012/2013 a été estimée à 220 000 tonnes par an, contre 80 000 tonnes en 2013/2014. « *L'analyse des performances réalisées au cours des plans de développement économique et social précédents révèle que la dynamique du marché mondial de l'huile d'olive et la mise en œuvre de nouvelles dispositions en matière de libéralisation des marchés se sont traduites par la stagnation de sa contribution à la production mondiale et la chute de sa contribution aux exportations mondiales et de ses parts de marché* » (Rapport de l'institut de l'olivier, 2009).

L'oléiculture génère d'autres activités, notamment industrielles (huileries, usines de conditionnement, industrie cosmétique, etc.) ou liées aux transports, etc. Ceci représente à la fois un avantage économique et une source de faiblesse compte tenu de la géographie des oliveraies proches d'un littoral soumis à l'urbanisation, à la pollution, aux concurrences foncières, etc. De plus, la modernisation du secteur oléicole, l'intensification des cultures sont autant des facteurs de déclin et de destruction des oliveraies sur le littoral tunisien.

• *Le littoral tunisien, un espace de conflit*

Un trait commun à toutes les villes étudiées (Mahdia, Sfax, Gabès, et Médenine) est leur appartenance au littoral, qui est un espace de conflit, d'une part en raison de la forte population qui le fréquente et, d'autre part, en raison du développement important des projets économiques et touristiques, d'où la forte consommation et concurrence spatiale.

Par ailleurs, les conditions climatiques (notamment la faible pluviométrie estivale) du littoral se conjuguent à un sol calcaire et rocheux (caractéristique du sud tunisien) mais permettent toutefois une arboriculture sèche (oliviers, amandiers, figuiers, etc.).

Ces conditions et l'histoire socio-économique ont entraîné, par ailleurs, des inégalités dans la répartition de la population et des projets, faisant du littoral une zone attractive pour les activités économiques (port et industrie, tourisme autour d'une destination qui unit la beauté de la Méditerranée à un arrière-pays de plus en plus abandonné).

• *Le cadre scientifique : penser le rapport homme/nature...*

Le débat de la relation de l'homme avec sa nature est un débat complexe d'autant que « *les notions utilisées dans cette réflexion ont considérablement évolué* » (Cadoret, 1985). De nombreux écrits émanant essentiellement de philosophes, écologues, chercheurs en sciences sociales, etc., ont essayé de croiser les approches de façon systémique ; « *les rapports de l'homme à la nature sont essentiellement de trois ordres, celui de la pensée, celui de l'imaginaire et enfin, celui de l'action* » (Mathieu et Jollivet, 1992). Suivre l'évolution de ce rapport dans le cadre de notre recherche peut se faire à partir de plusieurs thématiques d'application comme l'oléiculture, le paysage et l'étude des mutations et recompositions des espaces agricoles et naturels fragilisés par l'action humaine.

La relation de l'homme avec la nature est au cœur d'un des grands courants de la pensée géographique du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle : « *le problème premier de la géographie humaine est l'éclaircissement des rapports de l'homme et du milieu. La géographie humaine est cette partie de la géographie générale qui traite des hommes et de leurs œuvres sous l'angle de leur répartition. Nous dirons encore que la géographie humaine est une description scientifique des paysages humains et de leur répartition sur le globe* » (Sorre, 1947). Mais, les géographes s'unissent surtout autour de l'hypothèse suivante : « *Dans la mesure où l'homme est au cœur de la relation homme-nature, la gestion de celle-ci doit être au service de celui-là* » (Veyret et Pech, 1993). C'est donc, l'évolution du rapport de l'homme avec la nature qui est compliqué à définir, « *la diversité des relations que les hommes entretiennent avec la nature, les multiples manières de "l'habiter" selon les civilisations et le cours de leur histoire propre, selon les représentations que fait prévaloir la religion dominante* » (Balandier, 1993). Ces situations sont de plus en plus complexes et on peut passer d'une situation de symbiose (par exemple quand la nature est considérée comme un patrimoine) à une situation d'hostilité et de destruction (déforestation, étalement urbain, etc.). On peut dire que le regard de la société est dominé par une vision égoïste de l'homme, où on accorde « *moins de droits de la nature que de droits pour la nature* » (Bourg, 1993). Etudier la question de la nature sans parler de l'homme, de ses activités, et de ses pratiques n'a pas de sens. Le rôle de l'activité humaine est important dans la préservation de la nature. L'homme vit, transforme son milieu et interagit avec les différents composants, il les modifie, les adapte, les consomme, dans le but de les rendre utiles pour lui et pour la société. Ceci fait de la nature « *une construction sociale* », « *porteuse de sens* ». On entend par le terme *sens* « *les significations qui lui sont attribuées par le regard, les gestes, les pratiques, les mythes fondateurs de la société* » (Castoriadis, 1975). Donc, la nature se caractérise par la présence humaine. Sa durabilité ou non dépend des valeurs, des objectifs et des intentions de l'homme. La naissance des espaces périurbains, rurbains, etc., ainsi que d'autres espaces en est un exemple, même si les résultats ne sont pas toujours désirés, ce qui prouve la complexité et l'évolution spatiotemporelle du rapport homme/nature. La succession des situations d'harmonie, de crise et de rupture dans cette relation confirme ce postulat. Selon certains écologues, ce sont « *les perturbations naturelles et anthropiques (...) qui structurent les systèmes spatiaux en mosaïques plus ou moins complexes et ont des incidences sur la dynamique des populations comme sur le fonctionnement des systèmes écologiques* » (Larrère, 1997).

L'écologie des perturbations², « *permet de sortir de l'opposition entre une dynamique écologique naturelle, gage de diversité et de stabilité, et une activité humaine perturbatrice et*

² Une perturbation, désigne une détérioration naturelle de l'environnement ou d'un écosystème, elle peut être définie comme « *tout événement, relativement discret dans le temps, désorganisant la structure de l'écosystème, de la communauté, ou de la population, modifiant les ressources, la disponibilité du substrat ou l'environnement physique* » (White & Pickett, 1985). Les

uniformatrice » (Jollivet et Lepart, 1992). Cette approche parle d'une conception inverse où la présence de l'homme favorise la diversité écologique et contribue au développement de la faune et de la flore. Cela remet en cause la nature de la relation de l'homme avec sa nature et souligne l'importance de sa protection dans la régulation de ce rapport. Aldo Léopold, dans son ouvrage *l'Almanach d'un comté des sables*, paru en 1948, propose de se concentrer sur des normes spécifiques dans un cadre précis. « *Une chose est juste lorsqu'elle tend à préserver l'intégrité, la stabilité et la beauté de la communauté biotique. Elle est injuste lorsqu'elle tend à l'inverse* » (Léopold, 1948).

Sur le littoral tunisien, la situation est critique : l'expansion démographique et le développement des projets économiques et touristiques nuisent à la biodiversité et menacent l'oléiculture locale. Dans ce contexte, Michel Picouet (1997) montre comment les bouleversements consécutifs à la colonisation et à la modernisation ne peuvent être compris qu'en reconstituant les stratégies familiales d'adaptation. Il souligne la vulnérabilité des milieux naturels face à la pression anthropique et celle des sociétés humaines face aux contraintes du milieu et les conséquences de sa surexploitation. Les réactions sur le rapport de la ville avec son environnement changent régulièrement et allant jusqu'à dire que la nature a créé la ville, qui à son tour, a détruit la nature. Dans le cadre de cette thèse, la question concerne plutôt l'organisation et la gestion spatiale des terres oléicoles et des espaces agricoles en général. Les conséquences sont diverses et touchent non seulement, l'approvisionnement en ressources naturelles mais aussi un aspect culturel et patrimonial (le « paysage de l'olivier »).

On peut définir le rapport homme/nature comme étant également un ensemble d'éléments évolutifs si on se réfère au cycle du savoir, « *plus le savoir progresse, plus il comprend pourquoi il ne peut aboutir. Chaque fois que nous avons le sentiment d'avoir fait un certain progrès dans la connaissance, nous voyons qu'il suscite d'autres problèmes, et que le progrès suivant sera encore plus difficile. En avançant, la connaissance se convainc de son infirmité* » (Levi-Straus, 1991). L'étude de cette relation révèle une vocation de durabilité qui mène souvent à un débat sur le développement durable.

L'étude des différentes évolutions et mutations nécessite également de prendre en compte le facteur temps dans notre analyse. « *Le temps est une dimension essentielle à prendre en compte dans toute recherche sur les problèmes de l'environnement, qu'il s'agisse d'en analyser la genèse (...) ou d'envisager les actions à entreprendre pour y apporter des solutions* » (Jollivet, 1998). L'enjeu est de connaître les étapes des changements et leurs temporalités (temporalités de l'olivier, dynamiques, territorialisation, etc.). Ces temporalités concernent aussi les facteurs physiques (géographiques, topographiques, etc.), les facteurs humains (actions humaines, transferts, dynamiques, etc.) et des facteurs culturels (rapports sociétaux, conflits, savoir-faire, etc.). « *Les problèmes d'environnement sont souvent la résultante des interactions entre ces différentes temporalités* » (Honegger, 2008).

L'environnement est défini comme « *du naturel socialement investi* » (Godard, 1992). Son usage dépend de l'homme. C'est souvent à des conflits d'intérêt, d'usage ou à des déséquilibres qu'on aboutit, mais aussi à des tentatives de régulation d'entente et d'équilibre dans son rapport avec la société. Cette situation de contradiction nécessite une compréhension de la nature du rapport, notamment dans les espaces agricoles à attractivité urbaine (projets urbanistiques, touristiques, etc.).

Après avoir défini le terme d'« environnement », il est essentiel de rappeler son rapport avec l'aménagement du territoire ainsi que les difficultés liées à sa gestion.

systèmes écologiques subissent tout un ensemble de perturbations à différentes échelles spatio-temporelles. Ces perturbations peuvent être naturelles ou anthropiques (incendies de forêt, déforestation, etc.). (Dutoit, 2001)

L'environnement n'a pas de valeur sans la présence et l'intervention humaine, « *la nature contemporaine ne peut plus être pensée hors de la société, elle est au contraire en prise directe avec tous les phénomènes sociaux* » (Kalaora, 1998). « *L'environnement apparaît comme la mise en forme opératoire et institutionnelle de la question de la nature* » (Honegger, 2008). De tels aspects imposent une étude de la réglementation de l'environnement pour résoudre les problèmes posés. L'étude des politiques environnementales a approfondi les recherches sur le rapport homme/nature, ainsi que le rôle des facteurs naturels dans la gestion spatiale, l'organisation des pratiques et l'occupation du sol.

Des années 1970 au début des années 1990, plusieurs études ont donné à la notion d'environnement une dimension juridique. En France, le ministère de l'Environnement, créé en 1971, « *est chargé de la protection de la nature* » (Poujade, 1975 ; Lascoumes, 1999). Sa mission est d'évaluer l'impact de la société industrielle sur la santé humaine, d'une part, et de préserver les espaces naturels, d'autre part. « *Elle répond à une demande sociale* » (Dron, 1995). Du fait de la difficulté de cette tâche, Robert Poujade, ministre de l'environnement entre 1971 et 1974, l'avait décrit comme le « ministère de l'impossible » : « *Parler de l'environnement, c'est parler de notre société, à la recherche d'elle-même* ». Selon lui, l'environnement ne se réduit pas à la nature. « *La France... a abîmé une partie de son patrimoine, mais (...) préservé l'essentiel... Il s'agit d'aménager la France de demain, de lui donner des paysages neufs* » (Poujade, 1975).

Mais, à partir des années 1990, on a attribué à l'environnement une dimension socio-centrée ou anthropocentrique. Le Ministère de l'environnement s'est doté de plusieurs responsabilités : « *technicité pour le contrôle des installations industrielles et l'assainissement, démarche juridique et naturaliste pour la préservation des espèces, des biotopes et des paysages, approche économique et fiscale croissante des questions d'effet de serre ou de transports, évaluations des projets et décisions en termes de santé publique ou de risques...* » (Dron, 1995). D'où une double dimension de l'environnement : « *l'une ancienne naturaliste, l'autre récente et sociale qui représente les grands enjeux de la société : un enjeu socioculturel à travers l'aspiration de tous, habitants, touristes, entreprises... à un cadre de vie, de loisirs et de travail de qualité ; un enjeu économique ; un enjeu politique et stratégique, l'environnement comme facteur de développement des territoires et constitutif de l'image des collectivités locales* » (Vergnolles-Mainar et Desailly, 2005).

La Tunisie est un des rares pays en développement à avoir inclus, dès les années 1980, la culture environnementale dans sa politique. Elle a été aussi le premier pays dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord à avoir préparé en 1990, un Plan d'Action National pour l'Environnement (PANE), dont les priorités fondamentales étaient focalisées sur une gestion efficace des ressources naturelles et la protection de l'environnement. Les composantes du PANE consistaient à prendre des mesures d'urgence dans les secteurs de l'énergie, de l'industrie, de la gestion des eaux usées et des déchets urbains et dangereux mais aussi des mesures institutionnelles et juridiques au niveau national et des mesures au niveau sectoriel comme la gestion des ressources naturelles. Pour autant, l'adoption d'une approche de développement durable reste tardive. Ce n'est qu'à partir de 1995 qu'un programme visant la promotion d'un mode de développement intégral (Agenda 21 national et local), fondé sur l'équité sociale, la valorisation durable de l'environnement et des potentialités urbaines et rurales a été mis en place. Le concept de développement durable n'a vu le jour qu'en 2002 dans le cadre du X^e plan de développement. Toutefois, et malgré les initiatives engagées, l'application de cette approche reste très timide et cède la place à une planification prédominée par le caractère sectoriel et centralisé aux dépens des enjeux multifonctionnels de l'environnement. Ces derniers concernent les « *grands équilibres de la planète ; la gestion des ressources naturelles renouvelables ; et la qualité du cadre et du mode de vie* » (Jollivet et Pavé, 1993). L'environnement constitue le « cadre de vie » de l'individu. C'est aussi une

interaction entre les individus d'une société qui peut être une complémentarité ou une exploitation qui finit par une destruction des ressources disponibles. Son usage « *varie pratiquement toujours avec le temps, par l'effet combiné de deux types d'évolution. Celui du rapport d'efficacité, d'abord, entre la pression du milieu et les besoins et techniques des hommes (...) Et celui des changements de l'histoire, ensuite* » (Rougerie, 1975).

Dans le cadre de l'aménagement des territoires, il est donc important de comprendre les modes d'actions, les réactions des acteurs, et le « mode d'habiter ». Certaines terres domaniales et *sebkhas* du littoral tunisien telles que la *sebkha* Ben Gayadha à Mahdia représentent un bon exemple. En effet, les tissus urbains existants situés à proximité, sont occupés en majorité par des habitats spontanés ou par des unités industrielles faisant de la dépression un réceptacle naturel des eaux usées et des déchets ménagers. En outre, « *des groupes d'investisseurs du Qatar et du Koweït ont manifesté leur intérêt pour la réalisation de projets immobiliers et touristiques mais la question des investissements étrangers suscite déjà des inquiétudes au sein de la classe entrepreneuriale locale. On s'interroge en effet sur l'implication des ressources humaines locales, et sur les répercussions sociales et économiques de ces futurs projets* » (Bounouh, 2012).

L'environnement reflète donc les choix et les préférences de la société en général. Les individus interagissent non seulement en fonction des facteurs géographiques et climatiques (dimension biotique), mais aussi en fonction des autres individus de la société (dimension culturelle). La notion d'environnement est définie par « *les relations d'interdépendances qui existent entre l'homme, les sociétés et les composantes physiques, chimiques, biotiques du milieu en intégrant aussi les aspects économiques, sociaux et culturels* » (Veyret, 1999). Ainsi, l'interdépendance renvoie à une idée de conflit, de difficulté dans les relations, et de marginalisation des espaces. En effet, « *l'homme peut, par son activité, gravement perturber le jeu normal des éléments naturels, en subir les conséquences et exprimer cet état pathologique à travers une 'question environnementale'* » (Bodiguel, 1990).

Face à la complexité du concept d'environnement, il est donc essentiel, selon Georges Bertrand, de s'engager dans une approche systémique pour mieux justifier cette complexité. « *La crise contemporaine de la nature a fait de la recherche sur l'environnement une mode et une nécessité. L'environnement est, avant tout, un immense questionnement, global et confus, quasi-métaphysique, que la société se pose à elle-même et plus précisément, pose à l'ensemble de la communauté scientifique. (...). Enfin, il s'agit moins d'une science que d'une conscience, collective et multiforme, à laquelle chaque discipline est aujourd'hui sommée de répondre sous peine de disqualification. La géographie est du nombre et certainement l'une des mieux placées* » (Bertrand, 1991).

Au final, comprendre la notion d'environnement, nécessite une réflexion approfondie des liens et interactions entre les différents éléments de cette sphère complexe. C'est aussi, explorer de nouveau la nature des rapports entre la société et la nature, dans un contexte de diversité des activités, et des intérêts, ainsi qu'un cadre spatiotemporel en changement constant. L'observation de l'adoption d'une politique de « rattrapage » et des tentatives de gestion durable (parcs nationaux, parc naturels régionaux, réserves naturelles...) permet de comprendre les stratégies des pouvoirs publics d'intégrer à la fois les spécificités du milieu et la demande sociale. Cette dernière est définie comme l'intérêt que les populations portent à une question. La relation de l'environnement et l'aménagement du territoire est une relation d'indépendance depuis des décennies. Ceci relève de leur dimension spatiale entretenue. L'objectif est de bien répartir les composantes d'une société sur un territoire donné « *en fonction des ressources naturelles et des activités économiques avec la constante préoccupation de leur donner de meilleures conditions d'habitat, de travail, de plus grandes facilités de loisir et de culture* » (Alvergne et Musso, 2003).

L'une des raisons du hiatus parfois constaté est que l'aménagement est dû au développement et que celui-ci implique souvent une augmentation des pressions exercées par l'homme sur l'environnement (Prud'homme *in* de Gaudemar, 1996). Les deux termes sont soumis à une évolution spatio-temporelle ; le temps de l'aménagement peut être à court ou moyen terme alors que celui de l'environnement est à long terme. Par ailleurs, l'espace du premier est souvent lié aux découpages politico-administratifs, alors que le deuxième dépend du cadre géographique et de l'échelle. Leur but est de bien gérer et de répartir les ressources sur le territoire selon une réglementation et une politique bien définies.

La prise en compte de l'environnement dans les projets territoriaux, doit répondre à plusieurs logiques de gestion de l'espace. Les oliveraies du littoral Centre-Sud tunisien, représentent un lieu d'observation remarquable, au sein duquel se fréquentent et se contrarient les intérêts des acteurs aux logiques différentes et évolutives. Or, c'est bien ce problème que les politiques publiques essayent de résoudre, mais les difficultés qui en découlent relèvent de la fragilité des espaces étudiés et renvoient à une approche en termes de gestion, qui ne prend pas en compte toutes les implications sociales et environnementales. « *La mise en œuvre et la traduction en actions concrètes des différentes stratégies environnementales restent faibles et fragmentaires, notamment au niveau des Plans d'action Régionaux pour l'Environnement (PRE) et des Agenda 21 locaux. La majorité des documents stratégiques des politiques environnementales et les recommandations des multiples études de bonne qualité sont considérablement sous-exploitées et sous-valorisées, sans concrétisation visible en actions cohérentes sur le terrain* » (Allali et al., 2012). La difficulté réside dans la priorité accordée à des espaces à la fois sur le plan économique (projets industriels, touristiques, etc.) et sur le plan environnemental (oléiculture, cultures maraîchères, etc.). Comment maintenir l'oléiculture dans un contexte de développement économique important et surtout dans un espace en mutation continue ?

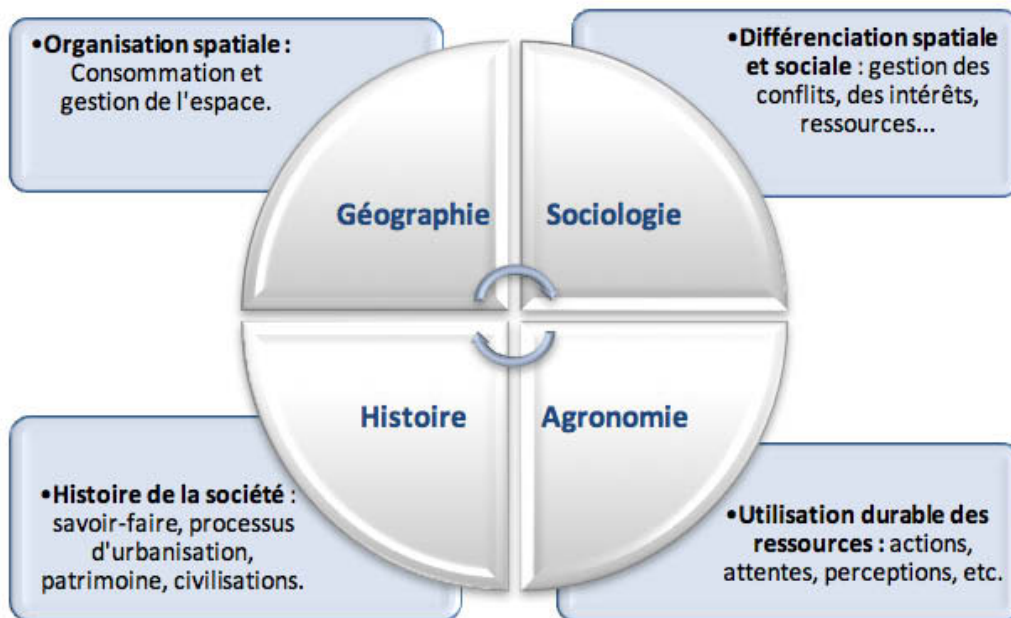
Depuis le rapport Brundtland (1987) nous savons que pour qu'un développement soit durable, il faut qu'il réponde à trois critères : la durabilité écologique, la viabilité économique et l'équité sociale. Adopter une attitude et une gestion raisonnée et qui répond aux objectifs du développement durable consiste donc à limiter la consommation des ressources naturelles mais aussi à se projeter dans son propre futur. Le développement durable concerne aussi la durabilité du paysage et du patrimoine. Mais, des questions se posent : L'approche du développement durable peut-elle représenter une solution dans ce type de situation ? Quelles stratégies pour un territoire durable ? Le littoral tunisien, du fait de son expansion démographique et du développement économique et touristique importants, peut-il se révéler durable ?

• *Lignes d'appréhension et hypothèses de recherche*

Aborder un tel sujet, conduit à des multiples défis. En premier lieu, les choses changent sans cesse. Cette grande instabilité spatio-temporelle est particulièrement perceptible dans les zones littorales à forte concentration démographique (le littoral représente les deux tiers de la population nationale). En second lieu, la complexité est liée à la diversité des facteurs en jeu (naturels, anthropiques, économiques, etc.). Le littoral, axe du tourisme balnéaire, est un bel exemple de cette complication. Ses caractéristiques représentent un terrain privilégié pour saisir les interrelations entre les terres de l'olivier et l'étalement urbain.

Pour bien mener ce travail, il est essentiel de visiter le terrain, de réaliser des entretiens qualitatifs, d'observer les faits de près, de noter les évolutions, et enfin, de s'appuyer sur des supports cartographiques, pour pouvoir prendre en compte l'instabilité de l'espace. Nous avons notamment privilégié une approche paysagère de l'oléiculture. Le paysage est défini comme étant un reflet des perceptions communes des populations. C'est « *ce que les gens voient, c'est-à-dire en premier lieu un relief, puis les occupations végétales et humaines qui le*

recouvrent» (Convention européenne du paysage). Autrement dit, c'est l'ensemble des facteurs qui constituent une image visible et perceptible. Ce paysage est le résultat du croisement des caractéristiques physiques avec les activités humaines. Il en découle qu'il est considéré comme « *un instrument opérationnel de la gestion et de la planification du développement local* » (Joliveau, 1994). Etudier le paysage nous renvoie à la gestion spatiale et à « *mettre en valeur les logiques d'organisation de l'espace, qui ne sont pas toujours inscrites dans un mécanisme rationnel* » (Mimoun, 2004). Ceci remet en cause le rôle de l'anthropisation dans l'évolution et le changement des paysages, reflète également le comportement de l'activité humaine, et traduit les regards portés sur le territoire. Dans ce contexte, l'histoire d'une société ou d'une civilisation, d'un mode d'organisation sociale, d'un savoir-faire, des valeurs et des croyances nécessite la compréhension des dynamiques paysagères selon différentes échelles ; à l'échelle du cycle culturel, de l'évolution naturelle, ainsi que des facteurs physiques que nous détaillerons dans les chapitres suivants. Ces dynamiques reflètent souvent une évolution des systèmes agraires, une adaptation à différentes conditions et situations. Ces mêmes pratiques entraînent un changement dans les perceptions de l'espace rural et sont à l'origine de la formation d'objets repérables dans le paysage. « *Les formes que prennent ces objets, évoluent au gré du temps suivant les rythmes du travail agricole* » (Deffontaines, 2004). C'est au niveau des systèmes techniques, que peuvent être analysés les processus d'émergence des objets qui à des temporalités propres à l'activité de production. Enfin, « *l'analyse des paysages permet de repérer et de formuler un certain nombre d'hypothèses relatives aux pratiques agricoles et à l'organisation des activités agricoles dans l'espace (relations entre la mise en valeur de différents terroirs agronomiques)* » (Dufumier, 2004). Une lecture de paysages est essentielle pour la compréhension du système agricole actuel. Elle conduit à formuler des hypothèses qu'il faut vérifier par la suite grâce à l'analyse des jeux d'acteurs et de leurs évolutions.



Source : Jaouachi, 2014

Figure 1 : Schéma explicatif du caractère interdisciplinaire de l'étude

Par ailleurs, l'interdisciplinarité s'impose dans le cas de sujets complexes. En effet, aucune discipline ne peut traiter seule les phénomènes observés, mais la mobilisation des différentes disciplines telles que l'agronomie, la sociologie, la géographie et l'histoire de

l'aménagement des territoires (Figure 1) peut nous être utile dans la réponse à nos questions. Cette analyse systémique fait partie d'une grille de lecture partagée.

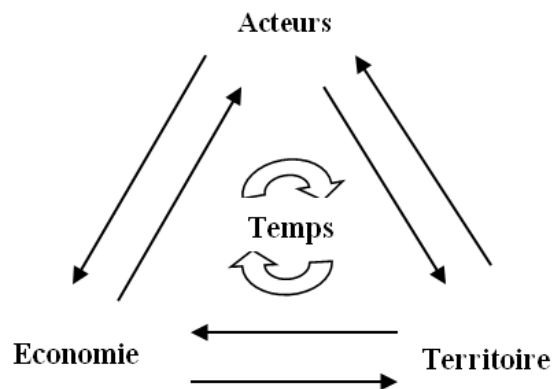
Pris dans son ensemble par l'expansion démographique, le développement touristique et la modernisation agricole, le territoire de l'olivier littoral en Tunisie est de plus en plus menacé par l'étalement urbain mettant en danger la viabilité de cette culture stratégique du pays. Par ailleurs, l'espace littoral est devenu le terrain d'interactions multiples d'ordre socioéconomique, géographique et politique. Dans ce contexte, l'objectif de la thèse est de comprendre les places (spatiales, économiques, culturelles, etc.) du système de l'olivier sur le cordon littoral Centre-Sud tunisien. Il s'agit d'étudier la viabilité de l'olivier sous pressions urbaines. Pour mener à bien ce travail, il faut avoir plusieurs approches complémentaires : systémique, territoriale et paysagère.

La revue de littérature nous permet de poser deux hypothèses de travail :

- Le système de l'olivier est fortement menacé par l'urbanisation, dans un cadre de développement économique et touristique important et non maîtrisé, associé à des politiques publiques tardives et balbutiantes.
- Pour autant, le système de l'olivier a une nouvelle valeur (patrimoniale, paysagère, économique...). Cette nouvelle valeur de l'olivier, très variable selon les lieux, le jeu d'acteurs et les types d'exploitations, représente une stratégie d'adaptation en situations urbaine et périurbaine.

Pour discuter ces hypothèses, il est essentiel de visiter le terrain et d'observer les faits de près, d'étudier les évolutions et les changements, de réaliser des enquêtes auprès des acteurs publics et privés, et enfin de s'appuyer sur des supports cartographiques et techniques (documents d'urbanisme, plans d'aménagements, etc.).

Enfin, pour comprendre la nouvelle valeur de l'olivier et la combinaison du jeu d'acteurs, il a paru essentiel d'étudier les images, les discours, et les sites de promotions et de vente de l'huile d'olive, pour décrypter les objectifs et analyser les différentes perceptions de l'olivier transmises aux consommateurs.



Source : Jaouachi, 2014

Figure 2 : Schéma simplifié du système territorial de l'olivier

La première partie de cette thèse traite des problématiques spatiales suivies d'un questionnement épistémologique et de choix méthodologiques. Tout au long de cette partie, des concepts, des études se profilent pour comprendre les logiques de répartition, d'évolution et d'utilisation de l'espace par l'homme (urbanisation, périurbanisation, conflit agriculture/urbanisation, littoralisation, etc.)

Dans la seconde partie, après avoir rappelé les temporalités et la territorialisation de l'olivier à travers l'histoire, est présentée une analyse systémique de l'olivier (typologie des

paysages, les systèmes de production, forces/faiblesses, avantages/contraintes, acteurs, etc.), tout en s'appuyant sur l'analyse des politiques d'aménagement et de protection agricoles, leur capacité de contrôle et de gestion territoriale. Ceci a pour objectif, non seulement de mieux comprendre les évolutions spatiales et paysagères, mais aussi de décrypter les objectifs de l'action publique en matière de préservation des oliveraies du littoral.

Le rappel de l'évolution spatio-temporelle et la permanence des enjeux liés aux politiques permet de noter les tendances observées tant dans leurs évolutions que dans les erreurs relevées ou les réussites reconnues.

Dans la troisième partie, l'étude de plusieurs facteurs de maintien (multifonctionnalité de l'agriculture, pluriactivité, patrimonialisation, etc.) permet de renforcer la thèse de la résistance des oliveraies tant aux aménagements qu'à l'expansion urbaine. La requalification du territoire de l'olivier est une valorisation en vue d'une mise en patrimoine qui garantirait une protection et un avenir durable.

PARTIE I

LES ENJEUX DE L'AGRICULTURE PÉRIURBAINE ET DE L'OLIVIER : CONCEPTUALISATION ET ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE

Cette première partie développe le contexte économique, social et scientifique dans lequel s'inscrit cette recherche. Elle s'appuie sur un état de l'art bibliographique des entrées qui touchent aux thèmes de l'urbanisation et de la périurbanisation pour étudier et comprendre la place de l'oléiculture et de l'agriculture urbaine et périurbaine.

Sur le cordon littoral tunisien, les espaces périurbains sont soumis à des mutations liées au changement de leurs usages (social, économique et touristique). L'analyse des conséquences de l'urbanisation croissante nécessite une étude des différents facteurs, une reconstitution des étapes de l'artificialisation urbaine (processus d'urbanisation et littoralisation), et enfin la compréhension de certains aspects de l'organisation et du dysfonctionnement des espaces (conflits et nuisances).

Notre cheminement repose, tout d'abord, sur la problématique de définition de l'espace urbain. Une approche diachronique sur l'évolution et l'historique de la notion de l'urbanisation et de la périurbanisation nous permet ainsi de replacer ce questionnement dans le temps et dans l'espace (Chapitre 1).

L'actualité de la recherche sur les problèmes de grignotage des terres agricoles et d'étalement urbain nous amène à étudier la question du maintien de la finalité agricole des oliveraies et des terres agricoles fertiles environnantes. Cette approche nous permet d'avoir une idée sur les enjeux de l'agriculture urbaine et périurbaine en Tunisie, mais aussi de comprendre ses évolutions (adaptation des systèmes de production, nouvelles pratiques, stratégies, etc.), et d'étudier la place de l'oléiculture dans un contexte de mondialisation et de concurrence foncière (Chapitre 2).

Pour bien mener ce travail, nous avons posé deux questions qui nous permettront d'analyser la viabilité de l'olivier et de tirer des conclusions sur les enjeux de l'olivier en situations urbaine et périurbaine. La première concerne la représentation de l'olivier en tant qu'arbre stratégique sous pression urbaine. La deuxième s'intéresse à la nouvelle valeur de l'olivier comme stratégie d'adaptation en situations urbaine et périurbaine (Chapitre 3). Ce chapitre fera également le point sur la méthodologie et les différentes approches utilisées pour mener à bien cette recherche et nous conduira à expliciter les hypothèses choisies et la problématique.

Au final, l'étude des caractéristiques géographiques et socioéconomiques de la zone d'étude (Chapitre 4) devient, selon nous, opérationnelle dans la mesure où elle renvoie aussi bien à des dimensions matérielles, qu'à des dimensions immatérielles, d'ordre culturel et symbolique, tout aussi importantes pour comprendre les dynamiques agri-urbaines, les mutations spatio-temporelles mais aussi l'ancrage territorial et la spécificité de la culture de l'olivier.

Chapitre 1

L'urbanisation et la périurbanisation, deux concepts controversés

Le développement économique et le grignotage de l'espace par l'urbanisation sont un phénomène qui remonte à l'expansion des villes. Ce processus s'est généralement intensifié et même accéléré au cours du XIX^e ou XX^e siècle. « *Quelle que soit la façon de nommer, de réagir face à cette réalité, l'intervention sur les nouveaux territoires urbanisés implique des enjeux forts, et représente un défi aux métiers de la ville* » (Navez-Bouchanine, 2005).

Donner des réponses ou montrer une attitude, positive ou négative, sur les enjeux et le devenir de certaines périphéries « impensées » (Chalas, 1997) serait superficiel pour un tel sujet. Cette partie se limitera donc à un état des lieux des différents travaux et visions à propos de l'urbain et du périurbain.

Les travaux scientifiques mettent l'accent sur les externalités négatives produites par ce phénomène, ou alors traite d'un problème spécifique de la périurbanisation (pollution, accessibilité, mobilité, statut du périurbain, évolution des modes de vie, changement des paysages...).

I. LES PROBLEMES DE DEFINITION DE L'ESPACE URBAIN

A. Origine et processus d'évolution

Le phénomène de l'urbanisation a toujours fait l'objet d'une panoplie de travaux menés par des chercheurs indépendants ou dans le cadre organisé des grandes conférences internationales. Ces recherches ont fait du terme un sujet de controverses et d'ambiguïtés.

L'examen de la littérature sur le concept de l'urbanisation en Méditerranée montre une grande diversité de définitions. Ceci signifie la difficulté de prendre en compte une limite acceptable par tout le monde et pour toutes les circonstances (climatiques, socioéconomiques, politiques, etc.). Les populations locales, suivant leur niveau de développement et leurs ressources, perçoivent ce problème différemment et sont affectées par ce phénomène de manière inégale.

Dans le contexte méditerranéen, l'espace urbain a été traité comme une unité étendue et fortement peuplée (par opposition au milieu rural) dans laquelle se concentrent la majorité des activités humaines. Toutefois, les définitions considèrent souvent des critères démographiques, administratifs et économiques. Les causes de cette expansion sont nombreuses et, pour certains, mal définies même si les deux phénomènes de croissance de la population et d'urbanisation sont reliés. « *Il semble que le rapprochement spatial des hommes contribue à améliorer l'efficacité de leurs activités de production et d'échange* » (Durkheim, 1965) et, par conséquent, à intensifier l'augmentation démographique, et à favoriser historiquement l'exode rural. Sur le long terme, le problème n'est pas inquiétant mais, à court terme, les politiques

publiques doivent prendre en compte le danger de l'urbanisation qui peut engendrer des conflits de cohabitation et d'adaptation.

Comme dans la plupart des autres pays, mais avec des décalages temporels, le monde arabe a connu « *une urbanisation en forme de courbe logistique : ascension d'abord lente et peut-être erratique, puis soutenue et de nouveau, tout récemment, en voie de ralentissement* » (Fargues, 1995). Selon lui : « *le détronement du commerce terrestre par les voies maritimes, puis l'ouverture économique sur l'Europe, forcée ou librement choisie selon les pays, altèrent une première fois les trames et hiérarchies urbaines, en revalorisant les littoraux* » comme en témoignent les cas d'Alger, Beyrouth, Casablanca, ou Tunis. « *La recherche maghrébine, longtemps polarisée par « la ville » du fait de l'explosion urbaine, notamment en Algérie, ne s'y engage que tardivement et demeure attachée au paradigme du périurbain - réserve foncière qui privilégie les conflits entre acteurs pour son appropriation* » (Boudjenouia et al., 2008). L'expansion urbaine a touché les villes du littoral, plus que celles de l'intérieur. La croissance démographique des villes dépend du taux de migration de courte et de moyenne distance, suivant les situations économiques et politiques de la région.

Le processus de développement démographique dans les villes des pays arabes n'est pas particulier et n'a rien d'exceptionnel. Au contraire, ce processus a suivi un schéma général sur lequel il est inutile de s'appesantir.

Au cours d'une première phase, qui s'est achevée dans les années 1970, l'exode rural a contribué fortement à la croissance urbaine, atteignant en moyenne + 5,2 % par an dans l'ensemble des pays arabes, (Fargues, 1995). En Tunisie, ce taux d'urbanisation est passé de 30 % entre 1950 et 1960, à 55 % sur la période 1990-1995³. Puis, la ville est devenue moins fréquentée et a perdu une partie de son attraction, en raison notamment de la difficulté de s'y loger et de trouver des emplois. En revanche, l'espace rural était en pleine mutation : il se diversifiait profondément sous l'influence de la ville (enseignement, pôles de santé, développement des transports périurbains, etc.), tout en accroissant son attrait et son rayonnement en mettant l'espace urbain à la portée quotidienne des ruraux.

D'autres définitions jugent que le critère démographique est insuffisant pour définir et signaler la spécificité du milieu urbain. Coquery-Vidrovich (1988), dans ses travaux, l'avait défini comme « *un centre de densification humaine et de diffusion culturelle ; son existence repose sur des conditions économiques et politiques particulières d'organisation de la production et des échanges : un surplus agricole nourrissant des spécialistes non agricoles, une classe de dirigeants, une classe de marchands* ». Puis les définitions géographiques se sont multipliées pour définir cet espace urbain. Tricaud (1996) l'a considéré comme un ensemble des terrains bâtis ou revêtus, c'est-à-dire des terrains portant des bâtiments ou majoritairement couverts d'un revêtement non végétal, d'un sol assurant la circulation. Au sens plus étroit, le milieu urbain peut être défini comme un espace de densité de population supérieure à un seuil donné.

« *Entre le X^e et le XIV^e siècle, dans les pays africains, la ville était perçue comme un vecteur de libération, puis du XV^e au XVIII^e siècle, elle est perçue avec fatalisme : les causes de départ pour la ville relèvent davantage de la fuite que de l'ambition* » (Alvergne, 2008). La fuite du monde rural était l'élément marquant de cette période, expliqué par une agriculture moins généreuse et des conditions de vie défavorables (manque de travail et de services, infrastructures modestes, etc.).

La ville a représenté une attraction pour différentes catégories sociales car elle est prometteuse d'emplois. Toutefois, à partir des années 1980, après les plans d'ajustement structurel, les économies urbaines offrent de moins en moins d'emplois, face à une demande

³D'après Plan Bleu 2001, *L'urbanisation en méditerranée de 1950 à 1995. Les cahiers du plan bleu 1*, Sophia Antipolis 2001, p 12.

de plus en plus importante. Les villes qui représentaient un centre d'attrait et d'intégration sociale, deviennent des systèmes d'exclusion.

La crise s'accompagne d'un mouvement de retour vers les campagnes. On assiste alors, à des investissements des citadins dans les activités rurales. Comme le relève Raison (1993), « *affaibli d'un côté par l'exode rural sélectif, mais réanimé de l'autre par l'activité et les demandes des citadins, le monde des campagnes est, partout sans doute, en voie de mutation rapide : changements spatiaux et changements sociaux s'y combinent dans un tableau mouvant où la dominante est sans doute le renforcement de la pression foncière et l'accroissement des inégalités* ». Schilter (1987) explique ces incertitudes par le fait que les sociétés africaines n'ont pas été « préparées » à ce phénomène de concentration urbaine. C'est une des raisons pour lesquelles elles n'ont pas bien intégré ce processus dans leurs politiques et dans leurs projets de développement. Les agriculteurs sont donc confrontés à des problèmes de plus en plus inquiétants : exploitation massive des ressources naturelles, conflits, dégradation, pollution, etc.

De son côté, la ville méditerranéenne a été en proie à une très forte demande d'habitat. « *La campagne, les rivages et les montagnes sont devenus des lieux, permanents ou temporaires, de la vie des citadins. Selon les pays, les ruraux, suivant le mouvement persistant de l'exode rural, continuent encore à affluer vers les villes attractives* » (Donadieu, 2009). L'industrie, le commerce et le tourisme deviennent un secteur moteur de l'économie urbaine ; ils créent de nouvelles périphéries souvent aménagées pour accueillir les nouveaux arrivants. C'est la période de la consommation de l'espace rural, et de sa mutation en urbain. Cette déstructuration de l'espace agricole touche les bonnes terres comme les mauvaises, et disqualifie des terrains qui restent « en attente », y compris des zones de résistance agricole. « *C'est l'ensemble des territoires d'un pays qui change sous les yeux de ceux qui, souvent, ne sont pas prêts à les voir changer* » (Donadieu, 2009).

Ce phénomène a été massif dans les pays méditerranéens touchant les grandes et les petites villes, les régions pauvres et les régions riches, le Nord comme le Sud mais surtout le littoral, lieu d'urbanisation et destination touristique depuis quelques décennies. Comme partout dans le monde, tous les espaces urbains se projettent vers leurs périphéries, même ceux dont la population a cessé de croître. Des processus d'urbanisation sont issus du milieu rural lui-même et celui-ci, réaménagé et réinventé, devient espace de loisirs et parfois de ressourcement. « *On voit se construire, ainsi, des espaces urbains dont le fonctionnement relationnel est plus ou moins cohérent, et un nouveau système de relations ville-campagne qui deviennent les deux faces d'une même réalité*⁴ » (Jaouachi et Rejeb, 2015).

B. L'urbanisation dans le monde arabe et en Afrique

Le monde arabe a connu un développement urbain remarquable. « *Sur une population de 200 millions d'habitants, environ la moitié est constituée de citadins* » (Kharoufi, 1995). L'expansion démographique, dans plusieurs pays, s'est traduite par une croissance spectaculaire des métropoles et des grandes villes mais aussi par un développement rapide des petites villes depuis une quinzaine d'années.

Ces transformations ne sont que des preuves tangibles et réelles d'une urbanisation massive et non planifiée. La complexité de ce mécanisme, la diversité des situations urbaines et leurs progressions dans le temps et dans l'espace expliquent l'ambiguïté et la difficulté de cerner ce phénomène. De plus, l'urbanisation est non seulement instable, mais elle représente aussi un phénomène durable qui s'intensifie avec le temps. Elle est liée à un taux

⁴ Communication sur « *Les dynamiques agri-urbaines dans le sud tunisien, cas de la ville de Djerba* », Colloque Villes et campagnes en relations : regards croisés Nord-Suds, Agroparitech, Paris, 10, 11, 12 juin 2015.

d'accroissement naturel élevé, à une forte pression migratoire et à des caractéristiques similaires à celles connues dans les pays développés. « *La croissance des villes se fait à un rythme supérieur à celui de la population nationale. Il faut cependant distinguer deux ensembles géographiques : celui où l'urbanisation est très forte (au-delà de 70 %) et celui où celle-ci se fait à un rythme plus lent* » (ibid).

Ces pays montrent souvent une armature urbaine déséquilibrée, liée à des contraintes géographiques qui n'entraîne pas un développement homogène. « *Mises à part les villes du Moyen-Orient, où la présence d'une seule métropole domine tout le système urbain, on relève dans les autres pays un déséquilibre plus ou moins accentué* » (ibid). Malgré un début de rééquilibrage des disparités régionales en matière d'évolution des transferts et des concentrations, les grandes villes du Maghreb demeurent un lieu d'implantation privilégié. En Tunisie, la concentration urbaine se situe surtout dans les banlieues de la capitale et dans le Sahel (Centre-Est du pays) qui disposent de grandes infrastructures et des ressources socio-économiques, et concentrent plus de 40 % de la population urbaine.

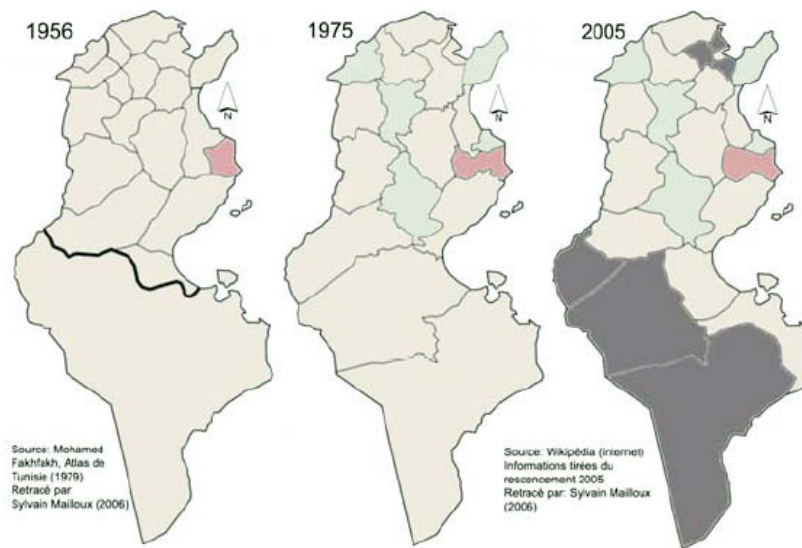
Cette forte tendance à l'urbanisation (croissance annuelle de 3,6 % sur la période 1970-1980)⁵ est mesurée à partir des découpages administratifs (Carte 1) basés sur une conception statistique. Cette délimitation spatiale est fondée sur « *des stricts critères politico-administratifs, n'impliquant rien de particulier dans le domaine de la gestion des territoires et donc sur des différences de fonctionnement ou de traitement* » (Rieutort, 2012).

La carte 1 montre l'évolution du découpage administratif de la Tunisie, qui ne s'est pas toujours fait en gouvernorats (exemple de Mahdia, sur la carte 1). « *Pendant la période coloniale (1881-1956), le découpage était soumis à une double administration. La première était un découpage du Bey qui consistait à diviser les territoires en 37 caïdats, administrés par le Premier Ministre de l'époque* » (Fakhfakh, 1979). Le deuxième était un découpage administratif par le pouvoir colonial durant lequel les Français possédaient les vrais pouvoirs de gestion. Ainsi, selon Fakhfakh, l'accession à l'indépendance de la Tunisie en 1956 a modifié cette cartographie administrative pour connaître le système actuel ; les communes sont très souvent mentionnées dans toutes documentations d'ordre administratifs. Il s'agit d'un regroupement d'agglomérations géré par un conseil municipal. « *Dans le gouvernorat de Mahdia, par exemple, on en compte onze à l'heure actuelle, mais cela n'a pas toujours été le cas. Depuis 1956, on modifie les limites de ces unités territoriales afin qu'elles puissent mieux coller aux réalités et limites des zones naturelles et des territoires occupés par les tribus et les villages* » (Fakhfakh, 1979).

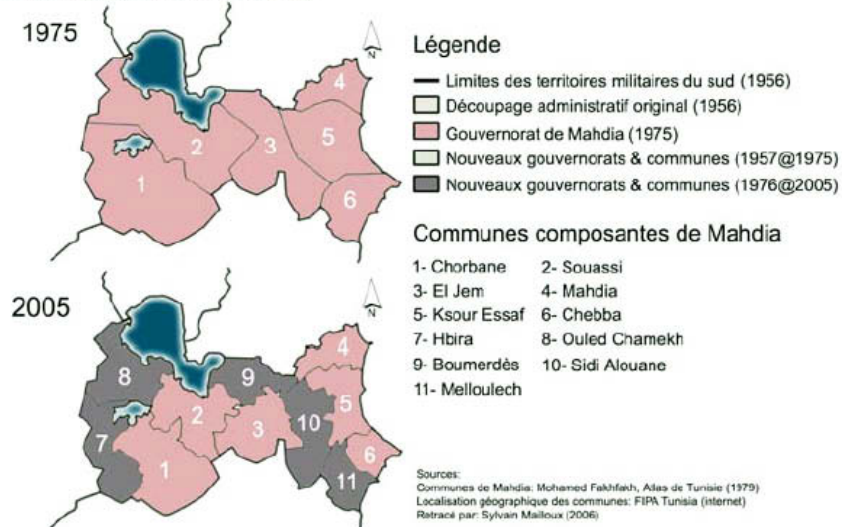
« *A côté des statistiques démographiques, d'autres approches quantitatives ou plus qualitatives peuvent reposer sur des données économiques (poids de l'agriculture et de l'exploitation forestière), sociales (taille des 'communautés', faible mobilité, interdépendance entre les individus, fort contrôle social et maîtrise politique de la mobilité) ou paysagères (motifs agro-sylvo-pastoraux)* » (Rieutort, 2012). Ceci identifie et relie en quelque sorte l'espace rural à la ville, c'est une relation de complémentarité et de continuité. Donc, selon cette définition, on n'est plus dans la séparation espace urbain/rural, mais dans une notion de continuité où les espaces ruraux ne sont plus isolés « *mais plutôt comme des espaces en interaction et dont les limites s'effacent, au sein d'un même « système » global qui contribue à les structurer et à les modifier* » (ibid.).

Toutefois, dans le cadre de la géographie des campagnes africaines, les chercheurs montrent des écarts de développement entre espaces ruraux et urbains. En Afrique subsaharienne par exemple, l'urbanisation se fait sans que soit dégagé un surplus de production agricole, et le monde rural s'appauvrit. « *La question alimentaire en ville n'est pas réglée et il y a encore de forts risques de déficit* » (D'Auvergne, 2011).

⁵ ibid.



Évolution du gouvernorat de Mahdia



Source : *Atlas de Tunisie*, Fakhfakh M., 1979 retracé par MAILLOUX S., 2006

Le découpage administratif de la Tunisie ne s'est pas fait seulement en gouvernorats, il a concerné aussi certaines communes comme celles de Mahdia entre 1975 et 2005.

Carte 1 : Evolution du découpage administratif de la Tunisie

II. LA PERIURBANISATION, UN PROCESSUS D'URBANISATION DE L'ESPACE RURAL

Tout d'abord, il est important de mettre l'accent sur la difficulté et l'ambiguïté du terme de périurbanisation. Mais la première difficulté à souligner est que le concept d'espace périurbain n'a commencé à susciter l'intérêt des chercheurs et des géographes que tardivement, dans les années 1970. Auparavant, on parlait plutôt d'espace périphérique, d'espace de marge, etc. Ces définitions d'un espace d'urbanisation discontinue par rapport aux zones centrales et de banlieue, qui restent encore universelles, mettent en valeur une conception héritée du modèle centre-périphérie qui fait l'objet de controverses.

La plupart des pays connaissent des phénomènes, plus ou moins marqués, plus ou moins étendus, d'urbanisation étalée et diffuse. Da Cunha (2003) lie le phénomène au développement de la qualité de vie et aux services offerts par l'Etat et les collectivités territoriales aux populations, il parle dans ce sens d'une « *transformation des principes morphogénétiques qui se retrouve dans un très grand nombre de pays dans le monde* ». Ces changements se manifestent par des transformations du secteur des transports (utilisation massive de la voiture individuelle), des modes de vie, d'évolution du marché foncier. Toujours selon Da Cunha, ceci est dû à la transformation générée par l'urbanisation, c'est « *l'ensemble des modalités de territorialisation (localisation, délocalisation et relocalisation des activités et des ménages) conditionnant le renouvellement des centralités urbaines ainsi que la production et le fonctionnement des villes et des agglomérations en tant qu'espaces économiques, sociaux et physiques* » (Da Cunha, 2003). Ainsi, les questions autour de ce sujet sont souvent liées aux problèmes de mobilité et d'évolution des paysages, mais abordent rarement la question de la gestion de ces espaces.

On peut traiter le sujet de l'espace urbain à travers d'autres critères que les flux migratoires domicile-travail, étudier la dépendance/autonomie des milieux périurbains, et aborder par ce biais la question de la solidarité territoriale.

Cette notion du périurbain vient compléter celle de l'urbain, qui ne suffisait plus à cerner un espace en pleine extension autour la ville, parce que l'urbanisation est constamment repoussée vers les périphéries. Cet espace est considéré, ainsi, comme un espace « mobile », animé par des dynamiques et des transformations progressives. C'est un « *espace situé en périphérie d'une ville et de sa banlieue et qui est l'objet de profondes transformations paysagères, fonctionnelles, démographiques, sociales, culturelles, voire politiques* » (George et Verger, 1996). D'après cette définition, l'espace périurbain est plus éloigné de la ville, au-delà de ses banlieues. Mais dans d'autres définitions, cet espace fait partie du même territoire car il présente les mêmes caractéristiques et les mêmes étapes de formation. Cette dernière a commencé par un glissement des industries et des habitats suivi de l'installation de quelques services et l'extension des habitats. « *L'espace est en cours de création, il est le résultat de la stratégie des citoyens en fuite de la densité en ville* » (Beaucire, 2001).

Cette définition montre que la densité peut constituer une qualité répulsive pour la ville, et que les habitants de l'espace urbain aspirent à un cadre de vie moins densifié. C'est ainsi qu'a commencé l'extension de la ville sur ses périphéries, et le développement des moyens de transport et les services liés. Cette hiérarchie et logique de formation n'a pas été respectée dans certains pays en voie de développement qui n'étaient pas « préparés » à ce phénomène.

A. Délimiter l'espace périurbain pour le comprendre

L'émergence et le développement de ce processus d'urbanisation progressive des campagnes mobilisent rapidement les chercheurs. De nombreux travaux cherchent ainsi à décrire les différents aspects du processus, à conceptualiser le phénomène et participent ainsi à la reconnaissance de l'espace périurbain comme nouvel espace. Le concept est apparu en premier lieu dès les années 1950 dans les pays anglo-saxons pour décrire les espaces hybrides entre la ville et la campagne, où se développe un phénomène important de migrations alternantes.

En France, les termes d'espace périurbain et de périurbanisation apparaissent dans le langage des chercheurs et des aménageurs à partir des années 1970 pour désigner ce processus de desserrement urbain et de la redistribution de la population dans les campagnes périphériques aux villes.

Dans un premier temps, le phénomène périurbain a été abordé avec une vision urbaine, considérant l'espace rural comme un espace neutre, vide, et disponible. Les différentes études

se situent dans une problématique d'analyse de l'espace rural ou de l'espace urbain et ne cherchent pas à identifier l'espace périurbain de façon spécifique.

En 1977, le terme de *rurbanisation* a constitué la première étude envisageant le phénomène périurbain comme un processus original impliquant la rencontre de l'espace rural et de l'espace urbain. La création de ce terme visait à caractériser l'espace périurbain comme un type d'espace. L'espace *rurbain* est défini comme un type d'association du rural et de l'urbain, caractérisé par un apport de citadins issus de la ville-centre unique dans l'espace rural. Il est analysé dans une optique strictement urbaine, en ne prenant en compte que la population d'origine urbaine, issue des couches moyennes et considérée comme volontairement installée en espace rural par réaction à la ville et à ses contraintes. Il est ensuite défini comme l'espace accueillant les couches moyennes urbaines nées de la croissance et en mal de Nature.

D'autres travaux s'opposent à cette approche selon eux réductrice du phénomène périurbain. Selon Berger et al. (1980) dans leur article *Rurbanisation et analyse des espaces ruraux périurbains*, le périurbain est une modalité spatiale de la croissance urbaine. Pour ces auteurs, l'espace périurbain est donc une forme de croissance urbaine caractérisée par l'apport de populations majoritairement citadines dans les communes rurales périurbaines (structures sociales du phénomène) et par une discontinuité du bâti et une certaine ségrégation socio-spatiale (structures spatiales). La diversité des définitions prouve la difficulté de cerner cet espace et par conséquent le délimiter mais, selon l'exemple français, sa délimitation dépend de plusieurs facteurs géographiques et socioéconomiques. Au début des années 1960, l'espace périurbain français était délimité par le biais des Zones de Peuplement Industriel ou Urbain (ZPIU⁶), élaboré par l'INSEE. Ces zones (ZPIU) sont définies par le taux de la population qui ne vit pas de l'agriculture, les transferts quotidiens domicile/travail et le taux d'accroissement démographique (1954-1962). Ceci rassemble dans une même ZPIU, l'ensemble des communes d'une unité urbaine, les communes industrielles et les communes-dortoirs aux alentours. L'étude de la SEGESA⁷ vient ensuite affiner cette première délimitation en adoptant une approche cartographique. Les zones retenues sont constituées par des espaces choisis autour des villes d'une certaine taille. Le rayon choisi était de 15 à 30 km en fonction de l'importance de l'agglomération centrale. Cette cartographie est identifiée par les grilles suivantes : toutes les unités urbaines de plus de 50 000 habitants, une sélection d'agglomérations (de 25 000 à 50 000 habitants en fonction de l'intensité de la migration et de la dynamique des populations et quelques villes nouvelles). Au total, 425 groupes de cantons étaient retenus, autour des 134 agglomérations sélectionnées. Pour distinguer l'espace périurbain, cinq critères ont été retenus : la densité de la population, le taux d'espaces non urbanisés, le taux de nouvelles constructions, la distance par rapport à la ville et le taux de population alternante. Ces méthodes nécessitent non seulement des statistiques fines, mais aussi des recensements et des observations périodiques de l'évolution et des dynamiques des populations, ce qui confirme la difficulté de la tâche. Ces différents travaux participent à définir ce processus de périurbanisation comme original et inédit et à faire émerger l'espace périurbain comme un espace à part entière.

⁶ ZPIU : Zone de Peuplement Industriel et Urbain. Instaurées par l'INSEE en 1962 dans un souci de cerner les espaces intermédiaires entre le milieu rural et le milieu urbain, elles reposent sur la prise en considération des phénomènes d'industrialisation diffuse et de migrations alternantes à la périphérie des villes. La méthode de délimitation tient compte notamment de la présence d'établissements industriels, commerciaux ou administratifs dans la commune, de la proportion de migrants alternants, du taux de population agricole, ainsi que de la contiguïté des communes de la ZPIU.

⁷ SEGESA : Société d'Etudes Géographiques Economiques et sociologiques Appliquées

Ainsi, plus on s'approche des grandes villes et des grandes agglomérations, plus la définition et la délimitation de cet espace deviennent plus compliquées, notamment dans le cas des villes à forte pression touristique et côtière. L'urbain et le rural sont fortement imbriqués sur le cordon littoral et la proximité des villes pose diverses difficultés à l'espace rural et surtout à l'agriculture. La pression urbaine est donc très prégnante sur les espaces ruraux, et plus particulièrement aux abords des grands gouvernorats⁸.

La séparation entre les notions de ville, de périurbain et de campagne reste floue : « *la limite entre villes et campagnes devient difficile à établir à partir du moment où de nombreux citadins choisissent de résider dans des communes rurales périphériques tout en conservant leur emploi dans une autre commune appartenant à une unité urbaine* » (Marconis, 1997). Dans le cas de notre étude, on parlera aussi de la pluriactivité des agriculteurs qui partent rechercher du travail dans les villes, pour subvenir aux besoins quotidiens et aux charges de leurs exploitations, en jouant notamment sur la saisonnalité de l'agriculture (y compris l'alternance biologique de l'olivier⁹ (en régime pluvial), c'est-à-dire l'irrégularité de la production.

Le grignotage foncier et la fragmentation des terres agricoles prouvent que ces zones qui étaient considérées comme agricoles, deviennent des « *espaces de respiration qui structurent et ouvrent le paysage* » (Luginbühl, 1989). La fragmentation est un processus de réduction de la superficie d'un territoire et sa différenciation en plusieurs fragments. Elle « *entraîne une séparation des habitats et plus généralement des milieux, responsables d'une banalisation des cortèges floristiques et faunistiques* » (Wolff, 2005). La fragmentation des habitats est désignée comme la principale cause du déclin de la biodiversité à l'échelle mondiale (sommet de la terre de Rio en 1992).

B. Le périurbain des villes méditerranéennes

L'analyse des espaces périurbains dans les pays méditerranéens est une approche de l'urbanisation. On peut formuler quelques définitions, jalonner quelques étapes essayant de décrire et d'expliquer génétiquement quelques formes de projection urbaine dans les espaces ruraux. Ces villes ont, pendant longtemps, exercé une gestion politico-administrative de l'espace, des échanges, organisé des marchés de proximité et parfois même géré et commandé des campagnes. Or, les moteurs modernes et contemporains de la croissance urbaine sont les mêmes que ceux qu'ont connus les pays européens, mais avec des décalages temporels, des modalités particulières et des effets atténués.

L'histoire de l'urbanisation en Méditerranée est marquée par des mouvements migratoires majeurs, l'exode rural et l'accumulation de nouvelles populations jeunes dans les grandes et les petites villes. « *Au début des années 1970, la ville méditerranéenne est alors en proie à une très forte demande d'habitat* » (Coulet et Courtot, 1993). L'industrie de la construction de toutes tailles, légalement ou illégalement, devient un secteur moteur dans l'économie urbaine ; elle édifie des nouveaux espaces aménagés ou non, où s'entassent les nouveaux arrivants, comme dans les banlieues des grandes villes, qui fournissent souvent un habitat dégradé ou précaire. C'est la période de la consommation de l'espace rural, de sa

⁸ Le gouvernorat (*wilaya* en arabe) est une collectivité territoriale, à la tête de laquelle l'on trouve un Gouverneur nommé par le Président de la République sur proposition du Ministre de l'intérieur. Il existe 24 Gouvernorats en Tunisie.

⁹ L'olivier produit sur le bois poussé l'année précédente. S'il est mal entretenu ou taillé sévèrement, il met toute une année pour repousser. L'année suivante les pousses se transforment en fruit. Il ne produit donc qu'une année sur deux : c'est le phénomène de l'alternance biologique. Les oliviers irrigués et bien entretenus, produisent tous les ans, sauf accident climatique ou sanitaire.

mutation en foncier urbain. Le grignotage et la déstructuration de l'espace agricole concernent aussi bien les terres de bonne qualité comme celles de mauvaise qualité, et même les zones de résistance agricole. Tous les indicateurs démographiques témoignent de cette croissance positive. Les zones initialement rurales subissent alors des mutations sociales et spatiales suivant le rythme des mouvements migratoires des villes vers les campagnes. Au sein de ces espaces, émergent d'autres fonctions directement liées aux attentes des « néoruraux » (qualité de vie, résidence, loisirs, communication, commerce...). La chute de la natalité, la fin des migrations massives et le retour des émigrés recomposent différemment les périphéries.

Le regain d'intérêt de l'espace rural induit un réaménagement progressif de l'espace urbain, une nouvelle définition de l'espace urbain et des périphéries. On trouve ainsi, un phénomène qui semble cette fois très général, un périurbain hétéroclite où se localisent des infrastructures de transport et de commerce, un appareil productif industriel de petits établissements, un habitat de basse densité. Celui-ci construit peu d'ensembles pavillonnaires, mais redynamise des noyaux d'habitat d'anciennes zones rurales.

L'espace rural d'ailleurs n'est pas toujours passif. Des processus d'urbanisation sont issus du milieu rural lui-même et celui-ci, différemment perçu par les gens des villes, réinventé, devient un espace de loisirs et de ressourcement. Se construisent ainsi des espaces urbains polycentriques, dont le fonctionnement est plus ou moins cohérent, et un nouveau rapport ville/campagne, qui deviennent les deux faces d'une même réalité. En perdant le trait d'union qui caractérisait l'adjectif créé dans les années soixante-dix, le « périurbain » a accédé à la maturité d'un concept spatial en même temps qu'il devenait un champ d'étude largement défriché. Pour le comprendre, les géographes ont mis en avant leur situation en périphérie par rapport à la ville, ils l'ont qualifié d'espace « *rurbanisé* » en reprenant le néologisme employé par Bauer et Roux dans « *La rurbanisation ou la ville éparpillée* ». « *Ils l'appelleront espace « périurbain » ou « périurbanisé », en mettant ainsi l'accent sur sa relation privilégiée avec la cité qu'il entoure* » (Bauer et Roux, 1976). Le périurbain, c'est en quelque sorte la troisième couronne de la ville. La première, c'est la ville-centre avec son cœur historique et ses anciennes banlieues ouvrières, la deuxième est celle des grands ensembles nés des Trente Glorieuses et des zones pavillonnaires d'après-guerre, et la troisième est constituée d'un habitat dispersé, dilué dans l'espace rural, et qui ne cesse de croître¹⁰.

C. L'espace périurbain, lieu de conflits....

Malgré la familiarisation avec le terme « périurbain » et son entrée progressive dans le langage courant des géographes, le concept de la périurbanisation en fait un « *vieux problème* » (Dumont et Hellier, 2010). La poursuite du processus, voire son accélération dans certains territoires et régions méditerranéennes, inquiètent dans un contexte de différenciation du contexte urbain.

C'est pourquoi, dans un premier temps, il est important d'avoir une réflexion approfondie sur cet espace et les champs de questionnement encore ouverts à son sujet. Tout d'abord, il faut prendre en considération, la nouvelle vision du territoire qui fait apparaître des « *nouveaux liens* » (Arlaud et al., 2005) entre l'urbain et le rural. Cependant, la planification urbaine a eu souvent une lecture réductrice du périurbain, contradictoire avec la « *géométrie paysagère* » (Donadieu et Rejeb, 2009), ainsi qu'une insuffisance des outils de lutte contre l'étalement urbain. Cette marginalisation des espaces, dans la conception de ces dispositifs, rend plus fiable le constat de leur réappropriation par les acteurs des périphéries urbaines en demande de moyens de gestion de leur territoire et de leur avenir.

¹⁰ D'après une étude du Groupe 70 : De Spinkler V., Charier M., Ruz D., Elmay T., sur « Ville et Campagne ».

Il est indéniable que le terme du périurbain a suscité l'intérêt des géographes et du monde universitaire, mais « *il faut pourtant s'accorder à reconnaître la difficile délimitation de cet espace par définition ni tout à fait urbain ni tout à fait rural* » (Bonin, 2012). Ces craintes et méfiances sont certainement nécessaires pour comprendre cette notion, mais il ne faut pas ignorer que la périurbanisation est un phénomène d'urbanisation progressive, qui évolue dans le temps et dans l'espace. C'est aussi un processus qui partage une identité et des modes de vie communs « *aux fondements d'une identité sociale et sociétale* » (Vanier, 2008).

L'histoire de la Tunisie a vécu deux modes de développement. D'abord, un renouvellement des tissus existants et la création des nouveaux espaces. Une deuxième période, qui a marqué un tournant dans le développement des villes, révèle un renouveau démographique des campagnes. Ce mouvement inverse a surpris les géographes et chercheurs ; il s'agit d'un mouvement migratoire de la ville vers la campagne : des « néoruraux » s'éloignant des espaces urbains, « *la ville dense devient éclatée* » (Berger, 2004). « *Ce nouveau mode de développement des villes s'opère selon plusieurs processus parallèles qui prendront plus ou moins d'importance selon les périodes* » (Rougé, 2005). Enfin, une troisième phase plus récente s'est traduite par un regain d'intérêt pour le milieu rural et voit se développer la maison isolée.

La ville se retrouve ainsi débordée, de par sa nouveauté et de par sa pérennité, ce débordement n'a pas cessé d'interroger les chercheurs. Les tentatives se sont accompagnées en premier lieu d'une volonté de dénomination. Ce déclin des espaces urbains a entraîné un développement des banlieues et des infrastructures, sauf que ceci convenait mal au contexte local. Il résulte ainsi un chevauchement des espaces urbains et ruraux décrit souvent sous la forme de la « tâche d'huile ». La ville s'éparpille et se dissémine par ailleurs dans l'espace rural pour faire apparaître le concept de périurbanisation. Certains chercheurs restent attachés à bien différencier ces notions d'un point de vue morphologique, à l'instar de Choay et Merlin qui ne se consacrent pas d'entrée à la périurbanisation, mais parlent plutôt d'une « *urbanisation continue aux franges de l'agglomération* », et en même temps en consacrent une à la rurbanisation, comme un « *processus d'urbanisation rampante de l'espace rural, d'imbrication des espaces ruraux et des zones urbanisées périphériques* ».

Ce passage d'une notion à une autre nécessite bien une prise en compte des certains facteurs politiques et socio-économiques de l'espace périurbain, et une relecture de la continuité de la ville vers ses périphéries. « *Le processus de départ de citadins vers des communes rurales, en général à proximité (périurbanisation), mais souvent en discontinuité (rurbanisation) des zones urbaines, sans que ce départ s'accompagne d'un changement de style de vie ni, le plus souvent, d'un changement d'activité voire d'emploi* » (Merlin, 2009).

Ainsi, l'espace rural a montré des formes d'occupation d'intensité variable, définies souvent par des contraintes et des conditions géographiques souvent brutales, entraînant des implantations et des cohabitations à courte distance dans les périphéries des villes méditerranéennes transformant le paysage agricole en paysage urbain. Ces milieux ont tissé autour des villes un réseau de maisons individuelles, de résidences secondaires et de pavillons, dont les devenir actuels sont divers, car ils représentent une partie d'un paysage réinventé et revalorisé par les urbains. L'intensité des relations villes/campagnes, l'exode rural et le refus de travailler les terres dans l'espace rural ont favorisé une croissance périurbaine importante car le noyau rural préexistant ne peut pas fournir tous les services nécessaires à la population.

Une autre question qui se pose est celle de la capacité à promouvoir et à faire appliquer des politiques d'aménagements susceptibles d'équilibrer et de bien répartir les ressources et les richesses, bien que la sphère politique l'ait souvent emporté sur la sphère économique dans la gestion des espaces urbains méditerranéens. Ayant misé sur le tourisme et l'industrie, l'Etat a ignoré l'agriculture et a souvent marginalisé l'espace rural, ce phénomène s'est intensifié en Tunisie, surtout après le 17 décembre 2010, date de la révolution tunisienne.

Ceci est logique lorsque le passage du rural à l'urbain se fait dans un laps de temps très court : l'insuffisance des investissements publics se traduit par l'apparition de l'habitat précaire, des constructions marginales, qui se transforment progressivement et s'enracinent, au fur et à mesure de leur intégration.

Il semble en fait que les problèmes de cohésion soient plus importants que la seule logique économique. La capacité des périurbains à organiser leur espace selon les deux systèmes, urbain et rural, tout en suppléant les déficiences de la planification publique est importante. Ce problème propre à des sociétés en transition, où la proportion des éléments nouveaux et déracinés est forte, crée-t-elle une nouvelle vision de l'espace capable de résoudre certains conflits fonciers ou de paysage ?

Les périphéries rurales sont devenues de plus en plus convoitées pour les usages urbains. Des espaces périurbains naissent au fil du temps, modifiant ainsi les repères spatiaux, brouillant les limites entre la ville et la campagne et posant une question nouvelle aux urbanistes : « *Où s'arrête désormais la ville et où commence la campagne ?* ».

Cette interrogation devient de plus en plus essentielle avec le temps. « *On ne peut pas faire une séparation nette entre périurbain, urbain et rural. Outre une caractérisation géographique, on doit prendre en compte tout un ensemble de critères et notamment la compétition entre usage des produits agricoles, la périssabilité des produits concernés, la spécificité des pratiques commerciales* » (Margiotta, 1997).

Les caractères distinctifs de l'espace urbain et périurbain suivent un gradient croissant ou décroissant : la densité des espaces bâtis et revêtus, la nature des productions, la pression foncière, etc. « *Ce gradient permet d'identifier des espaces urbain, rural ou périurbain, sans tracer leurs limites précises* » (Tricaud, 1996).

Au regard des définitions susmentionnées, il est difficile de définir ou de limiter un phénomène, évoluant dans le temps et dans l'espace. En réalité, dire là où commence l'espace urbain et là où s'arrête l'espace rural n'est pas vraiment une chose aisée. Aussi, les termes : espace rural, ruralité, campagne, restent-ils encore imprécis, vagues et ambigus parce qu'ils comportent plusieurs variantes socio-spatiales, économiques et culturelles. Cela dit, nul ne peut douter de l'existence de l'espace rural, de l'espace périurbain et de l'espace urbain aujourd'hui.

D. L'urbanisation et la périurbanisation en Tunisie

L'urbanisation en Tunisie remonte à la fin du XX^e siècle, il s'agit d'un passage d'une ville dense à une ville tentaculaire, plus dispersée et ouverte sur ses périphéries. La croissance diffuse de la ville vers son espace rural le plus proche s'inscrit dans les nouvelles formes de l'urbanisme moderne qui s'effectuent le plus souvent aux dépens de cet espace et généralement sans continuité de bâti avec les villes noyaux. Ainsi, « *la périurbanisation est considérée comme une nouvelle forme urbaine privilégiant polycentrisme, maisons individuelles et espaces verts* » (Dubois-Taine et Chalas, 1997). Il s'agit d'une forme de croissance urbaine contemporaine qui produit des espaces périurbains autonomes avec une mobilité des populations et une exploitation différente de l'espace, sujet des complémentarités et souvent des conflits. Elle génère aussi des espaces souvent peu ou pas planifiés. « *Le milieu périurbain en Tunisie est le fruit d'une crise des campagnes des années 1930, d'un exode rural et d'une croissance urbaine spectaculaire. Elle est particulièrement prononcée dans les villes littorales, où elle se traduit par un envahissement des espaces agricoles proches* » (Belhedi, 1992).

La périurbanisation est parfois considérée comme la face cachée de l'urbanisation, mais parfois aussi comme une agression de l'urbanisation sur la campagne voisine surtout lorsque « *l'espace périphérique n'est pour la ville qu'un espace en attente qu'elle pourra occuper au rythme de ses besoins d'extension* » (Prost, 1994). Il s'agit bien, dans ce cas, de l'expansion

spatiale d'un front d'urbanisation sur un espace agricole qui n'est pas protégé et qui résiste mal aux changements en cours. Pour Le Jeannic (1997), « *la périurbanisation est assimilable à un phénomène local de débordement de la population d'un centre sur sa périphérie* ». Les conséquences de ce débordement s'inscrivent spatialement par des compétitions sur l'usage du sol entre les activités agricoles et urbaines. Les espaces périphériques étaient considérés comme des lieux consacrés pour le développement d'une agriculture destinée à la ville. En même temps, l'étalement urbain, respectait toujours la forme traditionnelle de l'évolution de la ville, fondée le plus souvent sur le monocentrisme. La séparation entre l'espace urbain et rural était régie par une logique de voisinage qui faisait que la ville s'arrêtait là où les champs commençaient. Ces périphéries rurales sont devenues ensuite de plus en plus convoitées pour les usages urbains.

Des espaces d'interpénétration entre l'urbain et le rural (les espaces périurbains) naissent au fil du temps, modifiant ainsi les repères spatiaux, brouillant les limites entre la ville et la campagne et posant une question nouvelle aux urbanistes : *où s'arrête désormais la ville et où commence la campagne ?* Cette interrogation devient encore plus insistante à la fin du siècle passé durant lequel les nouvelles formes de périurbanisation ont été encore plus spectaculaires autour de la plupart des grandes villes. Il s'agit en fait d'une diffusion plus ou moins importante, selon les pays, des fonctions urbaines et de l'habitat dans des espaces originellement ruraux, passés sous influence urbaine forte. Cette périurbanisation est généralement causée par une délocalisation des activités économiques, une littoralisation et des nouveaux modes d'habiter, ce qui induit des conséquences géographiques importantes : un recul progressif de l'agriculture proche de la ville au profit des usages urbains.

• *L'exemple de la capitale Tunis*

Ce phénomène d'urbanisation est ancien en Tunisie : « *La Tunisie, dont le semis urbain a une origine ancienne est, depuis longtemps, un des pays les plus urbanisés du monde arabe* » écrit Laborde dans les années 1980. Ceci a commencé dans la capitale Tunis, dont la banlieue nord du littoral est depuis longtemps un lieu de villégiature des beys¹¹. Puis, sous le règne des husseinites¹² (1705-1957), la Tunisie a connu un élan urbanistique qui a mis en œuvre la construction de plusieurs palais à Tunis et dans sa banlieue essentiellement telle que la ville de Marsa, Sidi Bou Saïd. D'autres villes littorales ont connu à leur tour la villégiature. Ensuite, le protectorat français a renforcé l'infrastructure à Hammamet (chemin de fer, électricité, téléphone, etc.). La ville se transforme et devient dès le début du XX^e siècle un lieu d'attraction pour la bourgeoisie et les villégiateurs indigènes et étrangers surtout européens. Le pays est devenu un endroit touristique et privilégié des Tunisiens aisés pour construire leurs résidences secondaires à Sousse, Monastir, Mahdia, Sfax, etc.

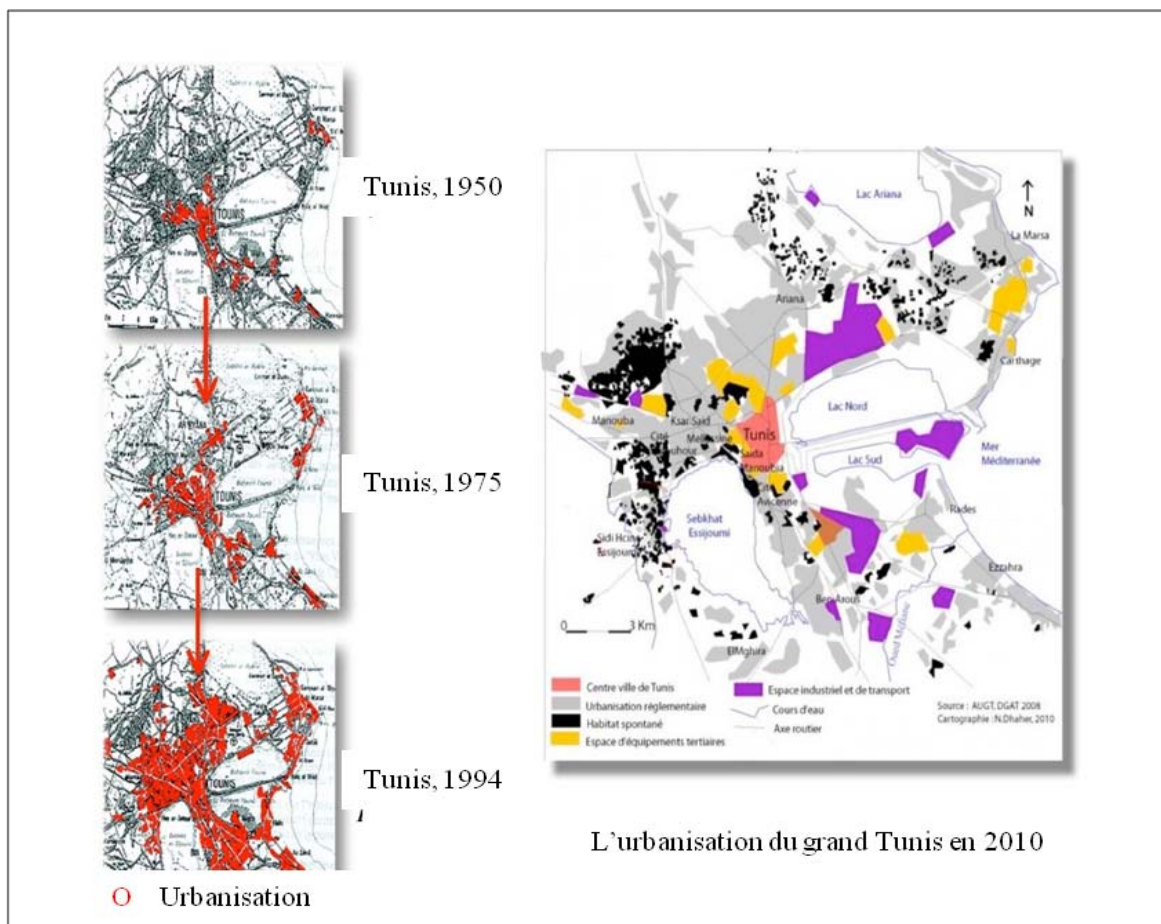
Plus tard, le transfert de certaines fonctions de la ville en zones périurbaines et la création de nouveaux centres urbains se traduit par la reproduction des banlieues sur des territoires de plus en plus excentrés et agricoles. En effet, ni la fertilité ni la fragilité des terres agricoles autour des villes n'ont empêché leur transformation en sol urbain. « *Le réseau urbain tunisien et en particulier les villes littorales ont connu ces dernières années une croissance tant démographique qu'économique mettant en péril le potentiel des terres fertiles environnantes due à un besoin sans cesse accru en espace* » (Mtimet, 1996). Ceci prouve que l'urbanisation est un processus qui ignore les potentialités agro-environnementales des terres.

¹¹ Le Bey est un dignitaire de l'Empire ottoman, c'est l'équivalent d'un préfet représentant l'Empire dans chaque pays. Les beys sont issus de la dynastie des Husseinites fondée en 1705.

¹² C'est une dynastie tunisienne qui est la dernière à régner sur le pays avant l'instauration du régime républicain.

Il y a eu ensuite, l'accroissement démographique et la délocalisation des populations rurales se traduisant par des afflux massifs vers les grands centres urbains, notamment après l'indépendance du pays en 1956. Ensuite, les centres-villes se densifient et les espaces périphériques s'urbanisent progressivement. Le taux d'urbanisation est passé de 47 % de la population totale en 1966, à 67 % en 2008 (INS). Le développement des pôles urbains régionaux (petite villes et villes moyennes) ralentit la polarisation de la capitale. Tunis rassemble 19,5 % de la population totale en 2010 contre 17,5 % en 1956 (INS). C'est l'effet polarisateur des villes littorales qui constitue le principal facteur de cette baisse.

Et c'est peut-être la capitale, Tunis, qui est l'exemple le plus démonstratif et spectaculaire de cette urbanisation (Carte 2). La capitale passe d'une ville centripète en 1950, puis centrifuge en 1975, pour devenir une ville émergente en 1994.



Source : Hammami S., 2011¹³

Le développement des espaces urbains à Tunis ne cesse de croître depuis les années 1950. Impulsé par l'expansion démographique et l'exode rural, le centre urbain a continué de s'étaler aux dépens des terres agricoles pour former ainsi des petites concentrations et des espaces périurbains comme à Mornaguia, Mourouj, Hammam Lif, Mannouba, etc.

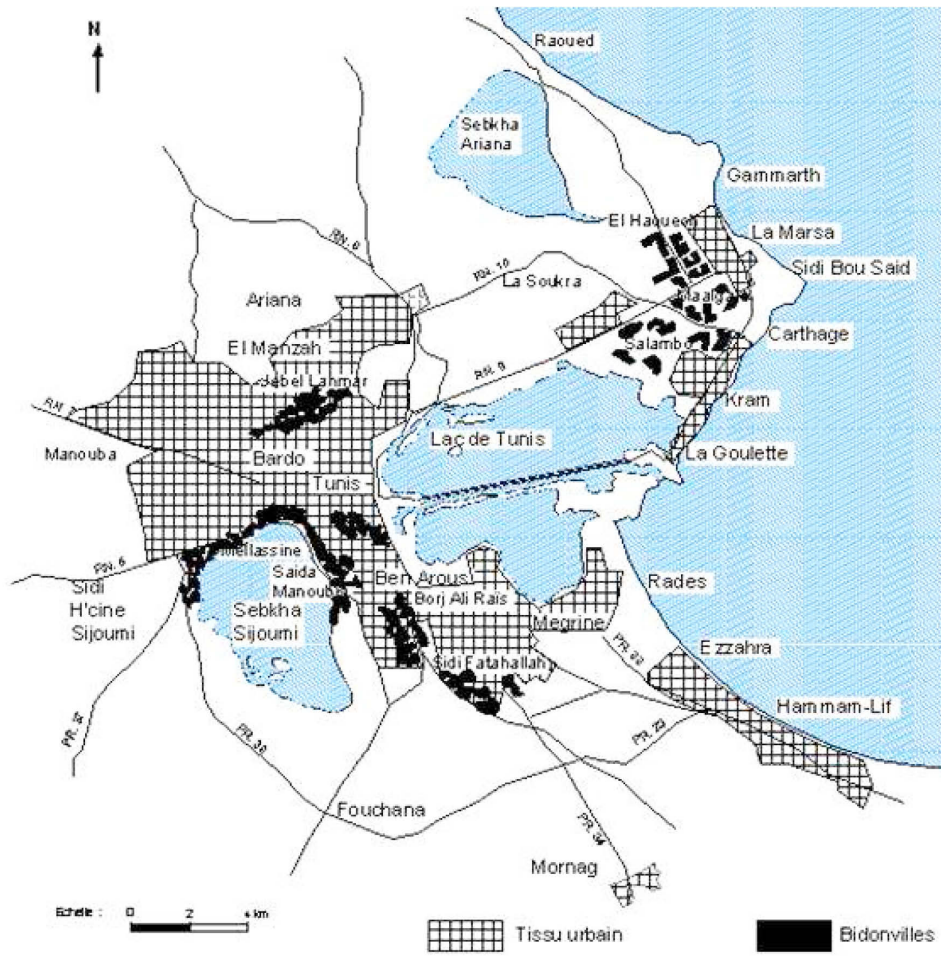
Carte 2 : Exemple de l'évolution de l'urbanisation dans la ville de Tunis

« L'espace périurbain, est caractérisé par une extension discontinue de l'urbanisation qui laisse subsister de larges étendues agricoles, des friches, des usines, des voies de communi-

¹³ L'agriculture périurbaine de la façade orientale du Cap Bon en Tunisie, colloque interdisciplinaire, Saïda Hammami, Tunis, Novembre 2011

tion. C'est une zone de contact entre le monde rural et l'univers urbain, qui conserve des traits du premier tout en subissant peu à peu l'attraction du second»¹⁴.

L'agriculture est souvent fragilisée dans les espaces sensibles. C'est là où les producteurs affrontent simultanément une pression foncière et des contraintes liées à l'étalement urbain. Il est parfois compliqué, voire impossible de concilier l'activité économique et la préservation de l'agriculture. Dans le même contexte, l'usage du foncier reste complexe, ce qui est d'ailleurs à l'origine des conflits. Les surfaces exclusivement dédiées autrefois à l'agriculture sont désormais le support d'autres activités et vouées ainsi à l'artificialisation. Préserver des espaces de production tout en répondant aux nouveaux besoins des populations devient alors un sujet de réflexion.



Source : Bouraoui, 2000

Cette carte montre l'origine de création des espaces périurbains dans la ville de Tunis. Le développement des constructions marginales et illégales aux alentours de la Sebkhia Sijoumi, Mellassine et le Bardo ou aussi du côté de Salambo a donné le feu vert à d'autres constructions et habitats précaires, surtout face à une politique d'aménagement insuffisante.

Carte 3 : Des constructions marginales « Bidonvilles » au Grand Tunis

Cette concentration urbaine dans les villes littorales, varie entre les villes du littoral Nord de celles du littoral Sud. Elle concerne la disparité entre les villes littorales et celles de

¹⁴ *La gestion des espaces périurbains*, Gérard Larcher, Sénateur, rapport d'information 415 – 1997 / 1998 – commission des affaires économiques et du plan.

l'intérieur du pays. Au moment où les villes littorales deviennent de plus en plus polarisatrices, concentrant de ce fait la majorité de la population urbaine, celles de l'intérieur restent peu peuplées et se vident davantage. Ce déséquilibre, entre le développement des villes côtières et celles de l'intérieur a toujours existé, et dépend des opportunités de travail qu'offrent ces villes, favorise une concentration des capitaux et une émigration des cadres désireux de se rapprocher de leur lieu de travail, d'une part, et l'exode rural, d'autre part. Laissant derrière « *des gourbis villes concentrés aux abords immédiats de l'espace central sur des sites insalubres et des zones inondables, et des cités de recasement situés dans l'espace périurbain* » (Chabbi, 2004).

Dépourvues de moyens financiers mais aussi d'une culture urbaine, ces populations ont choisi d'autres lieux d'apprentissage et d'adaptation à la vie citadine, à proximité de la ville (Carte 3). A cet effet, ces migrants choisissent les communes rurales les plus proches des grands centres urbains ou l'espace rural périphérique comme des lieux relais, avant d'intégrer définitivement la ville. Ces stratégies migratoires contribuent aux transformations graduelles de l'espace périurbain et met en péril l'activité agricole. Jusqu'en 1975, les espaces interurbains vacants et à statut foncier précaire ont constitué des lieux d'élection des populations les plus démunies.

C'est bien là où sont nés les maisons individuelles, les constructions marginales et les bidonvilles à proximité du centre. Une proximité qui leur permet d'exercer dans le secteur informel en ville sans recours aux moyens des transports. Si on se réfère à l'exemple du Nord, on peut citer le cas des sites de carrières abandonnées et des terrains accidentés de Jebel Lahmar et Ras Tabia au Nord de Tunis, les berges de sebkhas ou les zones inondables de Mellassine à l'Ouest.

III. LE PHENOMENE DE LA LITTORALISATION

A. Le littoral, lieu d'une urbanisation massive et précoce

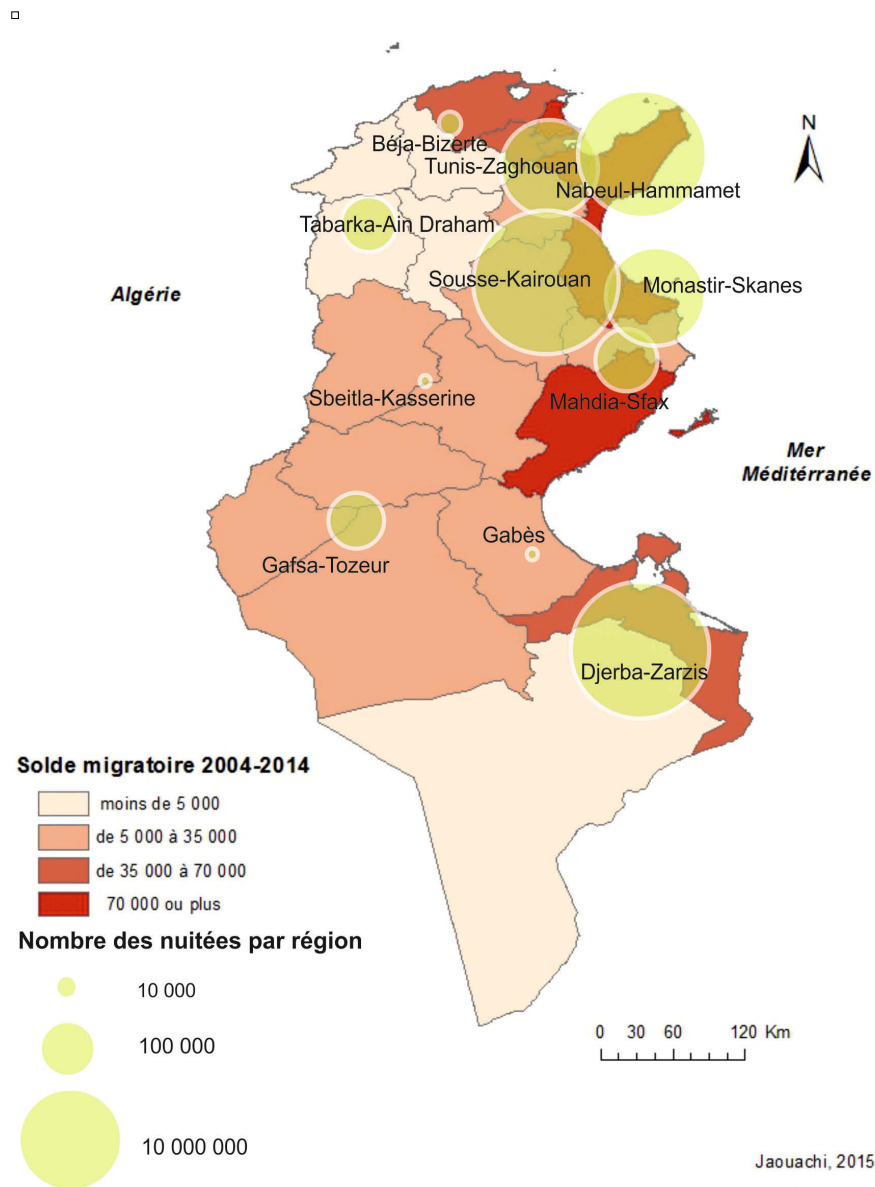
1. L'expansion démographique

A la fin du XIX^e siècle, un basculement démographique exceptionnel a marqué les villes côtières. Aussitôt après l'Indépendance, les régions littorales disposaient de 75 % du nombre total des villes à pouvoir polarisant. Ce taux s'élève à 80 % en 1984. Les grandes réalisations industrielles et touristiques et la consolidation des services administratifs ont attisé la croissance des villes côtières (Carte 4). Dans un intervalle de quarante ans, la population de la ville de Gabès a presque été multipliée par sept, passant de 48 612 habitants en 1975 à 370 000 habitants en 2013 (INS).

Ce sont les espaces périurbains qui accueillent ces flux de migrations internes. L'urbanisation croissante, la dominance du modèle de l'habitat individuel, l'éclatement du groupe familial (décohabitation), la croissance de la mobilité, engendrée par l'amélioration du niveau de vie, des moyens de déplacement et des infrastructures routières « *sont de nature à favoriser la dispersion, l'éclatement urbain, l'urbanisation sur place des campagnes et la périurbanisation* » (Belhedi, 1993).

La Tunisie a connu une urbanisation précoce et cette expansion sur les espaces ruraux périurbains s'est renforcée après l'indépendance en 1956. Ainsi, de nouveaux quartiers résidentiels ont vu le jour à l'écart de la ville-centre pour accueillir les populations étrangères. L'implantation de ces cités s'est accompagnée des infrastructures qui ont favorisé l'apparition des constructions marginales et de l'habitat précaire. Ce processus de périurbanisation s'est accentué dans les principales villes littorales (Tunis, Sfax et Sousse). La population du

gouvernorat de Sousse est passée de 254 600 habitants en 1975 à 656 000 habitants en 2013. Ceci correspond à un taux d'urbanisation de plus de 60 % (INS, 2014).



Sources : INS, 2014 et ONTT, 2012

La Tunisie a connu une urbanisation précoce impulsée par l'expansion en direction du littoral, ce qui explique la pression ou le solde migratoire positif. De même, le développement du tourisme a aggravé la situation et a favorisé la création des nouveaux quartiers résidentiels.

Carte 4 : La pression démographique et touristique sur le littoral tunisien

2. Le développement économique

Le développement du secteur touristique, de l'industrie, du bâtiment, et des services a fait de Sousse une destination des jeunes en quête de travail. Même si le déficit créé par les migrations interurbaines est compensé par un exode rural local en régression (suite aux projets de développement agricoles créés par des organismes internationaux : UNESCO, GIZ,

etc.), le refus de travailler les terres et la tentation de la ville reste toujours l'objectif principal des jeunes.

D'un autre côté, le grignotage progressif des terres agricoles autour des villes tunisiennes est souvent considéré par les chercheurs comme le principal handicap à gérer aussi bien par le milieu urbain que périurbain. L'urbanisation se développe aux dépens des terres agricoles, l'exemple le plus significatif est celui de la cité Ibn Khaldoun à Tunis, qui a été construite au courant des années 1970, sous forme d'une cité de recasement dont l'objectif était de reloger les populations issues pour la plupart des habitants dans des logements marginaux. L'opération a été précédée par l'éradication totale de tout un vignoble situé à près d'un kilomètre au Nord des portes de la médina de Tunis.

A Sousse, l'habitat, les commerces et la station balnéaire El Kantaoui se sont répandus aux dépens des terres agricoles, où les dunes littorales ont été complètement urbanisées illégalement sur un ruban de plus de trois kilomètres. Ce qui fait une urbanisation importante et massive qui « *consomme chaque année une moyenne de 517 ha durant les décennies 1960-1970 et la tendance s'est accélérée depuis les années 1980* » (Chaline, 1996), un processus qui continue à s'accroître avec le temps.

« *Mais, fait plus grave, le quart de ces espaces consommés était des terrains agricoles ou prévus comme tels dans le schéma directeur* » (*ibid.*). Cette perte des surfaces agricoles est liée à la politique de l'Etat et au développement du tourisme qui a souvent ignoré et sous-estimé les conséquences géographiques de ces implantations à proximité des terres. Dans une perspective purement sectorielle, le tourisme a abouti à « *un grignotage des espaces agricoles les plus intensifs et où d'importants investissements ont été déjà mobilisés* » (Belhedi, 1999). Et c'est aussi « *l'habitat spontané qui est l'élément le plus actif mais le plus destructeur, du fait de la discontinuité des lotissements clandestins qui fragmentent, sans logique, l'espace rural* » (Chaline, 1996). La pression des investisseurs immobiliers et leurs offres alléchantes a fragilisé l'agriculture de proximité et plusieurs propriétaires ont dû abandonner leurs terres dans le but de changer leurs vocations pour pouvoir les revendre.

D'après une étude Géopolis en 2011, il y a deux grands processus d'urbanisation en Tunisie ; le premier concerne les parties déjà urbanisées du littoral où la concentration et la croissance des grandes villes (gouvernorats) favorisent l'absorption des petites délégations dans les ensembles urbains, notamment celui de Sousse, Monastir et Sfax. Le deuxième processus s'est déroulé dans le reste du territoire où les gouvernorats émergent et croissent en ayant très souvent le statut de « centre » au sein de la région. Les communes rurales et les délégations se divisent entre les espaces ruraux et urbains ; Djerba présente une configuration particulière puisque la délégation formée à partir de la ville de Houmet Souk (130 000 hab. en 2010), s'étale sur une très grande superficie ; sa faible densité (650 hab./km²) s'explique par un processus d'agglomération réalisé à partir de quelques noyaux de peuplement (villages). Son espace métropole souffre d'une généralisation du bâti, un développement touristique important et une installation de nombreuses résidences secondaires qui occupent beaucoup d'espaces avec une population résidentielle quasi nulle¹⁵ (Carte 4).

Sur la carte 4, on remarque bien que la concentration démographique est plus importante sur le littoral qu'à l'intérieur du pays. Ceci montre l'énorme pression urbaine sur cet espace, mais reflète en même temps une mauvaise gestion de la part des politiques publiques. A l'exception de certaines villes de l'intérieur du pays, toutes les villes de plus de 100 000 habitants en 2010 se situent sur la frange littorale et cette population tunisienne est également répartie dans une dizaine d'agglomérations de moins de 50 000 habitants, dont une partie se situe dans les périphéries proches ou lointaines des grandes agglomérations. Au total

¹⁵ Etude Menapolis – eGEOPOLIS Mai 2011.

dix-sept agglomérations sont situées sur le littoral, ce qui équivaut à 70 % de la population nationale (Tableau 1).

En 2010, près de 6,4 millions de Tunisiens habitent une agglomération dont :

Taux	Implantation
29 %	Dans l'agglomération de Tunis
70 %	Sur le littoral marin
19 %	Dans l'espace urbain (Sousse, Sfax)
0 %	Dans une entité officiellement classée rurale
7 %	Dans une agglomération émergente

Source : *Etude Menapolis – eGEOPLIS, 2011*

Tableau 1 : L'urbanisation en Tunisie en quelques chiffres

B. Un espace favorable aux mutations sociales et à la précarité agricole

1. L'artificialisation de l'espace rural

La consommation des espaces ruraux et agricoles par l'urbanisation est importante. L'artificialisation est ici entendue comme l'ensemble des espaces imperméabilisés du fait des constructions à usage d'habitats et d'activités économiques, des usines, et des réseaux de transports ; soit les superficies liées au développement urbain.

La mutation du foncier est rapide, en particulier dans les grandes aires urbaines en croissance. Cet état de fait résulte de multiples facteurs : le sentiment d'un espace largement disponible et d'une production agricole abondante, le desserrement des ménages et la concurrence entre territoires pour l'accueil d'activités et de nouveaux résidents ainsi que le besoin de certains agriculteurs, qui par obligation et faute de moyens, construisent sur les terres de leurs exploitations.

De plus, l'artificialisation n'est pas uniforme sur le territoire mais touche en priorité les zones périurbaines, sur lesquelles se trouvent les espaces agricoles souvent les plus productifs, terres de qualité, et lieux d'une agriculture dynamique, génératrice d'emplois.

Les mobilités au sein du territoire dessinent deux mouvements synchrones : la polarisation des territoires et la métropolisation des grandes villes se conjuguent, au desserrement des quartiers centraux vers les périphéries des agglomérations. Ces flux migratoires externes et internes sont non seulement à l'origine du développement périphérique des villes mais aussi de leur étalement et du mitage des terres agricoles.

La recrudescence des mobilités résidentielles et le desserrement urbain, ont été stimulés autant par la relance d'importants programmes publics d'habitat collectif, que par le développement du transport et des infrastructures, même si ces dernières montrent une saturation vis-à-vis de l'affluence croissante des usagers.

Mais alors que ces politiques d'habitat succèdent à une période de crise, les pratiques spéculatives se sont vues renforcées pour entraîner une accélération du développement des périphéries. Les conséquences des telles opérations s'inscrivent plutôt dans une logique de régulation sociale que dans une logique d'intégration sociale et urbaine. A ceci se conjuguent d'autres facteurs, concernant les villes du Maghreb, qui jouent un rôle important dans les mouvements résidentiels, à savoir les stratégies des ménages dans l'amélioration de leurs conditions de vie, leur désir d'individuation, etc. Il est évident qu'il n'y a pas d'égalité dans le rôle joué par ces différents facteurs, qui souvent se conjuguent. Par ailleurs, l'insuffisance de

planification de la part des politiques publiques et le manque d'expérience, voire son absence, provoquent le mitage des espaces agricoles et ruraux.

La restructuration périphérique est à l'origine d'une urbanisation discontinue et peu dense qui absorbe les espaces en cours de formation et les communes environnantes. L'émergence de certaines communes en tant que pôles d'attraction est due à la disponibilité du foncier et des terres bon marché et, dans des nombreux cas, à leur dynamique économique qui se traduit non seulement par des offres d'emplois, mais aussi par de nouveaux conflits et problèmes de cohabitation.

2. *Les mutations et les conflits*

La population des zones périurbaines connaît une croissance démographique positive surtout avec le retour des « néoruraux ». Les derniers recensements de l'Institut National de la Statistique (INS), témoignent d'un repeuplement des espaces ruraux. C'est une rupture par rapport aux tendances passées et on parle même d'un exode urbain. Ce regain démographique est essentiellement dû à des migrations résidentielles vers des espaces ruraux devenus plus attractifs. La première raison souvent évoquée, c'est la recherche d'un travail, d'un espace socio-économique favorable à une vie de famille (accès aux services, école, santé, transport) et en même temps un environnement naturel : s'installer au sein de l'espace rural serait propice à l'épanouissement de la famille tout en profitant de la proximité de l'emploi. La deuxième raison, c'est la volonté d'accéder à la propriété, synonyme d'ascension sociale, grâce à des prix du foncier plus accessibles que dans la ville dense. Ces choix ont été favorisés par le développement des moyens de transport et des services.

La demande en espace habitable et le développement économique contribuent à l'augmentation du prix du foncier dans les zones périurbaines. La construction de grandes infrastructures fonctionnelles renforce indirectement le phénomène de hausse des prix du foncier dans ces espaces.

Dans la majorité des cas, les nouveaux résidents de la campagne en provenance de la ville, les « néoruraux », souhaitent retrouver les mêmes fonctions auxquelles ils avaient accès dans les villes. Ces vagues migratoires donnent alors un nouveau profil social au sein du milieu rural. Dans ce contexte, les espaces périurbains concentrent des tensions et des conflits, puisque, avec des besoins différents, chacun a sa propre perception de l'utilisation de l'espace qu'il occupe. Les tensions les plus fréquentes sont liées à l'utilisation des ressources naturelles qui s'ajoutent aux tensions sociales.

Il se trouve que le premier secteur qui subit les dégâts est l'agriculture. Les agriculteurs ressentent dans le voisinage de la ville de nombreuses contraintes et gênes de fonctionnement. On distingue deux types de contraintes :

a) Des contraintes posées par l'aménagement de l'espace

Les prélèvements de surface agricole marquent la désorganisation des exploitations et réduisent l'activité agricole :

- La fragmentation progressive de l'espace entraîne des difficultés de circulation pour les déplacements nécessaires aux activités agricoles.
- Les règles d'urbanisme et d'usage des bâtiments d'exploitation freinent parfois l'activité agricole.
- La précarité, voire l'absence, des baux alimente un climat d'insécurité foncière.
- L'éloignement des services liés à l'agriculture nécessite désormais de faire de nombreux kilomètres avant de trouver un organisme agricole, une huilerie ou une coopérative, etc.

b) Des difficultés de coexistence avec le voisinage urbain

- Le vandalisme des cultures : le vol des récoltes, les circulations de piétons ou de véhicules dans les champs (tourisme rural), les décharges sauvages habituelles dans les endroits peu fréquentés.
- Les installations de populations et des constructions marginales.
- La gêne occasionnée par les projets agricoles (horaires, odeurs, boues sur les routes, margines...) amène parfois à modifier le fonctionnement de l'exploitation.

3. La mobilité spatiale, entre rejet et intégration sociale

Escallier explique, dans son ouvrage sur *Le Grand Maghreb*, que « ces pays sont inscrits depuis les années 1970 dans un nouvel ordre migratoire, apparu sous l'impulsion des dynamiques de libéralisation et d'internationalisation des économies et des sociétés » (Escallier et Signoles, 1995). Le problème de l'exode rural existe toujours, mais son intensité est variable et varie d'un pays à l'autre. Cet « exode rural serait sur le point d'être épuisé en Tunisie » (Semmoud, 2010).

L'autre aspect de cette restructuration migratoire est l'expression de « nouvelles formes de mobilité » (Escallier et Signoles, 1995) qui représentent des caractéristiques des constructions territoriales complexes. Ces mouvements migratoires, non seulement, touchent des populations diverses mais aussi s'accompagnent du rétrécissement des champs migratoires et de la prépondérance des déplacements locaux.

L'urbanisation contribue à la maîtrise des flux et des mouvements régionaux et à leur redistribution vers les villes périphériques, qui représentent une alternative à la crise urbaine des grandes villes. Ces mutations socio-spatiales sont, en effet, des mouvements locaux liés aux processus de desserrement urbain et de périurbanisation.

Toutefois, la conjugaison des mouvements de métropolisation et d'urbanisation entraîne souvent une fragmentation sociale. En effet, l'étalement des quartiers des catégories aisées favorise une sorte de mutation et de transfert des caractéristiques sociales vers les nouveaux espaces et ainsi de suite, les périphéries abritant une catégorie moyenne se développent à partir des quartiers démunis ou moins modestes. Donc, l'effet de proximité est un effet valorisant des groupes sociaux moins aisés, ce qui explique, parfois, l'instabilité et la variation du marché foncier.

Cependant, la tendance générale réside dans le renforcement de l'hétérogénéité sociale des périphéries, pour des raisons d'opportunités foncières et des combinaisons entre les marchés formel et informel dans un même territoire. Ainsi, « les lieux résidentiels périphériques se caractérisent par des recompositions sociales qui tendent à transformer les quartiers populaires en quartiers de classes moyennes » (Navez-Bouchanine, 2003). Si cette fragmentation reste en question, les observations sur les ségrégations/intégrations socio-spatiales dans certains territoires confirment l'idée que l'urbanisation périphérique fait passer certains espaces urbains d'une dualité socio-spatiale à une structuration par « fragments ».

Les flux et les mouvements des habitants peuvent expliquer la reconfiguration et la restructuration des territoires et aussi la translation de la centralité vers la périphérie. Ce rapport et cette dynamique entre les centres des espaces urbains et le développement des périphéries opèrent simultanément, comme pour en faire des vases communicants.

4. La différenciation entre les catégories sociales émergentes

De nombreuses recherches insistent sur la distinction qui peut exister au sein de la population émergente et la territorialisation des couches modestes. Cette population est rarement traitée et étudiée malgré sa révélation de dynamiques sociales dans le Maghreb. Il est important de signaler une diversité des couches caractérisée par des positionnements socioprofessionnels et des différences socioculturelles : les cadres, les fonctionnaires, les employés, etc. constituent une catégorie sociale qui s'inscrit dans un processus d'individuation et de différenciation. « *Mais cette typologie n'a pas beaucoup de sens si l'on ne prend pas en considération les itinéraires sociaux de ceux qui composent ces catégories et leur rôle dans les solidarités familiales au Maghreb. Les conditions sont évidemment différentes entre ceux dont la position sociale résulte d'une ascension par rapport à la génération précédente et ceux pour lesquels elle est le fruit d'une reproduction sociale sur plusieurs générations* » (Semmoud, 2010).

Cette perspective sur les couches moyennes explique aussi les formes diverses de leurs mobilités. Dans le Maghreb, elles se déroulent généralement en périphérie, « *par leur accès à la propriété et elles traduisent, à travers le type d'habitat (immeuble collectif, résidence fermée, maison) et l'image du lieu, leurs différenciations matérielles et symboliques* » (ibid.). Ce processus débouche sur une tension entre les dispositions individualiste et communautaire et entre le besoin d'affirmation de son individualité et le besoin d'exprimer son appartenance à une communauté ou une catégorie sociale définie.

En revanche, la formation socio-spatiale des périphéries fait apparaître de nouvelles formes d'écartement social, causées par l'éloignement des populations aux revenus modestes ou moyens des centres et des lieux d'activités et d'équipements, éloignement qui contribue à leur fragilisation sociale. Ainsi, les essais des politiques publiques de recaser ces populations des quartiers défavorisés, se soldent rarement par une intégration sociale et urbaine de leurs destinataires. Ceci entraîne un éloignement de la population dans « la périphérie de la périphérie ».

De ces ajustements successifs, il ressort souvent un report de la « cible » pauvre vers des catégories sociales intermédiaires (*le bas* de la classe moyenne, néanmoins en situation de vulnérabilité), et non pas des tentatives d'adaptation aux besoins et aux capacités des populations pauvres. Cette mécanique est récurrente et montre la difficulté à lutter contre la pauvreté.

Conclusion

Le processus de périurbanisation est global, il concerne aussi bien les pays développés que les pays en voie de développement. Mais l'espace périurbain, espace de transition entre la ville et la campagne, est un espace qui demeure instable, en perpétuelle mutation, car il s'agit d'une campagne en transformation et en voie d'urbanisation. D'ailleurs on trouve souvent des traces d'agriculture ancienne mais aussi nouvelle pour s'adapter à la ville. Cette périurbanisation s'opère selon des gradients, en fonction de la distance à l'agglomération urbaine.

Face à l'incapacité des villes de satisfaire ces ruraux en logements, ceux-ci ont choisi les périphéries rurales pour s'établir dans un habitat souvent précaire, créant par la suite des quartiers en milieu rural et sans le moindre service ni équipement public. Mais, les aménagements lourds pour fournir l'électricité, l'eau potable, ou desservir les espaces par l'introduction des transports en commun sont-ils, en même temps, une manière de légitimer ces constructions et leur développement ?

La progression de l'urbanisation vers l'arrière-pays est un processus constant et irréversible qu'aucune action publique n'est parvenue à contenir. La perte des oliveraies et du paysage rural est remarquable. Les pratiques et les activités agricoles sont fragilisées de jour en jour à cause de l'expansion démographique, mais les agriculteurs n'ont pas disparu.

Comment explique-t-on cet attachement à la culture de l'olivier et au territoire ? Malgré l'étalement urbain, l'existence des exploitants représente-t-elle une adaptation/résistance, ou bien un attachement à leur patrimoine ? C'est ce que nous souhaitons développer dans les chapitres suivants.

Chapitre 2

L'agriculture urbaine et périurbaine

Le grignotage des terres agricoles en situations urbaine et périurbaine n'était pas la conséquence des seules pratiques urbaines informelles (habitats non réglementaires), mais il concerne aussi les pouvoirs publics qui admettent la construction sur des terres agricoles. L'étalement urbain est devenu inquiétant notamment à partir de 1975 où « *600 ha de terres irriguées ont été urbanisés près de Manouba, de Séjoumi, de Mornaguia et que les effets indirects de l'urbanisation pèsent sur la productivité des espaces agricoles restants* ». (Houimli, 2008). Également, l'agriculture de la plaine de l'Ariana a été profondément endommagée où « *500 ha de terres cultivées ont été absorbés au courant des années 1980* » (Chaline, 1996). La responsabilité est donc partagée entre les politiques publiques et les stratégies urbaines parallèles. Ce sont généralement des terres fertiles, voire des périmètres irrigués, qui sont menacés par ce phénomène. On peut évoquer le cas de Mornaghia, d'Oued Ellil, Mornag dans le nord.

Cette perte de surfaces agricoles est liée surtout au développement économique et touristique qui l'emporte sur l'intérêt économique, sur l'écologie et l'agriculture. A l'exception de quelques territoires non exploitables par l'agriculture, le développement urbain s'est fait au détriment des espaces agricoles fertiles et, où l'agriculture est l'une des plus intensives (Sethom, 1987 ; Signoles, 1985 ; Jedidi, 1986 ; Belhedi, 1999). A ceci s'ajoute, la spéculation foncière qui a fragilisé l'agriculture de proximité, le manque de main-d'œuvre et la pénurie de l'eau.

Dans les pays à faible ressources hydriques, le redéveloppement de l'agriculture périurbaine, parfois traité à travers le prisme de la ressource en eau, y tient une place importante (Bellal, 2012 ; Otmane et Maachou, 2012). Par ailleurs, « *une étude sur la Mitidja occidentale (Imache et al., 2011) aborde plus précisément les effets de la restructuration et de la récente politique agricole algérienne sur les exploitations* » (Semmoud et Ladhém, 2015). « *La démarche privilégiant les modalités d'adaptation des exploitations, plus active en Tunisie* » (Eloumi et al., 2003 in Houimli, 2008) demeure cependant embryonnaire.

Ce problème de recul des terres agricoles a été partiellement résolu dans les pays industrialisés. La proximité espace urbain/rural peut avoir quelques avantages. Par exemple, l'approvisionnement en aliments frais est assuré grâce à l'amélioration des services de transport. En revanche, dans les pays en voie de développement, cette évolution suscite d'énormes difficultés, notamment dans les pays pauvres où l'agriculture est considérée comme une échappatoire pour les plus démunis. Elle est souvent pratiquée pour subvenir aux besoins de la ville en produits frais. Outre les difficultés économiques, le recul de l'agriculture urbaine engendre souvent la désorganisation des territoires périurbains et la dégradation d'un environnement très peu maîtrisé dans la plupart des cas. Le grignotage des terres agricoles sous la pression de l'urbanisation est une constante universelle qui caractérise désormais les nouvelles formes d'urbanisation.

L'agriculture est progressivement marginalisée, même si elle occupe encore une bonne partie des espaces périurbains. Sa fragilité se traduit par une déprise progressive des zones cultivées. En revanche, c'est la question de la précarité foncière et de l'avenir de l'oléiculture dans les zones périurbaines qui est souvent posée. Les témoignages et les entretiens réalisés

auprès des acteurs locaux prouvent que les herbages et les exploitations d'élevage disparaissent les premiers. Puis, les terres arboricoles et maraîchères sont gagnées par la friche. Seul l'olivier résiste encore aux alentours. Son rendement est meilleur compte tenu du faible investissement qu'il nécessite. Par ailleurs, les systèmes de production traditionnels tendent à se volatiliser, suite aux changements des cultures et la transformation des espaces.

Mais, avant de s'attarder sur la notion d'agriculture urbaine, il faut définir ce concept qui est encore difficile à cerner universellement. En effet, l'intérêt des chercheurs pour ce phénomène explique la diversité et la complémentarité des définitions qui éclairent sur ce qu'est ou ce que pourrait être l'agriculture urbaine.

I. L'AGRICULTURE URBAINE OU L'URBANISATION DES TERRES AGRICOLES...

Il s'agit le plus souvent d'une activité pratiquée dans l'espace urbain et concentrée sur des produits qui n'exigent pas des superficies importantes. Ces agricultures sont capables de survivre avec peu d'intrants. Selon la FAO :

« L'agriculture urbaine est la production de denrées alimentaires à l'intérieur du périmètre des villes, c'est-à-dire dans les cours, sur les toits, dans des potagers et des vergers communautaires, de même que dans des espaces laissés vacants ou des espaces publics, L'agriculture urbaine peut être le fait d'entreprises commerciales exploitant des serres et autres espaces ; toutefois, il s'agit plus souvent d'une activité sur petite échelle et éparpillée sur tout le périmètre urbain ».

La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, Rapport de la FAO, 1996

Beaucoup de chercheurs se sont intéressés au phénomène du recul de l'agriculture face à l'urbanisation. « *La ville et l'agriculture étaient vues comme des adversaires* » (Bryant et Johnston, 1992). L'agriculture était toujours le maillon faible dans cette dualité. Partout, « *l'agriculture périurbaine était menacée par d'autres usages du sol, des problèmes de cohabitation, de vandalisme* » (Charvet, 1994). « *Elle apparaissait marginalisée, entretenant des espaces "en attente" d'urbanisation* » (Prost, 1994).

Des analyses statistiques ont souligné parallèlement l'importance spatiale et économique de l'agriculture localisée en espace périurbain. La SEGESA classait en 1994, 10 % de la surface agricole utilisée française et 12 % de la production agricole dans le périurbain (SEGESA, 1994).

Toutefois, « *à partir de 1995, une meilleure connaissance du processus de périurbanisation souligna la richesse et la complexité des relations entre agriculture et ville* » (Perrin, 2009). Compte tenu de son intérêt et de son rôle important, la FAO constate l'existence des concurrences parallèles sur les ressources et complète la définition en faisant la différence entre les pratiques agricoles à l'intérieur des villes (agriculture intra-urbaine) et en périphérie des villes (agriculture périurbaine), qui utilisent des ressources naturelles pouvant également servir à d'autres usages pour satisfaire les besoins de la population urbaine. Il s'agit de petites surfaces (petits terrains, jardins, balcons, jardinières, etc.) utilisées en ville pour cultiver et élever parfois des petits animaux (poules, canards, lapins, etc.), destinés à l'autoconsommation ou pour la vente de proximité. Cela concerne aussi des exploitations agricoles plus importantes. La diversité des formes de l'agriculture urbaine et de leur localisation géographique par rapport à la ville (intra ou périurbaine), fait que chaque définition tente d'apporter plus de précisions sur l'une ou l'autre des agricultures. L'agriculture urbaine est définie

comme « *un ensemble d'activités agricoles (productions végétale et animale) qui se localise dans les zones urbaines bâties et aux alentours* » (Mougeot, 1994).

L'intérêt de l'étude de cette agriculture était lié, au départ, à sa capacité et à son rôle dans la sécurité alimentaire des populations. C'est une source de nourriture et de revenus des populations surtout les plus pauvres. La régression des terres cultivables dans et aux alentours des villes pousse cette population à cultiver les terrains qui ne sont pas urbanisés. Il s'agit souvent d'un ensemble d'espaces libres non construits : interstices des immeubles, berges des fleuves et zones inondables, emprises de voies de circulation, etc. Donc, elle est pratiquée par nécessité dans les pays en voie de développement. La définition de l'agriculture urbaine dépend donc de ses rapports directs avec la ville. La ville est de ce fait sa raison d'être. « *L'agriculture urbaine est celle dont la production est destinée essentiellement au monde urbain* » (Mougeot, 1994 ; Tinker, 1995).

On constate par ailleurs que l'étalement urbain s'est traduit par l'existence d'une alternative entre usage agricole et non agricole des ressources en sol et en eau. Cette alternative ouvre sur des concurrences et des complémentarités entre les différents usages du sol périurbain. C'est ce qu'a souligné Moustier et al., (1995) en écrivant que « *les interactions entre la ville et l'agriculture, en termes de flux de ressources et de produits, sont au cœur de l'identité de l'agriculture urbaine* ». Lavergne (2004) explique que si l'agriculture urbaine méditerranéenne « *peut englober l'agriculture intra-urbaine et l'agriculture périurbaine* », c'est parce qu'il existe une activité agricole qui se pratique dans les interstices du bâti à l'intérieur du périmètre urbain. Il s'agit « *d'espaces inconstructibles du fait de leur vocation agricole affirmée et juridiquement consolidée* », ou bien de terres en exploitation temporaire, en attendant une valorisation suffisante pour réaliser une rente foncière. D'autre part, il existe « *une agriculture de périphérie, qui peut être soit une antique ceinture maraîchère, soit la campagne qui se trouve progressivement rattrapée par la ville* » (Lavergne 2004). Selon lui, la distinction entre intra-urbaine et périurbaine est plus fonctionnelle que spatiale : il s'agit d'une agriculture intra-urbaine qui recule sous la pression urbaine (espaces grignotés) et une agriculture périurbaine qui co-évolue avec l'urbanisation (l'agriculture qui résiste) et qui devient partie prenante de la construction du territoire périurbain.

De ce fait, la localisation de l'agriculture à l'intérieur ou dans les marges de l'espace urbain semble secondaire, « *et ne joue que comme un facteur explicatif de la pression foncière, des difficultés plus ou moins grandes d'accès, de pollution, etc.* » (ibid.). C'est pourquoi, poursuit l'auteur, « *il paraît plus judicieux de distinguer entre des formes héritées de l'agriculture urbaine, des formes dégradées de l'agriculture rurale grignotée et condamnée par l'urbanisation, et des formes novatrices, nées soit de circonstances et de situations de crise alimentaire ou urbaine, soit de formes émergentes d'une nouvelle agriculture, répondant à des besoins accompagnant la croissance urbaine et exploitant les carences et les discontinuités spatiales* » (ibid.).

Pour des raisons d'approvisionnement en produits frais ainsi que des raisons d'emploi (surtout pour les populations pauvres), cette agriculture se maintient encore dans et autour des villes des pays en voie de développement. Dans les pays de la rive Sud de la Méditerranée, l'agriculture urbaine est souvent formée de jardins familiaux : *Chatt*, *senia* et *jnen* en Tunisie, *boustān*¹⁶ en Syrie, Jordanie, Liban, Yémen, etc. « *Dans certains pays du Moyen-Orient*

¹⁶ Le terme *bustān* «désigne un espace agricole clos et restreint où se pratique un travail individuel sur des cultures le plus souvent irriguées. Celles-ci qu'elles soient maraîchères ou fruitières, se pratiquent de façon intensive, sont associées sur les mêmes parcelles, parfois enchevêtrées et superposées les unes aux autres, et font l'objet de récoltes tout au long de l'année ». (Boissière, 2004).

comme l'Arabie Saoudite, l'agriculture urbaine acquiert la forme d'une agriculture de plaisance pratiquée dans des Mazraa¹⁷ que cultivent les citoyens aisés » (Boissière, 2004).

La définition de l'agriculture urbaine change d'un pays à l'autre selon le rôle qu'elle joue dans la satisfaction des populations voisines. Son rôle est purement économique dans les pays en voie de développement. « *Ce n'est pas le cas dans les pays développés où l'accent est mis sur les nouvelles missions urbaines de cette agriculture notamment les rôles social et paysagiste* » (Fleury et Donadieu, 1997).

La recherche d'aliments frais et sans intrants chimiques incite les habitants de l'espace urbain à cultiver des potagers ou des petits jardins en bordure, voire aller les chercher dans le voisinage (espace rural). L'agriculture devient pour certains un mode de vie et n'est plus un loisir. L'amélioration des routes et des conditions de transport est devenue une obligation pour permettre à la ville de s'approvisionner en produits alimentaires cultivés parfois à des distances considérables. Donadieu (1998) décrit cette agriculture comme « *des formes nouvelles de productions maraîchères, de vergers, de pépinières et de cultures florales qui répondent directement aux besoins citoyens et qui peuvent occuper durablement les coupures vertes urbaines* ».

En France, « *un Français sur trois cultive son potager et un sur quatre se consacre à un jardin d'agrément sur des surfaces qui atteignent presque 200 m² en moyenne dans les grandes villes* » (Donadieu, 1998). En Italie, « *de nombreux Florentins ont racheté les olivettes et les vignobles de la campagne environnante pour y produire, dans un cadre traditionnel, leur huile et leur vin propres* » (Chevrier, 2001).

Cette proximité de la ville constitue un ensemble de facteurs importants qui influent et fixent la nature et les types des cultures pratiquées et, par suite, les systèmes de production. Fleury et Donadieu (1997) soutiennent l'idée que « *L'agriculture périurbaine, au strict sens étymologique, est celle qui se trouve en périphérie de la ville, quelle que soit la nature de ses systèmes de production* ». Mais, la seule proximité de la ville est-elle suffisante pour définir une telle agriculture ?

Le seul rôle économique et nourricier de l'agriculture urbaine n'exclut pas l'existence d'autres utilités en rapport direct avec la ville, comme le recyclage des déchets urbains et l'amélioration du cadre de vie. Donc, l'agriculture urbaine dépend de ses capacités d'adaptation au contexte périurbain grâce à des systèmes de production qui s'adaptent à la demande et aux besoins des citoyens. C'est une activité qui « *comprend la production végétale (agriculture vivrière ou non et arboriculture) et animale (bétail, volaille, poisson, etc.) dans les zones urbaines bâties (production intra-urbaine) et aux alentours (production périurbaine)* » (Fleury et Donadieu, 1997).

Cependant, améliorer les conditions de transport et les services liant la ville à sa périphérie rurale, engendre non seulement la régression des terres agricoles mais s'accompagne aussi de l'éloignement du citoyen. Donc, l'agriculture urbaine a un rôle économique, certes, mais elle accomplit d'autres fonctions aussi importantes que la fourniture des produits alimentaires aux citoyens. « *Ces fonctions non directement alimentaires se constatent dans la diversité des formes de l'agriculture urbaine* » (Donadieu, 2001).

Ces formes englobent l'agriculture rurale, l'élevage intensif, l'agriculture de plaisance et des jardins familiaux. Cette explication qui nous semble un peu juste pour mieux comprendre le concept de l'agriculture urbaine concorde avec celle d'André Fleury (2004) : c'est « *une agriculture intra- ou périurbaine nécessaire, d'une manière ou d'une autre, au fonctionnement de la ville, en termes d'approvisionnement alimentaire ou en termes de qualité environnementale* ».

¹⁷ Le terme *mazraa* (champs de céréale en Afrique du nord), désigne le jardin de plaisance en Arabie Saoudite.

Cette agriculture peut être classée, selon le même auteur, en quatre grandes catégories liées aux conditions économique et socioculturelle dans chaque cas :

- *Une agriculture de crise* qui concerne des jardins cultivés par les populations démunies et/ou exclues du marché de l'emploi.
- *Une agriculture de grands marchés* qui mobilise une production intensive à but commercial.
- *Une agriculture de territoire*, faite de la ceinture verte traditionnelle nourricière et qui a prouvé sa présence avec le développement socioéconomique : soit en inventant des *activités nouvelles, des biens et services ruraux de proximité*, soit en devenant une agriculture des grands marchés, mais qui peut être délocalisée sous la pression urbaine.
- *Une agriculture sociale*, c'est une « agriculture de loisir » (Van Oort, 1994), ou « *Hobby farming* », orientée parfois vers l'action sociale (pédagogie, réinsertion des exclus, etc.).

Il ressort que le concept d'agriculture urbaine est aussi évolutif, vue la diversité de ses formes et les fonctions multiples qu'elle est en mesure d'assurer au profit de la ville et des espaces périurbains. Tous les auteurs s'accordent sur les rôles économique et nourricier de l'agriculture urbaine. Mais ce que nous retenons en plus, c'est la dimension géographique de l'activité agricole et son intérêt pour le territoire de la ville et les populations urbaines.

En effet, l'agriculture urbaine contribue à résoudre certaines questions sociales et spatiales en jouant un rôle d'intégration (migration des ruraux, chômage endémique) et en participant aux processus urbains : « *L'agriculture urbaine est non seulement une activité économique dont la fonction est de produire des denrées alimentaires, mais aussi une composante spatiale valorisant le paysage urbain et le cadre de vie des citoyens* » (Donadieu, 2001).

II. L'AGRICULTURE URBAINE ET PERIURBAINE EN TUNISIE

Les causes de la périurbanisation sont en fait multiples (délocalisation des activités économiques, nouveaux modes d'habiter, littoralisation favorisée par l'amélioration des moyens de transport, etc.). Les conséquences géographiques sont presque partout les mêmes : un recul progressif de l'agriculture proche de la ville au profit des usages urbains. Toutefois, la régression de l'agriculture périurbaine qui s'est traditionnellement localisée dans et autour des centres urbains n'est pas synonyme de sa disparition totale. Au moment où certaines agricultures reculent ou se relocalisent dans des espaces plus stables, loin de l'influence urbaine, d'autres formes d'agricultures, bien que rattrapées par l'urbanisation, s'y maintiennent et distinguent encore aujourd'hui les espaces périurbains. La persistance de cette agriculture dépend aussi bien de ses fonctions culturelles, environnementales et paysagères, que de ses fonctions socio-économiques.

Les terres agricoles urbaines appartiennent à la tradition méditerranéenne, et l'agriculture urbaine est constitutive de ce fait urbain. Or, actuellement, l'espace rural et agricole est grignoté par la progression du bâti. Quant à l'espace périurbain, il se développe en symbiose avec l'urbanisation. On trouve une agriculture périurbaine qui présente de nombreux avantages, mis en avant par les acteurs locaux.

A- Adaptation des systèmes de production et diversification des cultures

Face à cet étalement urbain, les oléiculteurs des villes côtières se retrouvent dans l'obligation de diversifier leurs systèmes de production pour répondre à la demande de la ville d'une part, et, d'autre part, pour subvenir aux charges de leurs exploitations.

Les recompositions socio-spatiales sont doubles. D'une part, la culture traditionnelle de l'olivier et le maraîchage figurent en première ligne des pratiques culturelles marchandes et adaptées aux conditions climatiques et agronomiques du littoral. D'autre part, au fil de l'étalement urbain, les citoyens deviennent de plus en plus dépendants, pour les produits frais, des petites exploitations familiales et des oliveraies urbaines et périurbaines. En mobilisant une approche par système de production et par type d'exploitation, élargie à ses rapports aux espaces de proximité (Charlery de la Masselière, 2002), l'étude de l'agriculture urbaine et périurbaine du littoral tunisien nous a permis de saisir les différentes initiatives des oléiculteurs pour s'adapter aux mutations socio-spatiales et enfin comprendre les modes d'organisation et de résistance des oliveraies urbaines et périurbaines du littoral tunisien.

• *L'olivier et le maraîchage : une combinaison agricole réussie*

A cause de l'étalement urbain qui s'étend de la face de la mer jusqu'aux espaces périurbains, les vergers traditionnels « *sénias* » n'ont cessé de reculer et de subir les conséquences du grignotage foncier des terres agricoles. L'oléiculture traditionnelle reste dominante mais recule de plus en plus vers l'arrière-pays. La capacité d'adaptation de l'olivier aux conditions édaphiques et climatiques difficiles se traduit par le déplacement progressif des oliveraies sur des terrains accidentés, et sur les terres moyennement fertiles de l'arrière-pays.

Plusieurs travaux confirment l'existence d'une oléiculture accompagnée d'autres cultures de subsistance dans les espaces urbains et périurbains (Houimli, 2008 ; Rejeb, 2011 ; Lataoui, 2014). La combinaison de l'oléiculture et du maraîchage suit une logique d'adaptation et de restructuration des systèmes de production agricole traditionnels. Cette combinaison se révèle extrêmement pratique dans la mesure où elle n'épuise pas le sol, l'entretien n'accapare pas le temps des oléiculteurs pluriactifs et les produits sont faciles à écouler sur les marchés urbains. L'installation et la réhabilitation des Périmètres Publics Irrigués (PPI) a également permis d'augmenter le rendement des cultures intercalaires (nourricières ou fruitières). Pour autant, et en dépit de l'étalement urbain et de la concurrence foncière des terres agricoles, il n'a jamais été question pour la majorité des oléiculteurs de sacrifier la culture de l'olivier au profit des cultures maraîchères demandées régulièrement par les citoyens, restaurants, commerces et complexes touristiques.

En effet, le maraîchage dans les oliveraies du littoral oriental a largement évolué, tant du point de vue de l'outillage agricole que de la maîtrise de l'eau d'irrigation. On est ainsi passé progressivement d'une production essentiellement traditionnelle (olivier en monoculture) avec des moyens de production extrêmement limités à une production plus moderne et intensive dans certains endroits (olivier + maraîchage, olivier + céréaliculture, etc.). Grâce à l'installation des périmètres publics irrigués, les exploitants ont adapté leurs cultures et les systèmes de production pour répondre aux besoins des citoyens en produits frais (signe de qualité et de terroir) et pour subvenir aux frais des oliveraies. Cette association des cultures maraîchères, fourragères ou de la céréaliculture à l'oléiculture n'émane pas d'une démarche d'intensification, mais a un double objectif : assurer des revenus supplémentaires et faire bénéficier les oliviers en irriguant les autres cultures. Donc, sans perturber le fonctionnement des systèmes de cultures traditionnels, la coexistence des deux systèmes traditionnel et moderne répond à des impératifs économiques. De même, l'intégration de nouveaux systèmes de culture, pratique des cultures des primeurs, serriculture¹⁸, usages des intrants modernes de production (semences sélectionnées, engrais, pesticides, arrosage en goutte à goutte, etc.), a pour but d'assurer des revenus réguliers et échelonnés tout au long de l'année et de garantir

¹⁸ La serriculture désigne la culture des végétaux à l'intérieur des serres.

une autoconsommation. Mais ces cultures sont souvent sujettes à des risques aléatoires comme les maladies, le climat, et la demande du marché. Les exploitants cultivent, donc, leurs parcelles selon un plan de production qui dépend des conditions climatiques : ils s'organisent en libérant, au moment opportun, leurs parcelles occupées ou en jachère. Les cultures programmées, souvent, selon la demande des consommateurs urbains (pomme de terre, courges, piment, céleri, épinard, etc.), ne contribuent pas uniquement à la diversification des produits, mais permettent surtout d'anticiper les éventuels risques d'une mauvaise saison (alternance biologique de l'olivier et problèmes phytosanitaires) et d'enrichir le sol en matières organiques.

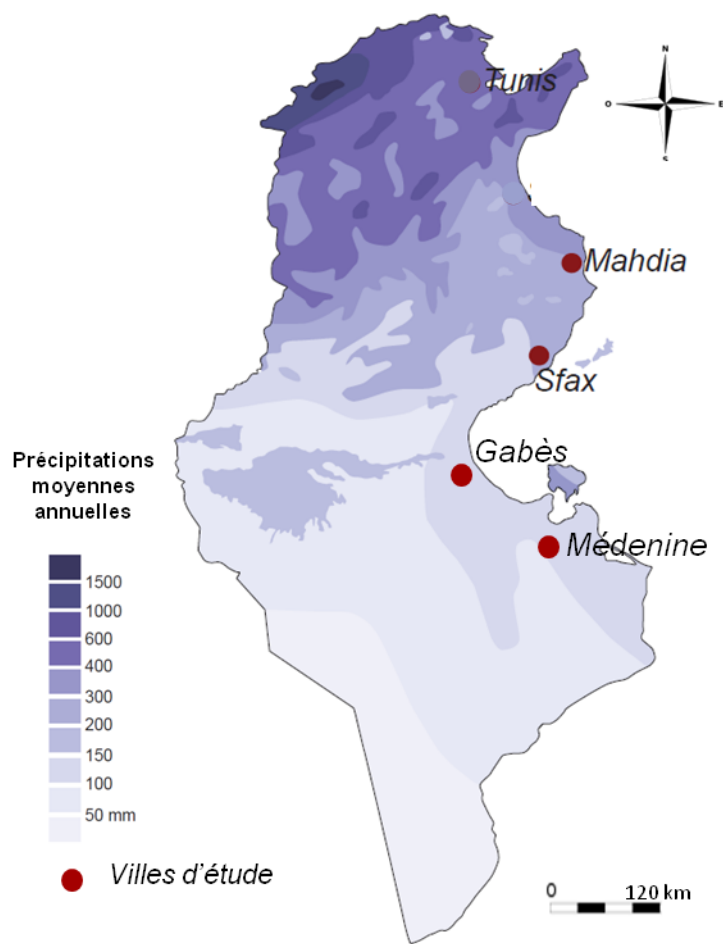
• *La gestion de l'eau*

L'accès à l'eau dans les PPI est géré par des associations d'agriculteurs qui gèrent eux-mêmes l'accès à tour de rôle. Les exploitants tentent d'optimiser la production en exploitant rationnellement le sol cultivable et l'accès à l'eau, car en de sécheresse, par exemple, le taux de salinité des eaux de puits augmente considérablement pour ne convenir qu'à l'arrosage de certaines cultures halophiles. Parallèlement, l'eau du barrage rationnée ne permet pas d'irriguer toutes les cultures. Les producteurs installent leur parcelle de façon à optimiser l'utilisation de l'eau ; les rigoles sont installées afin de permettre une bonne répartition de l'eau dans les parcelles et il est possible d'ouvrir ou de fermer tel canal en fonction des besoins. Le système de canaux d'irrigation est bien étudié pour gérer les différentes saisons.

Dans les oliveraies lointaines et dont l'irrigation dépend de la pluviométrie, l'arrosage se fait à la main. Pour les exploitants aisés, l'installation des motopompes permet l'irrigation des cultures par l'eau des puits. Mais, vu que la diversification des cultures est moins visible, la stratégie des oléiculteurs semble s'orienter plus vers l'oléiculture en tant que culture principale. Répondre aux besoins des consommateurs locaux en produits frais et en même temps à une logique productiviste semble être moins appropriée aux grandes oliveraies. Et ce, pour plusieurs raisons dont les principales sont l'éloignement, le vol des cultures, et les traitements phytosanitaires inadéquats avec certaines cultures Bio ou raisonnées. De plus ce sont des cultures, requérantes en main-d'œuvre et en intrants, surtout quand il s'agit des grandes superficies.

• *La monoculture de l'olivier, une pratique courante en absence d'eau*

Dans ce cas, la pluviométrie est un atout principal de la réussite des cultures pratiquées. En arrière-pays du littoral Sud, il est difficile d'introduire une seconde culture résistante à la sécheresse et au climat aride à cause du manque de pluviométrie (quantités moyenne annuelle dans le sud < 250 mm) (Carte 5). L'olivier est la seule culture, donc, qui peut s'adapter aux conditions géographiques et climatiques difficiles. Désormais, pour lutter contre le manque d'eau, les exploitants ont développé des systèmes et des ouvrages traditionnels. Ce sont des systèmes ingénieux de conservation des eaux et des sols (*meskat, sénias, jessour, majel, tabias* etc.), qui représentent un savoir-faire productif destiné à préserver les cultures et à minimiser les conséquences des conditions climatiques défavorables.



D'après les données de l'INM, Atlas de la Tunisie, Jaouachi, 2015

La pluviométrie est rare et le climat est aride sur la majorité du territoire national. Elle varie entre 100 et 350 mm dans les villes de la zone d'étude, ce qui fait que la culture de l'olivier est en majorité pluviale.

Carte 5 : La pluviométrie moyenne annuelle en Tunisie

• Les oasis urbaines et périurbaines

Sur le littoral sud, l'agriculture et les systèmes de production diffèrent. Le climat aride et le relief accidenté laissent moins la place à la phœniciculture¹⁹ et aux quelques oasis devenues plus vulnérables à l'étalement urbain. Les agriculteurs pratiquent de moins en moins les cultures associées. « *Les associations les plus fréquentes sont notamment les cultures maraîchères en intercalaire avec le henné surtout dans l'oasis de Chenini* » (Lasram, 1990).

La plupart des cultures sont conduites en régime pluvial et l'olivier reste la principale culture pérenne évoluant en situations urbaine et périurbaine comme dans l'arrière-pays. Dans les oasis, par exemple, le système de production est composé de trois étages : les cultures maraîchères ou fourragères (1^{er} étage) continuent à être pratiquées et associées à des arbres fruitiers comme le grenadier et l'olivier (formant le 2^e étage), et enfin le palmier dattier qui représente le troisième étage. Ce dernier étage remplit de multiples fonctions d'ombrage et de marquage foncier. Cette dynamique se poursuit jusqu'à nos jours, c'est-à-dire que les systèmes traditionnels sont repoussés toujours plus loin. Aujourd'hui, seuls les grenadiers et quelques

¹⁹ La phœniciculture est la culture du palmier dattier.

oliviers sont encore exploités de façon régulière dans les oasis. Ces deux cultures permettent de dégager une valeur ajoutée importante.

Par ailleurs, il est évident que, dans ces conditions climatiques très irrégulières, certaines cultures doivent se limiter aux zones les plus favorables. Les cultures fourragères annuelles (luzerne, sorgho, etc.), par exemple, semblent à leur place et on peut penser que la diversification fourragère se fait sur la base d'espèces résistantes aux conditions climatiques. L'intégration de ces cultures dans les assolements vise à promouvoir l'élevage.

• *L'agriculture et l'élevage urbain*

Sur le littoral, comme dans le reste du pays, l'élevage²⁰ (ovin, caprin, et volailles) est pratiqué dans les oliveraies et les exploitations familiales. Une proportion très importante de l'alimentation des animaux provient des végétations (olivier ou maraichage), des parcours non améliorés, des jachères et de la paille. Cela explique le choix de ce type de cultures intercalaires. L'élevage apparaît donc comme un sous-produit des cultures maraîchères, fourragères et légumineuses. Cet élevage se pratique le plus souvent en marge du système de culture ce qui le rend évidemment très sensible aux fluctuations climatiques.

En effet, dans le système de production traditionnel, les cultures maraîchères et fourragères restent dépendantes de l'entretien et des quantités d'eau de ruissellement reçues après chaque pluie. En même temps, les meilleures productions oléicoles sont obtenues dans les olivettes profitant d'une irrigation régulière, directement ou indirectement²¹. Il s'agit surtout des oliviers localisés dans les *senias* urbaines et périurbaines disposant d'un puits ou d'un accès à des périmètres irrigués.

Très présente dans les exploitations familiales, la pratique de plusieurs formes d'élevage (poules, lapins, ovins) a pour but de satisfaire l'autoconsommation, l'approvisionnement des espaces urbains et de subvenir aux frais de l'exploitation. Les produits sont vendus dans les marchés hebdomadaires, en vente directe sur les bords de la route, ou au sein même de l'exploitation.

Malgré le rejet de l'élevage urbain par plusieurs citoyens pour des problèmes de pollution et de nuisance, cette activité à petite échelle se développe de plus en plus et constitue une ressource économique importante pour les exploitants (autoconsommation et revenus supplémentaires) et pour l'espace urbain (approvisionnement en produits frais). L'existence de ce type d'élevage représente un facteur de résistance qui s'oppose à l'urbanisation.

Si on observe des signes satisfaisants d'un renouveau de l'agriculture urbaine et périurbaine, son avenir reste incertain devant une spéculation foncière massive et une consommation des ressources naturelles. Sur le littoral tunisien, ce phénomène est aggravé par la pression foncière soutenue par une concentration importante de la population (exode rural et agricole).

En même temps, on note une dégradation qualitative et quantitative de la production due à la mauvaise qualité de l'eau causée par l'abaissement des aquifères superficiels ponctionnés pour les besoins du milieu urbain et par les eaux usées, auquel s'ajoute le problème de la salinisation de l'eau qui met en danger les terres agricoles. Ceci pousse les oléiculteurs à changer la vocation de leurs terres et à les vendre par la suite, une pratique de plus en plus courante.

Le grignotage des terres agricoles autour des villes tunisiennes est souvent considéré par les chercheurs comme le principal handicap à gérer, aussi bien par le milieu urbain que périurbain. Dans les périphéries de Tunis, l'urbanisation se développe aux dépens des terres agricoles, l'exemple le plus significatif déjà évoqué est celui de la cité Ibn Khaldoun à Tunis,

²⁰ L'élevage est consacré en grande partie à l'autoconsommation (lait, œufs et viande surtout de volailles).

²¹ Indirectement puisque l'irrigation des cultures maraîchères conduites en intercalaire avec les oliviers profite à ces derniers sans que l'objectif de l'oléiculteur s'inscrive dans une stratégie d'intensification de l'olivier.

qui a été construite au courant des années 1970 et a détruit tout un vignoble situé à près d'un kilomètre au nord des portes de la médina de Tunis. À Mahdia, le projet Ben Ghayadha se réaliserait sur une *sebkha* et prévoit une zone de loisir et un parc d'attraction au bord de la mer, poussant ainsi l'habitat et toute l'infrastructure liée à s'installer autour et sur des terres oléicoles.

Le développement et l'évolution de l'agriculture urbaine et périurbaine dépend en grande partie des politiques publiques. « *L'intérêt pour l'agriculture urbaine s'est accru au cours des dix dernières années. Deux phénomènes expliquent en partie cette situation : la rapidité de la croissance urbaine, d'une part, le renouvellement des politiques publiques, d'autre part* » (Moustier, 2004).

La croissance des villes favorise l'émergence des secteurs marchands, du maraîchage, de l'élevage et de la production fruitière. En effet, « *l'urbanisation permet l'augmentation de la demande alimentaire, favorise la mobilité des produits et des informations, et modifie l'alimentation* » (Moustier, 2004). « *Beaucoup d'urbains contribuent à la modernisation de l'agriculture par la diffusion de matériel, de semences, de nouvelles techniques* » (Dubresson, 1999). Elle permet le développement d'un marché intérieur, autonome, d'abord régional, puis national. « *L'apparition d'une économie moderne à travers l'urbanisation passe dans une première étape par la création d'un système agricole et la création d'un lien territorial entre villes et campagnes* » (Alvergne, 2008).

Donc, cette urbanisation, consommatrice d'espace et responsable de la hausse des prix du foncier, est « *un facteur fort de rejet de l'agriculture* » (Doucouré, 2004). Plusieurs travaux insistent sur les fonctions de l'agriculture urbaine et périurbaine et les externalités qu'elle produit pour les urbains. Ces fonctions sont économiques (création d'un revenu, approvisionnement des villes), environnementales (maintien d'espaces verts, biodiversité) et sociales (aménagement de l'espace, intégration des migrants).

III. LA PLACE DE L'OLEICULTURE

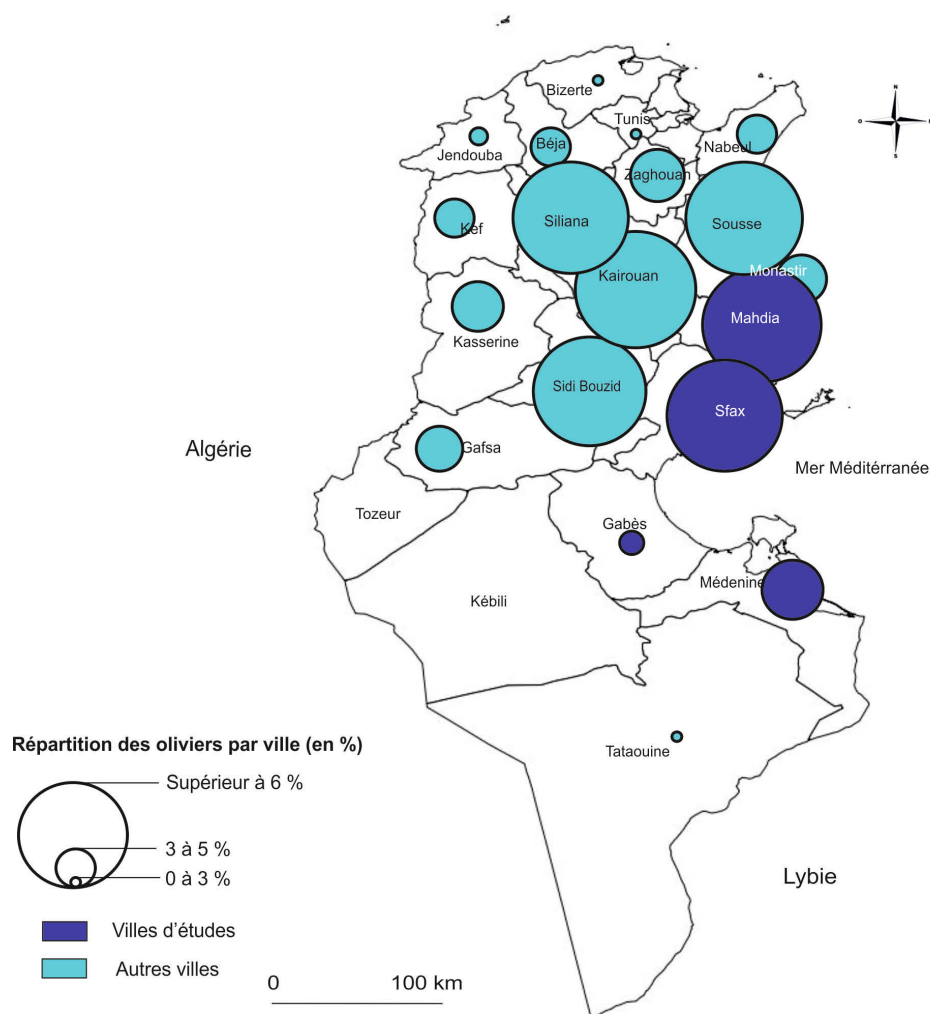
L'oléiculture est une culture spécifique du pourtour méditerranéen et importante dans la vie des Tunisiens. Elle représente, non seulement, une activité qui a marqué plusieurs civilisations, mais aussi un secteur dont l'histoire a été assez mouvementée.

L'oléiculture nord-africaine est largement dominée par le verger oléicole tunisien, avec 65 millions d'arbres et plus de 1,8 million d'hectares (FAO, 2015). La Tunisie présente notamment une vaste monoculture sur 800 000 ha de vergers rectilignes et de faible densité entre Sousse, Sfax et Médenine. Dans le Nord, les olivettes sont très dispersées mais plus denses avec une forte présence autour de Beja et du Kef.

L'olivieraie tunisienne est répartie sur environ un tiers des superficies cultivées dans le pays. Les plantations d'oliviers couvrent près de 1,8 million d'hectares dont 98 % en régime pluvial ce qui laisse ce secteur très dépendant des conditions climatiques. Les cultures en irrigué ne dépassent pas les 60 000 ha dont 3 500 en intensif pouvant atteindre une densité de plantation de 400 pieds/ha contre 100 pieds/ha en sec dans le nord, 40 pieds/ha dans le centre et 20 pieds/ha dans le sud du pays. Selon les statistiques du Ministère de l'agriculture en 2005/2006, les oliveraies sont réparties comme suit : 34,4 % dans le Nord, 52,7 % dans le Centre et 12,9 % dans le Sud (Carte 6). Dans l'ensemble, l'olivieraie occupe une place comparable aux superficies céréalières. En 1994, la part de la production oléicole était évaluée

à 11,9 % contre 6,4 % pour les céréales. En 2010, ces taux ont été respectivement de 8,8 % et 16,8 % (DGPA, 2012)²².

Les oliviers sont plantés le plus souvent en monoculture et quelquefois en intercalaire avec d'autres arbres fruitiers. Dans le centre du pays, les oliviers sont principalement situés sur des collines voisines de la zone littorale. Favorisée par une zone climatique douce, avec une pluviométrie moyenne, cette culture trouve son essor et se développe. Inversement, dans le Sud, elle est cultivée souvent sur des sols rocheux et caillouteux. Les oliviers en régime pluvial occupent des terres pauvres, marginales, menacées par l'érosion et la désertification. Ces conditions climatiques extrêmement aléatoires associées à l'alternance biologique de l'olivier entraînent une production fluctuante d'une année à l'autre.



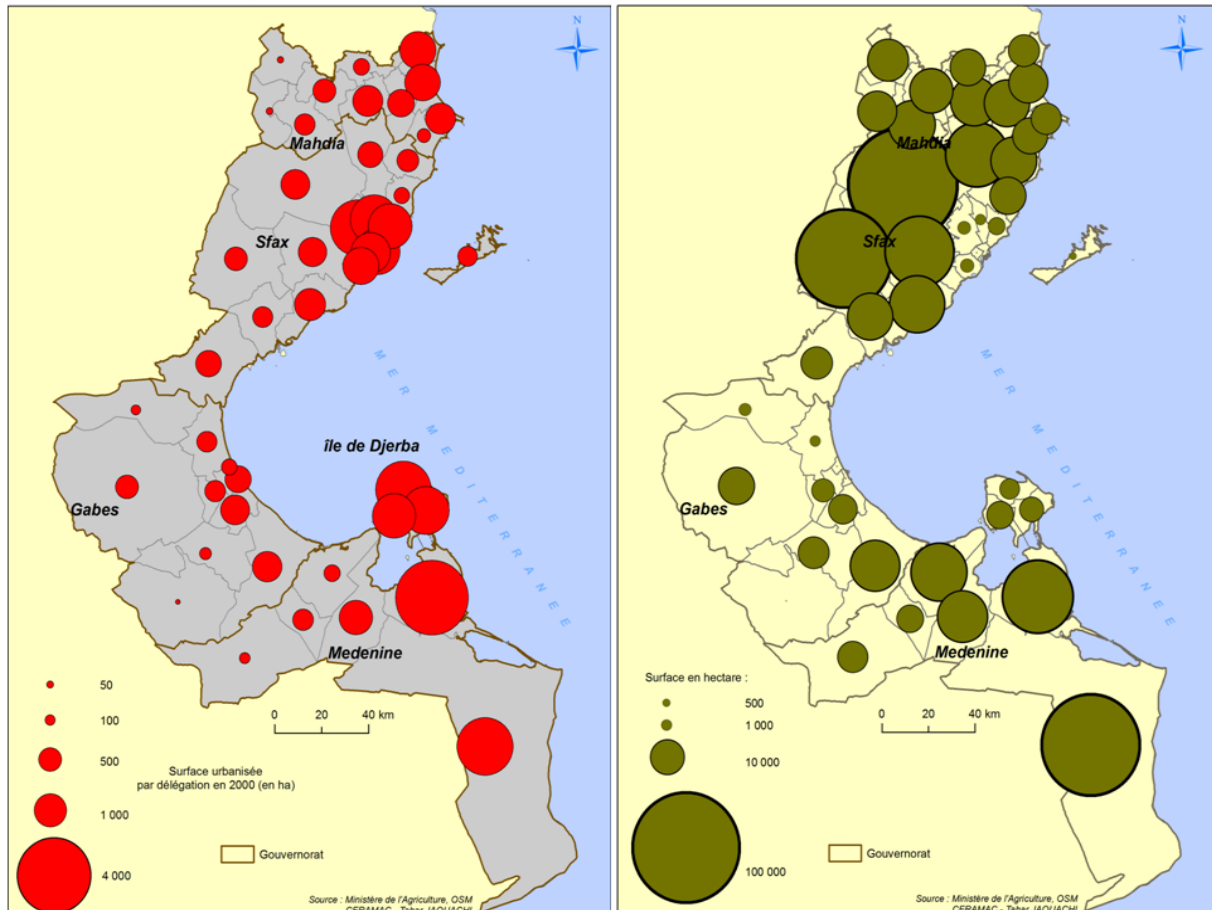
D'après les données de la DGPA, T. Jaouachi, 2015

L'oléiculture est la culture principale sur le littoral Centre-Sud Tunisien. Elle occupe la plupart des superficies agricoles soit 45 % des terres agricoles en 2012 (FAO, 2015). Souvent associé aux cultures maraîchères, l'olivier occupe la première place dans l'arboriculture fruitière suivi par l'amandier, le figuier et le poirier. La culture maraîchère est une pratique courante qui fait partie du paysage agraire du littoral. Cultivée dans des périmètres irrigués publics ou privés, l'oléiculture du littoral centre, est moins contrariée par le climat que celle du Sud, et elle contribue à 34 % de la production nationale.

Carte 6 : Densité d'oliviers (% des terres agricoles) par ville

²² DGPA : Direction Générale de la Production Agricole, une sous-direction du ministère de l'agriculture

Culture stratégique de la Tunisie, la demande extérieure en huile d'olive est en croissance continue. La concurrence des pays émergents associée aux exigences des marchés extérieurs (échanges commerciaux, engagements OMC, etc.) traduisent la relative flambée des prix. De plus, l'irrégularité des productions, l'instabilité des rendements, et l'étalement urbain sont autant des facteurs de déclin de l'activité en situations urbaine et périurbaine qui mettent en question l'avenir de l'oléiculture.



La répartition des superficies oléicoles et urbanisées est remarquable sur le cordon oriental de la Tunisie, expliquant ainsi les différentes tensions et interactions spatiales. En effet, l'inégalité dans la répartition résulte d'un découpage administratif de l'après indépendance qui favorisait le littoral sur d'autres régions intérieures. D'où une concurrence foncière qui met en danger les terres oléicoles.

Carte 7 : Répartition des surfaces urbanisées (à gauche) et des oliveraies dans la zone d'étude (à droite)

Très présent dans les villes, l'olivier acquiert plusieurs fonctions, y compris paysagères (arbre de décor dans les hôtels, sur les bords des routes, ou devant les maisons). Son nouveau statut en situations urbaine et périurbaine a intéressé plusieurs travaux et recherches (Jarrige 2003 ; Perrin, 2007a ; Pecqueur, 2007 ; Houimli, 2008 ; Moustier, 2008 ; Tafani, 2010, etc.). Du fait de sa valeur stratégique dans l'économie tunisienne et de son statut de patrimoine méditerranéen, l'étude des enjeux de l'olivier en situations urbaine et périurbaine sur le littoral Centre-Sud tunisien nous semble pertinente. Il faut noter là l'originalité de l'approche qui traduit en même temps la difficulté du sujet. En effet, « *tout espace de conflit se révèle d'une approche difficile* » (Honegger, 2010).

En plus, à la différence des autres cultures, l'olivier présente des particularités susceptibles de générer des questions scientifiques originales. Donc, l'étude de l'oléiculture nous semble un thème intéressant à explorer car :

- Il s'agit d'une culture ancestrale qui met en œuvre un savoir-faire traditionnel et une connaissance productive d'un espace marqué par des contraintes (climatiques, socioéconomiques et géographiques). Ce savoir-faire se traduit dans la gestion spatiale des oliveraies, les stratégies et les pratiques de l'oléiculteur.
- Malgré sa résistance aux conditions de culture difficiles, il s'agit d'une culture de plus en plus menacée par l'urbanisation et l'abandon. Les mutations et les dynamiques agri-urbaines mettent en danger la viabilité de l'olivier notamment en situations urbaine et périurbaine.
- Enfin, par sa valorisation (patrimonialisation), cette culture méditerranéenne est capable de dégager une « rente territoriale » et de protéger des espaces fragiles et marginalisés

Du fait de son importance sur le littoral urbanisé, l'olivier représente une source de conflit qui traduit une complexité liée à la diversité des facteurs en jeu (naturels, anthropiques, économiques, etc.). Le littoral, axe du tourisme balnéaire et de production oléicole (60 % de la production nationale) est un bel exemple de cette ambiguïté (Carte 7²³). Ses caractéristiques représentent un terrain privilégié pour saisir les interrelations entre les terres de l'olivier et l'étalement urbain.

Conclusion

Même si l'agriculture urbaine et périurbaine, et notamment l'oléiculture, continue à occuper une place fondamentale sur le littoral tunisien, on observe plusieurs pratiques d'adaptation au nouveau contexte urbain. La multifonctionnalité des oliveraies représente une des plus importantes au sein des exploitations urbaines et périurbaines du littoral tunisien. Il s'agit d'un développement du maraîchage au sein des petites exploitations et des oliveraies familiales. En effet, face à l'expansion démographique et au développement touristique, l'association de l'olivier à des cultures intercalaires (fourragères et maraîchères), et parfois à un petit élevage domestique, n'aboutit pas à la constitution d'une filière spécialisée, mais répond à une demande urbaine accrue en produits frais.

Bien que naissant d'initiatives individuelles ponctuelles, les adaptations des systèmes de production agricole dans les oliveraies urbaines et périurbaines attirent de plus en plus les acteurs locaux et retrouvent un succès et un regain d'intérêt. Dès lors, la multifonctionnalité et la pluriactivité des exploitants forment une logique d'adaptation aux fortes mutations et aux recompositions territoriales, qui révèle une certaine résistance de l'oléiculture littorale à l'urbanisation d'une manière générale. L'intégration paysagère des pratiques et des activités agricoles dans le paysage urbain caractérisera la singularité de l'agriculture urbaine et périurbaine tunisienne de demain.

Basée sur des liens socioculturels et économiques, cette logique est à l'origine d'avantages concurrentiels inédits pour les exploitants en difficulté. Donc, la réflexion paysagère et environnementale pourrait représenter un élément essentiel de la performance territoriale de l'olivier.

²³ Jaouachi, 2015, *Les enjeux de l'oléiculture urbaine et périurbaine*, Regroupement du collège doctoral de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), « Patrimoine dans le pourtour méditerranéen, Sousse, juin 2015.

Chapitre 3

Hypothèses et méthodologie de travail

I. DES HYPOTHESES QUI CROISENT TERRITOIRE, FILIERES ET NOUVELLES VALEURS DE L'OLIVIER

Pour bien mener ce travail, il faudra vérifier que la permanence de l'oléiculture – malgré sa régression spatiale du fait de l'urbanisation – est liée à plusieurs facteurs : politiques publiques, rentabilité des systèmes de production traditionnels, pratiques et stratégies des exploitants...

Au-delà de la logique productiviste, l'oléiculture montre un nouveau moyen de résistance et adopte une autre fonction paysagère. En effet, le regain d'intérêt vis-à-vis de l'olivier comme arbre de décor en situations urbaine et périurbaine, le retour des citadins dans les espaces ruraux, la valeur patrimoniale des oliveraies et le rapport affectif chez certains exploitants lui procurent une deuxième fonction et une valeur paysagère capable de protéger cette culture et de dégager une rente territoriale aux oléiculteurs.

Nous souhaitons, donc, valider ces deux hypothèses qui nous permettront en même temps d'analyser la viabilité de l'olivier et de tirer des conclusions sur les enjeux de l'olivier en situations urbaine et périurbaines. Ainsi, de par leur multifonctionnalité, ces oliveraies, orientées souvent vers la ville pour nourrir les citadins, conservent-elles ce rôle nourricier ? Ce rôle est-il suffisant pour mettre fin au recul des terres oléicoles ? Ou bien développent-elles de nouvelles fonctions capables de les protéger de l'étalement urbain ? La valorisation du paysage de l'olivier ou la mise en patrimoine, une stratégie réussie dans les pays occidentaux, trouvera-t-elle le même succès en Tunisie ?

La réponse à toutes ces questions nécessite la vérification des hypothèses suivantes.

1. *L'olivier, un arbre stratégique sous pression urbaine*

En Tunisie, même si le concept d'agriculture urbaine reste absent du vocabulaire agricole, des formes d'agriculture comme le maraîchage, l'élevage et l'arboriculture (agrumiculture et oléiculture) existent depuis toujours et se développent jusqu'aux portes des villes. Toutefois, on se rend compte que les jardins maraîchers et les vergers urbains et périurbains, considérés parfois comme patrimoine végétal à protéger et à conserver, sont désormais sous la menace de l'étalement incontrôlé de l'urbanisation. C'est le cas des oliveraies du littoral tunisien, un terrain significatif pour l'étude de la menace urbaine sur les oliveraies. Il s'agit, en fait, d'un territoire d'antiques civilisations urbaines, qui a intégré régulièrement des pratiques et des stratégies variées pour nourrir les concentrations croissantes de population.

Ce territoire réunissait à la fois une agriculture extensive et intensive, confrontées régulièrement à une pression urbaine de plus en plus forte. Cependant, la menace urbaine s'intensifie par des usages urbains et touristiques, suivie par un mouvement de recul irréversible des oliveraies vers l'arrière-pays.

2. La nouvelle valeur de l'olivier, une stratégie d'adaptation en situations urbaine et périurbaine

Il faudra vérifier que la persistance de l'oléiculture littorale, malgré sa régression spatiale, est liée non seulement à la valeur culturelle de l'olivier comme arbre ancestral et symbolique du Tunisien, mais aussi au rôle stratégique de cette culture dans l'économie du pays, et surtout à la rentabilité des systèmes de production traditionnels et aux tendances patrimoniales qui caractérisent les stratégies des oléiculteurs.

Parallèlement, les systèmes agricoles présentent un niveau d'adaptation à la pression urbaine variable selon la variété sélectionnée et le type des cultures envisagées : cultures saisonnières (maraîchage) ou cultures pérennes (arboriculture fruitière, olivier, etc.). Par ailleurs, la résistance de l'oléiculture est liée généralement à la multifonctionnalité de l'agriculture et à la pluriactivité des exploitants. C'est « *une politique publique qui fait de l'agriculture une activité tournée vers les marchés urbains de proximité* » (Fleury, 2004).

Ainsi, les exploitants pluriactifs réinvestissent les revenus de l'activité secondaire dans la culture principale et ainsi de suite. Cette stratégie leur permet de s'autofinancer et de subvenir à certaines charges en cas de mauvaises récoltes ou de rembourser des crédits bancaires.

Donc, l'interaction entre le développement touristique et les oliveraies revêt des intensités variables qui s'expliquent notamment par le changement du paysage, une menace pour la durabilité culturelle et patrimoniale de l'olivier et un danger pour son développement sur un littoral très convoité par le tourisme balnéaire.

En revanche, ce tourisme, produit et producteur de mondialisation, constitue une ressource territoriale susceptible de garantir un développement touristique et économique compétitifs. La valorisation du paysage de l'olivier, par exemple, pourrait avoir des retombées économiques importantes, non seulement, pour les oléiculteurs dont les produits de terroir et les services proposés permettent de tirer profit d'une « *rente de qualité territoriale* » (Mollard *et al.*, 2005), c'est-à-dire « *combinant la qualité intrinsèque du produit et son ancrage en un lieu spécifique avec son histoire et ses savoir-faire* » (Pecqueur *et al.*, 1998), mais aussi pour les opérateurs touristiques dont la diversification de l'offre (tourisme balnéaire) pourrait attirer une nouvelle clientèle.

II. METHODOLOGIE

Pour conduire cette recherche, qui entend analyser les effets de l'urbanisation sur l'oléiculture littorale, les modalités de l'organisation territoriale des espaces et de leurs recompositions, ainsi qu'une bonne connaissance des différentes dynamiques agri-urbaines à l'œuvre, constituaient un préalable nécessaire.

L'analyse du fonctionnement biologique (le climat et les ressources) et social (les acteurs avec leur environnement) sur les terres oléicoles et sur les paysages de l'olivier, se base sur des recherches bibliographiques et des acquis des programmes de recherches menés dans le territoire d'étude (rapports, statistiques, etc.). Les données collectées sur le terrain (entretiens semi-directifs) permettent d'aborder, d'une part, les grandes lignes historiques du processus de peuplement, les principales mutations socioéconomiques, les modes de gestion de l'espace et d'usage des ressources naturelles et, d'autre part, de caractériser les aspects socioéconomiques et agronomiques afin d'analyser les stratégies d'occupation spatiale.

Les résultats, ainsi définis et retenus, seront étudiés d'une manière plus approfondie, selon l'intérêt porté à leurs caractéristiques socioéconomiques et biophysiques dans le contexte de l'urbanisation. Associé à une étude cartographique (via des logiciels QGIS et ArcGis) et une analyse de l'évolution spatio-temporelle des changements et des transformations, l'analyse de

la relation entre ces différents critères socioéconomiques et biophysiques, servira également à juger la viabilité de l'oléiculture selon différentes spécificités (oléiculture familiale, nourricière, marchande ou commerciale).

- **Contraintes et difficultés rencontrées**

Malgré la difficulté de se procurer de telles données (plans d'aménagements, occupation des sols, cartes, etc.), l'indisponibilité des missions aériennes de cartographie (la dernière mission date de 1964) ou de photographies aériennes, associée à la situation politique de la Tunisie durant ces dernières années, j'ai pu me servir de quelques données anciennes, certes, mais utiles pour avoir une idée de l'historique de l'occupation du sol de la zone.

La phase ultime de l'étude tiendra compte des différentes contraintes relatives à chacun des fonctionnements socioéconomiques et biophysiques pour déboucher sur la compréhension des processus d'étalement spatial et l'état de dégradation des terres (systèmes de production, changement de cultures, variétés, etc.). Ainsi, toutes les données, qu'elles soient directement perceptibles sur le terrain ou déduites à partir des analyses bibliographiques, ou cartographiques participeront à l'examen de nos hypothèses.

A. Une grille de lecture des conflits urbanisation/nature

Les méthodologies mises en œuvre font appel aux techniques classiques de recueil et d'analyse des données (Gumuchian et Marois, 2000). Répondre aux questions : quelle est la situation antérieure des oliveraies ? ; quels changements et dans quelles conditions ? ; quels sont les facteurs entraînant ces mutations et ces dynamiques agri-urbaines ?, est un préalable.

En effet, face à un espace en changement permanent et continu, la question qui se pose est l'inscription temporelle des travaux. « *Dans quels systèmes de référence spatio-temporel faut-il analyser les durées, les rythmes, les périodisations et leurs représentations sociales ?* » (Bertrand, 2002). Le suivi de l'évolution des dynamiques et des mutations spatiales nécessite une vigilance et une attitude de veille : « *Des éléments bougent, des mutations se préparent, des évolutions s'amplifient ou au contraire s'atténuent. Etre attentifs à ces frémissements, les suivre dans leur durée, les estimer à défaut de les mesurer, c'est questionner à la fois les conflits engendrés au sein des rapports homme/nature et un futur possible qui sans cesse se décompose et se recompose* » (Arrus, 2002).

Paradoxalement, les études et les travaux sur ce sujet, en Tunisie sont peu nombreux et les sources très éparées, voire inexistantes. L'impact de l'urbanisation et/ou du développement économique et touristique semblait un sujet difficile à aborder par les politiques publiques.

Cette difficulté et indisponibilité des données explique les choix méthodologiques effectués. L'étude des différentes pratiques et techniques (systèmes de production, choix des cultures, savoir-faire traditionnel, etc.), des valeurs dans leurs implications spatiales, nécessite une approche à la fois systémique et prospective. Il est donc essentiel de faire appel à des échelles temporelles différentes, dans le but de faire apparaître les besoins et leur utilité à différentes périodes.

Dans les recherches sur l'urbanisation, c'est donc à travers l'étude des différents modes d'étalement s'exerçant sur l'espace que les conflits sociaux et spatiaux sont mis en évidence. La prise en compte simultanément des aspects spatiaux, temporels et qualitatifs permet d'y parvenir. En même temps est menée une réflexion sur les affectations de l'espace et leurs rapports avec l'oléiculture, soit en termes de modes de gestion (gouvernance et politiques publiques), soit en termes de liens avec les autres secteurs (industrie, tourisme, etc.).

A partir de l'étude de la situation de l'oléiculture, de l'analyse des conflits passés et actuels, de la connaissance des différents développements dans leur contingence spatio-

temporelle, il est alors possible de dégager certains points autour des enjeux de la filière oléicole. Le changement des paysages, compris comme une forme de transformation spatiale, constitue l'interface de compréhension des évolutions. Leurs mutations et leurs dynamiques sont appréhendées comme des signifiants du rapport de l'homme avec son milieu, des relations des sociétés avec l'environnement.

L'écueil pourrait être de voir des conflits partout. Or, l'espace urbain est considéré comme un élément de coexistence, et pas seulement comme un élément qui renvoie à des situations de conflits ou de tensions.

Partant de la constatation que l'environnement est un champ scientifique transversal, une approche géographique peut être mise en œuvre en combinant trois éclairages privilégiés qui permettent de rendre compte des structures, des fonctionnements et des dynamiques spatio-temporelles des terres agricoles, mais aussi dans leurs implications naturelles, sociales et spatiales. Le premier éclairage s'attache à analyser le milieu naturel et anthropisé en termes de formes, de structures (structuration et adaptation selon les besoins des acteurs), et de fonctionnement. Le second s'opère par le paysage dans lequel se rejoignent, comme nous le verrons, le matériel et l'idéal, le culturel et la symbolique de l'olivier, ce qui constitue une interface privilégiée entre les terres oléicoles et l'aménagement. Le troisième, enfin, se focalise sur le territoire « – *en tant que double interface entre environnement et paysage – et la société – information, organisation, valorisation, aménagement, représentations...* » (Di Méo, 1990). La valorisation du territoire de l'olivier s'inscrit dans cette logique.

B. Une analyse interdisciplinaire

L'interdisciplinarité consiste à traiter un sujet défini et de l'étudier sous différents angles, échanger les méthodes, les principes, et les connaissances autour de ce sujet. Elle met en place un dialogue et des échanges entre les disciplines. L'interdisciplinarité est à la fois conçue comme une abolition, un dépassement des clivages entre disciplines et comme un développement des interactions entre les sciences. « *Un géographe est déjà habitué à croiser plusieurs disciplines, puisque la compréhension du fonctionnement d'un espace fait appel d'emblée à de nombreux facteurs (physiques, historiques, sociologiques, culturels, politiques, économiques, écologiques, ...)* » (Partoune, 1998).

Dans ce contexte, l'étude des relations Homme-Nature « *met à mal (...) la nature à l'épreuve des sciences sociales* » (Kalaora, 1998). Il est donc, essentiel de repenser les rapports de la société avec son milieu pour comprendre le rapport de l'homme avec sa nature.

Mais, du fait de la complexité du rapport qu'entretient la société avec son milieu, des effets inattendus et nombreux en résultent et il est nécessaire « *d'inscrire l'humain dans un ensemble plus large, l'environnement, les écosystèmes. Cela implique la nécessité inlassable d'explorer des notions telles que société, espace, nature, patrimoine, paysage, dans une démarche d'ordre épistémologique* » (Honegger, 2008).

Le cadre d'une telle recherche est celui de l'interdisciplinarité, seule garante de regards croisés et pluriels (Figure 1). L'enjeu est de mieux comprendre les imbrications des thématiques et des échelles (spatiales, temporelles, organisationnelles) des différentes mutations.

Les données collectées ont concerné l'histoire de l'aménagement territorial, l'occupation et la gestion de l'espace (stratégies, pratiques, usage des ressources naturelles), les caractéristiques climatiques et socioéconomiques, et les politiques publiques (stratégies de préservation des terres oléicoles, subventions, plans de développement, etc.).

C. La comparaison

La diversité des situations liées à l'utilisation et à la gestion de l'espace oléicole – diversité que l'on cherche précisément à montrer – suppose une méthodologie basée sur la comparaison de situations. Cela implique au préalable la réponse à certaines questions : Que veut-on comparer ? Comment peut-on comparer ?

Selon Hugues Lamarche, la comparaison semble possible lorsque l'on se situe au sein d'un même objet de recherche et que l'on se place dans l'étude des différentes formes de cet objet. Les investigations simultanées sur plusieurs terrains (Mahdia, Sfax, Gabès et Médenine) ont permis de relever plusieurs différences selon les périodes et selon les lieux. Au-delà de la mise en évidence de l'existence des rapports d'usage et d'abus des ressources naturelles par l'homme, d'autres catégories de conflits ont pu être déterminées : les conflits sectoriels (compétitivité de l'oléiculture, fluctuation des rendements dus aux conditions climatiques, mondialisation, etc.) et les conflits territoriaux définis par l'attachement de certains exploitants à leurs patrimoines mais contrariés par l'étalement des espaces urbains.

Ce type d'approche permet d'apporter des connaissances nouvelles sur la nature de l'évolution des espaces, l'implication des pouvoirs publics dans les démarches de développement durable, les attentes des acteurs locaux pour faire face à ce phénomène d'urbanisation et, enfin, de rechercher une solution en matière de gestion raisonnée et participative des espaces fragiles et de leur rôle dans la minimisation des conséquences.

D. L'iconographie, un outil d'analyse

Dans la même approche comparative, l'iconographie peut constituer un outil très utile dans l'étude des mutations territoriales et des dynamiques agri-urbaines sur le littoral tunisien. L'iconographie est une méthode qui traite et compare les images anciennes et récentes dans le but de déceler des différences ou des changements de paysages à travers le temps. Cette méthode « *semble, dans ses différentes acceptions (photographie, dessin, carte...), s'imposer dans les démarches participatives autour des projets de territoire. Largement construite pour impulser et renouveler le débat sur les projets locaux, elle tend aussi à produire du consensus entre les différents acteurs territoriaux*²⁴ ».

L'iconographie du paysage tient compte des modes d'observation de la nature du paysage et de sa représentation. « *Le paysage est l'expérience sensible du monde visible, acquise à travers les perceptions par l'intermédiaire de la vision. Il peut être décrit par des mots ; certains écrivains sont devenus maîtres en la matière, mais du fait de sa nature, les formes plus directes et efficaces d'observation, de connaissance et de représentation sont celles qu'on exprime par des images et, plus en général, avec des formes* » (Cauquelin, 2000).

L'analyse des images de paysage permet de comprendre l'espace et de penser la production d'espace. Cette analyse des images représente un complément aux informations apportées par les cartes. La photographie peut être dans ce cas un outil d'observation qui permet d'étudier les transformations des paysages et de les analyser. « *L'image sert à illustrer et son intérêt scientifique concerne aussi bien l'histoire, la géographie, l'agronomie et l'écologie. Sans image il n'y a pas de mise à distance possible par le regard* » (Donadieu et Périgord, 2005).

²⁴ Journées d'étude ENITA de Clermont-Ferrand : vers les paysages de demain, outils iconographiques et ressources territoriales, des représentations à la valorisation, 2006

E. Une analyse systémique

La systémique est la discipline qui regroupe les démarches théoriques, pratiques et méthodologiques, relatives à l'étude de ce qui est reconnu comme trop complexe pour pouvoir être abordé de façon réductionniste, et qui pose des problèmes de frontières, de relations internes et externes, de structure, de lois ou de propriétés émergentes caractérisant le système comme tel, ou des problèmes de mode d'observation, de représentation, de modélisation ou de simulation d'une totalité complexe. « Elle repose sur l'appréhension concrète d'un certain nombre de concepts tels que : système, interaction, rétroaction, régulation, organisation, finalité, vision globale, évolution, etc. Elle prend forme dans le processus de modélisation, lequel utilise largement le langage graphique et va de l'élaboration de modèles qualitatifs, en forme de "cartes", à la construction de modèles dynamiques et quantifiés, opérables sur ordinateur et débouchant sur la simulation » (Donadieu et al., 2002).

Etudier la relation de l'homme avec son milieu reflète l'intérêt et l'importance de la valeur des ressources naturelles dans les projets d'aménagement et de planification territoriale. La prise en compte des facteurs et des contraintes naturelles est considérable, non seulement, dans les projets de développement, mais aussi dans l'analyse du système de l'olivier (forces/faiblesses, avantages/contraintes, acteurs, politiques publiques, circuits commerciaux, etc.). « Cette approche doit permettre une gestion raisonnée du milieu dans lequel se développe le groupe social » (Honegger, 2008).

Pour cela, il est essentiel d'étudier les conséquences et les impacts des projets de développement local et territorial sur l'oléiculture, ainsi que le système de l'olivier ; l'approche ne pouvant être que systémique, fondée sur l'analyse du rapport homme/espace.

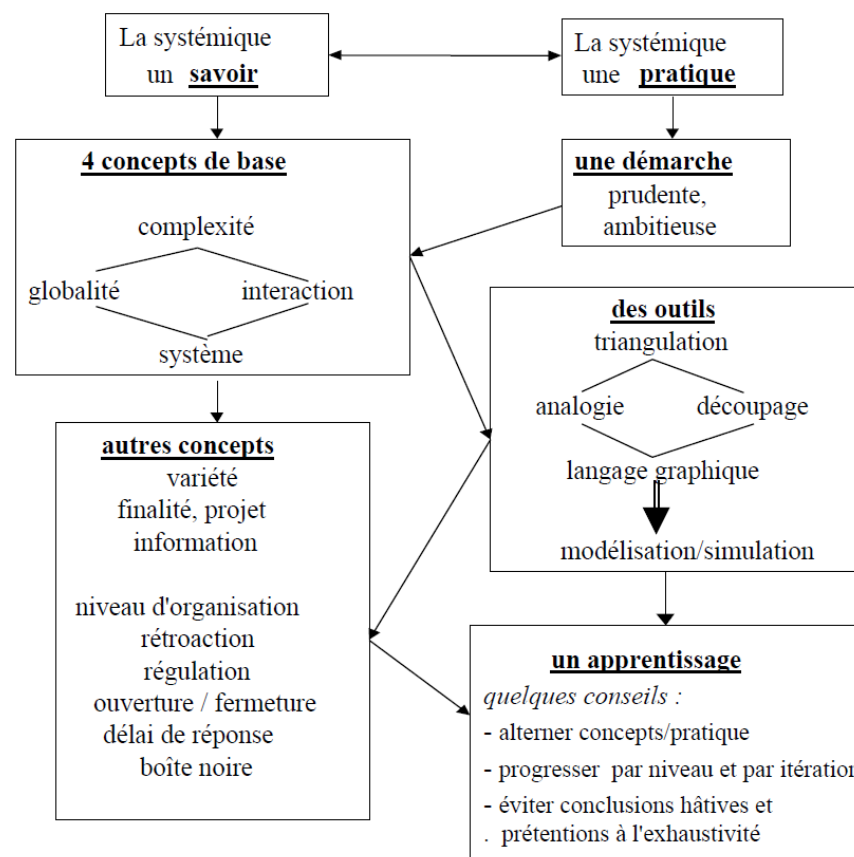
Cette analyse, apparue en 1950 aux Etats-Unis, puis en France à partir des années 1975 (De Rosnay, 1975 ; Le Moigne, 1977 ; Morin, 1990), fait référence à l'étude des systèmes. Elle « tire ses fondements de quatre concepts fondamentaux d'interaction, de globalité, d'organisation et de complexité » (Durand, 2004).

Par ailleurs, un système est « l'ensemble d'éléments qui sont reliés et co-existants » (Lussault, 2003). Il englobe les interactions au sein de la filière oléicole mais aussi son interaction avec le milieu extérieur. Un système est défini par trois aspects :

- L'aspect structurel ; il vise à décrire la structure du système, l'agencement de ses constituants ; les limites séparant le système de son milieu ou de son environnement ; les relations et les échanges ; les règles et les normes permettant son fonctionnement.
- L'aspect fonctionnel ; il vise à répondre aux questions : que fait le système dans son environnement ? A quoi sert-il pour les centres de décision et les flux, etc. « Des entrées et des sorties (inputs et outputs) matérialisent les rapports de ce système avec son environnement » (Durand, 2004). D'où l'existence des systèmes fermés et d'autres plus ou moins ouverts, qui présentent certains transferts et échanges avec l'environnement (informations, matière premières, etc.) permettant son organisation et son autonomie.
- L'aspect historique (ou dynamique) lié à la nature et l'histoire évolutive du système. Seul l'historique du système permet de comprendre certains des aspects de son fonctionnement.

Cette analyse systémique se représente à la fois comme un outil pratique d'appréhension et une vision générale de ces systèmes. L'analyse de certains systèmes naturels ou sociaux joue un rôle important dans l'évolution des perceptions de la société notamment du point de vue de la conscience écologique. Du point de vue systémique, l'analyse favorise une diffusion de certains concepts constitutifs :

- De globalité où les écologistes considèrent que les problèmes rencontrés résultent d'un comportement propre et non d'un cumul d'éléments.
- De système : « *c'est un ensemble d'éléments en interaction dynamique, organisé en fonction d'un but* » (De Rosnay, 2002).
- D'interactions où les liens entre les faits constatés sont considérés comme des interactions et non des impacts ou des répercussions. Ce concept complète celui de globalité car il s'intéresse à la complexité de la relation entre les différents composants du système ; une relation caractérisée souvent par un rapport d'influence ou d'échange portant aussi bien sur des flux de matière, d'énergie, d'information.
- De complexité ; ce concept renvoie à toutes les difficultés de compréhension (flou, incertain, imprévisible, ambiguë, aléatoire) posées par l'appréhension d'une réalité.



Source : Donnadiou G. et al., 2002

Figure 3 : Graphe de synthèse de la logique systémique

L'analyse de ce système est une étude de causalité géographique et diachronique. La structure et les liens réciproques conduisent à parler de système causal. Le thème de l'impact de l'urbanisation sur les oliveraies rentre bien dans ce lexique, et l'approche systémique peut être une démarche explicative.

Soulignons que le système, à la fois hypothèse et principe organisateur, permet de prendre en compte l'importance des échelles de temps : mémoire, dynamiques, événement, etc. La systémique est donc une approche qui apparaît comme « *une étape dans la recherche des mécanismes géographiques* » (Guermond, 1984). Selon le même auteur, toute analyse

géographique est systémique, car elle insiste sur l'importance des interactions entre les différents éléments d'un système. Elle peut être aussi une méthode de compréhension ou de résolution de situations et de problèmes complexes. La vision systémique invite à la prise de conscience de la complexité de la démarche. Patrick Pigeon (2005) affirme qu'« *Il s'agit de représenter graphiquement les systèmes reconstitués, de préciser les interactions et leurs limites, comme de démontrer que tout risque revient à des arbitrages entre plusieurs types de risques* » (Pigeon, 2005). Les résultats attendus sont de trois ordres. En premier lieu, la contribution à l'identification des changements, des mutations et des menaces de l'oléiculture littorale. En second lieu, l'apport de connaissances pour une meilleure compréhension de l'organisation des espaces, de la gestion sociale des systèmes de productions et de leurs adaptations aux mutations territoriales. Et enfin, la structuration d'une base de données sur les questions d'occupation du sol, des zones d'évolution et de régression de l'oléiculture sur le littoral, permet de saisir les permanences et les changements.

Une approche interdisciplinaire et comparative est donc essentielle. Une enquête construite autour d'un questionnaire fermé, à destination d'oléiculteurs et des acteurs locaux, est le pivot de cette démarche.

L'analyse des formes d'utilisation de l'espace par l'agriculture fait partie d'une approche systémique. Ceci étant, pour aborder le sujet de la permanence ou non des systèmes de cultures, qu'il s'agisse des grandes oliveraies, des exploitations mixtes et de moyenne taille (*sénia*) ou des petites exploitations maraîchères. En effet, le rôle des systèmes de culture dans le fonctionnement des exploitations change selon l'usage et le type des cultures pratiquées. Son rôle se pérennise et contribue à l'organisation spatiale de l'oliveraie. La *tabia*²⁵, à titre d'exemple, est un ouvrage traditionnel, planté ou non, en front de mer ou dans les oliveraies à proximité des espaces périurbains (Photo 1) ; il persiste comme un témoin sans équivoque de l'organisation paysagère, là où la mécanisation de l'agriculture n'a pas eu lieu et là où l'oléiculture traditionnelle et familiale est encore active, même dans les terres les plus pauvres, les plus fragiles et les plus exposées à la dégradation et à l'érosion.



Photo 1 : La *tabia* dans son double rôle : anti érosif (à gauche) et de délimitation (à droite)

²⁵ La *tabia* est un système de retenue des eaux de ruissellement en terrains plats et des plaines à pente légère (inférieur à 3 %). Elles sont construites en terres et formée d'une longue banquette principale en courbe de niveau, avec à chaque extrémité, une banquette latérale.

L'objectif est d'avoir différentes visions et d'obtenir des précisions utiles pour la validation des informations recueillies. La reprise des différents changements, associée à une analyse synchronique et diachronique de la succession des divers systèmes de production et de culture, des rapports avec l'activité agricole ou plus généralement avec le milieu environnant reflète une adaptation au milieu et surtout aux conditions géographiques et climatiques. Ces informations permettent, en particulier, de retracer et de dater les évolutions spatiotemporelles.

La mise en évidence d'éventuelles recompositions territoriales ou encore de décalages dans les décisions politiques fait partie d'une analyse croisée, et suscite un suivi de la planification territoriale.

F. Les enquêtes de terrain

Au vu de notre objectif d'évaluer les enjeux de l'oléiculture littorale en situations urbaine et périurbaine, il est essentiel dans un premier temps, de définir l'échelle de réflexion et d'enquête qui faisait sens au regard de nos questionnements. Si les choix opérés jusqu'à présent s'étaient imposés au regard des dynamiques agri-urbaines et des recompositions territoriales à l'œuvre, le passage à l'enquête nécessitait de s'interroger sur les périmètres pertinents au regard de nos attentes. Dès lors, nous avons choisi de privilégier les zones de production oléicole les plus importantes.

Une première partie de l'enquête avait donc vocation à revenir sur la situation de l'exploitation (taille du ménage, main-d'œuvre, date d'acquisition, superficie, projets futurs, liens sociaux, etc.), suivie d'une réflexion sur la situation de l'oléiculture et les transformations spatiotemporelles, enfin le rôle des politiques publiques dans le développement ou non du secteur oléicole. Dès lors, notre choix s'est porté sur quatre villes oléicoles : Mahdia, Sfax, Gabès et Médenine, du bord de la mer jusqu'à quinze kilomètres à l'intérieur du pays.

Deux grilles d'entretiens ont été élaborées pour la collecte des données sociodémographiques et agro-économiques. Les entretiens comprennent plusieurs volets thématiques (cf. Annexe 1).

- Une première grille d'entretiens, destinée aux organismes et aux institutions, comprend deux volets : le premier correspond à la collecte des informations concernant l'histoire et la dynamique des espaces (références géo-administratives, informations sur l'exploitation, organisation sociale et foncière locale et histoire locale) ; le deuxième correspond à l'identification des pratiques foncières et environnementales (foncier agraire, politiques publiques, protection de l'environnement, etc.).
- La deuxième grille, destinée aux oléiculteurs et aux agriculteurs, comprend quatre volets thématiques. Le premier correspond aux caractéristiques socioéconomiques et démographiques des ménages (références géo-administratives, mobilité, fonction sociale, etc.) ; le deuxième permet de recueillir les données de base concernant les paramètres structurels de l'exploitation (répartition des activités, pratiques agricoles, main-d'œuvre disponible et active, identification de l'activité principale et secondaire, etc.). Les deux autres volets s'attachent à identifier les éléments de stratégies et le rôle des politiques publiques, l'attachement des enfants aux terres, etc.

1. Déroulement des enquêtes

La ville de Gabès a constitué le premier des terrains que nous avons investigués, entre novembre et décembre 2013, notamment en raison de sa proximité (ville natale), mais aussi

de l'implication forte du chef de la Cellule Territoriale de Vulgarisation (CTV Mareth), qui nous a transmis des informations intéressantes sur les pratiques agricoles et les exploitants de la région et des communes avoisinantes.

Puis, c'est dans la ville de Médenine que nous avons poursuivi notre investigation, avec un temps plus long du fait du taux de réponse légèrement inférieur voire nul parfois (pas de suite de la part de certains acteurs qui ne se sont pas présentés). Il est essentiel de signaler que la plupart des entretiens ont eu lieu dans les oliveraies. Chaque entretien a duré entre trente et cinquante minutes.

La ville suivante était Sfax. Contrairement aux terrains précédents où les déplacements étaient difficiles et compliqués du fait de ma faible connaissance du terrain, les responsables de CRDA Sfax²⁶ – intéressés par ce sujet de recherche – ont accepté de m'accompagner et de me présenter aux exploitants de la région, ce qui a facilité la tâche.

En avril-mai 2014, nous avons entamé notre dernière campagne d'entretiens dans la ville de Mahdia. Cette dernière a été précédée par une sortie à Souassi en avril 2013, organisée par l'unité de recherche « Horticulture, Paysage, Environnement », et dirigée par M. Hichem REJEB, durant laquelle, il y a eu la découverte d'une partie de la région de Mahdia. Ce fut une occasion pour rencontrer des acteurs locaux, dont un grand exploitant et chef d'une huilerie bio spécialisée dans l'exportation d'huile à l'étranger.

2. Des entretiens auprès des différents acteurs

• Les oléiculteurs : une source d'information essentielle

Établir une batterie de questions à poser aux oléiculteurs doit faciliter le recueil d'un maximum d'informations. Il s'agit de la réalisation d'entretiens semi-directifs ayant pour objectif la collecte d'informations précises, nécessaires et utiles pour la compréhension des conditions de fonctionnement actuelles et futures des exploitations agricoles des principales régions littorales.

Cela passe par l'étude des dynamiques paysagères et spatiales et de leur évolution en expliquant la typologie des cultures pratiquées, leur organisation spatiale et leur adaptation ou non au contexte périurbain et urbain, donc aux atouts d'une proximité urbaine qui ne restera pas sans incidences sur le fonctionnement de l'activité agricole. Décortiquer les causes et les conséquences des contraintes urbaines nous permettra de comprendre comment les oléiculteurs font face pour permettre à leurs exploitations de tenir.

Le but de cette approche est de définir et de comprendre ce que représente l'activité oléicole pour l'exploitant, afin de mieux saisir les stratégies qui sous-tendent la dynamique des changements géographiques et spatiales et analyser les enjeux et la viabilité de l'olivier en situations urbaine et périurbaine. Donc, de savoir comment l'olivier se maintient ? Et comment il peut encore mieux résister, malgré les contraintes urbaines et territoriales.

La méthode utilisée dans ce cas permettra de montrer, à la fois, le savoir-faire agricole et l'impact de la décision individuelle ou collective dans la protection de l'espace agricole, la construction et la gestion du territoire périurbain tout en les croisant avec les résultats de l'observation afin de les vérifier.

Il s'agit en fait d'établir un protocole d'entretien, formé de questions essentiellement ouvertes, mené auprès d'un échantillon représentatif choisi selon les critères socioprofessionnels des personnes interrogées, la typologie de l'exploitation, sa localisation par rapport au monde rural, à la ville et à ce que nous supposons comme terres vulnérables (les terrains

²⁶ CRDA : Commissariat Régional de Développement Agricole

encore cultivés malgré leur enclavement par l'urbanisation). Il s'agit d'établir une certaine confiance et un bon rapport avec ces exploitants et acteurs du territoire pour pouvoir saisir le côté caché des stratégies individuelles et familiales qui sous-tendent, le plus souvent, toute l'ambiguïté du territoire agricole.

• Les acteurs publics : une source d'information complémentaire importante

Face à l'expansion démographique du littoral, à la naissance des constructions spontanées et marginales dans les frontières des espaces urbains, la connaissance des orientations publiques dans l'aménagement des espaces est indispensable pour avoir une idée des nouvelles zones urbanisables, des nouveaux projets mais aussi de leurs répercussions territoriales. Cet approfondissement, du point de vue de différents acteurs sur les futurs projets (zones d'habitat, zones industrielles ou touristiques, etc.), nous amène dès lors à les interroger sur leur mise en œuvre, le développement durable, la protection de terres agricoles, etc.).

Précisons que notre travail, ne visant pas à l'exhaustivité des points de vue sur la planification et ses impacts sur les espaces oléicoles, nous n'avons pas insisté lorsque notre requête restait sans réponse. D'une durée moyenne de quarante minutes, nos entretiens ont ensuite été soumis à une analyse statistique grâce au logiciel Sphinx.

Les principaux acteurs institutionnels sont représentés par :

- Le commissaire régional du Développement agricole.
- Le directeur adjoint de l'équipement et de l'habitat.
- Les chefs de service production végétal (CRDA).
- Les chargés d'études Urbanisme / Aménagement.
- L'adjoint du maire.
- Les chargés d'études (service foncier et territoire).
- Les techniciens agricoles.
- Les propriétaires d'huilerie.
- Etc.

L'analyse des documents officiels, administratifs, stratégiques et programmatiques (PAU, SDATN, Schémas directeurs, etc.) a aussi un intérêt considérable au regard des objectifs que nous nous étions fixés. D'abord, elle nous permettait de retracer l'évolution des mesures et des réglementations en vigueur, d'analyser finement, à plusieurs échelles, l'évolution de la gestion et de la planification urbaine et agricole sur le littoral. Ceci, afin d'étudier l'adéquation entre la réglementation en vigueur et la réalité sur le terrain.

En ce sens, l'étude des documents d'aménagement venait utilement compléter le savoir acquis sur l'urbanisation d'un point de vue statistique ou qualitatif (entretiens), en l'enrichissant de l'analyse des enjeux sur laquelle ces documents s'appuient et des visions prospectives qu'ils proposent dans les modèles de développement actés.

3. La grille d'entretien et son analyse

Nous avons conduit les entretiens à l'aide d'un questionnaire, composé de deux registres, que nous avons adapté selon le type d'interlocuteur rencontré (institution ou acteur local).

Ainsi, l'entretien avait le double objectif de confronter les analyses statistiques d'urbanisation, d'occupation du sol avec les réponses des acteurs enquêtés, des évolutions spatio-temporelles, socioéconomiques et géographiques, et de les croiser avec les dynamiques d'organisation territoriale et de planification publique ; il a systématiquement comporté trois temps :

- Un état des lieux des caractéristiques et des enjeux du territoire de référence de l'enquêté sur différents plans et de leurs évolutions.

- Une analyse de l'impact de ces évolutions sur la manière de gérer l'espace.
- Une réflexion sur les recompositions territoriales en cours.

Le recueil de ces données, intégralement enregistrées puis retranscrites, a dans un second temps donné lieu à une analyse du contenu visant à décrire, comprendre et interpréter les discours des acteurs au regard de nos hypothèses. Au-delà de cette analyse des entretiens pris individuellement, c'est par le biais de leur comparaison que nous avons procédé afin de mettre en évidence les points de convergence et de divergence des élus au regard des thèmes structurants notre recherche :

- Les dynamiques démographiques, économiques et sociales.
- Les enjeux territoriaux.
- Les périmètres de l'action publique.
- La coordination entre les différentes institutions.
- La planification, la gestion et l'organisation de l'urbanisation littorale.

G. Cartographie et données spatiales

La cartographie est l'outil de base pour étudier les transformations spatiotemporelles. Il s'agit d'identifier, sur un territoire donné, des unités écologiques et spatiales dont l'histoire témoigne des différents changements relatifs à un ou plusieurs attributs du territoire (morphologie, cultures, nature du sol, formes des terrains...).

Actuellement, les zones littorales sont soumises à des pressions démographiques et urbaines importantes dont dépendent fortement les phénomènes d'étalement, de grignotage et de dégradation des terres oléicoles. Ces zones, défavorisées, « *nécessitent des inventaires synchroniques et diachroniques de leur potentiel biologique qui s'appuient sur une bonne connaissance des ressources en place et des conditions éco géographiques* » (Ben Saïd, 1997).

La gestion et l'organisation des espaces, les interactions entre les différents modes d'occupation ont pour conséquence des conflits d'usage, d'accès à la terre, de morcellement et d'exploitation des ressources naturelles.

Dans ce contexte, les différentes institutions de planification et d'aménagement des territoires, concernées par la gestion des espaces urbains, ont besoin généralement d'une information mise à jour et fiable sur l'occupation du sol. Donc, pour pouvoir prendre des bonnes décisions, la carte d'occupation des sols est un outil indispensable. Elle représente une source de données très importante et permet de fournir l'ensemble des informations relatives à l'occupation du sol à un temps (t). Ces informations concernent et caractérisent le milieu physique et son évolution spatio-temporelle. À partir de ces informations, nous pouvons déduire ainsi d'autres cartes thématiques.

La carte thématique d'occupation des sols est faite suivant un processus qui permet la transformation des données spatiales en données géographiques : « Carthage UTM ZONE 32N ». Les cartes sont à l'échelle 1/50 000 et couvrent les différentes zones étudiées. La numérisation de la carte d'occupation des sols a été indispensable car elle permet d'avoir une idée générale sur la composition paysagère : reliefs, urbanisation, topographie, agriculture, infrastructure...

Le grand intérêt des Systèmes d'Information Géographique (SIG) est de permettre « *l'analyse et le traitement croisé de données spatiales provenant de différentes sources* » (Brossard et al, 1994), de les présenter sous forme cartographique, de générer des informations quantitatives et/ou qualitatives et d'afficher les objets géographiques selon une certaine répartition spatiale (calcul de proximité, intersection...). Son emploi permettra au final d'appréhender le paysage dans ses composantes structurelles et fonctionnelles, et d'établir des directives de gestion de l'espace rural (Buche et al., 1991 ; Ben Mouffok et al., 1993).

Ces manipulations étaient difficiles et compliquées du fait de la différence entre les systèmes des coordonnées. Ceci a rendu le géo-référencement des cartes plus difficile voire impossible dans certains cas. Par ailleurs, on a opté pour le travail et la superposition des couches sur *Google Earth*, un travail colossal qui a pris beaucoup de temps, mais qui a donné une idée sur les dynamiques des zones d'étude, l'occupation des sols et les mutations.

Les cartes de découpage administratif de la République tunisienne à l'échelle régionale, (OTC, 2012), ont permis de délimiter géographiquement la zone d'étude, d'apprécier son étendue, et d'identifier les chefs-lieux des régions et des communes :

- La feuille IGN au 1/200 000 pour leur information relative à l'occupation du sol.
- Des photos aériennes dont les prises de vues datent de 1964 et 2000 (OTC, 2012).
- Des images satellite *Google Earth*.
- Les données multi-sources acquises dans ce cadre sont intégrées dans un Système d'Information Géographique (SIG).

Ces différentes cartes ont constitué un outil important dans l'exploration de la zone d'étude. Mais, elles l'auraient été davantage si elles avaient été confectionnées à une échelle plus grande, celle de la commune.

Conclusion

La méthodologie adoptée dans ce travail associe la collecte, l'analyse et la transformation d'images à une démarche empirique menée sur le terrain sous formes de questionnaires et d'entretiens. Les cartes représentant les zones d'études ont été conçues à partir d'autres cartes de l'Institut national de la télédétection et l'Office de la topographie et du cadastre, ou à partir de traitement d'images aériennes prises sur *Google Earth*.

Les enquêtes ont concerné un échantillon d'acteurs privés et publics. On suppose que cet échantillonnage, associé à une observation du paysage, permet d'apporter des matériaux utiles pour notre étude. Ce travail d'enquête présente de nombreux avantages, notamment celui d'être en contact direct avec les acteurs concernés, de comprendre le mode de travail et la gestion de leurs exploitations, mais aussi l'adaptation par rapport aux changements et aux recompositions territoriales. D'autres enquêtes réalisées auprès des acteurs institutionnels ont également permis d'approfondir notre analyse, notamment la politique de l'Etat, la gestion et l'aménagement des zones menacées par l'urbanisation.

Par ailleurs, les opérations de zonages et de typologies ont permis de mettre en évidence les mécanismes d'évolution, de différenciations des espaces et d'occupation des sols.

Chapitre 4

Le territoire d'étude

Suite à l'explosion démographique connue en Tunisie et dans le monde méditerranéen en général, on observe un accroissement important des populations urbaines entraînant un changement de l'organisation spatiale des villes, de leurs périphéries rurales et des paysages qui les distinguent.

Le rapprochement des espaces ruraux les uns des autres aux alentours des villes avait, il y a trente ans, maintenu un caractère et un paysage semi-rural et semi-urbain, où l'activité oléicole, qui primait sur d'autres secteurs, ne représentait plus la principale occupation. Le développement des espaces périurbains a encore modifié l'organisation spatiale et la structure des villes et des campagnes. Les ruraux de l'arrière-pays, venus à la recherche du travail, trouvent une meilleure intégration dans ces milieux qu'en ville (modes de vie, cohabitation souple, identités comparables, offre de terrains peu onéreux, cultures nourricières). Mais, avec la revalorisation du littoral par les activités touristiques et industrielles depuis les années 1980, l'émergence de nouvelles formes urbaines consacrées à l'habitat résidentiel et/ou de villégiature a entraîné des transformations importantes des espaces. Ceci pose la question des conséquences de ces recompositions territoriales sur le paysage, sur l'organisation spatiale et sur les activités agricoles, notamment l'oléiculture sur le littoral.

Pour analyser les interactions entre l'urbanisation et le territoire de l'olivier, le choix du territoire d'étude (Carte 8) a été fondé sur plusieurs critères, notamment la pertinence du territoire par rapport à la problématique de l'olivier, son rôle économique et la part importante dans la production nationale (environ 60 % de la production oléicole du pays²⁷), ainsi que sa représentativité vis-à-vis des principaux types d'exploitations et des domaines d'activités existants dans le pays. D'autres critères, comme le recul des oliveraies, la déperdition du savoir-faire traditionnel et la recomposition des systèmes de production, l'importance de la menace urbaine qui se répand de plus en plus sur les terres agricoles, ont été pris en compte.

Pour ce faire, nous considérons les oléiculteurs, les professionnels de l'oléiculture et tous les acteurs locaux comme une source d'information importante et incontournable. L'étude concerne les villes de Mahdia, Sfax, Gabès et Médenine, du bord de la mer jusqu'à quinze kilomètres à l'intérieur du pays, zone présentant une urbanisation importante ; Mahdia et Sfax sont caractérisées par une oléiculture compétitive et marchande alors que celle de Gabès et Médenine est nourricière et familiale. Ces villes sont situées sur le littoral, et leur « arrière-pays » rural est diversifié en fonction du développement économique, de l'expansion démographique mais aussi de la dynamique de l'oléiculture.

L'oléiculture dans lesdits gouvernorats est étroitement liée aux conditions climatiques, géographiques et socioéconomiques locales. L'existence des installations marginales et d'habitats spontanés aux alentours des espaces urbains est la preuve d'une expansion démographique et d'une crise urbaine. Il s'agit de vastes plaines incultes, souvent utilisées pour le pâturage. En arrière-plan, le paysage est formé des oliveraies qui occupent les terrains pentus

²⁷ ONH : Office National de l'Huile.

à l'aval des collines situées autour de certaines communes. L'olivier est souvent cultivé sur des sols accidentés et rocheux, avec une vieille pratique culturelle appelée « *jessour* » qui a pour but de protéger le sol de l'érosion.

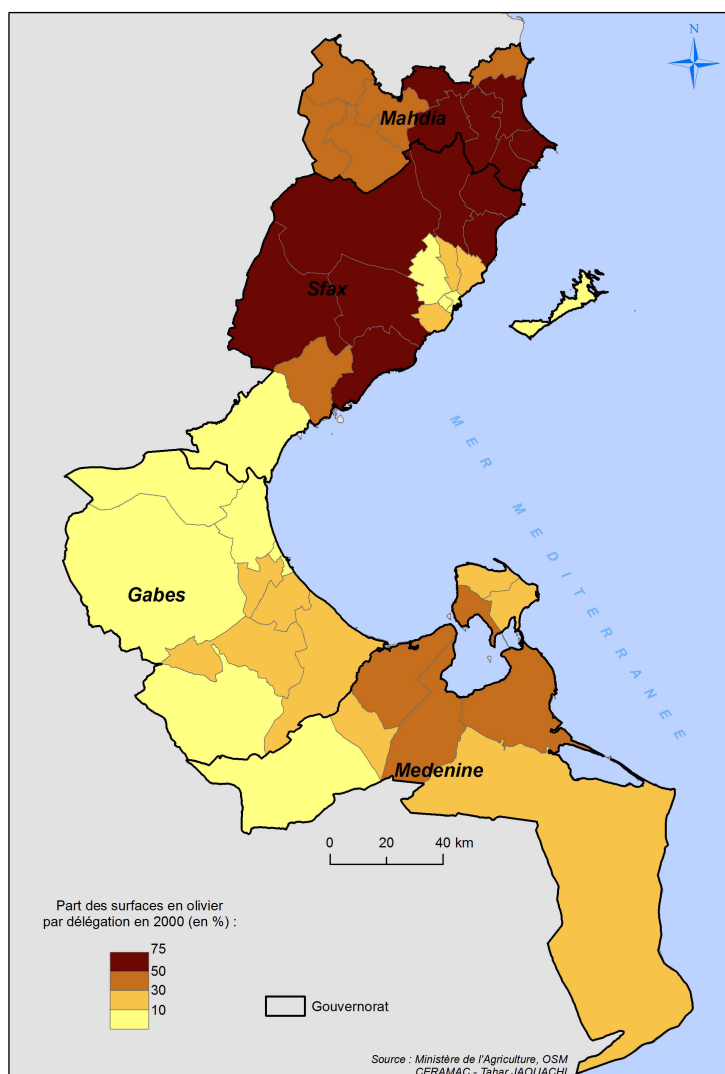


Source : ONAGRI, 2012.

La zone d'étude comprend les villes de Mahdia, Sfax, Gabès et Médenine choisies pour leur oléiculture importante et leur menace urbaine pour les oliveraies.

Carte 8 : Zone d'étude

Le choix de ces villes s'explique par deux raisons principales. La première émane du fait qu'elles sont connues pour leurs productions oléicoles importantes en quantité et en qualité (Carte 9). Ces villes dont les degrés d'urbanisation et la dynamique sont différents (Cf. Tableaux 2, 4, 5, 6), comprennent une étendue d'oliveraies tant en périphérie immédiate qu'en bord de mer. Mahdia est caractérisée par son oléiculture importante avec un léger développement touristique qui commence à peser sur les oliveraies. Sfax est caractérisée à la fois par son oléiculture, son industrie et un développement démographique important. Le développement des industries et de l'urbanisation à Gabès a entraîné une disparition des oliveraies et des oasis dans l'espace urbain, mais une production remarquable subsiste dans ces communes. Enfin, Médenine est représentée surtout par Djerba et Zarzis, deux communes oléicoles qui souffrent du développement du tourisme balnéaire.



La concentration de l'olivier est importante sur le littoral et en particulier dans les quatre villes de la zone d'étude.

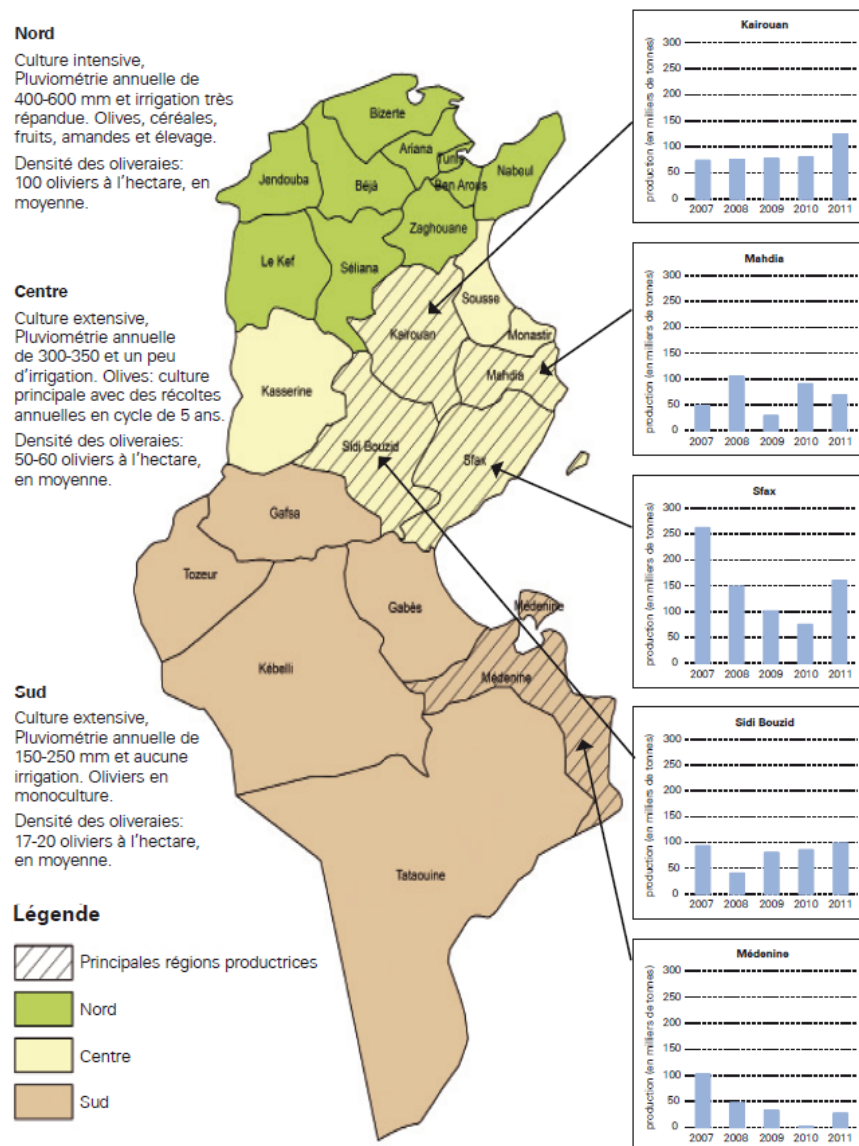
Carte 9 : Répartition de l'olivier par délégation²⁸

La deuxième raison tient au fait que ce territoire littoral a subi, depuis les années 1980, un développement socioéconomique et une urbanisation balnéaire massive, à l'origine des transformations géographiques actuelles et, par suite d'un changement intégral du paysage rural et périurbain. Ces régions étaient au centre des réformes économiques qui ont eu lieu en Tunisie, à l'instar d'autres régions littorales du pays. Cette réforme a été basée, essentiellement, sur la modernisation de l'agriculture et la création de nouvelles ressources économiques. L'intensification des cultures dans les périmètres irrigués était accompagnée par la création d'unités industrielles et de stations balnéaires. Ce qui a engendré un bouleversement du foncier autour des villes du littoral et dans l'espace rural. Ce dernier subit, d'une part, la pression d'un urbanisme balnéaire (habitat résidentiel, villégiature et services) et, d'autre part, le phénomène des « néoruraux », c'est-à-dire de l'arrivée de « nouveaux habitants » issus d'un milieu urbain et/ou de communes éloignées. Aux alentours des centres urbains, on note

²⁸La délégation (*motamadia* en arabe) est une circonscription administrative intermédiaire entre le gouvernorat et le secteur (*imada*). Elle couvre un territoire d'étendue limitée qui doit permettre aux populations des agglomérations de se rendre aisément en son chef-lieu ou *omda* pour y trouver des activités de service public ou privé.

un habitat occupant l'essentiel des terres agricoles et une raréfaction des jardins maraîchers, des jardins-vergers et des oliveraies périurbaines. Toutefois, le recul de l'oléiculture n'est pas synonyme de sa disparition totale puisqu'elle se maintient encore dans des lieux parfois très urbanisés (en centre-ville, dans les hôtels, sur les bords des routes, etc.). Considérée comme la seule ressource de beaucoup de familles, l'oléiculture est accompagnée des cultures maraîchères pour subvenir aux besoins de la ville et aux besoins des familles moins aisées.

Au total, les villes du littoral (Carte 10) ont donc été choisies selon un triple critère : agricole, paysager et spatial. Les territoires devaient avoir des espaces oléicoles importants, une forte urbanisation, et connaître une pression foncière. Ces critères agricoles et fonciers sont en fait partagés par une série d'oliveraies situées à moins de trente minutes de la ville. La plupart d'entre elles ont connu, depuis cinquante ans, un développement particulier et massif de l'habitat individuel, collectif et industriel.



Source : Rapport de la FAO, 2015

Les villes concernées par notre étude figurent parmi celles qui produisent de grandes quantités d'huile d'olive mais qui sont aussi concurrencées par l'étalement spatial et urbain malgré l'intérêt agricole.

Carte 10 : Caractéristiques agricoles des régions littorales de la Tunisie

Les enjeux liés à l'urbanisation et à la protection des oliveraies et des terres agricoles ont été abordés principalement à l'échelle urbaine et périurbaine du littoral parce qu'elle est non seulement « *une échelle qui permet de saisir autant les discours globaux sur l'aménagement que les discours individuels* » (Vianey, 2006), mais aussi parce que les villes étudiées sont les plus touchées par ce phénomène. Elles doivent toutefois permettre d'analyser des processus d'échelle métropolitaine ou régionale. L'étalement urbain a conduit à la formation de vastes régions urbaines polycentriques au sein desquelles les espaces ruraux sont devenus interstitiels. L'agriculture rurale et périurbaine apparaît certes menacée par l'avancée de la ville, mais aussi transformée par cette proximité. En effet, « *l'accroissement des mobilités et des échanges à l'échelle mondiale a provoqué depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale un changement qualitatif et quantitatif du processus d'urbanisation* » (Dollfus, 1997). La concentration des hommes, des activités et des richesses dans et autour des principales villes méditerranéennes s'est accélérée, provoquant, à partir des années 1980, la multiplication des communes et des agglomérations autour des espaces urbains. Ainsi, « *la généralisation de ce processus de métropolisation à l'échelle mondiale a conduit à s'interroger sur l'avenir des villes et de l'espace rural environnant* » (Dupuy et Sajous, 2000). « *Le modèle de la ville dense organisée de manière radiale autour d'un centre unique multifonctionnel a été profondément remis en cause par l'émergence de vastes régions urbaines polycentriques, très étalées et discontinues* » (Ascher, 1995). Les aires métropolitaines, qui se sont formées autour de la ville de Mahdia et encore plus Sousse et Sfax, en sont la preuve.

Afin de présenter les zones d'étude, nous étudierons la structure urbaine de chaque ville puis nous évoquerons les spécificités de ce processus de métropolisation. La caractéristique commune est le maillage dense de l'espace urbain des villes. Le développement urbain fonctionne en réseau grâce à un système multimodal d'infrastructures et de transport cadencé entre la plupart des centres villes, des commerces, des industries, etc. Par ailleurs, les villes sont toutes entourées de banlieues et de communes densément peuplées et en forte croissance illustrant un phénomène d'étalement urbain en « tâche d'huile ». Au-delà de ces périphéries urbaines, l'urbanisation conquiert les espaces ruraux. Les centres de certaines villes de fortes densités se détachent nettement des espaces périphériques.

I. MAHDIA, UNE CARACTERISTIQUE ENCORE RURALE, MALGRE TOUT...

A. Les caractéristiques géographiques

Mahdia est un gouvernorat côtier dont la superficie couvre 2 878 km², situé à environ 200 km au sud de Tunis, et compte 394 993 habitants dont presque 222 000 en espace rural²⁹. Constituée de onze délégations (Carte 11), Mahdia n'a pas le même profil démographique que celui de Sfax. La croissance y a été moins forte et le solde migratoire beaucoup plus faible. D'après le tableau 2, le solde migratoire est faible par rapport aux autres villes du littoral. Quant à la population, elle diminue essentiellement à Ouled Chamekh et Hebira, deux communes de l'arrière-pays, ce qui explique l'exode rural et agricole (Tableau 2). Ce déclin démographique s'explique essentiellement par la migration de la main d'œuvre vers des centres urbains plus développés, plus dynamiques par leurs différents secteurs (tourisme, industrie, loisirs, etc.). Construite à l'origine sur une presqu'île, elle abrite l'un des premiers ports de pêche du pays.

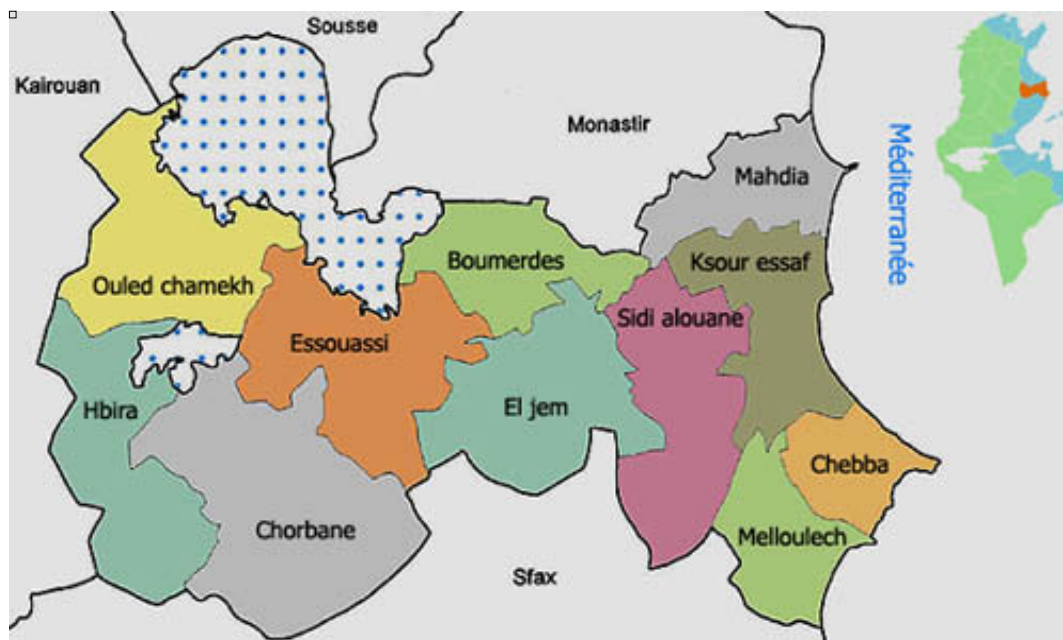
²⁹ Source : Institut National de la Statistique, 2012

L'activité touristique pèse de plus en plus dans l'économie locale et la ville s'est étendue vers l'intérieur des terres, notamment dans les quartiers de Hiboun, Zouila, El Jem, Chebba, etc.

Indicateurs	Mahdia
Population	394 993
Solde migratoire	684
SAU	256 510
Taux d'urbanisation	44 %
Nombre des nuitées	1 462 021
Taux d'implantation industrielle	18.7 %
Production d'olives (T)	150 000

INS, 2014³⁰

Tableau 2 : Indicateurs de l'urbanisation du gouvernorat de Mahdia



Source : Ministère de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines

Carte 11 : Découpage administratif de Mahdia

Aujourd'hui, l'économie de Mahdia est principalement axée sur le tourisme, la pêche et l'huile d'olive. La ville est située à l'est d'une grande oliveraie qui abrite des huileries produisant de l'huile d'olive et du savon. Bien qu'elle soit réputée pour l'artisanat (tissage en soie et laine, le cuir, le bois, etc.), une zone touristique se développe dans le nord de Mahdia, plus précisément en face du quartier de Hiboun et en bord de mer.

L'apparition des activités économiques au niveau de l'axe sud, suivie par un système de développement de la ville en rocades depuis les années soixante, a entraîné un développement avantageant la frange nord du littoral de la ville. Cette évolution a été favorisée par la création et l'aménagement, en 1980, de la zone touristique, de la cité universitaire et des infrastruc-

³⁰ Les données concernant la population, le solde migratoire, et le taux d'urbanisation de 2014 sont indiquées selon les estimations de l'INS.

tures et équipements divers. Cette zone était principalement agricole, basée sur le maraîchage et les cultures arboricoles telles que figuiers, oliviers, poiriers, amandiers.

Les espaces périphériques et les centres des villes littorales s'urbanisent progressivement et les terres agricoles ont été complètement urbanisées. La progression de l'étalement a commencé par la naissance des habitations autour des vergers appelés « *senias* » pour finir par étouffer les exploitations et les faire disparaître. Cette perte de terres oléicoles est remarquable dans les périphéries des villes et au sein des espaces urbains (Photo 2).

Année de recensement	2012	2004	Taux (%)
Mahdia (ensemble des communes)	179 534	167 705	7,05
Mahdia	51 670	45 977	12,38
Réjiche	10 136	8 925	13,57
Bou Merdes	4 394	4 024	9,19
Ouled Chamekh	4 953	5 093	-2,74
Chorbane	6 144	5 849	5,04
Hebira	2 981	3 179	-6,23
Essouassi	5 002	4 633	7,97
El Djem	18 872	18 302	3,11
Kerker	6 703	6 143	9,11
Chebba	21 440	19 883	7,83
Melloulech	6 760	6 411	5,44
Sidi Alouane	7 090	6 651	6,60
Ksour Essef	26 868	26 219	2,48
El Bradâa	6 522	6 416	1,65

Source : INS, 2012

Tableau 3 : Variation des populations par délégation (2004-2012)

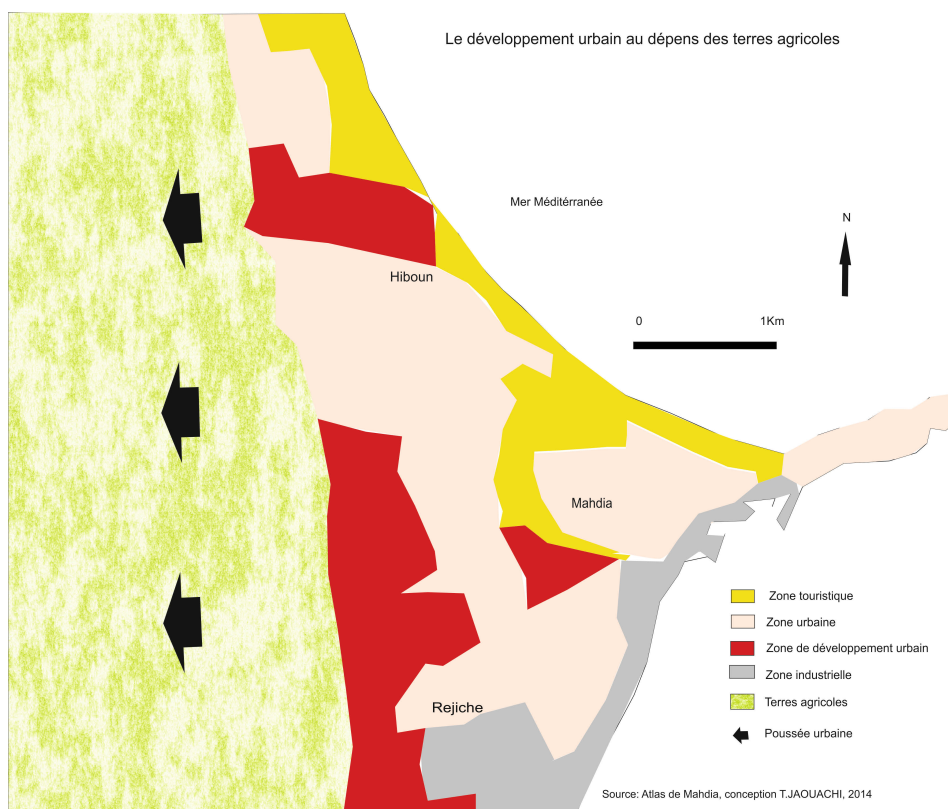


Photo 2 : Étalement urbain et destruction des oliveraies à Kour Essef, Mahdia

Les oliveraies et les vergers côtiers ont subi une dynamique territoriale et une perte de terres. Auparavant, Mahdia cultivait des figuiers et des pêchers à côté des oliviers. Actuellement, on ne peut parler que d'une seule activité qui existe encore : l'oléiculture. Toutefois, le maintien de cette culture est-il révélateur de sa résistance aux mutations et aux dynamiques agri-urbaines ?

B. Les caractéristiques socioéconomiques

Le bassin de Mahdia est encore plus rural que celui de Sfax. Il compte 55 % de la population en milieu rural. Le gouvernorat de Mahdia a conservé son empreinte agricole et artisanale. Son statut moins touristique et moins industriel que les gouvernorats voisins, explique sa démographie moins importante et son taux d'urbanisation moins menaçant pour le foncier agricole et le patrimoine oléicole. Classée en deuxième place pour la production nationale en huile d'olive, et connaissant un développement soutenu, le gouvernorat de Mahdia compte 152 086 ha de champs d'oliviers et une production moyenne de 70 000 tonnes d'olives par an, soit 13 % de la production nationale (CRDA Mahdia, 2012). Le tissu industriel du gouvernorat est plus au moins important, mais à un développement continu : une zone industrielle à Souassi se confirme et une autre est en cours de réalisation sur le site de Ben Ghayadha.



Sur le plan géographique, la situation de Mahdia est contraignante du fait de sa forme en entonnoir qui restreint l'étalement au sud en raison des *sebkhas* et du développement industriel, et au nord à cause des complexes touristiques. Il en ressort que l'étalement se fait aux dépens des terres agricoles entraînant à son tour un mitage rural qui entraîne la disparition du paysage de l'olivier.

Carte 12 : La forme en entonnoir de l'espace urbain de Mahdia et le grignotage des terres agricoles

L'implantation des entreprises est de plus en plus orientée vers les zones de développement régional qui bénéficient d'avantages substantiels stipulés par le code d'incitation aux investissements (*Loi n° 93-120 portant sur la promulgation du code d'incitations aux investissements*), représentant en même temps une menace pour les oliveraies et l'espace rural.

L'occupation du sol est dominée par l'agriculture qui fait vivre presque les deux tiers du gouvernorat. Bien que la ville soit menacée par un développement économique plus au moins

important, la cohabitation de l'agriculture et du tourisme suscite beaucoup d'intérêt notamment pour les conséquences sur le paysage. Au sud de Mahdia, l'existence des *sebkhas* sur une bonne partie du territoire urbain, ainsi que l'expansion démographique constituent une contrainte au développement urbain qui tente, à son tour, de se faufiler au nord de la ville. D'où, une urbanisation qui trouve son refuge dans l'espace rural avec un foncier qui devient une denrée de plus en plus rare.

II. SFAX, ENTRE PRODUCTION D'HUILE D'OLIVE ET INDUSTRIE CHIMIQUE !

A. Les caractéristiques géographiques

Le gouvernorat de Sfax est le premier foyer producteur d'olives avec 60 % des exportations nationales et une production de 160 000 tonnes en 2012 (DGPA, 2012)³¹. Ironie du sort, la ville est aussi le deuxième grand pôle industriel, après la capitale Tunis. La menace urbaine et l'ampleur de l'expansion démographique sur le territoire de l'olivier sont, donc, importants. Sfax, deuxième centre économique du pays, est une ville portuaire située à environ 270 km de Tunis. Riche de ses industries et de son port commercial, la ville joue un rôle économique de premier plan dans l'exportation en Europe d'huile d'olive et de poisson frais et congelé.

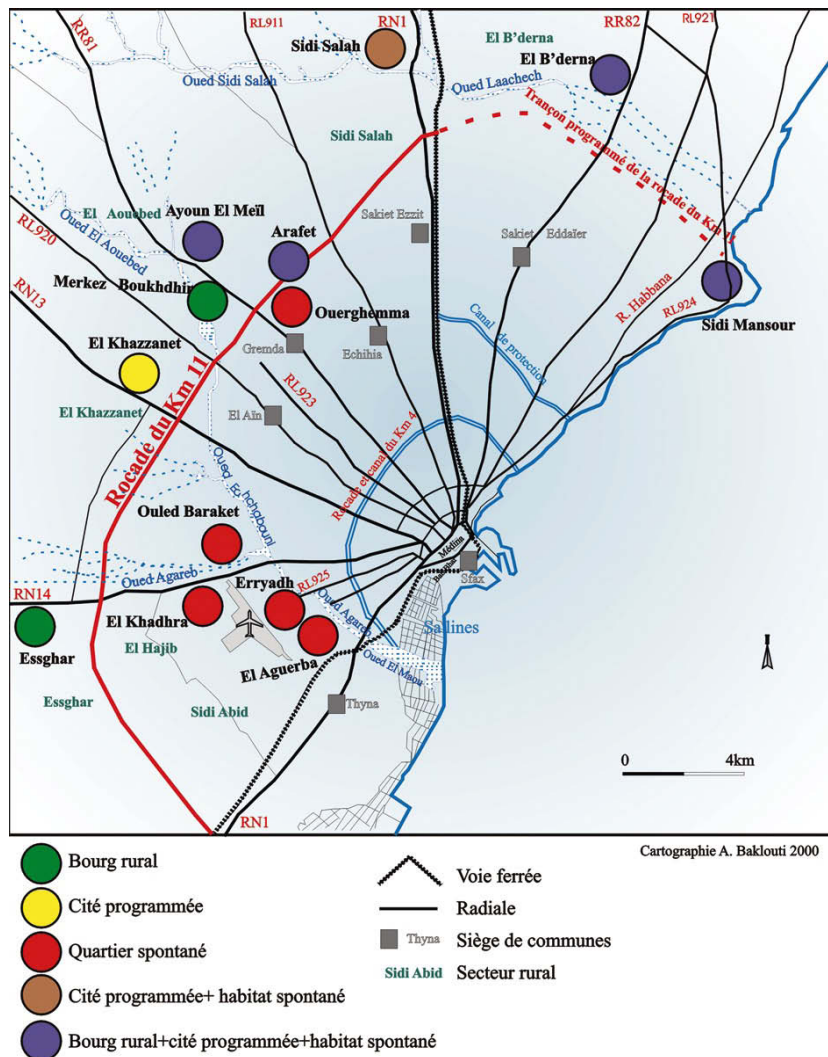
Indicateurs	Sfax
Population	963 062
Solde migratoire	13 973
SAU (ha)	519 500
Taux d'urbanisation	67,3 %
Nombre des nuitées	430 080
Taux d'implantation industrielle	27,1 %
Production d'olives (T)	250 000

INS, 2014

Tableau 4 : Indicateurs de l'urbanisation du gouvernorat de Sfax (2014)

Grand gouvernorat de 7 545 km² et de 963 062 habitants, l'espace urbain de Sfax compte environ 618 730 habitants et constitue une agglomération très étendue (22 000 ha), ce qui fait un taux d'urbanisation de 67,3 %. L'urbanisation est structurée selon les axes de communication en forme de toile d'araignée (Carte 13). Elle est bordée, à l'est, par la mer Méditerranée et l'amorce du golfe de Gabès. Sa dynamique démographique, spectaculaire depuis 80 ans, est due à son activité oléicole et commerciale. En développant ses propres services techniques et financiers, la ville est souvent en relation directe avec les réseaux économiques nationaux. Jusqu'aux années 1970, l'agglomération dépasse à peine le centre-ville de Sfax avec les noyaux urbains des délégations de Sakiet Ezzit et de Sakiet Eddaïer qui sont des petites communes constituées autour de l'activité de transformation agricole (trituration des olives et conditionnement).

³¹ DGPA : Direction Générale de la Production Agricole.



La ville est organisée d'une façon radio-concentrique avec un centre en demi-cercle au bord de la mer et une distribution des six délégations principales, du nord au sud (Sakiet Eddaïer, Sakiet Ezzit, Chihia, Gremda, El Aïn et Tina).

Carte 13 : La situation urbaine de Sfax en 2000

B. Les caractéristiques socioéconomiques

Le secteur industriel, représenté par environ 4 000 entreprises, croît très vite. Malgré son essor économique important (usines de traitement du phosphate, pression et trituration oléicole), le développement touristique est très limité et le gouvernorat ne compte que quelques sites touristiques, tels que la Médina. On y dénombre une vingtaine d'hôtels de divers standings. Mais la ville devrait connaître prochainement un renouveau dans ce domaine avec l'achèvement des travaux du projet Taparura lancé en 2006 et destiné à réconcilier la ville avec son littoral.

Sur le plan résidentiel de Sfax, les banlieues ont prospéré le long des routes principales, dépassant facilement une première couronne située à quatre kilomètres du centre ; une route tangentielle sert de limite à cette couronne mitant un espace agricole et d'agrément constitué par les jardins vergers (*jnen*).



Source : Google Earth, 2014

Photo 3 : Vue aérienne de l'urbanisation de Sfax en 2013

Cette urbanisation s'est faite avec une prédominance d'habitats précaires et une insuffisance d'encadrement et d'aménagements publics limités principalement aux lotissements résidentiels destinés aux classes populaires. La forte croissance urbaine a reposé sur les quartiers qui ont, par la suite, développé la fonction résidentielle. Ce sont généralement les zones d'habitats spontanés qui ont pris une ampleur à la mesure des lotissements des classes moyennes et supérieures au sud, à savoir Gremda, Chihia et Tina. Les régions environnantes sont, pour leur part, axées sur l'agriculture qui constitue leur principale ressource.

Avec six millions de pieds d'oliviers, certains datant de l'époque romaine, et près de cinq millions d'amandiers, le gouvernorat de Sfax se place ainsi au premier rang des régions productrices d'huile d'olive (38,5 % avec plus de 200 000 tonnes en 2014) et d'amandes. Ce qui fait de cette ville un pôle de croissance et un centre d'attraction pour la main-d'œuvre.

Sfax est constituée de plusieurs délégations, dont la plus grande est Mahrès. Elle abrite une oliveraie dans la région de Chaâl, constituant la bordure sud de la délégation et offrant au gouvernorat un apport économique important. Les communes moyennes isolées et les villes touristiques littorales disparaissent dans les espaces faiblement peuplés malgré leur urbanisation parfois importante (Chihia, Agareb, Tina, Hencha, etc.). Les zones d'urbanisation intermédiaires sont au contraire assez étendues, notamment autour de la métropole. Les espaces périurbains sont flous spatialement, ils bousculent la dichotomie urbain/rural traditionnelle et remettent en cause la définition de l'urbain. Ils représentent aujourd'hui des lieux résidentiels pour une catégorie de population aisée (fonctionnaires et cadres en ascension sociale). Ce sont désormais des lieux où émergent de nouvelles formes de travail et d'échanges. Cela tant dans les services et la production industrielle que dans l'agriculture et l'élevage.

Ce « tiers-espace » est naturellement instable, du fait de la progression de l'urbain, mais il n'est pas destiné pour autant à se fondre dans la ville ou la campagne. Il ne présente pas

d'unité spatiale mais une continuité de situations intermédiaires. Il est complexe car il s'articule entre territoires et réseaux, entre local et global, en mêlant différentes temporalités.

III. GABES, L'OLIVIER AU PAYS DES OASIS

A. Les caractéristiques géographiques

Le gouvernorat de Gabès, situé au fond du golfe de Gabès, s'étend sur 7 166 km² et représente 4,4 % du territoire du pays. Il compte presque 374 300 habitants en 2014, contre 357 800 en 2009, dont 114 000 en zone rurale. Cette région est soumise à l'aridité (150 à 220 mm/an) et à des conditions climatiques irrégulières avec une succession d'années sèches et d'années humides dont le cycle est toujours difficile à déterminer. Ce climat aride a permis de pratiquer deux types de cultures :

- Une agriculture traditionnelle intensive irriguée dans les oasis très anciennes, et associant le plus souvent le palmier (et d'autres arbres fruitiers) aux cultures annuelles et pluriannuelles telles que les cultures maraîchères, les cultures industrielles et les fourrages avec la présence d'un petit élevage.
- Une agriculture en sec pratiquée autour des aménagements des petits ouvrages de rétention des eaux et des sols (*jessours*).

Indicateurs	Gabès
Population	374 300
Solde migratoire	1 639
SAU (ha)	599 262
Taux d'urbanisation	68 %
Nombre des nuitées	92 000
Taux d'implantation industrielle	18,5 %
Production d'olives (T)	17 000

INS, 2014

Tableau 5 : Indicateurs de l'urbanisation du gouvernorat de Gabès (2014)

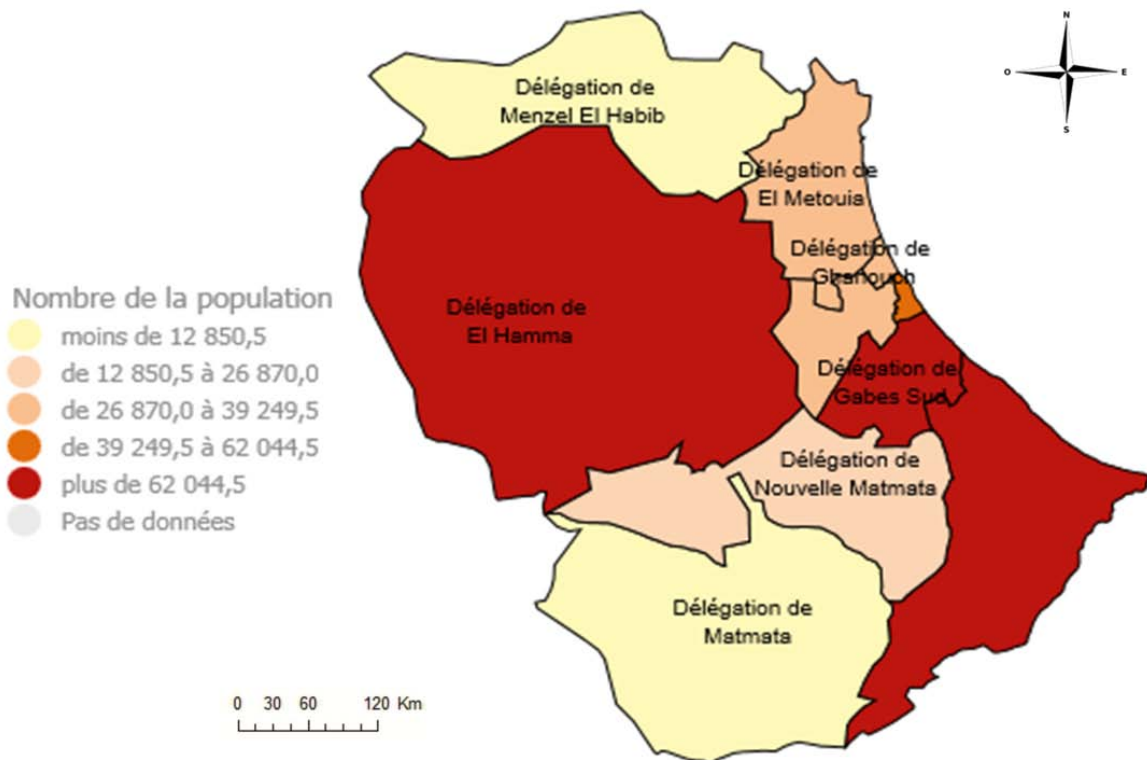
Le gouvernorat de Gabès est caractérisé par une forte concentration de sa population dans la partie la plus favorable au peuplement humain, c'est-à-dire, la partie orientale où les densités de population sont les plus fortes et où les conditions naturelles et historiques ont favorisé le peuplement dans les oasis et les villes situées sur la côte ou à proximité. Cette répartition dépend des dynamiques spatiales et géographiques, les populations des espaces urbains se sont accrues à des rythmes plus rapides que celles des espaces ruraux. Le déséquilibre entre les ressources naturelles limitées et les effectifs croissants de la population a été la cause des migrations locales et interrégionales, plus particulièrement pour les populations des zones rurales.

L'organisation spatiale du gouvernorat repose sur une armature de centres urbains et ruraux qui polarisent les flux de biens et de personnes. Les communes sont les agglomérations les plus importantes et leurs fonctions sont généralement associées à leur rang dans la hiérarchie administrative. La ville de Gabès est le principal centre urbain du gouvernorat et sa position s'est affirmée avec la dynamique des industries et des services de haut niveau.

Le gouvernorat de Gabès est relayé par sept centres locaux (Carte 14) représentés par les chefs-lieux de délégation et des communes dont l'influence couvre les territoires de leurs délégations respectives et permettent de satisfaire les besoins de base des populations.

La situation géographique du gouvernorat de Gabès, au sud du territoire tunisien, suggère ses caractéristiques physiques, humaines ou économiques ainsi que ses opportunités de développement et d'aménagement. Les contraintes sont essentiellement écologiques et découlent du fait que la partie intérieure du territoire du gouvernorat est aride et que moins de 30 % des terres sont réellement cultivables, le reste étant en quasi-totalité à vocation pastorale.

Les risques de désertification ont été accélérés par une mise en valeur pas toujours respectueuse des équilibres fragiles d'écosystèmes hérités. Les territoires situés à l'ouest du gouvernorat sont pratiquement vides d'hommes à cause des difficultés de mise en valeur des terres (Carte 14).

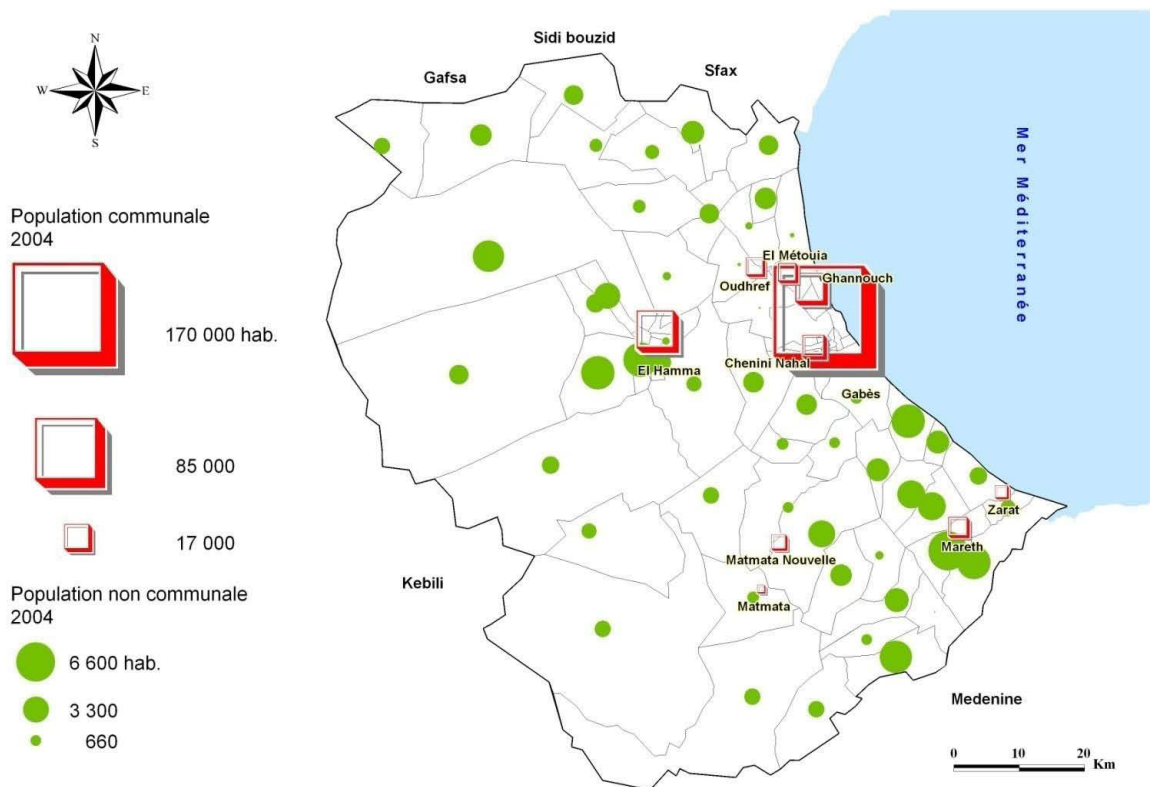


Source : INS, 2015

Carte 14 : Découpage administratif et répartition de population par délégation de Gabès

B. Les caractéristiques socioéconomiques

La croissance de la population et le changement survenu dans la mode de vie de cette population (sédentarisation) ont provoqué une exploitation intensive des ressources naturelles se traduisant par une structure foncière dans les oasis anciennes très morcelées et ne favorisant pas les évolutions nécessaires, donc souvent sujettes à l'abandon.



Sources : INS, 2011 ; *Atlas de Gabès*, 2011

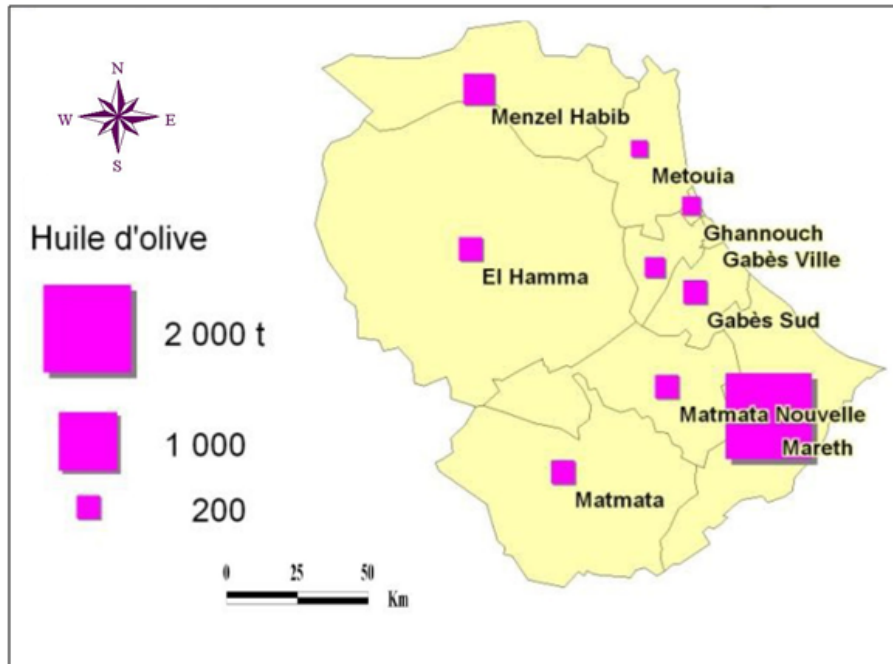
On remarque une différenciation nette entre deux espaces de densités différentes. Le premier est celui des territoires densément peuplés de la partie orientale du gouvernorat. Ceci est expliqué par leur situation géographique et par les caractéristiques écologiques et socio-économiques qui en découlent. Le deuxième espace est celui des territoires de faible densité de peuplement et de mise en valeur agricole, qui correspondent aux délégations intérieures. Ce sont des territoires où la sécheresse et l'aridité ont limité le peuplement ancien et constituent actuellement des contraintes à la densification du peuplement et de la mise en valeur agricole.

Carte 15 : Répartition de la population de Gabès³²

La ville abrite une activité économique diversifiée, notamment un secteur spécialisé dans les engrais chimiques avec la présence d'un complexe de traitement des phosphates. Son port est le quatrième port commercial du pays en termes de trafic et de chiffre d'affaires. Mais, la pollution reste le point noir de Gabès et une menace par l'agriculture de la région en raison de la zone industrielle. La production agricole dans le gouvernorat de Gabès connaît une évolution irrégulière et parfois aléatoire en raison des fluctuations énormes des conditions climatiques. Celles-ci font que la superficie affectée à chaque spéculation et le niveau des rendements correspondants connaissent de fortes variations d'une campagne à l'autre.

Par ailleurs, sa palmeraie de 300 000 palmiers-dattiers s'étale sur une grande superficie formant ainsi une dizaine d'oasis (Oudhref, Métouia, Ghannouch, Bou Chemma, Chenini, Teboulbou et Kettana). L'importante production de grenades dans les oasis de Gabès a fait sa réputation et son ancrage territorial. Quant à la culture oléicole, elle se concentre surtout dans quelques communes et couvre 57 000 ha, soit l'équivalent de 71,25 % de l'agriculture régionale. Elle est fortement représentée par Matmata et Mareth (Carte 16).

³² Le terme de population communale est utilisé pour désigner une population urbaine. Une population non communale est une population rurale.



Source : *Atlas de Gabès*, 2011

La carte 16 montre une différenciation dans la répartition des oliveraies à Gabès. Fragilisée par un étalement urbain et une pollution de plus en plus importante, l'agriculture et l'oléiculture sont en danger. Moins enclavée par cette pollution, seule la délégation de Mareth conserve encore sa productivité oléicole.

Carte 16 : Répartition de la production oléicole à Gabès

La Superficie Agricole Utile (SAU) s'étend sur 599 262 ha (soit 83,6 %) et ce, en raison de l'étendue des terres non agricoles sur 117 364 ha (16,4 % de la superficie totale). La délégation d'El Hamma contient la plus grande superficie agricole utile (32,8 % du total). Elle est suivie par les deux délégations de Mareth et Menzel El Habib qui, réunies, disposent de 32,3 % de la SAU totale. Les autres délégations d'étendue supérieure à 30 000 ha sont Matmata, Matmata Nouvelle et Métouia (*Atlas de Gabès*, 2011).

IV. MEDENINE, UNE AGRICULTURE SOUS CONTRAINTES

A. Les caractéristiques géographiques

Médénine est une ville du sud de la Tunisie située dans la plaine de la Djeffara. Elle occupe une position centrale à 75 km au sud de Gabès, 78 km à l'ouest de Ben Gardane et une cinquantaine de kilomètres au nord de Tataouine et compte environ 471 000 habitants dont 100 000 en milieu rural. Elle est constituée de plusieurs délégations dont les plus importantes sont Djerba et Zarzis.

Djerba, est une île de 514 km² située au sud-est du golfe de Gabès et barrant l'entrée du golfe de Boughrara, au sud-est de la Tunisie. Elle rassemble 73 353 habitants en centre-ville ; Djerba Midoun 57 441 habitants et Djerba Ajim 25 241 habitants, ce qui explique la pression et l'expansion démographiques. En effet, la ville compte 156 035 habitants en milieu urbain et périurbain alors que le milieu rural a presque disparu (INS, 2012).

	Médenine
Population	470 982
Solde migratoire	6 578
SAU (ha)	229 718
Taux d'urbanisation	77 %
Nombre des nuitées	7 299 584
Taux d'implantation industrielle	4,3 %
Production d'olives (T)	16 000

Sources : INS, 2014 ; CRDA

**Tableau 6 : Indicateurs de l'urbanisation
du gouvernorat de Médenine (2014)**

B. Les caractéristiques socioéconomiques

Le développement du tourisme sur l'île de Djerba, dès les années 1960, a toutefois engendré une modification dans l'organisation spatiale de la ville et ce phénomène a marginalisé l'espace rural au profit d'une partie des côtes urbanisées. Suite au développement balnéaire, beaucoup de champs ont été abandonnés : « *une enquête de 1963 estime déjà à 7 000 hectares la superficie des terres en friche sur un total de 40 000 hectares cultivables, soit près du cinquième du potentiel agricole* » (Tlatli, 1967). Le centre reste donc marginalisé socialement et économiquement. Néanmoins, cet espace tend à être partiellement revalorisé par les néo-ruraux qui quittent la ville-centre et construisent en périphérie éloignée des résidences principales de type pavillonnaire.

« *Depuis les années 1980, le tourisme prend véritablement son essor pour devenir la principale activité économique de l'île. Les espaces permettent la construction de grands hôtels dont le taux d'occupation moyen atteint 68 % en 1999, plaçant Djerba en seconde position parmi les sites touristiques tunisiens* » (Bernard, 2002).

Les conséquences en termes d'emplois sont importantes : « *En 2009, (...) le secteur emploie quelque 76 000 personnes, soit trois fois plus qu'en 1987 (Chahed, 2009). En 2005, la zone touristique s'étend sur plus de vingt kilomètres entre Aghir au sud et Houmt Souk au nord* » (Bernard, 2002).

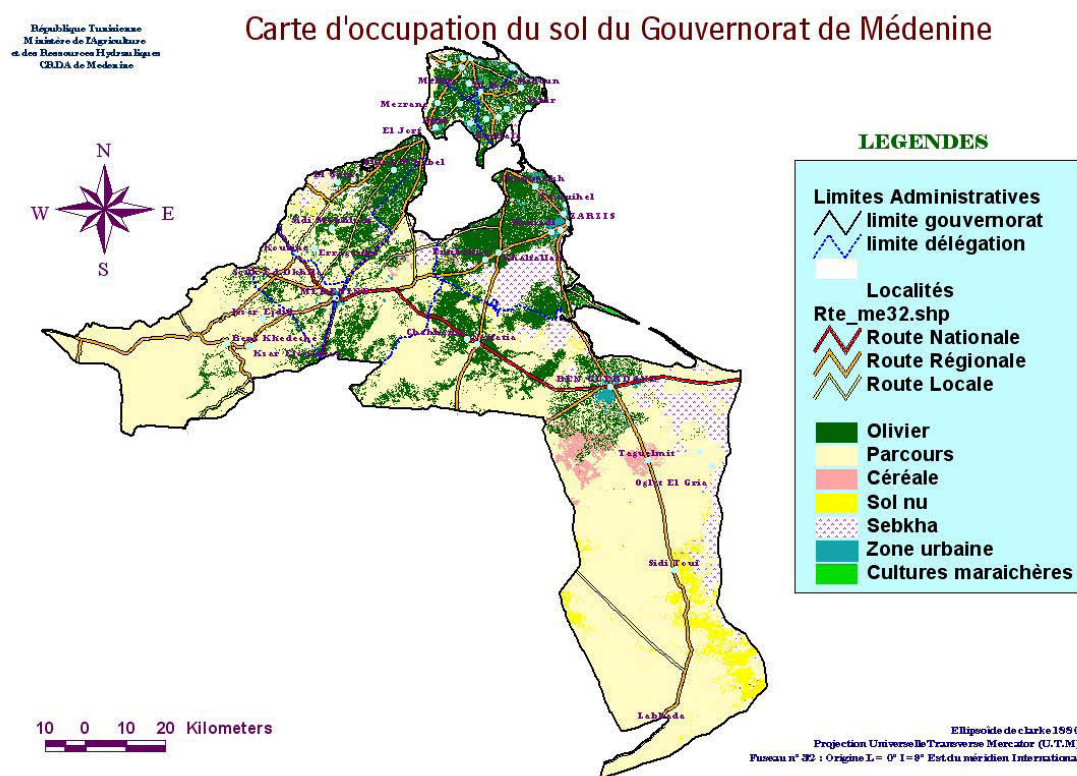
L'économie de l'île repose également sur l'agriculture et son climat permet la culture de nombreux oliviers, de grenadiers, de palmiers-dattiers qui bordent les routes et les champs, de la vigne et des cultures maraîchères. Les revenus des palmiers et des oliviers représentent quant à eux 64 % du total des productions agricoles. On comptait, en 1963, 497 000 oliviers, alors qu'il n'y en avait que 394 500 en 1929, mais aussi 52 000 oliviers sauvages qui, devenus à la mode, commencent à être arrachés pour être transplantés aux alentours de l'île ; on trouve aussi des oliviers centenaires, particularité de la région de Djerba (CRDA Médenine, 2012). Cette urbanisation massive et rapide s'est transformée en une destruction des oliveraies remplacées par des hôtels, des parcs de loisirs et des infrastructures. « *Vers 1940, on comptait à Djerba 520 000 palmiers, 375 000 oliviers, 160 000 arbres fruitiers divers et 650 000 pieds de vigne. En 1938, 31 % de la population adulte vivait des activités agricoles, proportion tombée à 25 % en 1956 puis à 17 % en 1962* » (Stablo, 1947). Aujourd'hui, Djerba compte 837 300 pieds d'oliviers sur un total de 4 147 460 pour le gouvernorat de Médenine ce qui représente un taux de 20 %.

D'après le tableau 7, on remarque bien que Djerba montre une superficie agricole utile inférieure aux autres délégations de Médenine. Ceci s'explique d'abord par l'étalement urbain sur l'île mais aussi par sa superficie totale plus réduite que les autres.

Délégation	Superficie Agricole Utile				Terres incultes	Superficie totale
	Terres cultivables	Parcours	Forêt	Total		
Médenine Nord	10 365	20 460	330	31 155	1 245	32 400
Médenine Sud	17 447	49 000	375	66 822	1 976	68 798
Béni Khédeche	22 984	96 491	1 600	121 075	14 487	135 562
Ben Guerdane	51 823	396 653	1 119	449 595	23 583	473 178
Zarzis	72 399	3 580	250	76 229	10 491	86 720
Houmet Souk	7 547	0	30	7 577	10 106	17 683
Midoun	7 091	0	0	7 091	13 770	20 861
Ajim	10 541	0	6	10 547	2 309	12 856
Sidi Makhlouf	29 521	34 556	630	64 707	3 933	68 640
Total	229 718	600 740	4 340	834 798	81 900	916 698

Source : CRDA Médenine, 2012

Tableau 7 : Occupation de sol du gouvernorat de Médenine (2012)



Source : CRDA Médenine

Contrariée par l'urbanisation et l'expansion démographique, l'agriculture est très présente dans les communes de Djerba, Zarzis, et Médenine nord. Cette agriculture est souvent basée sur la culture de l'olivier du fait de sa résistance aux conditions difficiles. A l'opposé, dans le sud, le climat est moins favorable à l'agriculture. Le sort des quelques oliviers existants dépend de la pluviométrie.

Carte 17 : Occupation du sol du gouvernorat de Médenine

Zarzis, quant à elle, constitue une municipalité s'étendant sur 34 000 ha, avec 80 175 hab. dont seulement 3 384 en milieu rural. Son activité économique repose essentiellement sur le tourisme, la pêche et l'oléiculture. L'olivier occupe une place particulière à Zarzis où l'on compte 1 256 800 pieds occupant une superficie de 62 304 hectares dont 85 % sont en pleine production (Carte 17). Son port commercial possède une capacité de trafic commercial de deux millions de tonnes par an, ce qui permet à la population locale de travailler certes mais, qui a causé en contrepartie un abandon des métiers de la terre pour chercher une vie plus facile autant pour les jeunes que pour les actifs plus âgés.

Conclusion

Les mutations liées à l'accélération des changements d'usage de l'espace et à l'urbanisation croissante permettent de comprendre certains aspects de l'organisation et du dysfonctionnement des espaces agricoles. La particularité de notre zone d'étude permet d'avoir une idée sur le type d'agricultures urbaine et périurbaine pratiquées, mais surtout des enjeux de l'oléiculture, de part ses deux variantes marchande et familiale.

Dans un cas comme dans l'autre, ces espaces tirent parti de leur situation menacée par l'étalement urbain, pour développer et adapter leurs systèmes de production liés à l'oléiculture. Pour bien comprendre la viabilité des oliveraies urbaines et périurbaines du littorales, il est donc essentiel de définir et de comprendre le système de l'olivier (les temporalités, le territoire, l'économie, les acteurs, etc.). C'est en travaillant avec une approche transversale sur les paysages, dans laquelle se rejoignent le matériel, le symbolique, le culturel et la durabilité des lieux, que l'on peut progresser dans l'analyse de la viabilité de l'olivier urbain et périurbain.

Conclusion de la première partie

Nous constatons que le phénomène de l'urbanisation et de la périurbanisation des terres agricoles et oléicoles dépend des modes de vie, des pratiques et des comportements des différents acteurs locaux et privés, expliquant ainsi la discontinuité entre l'espace urbain et rural. Désormais la concurrence entre les usages est importante et révèle un avenir préoccupant de l'agriculture et notamment de l'oléiculture, très présente sur le littoral tunisien.

Si notre choix s'est fait sur l'étude de l'agriculture urbaine et périurbaine du littoral centre-sud tunisien, plus précisément les villes de Mahdia, Sfax, Gabès et Médenine, c'est parce que leurs caractéristiques sont différentes (oléiculture marchande et commerciale pour Mahdia et Sfax, oléiculture familiale et nourricière pour Gabès et Médenine). De plus, l'évolution récente de leurs espaces littoraux, compte tenu du développement touristique et économique, se présente comme un laboratoire des dynamiques agri-urbaines et des mutations territoriales. Mais, malgré la concurrence et la pression foncière sur les oliveraies, on découvre une agriculture urbaine et périurbaine qui résiste de plus en plus grâce à l'appui des politiques publiques et, ce, malgré leurs insuffisances (lois de protection des terres agricoles), mais surtout grâce à plusieurs stratégies d'adaptation des systèmes de production et des exploitations dans le contexte urbain, comme la multifonctionnalité et la pluriactivité des agriculteurs.

Ces stratégies sont en étroite relation avec les évolutions géographiques de l'urbanisation. Leurs émergences relèvent d'un savoir-faire productif, certes, mais aussi d'une adaptation à la demande urbaine en produits frais. Cette stratégie reflète une résistance à la concurrence foncière, et devient en même temps un élément essentiel de la performance territoriale. Ainsi, l'intégration paysagère des espaces et des activités agricoles comme élément de performance caractérise la singularité de l'oléiculture urbaine et périurbaine du littoral tunisien.

PARTIE II

LE SYSTEME DE L'OLIVIER, UN METASYSTEME LITTORAL MENACÉ

Introduction

La notion de système de l'olivier

Le système de l'olivier (Figure 4) est un système complexe qui dépend de plusieurs facteurs agronomiques, économiques et sociaux.

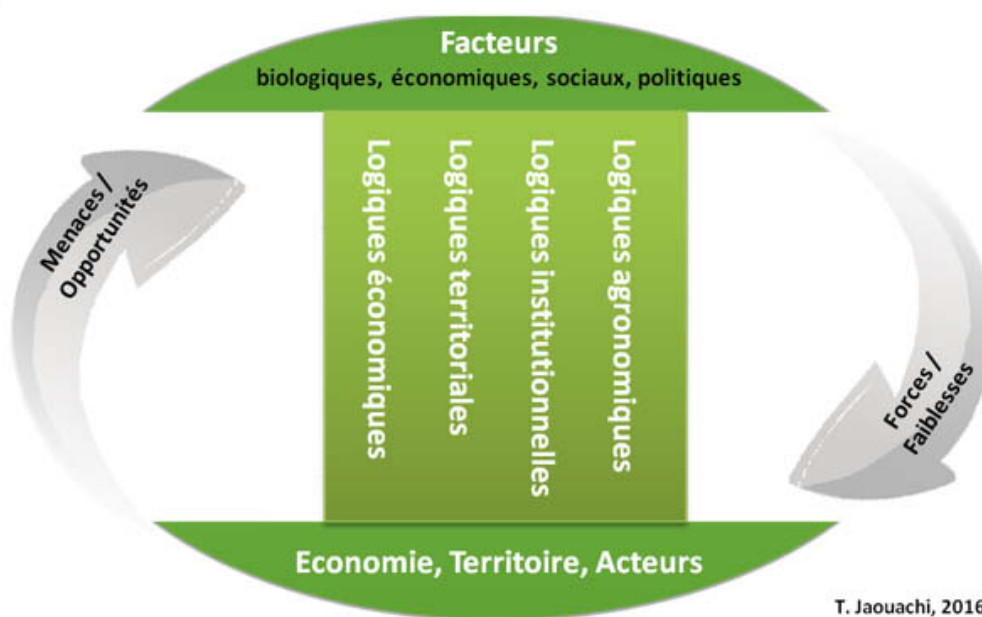


Figure 4 : Schéma simplifié du système de l'olivier

En effet, les ressources faibles et largement limitées pour répondre aux besoins des cultures dans le Centre et le Sud tunisiens incitent les agriculteurs à diversifier leurs activités et leurs pratiques culturales (techniques, cultures, variétés, etc.). De plus, les dynamiques territoriales, la modernisation de l'agriculture et la demande croissante en produits oléicoles marginalisent les oliveraies en situations urbaine et périurbaine et entraînent l'enclavement, le fractionnement et la déstructuration des espaces agricoles, ce qui met en péril tout le système de l'olivier. D'autres éléments rentrent en jeu et mettent en question les politiques publiques et territoriales ainsi que les acteurs locaux (publics et privés). Ces derniers sont les mieux placés pour l'activation et la mise en valeur de certaines ressources. Ils doivent à la fois « *anticiper les évolutions, [...] prendre en compte les incertitudes et [...] s'organiser* » (Peyrache-Gadeau, 2008) pour améliorer ou non l'activité oléicole et déterminer sa viabilité dans un contexte de mondialisation, de développement économique et touristique.

Dans cette partie, nous considérons plutôt l'urbanisation des espaces agricoles comme un angle d'approche pour réfléchir les enjeux de l'olivier urbain et périurbain du littoral Centre-Sud tunisien mais aussi pour comprendre le rôle des acteurs locaux dans la préservation ou non de l'oléiculture. En effet, l'urbanisation n'est pas seulement appréhendée

comme un étalement spatial sur des terres agricoles, mais est aussi abordée « *comme une inscription dans des plans d'urbanisme et enfin comme une projection des mentalités, des représentations urbaines appliquées à un espace qui a conservé beaucoup des logiques rurales et des logiques du milieu naturel* » (Courtot, 2003).

De même, les transformations et les recompositions territoriales et spatiales, les temporalités de l'olivier sont autant des signes de l'évolution spatiotemporelle des espaces oléicoles et du système de l'olivier en général. L'étude des temporalités nous permet, d'abord, de comprendre l'origine, les aspects, les forces et les faiblesses de cette culture pour pouvoir enfin décider de sa capacité de résistance et de viabilité.

Chapitre 5

Les temporalités de l'olivier

L'olivier a marqué, par son ampleur géographique et historique, non seulement le paysage, mais aussi la vie quotidienne des civilisations méditerranéennes ; il est associé à leurs coutumes et à leurs habitudes. Ce chapitre se veut un état des lieux de l'histoire de l'olivier dans le monde, en Méditerranée et en Tunisie. Il s'agit de présenter l'origine et l'histoire de cette culture et son lien avec les civilisations pour pouvoir décortiquer l'ancrage territorial de l'olivier.

I. LA DIFFUSION DE LA CULTURE DE L'OLIVIER DANS LE MONDE ET EN MEDITERRANEE

L'histoire de l'olivier, ses origines et sa domestication dans le monde ont toujours été un sujet sensible et controversé. « *La thèse classique de l'origine de l'olivier sauvage la situe en Palestine* » (Terral et al., 2012). Cultivé ensuite dans le Proche-Orient, l'olivier a été diffusé dans la Méditerranée centrale et occidentale. Puis, l'huile d'olive a été exportée plus loin que les zones méditerranéennes jusqu'à se répandre sur tous les continents de la terre excepté les milieux froids et désertiques. Les oliveraies existent dans les quatre coins du monde : Afrique du Sud, Chine, Vietnam, dans l'océan méridional, dans le Nord et le Sud de l'Amérique et la production totale d'huile dans le monde est en croissance constante. On compte 800 millions d'arbres sur 9 500 000 hectares dans le monde et 700 millions d'arbres sur 9 000 000 d'hectares dans la Méditerranée³³.

L'olivier est le premier arbre sélectionné par l'homme ; son histoire et celle des civilisations méditerranéennes se croisent depuis plus de 7 000 ans. Selon les historiens, l'olivier était présent bien avant que l'homme n'apparaisse sur la planète. Des fossiles d'olivier sylvestre (*Olea sylvestris*), l'ancêtre sauvage de l'olivier, ont été découverts en Toscane (Italie) et datent de vingt millions d'années. « *De même, la présence de l'olivier au paléolithique est attestée par la découverte de bois d'olivier de plus de 40 000 ans en Palestine, de feuilles d'olivier fossilisées datant de 37 000 ans avant J.C. en Grèce sur l'île de Santorin, de pollens et de feuilles fossiles de plus de 20 000 ans avant J.C. en France, de feuilles fossilisées datant de 12 000 ans avant J.C. en bordure du Sahara* »³⁴. On rapporte que la culture de l'Olivier aurait débuté en Crète à l'époque paléolithique et néolithique entre 3 500 et 5 000 ans avant J.C, et se serait répandue ensuite tout autour de la Méditerranée à partir du VI^e siècle avant J.C. C'est à partir de la découverte de l'Amérique en 1492 que sa culture sort du bassin méditerranéen pour atteindre l'Amérique en passant par les Antilles.

La production et le commerce de l'huile constituaient l'une des principales ressources économiques et grâce aux Mycéniens, Phéniciens, Grecs et Romains, l'olivier devint l'une des

³³ D'après le COI.

³⁴ *ibid.*

plus importantes cultures agricoles du bassin méditerranéen et l'huile extraite faisait partie du quotidien pour nombre d'usages différents. Mais, la crise politique, économique et militaire consécutive à la chute de l'Empire romain entraîna l'abandon quasi-total de la culture de l'olivier. L'huile redevint rare et réservée à des utilisations religieuses et à quelques privilégiés.

Depuis le Moyen Age, et à travers les siècles, l'olivier est redevenu l'un des éléments les plus importants du paysage méditerranéen. Il pourrait presque être considéré comme une plante immortelle. Compte tenu de sa capacité à se régénérer à partir de la souche, les caractéristiques botaniques, le cycle végétatif et le mode de plantation nous permettent d'apprécier, tout d'abord, les caractéristiques parfois exceptionnelles de l'olivier.

Nous pouvons dire que la Méditerranée commence et se termine avec l'olivier. « *Là où l'olivier renonce, s'achève la Méditerranée, là où le soleil le permet, l'olivier s'implante et gagne du terrain* » (Duhamel, 1947). L'huile d'olive est l'un des produits les plus précieux de la Méditerranée. « *Les zones de production oléicoles l'exportaient, à un prix élevé, vers les régions où la culture était absente. L'huile et l'olivier se sont donc diffusés vers l'Occident, et dans tout le monde, des côtes de la Syrie et de Palestine jusqu'à l'Océan Atlantique* » (Terral et al., 2012). Pendant ce voyage, l'olivier a vu la naissance de certaines civilisations parmi les plus importantes de l'Antiquité.

« *Il a commencé son voyage depuis des villes phéniciennes à bord des navires des marchands phéniciens de Tyr, puis a passé le détroit de Gibraltar et Cadix. Cette culture est très ancienne en Grèce. Le roi Minos de Crète et les rois mycéniens étaient de grands producteurs d'huile, ils pratiquaient le commerce en Italie méridionale, Sicile et Sardaigne* » (Benhayoune et Lazzeri, 2007).

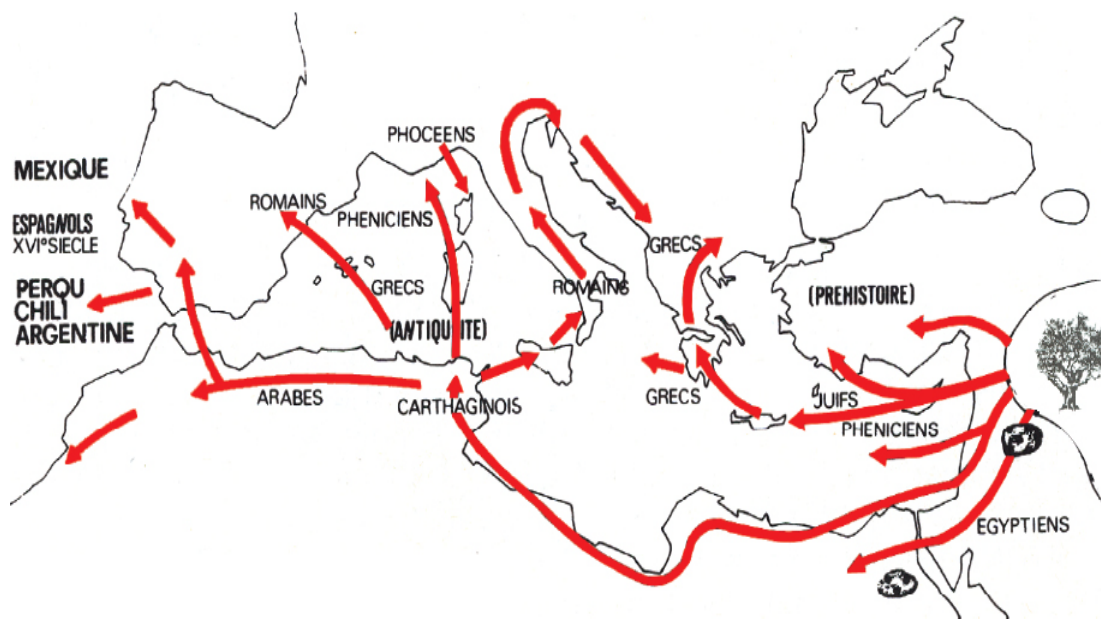
Ensuite, « *les Étrusques et les Italiens achetaient l'huile aux marchands grecs et phéniciens et commençaient à apprendre les techniques de culture de l'olivier et de production d'huile (...). Les marchands phéniciens échangeaient leurs marchandises aux Ibériques contre des métaux dont l'Espagne était riche : cuivre, argent et or. Ainsi l'Espagne est devenue la plateforme du commerce de l'huile d'olives et la principale province productrice pendant plusieurs siècles* » (Ben Fradj, 2011).

Cependant, d'autres historiens présument que « *L'origine de l'olivier sylvestre se situe en Asie Mineure où il est très abondant et forme de véritables forêts. Il semble s'être étendu de la Syrie vers la Grèce, à travers l'Anatolie* » (De Candolle, 1883). Bien que d'autres hypothèses la situent dans la Basse Égypte, en Nubie, en Éthiopie, dans les montagnes de l'Atlas ou dans certaines régions de l'Europe. C'est pour cela que Caruso considère l'olivier comme un élément indigène du bassin méditerranéen et date l'origine de l'olivier cultivé en Asie Mineure, à environ 6 000 ans³⁵. Selon plusieurs historiens, l'olivier s'est réellement répandu sous l'Empire romain. Le commerce de l'huile a contribué à assurer son pouvoir et son hégémonie dans le monde.

Puis, grâce à ses multiples usages en cuisine, pour l'éclairage et la fabrication du savon, l'huile d'olive redevient un commerce fort lucratif au début du XIII^e siècle. « *Après la conquête du Mexique par Cortés, les missionnaires espagnols planteront des oliviers sur leur nouveau territoire de même que plus au nord, lors de leur expansion vers ce qui allait devenir la Californie*³⁶ ». L'olivier s'est donc développé en dehors du bassin méditerranéen après la découverte de l'Amérique (1492). En 1560, on trouve des oliviers au Mexique, au Pérou, au Chili et en Argentine. L'olivier a poursuivi son expansion pour atteindre des régions plus éloignées comme le Japon ou la Chine et l'Australie (Carte 18).

³⁵ D'après le COI.

³⁶ *op. cit.* p. 17.



Source : Document technique du COI

La propagation de l'olivier se fait d'est en ouest et dans les différents coins du monde. Selon ce document du COI, l'olivier a été introduit en Andalousie pendant l'époque des Phéniciens (1050 avant J.-C.). « Les Arabes introduisirent leurs variétés dans le sud de l'Espagne et eurent une grande influence sur la diffusion de ces plantations, à telle enseigne que les mots espagnols *aceituna* (olive), *aceite* (huile) et *acebuche* (oléastre) sont d'origine arabe »³⁷.

Carte 18 : Propagation de l'olivier dans le monde

L'olivier est un des éléments les plus caractéristiques de la culture méditerranéenne et l'huile d'olive est un des produits les plus vieux et importants de cette culture. Pendant très longtemps, on a cru que l'olivier était originaire du Moyen-Orient, et de là s'était répandu dans le bassin méditerranéen. Penestrella, un historien romain, défend l'hypothèse de l'origine romaine de l'olivier. Selon lui, l'olivier a été importé en Italie sous le royaume de Tarquin l'Ancien (616 à 578 avant J.-C.), probablement en provenance de Tripoli ou de Gabès en Tunisie. Lorsque les Romains atteignirent le nord de l'Afrique, les Berbères développèrent cette culture sur tous les territoires qu'ils occupaient³⁸. Donc rien d'étonnant si l'olivier croît en abondance dans ce pays méditerranéen et si les auteurs de l'Antiquité le citent très souvent dans leurs écrits. Introduit à Marseille 600 ans avant J.-C., l'olivier s'étendit ensuite à toute la Gaule. Il apparaît en Sardaigne à l'époque romaine et on raconte que les Génois l'introduisirent en Corse après la chute de l'Empire romain (*ibid.*).

L'histoire de l'olivier a marqué l'humanité et différentes civilisations, à travers six mille années d'histoire. En effet, l'olivier a été toujours affirmé dans les sites archéologiques datant de 3 500 ans avant J.-C. grâce à des fossiles montrant des noyaux de charbons de bois, utilisé pour le feu et la construction. Cependant, l'existence des vestiges et des débris des oliviers un peu partout dans le monde prouve les efforts déployés pour répandre cette culture. Les techniques culturelles, les pratiques et tout le savoir-faire productif liés à cette culture

³⁷ COI

³⁸ *ibid.*

(alignement, entretien, taille, distance entre rangées, etc.) sont autant de marchandises importantes dans le commerce de l'huile d'olive.

Dans l'*Odyssée* d'Homère, le héros, Ulysse, parle de l'olivier dans son énumération des arbres : « *Ces arbres, soit l'été, soit l'hiver étaient éternellement chargés de fruits, tandis que les uns sortaient des boutons, d'autres mûrissaient à la constante haleine du Zéphire : la jeune olive bientôt à son automne, faisait voir l'olive naissante qui la suivait* » (Chant VIII). Dans *Œdipe à Colone* : « *Il est un arbre dont je n'entends pas dire qu'ai germé son pareil, soit en terre d'Asie, soit dans la grande île dorienne de Pélopos : arbre vaincu, arbre qui renaît de lui-même, terreur des lances de l'ennemi ; il croît surtout en ce pays : c'est l'olivier aux feuilles pâles, nourricier des enfants* ».

II. Une géographie contrastée

Aujourd'hui, sur le plan productif, « *parmi les pays producteurs de l'Union européenne, l'Espagne arrive largement en tête (309 millions d'oliviers), suivie par l'Italie (238 millions) la Grèce (170 millions), le Portugal (72 millions) et la France (7 millions)* » (Benhayoune et al., 2007).

A. L'olivier en Europe méditerranéenne

Pendant le Moyen-Age, l'huile d'olive était assez rare et précieuse au point d'être considérée dans certains cas comme de l'argent comptant. A partir du V^e siècle, le contrôle des Etats sur l'huile commençait à diminuer jusqu'à disparaître. Ce sont les ordres religieux qui possédaient la majeure partie des oliviers cultivés et l'huile se trouvait essentiellement sur les tables des riches familles mais surtout sur celles des ecclésiastiques.

« *Des fossiles et des pollens ont été découverts par des archéologues témoignant de la présence de cette arbre en France et qui date même depuis 8 000 ans avant J-C. On dénombre d'ailleurs plusieurs oliviers millénaires, tels que ceux de Roquebrune-Cap-Martin (Alpes Maritimes), sans compter les champs d'oliviers centenaires* » (ibid.).

L'oléiculture s'est développée après celle de la vigne, elle s'est répandue dans tout le Midi de la France par les Romains (Nice, Brignoles, Valensole). « *De nombreux vestiges témoignent de sa présence à l'époque gallo-romaine de Carcassonne à Vaison-la-Romaine* » (id.). Ayant connu de nombreux fléaux qui ont affecté les populations rurales (peste, maladies, pillages, guerres...), l'oléiculture a connu un déclin considérable pendant cette période notamment en Languedoc et en Provence.

A partir du XVIII^e siècle, cette culture est devenue très importante dans l'économie de nombreuses régions et notamment le Roussillon, le Pays d'Aix, le Comté niçois. A cette époque, de véritables oliveraies se développent (les oliviers étant jusque-là généralement éparpillés au milieu des autres plantations). « *Au XIX^e siècle, le développement de l'oléiculture connaît une expansion maximale, grâce notamment à sa forte utilisation dans de nombreuses industries artisanales (savon de Marseille, textiles...) : la France comptait 26 millions d'oliviers sur 168 000 hectares. Dans certains bassins, l'olivier occupait la surface couverte par la vigne aujourd'hui. C'était la ressource économique principale de nombreuses communes agricoles* » (id.). Ensuite, la concurrence de la vigne en termes de rentabilité, puis le besoin de terres nouvelles lors de la crise du phylloxera marquèrent le début de la régression.

En 1929, la concurrence économique des huiles végétales coloniales et les premiers grands mouvements de l'exode rural accélérèrent cette déchéance. À la veille de cette catastrophe, la France ne compte plus que huit millions d'oliviers sur cinquante mille hectares. Les gels de 1956 ont été suivis d'un temps relativement doux qui avait favorisé le réveil de la

végétation. La région a vu sa culture décimée et les vingt mille hectares d'oliveraies françaises ne comptaient plus que trois millions d'oliviers³⁹. À partir de 1980, l'oléiculture française retrouve un certain dynamisme.

Dans les autres pays, on note une concentration croissante au sein des régions spécialisées : Andalousie pour l'Espagne, Pouilles italiennes, Péloponnèse et Crète pour la Grèce, Alentejo portugais. Cette place est due au caractère rentable et moderne des olivettes mais aussi à un maintien en l'absence d'autres alternatives agricoles. L'Andalousie représente 61,3 % des surfaces oléicoles espagnoles avec de vastes zones de monoculture comme les provinces de Jaén et Cordoue. Le verger oléicole italien se concentre également dans les régions méridionales des Pouilles (31,2 % des superficies), de la Calabre (15 %) et de la Sicile (14,7 %). En Grèce, la production se concentre dans deux régions méridionales : la Crète (32 %) et le Péloponnèse (29 %) (COI).

B. L'olivier en Asie Méditerranéenne

Des études archéologiques génétiques des populations d'oléastres montrent que la domestication a eu lieu dans plusieurs régions de la Méditerranée, et s'est très probablement réalisée sur une longue période. Les efforts pour développer cette culture et modifier ses caractéristiques ont été fructueux. L'histoire rapporte que les premières cultures sont apparues en Palestine, en Syrie et en Phénicie, puis, c'est en Crète que l'olivier s'enracine fortement. Les Crétois, à l'époque du roi Minos, pratiquaient l'extraction de l'huile d'olive comme en témoignent des tablettes d'argile de 2 500 ans avant J.C. Des fresques retrouvées dans les tombes royales d'Égypte attestent de la culture de cet arbre au temps des pharaons (plus de vingt siècles avant l'ère chrétienne). « *Les données paléoécologiques attestent que l'olivier est bien indigène à l'ouest de la Méditerranée* » (Terral, 1996 ; Terral et al., 2009). Mais pour beaucoup de spécialistes, l'arbre reste inféodé aux cultures antiques. Jusqu'à aujourd'hui, « *il est en effet répété que les populations autochtones ne connaissent pas l'olivier avant son introduction en Méditerranée nord-occidentale lors de la création de comptoirs commerciaux ou la fondation de colonies* » (Terral et al., 2009).

« *La culture de l'olivier occupe près de 10 millions d'hectares dans le Bassin méditerranéen avec une nette concentration des oliveraies au sein de quatre pays (Espagne, Italie, Tunisie et Grèce) qui regroupent les deux tiers des superficies oléicoles mondiales* » (Angles, 2009).

C. L'olivier en Afrique du Nord

Dans l'Antiquité, en Afrique septentrionale, les oliveraies occupaient des superficies extrêmement étendues, souvent propriété de l'Empereur, avec des milliers d'arbres et d'innombrables pressoirs dans lesquels travaillaient un nombre incalculable d'esclaves. Le commerce de l'huile était, avec celui des céréales, le plus important de l'Empire romain. Celui-ci impliquait chaque année des flottes entières qui traversaient la Méditerranée sous le contrôle direct ou indirect de l'Etat romain et remontaient les fleuves navigables.

Au Maroc, l'oléiculture est en rapide extension et concentrée sur le littoral méditerranéen (le *Rif*) et dans les montagnes. En Algérie, coexistent une oléiculture traditionnelle (Kabylie, 55 %) et une oléiculture moderne d'origine européenne dans l'Oranais (20 %) (Benhayoune et al., 2007).

L'oléiculture joue un rôle très important dans l'économie des pays producteurs. Elle anime les dynamiques des territoires et des espaces productifs. « *Les impacts sociaux sont majeurs en*

³⁹ Breton et Bervillé, 2012

raison du très grand nombre d'oléiculteurs qui se comptent par centaines de milliers selon les pays : un million d'oléiculteurs en Italie, 840 000 en Grèce, 700 000 en Espagne [...], 29 000 en France concentrés en bordure de la Méditerranée et de la basse vallée du Rhône » (Angles, 2009). En Tunisie, le secteur emploie près de un million de familles (ONH, 2010) dans les différents maillons de la filière oléicole (mécanisation, taille, cueillette, transport, trituration, stockage, commercialisation, etc.), et offre « plus de 40 millions de journées de travail par an, soit 20 % de l'emploi agricole » (Karray et al., 2009).

Cette culture de l'olivier est une culture très dépendante des conditions climatiques, ce qui rend les rendements souvent instables. La succession des différentes crises de l'oléiculture, notamment les gelées de 1929 et de 1956 ont entraîné un profond déclin dans les régions méditerranéennes septentrionales. « *En France, le nombre d'oliviers cultivés a chuté de 12 millions en 1940 à 4 millions en 1980. De même en Espagne, 200 000 hectares d'oliveraies avaient disparu entre 1970 et 1990* » (ibid.). En Tunisie, l'histoire du secteur a été mouvementée ; suite à la plantation massive des années 1960, et à la concurrence d'autres huiles importées à faible coût, l'accumulation des stocks d'huile d'olives a conduit à l'arrachage des oliviers par l'Etat. Mais, depuis la fin des années 1980, on note un regain d'intérêt pour l'olivier partout dans le monde. « *Ainsi, la production française d'huile d'olives a-t-elle enregistré une forte augmentation depuis les années 1990 passant de 1 800 tonnes en 1986-1990 à près de 5 000 tonnes en 2006-2009* » (Angles, 2009).

En effet, le développement des paniers de biens, du tourisme rural et des labellisations (AOP, AOC, etc.) a été précieux pour la valorisation du secteur de l'huile d'olive en Europe. Dans certaines régions où la valorisation des paysages et des produits de l'olivier est importante, « *les prix de l'huile d'olives locale sont largement supérieurs aux cours mondiaux et stimulent ce secteur beaucoup moins productif que celui des grandes régions oléicoles que sont l'Andalousie, les Pouilles italiennes ou la Tunisie* » (ibid.).

Toutefois, l'étalement urbain dans plusieurs espaces oléicoles dont la valorisation est faible se fait aux dépens des oliveraies avoisinantes, comme dans « *l'agglomération de Séville, dans l'Aljarafe à l'ouest ou dans le secteur de Carmona et de Dos Hermanas à l'est, mais également dans les périphéries des villes Andalouses (Jaén, Grenade, Cordoue...), tunisiennes (Sfax, Sousse...), marocaines (Fès, Marrakech, Meknès), ou dans l'agglomération athénienne* » (ibid.).

III. L'olivier en Tunisie

Le succès de la culture de l'olivier en Tunisie le doit à plusieurs civilisations qui se sont relayées pour la propager et son apparition remonte à l'ère punique. « *Bien que cette période nous soit encore très mal connue, nous savons, grâce aux récits de témoins de l'époque, qu'autour de la ville même de Carthage ainsi qu'au Cap Bon⁴⁰ et dans une partie du Sahel⁴¹, les grands propriétaires puniques avaient développé une zone d'agriculture spéculative dans laquelle l'élevage, la viticulture, les arbres fruitiers mais aussi l'olivier⁴² avaient leurs places⁴³* » (Ben Fradj, 2011).

⁴⁰ Presqu'île formant la partie nord-est de la Tunisie.

⁴¹ Plaine s'étendant – le long de la côte orientale de la Tunisie – en gros entre les actuelles villes de Sousse et Sfax.

⁴² De nombreux oliviers dans la Tunisie actuelle dateraient de cette période (et seraient donc millénaires, de plus de 2000 ans)

⁴³ Histoire de la Tunisie : L'antiquité (ouvrage collectif), Publication de la société tunisienne de diffusion. Tunis 1970, p.74.

A. L'olivier avant l'indépendance

L'oléiculture date du VIII^e siècle avant J.-C. Ce sont les Phéniciens qui ont développé cette culture en Afrique du Nord, puis l'arbre a connu un essor remarquable pendant l'époque des Carthaginois et des Romains⁴⁴, où l'arbre a été très vite adopté, cultivé et développé par les Berbères. Durant l'ère carthaginoise, cette culture connaissait un développement spectaculaire qui a abouti à la prospérité de l'oléiculture durant l'ère romaine. *« A cette époque la surface plantée en olivier atteignait 1 500 000 ha. Les Romains ont imité les phéniciens et les carthaginois et ont multiplié la culture des olives quand ils ont constaté que les résultats sont meilleurs à chaque fois qu'on s'occupe mieux de cet arbre »* (Bourde, 1985).

Pendant la période coloniale, le nombre d'oliviers à Sfax était estimé à 350 000 pieds au moment de l'établissement du protectorat en Tunisie. *« Les Sfaxiens concernés et intéressés par la spéculation oléicole se sont réjouis quand Mohamed Bouattour Sfaxi a été nommé premier ministre. Celui-ci a élaboré des procédés particuliers permettant à l'olivier d'affronter les conditions physico-naturelles difficiles (sécheresse, irrégularité pluviométrique...). Il a de même établi la règle du respect d'un espacement de 24 mètres qui est considéré comme condition utile et nécessaire pour une meilleure croissance de l'olivier »* (Karray, 2000).

De même, *« il est connu que les colons français ont trouvé à Sfax une situation particulière, un savoir-faire productif local et une parfaite connaissance de la culture de l'olivier mais qui ne possédait au total que 350 000 pieds en 1881 »* (Bourde, 1985).

Les études, dont notamment celle de Paule Bourde, ont montré que la plupart des terres rurales non exploitées sont bonnes pour la culture non irriguée surtout pour l'olivier. Ceci a conduit le gouvernement du protectorat à choisir une politique dynamique pour l'extension de l'olivier. Le rôle économique de Sfax s'est renforcé sur près d'un siècle au vu du succès qu'elle a enregistré en ce qui concerne l'adaptation aux orientations mondiales.

B. L'oléiculture après l'indépendance

L'olivier est un arbre ancestral et est très important dans la vie des Tunisiens. C'est une culture à plus d'un titre et son histoire se confond avec celle des civilisations. À la fin du XIX^e siècle, le pays *« comptait environ 11 millions de pieds répartis sur 275 000 hectares. Un demi-siècle plus tard, l'oliveraie tunisienne était multipliée par trois, soit 750 000 ha. C'est aussi un secteur dont l'histoire récente a été assez mouvementée. Il y a eu, d'une part, les plantations massives des années 60 encouragées par l'État, mais en même temps découragées par les pratiques de la collectivisation généralisée »* (Thabet et Mahfoudhi, 1995).

Depuis l'indépendance en 1956, les efforts déployés par la Tunisie pour étendre la superficie des oliveraies sont remarquables. Entre 1956 et 1976, la superficie a doublé passant à 1400 000 ha pour un effectif de 750 millions d'arbres. Puis, la succession des problèmes économiques et politiques (exportation, politique de gestion des stocks, fluctuation du prix de marché, etc.), était assez forte pour que l'Etat incite à abandonner cette culture, voire à accorder des primes à l'arrachage. Cette politique a duré jusqu'à la première moitié des années 1980, où on note un regain d'intérêt pour l'olivier et ses produits en Tunisie. Cet intérêt s'est matérialisé par une relative flambée des prix de l'huile d'olive à la consommation nationale et à l'internationale. De plus, l'adhésion à une procédure de mondialisation et de libre échange a fait prospérer l'huile tunisienne très réputée pour sa qualité et ses caractéristiques organoleptiques. La production en huile d'olive et les superficies respectives ont donc augmenté pour répondre à la demande extérieure.

⁴⁴ ONH : Office National de l'Huile.

Entre 1990 et 2000, les superficies ont atteint 1,6 million d'ha de terres oléicoles. Pour toute la décennie 1990-2000, la production moyenne d'huile d'olive s'est élevée à 173 000 t, soit 8,3 % de la production mondiale, ce qui confère à la Tunisie le quatrième rang.

L'oliveraie tunisienne est actuellement répartie sur le tiers des superficies cultivées dans le pays. Les plantations d'oliviers couvrent près de 1,7 million d'ha regroupant 310 000 exploitations oléicoles ainsi réparties : 32 % dans le Nord, 46 % dans le Centre et 22 % dans le Sud (ONH, 2012). Selon l'ONH, cette superficie représente 79 % de la superficie arboricole totale dont 98 % sont des oliviers à huile. Selon une étude du CIHEAM (2012), la part de la production d'huile d'olives dans la valeur de la production agricole tunisienne représente 12 % contre 8,8 % en 1993, ce qui prouve l'importance de l'intérêt accordé à cette culture que ce soit de la part des politiques ou de l'exploitant.

Le nombre d'oliviers en Tunisie est estimé aujourd'hui à 67 millions conduits à 95 % en sec dans des conditions climatiques variées et avec une densité moyenne qui varie du nord (100 arbres/ha), en passant par le centre (50-60 arbres/ha), au sud (18 arbres/ha). Les oliviers sont plantés le plus souvent en monoculture et quelquefois en intercalaire avec d'autres arbres fruitiers (Thabet et Mahfoudhi, 1995 ; Houimli, 2008 ; Rejeb, 2011), ou avec des cultures maraîchères et fourragères, une caractéristique des oliveraies urbaines et périurbaines.

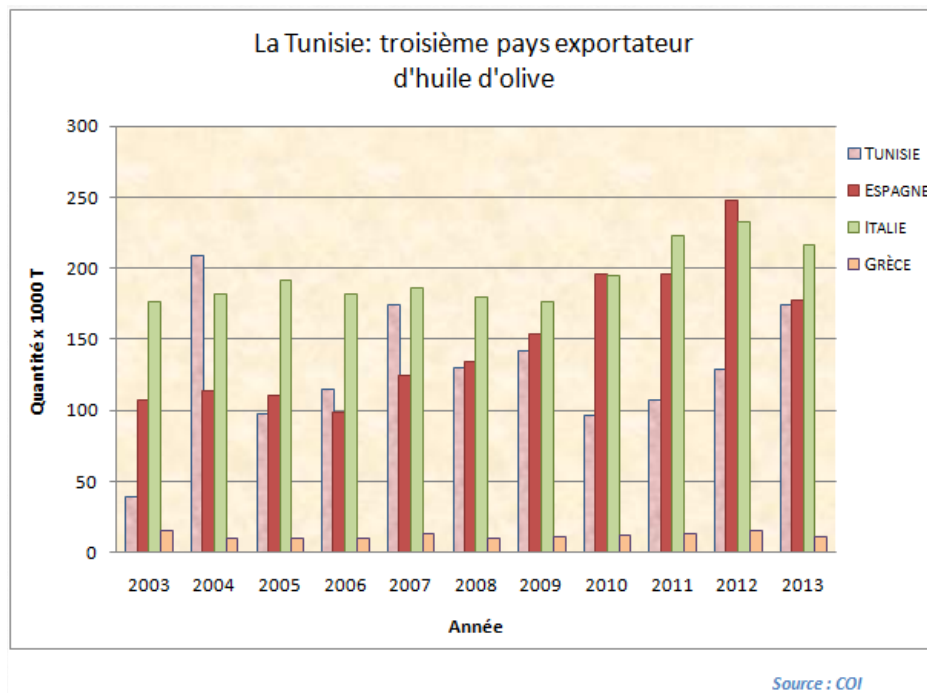
L'ancrage de cette culture dans les traditions tunisiennes, fait de l'olivier un arbre sacré et une culture stratégique dans l'économie du pays avec une part de 3 % des exportations nationales (INS, 2013). L'olivier contribue à la formation du revenu de plus de 200 000 exploitants agricoles.

Souvent pratiquée en régime pluvial et dans un climat aride, la production oléicole tunisienne est très fluctuante d'une année à l'autre. Dans les années (1990-2000), la production moyenne annuelle a été d'environ 104 600 tonnes, une production qui s'est accentuée pour atteindre 169 500 tonnes sur la période (2003-2013), dont 80 % ont été exportés à l'UE (ONH, 2013). Ce taux d'exportation était de 65,5 % au cours des années 1980, destiné essentiellement à l'Italie, premier client de la Tunisie. Mais, les demandes du marché extérieur en huiles tunisiennes varient selon les saisons de chaque pays. D'après l'ONH, 99 % des huiles sont exportées en vrac vers l'Union Européenne. C'est le client le plus important et le plus stable de la Tunisie, dont les principaux pays importateurs sont l'Italie et l'Espagne. *« Pour les autres destinations dont notamment les USA, le Canada, le Japon, l'Australie, la Malaisie et quelques pays arabes, les exportations ont été nettement plus faibles. Elles enregistrent un accroissement notable surtout pour le marché américain »* (Karray, 2009).

Actuellement, la consommation américaine en huile d'olive augmente (plus de 220 000 tonnes par an), et les Etats-Unis deviennent le deuxième marché mondial après l'Union européenne. *« Une mention particulière doit être faite concernant la Chine, dont la dimension démographique et les nouvelles habitudes alimentaires en feront, dans un proche avenir, une zone de consommation et de production qui va compter dans la compétition internationale »* (Lazzeri, 2009). Même si les plantations chinoises d'oliviers sont en croissance (avec une surface de culture de 20 000 ha), les importations chinoises provenant principalement d'Espagne, de Grèce, d'Italie, de Turquie et de Tunisie augmentent à un rythme exponentiel passant de 392 tonnes en 2001 à 13 000 tonnes en 2006/2007 (Lazzeri, 2009).

L'olivier, les olives et l'huile d'olive font partie du vécu tunisien et les opérations économiques oléicoles (achats, ventes, investissements) constituent un « baromètre » significatif de l'économie locale et régionale voire même nationale. La mauvaise gestion des transactions commerciales d'huile d'olive sur le marché extérieur et l'écart significatif entre les prix ont provoqué un déséquilibre dans le partage et la distribution des richesses. La fluctuation des

exportations et l'instabilité des marchés extérieurs ont entraîné une accumulation des stocks d'huile d'olive difficiles à gérer par les pouvoirs publics.



Graphique 1: Classement des pays exportateurs de l'huile d'olives en 2013

Mais la mise en œuvre d'un programme de restructuration économique pour appuyer le commerce de l'huile d'olive a été fructueuse. La promotion du secteur oléicole et la création de plusieurs plateformes de distribution et d'accompagnement (Office de l'huile, ONH, etc.) a facilité les démarches des exportateurs. Ainsi, d'après le rapport de la FAO (2015), grâce à des efforts réitérés de promotion de la marque tunisienne, les exportations en bouteille ont commencé à se développer en dépit du fait que la plupart des exportations se font en vrac. « *Les exportations d'huile d'olive en bouteille représentent désormais environ 10 % des exportations. Les exportations d'huile d'olive biologique ont également progressé et représentent désormais environ 12 % des exportations* » (FAO, 2015). Cette politique a suscité un regain d'intérêt pour l'olivier qui s'est manifesté par un accroissement des prix de l'huile d'olive à la consommation.

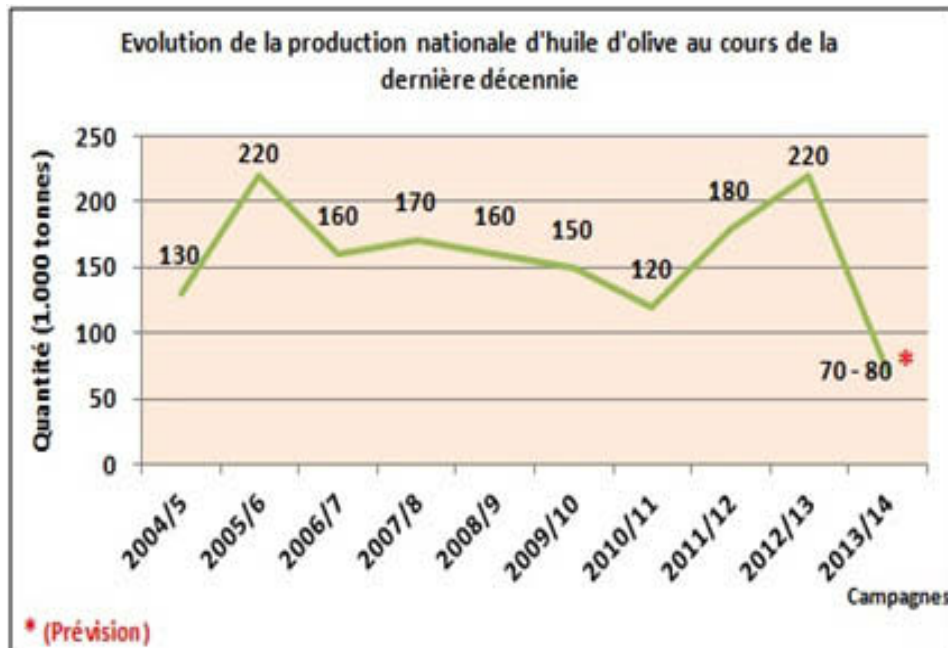
C. Les évolutions récentes

Entre 1986 et 1994, la production d'olives à huile s'élevait en moyenne à 706 500 t/an, dont 49,4 % produites dans le Sud, contre 29,3 % dans le Centre et 21,3 % dans le Nord (DGPA, 2012). Mais, malheureusement, durant ces dernières années, la production oléicole dans le Sud chute d'une année à l'autre en raison de la sécheresse. Ces conséquences sont générales pour toute culture en régime pluvial.

D'après les données du Conseil Oléicole International (2012) (Cf. Annexe 2, Tableau 9), la production moyenne est d'environ 125 000 t d'huile d'olive par an ; une quantité qui varie selon les saisons (conditions climatiques, maladies, etc.). Pendant la saison 2001/02, la production annuelle a été de 25 000 t, mais elle a enregistré également un niveau maximal de 280 000 t entre 2003/04. La production a largement oscillé de 220 000 t entre 2005/06 à

120 000 t entre 2010/11 et 72 000 t entre 2002/03, en raison de trois saisons consécutives de sécheresse.

Ces oscillations dans la production dépendent surtout des conditions climatiques (Graphique 2).



Source : D'après les données statistiques du COI

Graphique 2 : Evolution de la production tunisienne d'huile d'olives durant la dernière décennie

« L'ancrage de cette culture dans les traditions tunisiennes, fait que l'olivier contribue à la formation du revenu de plus de 200 000 exploitants agricoles. L'oléiculture constitue une activité principale pour 30 % des exploitants. Près d'un million de familles sont employées dans les différents maillons de la filière oléicole⁴⁵ (mécanisation, taille, cueillette, transport, trituration, stockage, commercialisation, etc.) » (Thabet et Mahfoudhi, 1995).

L'huile d'olive est un produit stratégique d'exportation. Il joue un rôle économique, social et environnemental important. Sur le plan national, il contribue à la réalisation des objectifs nationaux de sécurité alimentaire, de création d'emplois, d'équilibre de la balance commerciale, de préservation des ressources naturelles et de limitation de l'exode rural. La consommation moyenne d'huile d'olive est d'environ huit kilos d'huile d'olive par personne et par an, contre dix-sept kilos pour les huiles de graines (INS, 2010).

Conclusion

L'olivier a façonné, au fil des millénaires, les paysages, l'histoire, la culture et la gastronomie de la Tunisie et du bassin méditerranéen. Aujourd'hui, l'huile d'olive représente un élément stratégique dans l'économie du pays. Mais le secteur est souvent confronté à plusieurs défis tels que les conditions climatiques défavorables, les politiques publiques insuffisantes, la faible compétitivité-prix face aux pays émergents et surtout l'exportation en

⁴⁵ ONH, 2012.

vrac. De même, l'absence d'une notoriété et d'une image qui valorisent les produits tunisiens, associée à un étalement urbain qui ne cesse de s'accroître posent la question de la viabilité de cet arbre dans les situations urbaines et périurbaines.

Ces mutations spatiotemporelles ont modifié les systèmes de production traditionnels. Au cours des dernières décennies, le paysage de l'olivier a subi plusieurs changements et recompositions territoriales qui représentent des menaces et des contraintes au développement de la filière oléicole sur le littoral. Pour comprendre l'aspect et l'origine des différentes menaces et opportunités, il est essentiel de comprendre d'abord le système de l'olivier.

Chapitre 6

L'oléiculture tunisienne, un système de culture multifonctionnel

L'oléiculture joue un rôle important et essentiel dans la vie socio-économique du pays. Ce secteur représente la cinquième source de revenus pour le pays. La production oléicole représente 15 % de la valeur totale de la production agricole finale et les exportations en huile d'olive représentent 50 % des exportations agricoles totales et 5,5 % des exportations globales (COI, 2012).

De la phase de la plantation à la récolte, l'oléiculture représente une source d'emploi pour un million de personnes et génère trente quatre millions de jours de travail par an, soit l'équivalent de 20 % de l'emploi dans le secteur de l'agriculture. Donc, l'olivier contribue, d'une part, à la création d'emplois et, d'autre part, à la lutte contre l'exode rural, puisque c'est le seul arbre qui résiste dans des endroits où aucune autre culture ne réussit. *« L'olivier est par excellence l'arbre de la Tunisie, celui qui valorise les terres du centre et du sud comme celles des zones littorales des vallées du nord. Sa résistance aux aléas climatiques fait qu'il peut supporter une pluviométrie moyenne annuelle variable entre 200 mm à Sfax et 1 500 mm à Ain Draham »* (Karray, 2002).

I. DES SYSTEMES DE PRODUCTION DIVERS

A. Un modèle familial

L'oléiculture tunisienne est en majorité dominée par les exploitations familiales dont la superficie varie entre moins d'un hectare et cinq hectares. Ces oliveraies sont cultivées d'une manière extensive, avec une densité moyenne de 18 arbres/ha. Celle-ci varie d'une région à l'autre selon les conditions géographiques, les systèmes de production, et le climat :

- 100 à 400 pieds/ha dans le Nord en régime intensif pour une pluviométrie de 400 à 600 mm.
- 50-60 pieds/ha en régime semi-intensif, dans le centre pour une pluviométrie moyenne (300 à 350 mm).
- 10-20 pieds/ha dans le Sud pour une faible pluviométrie de 200 à 250 mm, en régime extensif.

Les exploitations moyennes (5-10 ha) représentent plus 50 % des superficies oléicoles. Les exploitations de taille supérieure à 10 ha, détiennent 75 % des terres oléicoles, mais sont minoritaires en termes d'effectifs. Elles sont généralement détenues par des grands exploitants ou des hommes d'affaires.

Dans les espaces urbains et périurbains du littoral, les exploitants sont souvent confrontés au manque de main-d'œuvre nécessaire pour réaliser les travaux qu'exige la culture de l'olivier (taille et récolte). Dans les oliveraies familiales et les petites exploitations, la méthode tradition-

nelle (labour par attelage, désherbage, etc.) est la plus adaptée à la topographie des vergers souvent situés sur des terrains accidentés. Mais, grâce à la solidarité entre voisins ou l'entraide familiale, ces tâches restent possibles. Dans les oliveraies de grandes tailles, c'est le labour mécanique et la modernisation agricole qui est au service des cultures. Ce labour n'est pas approprié aux *meskats*, à cause de la difficulté d'accès et des terrains accidentés d'une part, et de la frondaison basse des oliviers qui rend difficile le passage du tracteur sous les oliviers, d'autre part.

L'oléiculteur pratique annuellement la taille des oliviers pour permettre d'équilibrer les différentes parties de l'arbre. Mais cette pratique peut être annuelle ou biannuelle selon les conditions climatiques. Ainsi, en cas de sécheresse importante, l'exploitant peut procéder à une taille sévère. Le mode et la distance entre les arbres distingue le mode traditionnel des pratiques plus modernes. Dans la culture traditionnelle, les oliviers sont irrigués grâce à l'eau de pluie, avec une densité variant entre dix-huit arbres/ha dans le Sud, et cinquante arbres par hectare dans le centre du pays. En régime intensif, on peut atteindre deux cents à trois cents pieds par hectare. Dans les oliveraies familiales, l'exploitant cultive d'autres plantations intercalaires (légumineuses, céréalières, fruitières) pour payer les charges de son exploitation et pour garantir une autosuffisance alimentaire.

Pour minimiser les charges, certaines tâches se déroulent généralement dans l'entourage de la famille (participation solidaire de tous les membres de la famille). « *Les maigres récoltes souvent enregistrées n'ont jamais découragé les fellahs à cultiver leurs terres de nouveau et sans soucis* » (Houimli, 2008). Ce mode familial et traditionnel est basé sur un savoir-faire productif et sur une cohésion sociale, car maintenir son exploitation familiale reflète un consentement entre les membres ou les héritiers. Le patrimoine familial est aussi le symbole de réussite sociale et d'appartenance à la société locale. Mais depuis quelques années, l'exode rural et la pluriactivité sont la cause d'une présence de moins en moins importante de la famille et d'une faible mobilisation. Les oléiculteurs font désormais appel à la main-d'œuvre occasionnelle composée souvent de ruraux venant de l'arrière-pays. La fréquentation des oliveraies par toute la famille est parfois réduite à des visites de plaisance pendant les week-ends et par beau temps, pour jouir de quelques moments de bonheur à la campagne. « *Seules les toutes petites olivettes mobilisent encore de la main-d'œuvre familiale pour la cueillette des olives, tout en recrutant un ouvrier occasionnel pour les opérations de la taille* » (*ibid.*). L'objectif principal du modèle familial reste lié à la tradition familiale et la garantie d'une autosuffisance en huile d'olive et en produits agricoles. Dans ce modèle, la logique commerciale est secondaire. Elle est assurée par une activité secondaire ou par d'autres cultures intercalaires qui apportent des revenus supplémentaires.

Enfin, la diversification des cultures à cycle court est importante dans l'organisation du calendrier cultural du modèle agricole familial. La taille réduite des oliveraies et des exploitations urbaines et périurbaines exige une rotation des cultures à cycle court comme le céleri, les épinards, la blette ou le persil, qui s'adaptent bien aux petites superficies. De même, la commercialisation des cultures à cycle court permet d'échelonner des revenus souvent modestes, mais qui jouent un rôle important dans l'équilibre du budget familial du chef de l'exploitation. Alors qu'une culture à cycle long, comme l'artichaut par exemple, nécessite plus d'entretien et une surface de culture plus importante.

B. Les contraintes de l'olivier

L'olivier connaît une extension progressive à travers le monde. Durant les dernières années, plusieurs pays émergents ont commencé à cultiver l'olivier. Les pays méditerranéens restent prédominants avec plus de 95 % de la production d'huile d'olive et environ 90 % de sa consommation.

La demande et les prix à la consommation sont affectés par la concurrence des marchés extérieurs et par la récolte saisonnière. L'importation des variétés étrangères et des pratiques d'intensification commencent à prendre place et à nuire aux pratiques traditionnelles et aux variétés locales.

La dynamique du marché dépend de la demande des marchés extérieurs, de l'offre, et des échanges internationaux. La Tunisie, deuxième pays producteur d'huile d'olive après l'Union Européenne, a vu ses possibilités de diversification des marchés s'accroître (intensification, culture raisonnée, culture bio, etc.), mais en même temps a été exposée à une concurrence rude.

L'enjeu principal est donc d'améliorer la qualité des produits et de relever son rythme de développement à un niveau permettant de devancer ses concurrents. Malgré les efforts déployés par les pouvoirs publics et les acteurs de la filière, la production demeure assez fluctuante et « *plusieurs faiblesses et menaces persistent encore et certaines forces et opportunités ne sont pas suffisamment exploitées* » (Karray et Kanoun, 2009). Les facteurs de crises de l'olivier sont divers : des facteurs externes liés à la dynamique du marché et aux nouvelles dispositions en matière de libre échange (accords OMC, engagements commerciaux, etc.) et des facteurs internes liés à l'histoire de cette culture (système de production, climat, conflits sociaux, etc.). Cependant, avant de parler des facteurs, il convient de rappeler certaines des principales contraintes auxquelles fait face l'oléiculture tunisienne.

Parmi les principales contraintes de cette culture sont les problèmes fonciers et notamment le morcellement des terres représente des signes d'une insécurité foncière. La copropriété des terres, par exemple, un phénomène très répandu dans l'agriculture tunisienne, dans lequel, les oliveraies peuvent être la propriété de plusieurs ayant droits, qui sont souvent des membres de la même famille. En cas de conflits ou de répartition d'héritage, les ayants droits finissent par vendre leurs terres.

Ensuite, le vieillissement des oliviers (plus de 25 % ont probablement plus de soixante-dix ans⁴⁶) associé à une absence de taille de rajeunissement représente aussi une contrainte de la filière.

Par ailleurs, les pratiques agricoles et certaines méthodes de cueillette comme le gaulage, ont certes l'avantage d'être rapides et peu exigeantes en main-d'œuvre, mais engendrent des dégâts quantitatifs et des dégradations qualitatives de la production. Enfin, la faiblesse des moyens humains et matériels comparée à l'importance du secteur et l'absence de politiques suffisantes pour limiter l'urbanisation ne favorisent pas un environnement propice pour développer l'oléiculture urbaine et périurbaine. L'absence de véritables organisations professionnelles défendant les intérêts économiques et politiques des oléiculteurs fragilise le secteur de l'olivier. De plus, les intermédiaires et les distributeurs imposent aux producteurs des prix bas et peu attractifs qui découragent les oléiculteurs et surtout les jeunes de travailler les terres. « [...] *l'accès au crédit agricole étant très peu développé. Même pour les agriculteurs qui souhaiteraient améliorer leur production et se moderniser, il s'agit là d'un obstacle considérable* » (Rapport de la FAO, 2015).

1. Facteurs agronomiques

La faible pluviométrie et la rareté des ressources hydriques limitent l'irrigation et le développement des cultures irriguées. En effet, près de 70 % des oliveraies se concentrent dans le Centre et le Sud tunisien (contraintes climatiques et édaphiques). Par ailleurs, la marginalité des sols et leur mauvaise qualité (sol rocheux, calcaire, argileux, etc.) limitent

⁴⁶ D'après le rapport de la FAO, 2015.

considérablement les possibilités d'amélioration de la productivité. Malgré sa capacité d'adaptation aux conditions édaphiques et climatiques sévères, l'olivier est une espèce de nature alternante. L'alternance biologique de l'olivier, surtout, en régime pluvial affaiblit la productivité des plantations. « *Ce phénomène est accentué dans les régions arides et semi-arides sous l'effet de l'insuffisance et de l'irrégularité des pluies (pluies torrentielles ou succession d'années sèches) et de la mauvaise qualité des sols que la culture occupe dans les zones marginales n'ayant pas la vocation oléicole ou renfermant des terres accidentées et non traitées* » (Karray et Kanoun, 2013). Rappelons qu'une grande partie du patrimoine oléicole tunisien, se concentrant dans le Centre et le Sud du pays, est cultivée en régime pluvial. La propagation des maladies et des insectes, notamment la mouche et la teigne d'olivier, infectent remarquablement les productions.



Source : ONH, 2013

Carte 19 : Répartition spatiale des variétés autochtones de l'olivier

Les variétés locales « *Chetoui* » au Nord et « *Chemlali* », qui s'étendent du Nord au Sud, plus résistantes à la chaleur et au climat, sont menacées par des variétés étrangères (Arbequina, Picholine du Languedoc, Coratina, etc.). « *L'importance quantitative des "Chemlali", variété-peuplement vigoureuse et à petits fruits* » (Trigui et Msallem, 2001), est due à la sélection du matériel végétal dont « *l'adaptation aux conditions arides a été à l'origine de son extension spatiale vertigineuse qui se poursuit malgré l'évolution des*

exigences aussi bien de l'oléiculteur (rentabilité) que du consommateur (qualité de l'huile) » (Karray, 2000).

Enfin, le vieillissement des vergers est un phénomène très répandu dans l'oléiculture traditionnelle du Sud tunisien. C'est la cause de la baisse des rendements dans plusieurs espaces de culture. « *La structure d'âge des plantations montre que 30 % ont moins de 20 ans, 30 % ont entre 30 et 40 ans et 40 % ont plus de 40 ans. [...] certains spécialistes du secteur pensent que les oliviers de plus de 75 ans pourraient représenter jusqu'à 25 pour cent des oliveraies. Le vieillissement des oliveraies est un problème qui concerne particulièrement les zones de Monastir, Sousse, Sfax et Mahdia⁴⁷ ».*

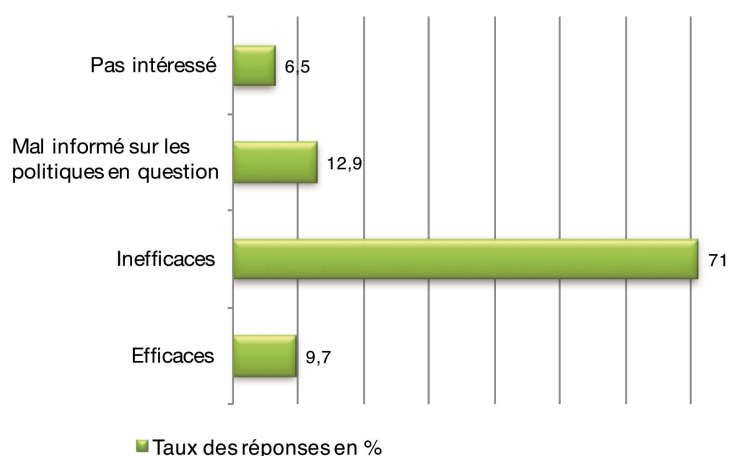
2. Facteurs économiques

Plusieurs facteurs se combinent :

- Les coûts de la main-d'œuvre (cueillette, entretien, taille, etc.) continuent à augmenter et atteignent dans certaines régions plus de 50 % du coût.
- Le phénomène de la spéculation des marchés et l'encouragement de l'Etat à consommer les autres huiles végétales sur le marché national (en les faisant bénéficier de subventions gérées par la Caisse Générale de Compensation – CGC ; cette politique vise à réserver l'huile d'olive à l'exportation).
- Le manque de stratégies de marketing efficaces et d'une politique de vente à long terme.
- L'absence d'une politique de gestion efficace et de stockage des réserves en huile, permettant de garantir des quantités suffisantes, qui répondent aux marchés extérieurs lors des campagnes de faible production.
- L'accroissement du coût de production de l'huile d'olive et le manque de main-d'œuvre lors des récoltes.
- L'émergence de nouveaux pays producteurs bénéficiant de certains avantages tarifaires sur le marché européen dans le cadre du libre-échange, rend la concurrence rude.
- La commercialisation des huiles en vrac ne permet pas de refléter l'origine géographique du produit.
- Le manque de protection et de préservation de l'olivier face à certains facteurs socio-économiques et géographiques.
- L'absence d'une structure institutionnelle capable de garantir et d'assurer un contrôle et une qualité définie des huiles, à octroyer et à protéger un label de qualité des produits dans les marchés extérieurs.
- Le développement des réseaux urbains autour et à proximité des terres oléicoles dans le littoral tunisien affectent le rendement des plantations (pollution, étalement spatial, concurrence foncière, etc.) et menacent l'avenir de l'oléiculture.
- L'insuffisance des moyens de traitement et de fertilisation et le manque d'encouragements de la part des pouvoirs publics. Dans ce contexte, à la question suivante : « Les politiques publiques sont-elles efficaces en matière d'encouragement de la filière oléicole et de protection des oliveraies de l'urbanisation ? », 71 % des oléiculteurs trouvent que la réglementation est insuffisante voire absente alors que 20 % sont mal informés et/ou ne s'intéressent plus aux politiques publiques (Graphique 3).

⁴⁷ Rapport de la FAO et du BERD, ROME, 2015.

- Les pratiques culturelles font partie d'une tradition stagnante et ne s'adaptent pas à certaines conditions géographiques.
- Le manque de moyens de préservation et de conditionnement de l'huile d'olive, affecte la qualité organoleptique du produit.
- L'utilisation de moyens rudimentaires de transport et de stockage des olives (sacs, caisses en paille), et le non-respect de certaines normes d'hygiène nuisent à la qualité de l'huile.
- L'introduction des variétés étrangères constitue une menace et un danger pour les variétés locales qui ont montré leur adaptation aux climats et aux milieux.
- La multifonctionnalité des exploitations et l'absence de spécialisation font que l'olivier est considéré comme une culture dérobée et ne bénéficie pas d'interventions appropriées.
- L'éloignement des zones de production (huileries, centres de transformation et de collecte, office de l'huile, etc.) pose des problèmes en matière d'approvisionnement et nuisent à la valorisation des produits oléicoles.
- Les conditions de récolte, de transport et de stockage au niveau des producteurs, des triturateurs et des intermédiaires sont défectueuses et engendrent des pertes quantitatives et qualitatives.



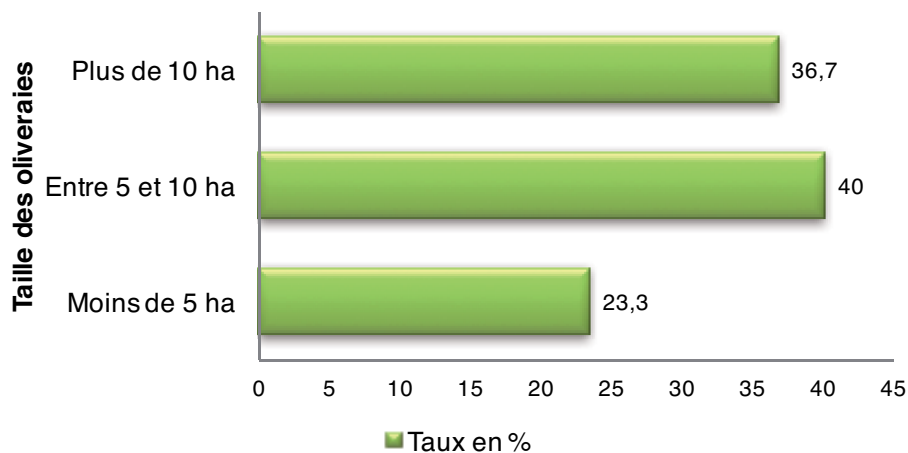
Sources : Enquêtes personnelles, 2013

Graphique 3 : Efficacité des politiques d'encouragement à l'oléiculture

3. Facteurs sociaux

Ils combinent l'accroissement de l'exode rural ainsi que le refus des jeunes de travailler les terres. Le morcellement des terres agricoles et la pluriactivité des agriculteurs les détournent de l'oléiculture. Le prix de revient pour les oléiculteurs est faible ; une grande partie des produits est vendue du producteur au consommateur et ne s'effectue pas d'une manière formelle. Ce phénomène est dû au prix d'achat très bas imposé par les transformateurs et les exportateurs, ce qui entraîne souvent des problèmes de spéculation. Dès lors, certaines transactions échappent aux statistiques des productions nationales. Il est difficile de les quantifier et il y a peu d'informations sur leur nombre ou les quantités commercialisées. La propagation des circuits courts associée à l'absence d'économies d'échelle peut nuire à la dynamique du marché, surtout quand il s'agit d'une culture stratégique comme l'olivier.

Les exploitations familiales et petites exploitations de moins de 5 ha dominent le secteur (Graphique 4). Le phénomène du morcellement des exploitations constitue un handicap au développement du secteur et rend difficile leur mise en valeur.



Source : Enquêtes personnelles, 2013

Graphique 4 : Taille des exploitations oléicoles

Le mode de faire valoir le plus répandu est la *Mogharassa* (une forme d'association où le propriétaire de la terre n'est pas le même que celui des oliviers). Dans ce cas, la récolte est partagée entre les deux propriétaires. Ceci complique toute intervention pour l'amélioration de l'oléiculture. Un exploitant interviewé sur la gestion de son exploitation et ses pratiques de rotation, évoque la taille réduite des oliveraies et leur incompatibilité avec la pratique de la jachère : « *Il est impossible pour un locataire de pratiquer la jachère. J'ai un loyer très cher et je dois exploiter toutes les parcelles pour rentabiliser au maximum mon investissement* » (Salah, 53 ans, Mahdia).

II. UNE OLEICULTURE COMMUNE, DEUX SYSTEMES DIFFERENTS...

A. Mahdia et Sfax, une oléiculture commerciale et marchande

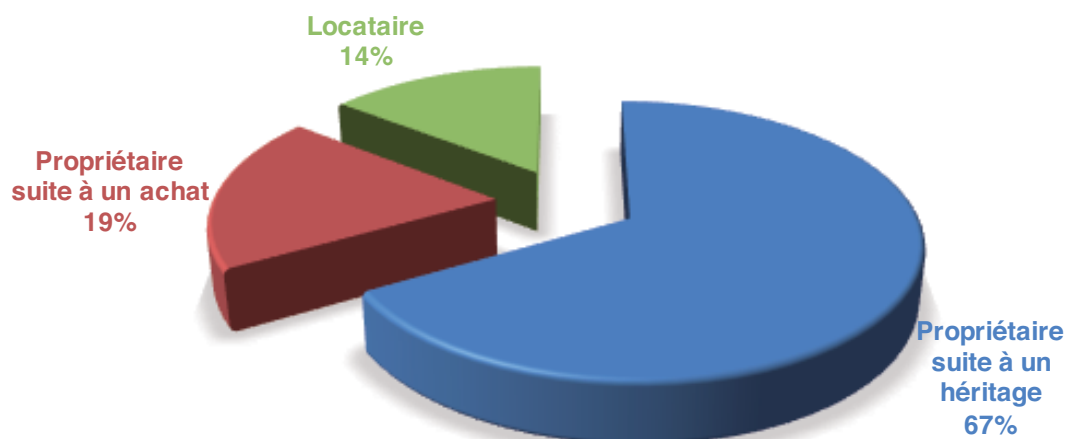
L'oléiculture persiste comme le type d'agriculture dominant dans les deux villes. Les plantations d'oliviers ont été estimées à 5 635 000 pieds à Mahdia et 5 990 000 pieds à Sfax couvrant une superficie de 490 hectares, soit 84 % des terres cultivables, produisant 6 600 tonnes d'olives et 1 320 tonnes d'huile. Ces productions, essentiellement commerciales, et dont une petite partie est destinée à l'autoconsommation, participent souvent au rétablissement du bilan financier de l'exploitant. Selon un agriculteur, « *des ventes d'amandes sèches ou de l'huile d'olive sont souvent effectuées hors saison* ». Ceci permet de compenser le manque des ressources financières durant les mauvaises saisons.

De grands changements affectent l'espace oléicole périurbain à Mahdia. « *Certaines oliveraies sont vouées à l'abandon voire à la disparition. On voit plus des installations touristiques, des parcs de loisir et des infrastructures que des oliviers* » affirment certains oléiculteurs. D'après eux, l'activité agricole dans l'espace périurbain est vouée à la spéculation foncière et aux activités économiques. « *C'est étrange, on dirait qu'on est dans la capitale, il y a du bâti partout* » (Abd Elmoumen, agriculteur Mahdois, 55 ans). La plupart des propriétaires d'oléiculture urbaines et périurbaines finissent par vendre leurs parcelles de front de mer pour s'isoler dans l'arrière-pays, cédant ainsi la place à l'activité touristique et à la villégiature.

Pour les agriculteurs enquêtés à Mahdia, ceux qui se considèrent comme des campagnards, revendiquent plutôt leur appartenance aux espaces ruraux et de l'arrière-pays comme Hiboun, Ksour Essef et non pas à Mahdia. Malgré l'évolution sociale, la revendication d'appartenir à l'espace rural plutôt qu'à l'espace urbain montre un attachement à un lieu de naissance et surtout à la nature agricole et rurale de ces espaces. Houimli (2008) explique cette attitude par la proximité des habitations à leurs oliveraies.

Pour les oliveraies urbaines, 90 % des oléiculteurs enquêtés pensent que ces espaces sont voués à l'urbanisation et au tourisme. « *Malgré, l'explication du potentiel de la valorisation par une mise en tourisme ou une patrimonialisation des terres oléicoles, les agriculteurs ne croient pas à cette hypothèse et refusent toute discussion sur le sujet* » (Kamel, 42 ans, Ingénieur, UTAP Mahdia). En contrepartie, les exploitants choisissent la vente des oliveraies du front de mer pour s'acheter des terres loin de l'espace urbain.

Concernant le changement d'activité et de culture, un exploitant répond que « *l'olivier est une ressource et un investissement durable pour les familles. Les gens achètent et vendent des oliviers ou de l'huile d'olives pour préparer un mariage, aider un enfant à bâtir une maison* » (Slimane, 70 ans, oléiculteur de la région de Mahdia). L'olivier a une valeur plus qu'économique, il fait partie de la culture des exploitants, il reflète une réussite et une richesse sociale. C'est un patrimoine familial et un héritage qui se lègue de père en fils. Ainsi, d'après les enquêtes réalisées auprès des exploitants et concernant les statuts d'occupation des terres ou la manière d'accès à l'exploitation, 66,7 % des oléiculteurs sont des héritiers, contre 18,8 % des propriétaires suite à un achat et 14,5 % des locataires (Graphique 5).



Enquêtes personnelles, 2013

Graphique 5 : Statut des oléiculteurs interviewés

B. Gabès et Médenine, une oléiculture nourricière et familiale

Contrairement aux oliveraies du centre du pays, le paysage de l'olivier du sud est différent. Les mutations socio-économiques qui ont touché les oasis littorales depuis les années 1970 (évolution démographique, partage de la propriété, extension urbaine aux dépens des terres agricoles, création d'un grand pôle industriel attirant une main-d'œuvre agricole importante, manque et mauvaise gestion de l'eau), se sont soldées par une différenciation des systèmes de production entraînant en même temps une accentuation des disparités sociales et économiques. Outre ces facteurs, on enregistre une diminution du nombre de palmiers dans

les oasis touchées par l'urbanisation. Entre 2007 et 2014, environ neuf hectares d'oasis littorales ont été abandonnés, vendus et occupés par divers bâtiments⁴⁸.

Le nombre d'agriculteurs exploitant des terres en location ou en métayage en plus de leur parcelle en propriété a augmenté de 12 %. Le montant de la location varie de 1 000 à 1 500 DT/ha/an, et il dépend de plusieurs paramètres comme la superficie, l'état des arbres fruitiers (nombre et variétés des palmiers dattiers), la qualité du sol et les fréquences d'irrigation (CRDA Gabès, 2008).

L'occupation du sol est faite sur trois étages de culture (Photo 4). L'étage supérieur est occupé par des palmiers souvent très vieux. L'étage intermédiaire est constitué par différents arbres fruitiers dominés par le grenadier et l'olivier. L'étage inférieur est occupé par un mélange de différentes cultures maraîchères ou fourragères. Plusieurs cultures sont pratiquées, le système de production évolue au fil des années et les exploitants agricoles changent souvent leurs stratégies de production.



Photo 4 : Cultures en trois étages dans les oasis de Gabès

Toutefois, « en raison du morcellement des propriétés agricoles, les superficies des exploitations sont très réduites, de l'ordre de 0,30 ha en moyenne, alors qu'il y a une trentaine d'années ces superficies étaient le triple. Les agriculteurs pratiquent de moins en moins les cultures associées. Les associations les plus fréquentes sont notamment les cultures maraîchères en intercalaire avec le henné surtout dans l'oasis de Chenini » (Lasram, 2006).

Le grenadier et l'olivier constituent le deuxième étage du système oasisien. Ces arbres sont souvent plantés en pourtour des parcelles. Les grenadiers permettent de dégager une valeur ajoutée importante, comparativement aux autres systèmes de culture. Inversement, l'olivier, moins tolérant à la salinité des sols que le grenadier, produit des revenus de plus en plus faibles dans les périodes de sécheresse. Malgré la campagne d'arrachage des arbres entre 1970 et 1980, l'olivier est de nouveau planté dans les oasis des communes voisines (Mareth, Zerkine, Metouia, etc.). Durant les années soixante, les oasis étaient constituées de plusieurs

⁴⁸ CRDA Gabès.

arbres fruitiers : grenadiers, pêchers, pommiers, pruniers et abricotiers. Aujourd'hui, seuls les grenadiers et les oliviers sont encore exploités de façon régulière et intensive. De plus, cette arboriculture est très peu exigeante en eau et en main-d'œuvre et il ne nécessite pas une présence régulière. En 2012, les terres consacrées à l'arboriculture, à Gabès, s'étendent sur 80 000 ha, dont 57 000 ha plantés en oliviers. Le reste des terres arboricoles est occupé en majorité par les dattiers (6 600 ha), les amandiers (6 000 ha), les grenadiers (2 700 ha)⁴⁹.

Par ailleurs, d'autres légumineuses et cultures maraichères, dont le rendement est important, sont cultivées, couvrant 1,6 % des terres agricoles. Ces cultures sont à 60 % concentrées dans les délégations de Matmata Nouvelle et Mareth. Les cultures céréalières représentent 52,5 % des oasis de Mareth et Menzel El Habib (*ibid.*). Les cultures fourragères sont également très connues, la luzerne tunisienne bénéficie d'une bonne réputation dans tout le territoire oasien. Les cultures industrielles et aromatiques sont pratiquées dans la plupart des oasis dont notamment le henné, le tabac, le rosier, le basilique, la menthe, etc.⁵⁰

Quant aux exploitations spécialisées, elles sont plus nombreuses dans les communes voisines, elles représentent presque 38 % des exploitations agricoles et l'olivier est la culture la plus importante en termes d'occupation des surfaces, aussi bien en périphérie des agglomérations que dans l'espace rural. Cette culture reste extensive et dépendante de l'accès à l'eau. « *L'arboriculture est fortement concentrée dans la délégation de Mareth qui abrite seule 43,8 % des terres arboricoles concentrées en majorité aux oliviers, aux grenadiers et aux amandiers*⁵¹ ».

Cependant, la forte pression foncière et la rareté des ressources hydriques ont engendré un exode rural et une précarité agricole (morcellement, occupation précaire, mise en péril de la viabilité des exploitations). La rareté et la précarité du foncier sont renforcées par l'instabilité des documents d'urbanisme, et par l'enchevêtrement des zonages et des structures de gestion de l'espace.

À Djerba et dans d'autres zones touristiques du littoral, les terres oléicoles ne sont pas bien protégées par la réglementation. Continuer à pratiquer l'activité oléicole et l'agriculture en général devient de plus en plus compliqué. Les outils d'aménagement des territoires sont utilisés pour imposer des modes de production aux exploitants, sans en connaître les implications et sans s'assurer de la viabilité économique du système. Les raisons souvent présentées sont la création d'un projet de développement local ou, l'amélioration de la circulation agricole par l'installation d'une infrastructure favorable aux déplacements. Ces infrastructures facilitent, non seulement, les déplacements des agriculteurs vers les marchés et les unités de transformation, mais accélère surtout l'urbanisation.

III. LES FILIERES DE TRANSFORMATION / COMMERCIALISATION

A. La transformation des olives

Sur le plan de la transformation de l'huile, les 65 millions d'oliviers regroupent un effectif de 300 000 producteurs soit 60 % de l'ensemble des exploitants agricoles. « *L'olivier à huile fait fonctionner un tissu industriel renfermant 1 702 huileries (719 classiques, 450 super presses, 515 chaînes continues et 18 mixtes) ayant une capacité théorique de trituration d'olives de 38 463 tonnes/jour. La répartition géographique de ces huileries révèle une*

⁴⁹ Atlas de Gabès, 2013

⁵⁰ Rapport de l'UKaid from the Department for International Development, *Etude de la gouvernance des ressources naturelles dans les oasis*, Cas des oasis en Tunisie, 2010.

⁵¹ Atlas de Gabès, 2013

grande concentration des unités et de la capacité de trituration des olives dans les régions de Sfax (410), Mahdia (229), Sousse (195), Monastir (187), Médenine (137), Kairouan (115), Sidi Bouzid (85), Nabeul (59), Gafsa (50), Gabes (35), Zaghouan (30), Béja (28) et Mannouba (17) qui représentent 92,7 % des huileries » (Karray et al., 2009). Ces huileries sont réparties géographiquement comme suit :

- Nord : 18 % (Tunis, Bizerte, Beja, Jendouba, Le Kef, Siliana, Zaghouan, Nabeul).
- Sahel : 28 % Sahel (Sousse, Monastir, Mahdia).
- Centre et Sud-Ouest : 15 % (Kairouan, Kasserine, Gafsa, Sidi Bouzid).
- Sud-Est : 6 % (Médenine, Gabès, Tataouine), Sfax : 33 % (ONH).

L'inégalité dans la répartition spatiale des huileries par rapport à celle des oliveraies entraîne souvent un écart important dans la capacité de transformation, se traduisant par des transferts d'olives d'une localité à l'autre et une baisse des qualités olfactives. De même la différence des coûts de transport et de transformation change d'une région à l'autre. Selon le rapport de la FAO (2015), le prix au producteur de l'olive se situait, en 2012, entre 750 et 950 dinars par tonne d'olives. Pour la même année, le prix entrée-moulin des olives se situait entre 900 et 1 100 dinars par tonne d'olives. Le coût du transport est évalué à quarante dinars⁵² par tonne d'olives. Ce chiffre tient compte du chargement des caisses d'olives (le coût de déchargement est supporté par le moulin, à la réception).

Le transport des olives fraîches s'effectue en camions ou camionnettes dans des sacs de jute ou des conteneurs en plastique de 50 à 70 kg. À leur arrivée, les olives sont stockées à l'air libre ou dans des silos, généralement sans distinction de variété, de niveau de maturité et de teneur en impuretés (Photo 5). Bien que le recours aux caisses plastiques soit recommandé pour le transport et le stockage, celles-ci ne sont que rarement utilisées, et uniquement dans les fermes d'État et chez certains opérateurs privés.



Photo 5 : Transport et stockage non adaptés des olives

Les oléiculteurs à faibles revenus sont très nombreux à posséder leurs propres camions (ou à produire suffisamment pour justifier un investissement dans les moyens de transport), les transporteurs en profitent au niveau de la livraison des olives, alors que de nombreux agriculteurs, n'effectuant pas eux-mêmes la livraison au moulin, auraient tout intérêt à le faire et pourraient améliorer leurs bénéfices.

Par ailleurs, le développement des intermédiaires et des négociants entre les oléiculteurs et les unités de transformations a engendré plusieurs problèmes dont le principal est la hausse des prix. La création de l'Office National de l'Huile par l'Etat vise à encadrer la filière, soutenir les exploitants, améliorer la productivité et la qualité, valoriser les exportations ainsi que la régulation du marché intérieur. Malgré la création de cette institution, plus de cent

⁵² 1 Dinar tunisien équivaut à peu près 0.5 € et varie selon le taux de change.

négociants privés assurent l'exportation de 107 000 tonnes en moyenne, soit 67 % des exportations d'huile d'olives (*ibid.*).

Les investissements engagés pour moderniser le secteur de la transformation ont porté leurs fruits et permis l'augmentation des capacités des huileries. De même, la disparition des huileries traditionnelles (Photo 6) s'est traduite par une déperdition de tout un savoir-faire traditionnel et pénalise les petits oléiculteurs et ceux dont la récolte a été mauvaise. En effet, les huileries refusent les petites quantités d'olives et certains oléiculteurs se retrouvent dans l'obligation de fusionner avec d'autres exploitants ou de vendre leurs produits dans le marché local.



Photo 6 : Huilerie traditionnelle et scourtins en paille

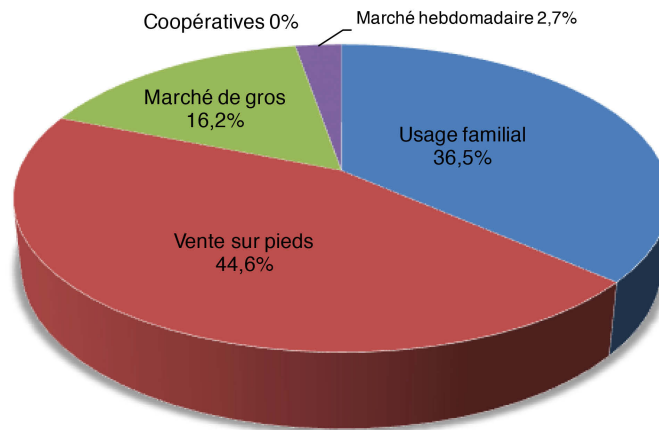
« En plus des huileries, le tissu industriel oléicole renferme 7 usines d'extraction d'huile de grignon, deux unités de raffinage des huiles alimentaires, 40 unités de conditionnement dont 20 sont spécialisées en huile d'olive, plusieurs savonneries, charbonneries et quelques usines de construction navale et des artisans » (Karray, 2009).

Par ailleurs, la qualité de l'huile d'olive produite en Tunisie est très bonne : 65 % de l'huile sont de qualité vierge extra, 5 % entrent dans la catégorie vierge, 10 % dans la catégorie vierge courante et 20 % dans la catégorie lampante (*ibid.*). Au final, le raffinage et le traitement des grignons d'olives et des margines après extraction de l'huile reste problématique pour l'environnement. La valorisation des sous-produits de la trituration des olives reste très limitée et provoque une pollution excessive des sols et des eaux notamment à cause des déversements de margines.

B. La commercialisation de l'huile d'olive

La commercialisation de l'huile d'olive se fait généralement selon deux modes : la vente directe et la vente indirecte. La vente directe est pratiquée souvent à l'échelle locale ou régionale, dans les exploitations et parfois en dehors. L'exploitant se charge de la récolte et de la vente de ses olives. Une grande partie est destinée à l'autoconsommation alors que le reste est vendu soit sur le marché hebdomadaire sous forme d'olives en vrac, soit cédé aux intermédiaires ou aux distributeurs. Dans les petites exploitations familiales, la récolte est généralement destinée à l'autoconsommation et à la famille (Graphique 6).

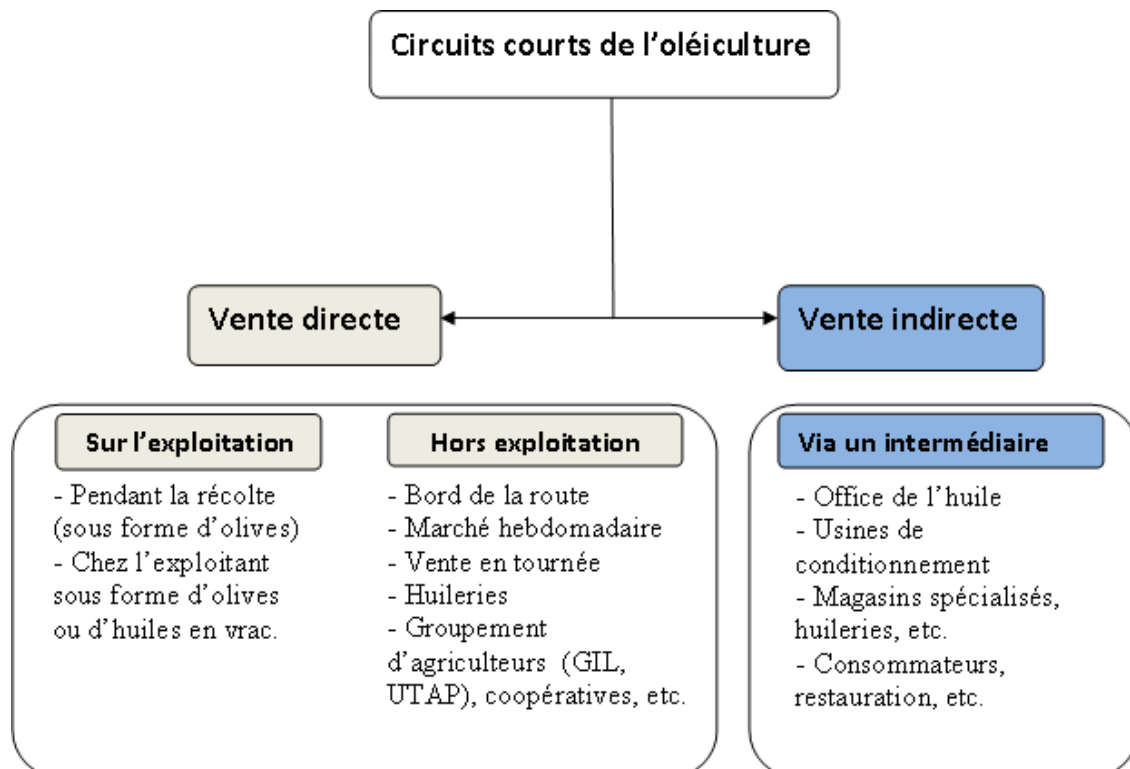
L'analyse du graphique 6 montre d'abord l'aspect des oliveraies urbaines et périurbaines, dont la production est destinée, en priorité, à l'autoconsommation familiale, puis les coopératives (représentées par l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche – UTAP) et les l'office de l'huile. Seule une petite partie est vendue au marché de gros ; les oléiculteurs évitent dans la plupart des cas les frais supplémentaires de transport et de main-d'œuvre.



Enquêtes personnelles, 2013

Graphique 6 : Destination de la production oléicole

Le deuxième mode est la vente indirecte. Cette vente se fait via un intermédiaire ou un négociant qui propose souvent l'achat de la production sur pieds. Dans ce cas, le contrat est oral et le paiement est comptant. L'acheteur s'occupe ensuite de toute la procédure : récolte, main-d'œuvre, gardiennage, transport, transformation. Ce mode est appelé « *Ettakhdir* » et concerne souvent les grandes oliveraies. L'acheteur peut vendre ses produits à des magasins spécialisés, à des unités de conditionnement, des exportateurs, etc.



Source : T. Jaouachi, 2015.

Figure 5 : Les différentes formes de circuits commerciaux de l'huile d'olives

1. □ *Marché intérieur et circuits courts*

La commercialisation de l'huile d'olive au niveau local est aussi importante que son exportation. En effet, les quantités d'huile et d'olives destinées à l'autoconsommation et vendues à travers les circuits courts sont considérables. Pour être certains de la qualité des produits, les consommateurs préfèrent acquérir directement leurs produits auprès des oléiculteurs de la région, des huileries, ou des commerces de détail (photo 7). Les transactions se font généralement par connaissances ou entre voisins. Malgré l'importance de la filière oléicole dans l'économie nationale, ces circuits courts ne sont pas recensés et échappent encore aux statistiques nationales. Créer une base de données recensant les circuits courts, le nombre de transactions ou le volume des huiles produites et vendues pourrait renforcer la filière de l'oléiculture et proposer d'autres alternatives de valorisation.



Photo 7 : Vente d'huile d'olive en vrac dans un commerce de détail (à gauche) et dans des magasins spécialisés (à droite)

L'éloignement entre structures d'aval et d'amont (coopératives, huileries, marchés locaux, etc.) et la déstructuration de certains réseaux renforcent les contraintes du secteur. Les structures d'aval de collecte et de transformation sont plutôt tournées vers l'extérieur de la région. Les productions spécialisées éprouvent des difficultés d'écoulement et de valorisation de leur production faute de structuration et de taille suffisantes face à un marché gigantesque et une forte demande. Ces difficultés sont renforcées par un accès aux marchés publics difficile, et par la concurrence des circuits courts. Ces derniers représentent un débouché motivant et rémunérateur pour l'oléiculteur qui réduit notamment la distance le séparant du marché ou de l'intermédiaire (huileries, distributeurs, etc.). Au final, la vente directe garantit un produit local de qualité à un prix raisonnable pour le consommateur.

2. □ *Le marché de l'exportation*

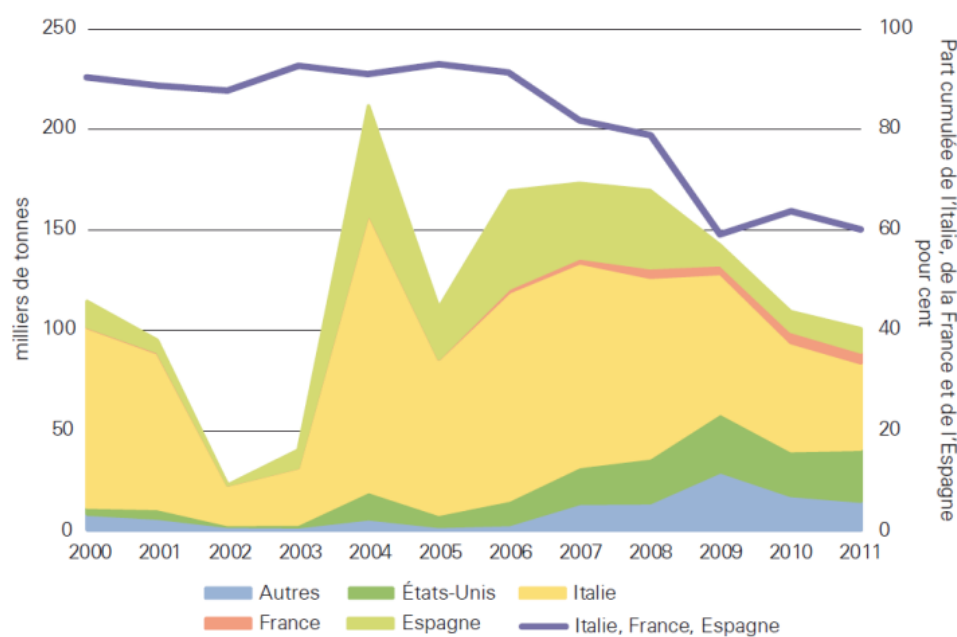
La Tunisie contribue à près de 6 % de la production mondiale et à 9 % des exportations mondiales. Sa part de marché a atteint 10 % (ONH, 2013). L'émergence d'autres pays producteurs et l'analyse des performances réalisées au cours des dernières années ont placé la Tunisie dans un contexte économique concurrentiel difficile.

Les exportations d'huile d'olive sont en croissance et ce malgré l'exode rural et agricole ; l'oléiculture procure quarante millions de journées de travail par an et joue un rôle de tout premier plan dans le développement régional et les équilibres sociaux. Elle constitue souvent

un facteur de stabilité des populations rurales. Mais, les principaux problèmes demeurent l'indisponibilité de la main-d'œuvre et le refus de travailler les terres car les métiers de la ville sont jugés moins aléatoires et plus rentables que l'agriculture. Les sans emplois préfèrent souvent migrer, ce qui complique la tâche et fait manquer de bras aux employeurs agricoles.

• *A vous la matière brute, à nous le produit fini !*

A ceci s'ajoute les problèmes de l'exportation en vrac, privant les exportateurs de la valeur ajoutée liée au raffinage, au conditionnement, au marketing et à l'image de marque du produit. Les pays importateurs achètent l'huile d'olive tunisienne et la conditionnent sous d'autres appellations. Autrement dit, ils récupèrent la valeur ajoutée par l'achat et la transformation des olives tunisiennes sous le slogan : « *A vous la matière brute, à nous le produit fini* ». En effet, le régime de perfectionnement actif permet aux exportateurs européens d'importer de l'huile d'olive dans l'UE en provenance de pays tiers, en franchise de droits, et de la transformer (raffinage ou embouteillage, par exemple) avec celle produite en Europe, à condition que la même quantité d'huile soit ensuite réexportée. Donc, une part importante des importations de l'UE en provenance de pays tiers méditerranéens est effectuée sous le régime de perfectionnement actif (FAO, 2015).



Source : FAO, 2015

Graphique 7 : Exportations tunisiennes de l'huile d'olive par destination (2000-2011)

D'autres pays producteurs tels que le Maroc, la Syrie et la Jordanie importent des huiles d'olive tunisiennes en cas de mauvaise récolte. En 2009, le Maroc a notamment importé près de 10 000 t, la Syrie 1 500 t et la Jordanie 2 500 t⁵³. Mais l'Union européenne constitue le client le plus important et le plus stable de la Tunisie. Elle représente 70 % des exportations totales. L'Italie et l'Espagne sont les deux principaux pays importateurs. Les autres destinations sont

⁵³ D'après les données de l'ONH, 2009

représentées par les USA, le Canada, le Japon, la Chine, et quelques pays du Golfe pour lesquels l'exportation est encore plus faible, mais en nette croissance.

La Tunisie occupe la troisième place sur le marché mondial de l'huile d'olive. Elle exporte près de 75 % de sa production. Elle est classée deuxième exportateur mondial après l'Union Européenne (Graphique 7) avec une moyenne 165 000 t/an sur les années 2005-2010 (*ibid.*).

C. Les olives de table

La transformation des olives de table est une activité traditionnelle ancrée dans les coutumes tunisiennes mais qui demeure en modeste évolution par rapport à d'autres pays. La commercialisation des olives de table se fait en grande partie sur le marché local en vrac.

La part des olives de table est faible, elle varie de 20 % à 33 %. La préparation des olives de table se fait généralement au niveau familial ou artisanal. Du fait de sa faible demande, les unités de l'industrie agro-alimentaire ne s'adonnent pas trop à cette activité. De plus, les variétés autochtones cultivées dans la plupart des oliveraies tunisiennes sont des variétés plus adaptées à la production d'huile. Les olives réservées à la préparation des olives de table sont généralement choisies par les familles par un simple tri manuel au moment de la cueillette ou achetées sur le marché local aux oléiculteurs dont la récolte est mauvaise.

Selon les chiffres de 2009, seulement 25 000 ha étaient consacrés à la production d'olives de table, dont 9 500 ha en régime irrigué et 15 500 ha en régime pluvial. « *Le secteur des semi-conserves d'olive de table compte actuellement vingt-six unités recensées dans le secteur formel. Ayant une capacité de transformation de 11 000 t, dont cinq unités sont spécialisées dans la transformation unique des olives de table, les autres sont mixtes (olives, câpres, variantes, harissa, piments, citrons et d'autres préparations), seize usines sont situées dans le Grand Tunis (Tunis, Ben Arous, Ariana, Manouba...), cinq dans le gouvernorat de Béja, les autres sont réparties entre le Nord, le Cap Bon, Sousse et Djerba* » (DGPA, 20112). « *L'évolution du nombre des unités de conserve des olives de table a été caractérisée par des fluctuations importantes passant de 19 unités en 1991/1992 à 26 unités en 2010/2011* » (Ayadi et al, 2012).

Devant l'absence d'une labellisation ou d'une appellation d'origine capable de garantir un ancrage et de dégager une rente territoriale, la compétitivité de l'huile d'olive tunisienne reste menacée par les importations en vrac et l'émergence des nouveaux pays. Le producteur, incapable de subvenir aux énormes charges et au manque de main-d'œuvre, reste sceptique et peu confiant pour l'avenir de son activité.

Conclusion

Le système de l'olivier est un système complexe qui subit plusieurs contraintes et menaces dont les plus récentes sont l'urbanisation, la concurrence foncière et la difficulté d'accès au crédit. Malgré les menaces qui pèsent lourd sur la performance du secteur oléicole, l'olivier continue à être cultivé un peu partout en Tunisie. L'adaptation des systèmes de production et des cultures au sein des oliveraies urbaines et périurbaines, représente une résistance à l'étalement urbain.

De même, la multifonctionnalité des exploitations et la pluriactivité des oléiculteurs dans le but de subvenir aux charges des exploitations est une volonté de préserver un patrimoine familial et une tradition sociale. Pour certains jeunes et enfants d'oléiculteurs, l'absence de la mobilisation familiale pendant les récoltes ne signifie pas un abandon des oliveraies ou de l'activité agricole, mais lorsque les revenus de l'exploitation ne parviennent pas à satisfaire

les besoins de l'oliveraie, la recherche d'une source de revenus complémentaires devient nécessaire.

Au final, l'olivier tunisien doit faire face à plusieurs défis ; les conditions climatiques, l'exode rural, le problème de morcellement et, enfin, les recompositions spatiales qui mettent en jeu les dynamiques agri-urbaines du littoral tunisien (chapitre 7).

Chapitre 7

Un système spatial soumis à la littoralisation

Introduction

Ce chapitre traite la question de l'expansion démographique et de l'urbanisation de l'espace littoral. Mais son importance exige une étude de l'évolution spatiotemporelle de l'espace littoral tunisien pour comprendre les différents changements et les enjeux de ce conflit. Ceci nous conduit à privilégier les questions socioéconomiques et politiques qui remettent en cause les différentes décisions prises par le gouvernement en matière d'aménagement territorial, de planification urbaine et de développement local (touristique et industriel). L'accent est mis sur la déprise des espaces ruraux de l'arrière-pays, d'une part, et sur le découpage administratif de l'après colonisation, qui privilégiait les villes côtières sur les villes intérieures (facilité d'accès, disponibilité des moyens de transport, etc.), d'autre part.

Cependant, le phénomène rapide et important de l'urbanisation littorale a entraîné plusieurs conflits d'intérêt et d'usage. En effet, le littoral accueille de nouvelles populations attirées par la beauté des paysages et la douceur du climat, par de nouveaux « modes d'habiter » où les pratiques et les comportements se chevauchent pour engendrer une pression urbaine importante sur les oliveraies, laissant le choix aux exploitants urbains et périurbains : s'adapter aux nouvelles conditions et se délocaliser vers l'arrière-pays, ou abandonner son activité.

Par ailleurs, le développement des activités touristiques, la forte demande de logements, et les nouvelles activités récréatives et touristiques remettent en question la finalité productive des oliveraies et font du littoral un terrain d'étude tout à fait singulier, qui ne permet pas de généraliser les résultats, mais qui est intéressant pour l'étude des conflits et des enjeux des oliveraies urbaines et périurbaines.

I. LE LITTORAL, THEATRE DE PLUSIEURS CHANGEMENTS SOCIODEMOGRAPHIQUES

Dans ce chapitre, nous montrons comment, au lendemain de l'indépendance (1956), les mutations démographiques et socio-économiques qui ont affecté les *senias*, les oliveraies et les plaines du littoral, ont recomposé cette partie fragile et phare de l'oléiculture tunisienne.

De nouveaux habitants, usagers et acteurs ont émergé, soutenant de nouvelles représentations, de nouveaux usages de l'espace et de nouveaux modes de vie. Malgré l'intégration de l'économie industrielle, les pertes de population occasionnées par la guerre, ainsi que le manque de moyens et le niveau important d'analphabétisme, les communautés rurales n'étaient pas bien préparées à gérer les grandes exploitations du littoral. Cette période marque alors un tournant dans la vie économique et politique du littoral ; de nombreux flux migratoires se succèdent sur la zone côtière du pays. L'inégalité dans la répartition démographique reflète des disparités dans

la gestion des ressources et des projets de développement sur le littoral (accès facile, infrastructure déjà mises en place, électrification, etc.). « *L'évolution de la Tunisie indépendante a renforcé davantage la littoralisation notamment avec l'extraversion de l'économie depuis 1970. Le littoral devient l'aboutissement et le point de départ de toute la dynamique spatiale malgré les efforts de rééquilibrage à tel point que le clivage Nord-Sud des années 1950 a laissé la place à une opposition littoral-intérieur* » (Belhedi, 1996).

L'engagement du pays dans une procédure de mondialisation et de modernisation agricole a entraîné des mutations profondes et des recompositions territoriales notamment dans la partie littorale (tourisme, industrie, etc.). Associée à la réorganisation des communautés et aux transferts agri-urbains, l'organisation socio-spatiale traditionnelle a connu plusieurs déstabilisations et perturbations accélérées.

Pour expliquer ces changements, on distingue trois dynamiques indissociables : la dynamique démographique, l'avènement du tourisme, et les mutations de l'agriculture, qui ont eu lieu à partir des années 1995, date d'entrée du pays dans la mondialisation. Ces dynamiques sont remarquables particulièrement dans l'espace littoral. Pour comprendre l'organisation de cet espace géographique aujourd'hui, ses spécificités et ses caractéristiques, il est essentiel d'analyser son évolution spatio-temporelle.

A. La littoralisation des populations permanentes

1. La démographie au lendemain de l'indépendance

Officiellement, les recensements de la population dénombraient près de 3 750 000 habitants en 1956 dont seulement 1 360 000 en milieu urbain, un rapport qui s'est inversé en 1980 pour avoir une population citadine plus nombreuse. Cette faiblesse de la population urbaine en 1956 résulte en réalité d'une dynamique amorcée durant la période de colonisation, les habitants recherchant le calme et la villégiature. Il est nécessaire, donc, de remonter au début du XIX^e siècle, pour comprendre l'origine de ces changements démographiques.

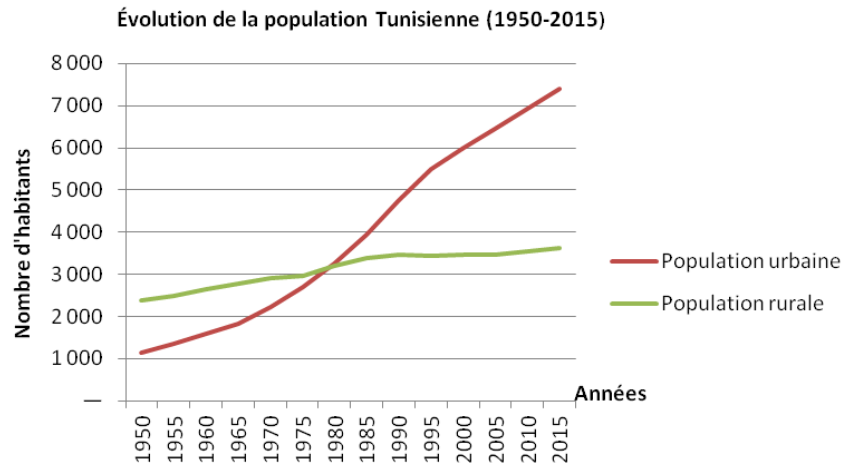
Les causes de la migration massive relèvent des faits socio-économiques : l'intégration de l'économie agricole traditionnelle dans l'économie industrielle a provoqué la déstructuration de la société locale qui vivait plus ou moins en autarcie. De plus, la concurrence des produits agricoles et artisanaux avec les produits industriels et importés, parfois plus compétitifs, a conduit à l'abandon de l'agriculture (cultures maraîchères, céréaliculture et, récemment, oléiculture). Par ailleurs, les conditions climatiques et géographiques et surtout le climat aride dans le sud du pays, incitèrent alors les plus démunis à s'installer en ville, d'une manière parfois anarchique. Ainsi, « *les agglomérations urbaines, qui étaient autrefois compactes, se déploient en tâche d'huile, en forme tentaculaire ou le long des littoraux* » (Benoit et Comeau, 2005) pour s'étendre sur les espaces voisins.

La concentration d'installations (établissements hôteliers, ports de plaisance ou de commerce, etc.) va de pair avec l'expansion démographique sur le littoral méditerranéen. Selon le Plan Bleu, le nombre d'agglomérations urbaines de plus de 10 000 habitants ayant une façade littorale s'élève ainsi à 584 en 1995, contre 318 en 1950. L'urbanisation comprend le développement des infrastructures et des services liés. Ceci prouve, une fois de plus, que « *le recul relatif de Tunis a profité au littoral et plus particulièrement le Sahel et le Nord-Est, beaucoup plus qu'à la Tunisie profonde* »⁵⁴

Ce dépeuplement de villes intérieures vers les grandes villes du littoral a été particulièrement intense, notamment à partir de 1980 (Graphique 8). Le glissement des populations vers les plaines

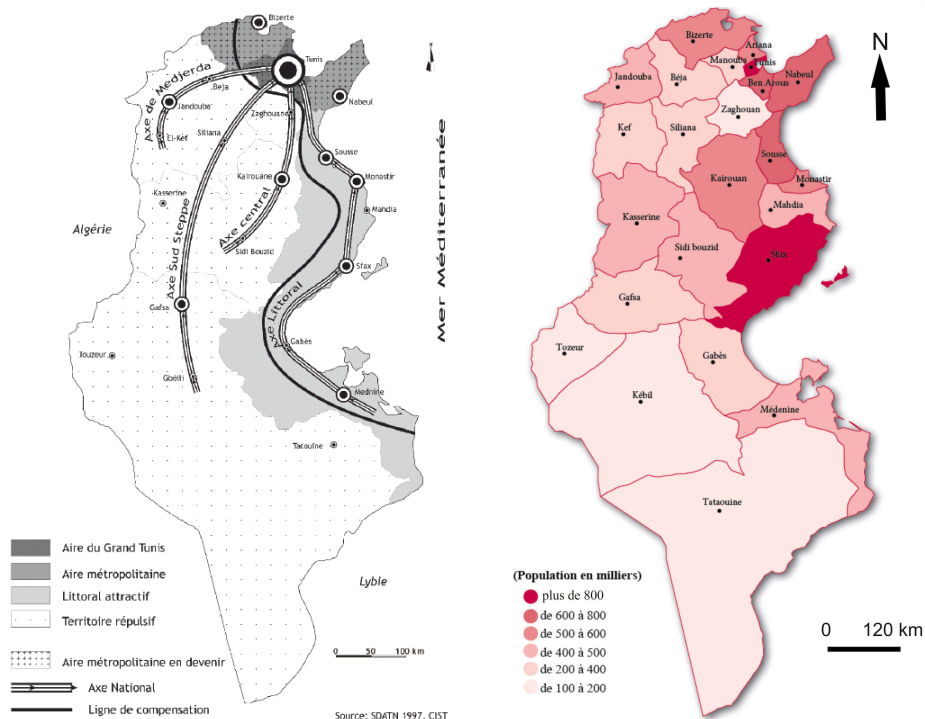
⁵⁴ *id.*

littorales a été impulsé par la concentration des projets industriels et des zones touristiques dans les villes côtières de Hammamet, Sousse, Monastir, Mahdia, et Djerba (Carte 20). En même temps, l'agriculture, basée à l'époque sur les cultures nourricières, a basculé vers l'oléiculture et d'autres cultures maraîchères pour répondre à la demande urbaine en produits frais.



Source : ONU, 2012⁵⁵

Graphique 8 : Evolution des densités de populations urbaine et rurale entre 1950 et 2015



Le surpeuplement, le déclin du revenu agricole et le manque des moyens ont engendré peu à peu une crise démographique et un climat d'instabilité. De plus, l'engagement du pays dans une procédure de libre échange et de mondialisation, associé à un développement touristique de masse ont fait du littoral un espace de conflit et de concurrence foncière importants.

Cartes 20 : Concentration des infrastructures et de la population sur le littoral

⁵⁵ D'après les données des Nations Unies, Département d'économie et des affaires sociales, Division des Populations, 2012.

Au final, l'ensemble des mutations se répartissent essentiellement dans les espaces urbains et périurbains littoraux (les deux tiers de la population nationale sont situés sur le littoral) et se localisent ensuite dans les communes rurales. Et, ce, pour la seule et simple raison de la faible valeur foncière. Donc, la fracture spatiale entre les zones côtières et celles de l'intérieur date depuis longtemps. La tendance à la littoralisation des populations et à la déshérence des terres et des oliveraies familiales continue à s'amplifier.

2. Les flux migratoires interrégionaux

La permanence des mouvements migratoires internes est la seule responsable des soldes migratoires négatifs. Ces transferts sont révélateurs d'un taux de mobilité important entre les villes littorales et celles de l'intérieur. L'analyse des statistiques démographiques montre une progression continue des flux migratoires (Tableau 8).

La politique de collectivisation et la réforme économique inscrite dans le cadre de la politique de développement économique et social lancée au début des années 1980, ont favorisé le développement de ce phénomène, cause de l'exode rural et d'une redistribution spatiale de la population. Ceci est à l'origine de plusieurs facteurs combinés : un déclin de l'agriculture familiale, de l'artisanat et des petits métiers dans les espaces fragiles.

Auparavant, seules les régions côtières telles que Cap Bon, Sousse et Djerba, fleuron d'une stratégie de développement du tourisme, ont résisté au mouvement. Le District de Tunis était pratiquement le seul bénéficiaire des flux migratoires internes, accueillant durant cinq années quelque 40 000 migrants en provenance du reste du pays.

Les changements d'orientation politique, la libéralisation de l'économie en 1970 et les encouragements à l'investissement privé dans certaines zones prioritaires (loi d'avril 1972), ont entraîné une réorientation des flux migratoires, notamment au profit des régions côtières (Hammamet, Sousse, Monastir, Sfax, Médenine). Tout comme pour le district de Tunis, les soldes migratoires positifs de ces régions sont devenus négatifs (Tableau 8).

Gouvernorat	1994			2004			2013		
	Entrée	Sortie	Solde	Entrée	Sortie	Solde	Entrée	Sortie	Solde
Mahdia	6 764	9 454	-2 690	10 325	12 571	-2 246	12 662	15 114	-2 452
Sfax	24 843	15 155	9 688	32 042	19 212	12 830	77 920	66 528	11 392
Gabès	8 277	12 389	-4 112	12 566	14 156	-1 590	24 025	26 392	-2 367
Médenine	11 920	9 968	1 952	15 558	15 033	525	27 012	24 316	2 696

Source : D'après les données du RGPH, INS, 2013

Tableau 8 : Solde migratoire par gouvernorat

L'urbanisation des villes littorales est encore fortement soutenue par la migration. Même, si on observe un timide mouvement dans le sens inverse et un regain d'intérêt pour la campagne, la part de la migration vers le littoral reste encore importante et impulsée par un tourisme offrant des opportunités d'emplois. Ce tourisme a intensifié les flux interrégionaux, et provoqué un déséquilibre dans la répartition démographique mais aussi et surtout un exode rural et agricole. Une majorité des jeunes refusent de travailler les terres et privilégient les métiers de la ville ou du secteur touristique jugés plus rentables et moins aléatoires que l'agriculture.

Si l'attractivité du littoral concerne toutes les classes d'âges et toutes les catégories sociales, l'activité économique reste le principal moteur des migrations interrégionales : la tranche d'âge des 30-59 ans est, en effet, la plus importante. Ces actifs sont, surtout, des

ouvriers agricoles, des fils d'agriculteurs et des commerçants, etc. Inversement, les espaces ruraux attirent, proportionnellement, plus de cadres que les espaces urbains.

Travaillant surtout dans le secteur privé ou ayant des activités libérales, « les néoruraux » s'installent pour l'essentiel dans les espaces ruraux à proximité des centres urbains qui offrent des aménités, des services et des équipements suffisants pour la scolarisation des enfants, les loisirs, etc. Ce rebond démographique que l'on peut observer depuis 1999 correspond à la densification du littoral par une majorité de population nouvellement arrivée (enquêtes personnelles, 2013).

3. Les « néoruraux » ou le repeuplement des campagnes

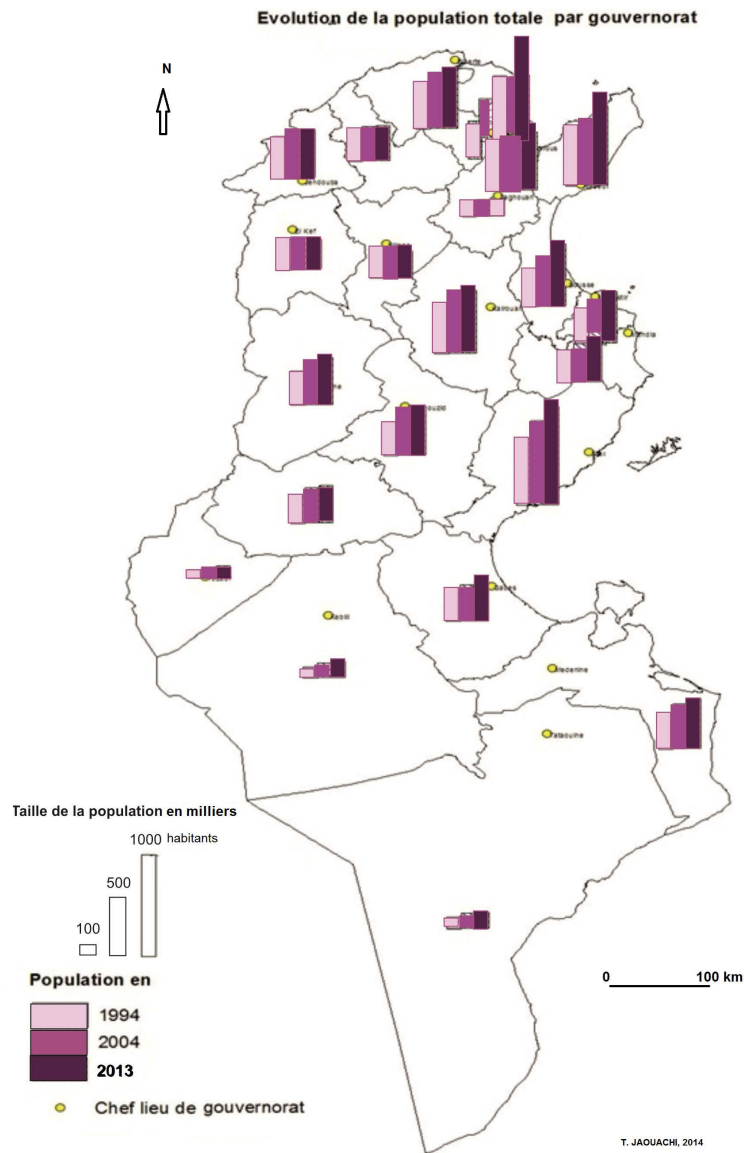
L'accroissement démographique reste, certes, positif, mais un soudain regain d'intérêt pour les espaces ruraux a marqué la période 2005-2014 ; une majorité de fonctionnaires et d'hommes d'affaires s'installent à la campagne. La construction des résidences principales, secondaires ou alternantes marque un repeuplement de la campagne par une catégorie de populations qui cherche le calme et la tranquillité. A ceci s'ajoute le retour des immigrés qui préfèrent s'installer dans les campagnes ou sur les terres de leurs parents.

Cette répartition des résidences, généralement de type pavillonnaires, joue un rôle important dans les recompositions territoriales et dans le changement des paysages ruraux. Le retour des immigrés, expatriés principalement en France et en Italie, a accentué le phénomène d'urbanisation. En effet, le retour dans leurs villes d'origine représente une source importante en devises pour le pays et, surtout, une source d'investissements et d'emplois (commerce, bâtiment, etc.) pour beaucoup de chômeurs.

La rente migratoire est investie prioritairement dans le secteur immobilier (terrain, logement, etc.). Selon une enquête de l'Office Tunisien des Etrangers (OTE), « 41,6 % des fonds transférés par les immigrés tunisiens sont destinés à l'acquisition de terrain et la construction du logement » (Ghouil, 2000). En outre, cet apport a contribué au financement des quelques projets d'investissements : le nombre des projets durant la période 1987-2004 est de l'ordre de 8 845 pour un investissement de 321 millions de dinars, générant 39 381 emplois (OTE, 2007). La restructuration et le développement résidentiel dans les espaces ruraux et périurbains ont offert des opportunités d'emplois non qualifiés dans le secteur de la construction et du bâtiment. Ces régions, à fortes proportions d'immigrés, sont en majorité les zones les plus touristiques (Hammam Sousse, Mahdia, Djerba), là où la dynamique résidentielle est soutenue.

A. Les conséquences de la concentration littorale

Le littoral est, non seulement, une localisation privilégiée des populations rurales, mais aussi une destination balnéaire de beaucoup de touristes venant du monde entier. Ainsi, d'après la carte 21, on distingue une concentration des populations sur le littoral Centre et Sud de la Tunisie. Depuis le début du XIX^e siècle, la population des communes littorales augmente régulièrement, avec un rythme annuel moyen d'environ 5 % entre 2004 et 2012, alors que la population des communes intérieures baisse (Carte 21).



Source : RAGH, INS, 2014

Carte 21 : Evolution de la population entre 1994 et 2013

1. La déprise de l'intérieur au profit du littoral

Il convient de préciser, par ailleurs, que la concentration des populations sur le littoral est surtout due aux flux migratoires et accentuée, parallèlement, par le glissement des populations de l'intérieur vers les côtes. Dès 1980, la densité de population des communes intérieures diminue et s'accroît dans les plaines littorales à proximité des services urbains, pour un cadre de vie plus confortable. Avec la croissance démographique, les densités démographiques moyennes à l'échelle du pays sont passées de 45 hab./km² en 1984, à 52 hab./km² en 1994 (Plan Bleu, 2001) pour atteindre 61 hab./km² en 2014 (INS, 2014). « *La Tunisie est devenue aujourd'hui un pays densément peuplé, surtout si l'on exclut le sud désertique qui couvre plus du tiers de la superficie du pays* » (Sethom, 2001).

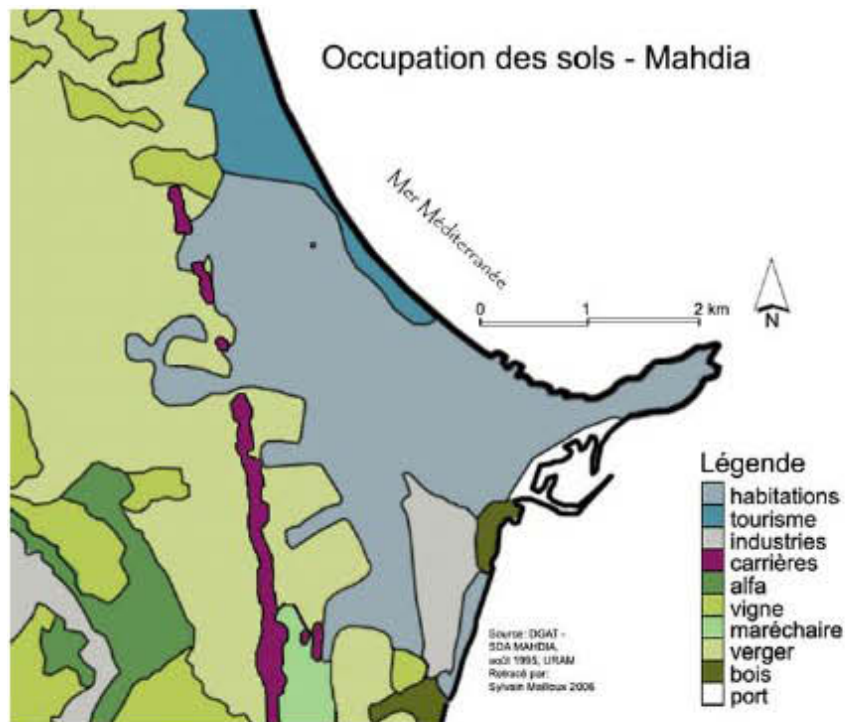
A ce titre, deux Tunisiens sur trois vivent sur le littoral oriental qui abrite plus de 107 hab./km² en 2013 et ne cesse de renforcer son poids démographique et économique, accentuant le phénomène de « littoralisation ». Les densités sont plus importantes sur les franges littorales et particulièrement autour des centres urbains. L'étude de l'INS (2014)

montre que les densités varient de 100 à 150 hab./km² dans certains gouvernorats du littoral contre 30 à 85 hab./km² à l'intérieur du pays (Nord-Ouest et Centre-Ouest).

2. Une attractivité renouvelée pour l'espace périurbain

Même si les tendances et le rythme de l'accroissement démographique entre littoral et intérieur reste important, on note un regain d'intérêt considérable pour l'intérieur des terres. Ceci constitue-t-il une fin de la littoralisation ou un début d'une nouvelle recombinaison territoriale ? Cela demanderait une analyse menée à une échelle plus fine.

L'observation attentive de la cartographie des densités de population dans les communes littorales met en exergue que le rebond démographique caractérisant les communes intérieures correspond avant tout à la densification des espaces périurbains. En d'autres termes, l'accroissement de population des communes intérieures s'apparente en réalité à des phénomènes localisés de périurbanisation et d'urbanisation et en aucun cas à une re-dispersion des populations vers l'ensemble de l'espace intérieur.



Source : DGAT Mahdia, 2006

Le déséquilibre littoral/intérieur est expliqué par la prédominance des zones hôtelières et des services liés sur la première frange littorale (prix du foncier très cher). En second plan, on trouve l'espace citadin ainsi que des projets économiques et industriels soutenus par une concentration de l'habitat et de ménages. Enfin, l'agriculture et les oliveraies se concentrent en arrière-plan.

Carte 22 : Occupation des sols à Mahdia

Les transferts agri-urbains et les migrations résidentielles, en lien avec l'urbanisation (infrastructure, équipements, transport, etc.), témoignent également de cette dynamique. Ceci met en évidence les moteurs de déplacements et l'origine des mutations spatiales. Facilitée par l'installation des réseaux de transport, la création d'un cadre de vie favorable, la mobilité des ménages s'est accentuée. Les ruraux ont tendance à se rapprocher des centres urbains qui concentrent emplois, équipements et services.

Il convient de remarquer, en outre, qu'étant donné la rareté d'habitats et des logements disponibles dans les espaces urbains et périurbains, les plus démunis s'installent dans des habitats illégaux et parfois dans des zones dangereuses telles que : *sebkhas*, zones inondables, ou à proximité des carrières, etc. (Photo 8).



Photo 8 : Mise en friche d'une oliveraie à Mareth (à gauche), un habitat illégal dans une carrière abandonnée à Mahdia (à droite)

• *Cas du littoral de Mahdia*

Le littoral de Mahdia est contraignant ; sa forme d'entonnoir force l'urbanisation à restreindre son étalement au sud en raison de la zone industrielle et de la zone inondable *sebkha*, et au Nord par la zone installée sur les plages caractérisées par le tourisme. La médina est une pointe de plus d'un kilomètre de long et porte la grande majorité de l'histoire ancienne de Mahdia. Elle se traduit par des constructions traditionnelles (Figure 6) et des petites voies et impasses. Ces maisons ne respectent pas toujours l'alignement. La ville moderne, appuyant la médina dans son expansion, est constituée par un noyau administratif et économique. Le type de constructions change et se modernise de plus en plus vers l'extérieur de la ville (type villas, pavillons, etc.). La périphérie se traduit par des constructions nouvelles de type pavillonnaire le long des artères transversales et à l'intérieur des îlots.

La croissance à moyen et à long termes passe par l'étalement spatial et par le grignotage des terres agricoles. L'expansion vers l'Ouest entraîne un mitage rural sans possibilité de contrôle, ce qui a provoqué une baisse dramatique au niveau paysage. La morphologie montre que la ville de Mahdia souffre d'un problème de centralité due au vieillissement des infrastructures bâties, à l'architecture de la ville et à l'inexistence de réserves foncières. L'implantation des habitats sociaux, des quartiers anarchiques, de la zone industrielle et la station d'épuration compliquent la tâche.

Sur la photo 4 de la Figure 6, le quartier semble suivre les axes de communications, tandis que, dans les quartiers du sud, il semble que l'habitation de manière générale soit moins dense et que les axes de communication spontanée traversent les quartiers résiduels. Sur les photos 5 et 6, l'urbanisation suit les axes routiers.

Il ressort de cette analyse que le territoire de Mahdia est organisé en plusieurs bassins de vie centrés sur les espaces et les communes « équipés ». Les mutations spatiales et démographiques qui eurent lieu sur le littoral sont similaires dans toutes les villes. Impulsée par l'expansion démographique et l'exode rural et accentuée par la mondialisation (avènement du tourisme, modernisation, etc.), la dynamique de littoralisation touche de nombreuses zones côtières et s'illustre souvent par la concentration des activités et des hommes. Ce mouvement

a engendré un conflit d'usages et d'intérêts accentué par la ségrégation entre les espaces littoraux et ceux de l'intérieur et la distribution des flux saisonniers de population.

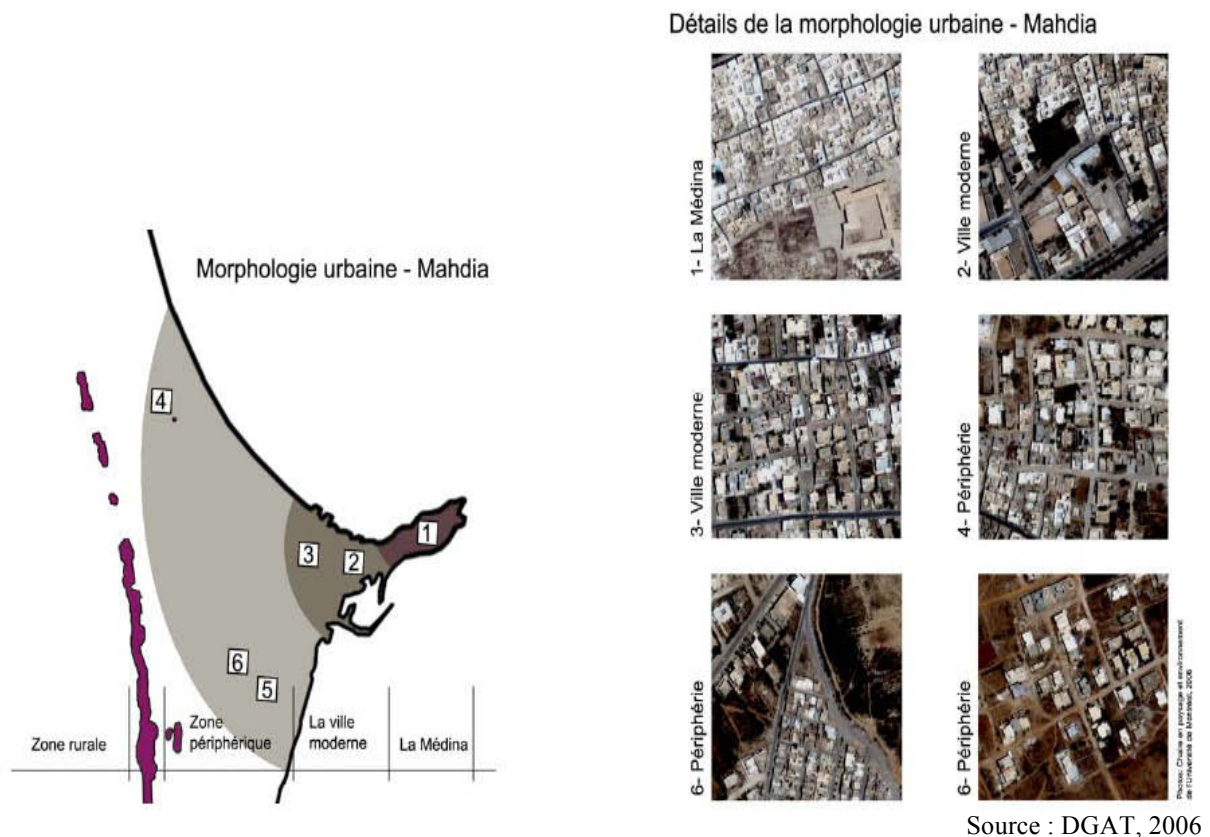


Figure 6 : La morphologie urbaine et l'étalement urbain à Mahdia

II. Le développement touristique

L'avènement du tourisme de masse a suscité le début d'un conflit avec l'agriculture. Le développement et l'implantation des complexes hôteliers sur le littoral ont entraîné une concurrence foncière, propulsant l'espace agricole dans une ère nouvelle, celle de l'intensification des cultures, de la modernisation et de l'urbanisation.

Le développement du secteur touristique associé à l'expansion démographique, sont les principaux responsables de la réorganisation socio-spatiale. Leurs impacts sont directs sur les pratiques agricoles ; tourisme et agriculture sont en concurrence pour l'accès aux ressources foncières et humaines.

• *Le tourisme de masse*

Ce tourisme, présenté comme sauveur et moteur du développement économique, voire comme une alternative à l'agriculture, redevient une menace, et un échec de la décentralisation (étalement spatial, pollution, etc.). La concurrence foncière et le pouvoir des investisseurs immobiliers se sont propagés sur les terres agricoles des espaces périurbains, où les conquêtes

pionnières des hauts placés et des hommes d'affaires atteignent, non seulement certaines zones protégées, mais aussi des propriétés privées.

Pour répondre à la demande des touristes qui recherchaient la douceur de la Méditerranée, les infrastructures d'accueil se sont localisées avant tout sur le littoral. La région côtière du Centre-Est est classée premier pôle touristique de la Tunisie, avec 25 % du nombre total des unités hôtelières à l'échelle nationale (Mahdia, 12 % ; Sfax, 4 %). De nouvelles zones touristiques sont programmées dans la région en vue d'encourager de nouveaux modes de tourisme plus attractifs et adaptés aux besoins des clients.

• *La vente des terrains*

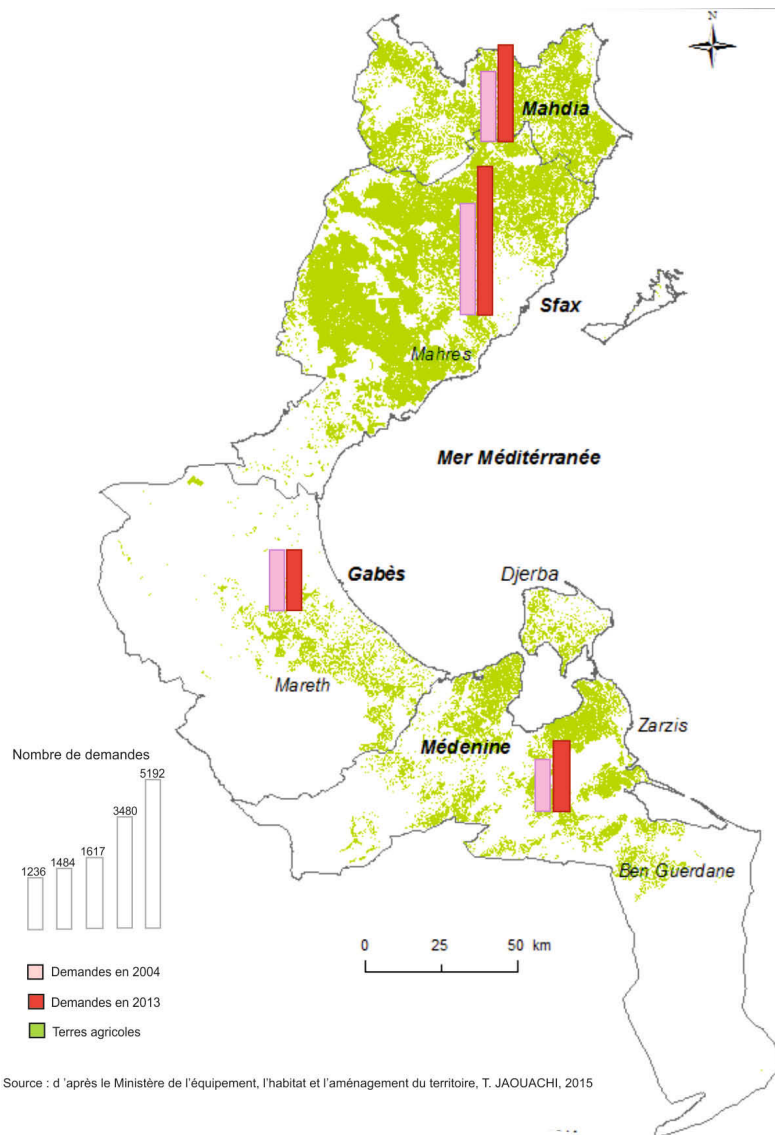
Les infrastructures touristiques ont surtout été acquises suite à la vente des terrains en bord de mer par les exploitants et les habitants. Ces opérations font généralement suite à des propositions de prix alléchants, mais parfois aussi suite à une pression exercée sur le propriétaire qui finit par céder à la spéculation foncière.

La carte des demandes de changements de vocations des terres dans lesdits gouvernorats d'étude (Carte 23) montre une croissance significative, en particulier à Sfax ou Mahdia, voire à Médenine. Selon nos enquêtes, un terrain sur dix est vendu à un homme d'affaires ou à un étranger. Le changement de vocation des terres passe évidemment par des institutions publiques, mais c'est le comportement des propriétaires qui est douteux ; le fait d'abandonner sa culture et de mettre en friche son terrain est incontrôlable pour les autorités, surtout si la demande du propriétaire est déposée après un temps d'abandon considérable du terrain.

Par ailleurs, le phénomène du morcellement des terres et les conflits entre membres de familles autour des héritages constituent des facteurs importants qui facilitent ce genre de transactions. En revanche, l'étude des directions régionales de l'aménagement des territoires montre que ces transactions foncières concernent essentiellement l'activité touristique et rarement l'activité industrielle, ce qui renforce la thèse de la concentration touristique sur le littoral. Par ailleurs, cette activité touristique, ne bénéficiant que de façon très limitée aux habitants, suscite des rapports de conflits et d'hostilité de la part de la population des espaces marginalisés et défavorisés. D'une part, le tourisme est à l'origine d'une spéculation foncière importante notamment agricole et, d'autre part, les bénéfices de l'activité profitent rarement à la population locale (nuisances, pollution et, dans certains endroits, la baignade est interdite aux non touristes). C'est dans ce contexte que les revendications identitaires et écologistes prennent le devant de la scène et créent peu à peu un sentiment d'ambiguïté vis-à-vis d'une activité vue comme « un mal nécessaire » sur le littoral (Furt et Maupertuis, 2006).

• *Construction des résidences en bord de mer*

Bien que nous ne disposons pas de données et de statistiques sur le nombre des résidences construites et destinées à la location aux touristes et vacanciers (Photo 9), l'ampleur du phénomène est visible et en croissance sur l'ensemble du territoire. Les acquéreurs sont des fonctionnaires locaux et/ou des investisseurs immobiliers. La construction de ces résidences prime sur la rénovation ou l'entretien des maisons de villages.



Carte 23 : Évolution des demandes de changement de vocation des terres (2004-2013)



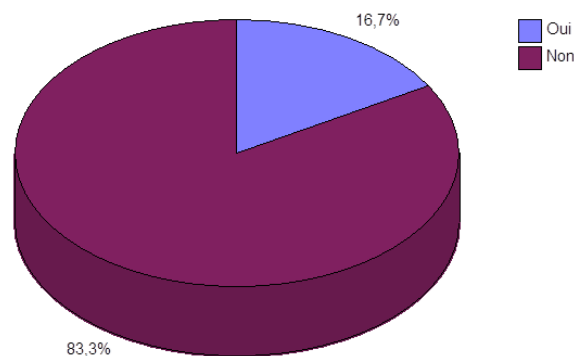
Source : www.tayara.tn

Photo 9 : Des résidences touristiques à louer et vue sur la mer, Mahdia

Les données précédentes nous amènent donc à conclure que le tourisme a une emprise certaine sur l'organisation socio-spatiale du littoral et cette emprise a une incidence directe sur la place de l'agriculture au sein du territoire, d'où une demande résidentielle qui entre en concurrence avec l'usage agricole des terres. D'ailleurs, de nombreux écologistes dénoncent l'impact des résidences secondaires sur le territoire, et mettent en garde quant aux conséquences d'un nouveau mode de tourisme sélectif.

Le littoral a toujours été « *l'objet d'une forme de colonisation* » (Renucci, 1974). Appropriés par des investisseurs étrangers et subits par les habitants, « *l'avènement et le développement de cette activité n'ont pas vraiment permis de rééquilibrer l'aménagement du territoire* » (Moretti, 2008). Le taux de proposition d'achats des terrains agricoles par des investisseurs immobiliers reflète la menace urbaine sur les oliveraies littorales en situations urbaine et périurbaine (Graphique 9). De même, le tourisme de masse accentue les ségrégations socio-spatiales existantes et nécessite une réorganisation spatiale (changement de mode de vie, changement des structures de l'emploi, etc.). Ces mutations, favorisées par l'expansion démographique et soutenues par l'exode rural et le développement touristique, ont entraîné des changements profonds au sein de l'espace littoral qui devient, finalement, un espace organisé pour et par la société. « *C'est à la fois le produit des pratiques sociales et une composante de ces pratiques* » (Ciattoni et Veyret, 2007). On peut dire que c'est un support et un fournisseur en ressources. Il reflète le jeu des acteurs par les objets qu'ils produisent. Au final, « *ces organisations spatiales sont le résultat des interactions se créant entre ses sous-systèmes : système naturel, anthropisé, social et institutionnalisé* » (Moine, 2005).

□ **Avez-vous reçu des propositions d'achat de votre terre durant la dernière décennie ?**



Enquêtes personnelles, 2013

Graphique 9 : Taux des propositions d'achats des terres oléicoles par des investisseurs immobiliers

Le nombre d'offres immobilières pour acheter des oliveraies urbaines et périurbaines reflète la menace urbaine permanente sur les terres oléicoles du littoral. Même si l'oléiculteur est attaché à ses terres et à son patrimoine familial, en absence d'une réglementation suffisante, l'étalement urbain finira par étouffer les oliveraies et pousser les exploitants, en difficulté financière, à abandonner leurs terres pour se délocaliser ou changer complètement d'activité.

III. UNE AGRICULTURE SOUS PRESSION

L'exode agricole, le morcellement des terres et le grignotage des terres agricoles par l'urbanisation sont autant des facteurs qui illustrent la fragilisation de l'activité agricole.

A. Une agriculture menacée

1. *L'exode agricole*

Le développement du tourisme en 1980 a favorisé la migration interne et un exode rural important qui s'est accru avec le refus de travailler les terres et se manifeste actuellement par « *une pénurie de main-d'œuvre agricole en particulier dans le Sahel, le Cap Bon et Sfax donnant lieu à des flux migratoires saisonniers de l'intérieur* » (Ben Fradj, 2011). Les multiples conflits familiaux et le morcellement des parcelles sont les déclencheurs de la diminution du nombre d'exploitations familiales, ainsi que de celle de petite et moyenne tailles sur le littoral. Les dynamiques et les transferts agri-urbains sont, par ailleurs, des facteurs importants du changement et de la mutation spatiale. Toutefois, la persistance des oliveraies urbaines et périurbaines – surtout les oliveraies familiales – ainsi que de certains systèmes de productions traditionnels prouve la résistance de l'oléiculture malgré son abandon dans certains endroits. Les questions qui se posent sont donc les suivantes : Comment cette oliveraie familiale résiste-t-elle ? Quel est son mode de fonctionnement ? De par sa résistance à l'urbanisation, l'oliveraie familiale représente-t-elle un modèle à développer dans les espaces urbains et périurbains ? C'est ce que nous souhaitons développer dans les chapitres suivants.

2. *La modernisation et l'intensification des cultures*

Suite à la modernisation de l'agriculture, certains exploitants et petits agriculteurs étaient incapables d'intensifier leurs cultures ou de moderniser leurs équipements. Pour subvenir à leurs besoins, la vente des parcelles était la seule solution. Concurrencés par l'urbanisation, d'autres exploitants continuent à abandonner et à vendre leurs biens. Les oliveraies de petite et de moyenne tailles (inférieures à 5 ha) sont la cible des investisseurs immobiliers (facilité de défrichage, difficultés de moderniser, incapacité de subvenir aux besoins de l'exploitation, etc.) qui mettent la pression aux propriétaires et leur font des propositions alléchantes les poussant à vendre. Inversement, les grands agriculteurs ne souhaitent pas acquérir d'exploitations dans les espaces urbains ou périurbains, en raison de l'étalement urbain et de la difficulté de pratiquer l'agriculture dans des telles conditions. Ceci met en cause les politiques de protection agricole et les dynamiques socioéconomiques et démographiques. En effet, la concurrence et les besoins en ressources naturelles influencent directement le développement de l'agriculture.

3. *Le savoir-faire productif est menacé*

Le développement touristique sur le littoral, l'exode rural et l'instabilité des productions font que les revenus agricoles baissent et que les contraintes de travail s'amplifient. L'image de l'agriculteur est dégradée, le métier ne semble plus attractif pour les jeunes et la transmission des exploitations et du savoir-faire productif s'avère difficile. Ceci explique, d'une part, le vieillissement de la population agricole, où la classe des 40-60 ans prédomine (Tableau 9), et la difficulté d'un renouvellement des générations.

Âge	Nombre	Taux
Moins de 30 ans	0	0 %
De 30 à 40 ans	7	11,7 %
Plus de 40 ans	53	88,3 %
TOTAL	60	100 %

Enquêtes personnelles, 2013

Tableau 9 : Age des exploitants interviewés durant notre enquête

D'autre part, les conflits familiaux poussent les chefs de familles très âgés à vendre et à partager l'héritage aux enfants. Ce problème conduit au morcellement et à l'abandon de tout le savoir-faire productif.

4. *La multifonctionnalité de l'agriculture*

La diversification des activités au sein des exploitations agricoles est un phénomène émergent de l'agriculture urbaine et périurbaine. Le choix des cultures et des activités agricoles est au cœur de la multifonctionnalité de l'agriculture. En effet, les acteurs agissent directement ou indirectement sur l'espace, soit en le modifiant soit en l'aménageant en fonction des représentations qu'ils s'en font. L'interaction entre les différents acteurs locaux maintient ou non l'activité agricole au sein d'un espace menacé par l'étalement urbain.

Ces interactions ont conduit, au fil du temps, à la naissance de nouveaux exploitants polyvalents et pluriactifs. L'agriculture n'occupe plus que 20 % du temps de la population locale, les 80 % restant étant consacrés à d'autres activités (commerce, bâtiment, restauration, hôtellerie, structures de loisirs, etc.). Pour ces agriculteurs qui n'arrivent plus à s'en sortir en pratiquant l'activité agricole, les activités extra-agricoles sont une porte de secours tant pour l'économie locale que pour l'agriculture elle-même (en cas de mauvaise récolte).

Cette vision s'oppose à certains exploitants défendant l'idée de l'oléiculture en tant que première et seule ressource de base. Suite aux changements spatiaux et aux recompositions territoriales, ils sont désormais peu nombreux à défendre cette logique.

B. L'activité agricole au cœur des conflits

L'analyse systémique de l'espace urbain et périurbain du littoral nous permet de rendre compte de l'articulation entre l'espace géographique organisé par et autour de l'activité oléicole et l'ensemble des acteurs dans le conflit urbanisation/oliveraies. Le concept espace-système contribue, d'abord, à la redéfinition du système agraire qui s'avère nécessaire dans l'objectif d'appréhender au mieux les dynamiques agri-urbaines sur le littoral Centre-Sud tunisien.

En effet, l'agriculture a toujours été en conflit avec d'autres usages de l'espace (consommation foncière et préservation d'espaces naturels au sein d'un espace littoral restreint). L'usage productif des sols est souvent en concurrence avec d'autres activités économiques. Ceci met en question le rôle des modes de vie et des politiques publiques d'aménagement dans la gestion et l'organisation spatiale. Autrement dit, c'est l'ensemble des filtres sociétaux, idéologiques et politiques qui assurent la régulation des rapports des acteurs locaux avec l'espace littoral (Figure 7). Inversement, l'existence de plusieurs institutions, dont les rôles se confondent et parfois se superposent, crée une sorte de mauvaise gestion, mais surtout de non confiance de la part des acteurs. Les actions mises en œuvre par ces organismes dépendent du jeu des alliances et des mésalliances politiques. Leurs décisions créent une atmosphère de tension et de conflit entre les différents acteurs locaux, publics et privés.

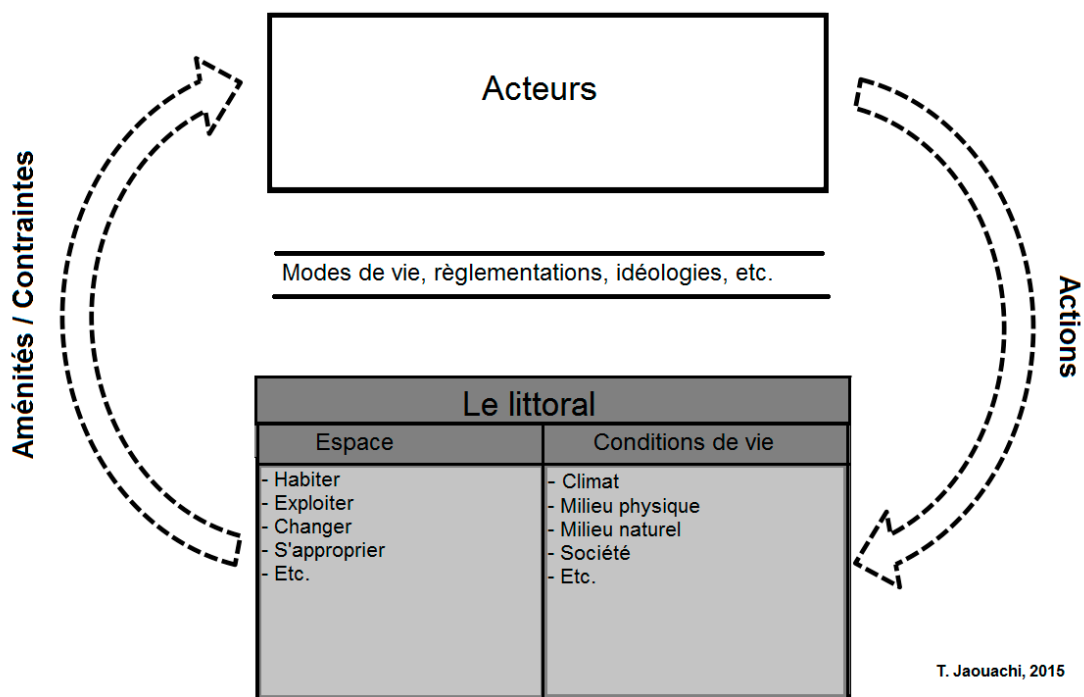


Figure 7 : Jeu d'acteurs autour de l'espace littoral

Il est indéniable que les perceptions spatiales des acteurs sont différentes et qu'elles les conduisent à soutenir des pratiques et des usages des ressources conflictuels et/ou complémentaires (aménités, contraintes...). Les conflits d'usage et d'intérêts mènent souvent à une pression foncière impulsée par l'étalement urbain sur le littoral. Ce constat se confirme et les tensions s'accroissent plus entre les espaces périurbains et ruraux car c'est la zone où l'activité agricole est encore existante par rapport aux espaces urbains.

Les conflits enregistrés sont plus nombreux sur le cordon littoral de Sfax et Gabès, et plus particulièrement sur la deuxième frange de l'arrière-pays où l'activité agricole est encore présente (l'espace périurbain). Ces conflits sont liés surtout aux droits d'urbanisme (autorisation de construction, dépôt de déchets, problème de voisinage, etc.). Ceux qui concernent les espaces agricoles représentent une part moindre, du fait de l'existence de deux catégories d'exploitants selon le mode de faire valoir : les propriétaires et les métayers⁵⁶. D'après nos enquêtes, ces deux catégories réagissent différemment à la concurrence foncière et à l'urbanisation. Pour les premiers, la terre représente un capital tandis que, pour les deuxièmes, c'est juste un facteur de production. Ceci serait une explication de la baisse des conflits dans ladite zone.

En revanche, l'espace urbain est « un contexte de forte demande en foncier qui promet un prix à l'achat du terrain largement supérieur au prix de la rémunération du travail agricole » (Jouve et Napoléone, 2003). Le revenu agricole est beaucoup plus faible que le revenu de la vente des terres. Aussi, dans la plupart des cas, les exploitants propriétaires sont tentés de réaliser une plus-value foncière (Jouve et Napoléone, 2003 ; Jarrige, 2004 ; Vianey, 2005). Dans ce cas, les agriculteurs contribuent d'eux-mêmes à la fragilisation de l'activité en choisissant une finalité extra-agricole.

⁵⁶ Le métayage est un contrat de location des terres, en échange d'une partie des récoltes.

C. La dégradation des ressources naturelles

La surexploitation des ressources conduit à une destruction qui remet en cause les impacts du développement. Certaines ressources en eau sont soumises à une pollution et à de fortes consommations. Mais, ce sont les pratiques agricoles qui sont les plus menacées.

Dans le Sud tunisien, l'industrie chimique, à Gabès, et le tourisme, à Djerba et Zarzis, ont créé une pression importante sur les terres agricoles. Cette pression s'est traduite par une dégradation de la qualité de l'air et de l'eau et un abandon de certaines oliveraies. Ceci remet en cause la durabilité de l'ensemble. Associé à la consommation domestique, l'accès aux ressources représente un enjeu de survie pour une population majoritairement rurale, mais qui est dans l'obligation de pratiquer une agriculture en sec, moins exigeante certes, mais dépendante des conditions climatiques.

Conclusion

Les mutations démographiques et socio-économiques qui ont eu lieu sur le littoral se sont accompagnées de la mise en place d'un nouveau mode d'habiter, de nouveaux comportements et d'un nouveau système d'acteurs. Ceci remet en question la place et l'intérêt de l'agriculture au sein de l'espace urbain et périurbain du littoral. Ainsi, les exploitants agricoles sont devenus minoritaires au sein d'une société de plus en plus urbaine et qui vit au rythme du tourisme. Par ailleurs, les politiques de gestion et d'aménagement jouent un rôle important dans le déclin de cette activité.

Au sein d'un espace de plus en plus urbanisé (tourisme, expansion démographique, pollution, etc.), l'oléiculture littorale est en perte de vitesse, mais les agriculteurs tentent de résister et de maintenir leurs activités et leur savoir-faire productif par tous les moyens (multifonctionnalité, pluriactivité, adaptation des cultures aux besoins des citoyens, etc.).

Toutefois, la viabilité de l'olivier, la durabilité des oliveraies, ou le grignotage des terres agricoles demeurent la responsabilité des politiques d'aménagement et de préservation de l'agriculture. Selon un responsable, qui a souhaité garder l'anonymat, il y a un dysfonctionnement dans la procédure administrative et d'importants désaccords entre les institutions ; *« l'avis favorable ou non de certains comités de décision, n'est que consultatif »*. Selon lui, malgré la menace urbaine et l'évolution spatiotemporelle, certains documents et réglementations d'aménagement, n'ont pas été modifiés ou réformés depuis des décennies.

Chapitre 8

Un système d'acteurs complexe

Si le diagnostic spatial du littoral a pour objectif de déceler les forces et les faiblesses du système de l'olivier, l'étude des acteurs permet, quant à elle, de comprendre le rôle de chacun dans l'organisation et la gestion spatiale des oliveraies. On soulignera, au passage, qu'un diagnostic est rarement neutre, mais qu'il prend en compte, souvent de manière sous-jacente, les stratégies des acteurs locaux publics et privés. Ceci nous amène à évoquer le rôle des politiques publiques dans la protection des oliveraies face à l'étalement urbain, car c'est bien à partir d'elles que le territoire est géré (aménagement, découpage, réglementation, etc.).

Les oliveraies urbaines et périurbaines sont le résultat de différentes pratiques et usages. Ces oliveraies représentent un construit d'acteurs qui s'installent, s'approprient de l'espace et le modifient. Les perceptions, les pratiques et les comportements des acteurs appartenant au système oléicole littoral représentent des outils complexes et utiles pour comprendre les différentes dynamiques spatiales et étudier les enjeux des oliveraies urbaines et périurbaines. C'est pourquoi, la priorité est à donner au repérage et au positionnement des acteurs et de leurs maillages. Savoir quel est le rôle joué par les acteurs dans la gestion spatiale et quelles sont leurs démarches stratégiques ? Identifier la nature des défaillances politiques responsables des différents conflits dans le jeu d'acteurs est essentiel pour mieux situer le problème de la concurrence urbaine.

I. LA COMBINAISON DES ACTEURS

A. Le jeu d'acteurs et la gestion spatiale

L'analyse du paysage de l'olivier reflète la nature du rapport des acteurs locaux avec l'espace. Les pratiques d'une société envers son environnement sont à l'origine de la conception d'un paysage donné et de la formation d'objets repérables. En agriculture, « *les formes que prennent ces objets, évoluent au gré du temps suivant les rythmes du travail agricole* » (Deffontaines, 2004). C'est au niveau des systèmes techniques, qu'ils soient mis en œuvre dans le cadre du champ du territoire de l'exploitation oléicole ou d'une portion plus étendue du territoire, que peuvent être analysés les processus d'émergence des objets. Ces objets répondent à des temporalités propres à l'activité de production. Ils témoignent du rôle important des acteurs dans la transformation des espaces. Mais ceci ne peut réussir qu'à travers la mise en place d'une réglementation et des politiques d'aménagement efficaces.

Notre réflexion peut alors se structurer autour d'un double questionnement. D'une part, nous allons nous interroger sur la nature des acteurs qui interviennent dans l'aménagement de l'espace et la conception du paysage de l'olivier sur le littoral, et sur leurs rôles respectifs. D'autre part, se pose la question des politiques publiques et de la réglementation en vigueur

dans la protection des oliveraies et des terres agricoles, à savoir celle de leur contenu (en quoi consiste-t-elle ?) et de leurs efficacités.

Ce questionnement nous conduit à la problématique de la capacité des acteurs locaux à répondre aux mutations, aux transitions spatio-temporelles et au développement territorial. Au vu de l'importance du rôle des acteurs dans l'organisation de l'espace, nous partirons de l'hypothèse selon laquelle la réussite d'une opération d'aménagement et de développement dépend, non seulement de la concertation entre les intérêts économiques et le respect de l'environnement, mais aussi d'une démarche participative des différents acteurs de la sphère sociale dans les projets d'aménagement.

Pour cela, nous allons nous pencher, dans un premier temps, sur la question des acteurs (publics et privés), afin de comprendre leurs natures et leurs rôles dans l'organisation de l'espace littoral. Nous allons ensuite nous intéresser à l'analyse de la réglementation et des politiques de protection des terres agricoles.

B. Typologie et système des acteurs locaux

D'après la littérature traitant à la fois des acteurs de l'espace littoral (Cadoret, 2006 et 2009) et des acteurs des espaces ruraux (Torre et Caron, 2005 ; INRA, 2008), quatre groupes d'acteurs sont identifiables :

- Le premier groupe est constitué des acteurs « *résidant et fréquentant le littoral* » (Cadoret, 2006). Ce groupe rassemble les touristes et les résidents que l'on peut reconnaître comme des « *touristes à part dans leurs modes d'habiter et de visiter* » (Urbain, 2002).
- Le second groupe rassemble les acteurs de la sphère économique ; les acteurs du monde agricole et rural (exploitants agricoles, organisations de producteurs, coopératives, syndicats agricoles, etc), puis les acteurs de la « *sphère touristique* » (Cadoret, 2007). Ce sont les entrepreneurs, les artisans, et les métiers qui touchent directement ou indirectement à l'activité touristique : promoteurs immobiliers, travailleurs du bâtiment, hôteliers, restaurateurs, offices de tourisme, etc.
- Les habitants et les citoyens du territoire forment le troisième groupe. Les associations de défense de l'environnement et de protection du littoral rentrent dans cette catégorie.
- Enfin, les services publics sont assurés par les acteurs appartenant au quatrième groupe, celui des « *acteurs administrant et gérant le littoral* » (Cadoret, 2006). Ce sont les représentants de la sphère politique : ils ont pour rôle d'arbitrer les conflits entre usagers de l'espace et de gérer les différents problèmes et conflits. Ces acteurs sont les directions d'aménagements, les municipalités, les collectivités territoriales et locales (communes, délégations, gouvernorats), CRDA, CTV, etc. Certains de ces acteurs agissent localement sous la contrainte des décisions prises à des niveaux d'organisation supérieurs. C'est notamment le cas des élus locaux comme « *Omda* ».

Les institutions peuvent être représentées par un ensemble d'acteurs collectifs dans la mesure où leurs représentants agissent ou s'expriment au nom de l'institution. Selon Villeneuve et al., (2006), « *trois catégories d'acteurs (individuels ou collectifs) ont de plus été distinguées* » : les acteurs publics dont la logique est d'abord politique et qui agissent comme des « *régulateurs* » ; puis les acteurs privés, « *qui œuvrent dans la sphère économique et qui répondent à une logique le plus souvent marchande* » ; et enfin les acteurs de la société civile qui sont plus autonomes par rapport à la sphère de l'économie et qui répondent à une logique socioculturelle (associations et comités de citoyens, groupes écologiques et politiques notamment). Désormais, certains acteurs peuvent être « *multi casquettes* » (Gumuchian et al.,

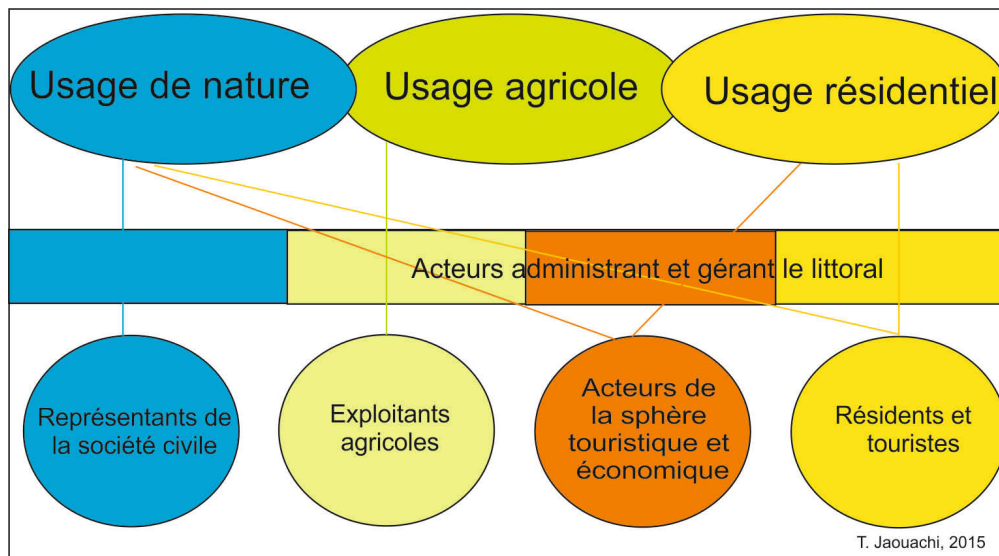
2003) : du moment où ils tiennent des rôles simultanés, comme être un employé de l'Etat et un exploitant agricole en même temps.

Ces différents types d'acteurs interviennent et participent à la gestion de l'espace urbain et périurbain. Ils sont au cœur du système de l'olivier. Nous avons établi un tableau explicatif des différents acteurs et de leurs rôles respectifs (Tableau 10).

	Missions
Acteurs publics et privés	
Producteurs (chef de famille, enfants, époux, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Culture, entretien, production - Vente aux collecteurs et aux consommateurs - Recrutement de la main d'œuvre
Ouvriers	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien et récolte des cultures - Garder et surveiller les oliveraies
Collecteurs, intermédiaires (usines, coopératives...)	<ul style="list-style-type: none"> - Collecte des olives chez les agriculteurs - Dénicher les bons marchés - Vente aux marchés de gros
Commerçants (magasins, épiceries, restaurants...)	<ul style="list-style-type: none"> -Achat des olives chez les producteurs ou les collecteurs -Vente des olives aux industriels, aux huileries et aux particuliers -Vente de l'huile aux consommateurs
Transformateurs (huileries, office de l'huile usine de conditionnement...)	<ul style="list-style-type: none"> - Achat des olives auprès des agriculteurs et des intermédiaires - Transformation et conditionnement - Vente de l'huile d'olives
Consommateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Consommation de l'huile d'olive - Achat auprès des agriculteurs, des huileries et des intermédiaires
Acteurs institutionnels	
Organismes agricoles professionnels (CRDA, CTV, UTAP, etc.	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des cultures - Conseil et vulgarisation des agriculteurs
Office National de l'Huile (ONH) : organisme public à caractère industriel et commercial	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la régulation du marché en se basant sur les mécanismes appropriés, en coordination avec les opérateurs privés et les structures professionnelles et administratives concernées. - Assurer la coordination entre les différents maillons intervenants à tous les niveaux du secteur oléicole - Inciter à la promotion de la qualité et l'amélioration de la productivité de l'huile d'olives. - Assurer le développement des exportations de l'huile d'olive en coordination avec tous les intervenants dans la filière. - Collecter, analyser, diffuser et archiver les informations, mettre en place une banque de données.

Tableau 10 : Typologie des acteurs du « système de l'olivier » et leurs rôles

Identifier les jeux d'acteurs (les pratiques, leurs stratégies, les rapports, les conflits, etc.) permet de mieux comprendre la question agricole au sein de l'espace littoral. L'usage du sol, le choix des cultures, l'organisation spatiale ainsi que les stratégies des exploitants peuvent être ainsi mis en évidence (Figure 8).



Source : d'après Tafani, 2010.

Figure 8 : Les usages du sol et les groupes d'acteurs au sein de l'espace littoral

C. Rôle des acteurs dans la conception de l'espace

L'histoire et l'organisation spatiale du littoral montrent que l'agriculture fait partie du système territorial. Cette activité est un objet parmi d'autres au sein de l'espace géographique. Désormais, face à l'urbanisation et au développement des projets économiques et touristiques, les oléiculteurs deviennent minoritaires au sein du système d'acteurs. Ce sont les pratiques, les « modes d'habiter⁵⁷ », les comportements et les rapports entre les éléments qui conçoivent les propriétés et l'image d'un espace. « *En d'autres termes, l'espace est (...) le résultat de pratiques sociales* » (Banos et Candau, 2006).

« *Ces acteurs agissent sur l'espace suivant des filtres idéologiques, politiques, individuels* » (Moine, 2008). Il est donc essentiel de comprendre les motivations, les choix et les pratiques qui influencent les comportements des acteurs au sein du territoire, que ce soit sur le plan de l'aménagement, du développement ou du développement agricole.

Selon nos enquêtes auprès des différents acteurs (Tableau 9), plusieurs types de motivation se présentent : le désir d'un cadre de vie meilleur et confortable, ou encore le désir de nature, de calme et de produits frais. D'autres études évoquent la facilité d'accès, l'infrastructure et la disponibilité des services et des emplois qui sont la cause du conflit espace urbain/agricole. En effet, la place de l'agriculture au sein de l'espace urbain et périurbain du littoral dépend de l'interaction entre le jeu des acteurs qui agissent sous l'influence de leurs intérêts, et la façon dont les oléiculteurs et les agriculteurs en général intègrent ce jeu dans leur activité de production (Figure 9).

⁵⁷ Les modes d'habiter font référence aux « *formes par lesquels les lieux sont habités : circuler, travailler, se loger et se nourrir, et vivre ensemble* » (Mathieu N., 2007).

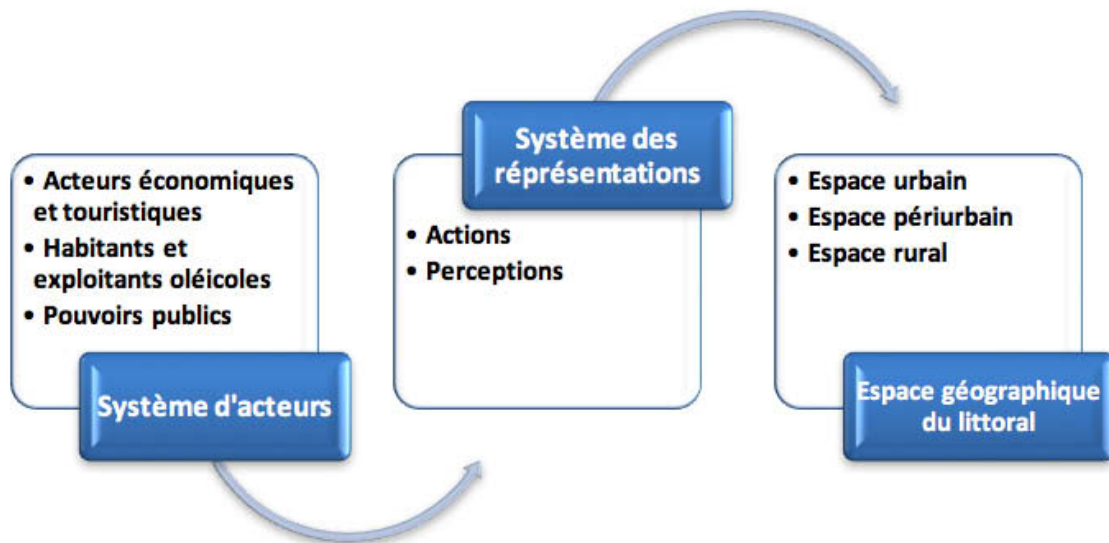


Figure 9 : Analyse du jeu d'acteurs dans le système spatial littoral

• Les circuits courts

Du fait de leurs divers atouts économiques, sociaux et environnementaux, les circuits courts de commercialisation de l'huile d'olive dans les espaces urbains et périurbains sont très répandus. Les plateformes de collecte (office de l'huile, huileries, etc.) représentent bien des solutions, mais vendre ses produits aux marchés hebdomadaires ou directement aux consommateurs est un moyen pour rationaliser les frais de transport, là où l'infrastructure est parfois absente et les moyens non adaptés. Nous pouvons donc dire que les moyens limités et insuffisants en logistique et en infrastructure sont à l'origine du maintien des circuits courts commerciaux.

En effet, les produits oléicoles découlant de circuits courts inscrits dans des espaces fragiles souvent restreints comptent peu ou pas d'intermédiaires. Le succès des circuits courts reflète une compatibilité et une coordination entre les différents acteurs de la chaîne commerciale. Ce sont « *des formes organisationnelles très diverses* » (Chaffotte et Chiffolleau, 2007). « *Basées sur différents critères* » (Hérault-Fournier, 2010), le critère principal « *renvoie à l'idée qu'un tel circuit doit s'inscrire dans un rayon de quelques dizaines de kilomètres* » (Sarrazin, 2012). Dans la plupart des cas tunisiens, la distance ne dépasse pas les dix kilomètres, grâce à la multitude des huileries traditionnelles qui ouvrent au début de chaque campagne, mais aussi du nombre élevé d'oliveraies de petite taille travaillant avec elles.

➤ *Le circuit court producteur-consommateur*

Cette vente directe repose aussi sur des initiatives individuelles basées sur un réseau social et familial. « *Elle renvoie à la volonté de certains acteurs de promouvoir des modes de distribution basés sur une plus grande solidarité entre acteurs* » (Maréchal et Spanu, 2010). Dans ce contexte, les nombreuses rencontres quotidiennes, les associations d'agriculteurs (Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche), les points de vente collectifs (souks, marchés hebdomadaires, etc.), la bouche à oreille et la vente à la ferme jouent un rôle important dans la promotion de ce mode de commerce.

D'autres facteurs de durabilité rentrent en jeu : la périssabilité des olives qui en altère rapidement la qualité, le manque de moyens de conditionnement et de transport adapté (sacs en tissu et souvent en plastique), la durée et les conditions de stockage à l'entrepôt (généralement non réfrigéré chez la majorité des oléiculteurs). Ces circuits de commercialisation sont basés sur un très fort resserrement des distances et de minimisation des coûts.

Hormis les raisons de périssabilité des denrées et la volonté de proposer une offre très large, le juste-à-temps ne représente pas une contrainte pour les producteurs. De même, pratiquer la multifonctionnalité témoigne d'une volonté de garantir une disponibilité permanente des produits frais, de diversifier les offres, mais aussi de répondre aux besoins des citoyens.

Quant à la qualité des produits oléicoles, elle est soumise à une logique sociale de bouche à oreille et de connaissance. Pour les autres produits agricoles et maraîchers, même si chacun s'efforce de proposer une qualité supérieure à celle qui est généralement proposée ailleurs, l'entente sur le prix final résulte généralement d'une négociation de quelques minutes entre les deux parties. Les contacts entre l'exploitant et le client sont bien plus fréquents que dans les modes de vente indirecte. La relation reste peu formalisée (pas de contrat) et se fait en face à face.

➤ *Le circuit court producteur-distributeur*

Dans le cas d'une transaction avec un distributeur ou un intermédiaire, c'est ce dernier qui vient dénicher les bonnes récoltes ou les oliveraies sur place. En cas d'entente sur les clauses de vente, le contrat est souvent oral et basé sur la confiance. L'acheteur paye directement l'exploitant et se charge du reste (gardiennage, récolte, transport, main-d'œuvre, etc.). La vente peut être dans l'oliveraie ou dans un autre lieu (marché, réunion d'agriculteurs, etc.).

Ce mode de vente est donc une solution à la fois commerciale et organisationnelle qui semble bien adaptée tant à l'exploitant qu'au consommateur. Par ailleurs, les exploitants bénéficient de contacts familiaux ou non en dehors des circuits de distribution leur permettant d'adapter et d'améliorer leur offre.

II. LES POLITIQUES PUBLIQUES ET LA PROTECTION DES TERRES AGRICOLES

A. La gouvernance territoriale et le développement

Comme le développement et l'étalement spatial amènent à s'interroger sur le fonctionnement et le rôle des politiques publiques dans la gestion et l'organisation de l'espace. Il est essentiel d'étudier, outre le jeu d'acteurs, l'efficacité de ces politiques dans la préservation des terres agricoles et des oliveraies.

Le développement est le produit des interactions spatio-temporelles entre les acteurs d'un système. « *C'est alors la combinaison de tous ces éléments qui est à l'origine du processus de mise en œuvre d'actions territoriales* » (Faivre, 2010). « *Les choix d'aménagement et de développement d'un espace géographique résultent donc de la mise en œuvre d'actions, qui se combinent ou s'opposent, et qui découlent des multiples interrelations liant les acteurs d'un territoire entre eux* » (Tafari, 2010). En effet, les pratiques, le comportement et les décisions des acteurs dépendent des conditions géographiques et climatiques, mais aussi du rôle des politiques publiques dans la régulation et la gestion des différents problèmes. Le comportement de chaque acteur ou groupe d'acteurs est, en effet, influencé par son environnement, par le jeu des acteurs (publics, privés, et institutionnels) autour de lui. « *Ce sont les jeux d'acteurs qui maintiennent le système d'actions territoriales et le territoire dans un état d'équilibre stable que l'on appelle gouvernance territoriale* » (Moine, 2005), et qui

« permettent [donc] d'assurer la pérennité et la régulation de [l'] organisation [de l'espace] » (Leloup *et al.*, 2005).

La gouvernance est donc un moyen de médiation et de régulation des systèmes complexes et de la durabilité des actions individuelles ou collectives dans un espace donné. C'est le « résultat de la dynamique d'une construction à la fois globale et locale d'acteurs clés qui jouent sur l'espace local » (Gilly et Wallet, 2001). L'étude des politiques de protection des terres agricoles, leurs modes de gestion et d'administration, pose la question de leur fiabilité dans le processus de développement local.

B. La loi de protection des espaces naturels

Face au développement économique et touristique massif sur le littoral, l'agriculture dans les villes côtières comme dans les grandes villes devient urbaine. En effet, les modes de vie urbains se mélangent et se diffusent dans les espaces ruraux, mais aussi parce que, de par son extension même, l'espace urbain englobe aujourd'hui des zones agricoles entières, dites « zones sensibles ».

Les zones sensibles sont définies, en droit tunisien, comme étant « les zones caractéristiques du patrimoine naturel national qui présentent un ensemble d'éléments dans un écosystème fragile ou qui constituent un paysage naturel remarquable, menacé par la dégradation ou par l'utilisation irrationnelle ». Ces espaces sont définis par l'article 2 du décret n°98-2092 du 28 octobre 1998 comme suit : « Toute zone qui présente des caractéristiques naturelles spécifiques qui constituent un écosystème fragile ou un élément ou un ensemble d'éléments dans ce système et qui requiert pour sa protection contre la dégradation, la mise en œuvre de normes et de procédés d'aménagement en tenant en compte de ses spécificités et en préservant les sites naturels y existant ». Le décret dénombre dix-neuf zones sensibles dont quinze côtières.

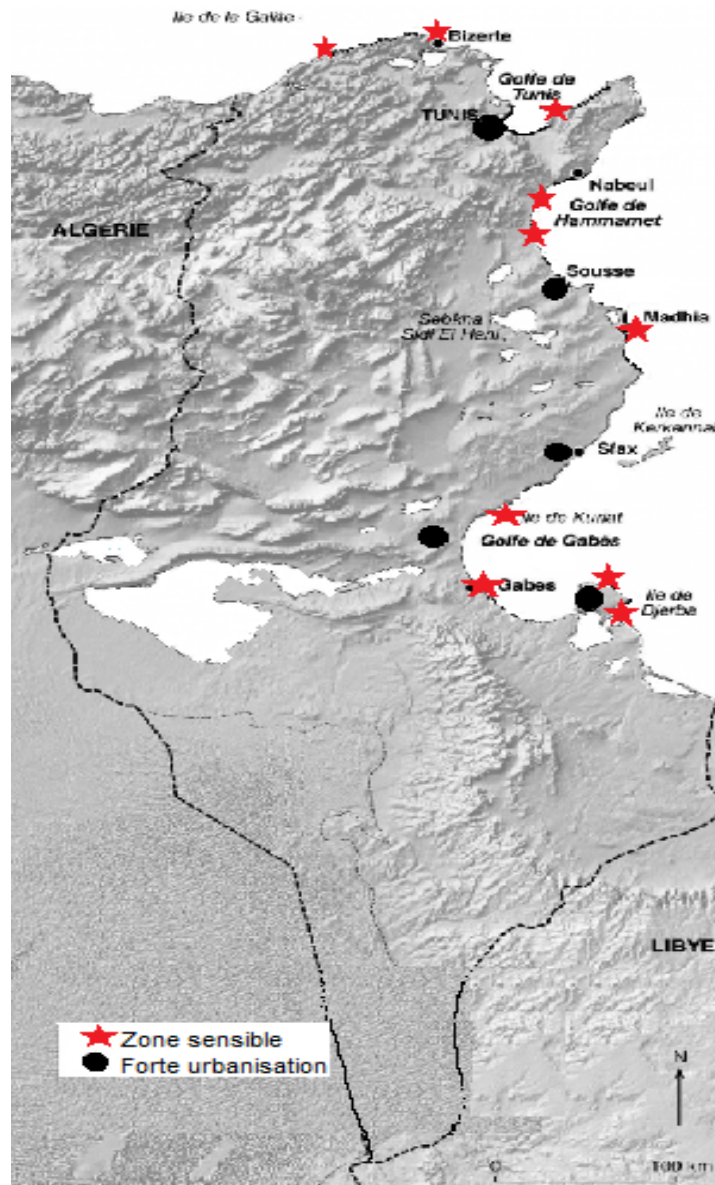
Ces zones sont différentes et il s'agit « principalement des parcs nationaux et des réserves naturelles et accessoirement des forêts récréatives et des réserves de chasse. Les zones sensibles littorales sont soumises à la réglementation relative au littoral (loi APAL et loi aires marines et côtières protégées)⁵⁸ » (Carte 24). D'autres espaces sont protégés pour leur intérêt patrimonial historique (les sites et les ensembles culturels et les monuments historiques), ainsi que les espaces gérés pour leur rentabilité économique (les terres agricoles, les oasis, etc.).

La difficulté d'une application correcte de la réglementation réside dans l'absence d'une approche juridique globale de la question de la gestion des zones littorales. « Ces instruments sont loin d'assurer cette tâche difficile de protéger ces espaces menacés et de conserver ce patrimoine à l'abri de toutes atteintes et altérations à son équilibre et à son intégrité » (Lataoui, 2014). Du fait de sa proximité de certains espaces naturels et culturels dotés d'une protection spéciale, le littoral est juridiquement protégé contre les pollutions et les nuisances menaçant son équilibre. Mais, cette législation demeure insuffisante pour gérer les problèmes et les conflits d'aménagement territorial et d'étalement spatial. Le statut juridique du littoral et même du DPM⁵⁹ est encore impuissant face à la tendance à la privatisation et au développement du tourisme balnéaire.

La maîtrise foncière et l'acquisition de terrains par les propriétaires sont autant d'outils de protection des zones sensibles.

⁵⁸ Rapport de synthèse, *Étude de la législation sur les aires protégées en Tunisie*, Direction générale de l'environnement et de la qualité de la vie, 2009.

⁵⁹ DPM : Domaine Public Maritime



Source : D'après Bounouh, 2010

Carte 24 : Principales zones sensibles du littoral

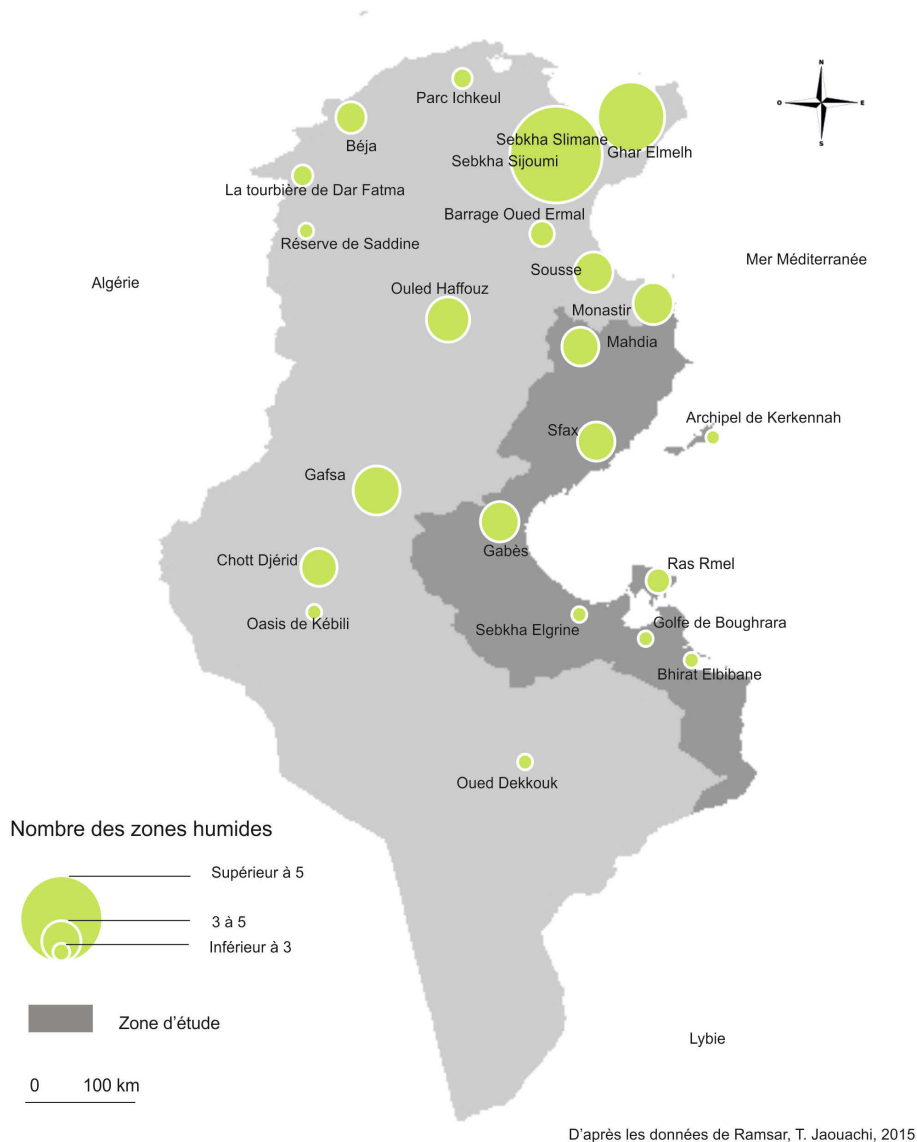
C. La loi de protection des zones humides

Les zones humides sont des réserves contenant des plans d'eau importants pour la biodiversité sur le plan national, ce sont des réserves écologiques qui regroupent souvent des oiseaux rares et migrateurs et qui représentent, parfois, un frein au développement de l'activité agricole (Carte 25). Par ailleurs, « *le maintien et la gestion durable des zones humides, tant au regard de la ressource en eau que de la biodiversité, est un enjeu de développement agricole* » (Fontaine, 2011). La Tunisie compte 256 zones humides dont plusieurs sont d'importance internationale. La majorité de ces zones est dans le Nord et sur les côtes⁶⁰. Parmi ces zones on peut citer : les *sebkhas* de l'Ariana et de Sejoumi ; le Jbel

⁶⁰ D'après un rapport de la direction générale de l'aménagement des territoires, « *Pour une stratégie sur la diversité biologique à l'horizon 2020* », DGAT, 2009.

Korbous (400 m d'altitude) qui domine le golfe de Tunis et présente une côte rocheuse dotée de sources d'eau minérale qui ont permis le développement de l'activité thermique et des sources chaudes (Aïn Atrous) qui se jettent dans la mer ; l'archipel de Jemmour au large de Sidi Daoud ; les réserves Zembra (435 m) et Zembretta, ainsi que certaines zones côtières, comme l'oasis de Gabès qui est menacée par l'urbanisation anarchique, la salinisation des nappes et l'appauvrissement des sols ; et enfin la *sebkha* de Ben Gayadha dont l'avenir est incertain et pour laquelle un projet économique est prévu.

□



Carte 25 : Les principales zones humides en Tunisie

D. La loi de protection des terres agricoles

Parmi les lois et les réglementations contrôlant l'occupation des sols et protégeant les espaces agricoles, nous pouvons citer :

- La loi 1983 de protection des terres agricoles.

- La loi 95-72 du 24/07/1995, portant sur la création de l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL).
- Le Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire National (SDATN).
- Le schéma Directeur d'Aménagement des Zones Sensibles (SDAZS).
- Le schéma Directeur d'Aménagement des grandes agglomérations urbaines.
- Les Plans d'Aménagement Urbain (PAU).
- Les plans de protection, de réhabilitation et d'aménagement des sebkhas littorales.
- Les plans de gestion des zones sensibles (forêts et lagunes littorales).
- Les plans environnementaux municipaux et agendas 21 locaux.

Plusieurs institutions ont été mises en place pour contrôler les textes réglementaires et appliquer la législation ; l'Agence Foncière Agricole (AFA), les Commissariats Régionaux de Développement Agricole (CRDA) dont la fonction est d'informer et de vulgariser les agriculteurs, la programmation de la production agricole, le suivi de la conjoncture, la conservation des eaux, des sols, des forêts et de la production animale.

Mais, l'application de la législation demeure inefficace et insuffisante : la multiplication du phénomène de construction d'habitats spontanés dans les zones périurbaines continue, l'abandon des exploitations et le phénomène de morcellement ne cessent d'augmenter et de mettre en danger les terres agricoles. La loi nationale de 1983, dite loi de protection des terres agricoles qui devrait régulariser les modes d'occupation urbaine du milieu rural périphérique, ne semble pas « *atteindre cet objectif à cause de son inconvénient aux spécificités sociales, spatiales et économiques de ce type de territoire en mutation permanente* » (Hammami, 2010).

E. La loi de protection de l'olivier

La régression de l'agriculture concerne non seulement le grignotage agricole, mais aussi les externalités négatives dues à l'urbanisation (nuisances, pollution, conflits, etc.).

Par ailleurs, le métayage particulier (bail oral ou annuel) ne permet pas la pratique d'une culture pérenne ; certaines exploitations, du fait du caractère saisonnier des cultures, se transforment en terrain nus, d'où leur vulnérabilité à l'urbanisation. « *Cette fragilité peut aussi revenir au fait que les différentes lois interdisant l'arrachage des oliviers en vue de protéger le patrimoine végétal semblent omettre la transformation des oliveraies urbaines et périurbaines* » (Houimli, 2008).

Concernant l'oléiculture, la loi protège l'arbre et pas les terrains nus, excluant de fait les *impluviums*. Mais, dans le cas des *meskats* par exemple, le terrain nu que représente l'impluvium est égal au deux tiers des terrains plantés d'oliviers. Cette ambiguïté est à l'origine de la destruction de plusieurs terrains et surtout les *mankâas* plantés d'oliviers. Sur le plan foncier, « *les lois de protection des terres agricoles se sont montrées incapables de contrôler efficacement les transactions foncières en vue de préserver les espaces agricoles périurbains* » (*ibid.*). Ce manque de clarté, complique la tâche des collectivités territoriales et des municipalités, notamment la maîtrise foncière des terres en dehors des PPI.

Les politiques d'encouragement aux projets de développement économique et touristique (tourisme, industrie, habitat, routes, etc.) sont souvent réalisées aux dépens des espaces agricoles que ce soit directement (concurrence et étalement spatial) ou indirectement (effets externes négatifs). Par ailleurs, « *la concentration de l'urbanisation, des activités et des populations dans les villes littorales a engendré une forte pression sur les terres agricoles et les ressources en eau, et a eu pour conséquence la rupture de l'équilibre entre les milieux urbain et rural* » (Elloumi, 2003). D'où la déstabilisation des exploitations urbaines et périurbaines et la disparition voire l'abandon de certaines oliveraies.

Les politiques publiques sont au centre du conflit urbanisation/terres agricoles sur le littoral. L'étude de leurs rôles dans la régulation du conflit et la préservation de l'espace agricole

urbain et périurbain comme angle d'approche permet de comprendre leur fiabilité ainsi que d'analyser les comportements et les stratégies des acteurs de l'espace oléicole. Désormais, du fait de leur vulnérabilité, des pratiques des acteurs, d'autres facteurs s'ajoutent et influencent la viabilité et la compétitivité du secteur de l'olivier.

Conclusion

Nous avons étudié, dans ce chapitre, chacun des sous-systèmes (des acteurs et des politiques publiques) responsables des dynamiques et des mutations du système de l'olivier. Les interactions entre les acteurs modifient la gestion de l'espace géographique, dans lequel, l'activité oléicole se retrouve un objet parmi d'autres. Les oléiculteurs urbains et périurbains du littoral oriental tunisien, minoritaires au sein du système d'acteurs, subissent souvent l'effet des acteurs institutionnels et des décisions politiques.

La place et les fonctions de l'oléiculture au sein de l'espace littoral tunisien résultent de l'interaction entre le jeu des acteurs du territoire qui agissent sous l'influence de leurs propres représentations de l'espace et de ce que doit être l'agriculture d'un côté, et la façon dont ils intègrent ce jeu dans leur activité de production d'un autre côté. L'intégralité de ces interactions se déroule sous la supervision des politiques publiques dans l'application ou non de la réglementation.

Nous verrons l'effet de ces interactions sur le système paysager des oliveraies littorales. De quelle manière les jeux d'acteurs sont à l'origine des changements et des adaptations des modèles des systèmes oléicoles, et comment ces jeux impactent la place et les fonctions de l'oléiculture dans les espaces urbains et périurbains du littoral tunisien.

Chapitre 9

Paysages oléicoles et modèles des systèmes d'oliveraies

L'urbanisation est d'abord une occupation de l'espace. Elle n'est pas figée mais impulsée par les dynamiques agri-urbaines et accentuée par l'usage des moyens de transport. De nouveaux liens se tissent entre l'espace urbain et les oliveraies, créant des nouveaux paysages urbanisés devenus des produits de la société résidentielle, et non des seuls techniciens paysagistes ou urbanistes. Ce changement dépend du cadre politique et socioéconomique.

Si on accorde un intérêt important au paysage de l'olivier sur le littoral tunisien, c'est parce qu'il représente la jonction des dynamiques territoriales, des milieux naturels, des gestes techniques et de représentations diverses. C'est une approche complexe pour analyser l'évolution spatiotemporelle et les adaptations aux différents changements et aux nouvelles conditions de production. La complexité de la situation urbaine des oliveraies et de nos objectifs de recherche exige une approche par le paysage pour comprendre les dynamiques paysagères.

Au final, le paysage oléicole peut être considéré comme un outil d'analyse de plusieurs systèmes de regards, d'usages, de perceptions et de valeurs. La lecture des rapports des acteurs entre eux ou avec l'environnement, renvoie à l'intérêt que chacun accorde à cette aménité. Au-delà de la perception des paysages oléicoles, c'est la dimension culturelle de l'olivier, des différentes pratiques et du savoir-faire qui est en jeu et qui fait la différence au sein des oliveraies en situations urbaine et périurbaine, d'où les typologies diverses des exploitations.

Qu'elle soit utilisée comme objet ou comme outil, l'approche paysagère constitue un moyen de lecture des aspects de convergences et de divergences entre l'étalement urbain et les terres de l'olivier sur le littoral.

I. LES SYSTEMES PAYSAGERS

A. Évolution de la notion de paysage

La Convention européenne du paysage définit le paysage comme étant la perception commune des populations ; « *le paysage est ce que les gens voient, c'est-à-dire en premier lieu un relief, puis les occupations végétales et humaines qui le recouvrent* ».

Partant du constat que le paysage est l'ensemble des facteurs qui s'associent pour aboutir à une image visible et perceptible, ces facteurs peuvent être résumés en la présence d'un espace, d'un support physique et d'éléments naturels et anthropiques. « *L'application simple de ce concept peut être considérée comme une méthode efficace pour la lecture d'un paysage donné* » (Sayari et Rejeb, 2009). Ce paysage est le résultat du croisement des caractéristiques physiques avec les conséquences des activités humaines. Il révèle l'évolution des activités de

l'homme par rapport aux changements climatiques et géographiques, d'où le caractère confus de cette notion.

De fait, les approches paysagères sont multiples. Le paysage est considéré, d'une part, comme un patrimoine à préserver et, d'autre part, comme un atout à valoriser. Il est aussi considéré comme « *un instrument opérationnel de la gestion et de la planification du développement local* » (Joliveau, 1994). Donc, étudier le paysage, revient d'abord à étudier la gestion spatiale. C'est aussi « *mettre en valeur les logiques d'organisation de l'espace, qui ne sont pas toujours inscrites dans un mécanisme rationnel* » (Mimoun, 2004). C'est finalement, le résultat de toute une politique de gestion et/ou d'aménagement, et ensuite le résultat d'interactions complexes entre les différents constituants. C'est « *un construit social, qui consiste en une représentation et n'a pas de réalité objective* » (Droz et al. 2009).

Si le paysage a été défini par les écologues par sa seule dimension biologique où le rôle de l'homme était négligé, aujourd'hui, l'écologie du paysage reconnaît le rôle de l'anthropisation dans l'évolution et le changement des paysages.

Pour les écologues, le paysage est défini comme « *un niveau d'organisation des systèmes écologiques, supérieur à l'écosystème* » qui « *se caractérise essentiellement par son hétérogénéité et par sa dynamique gouvernée pour partie par les activités humaines* » (Burel et Baudry, 1999). La notion du paysage, ici, révèle une dimension culturelle.

B. Le savoir-faire productif et la dimension culturelle du paysage

Le paysage est le reflet du comportement et de l'activité humaine dans un espace donné. C'est un produit social et culturel des regards portés sur le territoire. Il traduit l'histoire d'une société ou d'une civilisation, d'un mode d'organisation sociale, d'un savoir-faire, de valeurs et de croyances.

Dans le système agraire, les agriculteurs sont les acteurs principaux et « *les paysagistes* » qui modifient, adaptent et transforment l'espace. Ils modèlent la topographie, déterminent le type de cultures et modifient les régimes hydriques, etc. L'existence des *jessours*⁶¹, *tabias*⁶², *meskat*⁶³, par exemple, illustre bien leurs rôles dans la conception du paysage (Photo 10). Les pouvoirs publics et les collectivités territoriales s'ajoutent aux agriculteurs dans l'organisation du paysage et la gestion spatiale.

A une échelle plus détaillée, les pratiques culturelles façonnent le paysage des exploitations et des parcelles agricoles du littoral. Pour comprendre la dynamique des paysages, il faut distinguer différentes échelles. A l'échelle du cycle cultural, les pratiques comme la rotation et l'assolement dépendent non seulement du type d'utilisation du sol, mais aussi de l'évolution naturelle (la croissance de la végétation) ainsi que des facteurs physiques (climat, sécheresse, etc.). Par ailleurs, le changement de certaines activités et des pratiques culturelles mettent en œuvre la transformation des pratiques d'aménagement (par exemple, la construction des canaux d'irrigation).

⁶¹ Il s'agit de la forme la plus ancienne et la plus connue des systèmes de collecte et de valorisation des eaux de ruissellement. Les *jessours* consistent à construire une digue en terre parfois consolidée avec des pierres dans les talwegs et les dépressions, afin de retenir les eaux de ruissellement et les matériaux de charriage.

⁶² La *tabia* est un système de retenue des eaux de ruissellement en terrains plats et en plaines à pente légère (inférieure à 3 %). Elles sont construites en terres et se trouvent généralement dans les zones de piémonts. La *tabia* est formée d'une longue banquette principale en courbe de niveau, avec à chaque extrémité, une banquette latérale (Ouessar, 2000).

⁶³ C'est un aménagement antiérosif très répandu dans le Centre et le Sud tunisiens. Il s'agit d'une technique traditionnelle constituée par deux surfaces ; une surface en amont (impluvium) non cultivée et celle en aval (*mankâa* ou casier), souvent plantée par des oliviers. Ce type d'aménagement permet d'améliorer l'infiltration et réduire l'érosion au niveau des *mankâas*.



Photo 10 : Le jesser, un aménagement traditionnel de conservation des eaux et des sols et un savoir-faire productif

A l'échelle régionale, la dynamique du paysage reflète souvent l'évolution des systèmes agraires et le changement de cultures. « *Les paysages agraires sont l'expression visible de la façon dont une société rurale a organisé, exploité, anthropisé son espace* » (Jouve, 1991). Le système agraire est défini comme « *l'association des productions et des techniques mises en œuvre par une société rurale pour exploiter son espace, gérer ses ressources et satisfaire ses besoins* » (Mazoyer et Roudart, 1997).

Comprendre la dynamique du paysage, c'est mettre en relation les éléments observables du paysage (occupation du sol, régime intensif ou extensif, couvert végétal) avec des facteurs explicatifs du milieu socioéconomique (répartition de la population, densité démographique, industries agroalimentaires, etc.).

Ce sont donc les activités qui changent la perception de l'espace rural et qui ont un impact sur le paysage. « *Face aux nouveaux enjeux liés à la néo-ruralité, il devient nécessaire de s'engager vers un partage des espaces et des responsabilités en termes d'impact paysager* » (Rejeb et Bedhioufi, 2010). Il est donc, possible de distinguer le mode de travail, la nature des activités agricoles passées et présentes, et de mettre en évidence la configuration et l'organisation spatiale des espaces agricoles.

C. Diversité paysagère des terres agricoles littorales

1. Le verger en champ ouvert

Les oliveraies et les exploitations littorales montrent deux types de paysage : « *le champ ouvert ou l'openfield (bassins du Tell, la partie Nord du domaine steppique méridional-Souassi...), et l'enclos (oasis, péninsule du Cap-Bon, rivages sahéliens...)* » (Sayari et Rejeb, 2012).

Le premier type de paysage est plus répandu dans l'arrière-pays. « *Il se distingue par ses champs ouverts, ses quartiers étendus en champs souvent lanières, ses assolements à céréales-légumineuses ou jachères, ses troupeaux collectifs pratiquant un pâturage dérisoire sur les terres non ensemencées* » (Renard, 2002 in Sayari et Rejeb, 2012).

Avec son mode d'habitat rural, ce type de paysage couvre essentiellement les plaines de l'arrière-pays du littoral et s'étend vers le sud avec les grandes oliveraies de Sfax (Photo 11). Le système de production qui domine l'espace agricole est exclusivement occupé par les champs de céréales et les plantations d'oliviers.



Photo 11 : Paysage de grandes oliveraies à Sfax et Zarzis

La caractéristique principale est l'absence de clôtures séparant les terres cultivées, « *seuls les chemins de desserte et la nature différente des productions agricoles permettent de différencier les parcelles* » (Sayari et Rejeb, 2012).

2. □ L'enclos

Le deuxième type (l'enclos) appelé aussi « *jnen* », généralement situé dans un périmètre irrigué, est caractérisé par des parcelles morcelées, denses et d'une répartition irrégulière (Photo 12). Les limites des parcelles sont identifiées par des fossés, des talus (*tabias*), des murettes, des terrasses, des rideaux ou des haies. « *La diversité des cultures, des élevages et des travaux extérieurs, ou encore, la polyculture pratiquée au niveau de ces enclos, offre un moyen efficace d'augmenter le rendement de ces terres* » (Ilahi, 2014).



Photo 12 : Enclos ou *jnen* cultivé en oliviers et en petits pois à Sfax, oliviers et piments à Mareth

Contrairement au sud du pays, où l'élevage ovin et caprin est dominant, l'élevage bovin est le principal élevage pratiqué dans les communes de Mahdia, le plus souvent par des exploitants pluriactifs, pour subvenir soit aux charges de l'exploitation soit aux besoins de la

ville en produits frais. Du fait de leur proximité des espaces urbains, les exploitations périurbaines sont soumises à des mutations rapides liées à l'accélération des transferts agri-urbains et des changements d'usage des espaces. Donc, « *la dégradation irréversible des sols et des couvertures végétales, l'urbanisation croissante et la détérioration de la qualité de l'eau et de l'air, sont des facteurs qui amplifient les crises environnementales urbaines* » (Rejeb, 2011).

II. □ L'OLEICULTURE ET LA DYNAMIQUE PAYSAGERE

L'oléiculture tunisienne s'est développée grâce à la « *Meskat* » ; un système ingénieux de rétention d'eau qui révèle un savoir-faire productif traditionnel (Photo 13).

Dans les terrains accidentés, les plantations évoluent en terrasses. « *L'olivier s'étend en suivant les points bas, pousse dans les terrains de demi-pente et s'implante jusqu'au fond des oueds, des ravins, des gorges les plus étroites et les plus encaissées* » (Lahoze, 1929). Les pentes et les sommets pierreux les « *Hamadas* », occupés par quelques herbacées, jouent le rôle d'*impluvium* et ne sont pas exploitées. « *Les meskats représentent probablement une technique d'aménagement hydraulique très vieille en Tunisie mais qui a connu à l'époque romaine une grande extension* » (El Amami, 1984). La présence de quelques vestiges et d'empreintes spatiales de cette technique témoignent du succès de ce savoir-faire productif et d'une adaptation aux conditions climatiques et géographiques.



Photo 13 : La *meskat*, un système de rétention d'eau

A. □ Le paysage, témoin des pratiques

Le paysage traduit l'enchevêtrement de multiples facteurs qui relèvent de multiples interactions des structures économiques, sociales, politiques et culturelles d'une société. Il représente souvent une combinaison des formes du relief, des aspects des sols et de la végétation, ainsi que des formes de répartition de l'habitat et des activités économiques, politiques et culturelles.

C'est le reflet des relations qui existent entre les différents acteurs d'un espace donné. Il montre le rapport et les pratiques d'une société avec son environnement. Ces pratiques sont à l'origine de la formation d'objets repérables dans le paysage. En agriculture, « *les formes que prennent ces objets, évoluent au gré du temps suivant les rythmes du travail agricole* » (Deffontaines, 2004). C'est au niveau des systèmes techniques, qu'ils soient mis en œuvre

dans le cadre du champ, du territoire de l'exploitation oléicole ou d'une portion plus étendue du territoire, que peuvent être analysés les processus d'émergence des objets. Les objets de l'espace oléicole répondent à des temporalités propres à l'activité de production. « *Elles sont quotidiennes, saisonnières (pour les travaux culturaux, taille, entretien), pluriannuelles (pour l'assolement et la rotation des cultures)* » (Deffontaines, 2004).

L'analyse du système agricole passe par une lecture du paysage qui apparaît comme une construction humaine et un résultat des pratiques agricoles basées sur la perception du milieu. C'est la relation entre les pratiques comme aboutissement d'un paysage et le paysage comme expression des pratiques. Donc, « *l'analyse des paysages permet de repérer et de formuler un certain nombre d'hypothèses relatives aux pratiques agricoles et à l'organisation des activités agricoles dans l'espace (relations entre la mise en valeur de différents terroirs agromonomiques)* » (Dufumier, 2004).

Il apparaît donc que le paysage reflète l'historique de l'espace en question, en tant que témoin de certaines pratiques agricoles, support de l'observation et support de discussion entre les acteurs locaux. Le paysage de l'olivier et le retour sur l'historique de l'espace sont essentiels pour la compréhension du système agricole actuel.

Une lecture des paysages met donc en évidence le fait que le travail agricole peut s'étudier à plusieurs échelles temporelles et spatiales. Cependant, elle ne permet pas à elle seule de rendre compte de l'ensemble des niveaux d'organisation de l'activité agricole dans le territoire concerné, ni de comprendre quels sont les déterminants d'une telle organisation. La lecture du paysage conduit à formuler des hypothèses qu'il faut vérifier par la suite grâce à l'analyse des jeux d'acteurs et de leurs évolutions.

B. Paysage et organisation spatiale des oliveraies

La culture de l'olivier est liée à des conditions géographiques et socioéconomiques difficiles. Les oliveraies forment une enveloppe d'espaces ouverts à perte de vue autour des espaces urbains. Les terres des communes littorales, à caractère halomorphe (terre salée), les *sebkhas* et les steppes constituent l'essentiel des oliveraies de Médenine et de Gabès. Il s'agit généralement de vastes plaines incultes, souvent utilisées comme pâturage. Dans le centre du pays, le paysage rural est formé par les plantations d'oliviers qui occupent les terrains parfois pentus (présence des *jessours*, *faskiya*, etc.). Le reste des terres représentent des plaines steppiques importantes, dans les délégations de Thyna et Mahres à Sfax ou ksour Essef à Mahdia. Les plantations d'oliviers sont, généralement, présentes dans toutes les régions du pays, du Nord au Sud, mais la majorité se concentre sur le littoral (Tableau 11).

Gouvernorat	Âge					Total
	< 5 ans	5 à 10 ans	11 à 20 ans	21 à 40 ans	> 40 ans	
Mahdia	5,8	5,2	4,9	7,8	11,7	8,6
Sfax	7,7	3,6	4,5	4,0	16,1	9,1
Gabès	5,0	4,2	1,8	1,0	0,8	1,5
Médenine	0,7	1,9	3,8	6,8	4,4	4,6

Source : Ministère de l'agriculture - Enquête structurale 2004-2005

Tableau 11: Taux de répartition des plantations d'oliviers selon l'âge (%) (2004-2005)

La bande littorale est caractérisée par un paysage presque unique sur tout le front de mer. Vers la fin des années 1980, les *swani* et les *chatts* n'ont cessé de subir une pression urbaine

forte et de reculer graduellement. L'oléiculture traditionnelle reste dominante mais s'étend de plus en plus vers l'arrière-pays. La faculté d'adaptation de cette culture aux conditions édaphiques difficiles se traduit par son existence sur des terrains accidentés, ainsi que sur des plateaux moyennement fertiles.

Contrairement à l'oléiculture, l'eau constitue un facteur déterminant pour le développement des cultures associées (cultures maraîchères). L'association du maraîchage à l'oléiculture ou à la céréaliculture (Photo 14) n'émane pas d'une démarche d'intensification, mais a pour objectif de faire profiter les oliviers en même temps. Ces dernières, exigeantes en eau, sont irriguées par l'eau des puits de surface (cas des *swani* traditionnelles périurbaines) ou bien par l'eau de barrage (dans le cas de l'agriculture intensive moderne des périmètres irrigués). Lors des saisons sèches pendant lesquelles l'eau du barrage est rationnée, les oléiculteurs recourent à l'utilisation de l'eau de puits pour pallier au manque d'eau d'irrigation. La technique du système de rotation des cultures permet, à la fois, la diversification et la permanence des cultures de produits consommables au quotidien, tant par les ruraux que par les citadins.



Photo 14 : Olivier en monoculture à Zarzis (Médénine) (à gauche), olivier et céréaliculture à Sfax (à droite)

Sur le cordon littoral centre, les sommets des collines molles, souvent pierreuses et d'altitude variable, dominent le paysage. Ces collines se présentent comme une épine dorsale, divisant géographiquement l'espace en deux versants à microclimats distincts ; un versant est qui bénéficie de l'effet tampon de la mer favorable aux cultures des primeurs et d'arrière-saison et un versant ouest très exposé aux aléas climatiques (vents violents en hiver et chaleur accablante en été) (Figure 10).

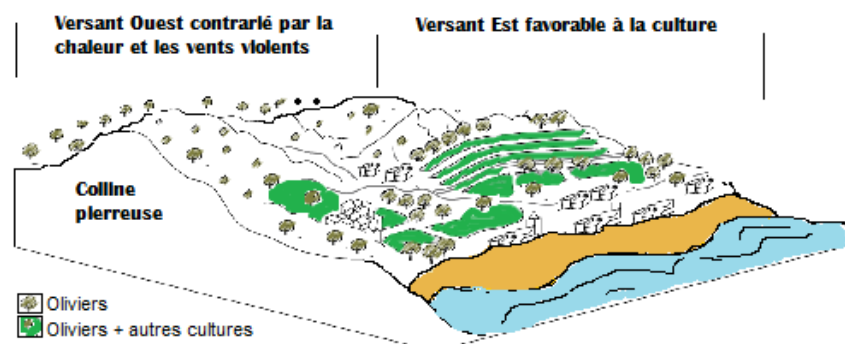


Figure 10 : Schéma simplifié d'un paysage du littoral Centre (Jaouachi, 2015)

Le versant ouest renferme toute la bande littorale que l'on peut classer parmi les terres de l'arrière-pays. Il s'agit d'une zone de plaines surélevées par rapport au niveau de la mer, à dominante arboricole. Les conditions géographiques et climatiques profitent davantage à l'oléiculture qu'à d'autres types de cultures. Outre les oliveraies qui accaparent l'essentiel des terres cultivables, on note « *la présence de quelques jardins vergers périurbains qu'on peut rencontrer surtout de part et d'autres des oueds, consacrés surtout aux grenadiers, amandiers, figuiers et mûriers* » (Karray,1998).

En effet, les cultures maraîchères et l'oléiculture intensive ne sont envisagées que si l'exploitation est équipée d'un puits ou d'un forage. Par ailleurs, et sous une pluviométrie moyenne de 350 mm par an, les techniques culturales mises en œuvre constituent l'atout principal de la réussite des cultures pratiquées. Cette pluviométrie irrégulière est insuffisante pour garantir une agriculture pluviale. Les eaux de ruissellement ne peuvent pénétrer en profondeur que moyennant des aménagements hydrauliques spéciaux, destinés à retenir le plus longtemps possible les eaux au niveau des racines des plantes avant que l'excédent gagne la nappe en profondeur.

Le deuxième versant jouit lui d'une exposition est et d'un état hygrométrique assez élevé. C'est une zone où le sol (argilo-sableux à sableux) est d'origine colluviale formée par les apports des eaux de ravinement et de ruissellement en provenance de la zone collinaire. Dans cette bande littorale, l'olivier persiste comme la principale culture pérenne, évoluant sur les meilleures terres de la région. Il s'agit des domaines privés dont la taille se réduit tout en se rapprochant du rivage.

C. Le paysage oléicole en évolution

Dans la plupart des espaces littoraux à empreinte oléicole, le paysage de l'olivier évolue d'une manière contrastée ; à côté des espaces périurbains et nouvellement aménagés subsistent des mosaïques de petites parcelles d'oliviers et de maraîchage (Photo 15), des zones en friches, des carrières abandonnées. Ce sont les signes d'un besoin de développement qui se fait attendre.



Source : Restitution d'après Google Earth

Photo 15 : Image aérienne d'un terrain à vendre au milieu des parcelles d'oliviers à Hiboun (Mahdia)

L'accroissement du nombre de terrains à vendre et d'exploitations en friche est expliqué, en quelques sortes, par un exode agricole et surtout par le développement des infrastructures et l'aménagement des espaces périurbains. A Sfax, les plaines de Thyna, Chaâl, Mahres, etc. offrent un paysage rural à vocation oléicole, malgré une expansion démographique de plus en plus importante (Tableau 12).

Délégation	Nombre d'habitants		
	2004	2012	2013⁶⁴
Sfax centre ville	265 131	294 875	301 176
Sakiet Ezzit	44 886	52 005	83 512
Chihia	23 625	27 222	31 832
Sakiet Eddaier	40 717	46 291	113 776
Gremda	36 405	42 217	43 357
El ain	38 250	43 956	45 125
Tina	26 635	38 296	62 997
Agareb	9 610	10 681	30 943
Djebeniana	6 576	7 650	49 678
Ghraïba	2 570	3 237	6 776
Skhira	8 627	8 938	30 590
Mahrès	14 499	15 185	34 257
Total	517 531	590 553	838 019

Source : INS, 2013

Tableau 12 : Evolution de la population démographique à Sfax (2013)

La topographie de l'arrière-pays est constituée par une succession de plaines et d'exploitations de moyenne et de grande tailles (10-20 ha). Les exploitations oléicoles s'étendent à perte de vue. Elles ne sont interrompues que par des plantations d'amandiers ou de jeunes plantations d'oliviers.

L'oléiculture fait partie des systèmes agraires du littoral où elle entre en complémentarité avec d'autres cultures permettant d'assurer un revenu raisonnable et une multifonctionnalité de l'agriculture urbaine et périurbaine.

Le paysage agricole littoral est longtemps resté structuré par la trilogie oléiculture, culture fruitière, culture maraichère, présente encore dans les traces du système de culture des exploitations littorales, où l'olivier reste la culture principale. Chaque paysage relève d'un savoir-faire productif et d'une complémentarité entre l'homme et son milieu.

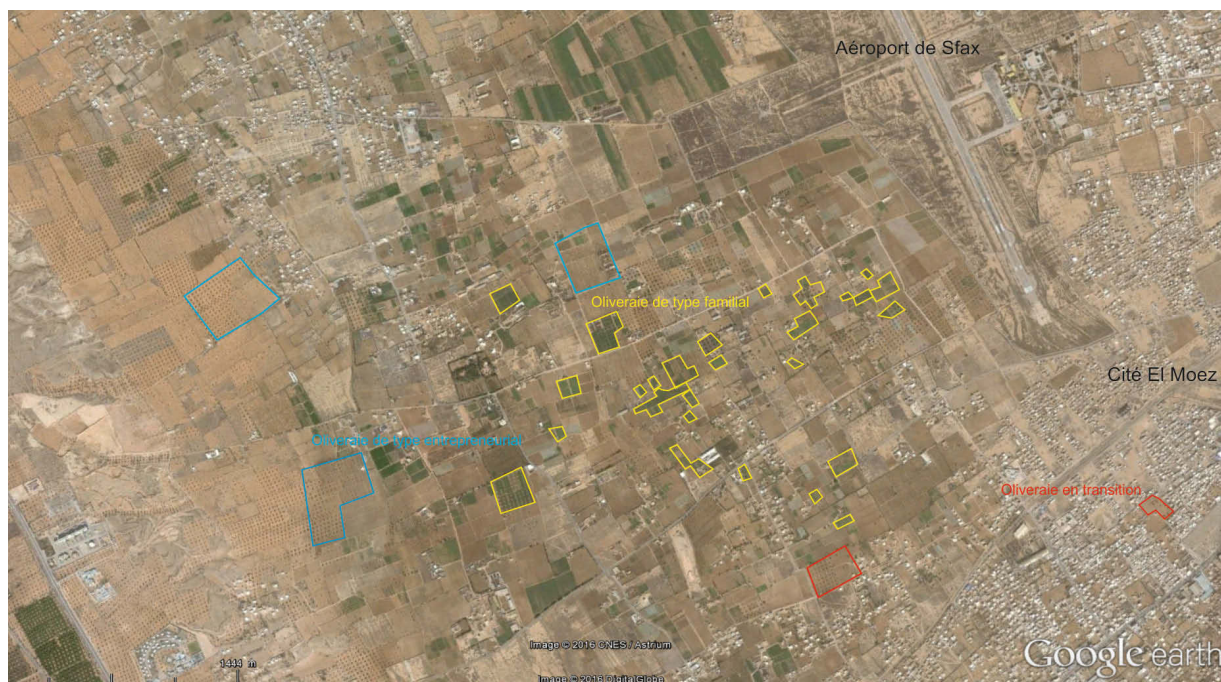
Par ailleurs, l'identité d'un espace ou d'un territoire donné fait partie intégrante du paysage. Elle renvoie à l'origine, à la qualité, au savoir-faire et aux techniques éprouvées pour faire face aux aléas climatiques.

L'étude de la dynamique de l'oléiculture littorale révèle deux types de cultures : une nourricière et patrimoniale à caractère familial et communautaire (Sud du pays), et une marchande et commerciale (Centre du pays). Le caractère commun dans ces deux systèmes est l'association des cultures (généralement l'arboriculture et le maraîchage).

⁶⁴ Estimation de la population de l'année 2013.

III. TYPOLOGIE DES MODELES D'OLIVERAIES

Compte tenu de la concurrence foncière et de l'étalement spatial sur le littoral, les pouvoirs publics procèdent à la libération de plus de terrains au profit de la ville, et s'orientent parfois vers l'encouragement de la valorisation des terres agricoles dans les arrière-pays pour permettre une meilleure durabilité des exploitations comme à la cité El Moez à Sfax (Photo 16). Désormais, ces actions politiques vont souvent à l'encontre de la préservation de l'agriculture (surtout familiale) dans les espaces urbains et périurbains.



- Oliveraie de type familial
- Oliveraie de type entrepreneurial
- Oliveraie en transition

Source : Restitution d'après Google Earth et observations de terrain

Photo 16 : Image aérienne de la diversité typique des oliveraies urbaines et périurbaines à la cité El Moez, Sfax

La vue du ciel de la zone urbaine et périurbaine de la cité El Moez à Sfax montre cette diversité de la typologie des oliveraies. Le degré d'urbanisation de cette zone entraîne une différence de typologie ; on remarque bien d'ailleurs sur la photo 16 que plus on s'éloigne des centres urbains, plus la superficie des exploitations est importante et plus la culture de l'olivier se démarque des autres cultures associées. Une étude plus approfondie de cet espace permet de remarquer la diversité des oliveraies et de distinguer les particularités de chaque oliveraie (Photos 17, 18, 19, 20).



- Oliveraie de type familial (1)
- Oliveraie de type entrepreneurial (2)
- Oliveraie en transition (3) et/ou (4)

Source : Restitution d'après Google Earth et observations de terrain

Photo 17 : Image aérienne des types d'oliveraies existantes à la cité El Moez, Sfax



Source : Restitution d'après Google Earth et observations de terrain

Photo 18 : Image aérienne de la typologie de l'oliveraie familiale, cité El Moez, Sfax

Les oliveraies familiales s'adaptent par différentes pratiques (multifonctionnalité et pluriactivité des membres de la famille) à l'étalement urbain d'où l'introduction des pratiques de maraîchage et de l'élevage par les exploitants afin de subvenir à leurs besoins et à la demande urbaine en produits frais. La photo 18 montre bien cette association des cultures diversifiées à l'olivier.



Source : Restitution d'après Google Earth et observations de terrain

Photo 19 : Image aérienne de la typologie de l'oliveraie en transition, cité El Moez, Sfax

Selon la photo 19, l'abandon de l'activité oléicole ou la mise en friche montrent bien l'intention des propriétaires de changer la vocation agricole pour pouvoir vendre le terrain à des investisseurs. Ce genre de situations parvient à la suite d'un conflit familial ou du décès du chef de la famille ; les héritiers refusant de travailler l'agriculture cherchent à revendre pour investir ailleurs.



Source : Restitution d'après Google Earth et observations de terrain

Photo 20 : Image aérienne de la typologie de l'oliveraie entrepreneuriale, cité El Moez, Sfax

Cette image de la typologie des oliveraies à logique productiviste se voit de plus en plus vers l'arrière pays. La culture de l'olivier représente la culture principale et les superficies sont plus importantes.

Selon nos enquêtes, l'existence des oliveraies familiales prouve leur résistance face à cet étalement spatial. En effet, les exploitants pluriactifs (chefs de familles, enfants, etc.) dont la plupart pratiquent une agriculture essentiellement d'autoconsommation, considèrent leurs terres comme un héritage et un patrimoine familial et ils ne sont pas du tout favorables à la vente de leur exploitation (enquêtes personnelles, 2013). Face à cette diversité des oliveraies urbaines et périurbaines, il est donc nécessaire d'étudier cette typologie.

Du fait du regain d'intérêt pour l'olivier comme un arbre sacré dans certaines maisons ou comme arbre de décor dans les hôtels et sur les bords des routes, nous ne présenterons pas, ici, tous les modèles et formes urbaines et périurbaines de son usage (*hobby farming*, par exemple), mais seulement les principaux modèles de fonctionnement des exploitations agricoles qui dominent le littoral Centre-Sud tunisien.

Disons simplement que cette classification part du postulat que les oliveraies s'organisent principalement autour de deux logiques de fonctionnement, centrées l'une autour du rôle de la famille⁶⁵, l'autre autour d'un rapport d'autonomie/dépendance⁶⁶, et que des modèles de fonctionnement agricoles (multifonctionnalité, pluriactivité, circuits courts, etc.) peuvent être définis à partir du croisement de ces deux logiques pour analyser leur résistance/vulnérabilité aux mutations territoriales.

De par leur mode de fonctionnement, leur structure de production et leurs organisations, les oliveraies et, plus généralement les exploitations familiales, représentent un modèle sociologique rigide. Les liens et les rapports familiaux (le rôle du chef de famille dans l'organisation, le fonctionnement et la gestion de l'exploitation), la solidarité entre les exploitants, le prêt d'outils entre voisins, l'entraide, bref, la solidarité locale, leur a permis de supporter les changements et de poursuivre cette activité. Ce modèle se renforce, entre autres, par l'aspect du jeu d'acteurs et par la nature des relations qu'établit l'oléiculteur avec le marché et, plus généralement, avec la société globale.

Quatre modèles, schématisés dans la figure 11, sont ainsi définis *a priori* :

1) *Le modèle de l'oliveraie familiale*. Ce modèle se caractérise par l'omniprésence et le rôle du chef de famille (chef de l'exploitation). Dans ce modèle, la famille représente le noyau et tient une place centrale aux différents niveaux de fonctionnement de l'exploitation (gestion et organisation du système de production). Malgré la faible intégration des oliveraies familiales dans l'économie institutionnelle de marché (faible part de production, autoconsommation, circuits courts), ce modèle semble dominer les oliveraies urbaines et périurbaines du littoral.

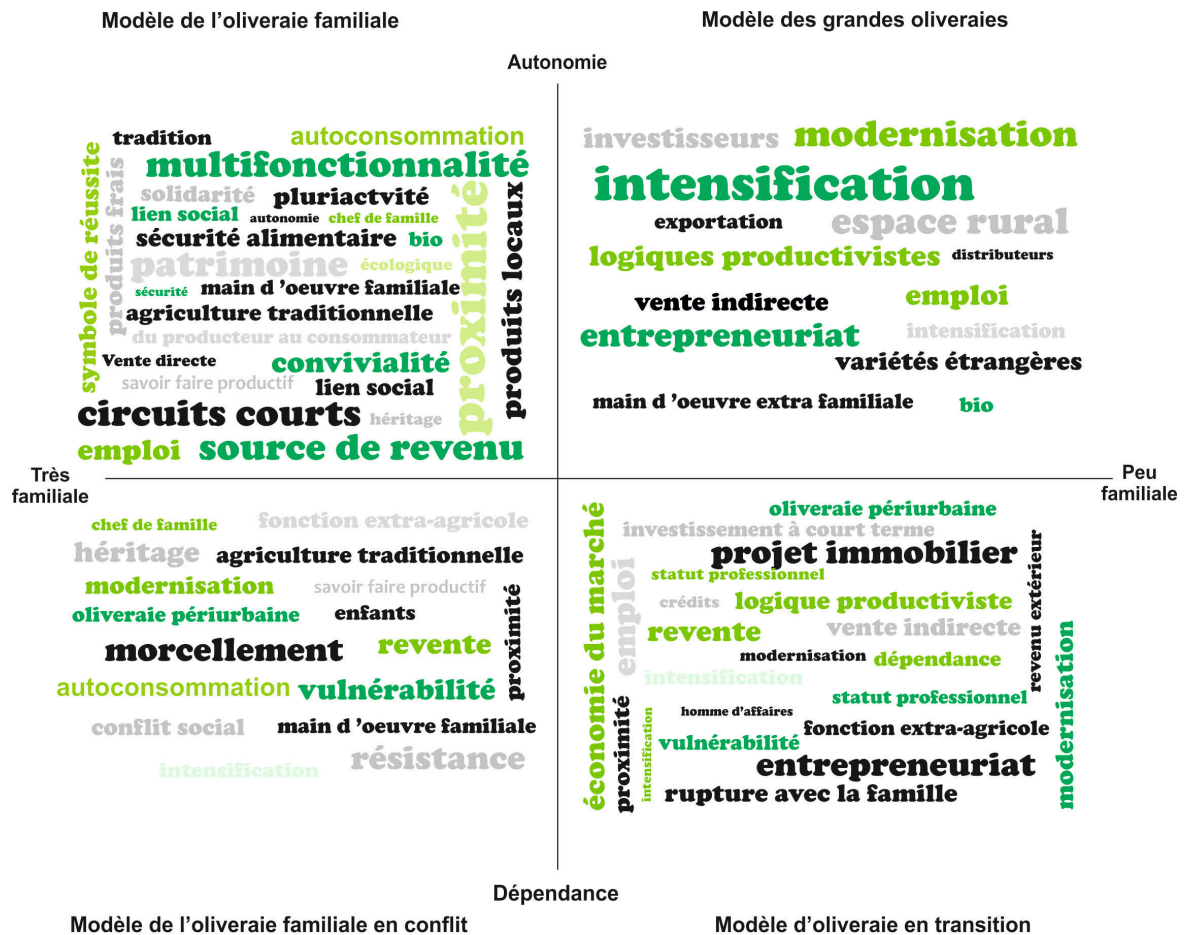
Face à la mondialisation et surtout à la modernisation de l'agriculture, ce modèle a été progressivement abandonné par certains agriculteurs pro-modernisation. En effet, son fonctionnement et son rendement ne permettent pas de dégager un revenu ni une production suffisants pour la société de consommation.

Cependant, et d'après nos enquêtes, la présence importante des petites exploitations majoritairement familiales, prouve sa réussite et, du moins, sa résistance aux différentes dynamiques et mutations. Ce modèle traditionnel ne répond pas aux exigences du produc-

⁶⁵ Le rôle de la famille est important dans la gestion et l'organisation de l'exploitation. Son fonctionnement suit certaines normes et coutumes basés sur le respect du chef de la famille ou même de la communauté. Cette notion existe dans certaines sociétés où les exploitations ont connu une profonde transformation des structures familiales et de leur rôle dans le fonctionnement général de l'exploitation.

⁶⁶ La logique d'autonomie/dépendance est la volonté de certains exploitants d'une plus grande autonomie dans le fonctionnement (diversification du système de production, baisse des charges de production, et de consommation des intrants, pluriactivité, etc.).

tivisme, certes, mais, nous pouvons dire qu'il représente une sorte de bouclier contre l'étalement spatial et le grignotage des terres agricoles. En plus, en raison de la facilité de ce système traditionnel (faibles charges de travail, flexibilité de l'emploi, fonctionnement, etc.), il est, donc, envisageable qu'un tel modèle présente à nouveau un intérêt pour certaines catégories d'agriculteurs ou d'individus.



T. Jaouachi, 2015

Figure 11 : Schéma des modèles des oliveraies urbaines et périurbaines du littoral

2) *Le modèle entrepreneurial ou des grandes oliveraies* se caractérise par une très forte intégration au marché. C'est le modèle d'une entreprise où le propriétaire (homme d'affaires ou de fonction libérale) désigne des spécialistes (ingénieurs, techniciens) pour gérer et développer l'activité. « C'est autour de ce modèle que s'est développé le système productiviste » (Lamarche, 2001). Très impliqué dans l'économie de marché, ces oliveraies communiquent surtout avec des grands distributeurs ou exportent directement leurs produits à l'étranger. En cas de mauvaise saison, certains d'entre eux n'hésitent pas à faire appel et acheter les récoltes des petits exploitants pour répondre à leurs engagements commerciaux.

Du fait de leur dépendance (technique, économique, financière), ce genre de modèle montre beaucoup de contraintes et de vulnérabilité (facteurs climatiques et phytosanitaires...). Cette fragilité a poussé certains d'entre eux à importer illégalement des variétés étrangères

productives mais sensibles aux climats et exigeantes en eaux, ce qui « *les oblige à avoir recours à toujours plus d'assistance et donc à être encore plus dépendants*⁶⁷ ».

Rappelons que ce modèle ne rentre pas tout à fait dans notre étude. Du fait de sa situation en dehors des espaces urbains et périurbains, ce type d'oliveraies se concentre massivement dans les espaces ruraux. Hormis quelques oliveraies situées dans les périphéries des espaces périurbains, la majorité des grandes oliveraies ne sont pas encore touchées par le phénomène de l'urbanisation.

3) et 4) *Le modèle de l'oliveraie en transition* : c'est un modèle caractérisé par une situation de transition entre le premier et le deuxième modèles. C'est le cas des oléiculteurs qui veulent se moderniser ou intensifier leurs cultures. Ce modèle concerne deux catégories ; les terres qui constituent un objet de conflit familial (morcellement, problèmes d'héritage, etc.).

Dans ce cas, les enfants d'agriculteurs dont la fonction est extra-agricole, attendent la décision juridique pour vendre leur part de l'héritage ou continuer l'activité agricole. Il s'agit d'une évolution qui rompt avec le premier mode de fonctionnement (la perte progressive de la place prépondérante de la famille et la recherche d'une plus grande autonomie dans le fonctionnement de l'exploitation). La deuxième catégorie est composée des investisseurs qui achètent des terres agricoles dont le but de les revendre. Ce sont, généralement, des petites et moyennes exploitations en attente de la bonne occasion ou de la bonne offre immobilière pour investir dans leur activité urbaine.

Ces acteurs fonciers privés profitent de la situation d'ambiguïté de la réglementation pour réaliser des transactions illicites, contournant de fait le contrôle des services municipaux.

Les modèles expriment le rapport des oléiculteurs avec le système environnant (rapport avec la famille, les voisins, le marché, etc.), donc la réussite de ce modèle réside dans sa dépendance/autonomie dans un contexte socio-économique en mutation spatio-temporelle. La pertinence de ces modèles dépend de plusieurs variables que nous avons définies comme suit.

L'axe du *caractère familial de l'exploitation*, qui traduit le caractère et l'aspect familiaux des oliveraies, a été construit avec les variables synthétiques suivantes, élaborées à partir de croisements entre :

- Le rapport de l'oléiculteur avec son exploitation (patrimoine familial) ; il s'agit d'évaluer le degré d'attachement et la nature de relations que l'oléiculteur entretient avec son entourage (famille, voisins, terre, oliviers, cheptel, etc.).
- La gestion de l'exploitation, les prises de décisions (changement de cultures, systèmes de production, succession, vente, gestion de crises, etc.), et la distribution des tâches (y compris le recrutement d'une main-d'œuvre non familiale, en cas de besoin).

L'axe *Autonomie/dépendance* est représenté par :

- La réussite du système de production, évaluée à partir de l'organisation des productions, le savoir-faire productif, la multifonctionnalité, la pluriactivité, la productivité, etc.
- Le rapport au marché, évalué par l'autonomie de l'exploitation, les produits vendus durant l'année, le niveau d'auto-alimentation et d'autoconsommation, la nature et la diversité des circuits de commercialisation, etc.

La mise en relation de ces différentes variables nous donne une idée sur la résistance des oliveraies aux mutations territoriales et dynamiques agri-urbaines qui touchent les espaces urbains et périurbains du littoral. Leur mise en correspondance positionne les oliveraies dans chaque modèle.

⁶⁷ *Op. cit.*

Conclusion

En quelques décennies, les espaces oléicoles urbains et périurbains du littoral tunisien se sont recomposés. Les oliveraies sont devenues minoritaires au sein d'un littoral de plus en plus urbanisé. Les paysages ont changé et les modèles des systèmes agricoles sont modifiés et adaptés aux conditions climatiques et spatiales mais aussi à la demande urbaine. Les changements spatiaux et les scénarios d'évolution des paysages relèvent d'une dynamique profonde et de transferts importants. De fait, l'étude des systèmes paysagers permet, à travers quelques variables, de discerner diverses situations qui imposent une réflexion plus globale sur l'évolution des oliveraies et des modèles agricoles. Cette étude permet de réfléchir également sur les schémas d'évolution future de ces systèmes et d'en déduire des implications pour le moyen et long termes.

Conclusion de la deuxième partie

Favorisée par la qualité appréciée des sols et l'effet tampon de la mer, l'oléiculture littorale contribue à la préservation et à la diversité des paysages. Elle domine le paysage agricole et valorise les terres marginales. Son évolution et sa viabilité dépendent des pratiques agricoles, des comportements des acteurs locaux et des politiques de gestion spatiale et d'aménagement.

L'implantation des complexes touristiques constitue la principale menace de l'espace agricole littoral. Le développement du tourisme balnéaire fragilise le secteur agricole et engendre des tensions et des conflits (dégradation des écosystèmes, spéculation foncière, pression sur les ressources naturelles, nuisances, etc.). L'analyse de la Banque Mondiale en 2003 a signalé l'absence d'une réglementation de protection des espaces agricoles. « *Les critères de densification, en hauteur et en taille des unités, sont laissés à la discrétion des promoteurs qui ont tendance à maximiser l'utilisation foncière* ».

Les changements spatiaux et les scénarios d'évolution des paysages relèvent d'une dynamique profonde et de transferts importants. Ces dynamiques révèlent des cycles de territorialisation et témoignent d'une appropriation et d'un attachement à un territoire donné. La territorialisation des espaces agricoles est souvent liée à un sentiment d'appartenance et d'identité à un territoire vécu ou approprié. En Europe, la démarche de labellisation et d'appellation AOP, AOC, IGP, etc., est un moyen de revalorisation des produits locaux, et aussi une stratégie de différenciation et d'identification des territoires.

Cette requalification des ressources locales rentre, en effet, dans une procédure de mondialisation et de « construction culturelle ». Dans ce contexte, la dimension culturelle, esthétique et socio-économique favorise la territorialisation des espaces agricoles et peut représenter un moyen de résistance pour les oliveraies urbaines et périurbaines.

PARTIE III

LES FORMES DE RÉSISTANCE DU SYSTÈME DE L'OLIVIER

Introduction de la troisième partie

En Tunisie, même si le concept d'agriculture urbaine reste absent du vocabulaire agricole, des formes d'agriculture comme le maraîchage et l'olivier existent depuis toujours et se développent jusqu'aux portes des villes et en lien avec elles. Toutefois, on se rend compte que les jardins maraîchers et les vergers urbains et périurbains (*senias, jnen*, etc.), considérés parfois comme patrimoine végétal à protéger et conserver, sont désormais sous la menace de l'étalement non maîtrisé de l'urbanisation. C'est le cas du littoral centre et plus particulièrement des oliveraies littorales des communes de Mahdia et de Sfax, Gabès et Médenine, un terrain significatif pour l'étude de la viabilité de l'oléiculture urbaine et périurbaine. Il s'agit en fait d'un espace d'antiques civilisations urbaines, qui a intégré progressivement des formes variées d'activités oléicoles dans son développement, afin de nourrir des concentrations accrues de population.

Cet espace, connu pour son agriculture spécialement extensive, se retrouve confronté régulièrement à une pression urbaine de plus en plus forte. Il est le terrain de plusieurs usages et conflits urbains qui provoquent un mouvement de recul irréversible des exploitations oléicoles vers l'arrière-pays.

Mais, cette interaction entre l'urbanisation et l'oléiculture littorale revêt en fait des intensités variables qui expliquent la diversité des paysages actuels des espaces périurbains du littoral tunisien. Elle présente de ce fait de nombreux avantages pour l'étude de l'évolution des espaces convoités par l'urbanisation balnéaire et les activités touristiques.

A l'échelle nationale, la mise en valeur de certaines terres par la création de périmètres irrigués depuis les années 1970, s'est accompagnée de l'apparition de nouveaux intérêts (économiques, urbanistiques, paysagers). De même, l'ouverture du pays à la mondialisation et au tourisme de masse, les pratiques touristiques, de villégiature et les nouveaux « modes d'habiter » se sont développés au début des années 1980. Par ailleurs, les espaces agricoles sont considérés par les pouvoirs publics comme des lieux pourvoyeurs de produits alimentaires frais, tant pour la ville que pour les établissements touristiques voisins. Quant à l'oléiculture, elle est observée comme un système menacé, avec ses forces et ses faiblesses.

Cette partie se veut, donc, un état des lieux des menaces et des différentes formes de résistance du système de l'olivier. Saisir les interactions entre les oliveraies et l'étalement urbain et avancer dans la compréhension des mécanismes qui interagissent nous permettront de comprendre et d'expliquer la transformation des espaces oléicoles périurbains et la diversité paysagère des oliveraies littorales. D'où les questions suivantes : Les transformations occasionnées par l'urbanisation constituent-elles vraiment un frein à la viabilité de l'oléiculture ? La culture de l'olivier sera-t-elle contrainte de changer de types de terroirs ou de disparaître ? Ou bien oppose-t-elle des formes de résistance ? Quels sont les intérêts qui sous-tendent la réaffectation du territoire de l'olivier et est-ce qu'ils sont à l'origine des transformations spatiales actuelles ?

Chapitre 10

L'olivier face aux menaces urbaines

De nombreuses observations, études et analyses réalisées à l'échelle nationale et internationale permettent d'identifier un rapport de tensions et de contradictions entre l'urbanisation et l'agriculture. Ces études sont révélatrices de l'intérêt croissant porté, au cours des dernières décennies, à la question de l'étalement spatial et de la concurrence foncière dans les politiques de gestion et de développement. Dans ce contexte, Descola (2005) s'est attaché à étudier les rapports des sociétés à la nature et surtout à « *comprendre les mécanismes "naturels" et leurs impacts* » (Descola, 2005).

L'intégration des différents projets économiques et touristiques dans la « sphère » naturelle constitue une des évolutions les plus marquantes de ces dernières décennies. Bien qu'historiquement l'intérêt pour la nature et l'environnement soit quasiment aussi ancien que le bâti, il faut attendre les années 1980 pour que l'on se rende compte de la problématique et des externalités causées par la mondialisation et l'expansion démographique en Tunisie. L'association de ces deux termes pose même le problème d'usage de la notion « Nature » (Glon, 2005), auquel se rajoute le rôle des acteurs dans la préservation de l'espace naturel et agricole.

Ainsi, « *de nombreux travaux se sont intéressés aux changements d'occupation des sols, abordant le recul de l'agriculture face à l'urbanisation par l'analyse spatiale ou quantitative* » (*ibid.*). Face à l'expansion démographique et l'étalement urbain, il est essentiel d'étudier la nature du rapport urbanisation/agriculture. Selon Bryant et Johnston, « *la ville et l'agriculture étaient vues comme des adversaires* » (Bryant et Johnston, 1992). Charvet, dans son étude sur la périurbanisation, précise que « *partout, l'agriculture périurbaine était menacée par d'autres usages du sol, des problèmes de cohabitation, de vandalisme* » (Charvet, 1994). « *Elle apparaissait marginalisée, entretenant des espaces "en attente" d'urbanisation* » (Prost, 1994). Plusieurs chercheurs se sont intéressés à l'étude de la morphologie de l'étalement urbain autour de plusieurs aires métropolitaines : Marseille (Durbiano, 1994), Clermont-Ferrand (Diry, 1994). Sur le plan technique, l'Agence Européenne pour l'Environnement déploie toute une base de données *Corine Land Cover*, pour l'étude et l'analyse de ce phénomène de grignotage des terres agricoles et d'étalement spatial. « *Les formes du mitage des terres agricoles ont été précisément étudiées* » (Slak, 2000). Ainsi, 10 % de la Surface Agricole Utile (SAU) et 12 % des exploitations sont localisées dans le périurbain (SEGESA, 1994). « *À partir de 1995, une meilleure connaissance du processus de périurbanisation souligna la richesse et la complexité des relations entre agriculture et ville* » (Perrin, 2009).

En Tunisie, le Centre national de la télédétection, placé sous la tutelle du ministère de la défense, s'occupe de la cartographie et de la surveillance des espaces sensibles. Il contribue au suivi de la désertification, à la cartographie des zones forestières et pastorales, à l'élaboration de cartes d'occupation du sol et à la gestion des zones côtières et marines. Aucune étude n'a été réalisée pour analyser l'effet de l'urbanisation sur les oliveraies.

I. L'EXPANSION DEMOGRAPHIQUE ET LA PRESSION SUR LES TERRES EVOLUENT SUIVANT UN MODELE THEORIQUE

L'agriculture et l'urbanisation sont souvent représentées d'une manière antagoniste, mais les représentations de cette opposition évoluent avec l'ampleur de l'étalement spatial ainsi que l'évolution progressive de ce processus. Vanier en 2008 marque cette évolution par « trois âges » :

- *L'âge de domination*, où la ville est assimilée à un lieu de civilisation, et de l'innovation sociale, alors que les espaces agricoles s'approprièrent une fonction productive. « *Les collines agro-pastorales de l'aire métropolitaine marseillaise, peu productives, étaient ainsi un espace flou, un espace-rejet de la ville, concentrant des fonctions fortement consommatrices d'espaces (décharges, lignes à haute tension), ainsi que des pratiques de marginalité (prostitution)* » (Durbiano et De Réparaz, 1993). « *De même, la polyculture des collines toscanes semblait mal adaptée à la mécanisation et à la modernisation de type fordiste* » (Perrin, 2009). L'agriculture était considérée comme une activité archaïque et paysanne. « *La fin des paysans* » signalée par Mendras en 1967, est sous-entendue comme la fin d'une certaine forme d'agriculture et non la fin des campagnes.
- *L'âge de la consommation* où les espaces naturels et agricoles deviennent des « lieux idéalisés d'un nouveau mode d'habiter » (Mathieu, 1990). « *Succédant à une longue période de concentration démographique, le desserrement urbain reflète des transformations sociales durables et des pratiques spatiales nouvelles qui invalident la thèse d'une désertification et marquent l'essor de nouvelles campagnes, moins agricoles mais bien vivantes* » (Kayser, 1990). Le regain d'intérêt pour les espaces ruraux et agricoles, la croissance de la demande de « nature » et l'arrivée des « néoruraux » révèlent un nouveau mode de vie. Il s'agit de « *s'ensauvager, certes, mais avec un confort de citadin* » (Luginbühl, 1995). Les urbains et les périurbains recherchent le calme et la tranquillité de la campagne, dans un cadre de vie confortable (parcs de loisirs, infrastructures, promenade, etc.). « *Les espaces agricoles périurbains d'Aix-en-Provence ou de Florence peuvent répondre à cette attente, notamment ceux cultivés pour les produits de terroir vin ou huile d'olive, entretenant un paysage perçu comme traditionnel* » (Perrin, 2009). Dans le contexte d'antagonisme urbanisation / agriculture, Rinaudo souligne que « *la nature doit être contrôlée et embellie, suffisamment artificialisée (anthropisée) pour effacer ses déviances inquiétantes, mais pas trop pour rester "naturelle"* » (Rinaudo, 1996). L'évolution des représentations et des définitions associe le rural et la nature à « *des notions de paysage, de patrimoine et d'environnement* » (Mathieu, 1998). Par ailleurs, la ville s'approprie de nouveau des valeurs négatives (nuisances, pollution, etc.). « *Si l'antagonisme ville-campagne persiste, c'est pour dénoncer le monstre urbain "consommant" les espaces ruraux* » (Perrin, 2009).
- *L'âge de la « transaction »* : pendant cette période, la relation d'antagonisme laisse la place à une relation de complémentarité entre l'espace urbain et l'espace agricole. « *La ville-nature serait une symbiose des contraires, une ville durable intégrant des espaces ouverts, agricoles et naturels* ». Les projets agri-urbains représentent une forme du rapport urbanisation/agriculture. « *Au-delà de la politique des espaces verts urbains, l'intégration d'une véritable agriculture dans les projets urbains pourrait permettre une nouvelle habitabilité des campagnes devenues urbaines* » (Donadieu, 1998). « *C'est l'âge de la "transaction" (entre ruralité et urbanité, entre agriculteurs et urbains, entre élus et société civile)* » (Vanier, 2005). Cependant, pour des raisons « *éthique* » (inégalités sociales, mode

de vie, etc.) et « *esthétique* » (paysage, environnement), cette interdépendance n'est pas soutenue (Berque et *al.*, 2006).

Comme le souligne Guengant (2009) dans sa contribution à l'étude Afrique 2050, « *la transition démographique tardive et lente qui caractérise l'Afrique... a conduit depuis 1960 à des taux de croissance démographique exceptionnels, sans précédent historique, à une augmentation rapide du nombre de jeunes et à des taux de dépendance élevés... Ainsi, de 1960 à 2010, la population totale du continent, qui est passée de 285 millions à 1 milliard d'habitants, a été multipliée par 3,6* ». En Tunisie, elle a été multipliée par 2,5 pendant la même période. Cour, en 2008, souligne que, « *entre 1950 et 2006, la population urbaine de l'Afrique a été multipliée par six en Afrique du Nord et quatre dans le reste du monde* ». Le rythme de croissance de la population y est bien plus élevé que dans n'importe quelle autre région du monde. Cette situation se traduit par une forte pression sur les terres agricoles et exige un passage d'un système de production traditionnel à faibles intrants à un système moderne plus productif. Désormais, la qualité des sols et le climat imposent de fortes contraintes à l'intensification.

II. LA CONCURRENCE FONCIERE ET L'ETALEMENT SPATIAL EN TUNISIE

Le développement du tourisme balnéaire a poussé les exploitants à céder leurs terres pour laisser la place à des structures hôtelières géantes et des parcs de loisirs. Plusieurs terres ont été achetées par des investisseurs immobiliers ou étrangers. Le boom du prix du foncier en 2008 a suscité un intérêt accru pour les terres agricoles, comme un investissement potentiel, particulièrement en Afrique. D'après la Banque mondiale (2011), cela aurait concerné 56 millions d'hectares en moins d'un an. Les acquisitions des terres se font dans le but de changer leur vocation et la plupart des investisseurs s'approprient des surfaces bien plus importantes que ce dont ils ont besoin, dans le but de bénéficier de conditions avantageuses de la part des pouvoirs publics⁶⁸. Dans le cadre des projets d'utilité publique, le recours à l'expropriation est le seul choix imposé aux exploitants qui refusent de vendre leur terre, souvent à des prix dérisoires.

Les grands exploitants et ceux qui en ont les moyens intensifient leurs cultures ou se délocalisent dans l'espace rural, alors que les petits agriculteurs et les exploitations familiales subissent les effets de l'urbanisation et essaient de résister tout en adaptant leurs pratiques et leurs activités agricoles au nouveau contexte urbain. Par ailleurs, les propriétaires ont souvent une vie modeste et basée sur une agriculture familiale et traditionnelle et ne résistent donc pas à la tentation des offres immobilières.

Les moyens déployés par le gouvernement et les institutions concernées par ce phénomène, ont été mis en place afin de mieux maîtriser et mieux contrôler les transactions. La difficulté réside dans l'application de la loi et dans le contournement de la réglementation. Certains propriétaires abandonnent leurs terres et les mettent en friche pour pouvoir les vendre. Dans ce contexte de spéculation foncière, les friches seraient des terrains en attente d'urbanisation (Jarrige 2003 ; Jouve et Napoleone, 2003). Par ailleurs, « *la concurrence pour le foncier entre usages agricoles et non agricoles affecte tous les types de terrain, car même les terrains marécageux peuvent être drainés en vue d'être construits, et la bonne terre agricole peut avoir favorisé le développement d'infrastructures de desserte, qui attirent l'immobilier* » (Moustier et Pagès, 1997).

⁶⁸ Rapport de l'AFD, « La situation foncière en Afrique à l'horizon 2050 », janvier 2012, [en ligne].

Le foncier est souvent porteur d'enjeux et de conflits. Il met en évidence non seulement le comportement de l'homme dans l'espace, mais aussi les rapports et les interactions entre les différents acteurs. Il met en cause les hiérarchies coutumières et la réglementation en vigueur. Etudier le foncier revient à ouvrir une fenêtre sur les rapports sociaux et sur les nombreuses pratiques qui existent. Même si elles sont, parfois, en marge de la légalité, ces pratiques permettent à l'agriculture d'exister et permettent, en même temps, l'accroissement de l'urbanisation et de la construction dans les zones périurbaines. « *L'innovation sociale dans les pratiques et les transactions foncières, permet l'activité qu'elle soit agricole ou non* » (Pottier, 2012).

Dans les pays en voie de développement, la littérature n'aborde pratiquement pas la question foncière d'un point de vue prospectif à moyen ou à long terme. Seules quelques études à orientation prospective mettent l'accent sur les dynamiques de peuplement, d'urbanisation et de développement économique. Cependant, les études qui renvoient à la question foncière portent sur quatre domaines : l'expansion démographique (la croissance de la population, la répartition spatiale, et les mouvements migratoires) ; l'urbanisation et les mutations économiques ; la mise en valeur des terres et la production agricole (potentialités, limites, contraintes, etc.) ; l'accès aux ressources naturelles.

A. La forte demande de terrains à bâtir

L'essor du tourisme, de l'industrie et des activités tertiaires a fait des villes côtières voisines des pôles attractifs professionnellement, pourvoyeurs d'emplois et qui concentrent davantage de populations. Cela s'est accompagné d'une demande forte de logements et de terrains à bâtir, qui a entraîné un mouvement spéculatif. La valorisation de l'espace rural suite à l'aménagement de la zone touristique a été favorisée par l'émergence de stratégies et de mobilités résidentielles qui ont alimenté le processus d'expansion des villes voisines.

En effet, la rapide urbanisation de ces villes a entraîné une forte demande de terrains à bâtir en zones périphériques. L'espace périurbain, à caractère privé et faiblement contrôlé par les outils de planification, a connu une spéculation foncière qui était à l'origine des stratégies urbaines et de la croissance spatiale. L'augmentation de la demande de terrains à bâtir en ville s'explique par l'expansion démographique, la reprise économique et le développement des infrastructures. Les espaces ruraux périurbains bénéficient d'un véritable plébiscite de la part des nouveaux arrivants grâce au littoral, au cadre de vie et aux opportunités offertes tant par l'accès libre à un foncier à prix modéré voire faible que par la proximité de la ville.

Certains ménages trouvent leur satisfaction dans la couronne périurbaine la plus proche du centre-ville, là où le prix avantageux du terrain leur permet l'accès à la propriété immobilière. D'autres, plus aisés, sont partis à la recherche d'espaces qui réunissent le maximum d'avantages en regard de leurs revenus et de leurs aspirations multiples : plus d'espaces, moins de nuisances urbaines (bruits, pollution) et plus de verdure.

La mauvaise gestion du territoire oléicole périurbain n'a-t-elle pas favorisé son urbanisation, avant même son affectation officielle en terrain constructible ? Cette offre ne s'est-elle pas reconstituée grâce à la volonté de certains propriétaires fonciers (oléiculteurs) d'ouvrir leurs terrains à la construction même illégale, surtout lorsque les communes ne sont pas en mesure, financière, de réaliser de nouveaux lotissements ou d'assurer les équipements nécessaires ?

Certains propriétaires détiennent des choix multiples. Ils gèrent leur capital foncier tout en restant attentifs à conserver sa bonne maîtrise. Ils choisissent, pour des raisons diverses :

- soit de continuer l'exploitation de leur terre,
- soit de capitaliser leur foncier,

- soit le métayage de courte durée afin de pouvoir réaffecter, le moment venu et sans difficultés, le foncier pour des utilisations non agricoles,
- soit l'abandon pur et simple des cultures. Les oléiculteurs étayent leurs actions, en adoptant cette logique, surtout lorsque l'exploitation rencontre des difficultés (baisse des rendements, absence d'huileries à proximité des exploitations, frais de transport élevés, vieillissement du propriétaire et absence de repreneur) ou bien lorsqu'un changement du statut des terres est prévisible, ce qui permettra leur réaffectation en terrains à bâtir.

B. Le rôle du contexte économique

1. La mondialisation

L'adhésion de certains pays à une procédure de libre échange et de mondialisation a sans doute des conséquences, notamment sur les pays qui ne sont pas préparés à ce phénomène. L'engagement avec des marchés étrangers et les accords commerciaux obligent à s'intégrer dans une politique d'intensification et de modernisation agricoles. Dans le cas tunisien, l'ouverture du pays au tourisme de masse a marginalisé des espaces de l'arrière-pays et a favorisé une concurrence foncière et un étalement spatial sur les terres du littoral. Ces investissements, majoritairement touristiques et économiques, portent souvent sur les terres agricoles. Certaines régions agricoles (production de produits primaires agricoles) voient leur culture se diversifier.

2. L'avènement du tourisme menace l'agriculture...

Si le littoral tunisien a toujours attiré des touristes du monde entier, il a connu son véritable essor touristique et économique dans les années 1990 – 2000 (4 000 lits en 1962 à 142 500 en 1995 et 200 000 en 2000). Cette même période correspond à l'adhésion du pays à la mondialisation. Ce « boom touristique » a irrémédiablement marqué le déclin de l'agriculture et la consommation des terres littorales qui passe de 4 000 ha en 1993 à 10 000 ha en 2010⁶⁹.

Les villes littorales, réputées auparavant, pour la qualité et la quantité de leurs productions oléicoles, se retrouvent dans une ère nouvelle, celle de la société des loisirs et des services. « *Ce tourisme, pour l'essentiel balnéaire, a en effet été le principal moteur du retournement de l'organisation socio-spatiale du littoral* » (Tafani, 2010). Par ailleurs, le développement du tourisme balnéaire a eu un impact direct sur l'oléiculture en général et plus particulièrement les oliveraies du littoral tunisien : « *tourisme et agriculture sont en concurrence directe pour l'accès aux ressources, aussi bien au niveau du foncier que de la main-d'œuvre* ». ⁷⁰ Le tourisme⁷¹, présenté comme le pilier du renouveau économique, a été le principal moteur du

⁶⁹ Souissi, 2000, *Profil des pays méditerranéens, Tunisie, Enjeux et politiques d'environnement et de développement durable*, PNUE, Plan Bleu, Sophia Antipolis, p. 30.

⁷⁰ *ibid.*

⁷¹ Sur le plan spatial, il est difficile de cerner le phénomène touristique surtout lorsque le territoire comporte plusieurs points d'attractivité (mer, désert, espace urbain, médina, monuments, etc.). Par ailleurs, la destination exacte des touristes est inconnue. Donc, apprécier la fréquentation d'un lieu par son nombre d'établissements touristiques et sa capacité d'accueil (nombre de lits, nombre de nuitées, etc.) est essentiel. Or, de telles données ne sont pas disponibles ou plutôt précises à l'échelle des gouvernorats. Par conséquent, nous avons eu recours aux informations régionales et nationales contenues dans les recensements de l'INS. Il convient de préciser que cet indicateur ne tient compte que des lits marchands offerts par les grands hôtels (hors petits hôtels, résidences et appartement des particuliers à louer, campings dans le désert, etc.) ; ces données qui ne sont pas fournies par

retournement de l'organisation socio-spatiale du littoral et a entraîné plusieurs externalités (exode rural, refus de travailler les terres, concurrences foncières, nuisances, etc.). Du fait de son développement, le littoral Centre-Sud tunisien connaît aujourd'hui une très forte progression des transactions immobilières. Les hôtels et les parcs de loisirs s'insèrent entre les oliveraies et les « *sénias* » pour finir par les « absorber » et les faire disparaître (Photo 21). Longtemps paralysées, les oliveraies ont brusquement alimenté un mouvement d'aliénation qui s'est répandu, non seulement aux exploitations voisines, mais aussi, aux autres communes littorales, laissant ainsi la place aux infrastructures d'accueil et au bâti.

Même si l'installation de la majorité des complexes touristiques et des zones industrielles s'est réalisée sur des terres non cultivables, les externalités négatives dégagées par ce développement ont entraîné des pressions différentes et des conséquences indirectes sur l'oléiculture de la région (concurrence foncière, arrivée des *néoruraux* dans les espaces ruraux, pollution, etc.). Selon Plan bleu (2000), « *Si la consommation des terres n'est donc pas catastrophique, par contre l'abandon de l'agriculture périurbaine au profit des activités touristiques est très net, ce qui a développé une spéculation foncière autour des zones touristiques*⁷² ».



Photo 21 : Etalement des résidences destinées à la location à Zarzis (à gauche), des oliveraies familiales étouffées par les complexes touristiques à Rejiche, Mahdia (à droite)

C. □ Nuisances et pollution

Les études portant sur les projets de développement ainsi que sur les externalités positives et/ou négatives (sociales, économiques, écologiques, etc.) sur l'agriculture en situation urbaine et périurbaine pointent du doigt la pollution urbaine sous toutes ses formes (pollution hydrique et aérienne, mesure de la toxicité des sols etc.) (Rémy et Aubry, 2008).

Les pollutions industrielles et touristiques affectent l'air, l'eau et le sol. Elles sont responsables de la dégradation de l'environnement et de la baisse des rendements agricoles. La concentration en métaux lourds et en agents chimiques est liée aux industries manufacturières sur le littoral, aux apports d'engrais (concentration de nitrates), aux pesticides et aux déchets urbains. Le vol des récoltes ou du bétail sur les parcelles est un problème couramment cité par les agriculteurs durant nos enquêtes. Le piétinement des cultures par les randonneurs

l'INS. Nous considérons toutefois que cet indicateur reflète le taux de fréquentation et la capacité des dits gouvernorats.

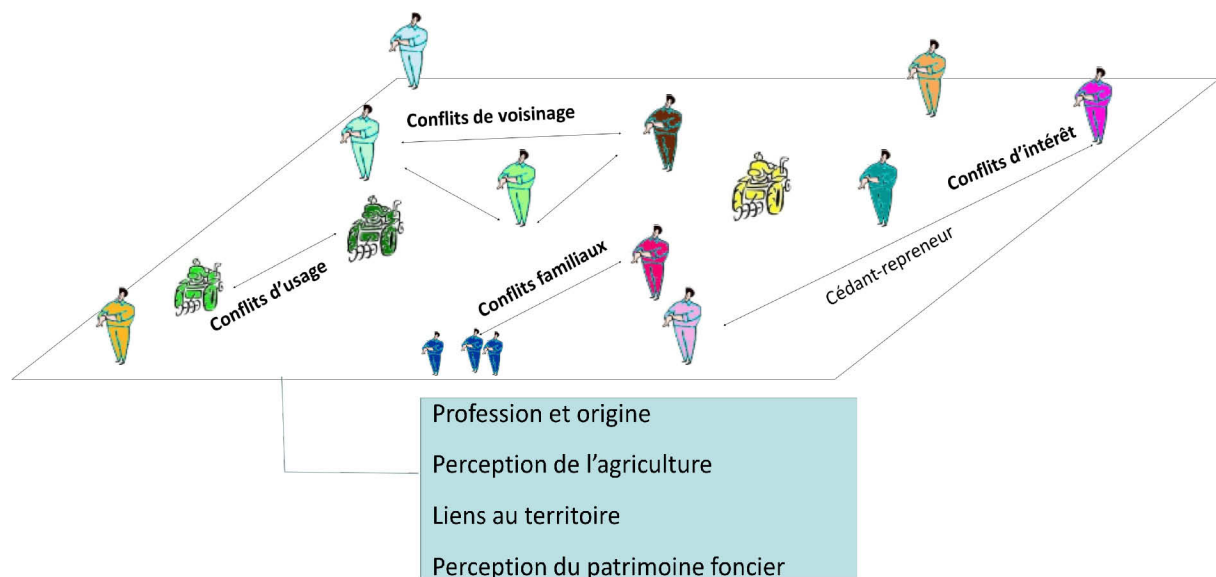
⁷² *ibid.*

représente un problème et nuit aux cultures selon certains exploitants. Les nuisances olfactives engendrées par certains élevages, le dégagement des marges, du fumier et les bruits des machines agricoles nuisent à la tranquillité des citoyens. Les pratiques agricoles constituent « *une source d'insalubrité et de paludisme*⁷³ », souvent sans fondement. Au-delà de la pollution et des problèmes directs engendrés par l'urbanisation, les conflits entre les acteurs constituent une conséquence importante et reflète bien l'urbanisation.

D. Comportement des acteurs locaux

L'agriculture à proximité des villes a été constamment fragilisée, par la concurrence urbaine. Cela se traduit souvent par l'émergence des conflits et des contraintes perturbant le fonctionnement de l'agriculture. Ceci rend incertain l'avenir des oliveraies urbaines et périurbaines et contraint les exploitants à se réorganiser en développant de nouvelles stratégies d'adaptation de leurs exploitations. Selon Donadieu (2004), ces choix sont souvent déterminés en France par des contraintes urbaines qui peuvent constituer des handicaps (circulation difficile du matériel agricole, présence de pigeons interdisant les cultures de pois, dépôts d'ordures dans les champs, vols de fruits et de légumes, etc.). Donc, l'existence des nuisances et des conflits (piétinement, déprédation, pollution) reflète la nature du rapport de l'homme avec son milieu.

Dans ce contexte, Larcher signale que « *le développement des friches périurbaines apparaît... comme un autre facteur de nuisance puisqu'il favorise dommages, dégradations et dépôts de toutes sortes, dangereux ou non*⁷⁴ » (Larcher, 1998). En même temps, l'étalement urbain rend difficile le retour de ces friches à l'usage agricole.



Source : Jaouachi, 2015

Les rapports entre les différents acteurs et les relations sociales sont multiples et de natures différentes et complexes. Ils peuvent être liés à plusieurs éléments autres que le simple bail, ou la vente. Les acteurs peuvent être de la même famille, voisins, ou avoir eu, par le passé, des liens professionnels de type cédant-repreneur de l'exploitation.

Figure 12 : Les différents conflits entre les acteurs locaux au sein de l'espace urbain et périurbain

⁷³ Selon un citoyen.

⁷⁴ In Larcher Gérard, la gestion des espaces périurbains, Rapport d'information, Sénat, mai 1998. <http://www.senat.fr/>

Les différents conflits d'usages, d'intérêt ou même au sein de la même famille sont multiples et reflètent un rapport de tensions entre les différents acteurs : mode de faire valoir, morcellement, droits de propriété, usages des ressources, etc. (Figure 12). Plusieurs travaux ont étudié ces conflits (Kirat et Torre, 2006 ; Torre et Lefranc 2004). Darly (2009), Kirat et Torre (2008) et Tafani (2008) ont traité le sujet à partir des décisions de justice ; Torre et Lefranc (2006) ont étudié la presse régionale. D'autres chercheurs ont lié le nombre de conflits à la taille de la ville, donc à l'urbanisation (Whiting, 2011). Enfin, Mormont (2006), Aznar *et al.*, (2003) mettent directement en relation les conflits avec la multifonctionnalité de l'agriculture.

En outre, les décisions des exploitants, des investisseurs immobiliers, ou des simples touristes sont influencées par de nombreux facteurs : leur profession et leur milieu d'origine, ainsi que la perception qu'ils ont de l'agriculture, leurs liens au territoire (propriétaires héritiers vivant à grande distance et en milieu urbain), la perception du patrimoine foncier (attachement à la terre, identité familiale et transmission, valeur pécuniaire, etc.).

Si les conflits entre les acteurs de l'espace urbain et rural se multiplient au fur et à mesure de l'étalement spatial, ceci ne signifie qu'une chose : l'incapacité des politiques publiques à gérer le phénomène du NIMBY (*Not In My Back Yard*). D'ailleurs plusieurs travaux se sont penchés sur ce sujet des conflits entre l'action publique et l'organisation sociale.

III. LE ROLE INSUFFISANT DES POLITIQUES PUBLIQUES

Plusieurs travaux se sont interrogés sur l'efficacité de la réglementation dans la gestion spatiale et la planification territoriale. « *Réguler le développement urbain par la planification et le droit est néanmoins la cible de nombreux travaux de recherche dans différents pays* » (Starkweather *et al.*, 2004). Consales (2001), par exemple, a étudié la charte agricole d'Aubagne. Daligaux s'est intéressé à l'exemple du parc agricole du Llobregat à Barcelone (Daligaux, 2001a), ainsi qu'aux Bouches du Rhône (Daligaux, 2005) ; Le Guen et Thureau (2006) à Angers ou encore Bryant (2006) dans le contexte québécois. D'autres travaux, plus spécifiques, traitent le problème de la situation périurbaine des espaces agricoles, qui nécessite une réglementation adaptée, par exemple, la gestion du bâti agricole dans l'Hérault (Soulard *et al.*, 2006) ou encore la gestion des conflits par les documents d'urbanisme (Martin *et al.*, 2006).

C'est un sujet qui est souvent abordé à partir des études de cas, qui prouvent la difficulté et la particularité du rapport urbanisation/agriculture.

Par ailleurs, le rôle des politiques publiques dans la préservation et la protection des différents sites naturels et espaces agricoles est indéniable. C'est avant tout, par la législation accompagnant et justifiant la mise en place des différents projets de développement, que les recherches prennent corps. Les dispositifs réglementaires tendent, généralement, à penser les espaces naturels en fonction des critères de développement et étalonnent les différents rapports de conflits et d'usage. Le recul de l'activité agricole dans l'espace périurbain au bénéfice des constructions est favorisé, en quelques sortes, par des politiques foncières ambiguës.

Dans la grande diversité des espaces agricoles à travers le temps et l'espace, la littérature scientifique s'est intéressée, en premier lieu, à la description des dispositifs et aux méthodes mises en œuvre. Mais, c'est également par sa dimension conflictuelle traitant de l'opposition des regards, que la thématique du conflit urbanisation/terres agricoles a fait et fait toujours couler beaucoup d'encre, que ce soit sous l'angle des pays européens ou dans l'appréhension de l'acceptation d'une vision que le monde occidental calque sur d'autres cultures (Gravari-Barbas, Veschambre (dir.), 2000 ; Barthod *et al.*, 2003 ; Gravari-Barbas 2003 ; Depraz, 2008 ; Laslaz *et al.*, 2010).

Parallèlement, la consommation des terres agricoles en périphérie est notable. Au-delà de la disparition des terres fertiles, l'urbanisation reconfigure les stratégies des agriculteurs, dans le cadre d'un marché foncier où le prix des terrains à bâtir incite à la vente des terres, source d'une rente élevée, d'autant plus qu'elle vient supplanter des revenus issus de l'agriculture souvent aléatoire et dépendante des conditions climatiques. La durabilité de l'agriculture urbaine est compromise par ces pratiques, ignorant leur impact sur l'oléiculture littorale et le territoire dans son ensemble. Pour autant, « *c'est bien l'absence de régulation foncière publique qui est motrice des changements observés* » (Jacobs, 2008).

Une gouvernance foncière locale, intégrant l'agriculture dans les plans d'aménagement urbain et s'assurant de l'efficacité des mesures et des zonages est préconisée. Ce constat renvoie au difficile dialogue entre les instances urbaines et agricoles, mais également au succès mitigé de la mise en place de la décentralisation. « *L'action du gouvernement semble s'inscrire dans une difficile contradiction, observable dans d'autres contextes nationaux, au Nord comme au Sud* » (Elloumi et al., 2011).

L'absence d'une réglementation précise et efficace, l'inconscience des investisseurs et des acteurs locaux, sont autant de facteurs qui contribuent à brouiller la durabilité de l'oléiculture dans les espaces urbains et périurbains.

Face à cet étalement, le gouvernement aurait dû réagir depuis les années 1980, date d'apparition des premiers signes de forte urbanisation périphérique (Encadré 1), notamment les réalisations en matière d'aménagement (équipements hydrauliques, conduites, forages, infrastructures, etc.).

Encadré 1 : *On entend par terres agricoles au sens de la présente loi, toutes les terres présentant des potentialités physiques et affectées ou pouvant être le support d'une production agricole, forestière ou pastorale, ainsi que celles qui sont classées comme telles par les plans d'aménagement dûment approuvés, dans les zones urbaines, touristiques ou industrielles. "Article Premier".*

En réponse à une demande croissante de logements, le processus de croissance urbaine, qu'il procède à des constructions légales ou illégales, s'est accru et la concurrence entre périmètres urbains et espaces agricoles s'est exacerbée. D'où un rythme d'urbanisation relativement élevé.

Dans ce processus d'urbanisation, l'espace urbanisé a progressé d'un tiers, passant de 3 084 à 4 087 hectares, soit un taux annuel moyen de variation de + 2,86 % (environ 100 hectares par an). Parmi toutes les zones de changement, celles montrant un passage de l'agricole vers l'urbain ou vers un terrain nu ont été isolées : la plupart des surfaces urbanisées ou en phase d'urbanisation sont localisées autour du centre-ville, et en particulier à proximité des grandes agglomérations, ainsi que dans la frange littorale de la ville.

Suite à l'élaboration de plusieurs plans de développement, les terres agricoles sont de plus en plus consommées par l'urbanisation. Mais leur situation par rapport à la ville centre est un facteur important : en dix ans, c'est le gouvernorat de Sfax qui a eu le plus important transfert de terres agricoles vers les périphéries (Tina, Agareb, Mahres, etc.).

La croissance urbaine de cette ville s'est réalisée et se réalise aux dépens des terres agricoles réputées fertiles dans les plaines voisines. Différents éléments permettent de mettre en perspective ces données, qui ont un rapport avec la réglementation de l'urbanisme, la structure et la spécificité du foncier agricole.

La préservation des terres agricoles n'était pas la préoccupation principale des politiques publiques. La crise du logement s'est prolongée jusqu'au début du XXI^e siècle (installations marginales, besoins en logements mal couverts, exode rural, etc.). Désormais, les projets de résorption des constructions marginales et des quartiers clandestins lancés au début des

années 1980 sont revenus sur le devant de la scène. La mise à disposition de terres agricoles pour l'urbanisation se justifie ainsi, même si les opérations de relogement engagées tendent à masquer le grignotage et « *la récupération de terrains à haute valeur foncière et certaines pratiques spéculatives de la part des autorités locales* » (Navez-Bouchanine, 2003).

De plus, certains modes d'accès au foncier agricole sont complexes : l'installation par le gouvernement se fait comme suit : un paiement d'une somme forfaitaire ou d'un loyer à un agriculteur pour pouvoir se servir d'une parcelle de ses terres (construire une route par exemple). Dans le cas du rejet de l'offre faite au propriétaire, les services publics procèdent à une expulsion sans aucune procédure préalable. Dans le cas contraire, une compensation peut être accordée à l'agriculteur, mais jamais au prix du marché.

E. L'organisation sociale et le jeu des acteurs

Le rôle des acteurs est très important pour des sujets souvent sensibles comme le rapport qu'entretient la société avec l'agriculture ou, plus particulièrement, l'effet de l'urbanisation sur les oliveraies urbaines et périurbaines. Plusieurs études et travaux se sont attachés à étudier la nature du rapport de l'homme avec l'environnement, son rôle dans la régulation ou non de la problématique de l'agriculture en situations urbaine et périurbaine. Beard et Dasgupta, (2006) ont traité le cas indonésien à partir des initiatives des acteurs en espace rural et urbain ; Lardon *et al.* (2008) ont comparé la France et le Brésil. D'autres travaux se sont penchés sur l'opposition des acteurs aux politiques publiques : le syndrome NIMBY⁷⁵ (*Not In My Back Yard*) (Rogge, 2009). Mais, plusieurs chercheurs relient la place et la valeur de l'espace agricole aux rôles et à la place des habitants dans la planification locale et l'aménagement des territoires ; Planchat-Henry (2008) a travaillé sur les paysages pour construire collectivement le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Billom, une commune du Puy-de-Dôme. D'autres travaux se sont intéressés aux conséquences sociales des modes d'organisation spatiales. Banzo et Valette (2006) ont travaillé sur les « espaces non bâtis » de l'agglomération de Bordeaux, Rougé (2007) a étudié le rapport des acteurs avec leurs espaces de vie et de mobilité dans la région toulousaine (Rautenberg *et al.*, 2000 ; Blanc, 2009), ou encore le concept de « modes d'habiter » (Mathieu, 2010). Différentes situations de tension et de conflit peuvent être mises en évidence, et peuvent surgir dans ce rapport urbanisation/agriculture entre les acteurs locaux et les pouvoirs publics ; la réforme agraire au Brésil, étudiée par Hammond (2009), la contradiction entre les objectifs publics et agricoles (Faure *et al.*, 2005).

Ces conflits soulignent encore une fois la complexité de ce rapport, mais surtout l'incapacité des politiques publiques à résoudre le problème de l'urbanisation.

Dans ce contexte, on peut citer l'exemple de la Sebkha Ben Gayadha à Mahdia (Photo 22). Un projet d'aménagement qui vise une valorisation de ce terrain abandonné par les pouvoirs publics, pour des raisons financières. Les opérations de valorisation de cette *sebkha* ont été prises en charge par des Qataris puis des Belges dans le but de créer un pôle touristique, mais la volonté des acteurs locaux réclamant leur part dans ce projet a mis fin à ce dernier. Ces nouveaux aménagements touristiques sont de véritables sources d'emplois et ont des conséquences lourdes sur l'écosystème (pollution marine, pollution hydrique, etc.). « *Les externalités négatives seront graves sur l'oléiculture de la région ; le foncier augmentera et*

⁷⁵ NIMBY s'agit de l'opposition des habitants à la réalisation à proximité de leur domicile d'un aménagement ou d'un équipement. Littéralement NIMBY veut dire : pas dans mon jardin, *not in my back yard*. « Les habitants ne contestent pas la nécessité des aménagements parce qu'ils ne se sentent pas directement concernés, ce qui est déjà une forme d'individualisme négatif, mais tout simplement parce qu'ils n'en veulent pas chez eux » (Ascher, 1995).

les habitants se déplaceront petit à petit dans les espaces ruraux et périurbains, ce qui poussera l'urbanisation vers l'arrière-pays » (Mohamed, 54 ans, oléiculteur).



Photo 22 : La sebkha Ben Gayadha et son futur projet de valorisation⁷⁶

F. □ Défaillance des politiques urbaines

La défaillance des politiques urbaines notamment en matière d'habitat était donc à l'origine de la perte de plusieurs hectares de terres agricoles dans les périphéries des villes tunisiennes. « *La consommation moyenne annuelle de terres agricoles, de l'ordre de 2 000 ha/an en 1996, passera à 3 000 ha en 2010*⁷⁷ ». Les populations exclues des programmes de logement se sont installées illégalement à proximité des terres agricoles fertiles, où d'importants projets de mise en valeur (périmètres irrigués) ont été réalisés grâce à des financements publics. « *Le cas de la perte de plusieurs centaines d'hectares des cultures irriguées*⁷⁸ dans les environs de Tunis en est un bon exemple » (Houimli, 2008).

Selon Gafsi (1996), il y a un manque de juridiction efficace, « *l'attribution des lots agricoles réputés inaliénables aux fellahs périurbains n'a pas empêché ces derniers de les vendre illégalement comme terrains à bâtir* ». C'est aussi le cas de l'office de la Medjerda qui a cédé une partie du domaine aux opérateurs publics (AFH, SNIT⁷⁹), en vue d'un aménagement ou d'une construction d'habitats sociaux. Mais « *le flou juridique entourant le statut de ces terrains non immatriculés a facilité ces transactions* » (Gafsi, 1996).

Le contexte économique et la vitesse des transitions par lesquelles le pays et les autorités sont passées ont fait que « *l'exercice de la planification spatiale est marqué par l'expérimentation, souvent dans l'urgence, car la violence des phénomènes de l'urbanisation n'a pas donné, aux gouvernants et aux gouvernés, le répit nécessaire à l'organisation des villes* » (Abdelkefi, 2001). Au-delà des transitions spatiotemporelles, le pays n'était pas préparé à une telle urbanisation. Les pouvoirs semblent sous-estimer ce phénomène voire préparer un terrain convenable à l'urbanisation ; « *l'installation de nouvelles infrastructures périphériques (électricité, eau potable, assainissement et routes) ne fait ainsi que confirmer et renforcer les noyaux d'habitat spontané* » (Chouari, 2013). C'est le cas de la Mannouba, où la

⁷⁶ D'après le site www.leaders.tn

⁷⁷ In Ahmed Souissi, *Profil des pays méditerranéens : Tunisie, Enjeux et politiques d'environnement et de développement durable*, PNUE, Plan Bleu, Sophia Antipolis, 2000.

⁷⁸ PPI de l'office de mise en valeur de la basse vallée de la Medjerda (OMVVM)

⁷⁹ AFH : Agence Foncière de l'Habitat et la SNIT (Société Nationale Immobilière de Tunisie) sont deux opérateurs publics créés pour la promotion des logements sociaux.

création des établissements scolaires a contribué à la naissance « *de nombreux nouveaux quartiers ceinturant le centre-ville de la Mannouba et se développent à un rythme soutenu. De ce fait, les terres agricoles les plus proches du centre-ville ont vu leur prix s'envoler, atteignant les 100 000 DT par hectare alors que leurs prix ne dépassaient pas la moyenne de 17 000 DT au cours des années 80* » (Elloumi, 2003). Donc, l'installation des infrastructures routières aménagées à cet effet a entraîné une transformation progressive des espaces agricoles périurbains. Cela s'est traduit par une disparition de plusieurs systèmes de cultures d'une importance considérable : *Meskat, Chatts*, etc.

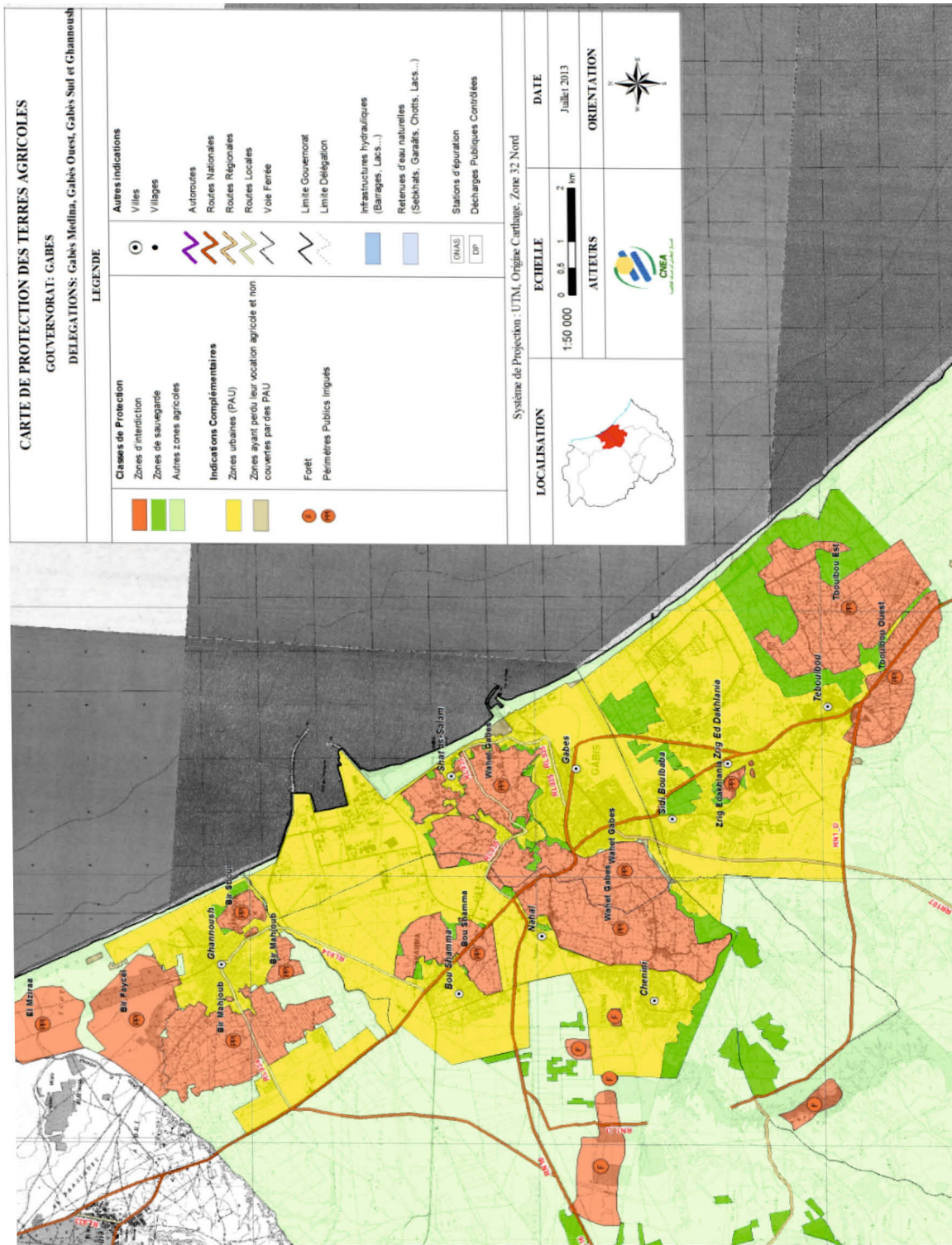
Cette régression de l'agriculture ne se limite pas à la consommation de l'espace, mais engendre des effets indirects comme la disparition des systèmes de cultures et le dysfonctionnement des exploitations. La mise en friche et l'abandon d'une exploitation facilitent l'urbanisation et la vulnérabilité des autres exploitations voisines. C'est le cas des oasis de Gabès : étouffés par l'étalement urbain et le développement industriel, certains PPI et zones de sauvegarde se fondent dans un décor de plus en plus urbanisé, malgré une réglementation existante (Carte 26). Dans le Centre du littoral, l'urbanisation des *imphuviums* des *meskats*, un terrain nu équivalent aux deux tiers des terrains plantés d'oliviers, s'accompagne automatiquement d'externalités négatives et de la disparition d'oliviers.

Malgré l'existence de plusieurs lois de protection de l'agriculture, notamment, en situations urbaine et périurbaine (article 6 de la Loi n° 96-104 du 25 novembre 1996, relative à la protection des terres agricoles), le grignotage des terres agricoles et plus particulièrement, les terres de l'olivier, relève plutôt d'une fragilité dans l'application et dans l'interprétation de la réglementation en vigueur, en matière de planification et d'aménagement du territoire.

Affecter ou décider la constructibilité d'un terrain ou d'une terre agricole périurbaine se réalise suite à une étude, qui finit souvent par un avis favorable surtout pour les projets étatiques. Même si certaines terres sont à vocation agricole, l'intérêt de l'agriculture vient en seconde position. Pourtant, l'article 9 de la loi de protection agricole de 1983 précise que toute extension urbaine, « *sera tenu compte des particularités de chaque zone et de ses besoins en terres agricoles et ce afin de développer la production agricole tout en organisant sa coexistence avec les activités non agricoles* ». L'article 10 de la même loi vient préciser que « *l'implantation d'installations industrielles, commerciales ou de services liées à l'exploitation agricole, elles sont soumises à l'autorisation préalable du ministre chargé de l'agriculture, outre les autorisations prévues par la législation en vigueur* ». Mais, l'existence, même, de cette réglementation renvoie à l'idée d'une conservation de l'agriculture en zones urbaine et périurbaine, là où les terres sont davantage sollicitées pour des usages urbains.

L'interprétation de ce texte permet de dire que la réglementation est venue, soit remédier à un phénomène déjà existant, soit pour protéger l'agriculture périurbaine des éventuels débordements. Ensuite, la ratification de la loi par l'article 10, autorisant l'installation du bâti agricole (huileries, étables, établissement agroindustriel, etc.), vient renforcer l'ambiguïté dans les textes juridiques et laisse ainsi une marge importante à l'interprétation.

Enfin, la création de la loi de 1996 qui stipule que « *toute agglomération nouvelle urbaine, industrielle ou touristique sera implantée sur les terres les moins fertiles* » (article 9), atténue encore la rigueur et l'application de la réglementation. Pourtant, la plupart des implantations industrielles et touristiques se sont effectuées sur des terres fertiles, dont la vocation agricole a été détournée. D'ailleurs, l'article 14 de la loi de 1996 est venu ensuite interdire le changement illégal des vocations des terres agricoles sous peine d'amende (encadré 2). En sachant que les terres sont classées en trois catégories ; zone d'interdiction, zone de sauvegarde et autres zones agricoles, on comprend bien que cette interdiction ne concerne que les infractions effectuées dans la première et la deuxième catégorie c'est-à-dire dans, seulement, la zone d'interdiction et celle de sauvegarde.



La régression de terres agricoles débute d'abord par un grignotage et finit par étouffer spatialement les exploitations. C'est ce qu'on voit sur la carte 26, où l'urbanisation (en jaune) prend le dessus et domine même les terres agricoles déjà présentes (en vert clair). Ironie du sort, l'urbanisation à Gabès se développe aux dépens des zones de sauvegarde (vert foncé). Ces zones représentent en majorité les PPI et les oasis littorales de Gabès. Malgré une réglementation existante, ces espaces étouffés par l'étalement urbain disparaissent dans un décor de plus en plus urbanisé.

Source : CRDA Gabès, 2013

Carte 26 : Occupation du sol de Gabès

Encadré 2 : « Toute personne qui change la vocation des terres agricoles ou qui modifie l'utilisation autorisée est punie d'une amende de 2 000 dinars à 20 000 dinars et un emprisonnement de 3 mois à une année. Parallèlement, toute personne qui procède à la construction sans autorisation sur une terre agricole ou a dépassé les limites de l'autorisation est punie d'une amende allant de 1 500 dinars à 15 000 dinars ».

1. Les pouvoirs publics interviennent faiblement sauf expropriation

L'espace périurbain est géré par une diversité d'acteurs (publics et privés) dont les actions diffèrent selon les objectifs de chacun. Le manque d'outils d'intervention foncière nécessaires à la gestion spatiale, à l'exception de l'expropriation, limite les effets de l'intervention des pouvoirs publics dans la planification et l'organisation des territoires urbains et périurbains. En outre, le caractère privé des oliveraies place les aménageurs et les pouvoirs publics dans l'embarras pour répondre aux besoins des citoyens tant en produits alimentaires surtout frais qu'en espace urbanisable et en qualité du cadre de vie. La demande sociale et les exigences économiques en matière d'espaces urbanisables semblent se liguer pour confronter les pouvoirs publics à des difficultés de planification. De même, la réaffectation des espaces pour des usages urbains constitue, à terme, une menace pour la conservation de l'oléiculture dans la zone.

Même lorsqu'il s'agit de projet urbain planifié, sa localisation en dehors du périmètre communal et sur des terrains privés, rend plus difficile les opérations d'expropriation. Mais la programmation de certains projets, comme la zone industrielle à Sfax dans une zone rurale, n'est-elle pas à l'origine de l'ouverture de l'espace oléicole à l'urbanisation libre ?

Dans ces conditions, les pouvoirs publics, dépourvus des moyens réglementaires et financiers nécessaires et efficaces pour l'organisation du territoire, n'ont pu freiner le processus d'urbanisation qui a consommé, en deux décennies (1985-2005), une part importante des espaces oléicoles périurbains.

2. Il existe une forte demande de terrains à bâtir

L'essor du tourisme, de l'industrie et des activités tertiaires a fait des villes littorales des pôles attractifs pour les implantations économiques, pourvoyeuses d'emplois et qui concentrent davantage de populations. Cela s'est accompagné par une demande forte de logements et de terrains à bâtir, créant ainsi un mouvement spéculatif. Le développement et l'aménagement de la zone touristique se sont accompagnés de l'émergence de stratégies et de mobilités résidentielles qui ont alimenté le processus d'expansion des villes voisines.

En effet, l'urbanisation rapide de ces villes a entraîné une forte demande de terrains à bâtir dans les espaces urbains et périurbains. Le foncier périurbain, à caractère privé et faiblement contrôlé par les outils de planification, a connu une spéculation à l'origine des stratégies urbaines et de la croissance spatiale. L'augmentation de la demande de terrains à bâtir en ville peut s'expliquer par l'insuffisante mobilisation des terrains disponibles et leur enchérissement, associés au développement des infrastructures. Le retour des nouveaux arrivants « néoruraux » à la recherche d'un cadre de vie paisible, loin du stress des espaces urbains, représente une autre manière d'urbanisation. Ils adoptent des modes de vie différents de ceux des ruraux, conduisant à la marginalisation des agriculteurs et du monde rural. Désormais le rural est dépeysé et l'on passe à un système de dissociation entre les espaces.

3. □ Exemple des recompositions spatiales à Djerba

A Djerba, ces mêmes bouleversements sont en cours (mobilités multiples faites d'allers et retours, diversification de l'emploi, développement d'infrastructures, etc.). Les espaces agricoles périurbains deviennent même des espaces résidentiels (baisse des coûts du logement, flux multiples, etc.).

Il en résulte des espaces en interaction et dont les limites s'effacent, au sein d'un même système global qui contribue à les structurer et à les modifier. À Midoun, les campagnes, y compris les plus isolées, subissent une mutation qui « *se traduit par une déconnexion croissante entre agriculture et monde rural ; elles le font néanmoins de façon spécifique, dans des contextes géographiques fortement marqués par [...] le poids des dépendances à l'égard d'acteurs extérieurs, les spécificités des milieux naturels, des dynamiques démographiques propres* » (Bart, 2008).

Les excursions et les circuits organisés par certaines agences de voyage et complexes touristiques dans les espaces périurbains (Photo 23), associés au développement du tourisme sur l'île de Djerba ont fait apparaître une « gentrification⁸⁰ » des espaces ruraux et périurbains voisins. Cette activité touristique, annoncée comme ressource économique des espaces fragiles périurbains et ruraux, les a au contraire marginalisés.

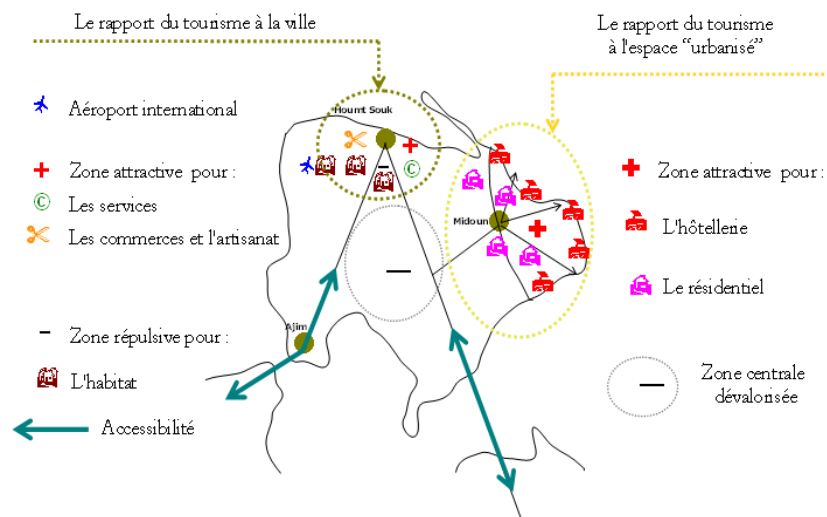


Source : www.djerbatourisme.com

Photo 23 : Circuits et promenades touristiques dans les espaces périurbains de Djerba

Les différentes dynamiques de périurbanisation ont considérablement consommé plusieurs espaces ruraux, notamment oléicoles et maraîchers, ancienne ceinture nourricière de la ville. Le clivage spatial et économique entre l'espace urbain et l'arrière-pays anime les dynamiques d'un monde rural dominé par la ville. Des mégapoles et ensembles urbains et périurbains s'étirant sur plusieurs kilomètres autour de l'espace urbain et suivant les axes routiers et l'infrastructure déjà présente (Carte 27). Les exploitations et les terres oléicoles semblent être en retrait. Les campagnes, qui avaient des fonctions agricoles, occupent en plus des fonctions touristiques (zones de loisirs, espace de promenade, etc.). D'où, des surfaces agricoles en sursis et des projets touristiques, commerciaux et artisanaux qui se multiplient le long des voies de communication en périphérie des villes. On est, donc, dans une situation où le paysage n'est ni rural, ni urbain.

⁸⁰ La gentrification est un phénomène urbain par lequel des arrivants plus aisés s'approprient d'un espace initialement occupé par des habitants ou usagers moins favorisés, transformant ainsi le profil économique et social du quartier au profit exclusif d'une couche sociale mieux dotée financièrement.



Source : Atlas de Médenine, 2012

Les bouleversements opérés en quelques décennies ont formé une nouvelle typologie d'espaces disposant de plus en plus d'espaces agricoles et obéissant à un nouveau mode d'habiter les exploitations.

Carte 27 : Urbanisation et développement touristique à Djerba

• Typologie des espaces périurbains et ruraux à Djerba

Trois typologies qui résultent des mutations et des différentes recompositions spatiales de Djerba apparaissent.

La première catégorie concerne l'espace rural et les campagnes agricoles de l'intérieur ; ce sont des espaces qui vivent encore de l'agriculture mais qui sont oubliés par les pouvoirs publics. Ces campagnes, dominées par les exploitations familiales, résistent grâce à la multifonctionnalité de l'agriculture, à la pluriactivité des membres de la famille, et aux circuits courts, etc.

Le deuxième type est caractérisé par une consommation d'espaces et une fréquentation importante des circuits touristiques, mais surtout par une exclusion des habitants qui ne sont pas intégrés dans des logiques économiques résultant de cette valorisation.

Enfin, l'espace mis en tourisme représente le troisième type où le mode d'urbanisation rompt souvent avec l'organisation et l'architecture initiale et traditionnelle. C'est le succès économique du tourisme rural. Le développement et l'épanouissement de l'activité touristique dégagent des bénéfices réinvestis dans l'urbanisation (entretien des chemins, infrastructures, etc.). Ce genre de tourisme est souvent né d'une initiative individuelle (Photo 24).



Source : www.airbnb.fr

Photo 24 : Résidences aménagées (*houch ou dar*) à Djerba pour accueillir les touristes

Souvent considéré comme un moyen de lutte contre la pauvreté rurale et de diversification des sources de revenus, le tourisme rural est au cœur des enjeux des relations ville/campagne à Djerba. Ainsi, nous dégagons deux logiques différentes qui sont à l'origine de l'urbanisation des espaces ruraux et périurbains : certains suivent une logique de compléments des revenus agricoles (multifonctionnalité de l'agriculture) ; d'autres suivent une logique de supplantation de l'agriculture par le tourisme. Ces catégories ne sont pas fixes. Des résultats issus de nos observations d'enquêtes montrent le passage de la première logique à la deuxième.

G. La précarité des activités agricoles

L'ambiguïté de la réglementation entraîne la précarité des activités agricoles. D'après Van Den Berg (1984), « *la conversion de la terre agricole en terre urbaine en périphérie des villes africaines est irrémédiable et procède par étapes : à l'agriculture rurale, de rente ou d'autoconsommation, succèdent différents types de maraîchage ; le maraîchage est suivi de la « jachère sociale » (social fallow), c'est-à-dire d'une situation dans laquelle une utilisation du foncier disparaît bien avant que la suivante ne la remplace ; la jachère sociale conduit à la construction* ». Le maraîchage périurbain est, donc, considéré comme « *un mode transitoire d'utilisation du foncier* » (Moustier et Pagès, 1997), qui prépare le bouleversement des structures agricoles.

1. Bouleversement des structures agricoles

Les oliveraies et les exploitations oléicoles sont, aujourd'hui, convoitées pour de multiples usages. La fonction agricole et la domination foncière des agriculteurs sont, donc, remises en cause.

Après l'indépendance, l'accès au foncier a été facilité pour les agriculteurs. L'encouragement du gouvernement aux exploitants et aux cultures principales (oléiculture, céréaliculture, élevages, etc.) a favorisé le développement de la filière oléicole (coopératives, union des agriculteurs, groupements interprofessionnels, etc.). Cependant, l'adhésion à la mondialisation et l'avènement de différentes formes et modes de développement économique (tourisme, industrie, services) ont bouleversé l'organisation des espaces convoités, particulièrement, les espaces littoraux. L'effet sur les terres agricoles et les oliveraies était remarquable ; plusieurs exploitants se sont retrouvés dans l'incapacité de continuer leurs activités, alors que d'autres ont opté pour la vente des terres. Le phénomène est général dans les espaces urbains et périurbains des grandes villes littorales. On remarque de plus en plus de parcelles abandonnées, une réduction de la taille des oliveraies et un abandon même de l'activité agricole dans certains endroits.

Par ailleurs, les modes d'accès à la terre jouent un rôle important dans la valorisation de l'activité et dans la gestion spatiale des oliveraies. En dehors de quelques moyennes propriétés menées en location (fermage), ou en métayage, le faire valoir direct est le plus prédominant. Les modes de faire valoir indirect sont, parfois, mis en cause dans la dégradation des oliveraies en situations urbaines et périurbaines, sous prétexte que les revendications d'accès à la terre étaient moins importantes. La concentration de l'activité oléicole sur le littoral tunisien a fait de cet espace une zone sensible aux restructurations spatiales.

2. Les modalités de faire valoir

Les locations des oliveraies sont fréquentes et les modalités sont diverses, les plus fréquentes étant les locations à l'année. C'est souvent un accord oral qui tient les deux parties ; le propriétaire de la terre qui ne peut pas récupérer son bien avant que la récolte ne soit terminée et le locataire qui s'engage à respecter les conditions (cultures, paiement du

loyer, entretien, etc.). Le paiement est souvent réglé après la récolte et après déduction des charges et, selon les conditions du contrat, ou avant la récolte et chacun se charge de sa partie (travaux, main-d'œuvre, transport, etc.).

Les locataires n'ont pas de droit sur les arbres, ils ne doivent pas, non plus, planter des cultures pérennes. Cependant, la céréaliculture, les cultures maraîchères et les élevages sont autorisés, ce qui permet au locataire d'avoir des revenus supplémentaires durant l'année.

Désormais, cette modalité peut s'avérer nuisible en cas de conflits, décès, héritage, abandon de l'activité, ou offre immobilière importante. Jarrige souligne que « *le développement du bail verbal qui va de pair avec l'attente spéculative des propriétaires fonciers, peut conduire à maintenir les exploitants dans des situations précaires* » (Jarrige, 2003). D'ailleurs ce n'est pas toujours le cas, car certains agriculteurs développent « *des adaptations opportunistes*⁸¹ » qui leur sont favorables, du moins à court terme. Par ailleurs, « *le morcellement du foncier gêne également la bonne organisation du travail agricole et peut même conduire à la déstructuration des exploitations* » (Léger, 2008).

3. L'emprise urbaine sur les terres agricoles

Les espaces urbain et périurbain en Tunisie sont les fruits d'une crise des campagnes depuis les années 1930, d'un exode rural et d'une expansion démographique spectaculaire. Cette dernière « *est particulièrement prononcée dans les villes littorales, où elle se traduit par un envahissement des espaces agricoles proches* » (Belhedi, 1992). Depuis les années 1970, les changements continuent et le phénomène d'urbanisation non contrôlé s'accroît, menaçant le maintien et le rendement des oliveraies environnantes. Ce « *milieu périurbain est devenu un lieu essentiel de la mutation des territoires agricoles proches de la ville* » (Rejeb, 2011).

Le littoral représente un espace convoité par différents secteurs ; la concentration urbaine, l'expansion démographique et le développement d'un tourisme balnéaire font de cet espace une destination préférée. Comby (2003) explique cette concentration par l'existence d'une infrastructure déjà présente et d'un cadre de vie confortable ; l'espace agricole littoral représente un « *bien de production* » (Comby, 2003). C'est aussi une « *matière première*⁸² », un « *support (supporto)* » (Zerbi) pour d'autres occupations du sol. Sa valeur dépend de l'agrément qu'il génère et de son potentiel paysager.

Le prix d'une parcelle ou d'une terre agricole reflète habituellement sa valeur agronomique. Désormais, dans une situation de concurrence foncière et d'urbanisation, la valeur de cette terre dépend seulement de sa situation par rapport à la mer. La situation urbaine et périurbaine des parcelles, même non agricoles, explique l'envolée des prix. Par ailleurs, les oliveraies urbaines et périurbaines pratiquées en régime intensif dans les PPI⁸³ « *ont subi les à-coups de la construction anarchique et la consommation tout azimut du potentiel sol* » (Mtimet, 1995). En outre, la plupart des bassins versants traversant le pays finissent dans les plaines littorales ou dans les *sebkhas* périphériques. Les groupements humains et les habitations anarchiques, se concentrant dans les endroits peu peuplés (secteurs peu fertiles et parfois surélevés, versants fragiles, piedmonts, zones inondables, lits d'oueds) mais proches des points d'eau (espaces récepteurs des masses humaines), accroissent la consommation de l'espace périurbain et les ressources naturelles. D'où un déséquilibre dans la répartition spatiale entre l'espace agricole et l'espace urbain. En effet, cette inégalité dans la répartition date de l'indépendance. « *La population rurale estimée à 3 224 000 habitants (1989) représentait 40,8 % de la population totale du pays et a progressé au taux annuel moyen de 1,6 % (1984 - 89), d'où*

⁸¹ *ibid.*

⁸² *ibid.*

⁸³ PPI : Périmètre Public Irrigué

une continuation de l'exode rural vers les villes dont la population s'est accrue aux taux annuel de 3 %, surtout celles de la côte ... » (Mtimet, 1991).

« Compte tenu du processus dégradant, tel que l'érosion hydrique et éolienne, les inondations, la construction anarchique et l'urbanisation, la perte totale en sol par an à l'échelle de la Tunisie est estimée à 23 000 ha dont 4 000 ha uniquement pour la construction avec 1 000 ha de terre fertile. C'est une moyenne de 173 ha / gouvernorat et 43 ha de bons sols perdus tous les ans. La zone littorale détient la grande part » (Mtimet, 1995).

• Une concurrence inégale entre usages agricoles et urbains du sol à Sfax.

Deuxième métropole de la Tunisie, Sfax est représenté par une oliveraie qui s'étend sur une dizaine de kilomètres. À partir des statistiques fournies par l'observatoire national de l'agriculture aux deux dates de 1998 et 2008, nous constatons que, en dix ans, l'agglomération a absorbé 38 070 ha, soit une moyenne de 3 807 ha/an. Plus que ça, l'examen de la carte 28 confirme cette propagation urbaine et montre le grignotage des terres comme dans le cas de la banlieue de Sidi Mansour, au Nord de Sfax. La comparaison de l'occupation du sol de cette commune en 2002 et 2015 (Cartes 28 et 29) montre bien une différence dans l'occupation et un développement important, signe d'une mauvaise maîtrise de l'urbanisation par les autorités.

Le phénomène est d'autant plus alarmant que tout le réseau routier qui dessert cette banlieue voit le tissu urbain se former et se développer. Il faut dire que le poids démographique (migration intérieure) et l'exode rural (Tableau 13) sont loin d'être marginaux et nous ne sommes pas très éloignés de la thèse du rôle de l'expansion dans le grignotage des terres agricoles.



D 'après Google Earth, T. JAOUACHI, 2015

- Oliveraies
- Terrains nus ou mis en friche
- Urbanisation
- Routes principales

Carte 28 : Occupation du sol de Sidi Mansour (Sfax) en 2002



D'après Google Earth, T. JAOUACHI, 2015

- Oliveraies
- Terrain nus ou mis en friche
- Urbanisation
- Routes principales

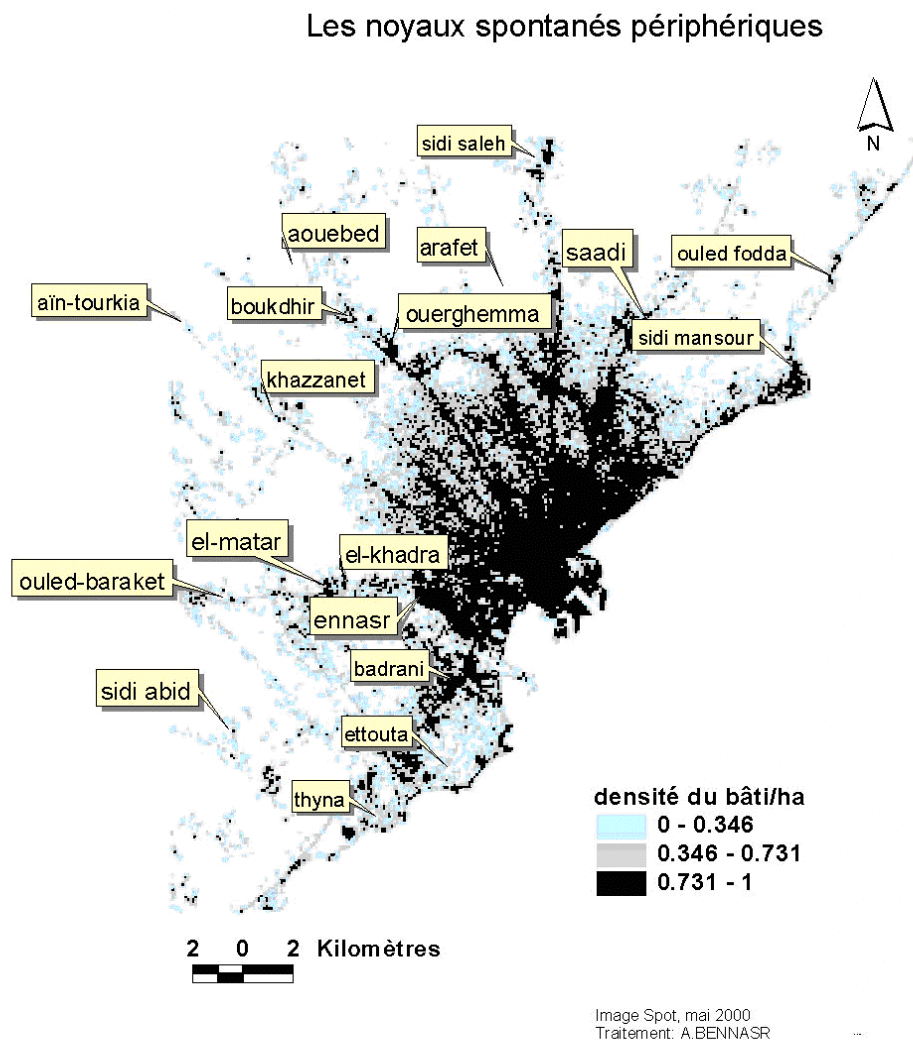
Carte 29 : Occupation du sol de Sidi Mansour (Sfax) en 2015

Unité : Nombre			
Délégation	Entrées	Sorties	Soldes
Sfax Ville	13 415	26 561	-13 146
Sfax Ouest	17 961	6 515	11 446
Sakiet Ezzit	8 514	4 330	4 184
Sakiet Eddaïer	12 881	3 571	9 310
Sfax Sud	8 331	7 176	1 155
Tina	7 410	1 442	5 968
Agareb	1 256	1 442	-186
Djebeniana	898	2 000	-1 102
El Amra	973	604	369
El Hencha	836	1 718	-882
Menzel Chaker	762	2 334	-1 572
Ghraiba	319	715	-396
Bir ali Ben Kelifa	1 024	3 605	-2 581
Skhira	739	1 470	-731
Mahres	1 290	1 649	-359
Kerkenah	1 311	1 396	-85
Total Gouvernorat	77 920	66 528	11 392

Source : Institut National de la Statistique (RGPH 2004)

Tableau 13 : Migration intérieure à Sfax

Il faut dire que les multiples constructions spontanées (Carte 30) et les implantations marginales dans les espaces périurbains « *finissent par incorporer des périphéries urbaines densément peuplées (...) faussant ainsi la statistique globale* » (Rieutort, 2004). Sur la plupart des espaces d'étude, les contrastes sont remarquables ; abandon de l'activité principale (l'agriculture) pour bénéficier d'un cadre de vie plus confortable en ville « *les populations se dispersent (...) où se situent les centres moteurs des pays⁸⁴* ». C'est le cas des plusieurs grandes villes, mais ce phénomène est plutôt fréquent sur le littoral qui attire deux tiers de la population tunisienne et 90 % des activités économiques. « *On devine que ces proportions dépendent d'abord de la configuration topographique des grandes régions concernées⁸⁵* »



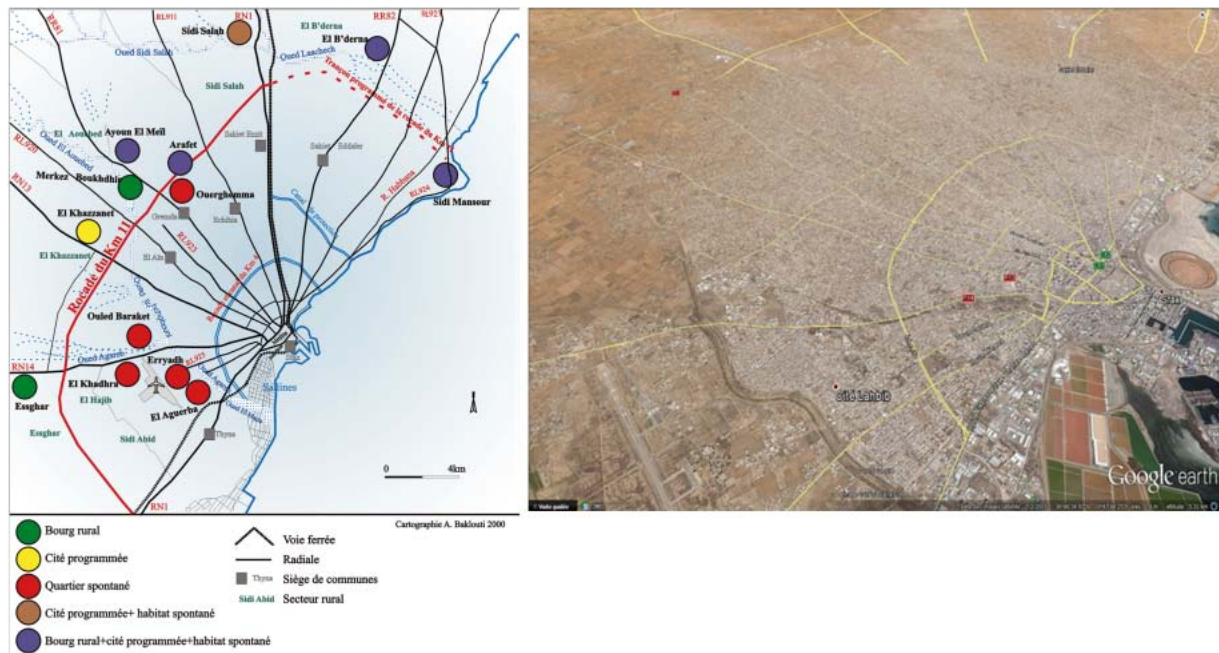
**Carte 30 : Développement des habitations spontanées
autour de l'espace urbain de Sfax**

L'histoire de la ville a un rôle important dans ces mutations territoriales ; l'implantation d'un gros port commercial et de sites économiques industriels considérables, placés très tôt sur le littoral de Sfax, a condamné l'activité oléicole dans l'espace urbain (concurrence

⁸⁴ *ibid.*

⁸⁵ *ibid.*

foncière, pollution, étalement, etc.). La forme en toile d'araignée (Carte 31) et le desserrement du bâti vers l'espace périurbain et la périphérie ouest ont été amplifiés par le développement de l'infrastructure et des axes routiers (notamment l'autoroute et la route nationale GP1 ainsi que l'aéroport de Sfax).



Source : Restitution d'après Google Earth, 2014

Carte 31 : Evolution de l'urbanisation à Sfax entre 2000 (à gauche) et 2014 (à droite)

Il convient de distinguer au sein de cet espace une urbanisation favorisée par la structure de la ville qui suit les axes routiers. Par ailleurs, on remarque une frontière marquée par une discontinuité et un clivage entre l'espace urbain et rural clairement identifiés par le contraste des oliveraies (Photo 25). Une moitié Nord-Est plus densément bâtie et une moitié Ouest, plus dégagée, délimitée par le quartier « cité El Bahri 1 » et « Riyadh » (Carte 32).

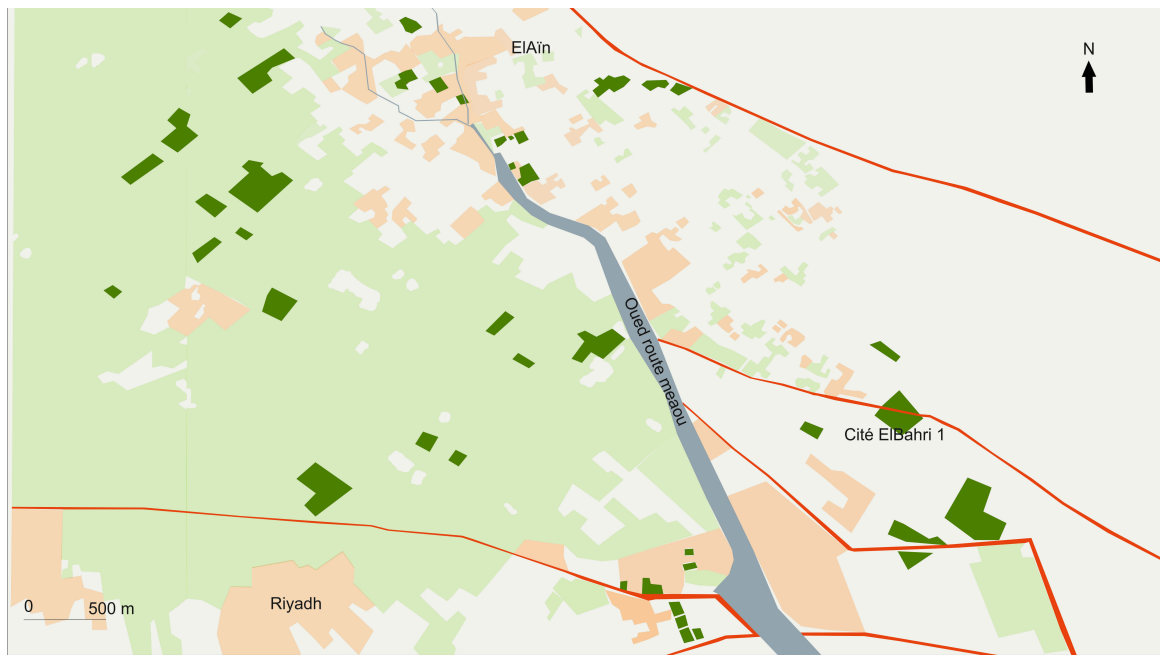
L'éventail des productions et des orientations est limité : le maraîchage dans les espaces urbains et périurbains et une arboriculture basée sur l'olivier dans l'espace rural marqué, également, par un desserrement de l'habitat. Les petites exploitations et surtout celles qui sont familiales, pratiquent le plus souvent une polyculture pour s'adapter à la demande des espaces urbains, ou pour survivre à l'urbanisation.

Les transactions portant sur le foncier agricole montrent des différences en termes de valeur et ceci en fonction du lien des acquéreurs avec l'agriculture. Si l'acheteur est un investisseur immobilier ou de fonction autre que l'agriculture, les prix montent vite, entraînant, ainsi, « une très forte variation des prix, bornée d'un côté par des terres exploitées et échangées entre agriculteurs et, d'un autre côté, par des terres avec des vocations plus instables échangées au sein d'une gamme plus large d'acteurs » (Géniaux et Napoleone, 2003).



Source : Restitution d'après Google Earth

Photo 25 : Vue aérienne du clivage entre l'espace urbain et rural à Sfax



Source : D'après Google Earth, T. JAOUACHI, CERAMAC, 2015

- Oliveraies
- Maraichage et autres cultures
- Terrains nus
- Urbanisation

Carte 32 : L'occupation du sol au Nord du quartier Riyadh (ouest de Sfax)

De fait, les oléiculteurs optent pour deux solutions : garder leurs terres, cultivées ou en friche, en attente de la bonne offre, ou vendre tout ou une partie pour se délocaliser et réinvestir ailleurs (généralement en milieu rural). Dans le cas des terres agricoles non constructibles, les hommes d'affaires et certains personnes riches achètent les parcelles agricoles pour disposer d'espaces verts autour de leurs résidences. « *Les anticipations rationnelles des agents économiques* » (Géniaux et Napoleone, 2003) et « *les stratégies patrimoniales des agriculteurs souhaitant réaliser leur capital foncier* » (Jarrige et al., 2003) conduisent à une spéculation importante et expliquent le grignotage des terres agricoles. De plus, l'arrivée des *néoruraux* et le retour des citadins à la campagne associés à l'exode rural et agricole ont bouleversé la structure sociale et politique des agriculteurs, en particulier en périurbain. Autour de la cité El Bahri 1 et Riyadh (Photo 25), les cultures annuelles d'amandiers et d'oliviers se maintiennent sur des espaces ruraux mais qui commencent à accueillir des habitations le long de la route de l'aéroport.

A proximité de la sphère urbaine, certains espaces poursuivent leurs activités agricoles correspondant à l'oléiculture avec parfois quelques légumineuses, liées ou non, aux marchés urbains. Ces espaces agricoles ont été, rapidement, rejoints par l'étalement urbain. Ce qui fait que la proximité de la ville représente des contraintes pour l'activité agricole (renchérissement, concurrence foncière, épuisement des ressources, etc.).

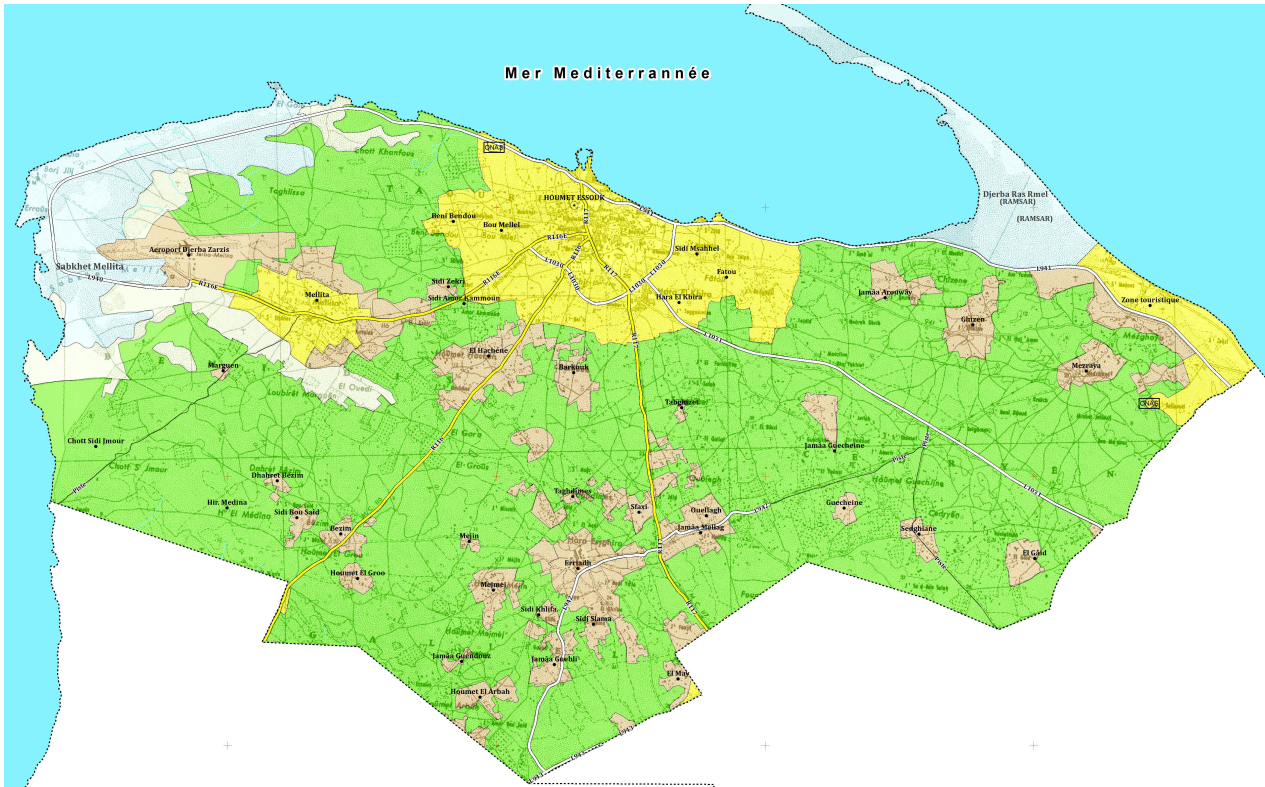
• À Djerba, baisse de la SAU et régression des exploitations

Sur l'île de Djerba, le nombre d'exploitations recensées a diminué de 55 %. La régression de la SAU traduit une restructuration spatiale et une fragilité de l'agriculture dans la zone. Le tourisme se développe, les espaces agricoles reculent, et même, les exploitations restantes se contentent de quelques cultures maraîchères et de l'élevage. Le nombre de terres ayant perdu leur vocation agricole (Beni Maaguel, Bedouine, El Hadda, et Tezdaine) révèle un abandon de l'agriculture et une préparation des terres à l'urbanisation. Ceci concerne notamment les chefs-lieux proches des zones touristiques : Taguermesse au Nord-Ouest (stations d'épuration, ONAS⁸⁶), et Tezdaine au Nord-Est (Cartes 33 et 34).

D'après les cartes des deux communes de Djerba (Cartes 33 et 34), on remarque que, malgré le statut de zones de sauvegarde (en vert), la perte des vocations agricoles de certains espaces (en beige rosé) est fréquente dans les communes à forte urbanisation. En même temps, ces espaces nouvellement créés ne sont pas couverts par le Plan d'Aménagement Urbain (PAU). Une ambiguïté dans la gestion territoriale qui donne une idée de plus quant à l'insuffisance des politiques publiques dans la gestion des territoires. Dans le cas de certains espaces marginalisés, les jeunes partent travailler dans la « *Siyaha* » (le secteur touristique), alors que les chefs de famille, souvent âgés et incapables de travailler, préfèrent garder leurs petites parcelles pour passer le temps. Notons que les plus fortes baisses de la SAU sont enregistrées à Houmet Souk et Midoun, les espaces les plus urbanisés de l'île. D'ailleurs, beaucoup d'exploitants vulnérables ou sous la pression de leurs enfants, n'ont pas résisté aux offres des investisseurs immobiliers et ont fini par céder leurs terres (Photo 26). Le nombre des offres de vente de terrains agricoles ou non (dont la vocation a été changée : titre bleu) a augmenté ces dernières années pour atteindre les 1 701 offres au mois de mai 2015 (site de vente immobilière⁸⁷), dont 87 % de terres à vendre concernent seulement les délégations de Djerba (75 %) et Zarzis (12 %).

⁸⁶ Office National de l'Assainissement.

⁸⁷ D'après le site www.tayara.t



REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION GENERALE DE
L'AMENAGEMENT ET DE LA
CONSERVATION DES TERRES AGRICOLES

COMMISSARIAT REGIONAL AU
DEVELOPPEMENT AGRICOLE
DE MEDENINE

CARTE DE PROTECTION DES TERRES AGRICOLES

GOUVERNORAT DE : MEDENINE
DELEGATION DE : HOUMET SOUK JERBA

LEGENDE

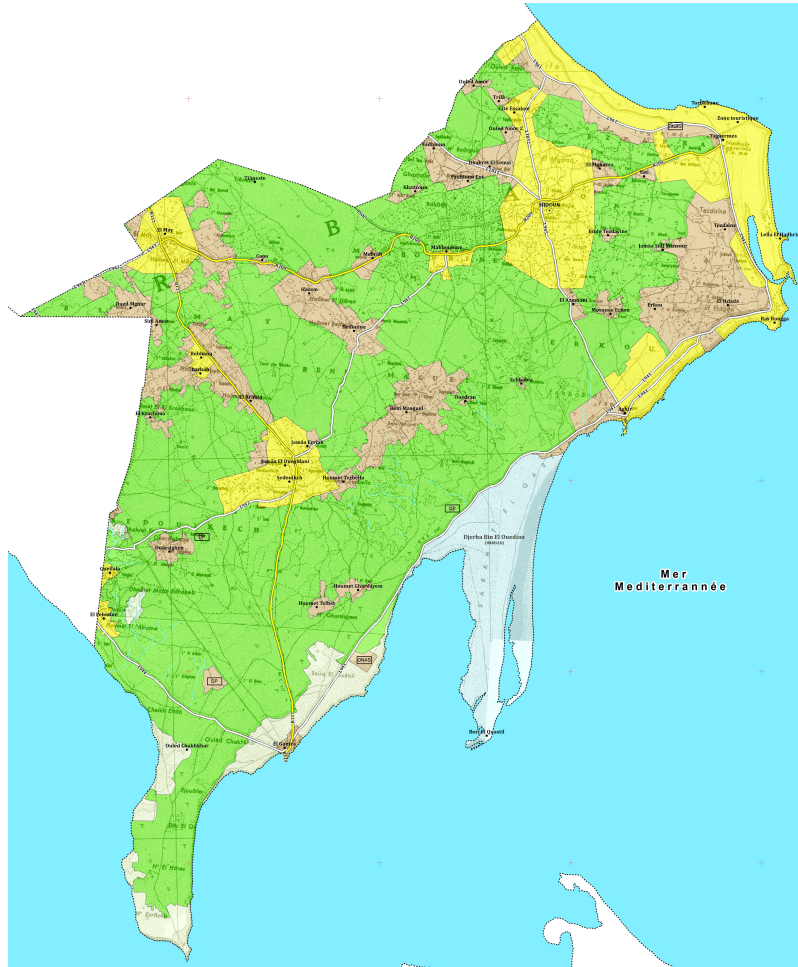
Classes de Protection	Autres indications
Zones d'interdiction	Villes
Zones de sauvegarde	Villages
Autres zones agricoles	Autoroutes
Zones urbaines (PAU)	Routes Nationales
Zones ayant perdu leur vocation agricole et non couvertes par des PAU	Routes Régionales
Zones ayant perdu leur vocation agricole et réservées pour la création de réserves foncières industrielles (décrétées)	Routes Locales
Périmètres d'intervention foncière (PIF)	Routes non classées
Forêt	Voie Ferrée
Périmètres Publics Irrigués	Limite Frontières
Parcs Naturels	Limite Gouvernorat
	Limite Délégation
	Infrastructures hydrauliques (Barrages, Lacs collinaires)
	Retenues d'eau naturelles (Sebkhats, Garaats, Chotts, Lacs)
	Oueds
	Stations d'épuration
	Décharges Publiques Contrôlées

Système de projection : UTM, Origine Carthage, Zone 32 Nord

LOCALISATION	ORIENTATION	ECHELLE	DATE
1 : Medenine Sud 2 : Medenine Nord 3 : Beni Khdech		1/50000	Février 2014
4 : Ben Guerdan 5 : Zarzis 6 : Djerba Houmet Souk 7 : Djerba Midoun 8 : Djerba Ajim 9 : Sidi Makhlouf		AUTEURS	
 www.geomatix-international.com geomatix@geomatix-international.com Avenue de l'Indépendance ZACHOUAN 1100			

Source : Géomatix et CRDA Médenine, 2015

Carte 33 : L'occupation du sol dans la délégation de Houmet Souk à Djerba



**REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DE L'AGRICULTURE**

DIRECTION GENERALE DE
L'AMENAGEMENT ET DE LA
CONSERVATION DES TERRES AGRICOLES

COMMISSARIAT REGIONAL AU
DEVELOPPEMENT AGRICOLE
DE MEDENINE

CARTE DE PROTECTION DES TERRES AGRICOLES

GOUVERNORAT DE : MEDENINE
DELEGATION DE : MIDOUN JERBA

LEGENDE

Classes de Protection		Autres indications	
	Zones d'interdiction		Villes
	Zones de sauvegarde		Villages
	Autres zones agricoles		Autoroutes
	Zones urbaines (PAU)		Routes Nationales
	Zones ayant perdu leur vocation agricole et non couvertes par des PAU		Routes Régionales
	Zones ayant perdu leur vocation agricole et réservées pour la création de réserves foncières industrielles (décrétées)		Routes Locales
	Périmètres d'intervention foncière (PIF)		Routes non classées
	Forêt		Voie Ferrée
	Périmètres Publics Irrigués		Limite Frontières
	Parcs Naturels		Limite Gouvernorat
			Limite Délégation
			Infrastructures hydrauliques (Barrages, Lacs collinaires)
			Retenues d'eau naturelles (Sebkhat, Garaats, Chotts, Lacs)
			Oueds
			Stations d'épuration
			Décharges Publiques Contrôlées

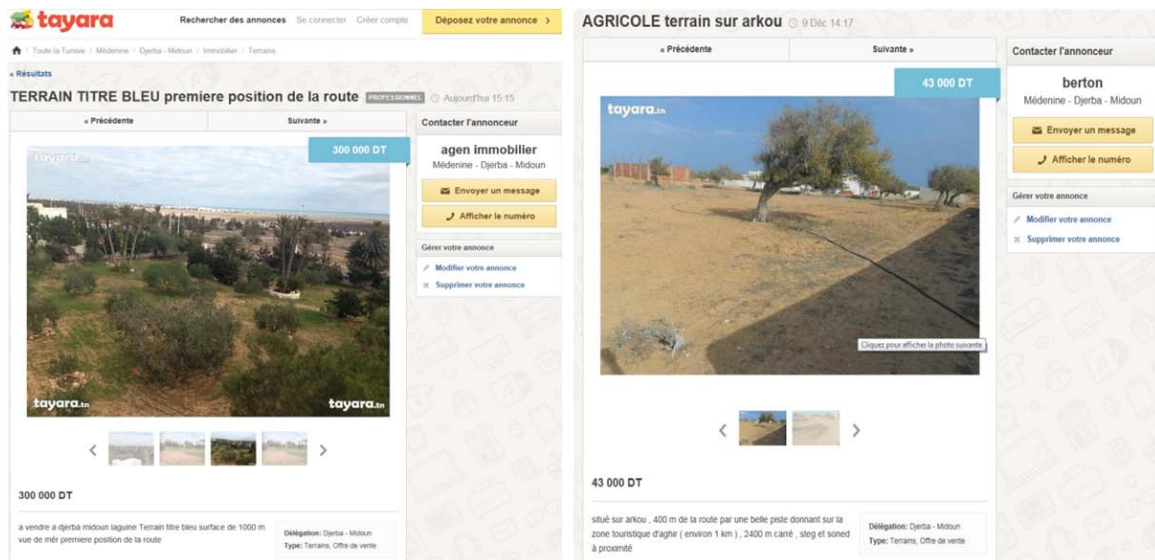
Système de projection : UTM, Origine Carthage, Zone 32 Nord

LOCALISATION	ORIENTATION	ECHELLE	DATE
1 : Medenine Sud 2 : Medenine Nord 3 : Beni Khdech 4 : Ben Guerdan 5 : Zarzis 6 : Djerba Houmet Souk 7 : Djerba Midoun 8 : Djerba Ajim 9 : Sidi Makhlouf		1/50000	Février 2014
AUTEURS			
 www.geomatix-international.com geomatix@geomatix-international.com Avenue de l'indépendance Zaghwan 1100			

Source : Géomatix et CRDA Médenine, 2015

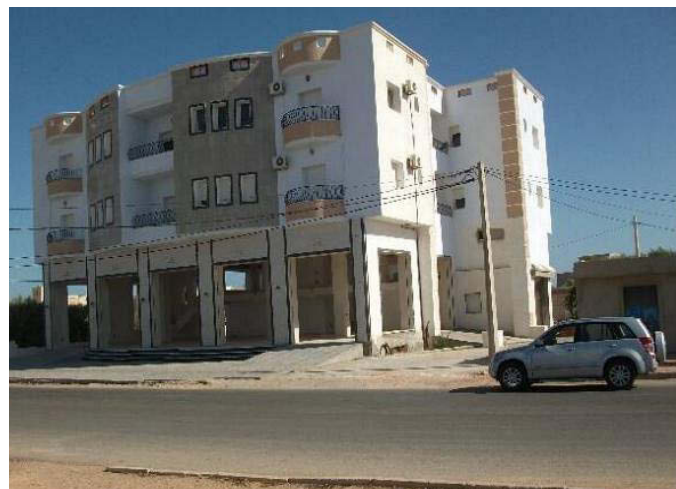
Carte 34 : L'occupation du sol à Midoun, Djerba

En bord de mer, même problème à Zarzis : les résidences à louer et les villas se suivent le long de la route de Djerba (Photo 27). Malgré son caractère plus rural que Djerba, plus du tiers des oliveraies littorales ont disparu et celles restant ont une taille ne dépassant pas les cinq hectares en moyenne. Ces parcelles sont enclavées entre les complexes touristiques et les espaces densément bâtis. Enfin, l'existence, encore, de ces parcelles familiales prouve que l'agriculture est encore présente, mais les espaces qu'elle occupe sont aujourd'hui très convoités par l'étalement urbain. Désormais, cette présence révèle-t-elle une résistance à l'urbanisation ou une endurance de l'olivier en tant qu'arbre ?



Source : www.tayara.tn

Photo 26 : Terrains à vendre à Djerba Midoun (à gauche) et Arkou (à droite)



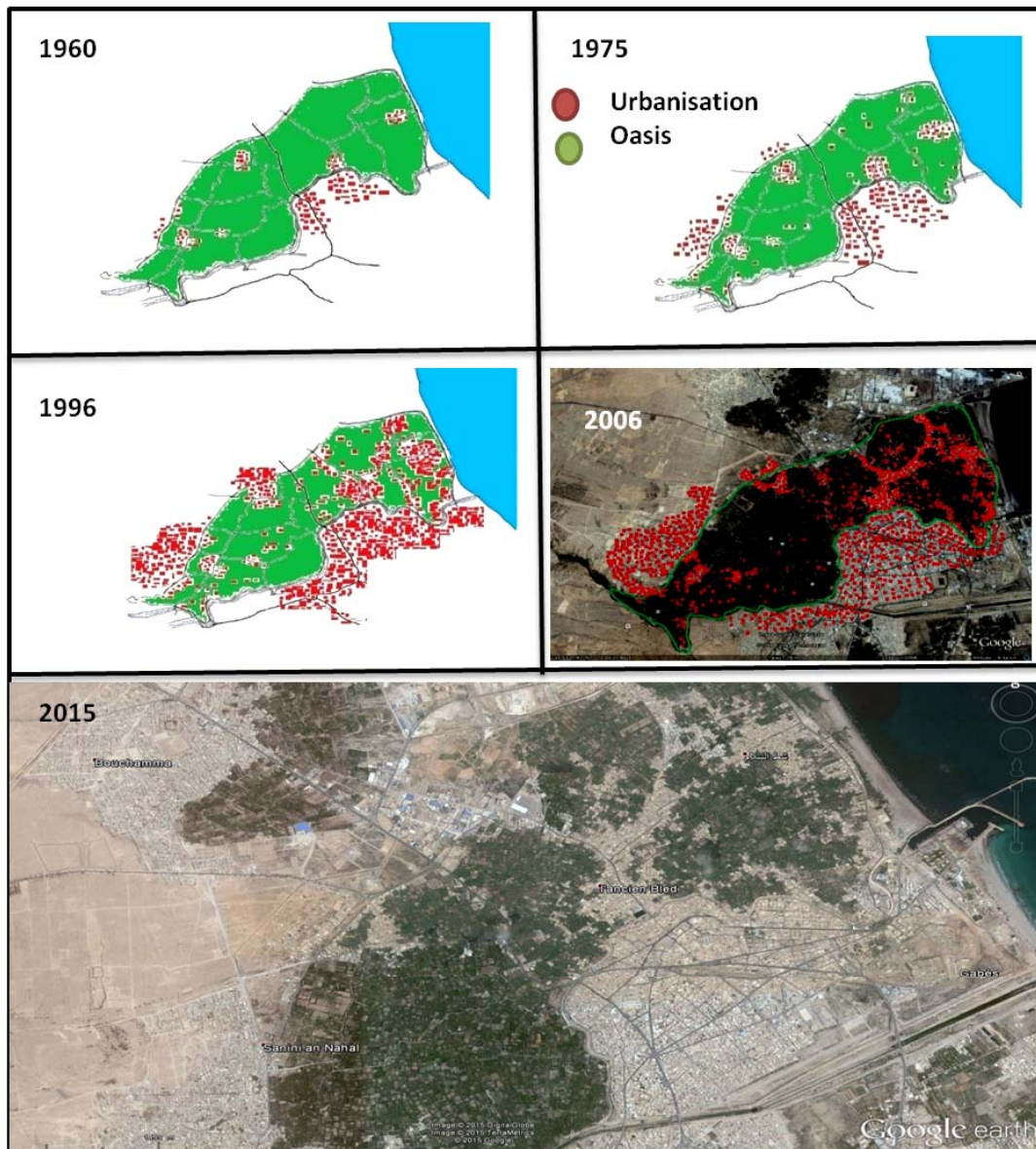
Source : T. Jaouachi, 2014

Photo 27 : Appartements destinés à la location à Zarzis

• *Pollution et destruction des oasis à Gabès*

À Gabès, la pollution dégagée par le complexe chimique, le climat aride et le relief accidenté laissent moins la place à l'agriculture. Seules la phœniciculture, dans les quelques

oasis restantes et l'oléiculture dans les communes voisines résistent encore. La SAU est assez stable dans les délégations voisines de Gabès (Mareth, Zerkine, Ghannouch, etc.). Cependant, la baisse du nombre d'exploitations est enregistrée surtout dans les oasis proches des espaces urbains qui deviennent de plus en plus vulnérables. Le développement urbain s'est fait aux dépens des terres agricoles représentées par les oasis. Depuis les années 1960 jusqu'aux nos jours, l'étalement spatial et le grignotage des terres ne cessent de s'accroître pour gagner presque tout le littoral de Gabès (Figure 13).



Sources : Google Earth 2015 ; CRDA Gabès, 2012

Figure 13 : Urbanisation de Gabès entre 1960 et 2015

Dans les espaces périurbains, le morcellement est le problème le plus important des oasis à Gabès. En 2006, on compte à peu près 18 141 exploitations dont 60 % sont des petites parcelles qui ne dépassent pas la taille de 0.4 ha (Photo 28). Ce phénomène est dû aux conflits de familles, et aux tailles des propriétés.

Les exploitations familiales et les petites parcelles sont confrontées au phénomène de morcellement et des conflits familiaux (héritage, refus de travailler les terres, exode rural, vieillissement des chefs de famille, etc.). De plus, la modernisation de l'agriculture et le changement des systèmes de production (abandon du savoir-faire productif) se sont opérés aux bénéfices des agriculteurs les plus performants (économiquement) mais aussi aux dépens de l'agriculture familiale.

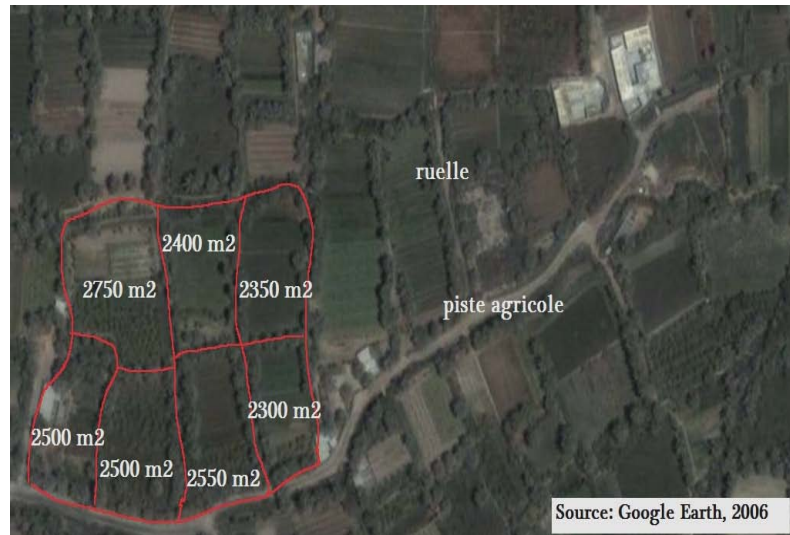


Photo 28 : Image aérienne des petites parcelles dans les oasis de Gabès

Au niveau de la législation, la loi n° 83-87 du 11 novembre 1983 interdit la construction sur des terres présentant des potentialités physiques favorables à la production agricole (Encadré 3). Les infractions sanctionnées par la loi stipulent la cessation immédiate des travaux des constructions illégales et sont punies par une amende de 120 à 1 200 DT.

Encadré 3 : « Lorsque ces travaux sont poursuivis ou lorsque la construction est édiflée sur une terre agricole sans l'autorisation préalable prévue à l'article 10 de la présente loi, les mêmes autorités peuvent procéder aux frais et risques du contrevenant à la démolition de la construction et à l'enlèvement des ouvrages exécutés en violation des dispositions de la présente loi. L'autorité administrative concernée peut requérir la force publique pour l'exécution de ces décisions» (Article 1 de la Loi n° 83-87).

Face à la répétitivité des infractions dans des terres agricoles notamment en zones périurbaines, les pouvoirs publics ont complété la loi de 1983 par une nouvelle législation : la loi n° 96-104 du 25 novembre 1996 (encadré 4).

Encadré 4 : « Toute personne qui change la vocation des terres agricoles ou qui modifie l'utilisation autorisée est punie d'une amende de 2000 dinars à 20.000 dinars et un emprisonnement de 3 mois à une année ou de l'une des deux peines seulement. Toute personne qui procède à la construction sans autorisation sur une terre agricole ou dépassé les limites de l'autorisation est punie d'une amende allant de 1 500 dinars à 15 000 dinars et d'un emprisonnement d'un mois à 6 mois ou de l'une des deux peines seulement. La peine sera l'emprisonnement lorsque les infractions prévues par la présente loi ont été effectuées dans une zone d'interdiction ou de sauvegarde » (Article 14 (nouveau) de la Loi de 1996).

De plus, les actions des pouvoirs publics pour freiner les constructions spontanées et marginales ne sont pas menées jusqu'au bout ; démolir toute construction sans autorisation ne suffit pas pour sauver les terres agricoles, il faut trouver d'autres solutions plus efficaces pour empêcher ce phénomène d'urbanisation mais aussi pour protéger l'agriculture (Photo 29).



Photo 29 : Démolition d'une construction sans autorisation dans l'oasis de Gabès

4. □ *La disparition d'un savoir-faire productif*

Les efforts et les systèmes ingénieux inventés par les agriculteurs pour résister aux différentes conditions climatiques, que ce soit dans le Centre (*meskat, sénia, jessour*, etc.), ou le sud du littoral (*majel, tabia*, etc.) sont des actions de Conservation des Eaux et des Sols (CES). Ces travaux traditionnels ont fait leurs preuves d'efficacité. Toutefois, l'importance du processus des extensions urbaines, légales ou illégales, au détriment des terres agricoles a fait disparaître le peu d'ouvrages encore existants.

Considérés comme des ouvrages fonctionnels de la conservation des eaux et des sols, le rôle de ces techniques était important dans la préservation de certaines cultures d'une éventuelle urbanisation, notamment l'oléiculture urbaine et périurbaine. De plus, leur présence, changeant selon le type et la localisation de la culture, contribue à la gestion et l'organisation de l'espace. Les quelques ouvrages qui persistent encore sont les témoins de l'organisation spatiale, mais aussi du succès d'adaptation aux conditions climatiques et géographiques.

Ces conditions qui étaient à l'origine de l'invention des différents systèmes appropriés par les exploitants sont également à l'origine du développement et l'existence de certaines autres cultures (cultures maraîchères).

• *Disparition des variétés locales*

Depuis quelques années, une importante introduction de variétés étrangères d'oliviers a été enregistrée. L'incidence de ces introductions sur le patrimoine variétal local et sur la diversité biologique a sans doute des conséquences considérables. En effet, ces variétés importées illégalement, sont certes productives mais ne sont pas adaptées au climat, ni résistantes aux maladies.

Les variétés Arbequina, Arbosana (d'origine espagnole) et Koroneiki (d'origine grecque), sont particulièrement appréciées pour leur productivité élevée. Ce sont des variétés qui ont

une faible période de juvénilité et entrent en production après deux ans de plantation, elles se caractérisent par une faible alternance biologique et une production régulière par rapport aux variétés locales conduites en extensif.

Les nouvelles techniques de culture intensive de l'olivier (irrigation, modernisation agricole, utilisations intensives des engrais et des pesticides, etc.) et l'urbanisation amènent les exploitants à se replier vers l'arrière-pays. Les petites oliveraies incapables d'intensifier leurs cultures sont fragilisées par la pression urbaine et menacées de disparition. Le déclin graduel des agricultures traditionnelles, notamment celle de l'olivier en régime pluvial, marque la déperdition de tout le savoir-faire productif.

Conclusion

Nous constatons que le phénomène de l'urbanisation et de la périurbanisation porte en lui l'empreinte de nos modes de vie contemporains. C'est bien là qu'est apparue une concurrence importante entre les usages agricoles et les usages urbains. Les conséquences sur l'avenir de l'oléiculture littorale sont préoccupantes.

Les mutations et les recompositions territoriales récentes sont à l'origine des différentes dynamiques agri-urbaines. Mais, malgré l'étalement et l'urbanisation importante s'exerçant sur les oliveraies littorales, plusieurs indices témoignent d'une certaine résistance, qui prouve l'adaptation de cette agriculture au contexte urbain mais aussi à la place de l'activité dans les stratégies des exploitants. Ces stratégies dépendent généralement des évolutions géographiques, des pratiques humaines et de la gestion des exploitations, etc.

Aussi diverses soient-elles, ces stratégies sont soit liées aux opportunités offertes par la proximité de l'espace urbain et se traduisent par une diversification des activités (pluriactivité des exploitants), soit influencées par les contraintes urbaines qui réorientent la gestion de l'exploitation (multifonctionnalité de l'agriculture). Dans ce dernier cas, l'exploitant adopte une stratégie de diversification des cultures, preuve d'une adaptation et d'une résistance à l'urbanisation.

Cependant, ces oliveraies multifonctionnelles, orientées essentiellement vers la ville pour nourrir les citoyens, conservent-elles, toujours, ce rôle nourricier ? Ou bien s'orientent-elles vers d'autres stratégies afin de résister à l'étalement urbain ? Est-il possible d'envisager des perspectives de complémentarité urbanisation/oliveraies sur un même espace sans que l'un n'exclue l'autre ? C'est ce que nous souhaitons étudier dans les chapitres suivants.

Chapitre 11

Les facteurs de résistance et les nouvelles valeurs de l'olivier

Introduction

La préservation et le maintien de l'agriculture dans les espaces urbains et périurbains relèvent d'une volonté locale et d'une initiative individuelle ou collective soucieuses de pérenniser certains paysages agricoles ou d'établir des stratégies d'adaptation et de résistances au contexte urbain.

La reconnaissance des multiples fonctions de l'oléiculture (environnementale, paysagère, patrimoniale, etc.) reflète sa résistance face aux situations d'urbanisation et de concurrence foncière. « *De grands espaces agricoles sont visibles dans les agglomérations contemporaines, ils manifestent une résistance à l'urbanisation* » (Fleury, 2004).

Par ailleurs, les travaux de Fleury (2004) précisent que la résistance de l'agriculture est sous-tendue par des stratégies de préservation qui ne se limitent pas à une logique productiviste, mais qui tendent à l'affirmation d'une dimension patrimoniale.

« *À Barcelone, le parc agricole de Llobregada maintient les formes de l'agriculture traditionnelle ; en Italie, près de Palerme, des vergers d'agrumes en terrasse s'ouvrent au public citoyen tout en restant producteurs*⁸⁸ ». Pour autant, malgré les mutations et les recompositions territoriales des différents espaces urbains et périurbains, cette agriculture modernisée constitue un cadre de vie apprécié et assure un rôle de fournisseur de produits frais. C'est le cas des oliveraies de Zarzis (Médenine) et de Sfax où les exploitants se sont orientés vers les cultures maraîchères et l'élevage animal pour subvenir, non seulement à leurs besoins, mais aussi, à ceux de la ville.

Il faudra donc vérifier que la permanence de l'oléiculture littorale, malgré sa régression spatiale du fait de l'urbanisation de certaines zones, soit liée à l'incitation des pouvoirs publics, à la rentabilité des systèmes traditionnels de production et aux tendances surtout patrimoniales qui caractérisent les stratégies de certains agriculteurs.

Parallèlement, les systèmes agricoles présentent un niveau d'adaptation à la pression urbaine variable selon la variété sélectionnée et le type des cultures envisagées : cultures saisonnières (maraîchage) ou cultures pérennes (arboriculture fruitière, olivier, etc.). La résistance de l'oléiculture est donc liée à plusieurs facteurs ; la compétitivité du secteur oléicole sur le plan national et international, la pluriactivité des exploitants, la multifonctionnalité, la capacité d'adaptation de l'olivier aux contraintes, etc. Dans ce contexte, Fleury souligne que l'étalement spatial de l'urbanisation aux dépens des terres agricoles est « *une politique publique qui fait de l'agriculture une activité tournée vers les marchés urbains de proximité* » (Fleury, 2004). Ceci est valable pour les petites exploitations et les oliveraies familiales. En effet, la forte demande en huile tunisienne à l'extérieur lui permet de conquérir les plus gros marchés et d'être compétitive.

⁸⁸ Fleury A, *Op. Cit.* p. 109.

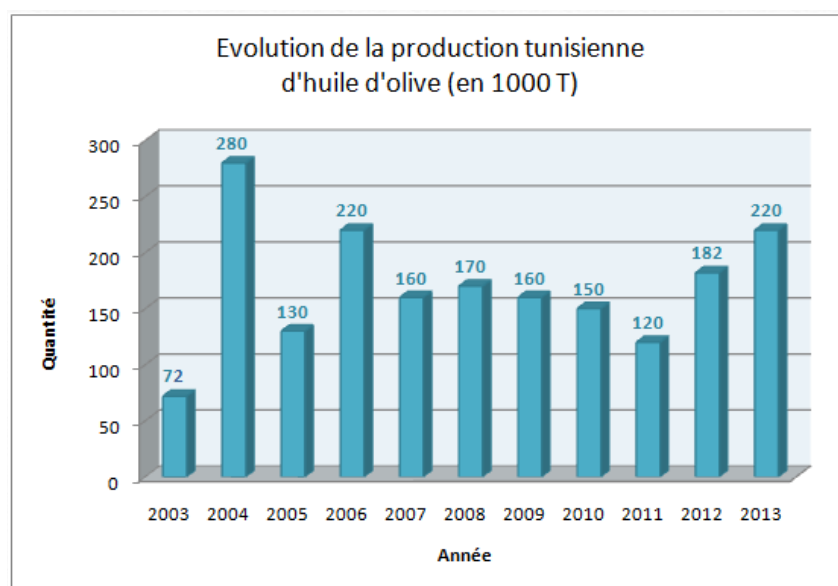
I. LA COMPETITIVITE DU SECTEUR OLEICOLE

A. L'huile d'olive est un produit stratégique dans l'économie du pays

L'huile d'olive est un produit stratégique qui joue un rôle socio-économique et environnemental important. Elle contribue à la sécurité alimentaire, à la création d'emplois, à l'équilibre de la balance commerciale, etc. Par ailleurs, les exportations « *procurent à la Tunisie le rang du quatrième producteur et du troisième exportateur mondial et des parts non négligeables sur les principaux marchés d'exportation* » (Karray et al., 2010).

Sur le plan national, la production est en hausse (Graphique 10) et l'huile d'olive a représenté 30 % de la valeur totale de la production des industries agroalimentaires en 2013.

L'analyse des performances réalisées au cours des dernières décennies révèle que le marché national et international de l'huile d'olive demeure dynamique ; la demande en huile d'olive tunisienne est en croissance malgré certaines contraintes (mondialisation, urbanisation, libéralisation des marchés, concurrence des pays émergents, etc.).



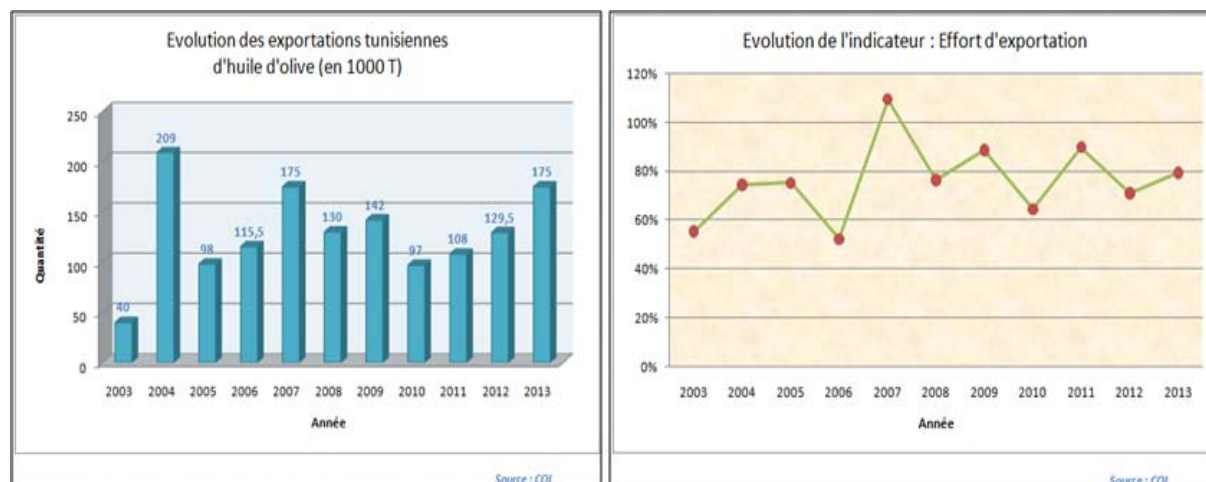
Source : DGPA et COI

Graphique 10 : Evolution de la production tunisienne (1 000 T)

Les exportations sont en augmentation (Graphique 11) et peuvent atteindre un taux important dans de bonnes conditions de récolte (80 % de la production nationale en 2013, contre 22 % en 1996). Cette évolution révèle non seulement une compétitivité du secteur oléicole, mais aussi, une résistance de l'olivier aux différentes contraintes agronomiques et socio-économiques. L'indicateur (effort d'exportation, Graphique 11) confirme cette évolution de la compétitivité. La stratégie du gouvernement d'encadrer la filière de l'huile d'olive représente une volonté de promotion et d'encouragement. Afin d'assurer un revenu minimum aux oléiculteurs, l'ONH⁸⁹, par exemple, se porte acquéreur de toute quantité et qualité d'huile, à des prix minima garantis en début de campagne.

⁸⁹ Office National de l'Huile.

Les superficies occupées par l'olivier ont connu une progression rapide et continue, passant de 800 000 hectares en 1960 à 1,8 million d'hectares en 2015, soit le tiers de la SAU. La production annuelle d'huile a augmenté de 58 000 tonnes durant les années 1960 à plus de 100 000 tonnes durant les années 1970 et 1980, pour atteindre 160 000 tonnes actuellement.



Graphique 11 : Evolution des exportations en huile d'olives

L'oléiculture constitue « l'activité principale d'une gamme assez diversifiée de structures de production, en majorité privées, de petite taille et de type familial, représentant 28,5 % de l'effectif total des exploitations agricoles⁹⁰ ». L'attachement à cette culture relève d'un ancrage territorial et d'une identité patrimoniale qui a marqué l'histoire des populations rurales. Mais le vieillissement des plantations oléicoles constitue un problème spécifique des régions productrices. La structure d'âge des plantations révèle que 18 % des oliviers ont moins de 20 ans, 75 % sont en pleine production (entre 20 et 70 ans) et 7 % de vieilles plantations dont l'âge est supérieur à 70 ans (FAO, 2015).

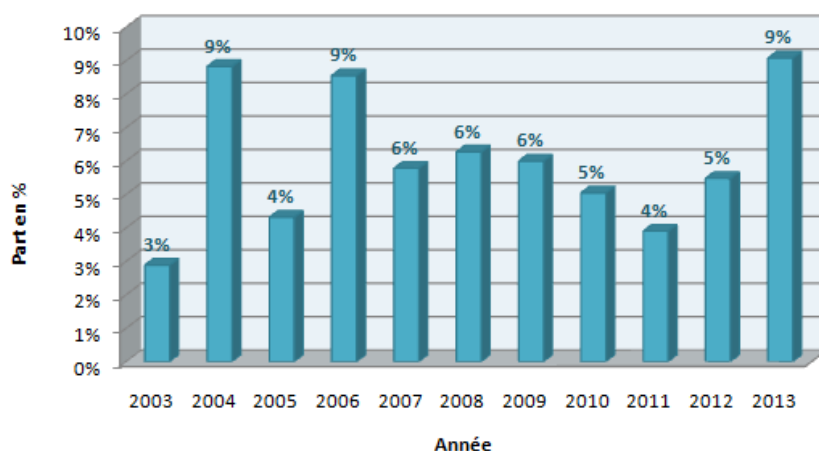
Pourtant, l'huile d'olive tunisienne reste compétitive, sa part du marché sur le plan international est considérable (Graphique 12). Mais la filière montre encore des lacunes au niveau de la qualité et de l'image des produits. L'absence d'appellation et de label national représente une contrainte de valorisation. Les exportations d'huile d'olive sur le marché de l'UE se font en vrac, ce qui prive les exportateurs de la valeur ajoutée liée au raffinage, à l'emballage, au marketing et à l'identité du produit.

Le secteur, très prometteur, de l'oléiculture raisonnée et Bio a entraîné une hausse du nombre d'oléiculteurs et une augmentation de la demande. « La Tunisie compte 199 producteurs d'huile biologique produite sur une superficie de 12 000 ha dont 67 % sont déjà certifiés » (Saï et Msallem, 2005). Les nouvelles exigences du marché international au niveau des produits Bio procurent aux huiles d'olive tunisiennes un avenir certain. Elles constituent un atout pour conquérir des marchés plus importants et produire des huiles d'origine contrôlée ou d'appellation. D'où « un enjeu de compétitivité que la Tunisie a tout intérêt à gagner » (Gressard, 1999).

Aujourd'hui, l'huile d'olive tunisienne jouit d'une place importante à l'échelle internationale et sur les principaux marchés. Cependant, face à la fluctuation des marchés et à la concurrence des pays émergents, il est indispensable de mettre au point un programme stratégique pour rester compétitif, conserver sa place à l'échelle internationale et faire face aux contraintes de la filière oléicole.

⁹⁰ *ibid.*

Evolution de la part tunisienne dans la production mondiale d'huile d'olive



Source : FAO, 2015.

Graphique 12 : Évolution de la part de l'huile d'olive tunisienne dans la production mondiale

II. DES STRATEGIES VARIABLES DES OLEICULTEURS FACE A LA PRESSION FONCIERE

Sur le cordon littoral et particulièrement les villes côtières réputées comme des villes touristiques, la spéculation foncière bat tous les records pour la période 1980-2015. De ce fait, le sort du foncier agricole s'avère de plus en plus compliqué à décrypter. La valorisation des terres agricoles pour des usages alternatifs (nouveaux projets économiques, hôtels, habitat, etc.) coïncide avec l'émergence de stratégies émanant des acteurs urbains et des agriculteurs. Ces derniers, tentés à la fois par des revenus plus importants provenant souvent d'une activité secondaire (urbaine) ou par la rente foncière des terres agricoles en zones périurbaines, compensent les frais de l'olivier et les mauvaises récoltes. Pour d'autres exploitants, conserver le patrimoine familial est indiscutable et ils essaient de résister par tous les moyens aux offres et aux tentations de la ville.

Le statut des terres, la surface et la localisation de l'exploitation par rapport à la ville sont des paramètres importants dans la définition des stratégies adoptées par les exploitants face à la périurbanisation. La plupart d'entre eux ont choisi des stratégies à long terme, traduites par la protection de leurs cultures dans l'objectif de sécuriser la propriété territoriale. Dans le même temps, ces agriculteurs développent et adoptent des logiques distinctes selon leurs capacités à faire face aux contraintes d'accès à la terre (achat, location, autres).

Pour d'autres, l'adoption d'une stratégie à court terme vise surtout l'obtention immédiate de revenus pour vivre. Cette stratégie se traduit par des systèmes de cultures annuelles avec deux ou trois cycles par an. Ces cultures peuvent être pratiquées en intercalaires des plantations d'oliviers dans les petits champs urbains et périurbains appelés « *sénias* ». Cela concerne généralement des exploitations à surface agricole utilisée faible.

A. □ La multifonctionnalité, un facteur de résistance des oliveraies

L'existence des oliveraies familiales et des jardins maraîchers en situations urbaine et périurbaine sur le littoral tunisien prouve que l'oléiculture persiste encore dans les villes et même à l'intérieur des communes les plus urbanisées. En effet, leurs fonctions multiples (fourniture d'aliments frais, cadre de vie, engouement paysager, etc.) constituent un moyen de structuration de l'espace urbain et périurbain (lutte anti-érosion, conservation des sols en pente, préservation du paysage, etc.).

La problématique de la multifonctionnalité agricole est souvent abordée sous l'angle du multi-usage des exploitations urbaines et périurbaines ou encore des possibilités de diversification offerte par la proximité géographique de l'espace urbain. Certains travaux (Allaire et *al.*, 1996 ; Aumand et *al.*, 2006) se sont focalisés sur les effets de la multifonctionnalité agricole et comment elle se concrétise de manière générale ; d'autres ont essayé de décrire les conséquences de la multifonctionnalité sur le métier même d'agriculteur (Bertrand et *al.*, 2006) ; d'autres travaux, enfin, se sont intéressés aux effets de la multifonctionnalité sur la gestion du bâti agricole ou la réhabilitation du bâti ancien pour une diversification touristique (Madeline, 2006), ou même à la fréquentation et à l'accès accentués en zone périurbaine (Le Caro, 2002 ; Mermet et Moquay, 2002). Ces recherches sont particulièrement intéressantes pour comprendre l'effet de la multifonctionnalité agricole dans le maintien des oliveraies en particulier et de l'agriculture urbaine et périurbaine en général.

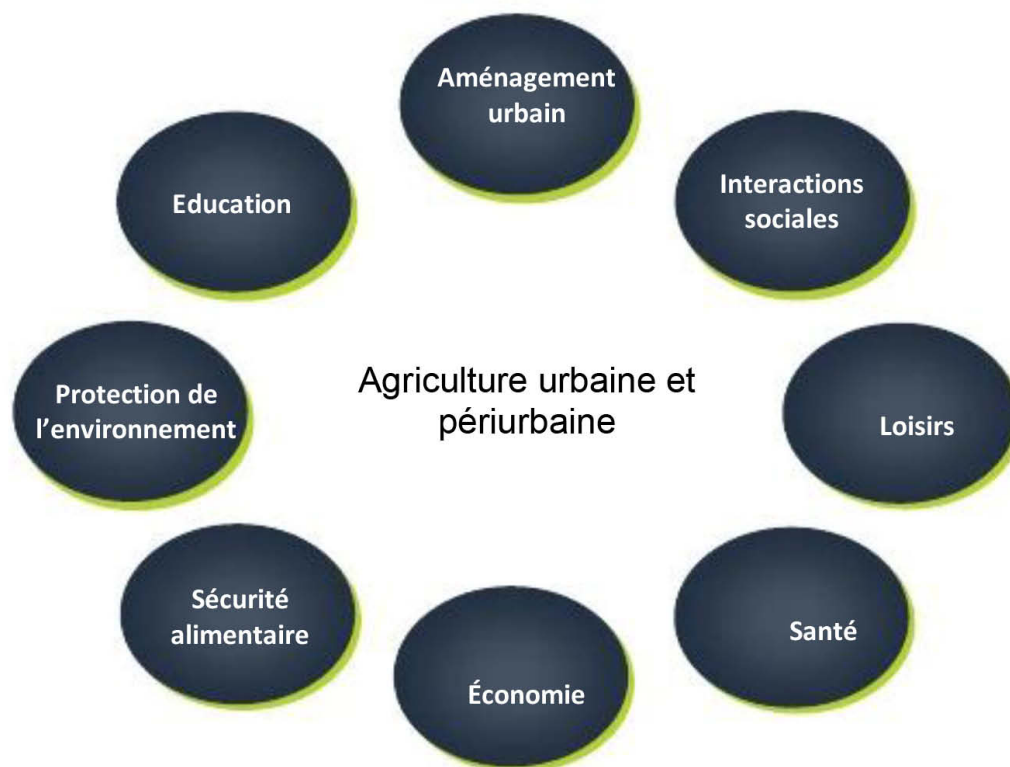
Le développement du maraîchage dans les espaces urbains et périurbains est « *un caractère local et profondément lié au processus même d'urbanisation* » (Fleury, 1998). Cette forme de résistance s'est accompagnée d'un développement des jardins familiaux et des jardins de plaisance. « *Des nouvelles formes de pratiques, comme l'agriculture de plaisance et les jardins familiaux, liées surtout aux loisirs tendent à se développer tant autour des petites villes qu'à l'intérieur des grandes aires métropolitaines des pays occidentalisés* » (Donadieu, 2001). C'est le résultat des pratiques sociales et des initiatives individuelles et/ou collectives qui répondent à une nécessité et à des besoins spécifiques. Ces activités et pratiques se développent, généralement, dans des petits jardins potagers, sur des petites parcelles (Photo 30), dans des espaces dédiés par les collectivités territoriales, ou sur les rives des canaux d'eau, etc.



Photo 30 : Élevages domestiques et cultures maraîchères à proximité des complexes touristiques

Bien qu'elle ait existé dans les espaces urbains et périurbains sous forme de « *senias*⁹¹ », le maintien de cette activité est très lié à l'urbanisation, l'agriculture n'étant connue que sous son aspect rural. « *Les terres agricoles au voisinage des villes tunisiennes sont souvent considérées par les planificateurs comme des réserves foncières pour de nouvelles extensions urbaines ; à l'exception des périmètres publics irrigués, vigoureusement protégés par la loi de protection des terres agricoles de 1983* » (Houimli, 2008).

Plusieurs *senias* se maintiennent autour des grandes villes tunisiennes, sous différentes appellations : oasis de Chenini, cité El Basatīn⁹² à Ettadhamen, cité Ezzayatīn (les oliviers) à Ras Tabia. Leur présence est étroitement liée aux ressources hydriques et aux conditions climatiques et géographiques. D'où le développement d'une polyculture pratiquée, souvent, en intercalaire avec des arbres fruitiers (olivier, grenadier, mûrier, etc.) ou du maraîchage. Selon Courtot (2001), cette forme d'agriculture est connue sous forme de couronnes vertes ou ceintures maraîchères voire de huertas traditionnelles. « *Elle procure des services environnementaux, de proximité et d'entretien de paysages* » (Bertrand, 2006) qui lui confèrent une importance particulière. L'importance de la multifonctionnalité de l'agriculture urbaine et périurbaine concerne différents secteurs (Figure 14). En matière d'aménagement, elle peut transformer des espaces urbains en espaces verts et horticoles qui rapprochent le citadin de la nature.



Source : d'après Duchemin et Wegmuller, 2010

Figure 14 : La multifonctionnalité de l'agriculture urbaine et périurbaine

Sur le plan environnemental, la multifonctionnalité de l'agriculture joue un rôle important dans « *l'apport d'ombre et d'oxygène, l'absorption des eaux pluviales réduisant les risques*

⁹¹ La *senia*, est un jardin familial traditionnel situé à proximité des villes.

⁹² *El Basatīn* (*Bustān* au singulier) veut dire les champs traditionnels.

d'inondations liées à l'imperméabilisation des sols, le maintien d'une certaine biodiversité, le recyclage de la matière organique par le compostage, etc. » (Duchemin et Wegmuller, 2010).

Elle intervient également dans la sécurité alimentaire et constitue un cadre de loisirs permettant de stimuler les interactions sociales (jardins communautaires et collectifs). Pour les producteurs, également, la proximité de la ville procure bon nombre d'occasions intéressantes. Néanmoins, de nombreuses contraintes nuisent au développement et à la pérennité de ces types d'agriculture telle que « *l'extension urbaine qui engendre une importante spéculation foncière qui fait grimper le prix des terres* » (Bryant, 2007).

B. La pluriactivité des exploitants

D'autres facteurs s'ajoutent, tels que la pluriactivité des exploitants ; il s'agit de pratiquer l'agriculture parallèlement à une activité non agricole (généralement dans le secteur touristique). Le phénomène de pluriactivité peut être considéré comme une adaptation à l'urbanisation.

Cependant, cette pluriactivité a parfois des effets externes négatifs : la marginalisation des cultures, la disponibilité insuffisante pour le suivi et l'utilisation d'une main-d'œuvre salariée au lieu de celle d'origine familiale. Chez certains oléiculteurs (reconvertis dans les cultures maraîchères), le caractère non marchand de certaines oliveraies (vieillesse des olivettes, rendement faible, etc.) et la dépendance aux conditions climatiques (pluviométrie) les incitent à trouver d'autres alternatives. Ils préfèrent se libérer pour des activités extra-agricoles et recruter de la main-d'œuvre en cas de besoin. Les revenus extra-agricoles sont réinvestis dans l'activité agricole (achat d'intrants, travaux, etc.). En revanche, des conflits familiaux peuvent surgir dès le décès du chef de l'exploitation (qui a également le statut de chef de famille), ce qui engendre un abandon de l'activité et une destruction des oliveraies.

Bien que la concurrence foncière s'intensifie sur le littoral tunisien, l'oléiculture urbaine et périurbaine doit sa résistance et sa pérennisation, non seulement à la valeur économique de l'olivier, mais aussi à son caractère patrimonial et à son rôle dans la sécurisation de la propriété foncière.

III. LA PROXIMITÉ DES OLIVERAIRES ET L'ALIMENTATION DES VILLES

Le développement des jardins urbains et des circuits-courts relève du rôle important de l'agriculture urbaine et périurbaine dans l'alimentation des villes. Cette vocation à alimenter les villes en produits frais et locaux (ceintures maraîchères) a suscité l'intérêt de plusieurs chercheurs qui ont étudié le phénomène du développement des jardins familiaux comme Consales (2003) à Marseille, Gênes et Barcelone. Il résulte de ces différentes études que l'importance de l'agriculture urbaine et périurbaine réside dans la garantie de la sécurité alimentaire des espaces voisins. La proximité et la dépendance de certains espaces urbains valorisent les territoires locaux et renforcent l'organisation des exploitations et l'autosuffisance locale. D'autres travaux ont abordé le thème de l'alimentation des villes à partir de l'organisation sociale. Il s'agit des travaux sur les liens entre développement social (sortie de la pauvreté ou sécurité alimentaire) et le développement de l'agriculture urbaine (Garcia, 2010 ; Chiffolleau et *al.*, 2008, De Sainte Marie, 2010). Dans ce contexte, Gagné souligne surtout l'importance de la durabilité de cette activité : « *La durabilité des systèmes alimentaires est analysée, d'une part à travers l'approvisionnement des grandes agglomérations du monde et, d'autre part, s'intéresse aux stratégies de localisation des activités de production, de transformation et de distribution en lien avec la dynamique d'urbanisation* » (Gagné, 2011).

Grâce à l'organisation des exploitations familiales, et à leur système de gestion du travail, les oliveraies résistent mieux à l'urbanisation. L'existence d'une main-d'œuvre d'appoint, d'une solidarité entre les membres de familles et entre voisins (prêt d'outils, entraide, etc.) que ce soit pour la préparation du sol ou la récolte, allège les charges et maintient cette activité dans les situations de pression foncière. Cette production assure une autoconsommation et une autosuffisance qui garantit un niveau de vie confortable. En cas de besoin ou de mauvaise récolte, la vente des produits (huile d'olives, légumes, fruits, etc.) via des circuits courts ou à des connaissances suffit pour combler le déficit.

« *A Istanbul par exemple on parle d'un modèle familial introduit par les paysans immigrants* » (Lataoui, 2013). Les jardins vergers au Moyen Orient sont connus sous le nom des « *Basatīn* », ils contribuent à satisfaire les besoins en fruits et légumes mais surtout d'espaces verts. « *Le jardinage et l'élevage étaient pratiqués autour des cabanes pour compléter le revenu insuffisant du chef de ménage* » (Senyapili, 1982). En Afrique, « *les produits de base comme le maïs, la pomme de terre, la patate douce, le manioc et différents légumes proviennent des jardins familiaux* » (Freeman, 1991). Toutefois, l'alimentation des villes a été étudiée, en Europe, avec une autre vision. Aubry parle de la (re) conquête d'une fonction alimentaire de proximité par l'agriculture francilienne. « *En Île de France, des formes anciennes d'approvisionnement alimentaire de proximité comme les marchés forains, plus récentes les cueillettes* » (Rouyres, 1994) ou plus innovantes (ventes en ligne, AMAP⁹³, labellisation, etc.), « *semblent se combiner dans certains territoires pour redonner une certaine force* » (Aubry et al., 2008), et une nouvelle fraîcheur à cette fonction première. En France par exemple, l'objectif du réseau Terres en villes, fondé en 2000, dans des villes comme à Grenoble, Rennes, Aubagne ou en Île de France, est « *de partager expériences et savoir-faire pour le maintien de l'agriculture périurbaine, de favoriser les rencontres entre chercheurs, élus et organisations agricoles à travers des séminaires théoriques et stratégiques, des études thématiques, autour des circuits courts par exemple* » (Consalès, 2007).

Le développement des oliveraies multifonctionnelles sur le littoral tunisien relève d'un processus dynamique révélateur de l'émergence d'opportunités (alimentaires, paysagères, économiques...) que l'agriculture est susceptible de saisir dans des situations urbaines et périurbaines, mais aussi de la capacité d'adaptation de l'exploitant et de sa famille.

« *Si cette « reconquête » de la fonction alimentaire de proximité ne suffira certainement pas à elle seule à enrayer le déclin de l'occupation agricole de l'espace... qui implique nécessairement la reconnaissance de la multifonctionnalité de cette agriculture* » (Poulot et Rouyres, 2001), il est essentiel de reconnaître son ampleur et son rôle dans la préservation des oliveraies familiales dans un contexte d'urbanisation accrue sur le littoral oriental tunisien.

L'alimentation des espaces urbains tunisiens est historiquement liée à la localisation de l'agriculture. L'approvisionnement en produits agricoles a été réalisé par les espaces agricoles et favorisé par la proximité des marchés urbains. Selon le modèle économique de Von Thünen, les ceintures maraîchères de type *huerta*, *senia*, *jnen*, verger, oasis, etc., sont des formes différentes d'agriculture qui se sont développées dans et autour des villes. Ce mode d'agriculture a joué un rôle important dans l'approvisionnement des espaces urbains en produits agricoles car, face à la concurrence foncière, les cultures sont constamment repoussées à la périphérie (Moustier et Pagès, 1997 ; Moustier et Fall, 2004 ; Houimli, 2008). Ces nouveaux espaces périurbains littoraux s'imposent comme « *des lieux de négociations autour de l'agriculture* » (Poulot, 2014). L'espace littoral, historiquement agricole, est de plus en plus urbanisé et cette urbanisation s'est effectuée aux dépens des terres de l'olivier.

L'enjeu est de taille pour l'oléiculture littorale tunisienne, car on entend ici, par espaces agricoles, des « *espaces mutables* » (*ibid.*) qui mettent en question la finalité agricole. Or, les

⁹³ AMAP : Association pour le Maintien d'une Association Paysanne.

attentes nouvelles des espaces urbains et des citoyens pèsent souvent sur l'activité agricole, les pratiques maraichères et fruitières dans les oliveraies familiales, tout en se passant de la monoculture de l'olivier. Cette tendance à minimiser le rôle de l'oléiculture s'insère dans une logique de « multifonctionnalité de l'agriculture, reconnue activité économique, environnementale et sociale œuvrant à l'aménagement du territoire et plébiscite une agriculture de proximité susceptible de répondre aux besoins des populations qui l'entourent » (Poulot, 2014).

Donc, après le temps de l'agriculture productiviste (monoculture de l'olivier), l'introduction des cultures nourricières (maraichères, fourragères, et céréalières) s'impose dans les oliveraies urbaines et périurbaines du littoral. Cette agriculture multifonctionnelle rentre dans une logique de « reterritorialisation [...], de reconstruction du lien au territoire dans sa dimension matérielle [...] et idéale en créant de la sociabilité et de la solidarité » (Rieutort, 2009).

Dans ce cas, et loin du système de culture traditionnel basé sur la monoculture de l'olivier, les oléiculteurs tunisiens restructurent leur système de production et adhèrent ainsi à une agriculture nourricière et plus moderne que l'on peut qualifier de marchande car, en plus de garantir une autoconsommation en fruits et légumes et un peu d'élevage, leur stratégie semble se retourner vers les espaces urbains pour répondre à leur demande en produits agricoles frais. On peut dire que ces oliveraies urbaines figurent ainsi dans un mouvement d'effacement du modèle habituel, mais gardent l'aspect alimentaire de l'agriculture familiale (solidarité, autoconsommation, multifonctionnalité).

Cette reconquête est d'abord réservée à des produits frais et s'étend à des produits transformés, à l'image du pain traditionnel, du miel ou encore des huiles. La contribution à l'approvisionnement des citoyens n'est malheureusement pas quantifiable car les transactions passent par des circuits courts de commercialisation qui ne sont pas réglementés. Désormais, nos enquêtes réalisées auprès des acteurs montrent l'importance et le succès d'un phénomène qui date depuis des décennies ; « j'ai toujours vendu mes produits sur le marché hebdomadaire ou directement aux consommateurs qui viennent à l'exploitation et je ne suis jamais passé par une institution pour écouler mes produits. [...] L'invendu est gardé pour notre consommation familiale » (Hadj Marzouk, 62 ans, Mareth).

Dans les zones arides du Sud tunisien, l'oasis reste une des formes les plus anciennes d'approvisionnement en produits agricoles frais grâce à la disponibilité et à la maîtrise de l'eau.



Photo 31 : La pratique de petit élevage dans une oliveraie familiale à Mareth

L'élevage à petite échelle constitue une ressource économique importante pour les groupes sociaux à faibles revenus et une importante source de fourniture de produits frais (œufs et volaille surtout) pour les citoyens. Si l'élevage urbain est très développé, c'est parce qu'il est autant rentable pour les exploitants que pour les consommateurs (Photo 31). Malgré

quelques oppositions culturelles citadines (nuisances, odeurs, pollution, etc.), 90 % des oléiculteurs interviewés pratiquent un petit élevage à leur domicile ou au sein de leurs exploitations (enquêtes personnelles). Quant à l'élevage bovin et ovin, il reste cantonné aux oliveraies lointaines.

L'avantage de la proximité oliveraies/espaces urbains est de maximiser la rente et de minimiser la perte des produits périssables. En fait, plus on s'éloigne de la ville et du marché, plus le chargement doit être léger et moins il doit y avoir de denrées périssables⁹⁴. Cette rente dépend de la distance et de la quantité des produits, mais aussi de la disponibilité d'une bonne infrastructure routière. Le rapport rente/distance constitue le fondement de la théorie de Von Thünen, une théorie qui s'applique bien au cas des oliveraies urbaines et périurbaines du littoral tunisien. Le choix et l'adaptation des systèmes de production à la demande urbaine répondent à un manque de moyens de transport, de conditionnement et à des conditions économiques de plus en plus difficiles et, parfois à la disponibilité d'une source d'eau pour l'irrigation (cas des oasis).

Si certaines traditions ont disparu dans les villes, d'autres comme le passage matinal des différents producteurs de lait (Mahdia et Sfax) ou de jus de palmiers à Gabès, faisant le porte à porte à vélo dans les espaces urbains existent encore malgré la disponibilité du lait dans les points de vente et les épiceries.

La diversification des formes de circuits courts de commercialisation est un phénomène majeur qui reflète le développement de la vente directe, soutenu tant par les exploitants que par les consommateurs dans un but socio-économique. Quant aux citoyens, ils appellent « *à construire de nouvelles cohérences entre agriculture et ville* » (Poulot, 2011). C'est une reconnaissance du rôle des exploitations urbaines et des circuits courts.

• *La proximité de l'espace urbain renforce les circuits courts*⁹⁵

La proximité des oliveraies des marchés locaux et des commerces urbains et périurbains, représente un avantage pour les exploitants. Le développement des circuits courts⁹⁶ et des ventes directes fait partie d'une stratégie d'adaptation au contexte. La résistance des petites exploitations familiales est liée au succès de cette stratégie (baisse des charges, vente par réseau et par connaissance, solidarité entre les voisins, prêt d'outils, etc.).

La périurbanisation, plus ou moins diffuse, a permis, d'une part l'éclosion des marchés de niche dans les espaces voisins très consommateurs en produits maraîchers et, d'autre part, la hausse de la demande (habitants, restaurants, complexes touristiques...) a encouragé les exploitants à adapter et diversifier leurs productions. Contrariés par l'éloignement et le manque de moyens de transport, certains restaurateurs et consommateurs dénichent leurs produits sur les marchés hebdomadaires ou se déplacent même jusqu'aux exploitations avec lesquelles ils ont établi des réseaux socio-économiques basés sur la connaissance et la confiance.

La qualité des produits et l'entente sur un prix final qui arrange les deux parties déterminent les transactions. Les contacts entre le vendeur et le client sont bien plus fréquents que dans les modes de vente indirecte, et la relation reste peu formalisée (pas de contrat). Le

⁹⁴ D'après la théorie de Von Thünen, la position géographique de la culture a un effet sur le rendement et sur la rente. Nous retrouvons ici l'élément fondamental introduit par von Thünen, la liaison entre la rente et la distance à la ville, au marché. C'est-à-dire que plus on s'éloigne de la ville et du marché plus le chargement doit être léger et moins il doit y avoir de denrées périssables. (Von Thünen, 1850)

⁹⁵ Nous entendons par « circuit court » une filière de commercialisation des produits qui réduit le nombre d'intermédiaires entre producteurs et consommateur et/ou la distance parcourue par le produit pour passer de l'un à l'autre.

mode de vente directe garantit un produit local de qualité à un prix raisonnable pour le consommateur. Les producteurs sont libérés de la contrainte de la périssabilité des produits et des délais de livraison courts, ce qui renforce ce mode de commercialisation. On peut dire que la diversification des cultures fait partie d'une logique et d'une stratégie visant à garantir une disponibilité permanente des produits frais.

En ce qui concerne l'huile d'olive, les plateformes de collecte (office de l'huile, huileries, etc.) représentent bien des solutions, mais vendre ses produits aux marchés hebdomadaires ou directement aux consommateurs est un moyen pour rationaliser les frais de transport, là où l'infrastructure est parfois absente et les moyens inadaptés. Nous pouvons donc dire que les moyens limités et insuffisants en logistique et en infrastructures représentent un facteur de développement de la vente directe.

Donc, le succès des circuits courts reflète une compatibilité et une coordination entre les différents acteurs de la chaîne commerciale. Ce sont « *des formes organisationnelles très diverses* » (Chaffotte et Chiffolleau, 2007) basées sur différents critères et dont le critère principal renvoie à l'idée qu'un tel circuit doit s'inscrire dans un rayon de quelques dizaines de kilomètres. Et, en effet, dans la plupart des cas étudiés, la distance parcourue ne dépasse pas les dix kilomètres du fait de la multitude des huileries traditionnelles, mais aussi du nombre élevé des oliveraies de petite taille qui les sollicitent.

D'autres facteurs de durabilité des circuits courts rentrent en jeu : la périssabilité des olives qui altère rapidement la qualité, le manque de moyens de conditionnement et de transport adapté (sacs en tissu et souvent en plastique), la durée et les conditions de stockage à l'entrepôt non adaptées dans plusieurs huileries.

L'insuffisance des moyens, la faiblesse des rendements et la hausse des frais de transport sont autant de facteurs favorisant l'accroissement de la vente directe. Nous ne disposons pas des chiffres précis du nombre de circuits courts commerciaux liés à l'huile d'olive ou aux produits maraîchers, mais les enquêtes réalisées sur le littoral Centre-Sud tunisien montrent qu'une forte majorité d'oléiculteurs (80 %) évitent de passer par des intermédiaires ou distributeurs afin de vendre leurs produits.

• *L'ancrage territorial permet le maintien des oliveraies urbaines et périurbaines*

Autour des complexes touristiques et des habitations, l'olivier est surtout présent dans certaines zones de la deuxième couronne des grandes villes (Mahdia et Sfax). Cette localisation s'explique d'abord par l'importance de l'urbanisation qui repousse les terres agricoles vers l'arrière-pays : les hôtels et les commerces se trouvent en bord de mer, tandis que l'olivier et les cultures maraîchères occupent avantageusement les espaces verts dans les *senias* et les exploitations familiales.

Cette répartition est cependant accentuée par la pression foncière : les oliveraies régressent moins vite en deuxième couronne que dans les zones les plus sollicitées par le développement touristique et économique. Les exploitations familiales résistent encore grâce à leur système de fonctionnement et aux circuits commerciaux courts. En effet, la vente par connaissance et par réseau leur a permis d'acquérir une identité locale. Sur les marchés ou lors des regroupements hebdomadaires, les ventes se font souvent par le bouche à oreille : on conseille l'huile de la *senia* de tel oléiculteur pour sa qualité, par exemple. A une échelle plus large, l'huile du Centre (Souassi, El Jem à Mahdia ou Chaâl et Mahres à Sfax) est plus recherchée que l'huile cultivée dans d'autres régions. Cet ancrage territorial acquiert une résistance locale économique face à la menace urbaine. Ce maintien apparent est en fait le résultat d'un équilibre entre le savoir-faire productif et l'historique de l'exploitation. Ces oliveraies exploitent leurs terres de manière extensive et cherchent « *une valorisation des produits par la qualité et la proximité du marché urbain* » (Jouve et Napoleone, 2003).

IV. LA DIMENSION CULTURELLE, UN ARBRE SACRE ET SYMBOLE DE RICHESSE SOCIALE

Autour des communes productives urbaine et périurbaine de Sfax et de Mahdia comme autour de Zarzis à Médenine, l'olivier est la seule culture qui progresse malgré la différence de caractéristiques entre les deux oléicultures (l'une marchande, l'autre nourricière). A Zarzis, par exemple, on compte aujourd'hui soixante moulins à huiles en activité, et 188 000 hectares d'oliviers. La production d'huile oscille entre 16 000 et 20 000 tonnes selon les années (CRDA Médenine, 2011). En première couronne, le tourisme se développe dans la plupart des communes fortement urbanisées très proches de l'espace urbain de Zarzis. Les oliveraies urbaines représentent de petites superficies mais se maintiennent mieux que les autres cultures, même si elles ne représentent que 2 % de la SAU. Depuis 1990, les superficies cultivées en oliviers sont même en régression mais, grâce à la place qu'occupe cet arbre dans la vie des Tunisiens et à son rôle dans l'économie nationale en tant que produit stratégique, l'huile d'olive demeure un produit compétitif et rentable.

Par ailleurs, l'olivier a subsisté aussi bien comme attachement culturel que comme bien patrimonial et identitaire. Les familles entretiennent au minimum les arbres (taille et récolte), avec une main-d'œuvre essentiellement familiale. « *C'est grâce à elle que j'ai grandi* » (Mohamed 59 ans, citadin). C'est aussi grâce à l'olivier qu'il y a des fêtes, de l'argent de poche pendant les cueillettes et des réunions familiales.

L'arbre devient complice de la vie quotidienne. « *L'olivier entre dans la particularité de l'oléiculteur, il est marqué par la présence de l'olivier, et par la puissance de son image, il éprouve une certaine tendresse vis-à-vis de l'olivier. C'est un membre de la famille, on « le » chérit et « le » considère comme arbre Moubaraka⁹⁷ » c'est comme un enracinement. (...). Je « le » comprends, tu « le » vois quand « il » a soif et quand « il » est bien irrigué, c'est comme si « il » veut te parler* » (Omar, 58 ans, oléiculteur).

L'olivier symbolise aussi la richesse. Il est précieux et tributaire d'une sagesse populaire qui lui assure sa pérennité. Planter ou sauvegarder un olivier dans une propriété, c'est conserver une promesse de bonheur pour chaque membre de la famille. Ces pratiques trouvent leur origine dans une familiarité avec l'arbre acquise dès l'enfance.

C'est un arbre présent par excellence dans toutes les régions du pays. Un million de personnes vivent directement ou indirectement de l'activité oléicole. Près de 30 % des exploitants agricoles ont l'oléiculture comme activité principale. L'olivier fait partie de la vie du Tunisien et de sa culture.

La veille des récoltes, tout se réveille. « *Comme ailleurs les vendanges ou la moisson, la récolte des olives était l'aboutissement de dix mois d'entretien, de surveillance et d'efforts. Symbole palpable de la générosité de la nature, la cueillette débute les bonnes années dans une ambiance euphorique malgré la dureté de la tâche* » (Rossini, 1999).

Les régions oléicoles changent alors de physionomie à cette période de l'année, grâce à l'afflux vers les huileries. C'est une fête pour tous les exploitants : les recettes sont des promesses de nouveaux achats pour les familles. En 1955, Despois relevait déjà : « *La récolte faite, les marchés s'animent et les rues commerçantes des villes reprennent vie. Les hommes sont heureux de revenir à leur maison, à leur gourbi ou à leur tente, avec des vêtements neufs et des bijoux pour les femmes et les enfants (...). Ils se procurent tout ce qu'ils n'ont pas acheté depuis deux ans* ».

⁹⁷ D'abondance et de prospérité.

Enfin, la réserve d'huile, conservée dans des jarres, ne représente pas une simple réserve alimentaire, mais c'est un véritable compte courant où les oléiculteurs puisent selon leurs besoins (pour se procurer du grain ou du bétail, des vêtements, marier leurs enfants, payer leurs études, acheter une auto, réparer sa maison ou en construire une nouvelle). « *Avant, c'est l'olivier qui était la seule ressource pour les grandes familles (...) où la main-d'œuvre familiale participe dans l'entretien de l'olivier et la cueillette des olives. Dans les commerces et les marchés hebdomadaires, l'achat et la vente des olives représentent une étape importante pour les oléiculteurs pour tirer un maximum de bénéfices. Les projets de mariage, la construction d'une maison, tout est lié à la récolte de l'olivier. L'olivier constitue un élément très important de notre vie et ne doit pas être effacé de la mémoire* » (Kamel, 47 ans, UTAP Mahdia).

Le regain d'intérêt pour l'olivier comme arbre d'alignement et d'accompagnement des murs de clôture des habitations, sur les bords des routes ou même dans les hôtels (Photo 32) révèle une certaine nostalgie et un attachement culturel mais aussi une capacité de résistance de l'arbre face à ces nouvelles situations urbaines.

Cette nouvelle considération des oliveraies urbaines et périurbaines est, semble-t-il, due à la fois au recul progressif de cette culture et à la dimension socioculturelle de l'olivier. Dans ses nouveaux usages, la transformation de l'olivier d'un arbre rural en un arbre urbain (donc ornemental) fait que son rôle économique importe peu et que les rapports affectifs et patrimoniaux réapparaissent dans l'espace urbain et priment sur la logique productiviste.

Les paysages de l'olivier périurbains présentent un certain nombre de spécificités qui les rendent propices à une singularité et une image authentique. Ils ont l'avantage d'être des espaces de mixité entre le monde urbain et le monde rural.



Photo 32 : Usage de l'olivier pour l'ornementation des maisons et aux bords de la route

• *L'olivier arbre protégé par la loi*

Très souvent, les pouvoirs publics et les planificateurs considèrent les terres agricoles en zones périurbaines comme des réserves foncières destinées à accueillir les futures extensions de la ville. L'agriculture en situations urbaine et périurbaine est valorisée par sa productivité, telles que les cultures dans les Périmètres Publics Irrigués (PPI), les terres étant extrêmement protégées contre l'urbanisation. Dans ce cas, la sécurité foncière constitue un élément fondamental de la politique agricole puisqu'elle est susceptible de permettre l'investissement sur le long terme, sans inquiétude. Par ailleurs, les dispositifs de planification territoriale, comme le

SDAU (Schéma Directeur d'Aménagement et d'urbanisme) ou la loi de protection des terres agricoles, ont été créés pour garantir l'investissement agricole afin de rassurer les exploitants sur l'avenir de leurs exploitations. En ce qui concerne l'olivier, il demeure, en effet, un arbre exceptionnellement protégé par la loi en Tunisie. Lorsqu'il s'agit de l'aménagement de grands projets urbains sur des terres plantées d'oliviers (zone d'habitat, zones industrielles, axes routiers, etc.), ces plantations ne peuvent être arrachées qu'avec l'autorisation des services du ministère de l'agriculture, approuvée par le Gouverneur. Mais ces mesures restent insuffisantes dans leurs applications.

Conclusion : la capacité de résistance à la pression urbaine

Les transformations que connaît l'espace rural du littoral depuis plus de deux décennies montrent que certaines oliveraies traditionnelles montrent des capacités de résistance à la pression urbaine malgré le grignotage permanent des terres cultivées. Il semble que les oliviers conduits en sec résistent mieux à cette pression. L'olivier, est une culture pérenne qui représente des intérêts socioéconomiques, culturels et paysagers importants. Ce sont des plantations en regain dans les espaces périurbains. Les cultures d'oliviers bénéficient de l'appui des institutions agricoles dont l'objectif est d'assurer la pérennisation de l'arbre et des productions de terroir. Parallèlement, les oliveraies sont rarement pratiquées à titre d'activité principale. Elles font plutôt l'objet d'une activité secondaire à caractère patrimonial, à l'exception de la polyculture irriguée des *senias* périurbaines (ou jardins vergers), où l'olivier est associé aux cultures maraîchères et constitue une activité principale voire unique de l'exploitant.

Dans ce contexte, faut-il soutenir une telle forme d'agriculture dans la construction des projets agri-urbains, dont l'objectif est d'assurer des huiles de qualité, des espaces verts ouverts et des paysages ruraux permanents ?

Il se trouve que la progression de l'urbanisation s'effectue davantage aux dépens des terrains maraîchers et des terrains nus (les *impluviums* et les friches), à l'exception de certains PPI où se pratiquent les cultures intensives. Dans ce dernier cas, les terres bénéficient d'une protection plus rigoureuse grâce à la loi de protection des terres agricoles de 1983.

Les cultures intensives dans les périmètres publics irrigués bénéficient d'une protection et d'une amélioration de leurs conditions d'exploitation grâce à l'aide publique, ce qui augmente leur performance et leur rendement, alors que l'oléiculture, essentiellement extensive, est de moins en moins valorisée. Les rares exploitations urbaines encore cultivées sont complètement exclues de toute assistance et des statistiques agricoles. Ceci explique que l'enjeu ici ne relève pas uniquement des agriculteurs mais aussi des politiques agricoles qui, de par la marginalisation de certaines zones, favorisent indirectement les mutations des terres cultivées. Cela nous emmène à examiner en détail les actions actuellement menées en faveur de l'oléiculture littorale pour vérifier leur degré de pertinence.

La conservation des cultures extensives et/ou traditionnelles, juxtaposant les périmètres publics irrigués peut non seulement offrir des aliments frais et garantir les fonctions extra productives de l'activité (entretien de l'espace et valorisation des nouvelles formes urbaines), mais aussi jouer le rôle insuffisant d'amortisseur du front urbain, en vue de mieux protéger les périmètres irrigués. Bien qu'aujourd'hui plus productifs, les périmètres irrigués sont exposés à leur tour à la pression urbaine.

Dans le cas contraire, c'est-à-dire si les pouvoirs publics gardent une certaine indifférence vis-à-vis des exploitations traditionnelles dans cette zone périurbaine, comment les espaces ruraux résisteront-ils, exposés à leur tour à l'avancée de l'urbanisation ? Face à cette situation, comment une occupation du sol, à la fois par une agriculture qui ne cesse de tenir face à une

urbanisation en développement et convoitée par « *de nouvelles manières d'habiter la ville* » (Donadieu, 1998), pourrait-elle s'esquisser ? Et comment une dynamique spatiale peut-elle s'effectuer en combinant respect de l'agriculture traditionnelle et développement urbain sur le même territoire ?

Face à la pression foncière, l'oléiculture en situations urbaine et périurbaine présente une résistance des systèmes de culture face à l'urbanisation, reflétant les stratégies agraires et le savoir-faire productif des agriculteurs. Dans les communes les plus urbanisées, les oliveraies se maintiennent grâce à d'autres pratiques (maraîchage, pépinières, pluriactivité...). Mais les espaces agricoles urbains et périurbains semblent mieux placés pour valoriser la multifonctionnalité.

Cette multifonctionnalité a ainsi connu un succès politique et scientifique important dans la préservation des oliveraies. « *Les agricultures méditerranéennes, et en particulier les cultures à forte valeur culturelle et paysagère comme la vigne et l'olivier* » (Anthopoulou et Moissidis, 2003), « *sont bien placées pour trouver par la multifonctionnalité, l'ancrage local et les projets agri-urbains une alternative à la concurrence des marchés mondiaux* » (Fleury et al., 2004).

Par ailleurs, les différentes fonctions ; économiques (production de denrées agricoles, réinsertion, emplois), paysagères (espaces verts, cadre de vie), environnementales (développement durable, biodiversité, protection contre le feu ou les inondations...), récréatives (loisirs de proximité, randonnées, accueil à la ferme...), pédagogiques (circuits à thèmes, fermes pédagogiques), sociales (lien social, entraide, ancrage des populations...), et patrimoniales (identité territoriale, savoir-faire productif...) permettent de valoriser certains espaces marginalisés et de protéger les oliveraies d'une éventuelle urbanisation.

Sous cet angle, la mise en œuvre de plusieurs démarches pour résoudre les conflits entre l'agriculture et l'étalement urbain tient une place de choix. Ceci met en perspective l'opposition entre un espace artificialisé et « *bien délimité dans des secteurs qui lui sont spécialement dévolus, et une nature plus ordinaire exploitée qui fait l'objet de nombreuses réflexions scientifiques* » (Arnould et Simon, 2007). Celles-ci s'intègrent dans une logique de protection de la nature, dans une réintégration du patrimoine naturel dans le développement local et son accroche conceptuelle avec la notion du développement durable et de la gestion de la biodiversité (Rodary et al., 2003 ; Héritier et al., 2008 ; Larrère et al., 2009).

Le maintien d'un certain équilibre entre l'urbanisation et l'oléiculture est un devoir pour garantir un développement durable pour les générations futures. Etablir un rapport de complémentarité qui préserve les oliveraies du littoral, passe par offrir d'autres fonctions comme le paysage, le patrimoine, la culture et l'identité, etc.

Chapitre 12

Vers une valorisation du paysage de l'olivier, une stratégie d'adaptation dans les espaces urbains

Si l'étalement de la ville est une constante un peu partout dans le monde, le littoral tunisien ne fait pas l'exception. Malgré le recul de l'oléiculture sur le cordon littoral Centre-Sud tunisien, l'existence des petites exploitations, d'oliveraies familiales ainsi que d'autres pratiques (agriculture d'agrément, multifonctionnalité de l'agriculture, pluriactivité, etc.), reflète une résistance à l'urbanisation. L'adaptation des cultures à la demande urbaine en est une preuve supplémentaire. De même, le passage à l'intensification dans certaines oliveraies de l'arrière-pays et le regain d'intérêt pour l'agriculture (retour des nouveaux arrivants dans les campagnes) compensent les pertes du foncier agricole en situations urbaine et périurbaine.

Bien souvent menacées, les oliveraies demeurent malgré tout porteuses d'un double objectif : fournir des produits frais aux espaces urbains et garantir un lieu attractif, riche d'aménités (paysage, calme, méditation, etc.) pour les citadins. Ce double visage des oliveraies littorales, peut se traduire aujourd'hui par des dynamiques de revalorisation et de mise en patrimoine. Ces dynamiques s'appuient sur l'olivier comme « ressource territoriale », susceptible de garantir, non seulement un développement touristique et économique, mais aussi de préserver des espaces agraires menacés, au sein desquels se renouvellent les conflits d'appropriation et de concurrence foncière.

Au final, cette valorisation pourrait avoir des retombées économiques importantes, non seulement pour les oléiculteurs dont les produits du terroir et les services proposés permettent de tirer profit d'une « *rente de qualité territoriale* » (Mollard *et al.* 2005), mais aussi, pour les opérateurs touristiques dont la diversification de l'offre (tourisme balnéaire) pourrait attirer une nouvelle clientèle.

Cependant, la démarche de patrimonialisation rencontre souvent des contraintes et des tensions qui traduisent la difficile transmission du patrimoine matériel et immatériel (savoir-faire et vécu des exploitants) et l'ancrage territorial qui représentent des enjeux forts de cette valorisation. Sa réussite dépend également des politiques publiques et des acteurs socio-économiques. Donc, il est important de prendre en compte les images déployées par les différents professionnels de commercialisation et d'exportation de l'huile d'olive (intermédiaires, distributeurs, usines de conditionnements, etc.), dans leurs stratégies promotionnelles.

I. VALORISATION DU PAYSAGE A TRAVERS LES IMAGES MEDIATISEES PAR LES ACTEURS ECONOMIQUES

A. Analyse des photographies et des images à travers les sites promotionnels

Du fait du taux élevé d'exportations, le développement des sites Internet destinés à promouvoir l'huile d'olive tunisienne peut être vu non seulement comme un espace de vente, mais aussi comme une plateforme d'exposition et de transactions commerciales qui reflète les intentions et les objectifs des producteurs et des distributeurs. Ces sites véhiculent différentes images et représentent un des moyens de publicité le plus approprié pour s'adresser à un public très large.

En effet, l'image reflète la réalité et représente un outil de communication efficace pour décrire un paysage. Les choix et les raisons de chacun « *ne sont pas si simples à identifier et il y a toujours une distorsion entre les représentations des images et le monde réel* » (Velloso, 2013). Néanmoins, certains transmettent involontairement l'image du paysage en évoquant des éléments ou des symboles de territoire (l'antiquité, la gastronomie locale, la variété locale, etc.).

Notre analyse prend en compte les photographies, les images des pages d'accueil et très souvent les galeries de photographies mises en disposition du public. Le choix était basé sur une vingtaine de marques différentes (Tableau 14). Certains sites sont beaucoup plus illustrés que d'autres et chaque image a été analysée en fonction des éléments qu'elle met en valeur.

	Territoire	Qualité	Equipement	Différents produits	Savoir-faire productif	Paysage	Neutre
Images "données à voir"	3	4	2	5	1	5	0

Tableau 14: Tableau de synthèse des images « données à voir » par les sites promotionnels

Par ailleurs, cette étude permet de comprendre le sens et l'objectif des images « données à voir » et des images secondaires ou d'arrière-plan. Notre hypothèse part du fait qu'il y a une faible valorisation de l'huile d'olive en tant que produit de terroir et que cela freine la procédure de patrimonialisation du paysage de l'olivier. Le tableau 14 est un recueil des différentes images et perceptions de l'huile d'olive que les sites mettent en valeur selon leurs intérêts.

D'après la grille de lecture des images médiatisées par les sites de promotion et de vente de l'huile d'olives tunisienne (Cf. Annexe 2, Tableau 8), on remarque une diversité d'images dont la plupart ont une finalité marchande et économique. Cependant, l'existence de quelques sites promotionnels (*Terra d'Elyssa, Couleurs d'olives, Huileries Ben Yedder, Biolina la perla*, etc.), faisant référence à des composants du paysage, au territoire de culture, au savoir-faire, nécessite une synthèse et une relecture des différents éléments.

a. Les images « données à voir »

Certaines images font référence au paysage, alors que d'autres même si elles ne mettent pas en évidence le paysage, ont été classées sous des thématiques plus générales et convenant à leurs représentations. Ces axes thématiques sont les suivants :

- 1) **La qualité** : la variété, la qualité extra vierge, Bio, etc.

- 2) □ **Le savoir-faire productif** : tradition, type de récolte (manuelle ou mécanique), antiquité, histoire (de la famille ou du domaine), mode de vie, etc.
- 3) □ **Les équipements**
- 4) □ **Le territoire** : espace cultivé, identité territoriale, etc.
- 5) □ **Les différents produits** : l'aspect esthétique, le conditionnement des produits, etc.
- 6) □ **Le paysage** : les images qui mettent en évidence directement le paysage.
- 7) □ **Neutre** : représente les sites qui ne disposent pas d'illustrations ou d'images.

Pour simplifier la nouvelle grille de synthèse comprend les images « données à voir » en fonction des différents axes thématiques (Tableau 14). Ce tableau reprend la fréquence des éléments présents sur chaque site, ce qui permet de mieux prendre en compte la valorisation ou non du paysage dans la stratégie de vente. Les éléments qui ont été identifiés sur les images des sites Internet font partie des sept axes thématiques prédéfinis et parfois se combinent sur les photographies.

Le savoir-faire productif : le savoir-faire productif est l'axe le plus large dans le temps et dans l'espace. Il regroupe les éléments visuels qui représentent la tradition, l'histoire de l'exploitation, les moyens déployés, l'antiquité, etc.

Cet élément, tellement important et controversé dans sa signification, peut être un point de débat et d'ambiguïté dans sa classification. C'est un thème qui peut être classé dans le groupe du paysage car son image reflète à la fois celle du paysage oléicole et celle du savoir-faire (Photo 33). Donc, le savoir-faire productif est attaché non seulement à l'homme et à la qualité des tâches effectuées, mais fait partie, aussi, du paysage du territoire et de la qualité des produits. Donc, difficile de ne pas le considérer comme une thématique à part.



Photo 33 : Quelques exemples de photographies des sites où l'on identifie le savoir-faire productif

La qualité des produits : La qualité est le deuxième axe le plus valorisé et qui fait référence à l'huile tunisienne. De par leurs objectifs économiques et marchands, les sites insistent beaucoup sur la qualité (vierge, extra vierge, Bio, etc.) pour pouvoir séduire leur clientèle. Les producteurs et les filières de production « *utilisent les arguments paysagers pour communiquer auprès des consommateurs et caractériser les espaces de production sous le signe implicite de la qualité* » (Menadier, 2012). Cet axe thématique concerne les images des huiles en vrac et prend en compte les balises décrivant chaque produit (Photo 34).



Photo 34 : Quelques exemples des photographies des sites faisant référence à la qualité

Equipment : Il s'agit des types de technologie utilisée pour l'extraction et le conditionnement de l'huile (presseurs, machines, etc.). Certains sites préfèrent plutôt mettre en avant les procédés d'extraction (mécanique, traditionnelle, etc.). Selon eux, mettre en valeur les différentes technologies reflète la capacité de développement de l'entreprise et la qualité des huiles produites (Photo 35).



Photo 35 : Quelques exemples des sites de vente où l'on identifie l'équipement

Les différents produits de la marque : c'est la facette de la marque ; exposer les différents produits, le conditionnement ou le design de la bouteille représente une manière de séduire les consommateurs et attire de plus en plus les clients (Photo 36). Cet élément très présent dans les images et les photographies utilisées, montre l'importance accordée à l'aspect esthétique.

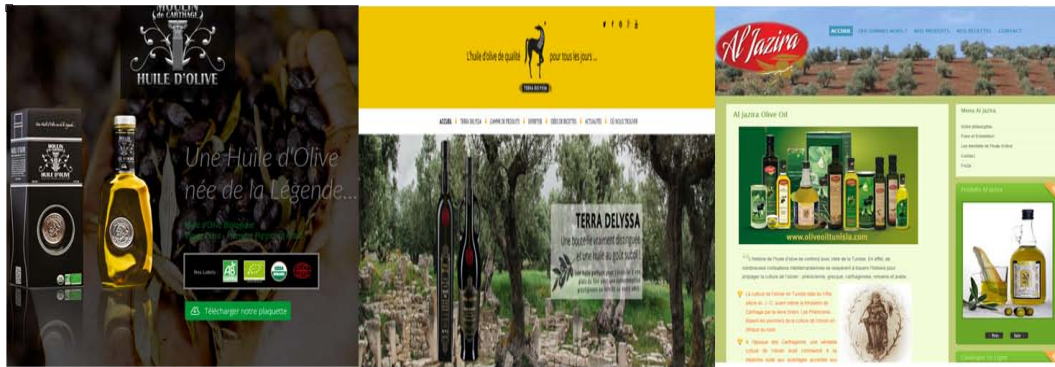


Photo 36 : Quelques sites de promotion où l'on identifie les différents produits

Le paysage : ce sont les photographies du paysage oléicole (oliviers, oliveraie, espace cultivé, etc.) que nous trouvons sur certaines pages d'accueil. Ces photographies (Photo 37) révèlent une volonté de valorisation et confirment l'existence de quelques initiatives de patrimonialisation.



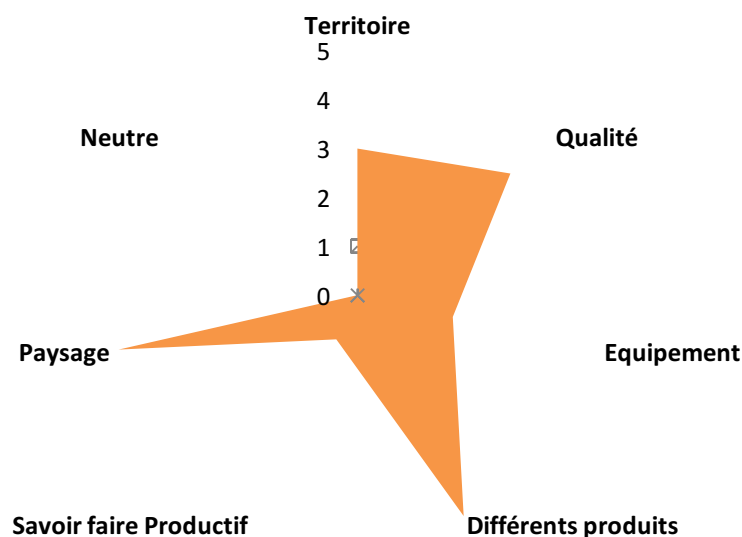
Photo 37 : Exemples des photographies des sites promotionnels où l'on identifie le paysage de l'olivier

Le territoire : c'est l'espace de culture ou le territoire d'origine des huiles. Cet axe fait référence au produit de terroir, à l'ancrage territorial, à la propriété et à l'identité géographique (*Domaine Sainte Juliette, Huiles du nord, etc.*) (Photo 38).



Photo 38 : Exemples des photographies des sites où l'on identifie le territoire de l'olivier

En synthèse, les trois éléments qui sont les plus mis en avant et valorisés sont les différents produits (5), les paysages (5), la qualité et le territoire de culture (Graphique 13). Ceci dit, il y a une nette différence de représentation du paysage d'un site à un autre. Certains mettent en avant des éléments relatifs à l'oliveraie, au territoire ou au domaine de culture, d'autres valorisent plutôt des éléments de l'exploitation (technologies, équipements, etc.), de l'histoire, ou de la tradition. D'où une diversité de médiatisation et de valorisation des paysages qui explique une seule finalité économique et marchande.



Graphique 13 : Part du paysage de l'olivier dans le *corpus* d'images « données à voir » sur les sites promotionnels

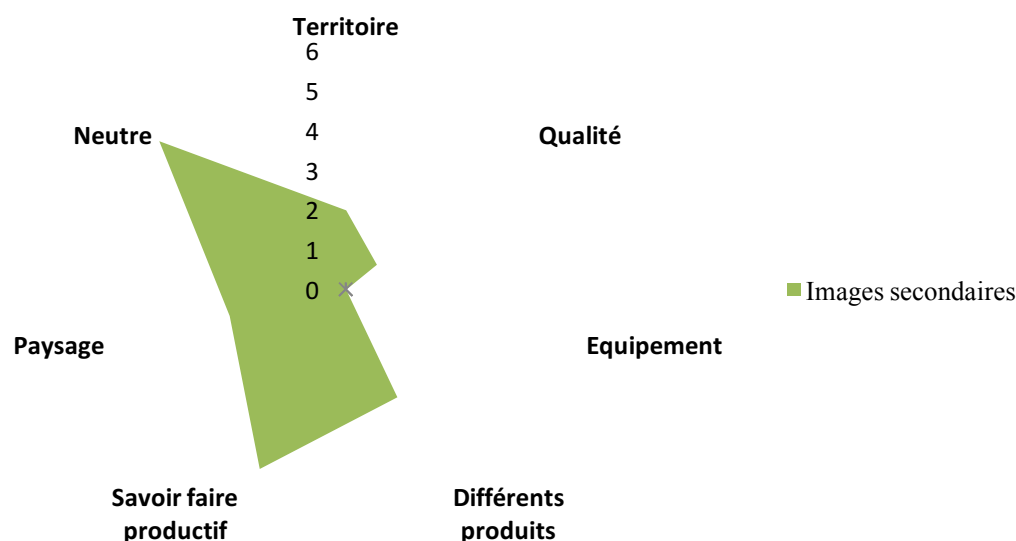
b. Les images secondaires

Le tableau 15 montre les images secondaires ou d'arrière-plans présentes sur les sites promotionnels.

	Territoire	Qualité	Equipement	Différents produits	Savoir-faire productif	Paysage	Neutre
Images secondaires	2	1	0	3	5	3	6

Tableau 15 : Grille de lecture des images secondaires présentes dans les sites promotionnels

La lecture des images secondaires de promotion de l'huile d'olives est récapitulée dans le graphique 14.



Graphique 14 : Part du paysage de l'olivier dans le *corpus* des images secondaires

D'après le graphique 14, les images d'arrière-plans utilisées par les sites de promotion de l'huile d'olive valorisent le savoir-faire productif et les différents produits et faiblement le paysage. Ceci renforce l'hypothèse de l'objectif marchand qui l'emporte souvent sur celui de la valorisation culturelle dans les démarches de vente. Cependant, la mobilisation des différents éléments paysagers sur quelques pages promotionnelles peut être « *non-intentionnelle* ». Bien qu'ils valorisent leurs produits oléicoles, plusieurs sites mettent en valeur d'autres composantes de la ressource paysagère.

De même, analyser les balises permet de comprendre l'intention et l'objectif de chaque vendeur. Ces balises utilisées pour caractériser la marque ou la qualité du produit, reflètent souvent le but de chacun. En se référant à l'Annexe 2, Tableau 8, plusieurs sites associent directement « produit et légende : *Une huile née de la légende* » pour *Moulin de Carthage*, « produit et qualité : *L'huile d'olives de qualité pour toujours* » pour *Terra Delyssa*, « produit et patrimoine : *La perla plus qu'une huile... Un patrimoine* » pour *Biolina la perla*, ou l'ancrage territorial faisant allusion aux oliveraies de Sfax : *Les saveurs du soleil*, pour Domaine Sainte Juliette.

Les images des paysages et les représentations graphiques sont un argument majeur pour la promotion des produits ou d'une activité économique. Ils sont donc souvent mis en avant et valorisés par les discours de communication ou de médiatisation. Dans nos jours, la valeur d'un produit dépend essentiellement de sa qualité et surtout de son aspect visuel. C'est l'esthétique qui interpelle souvent l'attention et l'affection des consommateurs. Mettre en avant des images faisant référence aux paysages de l'olivier a pour objectif de vendre ses produits et faire un maximum de bénéfices. De même, la diversité des représentations des paysages montre une différence de visions et de perceptions entre les uns et les autres. Donc, nous pouvons dire qu'il n'existe pas vraiment un cliché unique représentatif du paysage de l'olivier mais que celui-ci est complexe, riche et diversifié.

Au-delà de la seule spécification du paysage, l'existence d'une valorisation croisée de plusieurs éléments du paysage peut renforcer la rente de qualité territoriale et paysagère du territoire de l'olivier. « *Cette configuration peut être schématisée dans un modèle dit du 'panier de biens et services territorialisés'* » (Pecqueur, 2001), dont la définition est la

suivante : « une combinaison de biens privés et publics qui concourent à élaborer l'image et la réputation de qualité du territoire » (Pecqueur et al., 2005).

Au final, l'absence de signes officiels de qualité ou d'origine pour toutes les huiles d'olive tunisiennes, explique probablement un manque de conscience de valorisation, mais aussi, une logique marchande plus orientée vers la production et la distribution de masse que vers la valorisation. De plus, la vente des produits en vrac (absence de la valeur ajoutée des appellations) est non seulement dévalorisante mais entraîne aussi la perte de la traçabilité et de l'identité géographique du produit.

c. □ Valorisation du paysage de l'olivier à travers les foires et les salons mondiaux

Les manifestations nationales et internationales, les foires et les salons mondiaux représentent l'autre moyen de promotion de l'huile d'olive tunisienne. Néanmoins, il est important de signaler une faible valorisation du paysage dans ce genre d'occasion. L'absence du paysage de l'olivier dans ce type de manifestations (stands de promotion, salons et foires internationaux, magasins, etc.) est remarquable (Photo 39).



Source : D'après un recueil des images de la page Facebook : *L'Huile d'Olive Tunisienne... Naturellement*

Photo 39 : Différentes promotions de l'huile d'olive tunisienne à l'étranger

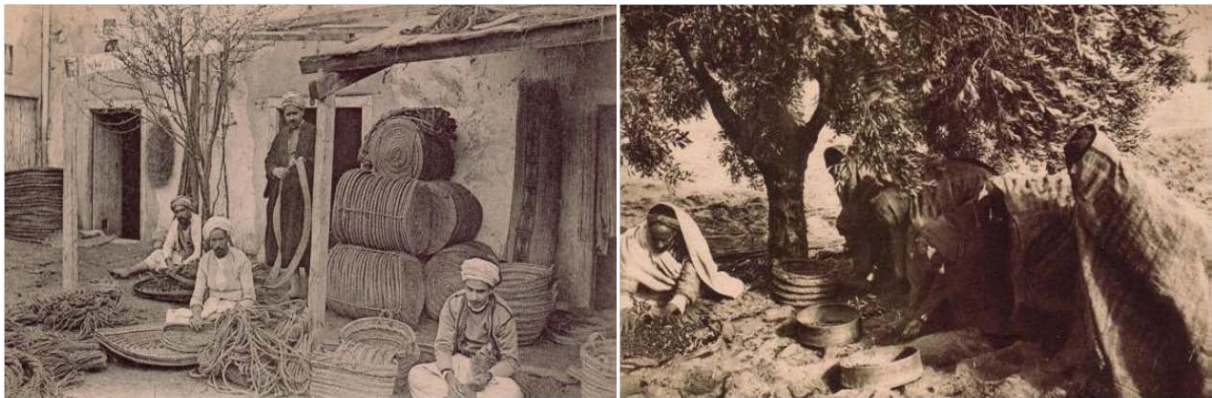
Directement associées aux produits, les foires et les manifestations nationales et internationales témoignent également de leur réputation, de l'histoire légendaire du pays dans la production mais aussi de la qualité (séance de dégustation, cuisine tunisienne à base d'huile d'olive, etc.). A titre d'exemple, le festival de l'huile d'olive et du pain traditionnel de Boumerdès *Zeitoliva* qui se déroule à Mahdia, a pour objectif de mettre en valeur le patrimoine historique, économique et culturel de l'huile d'olive, à promouvoir l'exportation de l'huile d'olive et à faciliter le développement de partenariats et de liens commerciaux entre les différents acteurs du secteur. L'exposition des produits oléicoles (huiles d'olives, savon, produits de beauté, produits médicinaux, etc.) ne fait que rarement allusion au paysage. De même, la participation des marques tunisiennes aux salons mondiaux de l'agroalimentaire (Foodex, Gulfood, Sial, Biofach, etc.) montre une faible intégration de l'élément paysager dans les différents stands d'exposition.

II. □ PATRIMOINE ET MISE EN TOURISME

A. □ Valorisation du paysage à travers les musées de l'olivier

Les initiatives et démarches abondent dans le sens la valorisation culturelle : musées consacrés au monde oléicole, fêtes de l'olivier, instituts de recherche dédiés à l'olivier (Institut de l'olivier de Sfax et de Tunis). Toute une sociabilité autour de l'oléiculture est donc redécouverte. Dans les musées, la valorisation du paysage de l'olivier est plus présente : les différentes photographies exposées montrent l'artisanat des scourtins⁹⁸, les vertus de l'huile d'olive, la récolte manuelle, etc., et valorisent bien l'élément paysager du territoire de l'olivier (Photo 40).

En effet, l'exposition des différentes pratiques (entretien, récolte, vie quotidienne...) représente une valeur affective qui rappelle un espace vécu ou un ancrage territorial. De plus, le paysage du vécu interpelle rapidement les sentiments des visiteurs. Son rôle est aussi important dans la démarche de valorisation.



Source : musée de l'olivier de Sousse

Photo 40 : La fabrication artisanale des scourtins (à gauche), la cueillette des olives (à droite), deux pratiques qui font partie du paysage de l'olivier

⁹⁸ Les scourtins sont des coussins plats en paille tressés avec une ouverture circulaire utilisée pour le pressage des pâtes d'olives lors de l'extraction de l'huile d'olives.

La fabrication des scourtins est une activité artisanale qui a quasiment disparu suite à la modernisation agricole et au développement des huileries modernes. Cette activité faisait partie du paysage de l'olivier au début de chaque campagne. Malgré le passage à la modernisation et le recours à la haute technologie, la cueillette des olives demeure une activité qui fait partie du paysage de l'olivier. Cette activité est très présente dans les petites exploitations et les oliveraies familiales. C'est une pratique qui attire plus de femmes que d'hommes (rémunération faible et refus de travailler l'agriculture de la part des jeunes...). L'existence de plusieurs structures de valorisation montre une volonté certaine de patrimonialisation. Au musée de Sousse, par exemple, la patrimonialisation des outils agricoles, des variétés, des moyens d'extraction et des différentes vertus de l'arbre représente une valorisation remarquable (Photos 41, 42, 43).



Photo 41 : Musée de l'olivier, une initiative individuelle d'un militant de Sousse



Photo 42 : Le musée régional de Sousse, une forme de patrimonialisation dédiée à l'olivier (à gauche), exposition d'un ancien système de pressage traditionnel (à droite)



Photo 43 : Exposition des différentes pratiques liées à l'olivier au musée de Sousse

L'exposition des différents outils de culture, d'entretien ou même de cuisine, les variétés locales, et les différentes étapes de l'extraction manuelle ou mécanique de l'huile d'olive reflètent déjà une valorisation de cette culture. De même, l'existence d'un musée dédié à l'olivier renforce la démarche de patrimonialisation de celui-ci.

Malgré la vocation purement économique de l'agriculture en Tunisie, il existe de nombreux projets de valorisation patrimoniale. La plupart des initiatives sont menées par des militants et quelques amateurs de la nature. Leurs initiatives représentent des avancées mais demeurent individuelles et plus ou moins improvisées. Faute de moyens, ces militants souvent isolés et livrés à eux-mêmes, finissent par abandonner. Au niveau des institutions et des collectivités, « *c'est encore le flou total, les promoteurs sont livrés à eux-mêmes. C'est la loi de la jungle qui ouvre la voie à la corruption, aux pistons, aux intérêts personnels... au détriment de l'intérêt général*⁹⁹ ».



Photo 44 : Pressoir en pierre à l'entrée de Sakiet Ezzit à Sfax, une façon de valoriser l'oléiculture locale

⁹⁹ D'après un article de presse publié sur le site Kapitalis.com, Salem Salhi, Octobre 2015.

Ces paysages considérés comme ordinaires par les oléiculteurs et les habitants participent à la construction des identités territoriales et répondent à la demande des touristes en quête d'une expérience paysagère exceptionnelle. Les préserver représente une sorte de sensibilisation à la valeur patrimoniale. C'est une notion qui se développe dans quelques villes tunisiennes telles que Boumerdès, ou Sakiet Ezzit (Photo 44).

En Tunisie, à ce jour il n'y a pas d'agences de voyages spécialisées dans le tourisme rural ou culturel, de circuits touristiques structurés, de guides compétents en la matière, de prospectus appropriés. De même, statistiquement, il n'existe aucune information officielle du nombre des projets de valorisation ou d'initiatives locales. Dans la région du Cap-Bon par exemple, « *Sur les 18 projets, 3 ou 4 sont encore en vie après la révolution et 2 d'entre eux en sursis de faillite et menacés à court terme en l'absence de soutien. Le Musée de la céramique à Nabeul et le Musée du Pain ont fermé leurs portes. Le projet Ksar Ezzit, monté à coup de millions de dinars, connaît de sérieuses difficultés* » (ibid.).

B. D'autres projets à portées diverses

Les projets de valorisation et de patrimonialisations sont nombreux, les uns nationaux, les autres en coopération à l'international dont les plus récents sont ceux de la « gouvernance environnementale » financés par l'Union européenne ainsi que celui de la « gestion durable des systèmes oasiens », mais aussi des différents rapports et études ciblant des sujets sensibles tels que le changement climatique et l'agriculture, la gouvernance des ressources naturelles, etc.

Toutefois, « *malgré une médiatisation parfois assez soutenue et non suivie de l'engagement sur terrain, ces mesures n'ont abouti à rien de concret. L'environnement continue à se dégrader au grand dam des citoyens qui, de désespoir, en sont parfois venus à des réactions extrêmes, mêlées à la fois de contestation, d'indignation et de fatalisme. Les associations, quant à elles, font ce qu'elles peuvent en dénonçant et en appelant à des mesures plus strictes*¹⁰⁰ ».

C. La mise en tourisme, une initiative spontanée de valorisation !

À Djerba, les circuits touristiques représentent un exemple typique de cette démarche de mise en tourisme des espaces périurbains et ruraux. L'organisation des circuits touristiques et des promenades dans les espaces périurbains et ruraux voisins (Photo 45) est une démarche importante mais qui reste limitée aux institutions touristiques. L'offre touristique à Djerba comme dans beaucoup d'autres régions du pays (Douz, Hammamet, Zarzis, etc.) fait partie d'une diversification du service proposé et non pas d'une volonté de valoriser les espaces ruraux et défavorisés. Ce service proposé par des hôtels et des agences de voyage n'a qu'un but lucratif : louer le maximum possible de quads, de dromadaires ou de calèches.

Contrairement aux attentes, cette démarche trouve un succès auprès de certains touristes et amateurs de nature (enquêtes personnelles). Cependant, les exploitants se retrouvent souvent marginalisés et ne bénéficient d'aucune récompense financière ni de valeur ajoutée¹⁰¹.

Cette expérience récente semble particulièrement insuffisante et nécessite une démarche spécifique et bien étudiée de la part des collectivités territoriales et des pouvoirs publics. La mise en tourisme, limitée aux hôtels et à quelques agences de location, demeure sans apport ni « rente territoriale ». Hormis la vente de quelques articles de poterie mal emballés (généralement avec des journaux), la vente de l'huile d'olive reste négligeable et souffre d'un manque de

¹⁰⁰ Mrabet A., 2015, d'après un article de presse publié sur le site Kapitalis : « L'oasis de Gabès, un patrimoine à sauver et à valoriser, Septembre 2015.

¹⁰¹ Jaouachi, 2014, communication sur « Les techniques de Conservation des eaux et des sols autour de l'olivier, un savoir-faire productif à valoriser », colloque de Saugues, CERAMAC, Septembre 2014.

moyens de conditionnement : lors de l'achat auprès d'un exploitant, l'huile est conditionnée dans des bouteilles ou des bidons en plastique, ce qui n'est ni pratique ni hygiénique pour les touristes et les visiteurs.



Photo 45 : Les circuits touristiques proposés par les hôtels et les opérateurs

Sans prétendre apporter une caractérisation exhaustive ou dresser une description détaillée de la réussite de cette initiative, l'existence de ce type d'offre touristique atteste le succès partiel de cette démarche de mise en tourisme. Ce succès se traduit, non seulement, par un taux d'attraction de plus en plus important et une satisfaction des touristes mais aussi, par les efforts déployés par les exploitants à sauvegarder leurs patrimoines (nombre des chemins agricoles aménagés, débroussaillage, entretien, etc.) (Photo 46).



Photo 46 : Un *majel* ou *sénia* encore opérationnel et bien entretenu à Houmet Souk, à Djerba



Source : TTE

Photo 47: Campagne de promotion touristique où l'offre du tourisme balnéaire prend une deuxième place après le tourisme culturel

La diversité des circuits touristiques et la demande des touristes montrent que ce phénomène trouve un succès et commence à prendre de l'ampleur. Cette stratégie a une finalité marchande, certes, mais permet en même temps de valoriser des espaces marginalisés (Photo 47). Cette spécificité est applicable aux paysages de l'olivier, à condition que l'Etat et des collectivités territoriales y participent. La mise en tourisme du savoir-faire productif, du paysage de l'olivier ou d'un patrimoine local est susceptible de favoriser un produit authentique et respectueux de son environnement. Selon les touristes interviewés, ces aménagements racontent une histoire, celle d'une passion que l'on porte à un endroit et le besoin de le partager pour le rentabiliser.

L'objectif de cette mise en tourisme est de satisfaire les besoins d'une catégorie de plus en plus consommatrice de ressources naturelles, mais en même temps de répondre aux critères du développement durable : lutter contre l'exode rural, impliquer les populations locales à contribuer à leur propre développement socio-économique et culturel.

Au final, cette démarche permet, d'une part, de générer des revenus complémentaires pour les exploitants des régions défavorisées et, d'autre part, de protéger les aménagements vernaculaires afin de limiter la consommation des espaces agricoles par l'urbanisation. « *Ces produits liés au terroir permettent la redécouverte du territoire par de nouvelles pratiques économiques recentrées sur le local* » (Consales et Moustier, 2007). Toutefois, l'articulation entre les perceptions de l'olivier et la valorisation des territoires ne fonctionne pas toujours. Dans plusieurs cas, le paysage de l'olivier est banalisé et considéré comme produit industriel.

III. VERS UNE MEILLEURE RECONNAISSANCE DU PATRIMOINE OLEICOLE ?

Bien que certaines étapes de la culture (taille, récolte, solidarité familiale et villageoise, commercialisation, etc.) puissent faire l'objet d'une valorisation, les oléiculteurs sont conscients de détenir un savoir-faire productif et un patrimoine culturel qui disparaîtront face à un exode rural de plus en plus important et au rejet de l'agriculture de la part des nouvelles générations.

En plus, la conscience de posséder un patrimoine est moins avancée dans les espaces urbains et périurbains qu'en milieu rural. Ce désintérêt pourrait être accéléré par la menace d'abandon et d'urbanisation qui pèse sur certains espaces en faveur des investissements immobiliers.

Si l'on observe bien les espaces menacés par l'urbanisation, « *on peut évoquer la trajectoire classique d'une mise en patrimoine* » (Lazzarotti, 1995). Suite à la période d'exploitation purement agricole, l'objet est dégradé voire abandonné (mise en friche, abandon des oliveraies), puis parfois totalement détruit ou revalorisé grâce à des initiatives individuelles (ici ce serait le nouvel engouement des touristes ou des citadins). « *La patrimonialisation permet alors la restauration physique de l'héritage menacé (réhabilitation de l'oliveraie). Elle s'accompagne parfois d'une expression institutionnalisée (classification, publications scientifiques, protections réglementaires : ce pourrait être pour l'oliveraie la reconnaissance d'une indication géographique)* » (Perrin, 2009). Ceci peut aboutir à une revalorisation de l'espace, du savoir-faire productif et des pratiques.

L'oliveraie en situations urbaine et périurbaine se situerait dans ce processus de mise en patrimoine entre la destruction et la revalorisation. Le regain d'intérêt des « néoruraux » et des touristes représente une bonne avancée, mais – faute de moyens ou inconscience – cette initiative ne trouve pas, pour l'instant, un écho favorable chez la plupart des oléiculteurs.

1. L'olivier comme écrin paysager de la ville¹⁰²

Face à une urbanisation accrue, le paysage des oliveraies se montre dégradé par la modernisation (équipement, disparition du savoir-faire productif, etc.), mais aussi par l'arrivée des citadins qui trouvent dans ce paysage un cadre de vie agréable, une campagne paisible, « *plus esthétique que fonctionnelle, une nature aménagée* » (Luginbuhl, 1995).

« *L'olivier symbolise un mode de vie proche de la nature, l'harmonie de la campagne vivante et l'ouverture sur le monde méditerranéen* » (Roux, 2003). La revalorisation du territoire de l'olivier hier négligée, répond aujourd'hui à une demande sociale de paysage et de cadre de vie. Selon Perrin (2009), « *l'olivier est un objet d'un intérêt paysager et identitaire. Il "fait" campagne et correspond à l'image attendue de la Provence* ». Sa présence dans la littérature provençale (Pagnol, Mistral, etc.) et sur les tableaux de Cézanne ou de Van Gogh à Saint-Paul-de-Mausole, mais aussi dans de nombreux proverbes ou expressions populaires, reflète la valeur de son paysage à travers les civilisations.

Aujourd'hui, l'engouement pour l'olivier reflète le besoin d'identification à un lieu et à un passé, une réponse à une demande d'ancrage spatio-temporel. La replantation de l'olivier devant les maisons, sur les bords des routes ou dans les complexes touristiques représente un regain d'intérêt et une prise de conscience de sa valeur esthétique et culturelle.

Dans les espaces urbains et périurbains, le paysage oléicole se maintient aujourd'hui grâce à quelques oliveraies familiales qui résistent encore grâce à des moyens et stratégies traditionnels (entraide, solidarité, circuits courts, pluriactivité, etc.). Néanmoins, d'autres parcelles familiales subissent des problèmes de morcellement, de conflits familiaux et d'exode agricole. A une autre échelle, les oliveraies de taille moyenne, enclavées par les espaces bâtis et l'expansion démographique, représentent des espaces agricoles « en suspens », parfois semi-abandonnés (en attente de la bonne offre immobilière), où le propriétaire se contente souvent de récolter les olives pour sa propre consommation. Donc, « *seule la valorisation culturelle du terroir semble pouvoir compenser un désavantage*

¹⁰² Titre emprunté à Coline Perrin dans sa thèse « Construire les campagnes méditerranéennes », 2009, université Aix-Marseille et Università degli Studi di Firenze.

*comparatif, un manque de compétitivité productive*¹⁰³ ». Le paysage représente un potentiel considérable, son aboutissement est une évolution des nouveaux modes de valorisation.

2. Mettre en patrimoine pour protéger l'agriculture

Valorisée par une tradition culinaire remarquable et une forte attractivité touristique, l'agriculture méditerranéenne est « *particulièrement apte à être multifonctionnelle, c'est-à-dire à concilier production, paysage et autres fonctions* » (Fleury, 2004). Les cultures traditionnelles de l'olivier sont souvent accompagnées des systèmes et héritages agraires multiples (*jessours, senias, terrasses, cuvettes individuelles, etc.*) qui répondent à ce désir de valorisation. En effet, l'olivier permet l'entretien des paysages et crée un cadre de vie agréable aux urbains et aux périurbains. Les pratiques de « *hobby farming* » témoignent de l'ancrage local de ces « nouveaux arrivants ».

En Méditerranée, l'olivier bénéficie d'une bonne image et d'une forte valeur culturelle et « *symbolise un mode de vie proche de la nature, l'harmonie de la campagne vivante et l'ouverture sur le monde méditerranéen* » (Roux, 2003). D'où, l'intérêt paysager et identitaire des oliveraies.

Par ailleurs, ces paysages, souvent façonnés par l'homme, représentent des témoins d'une civilisation et d'une culture légendaire. Leur valorisation culturelle implique une forme d'idéalisation du passé. Nous pouvons dire que « *l'olivier participe ainsi à l'image stéréotypée entretenue localement et diffusée. Cette sélection mémorielle et cette mise en scène paysagère traduisent un processus de patrimonialisation* » (Perrin, 2009).

Dans ce cas, « *le patrimoine n'est pas un donné mais un construit. L'identification d'un lieu comme patrimonial et sa mise en patrimoine (la patrimonialisation) procèdent bien d'une opération intellectuelle, mentale et sociale qui implique des tris, des choix et donc des oublis* » (Lévy et Lussault, 2003).

Au final, le paysage désigne une partie du territoire, telle que perçue par les populations. C'est « *le résultat d'un long processus historique de domination culturelle de la nature (patrimoine naturel) qui offre des objets ordonnés suivant certaines configurations ou cadences (patrimoine architectural et archéologique) et imprégnés de regards ou perceptions identitaires et créatifs sur ces configurations paysagistes (patrimoine ethnologique)*¹⁰⁴ ». (Gomez et al, 2008). C'est, un objet d'une grande valeur qui traduit une marchandisation et une récupération économique de ses valeurs symboliques (Figure 15).

Les oliveraies du littoral tunisien illustrent un passé, une culture et une civilisation. « *Les démarches de mise en patrimoine sont une « légitimation » de leurs spécificités. Le paysage de l'olivier constitue, donc, un patrimoine que la société d'aujourd'hui souhaite conserver et valoriser en vue de le transmettre aux générations futures*¹⁰⁵ ». En ce sens, Peyrache-Gadeau définit la notion de patrimoine comme une possibilité « *de capitaliser, de conserver, ou d'exploiter à des fins d'intérêts privés ou collectifs. [Elle est] susceptible de permettre le compromis entre la problématique économique de l'exploitation et la perspective écologique de la conservation* » (Peyrache-Gadeau, 2004).

Plus fondamentalement, Di Méo insiste sur les liens existants entre patrimoine et ressource territoriale. Il insiste tout d'abord sur la parenté conceptuelle entre ces deux notions. Selon lui, territoire et patrimoine sont deux notions qui « *offrent d'étonnantes correspondances* » et qui

¹⁰³ *ibid.*

¹⁰⁴ D'après une publication du KNOLEUM, *Paysages de l'olivier*, projet cofinancé par l'Union Européen et le fond Européen FEDER en 2008.

¹⁰⁵ Jaouachi, 2015, Communication sur le patrimoine oléicole, regroupement de l'Agence Française de la Francophonie (AUF), *Patrimoine dans le pourtour méditerranéen*, Sousse, juin 2015.

inscrivent « *le tissu social dans la continuité historique* ». En attribuant au territoire une valeur signifiante pour l'individu et pour la société, « *on ne peut se dispenser de lui conférer une valeur patrimoniale* » (Di Méo, 1994). Donc, « *les éléments patrimoniaux matériels ou immatériels, retrouvés, mis en valeur ou même totalement recréés, contribuent très largement à marquer l'espace social, à lui donner du sens, à générer ou conforter des pratiques collectives et donc à fabriquer des territoires*¹⁰⁶ ». Les travaux de Tafani (2010) sur l'espace balain en Corse, renforce la thèse du rôle de la patrimonialisation dans le maintien de l'agriculture. Selon cet auteur, « *l'avènement d'une demande de patrimonialisation du rural et sa reconnaissance partagée par l'ensemble des acteurs territoriaux pourraient au contraire conduire au maintien de l'agriculture, du moins d'une agriculture multifonctionnelle* ».

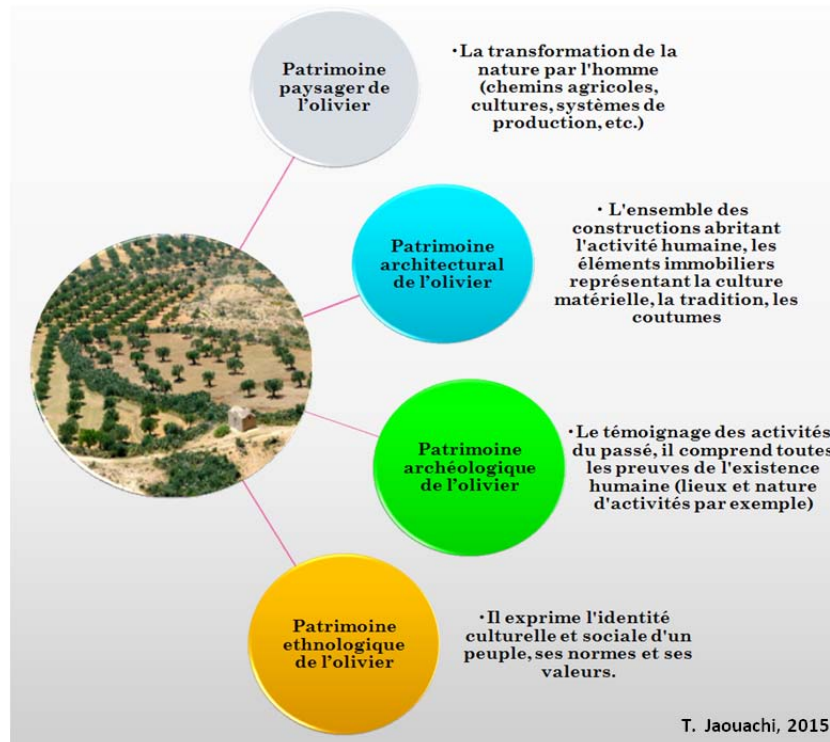


Figure 15 : Les valeurs patrimoniales du paysage de l'olivier

Le processus de réappropriation culturelle et de patrimonialisation du paysage de l'olivier est moins abouti en Tunisie. S'agissant d'une culture stratégique et productive, il n'est pas étonnant que la dimension économique soit souvent encore la seule dimension présente dans les discours. Pour certains acteurs, les paysages oléicoles sont perçus comme un fait établi, une évidence. Ce sont les résultats de différents processus : extension ou abandon des oliveraies, intensification, étalement urbain, etc. Pour d'autres acteurs, c'est le symptôme d'une série de problèmes et un outil de diagnostic. La divergence des interprétations montre que la perception des dynamiques paysagères ne fait pas toujours consensus et change d'un acteur à un autre selon l'origine et la culture.

Dans ce cas, il est essentiel de garantir un développement touristique et économique compétitif, allié à l'agriculture et à l'environnement, donc de garantir un développement durable qui favorise et respecte la typicité de l'oléiculture et du paysage de l'olivier, tout en faisant participer les exploitants aux différentes étapes de la démarche (démocratie

¹⁰⁶ *ibid.*

participative). Accompagner les agriculteurs et les acteurs locaux à se projeter dans le propre avenir de leur territoire. Cependant, pour réussir cette mise en patrimoine, il est essentiel de respecter les différentes étapes nécessaires.

Les étapes de la mise en patrimoine

Les stratégies de développement résident dans la valorisation touristique du patrimoine.

• L'objectif stratégique : promouvoir les richesses patrimoniales

L'objectif est de rompre avec l'image d'un tourisme balnéaire et d'un arrière-pays défavorisé, pour répartir les richesses et rééquilibrer spatialement le développement économique et social, autrement dit, soutenir le développement des espaces urbains et périurbains par la promotion des richesses naturelles, culturelles et touristiques. Il s'agit alors de :

- favoriser une meilleure répartition des flux touristiques dans le temps et proposer des offres de tourisme d'hiver par exemple (hébergement, circuits touristiques, festival, etc.). Il s'agit de « *stimuler les flux dans l'espace et le temps et de concevoir de nouvelles offres touristiques en toutes saisons* » (Tafari, 2008) ;
- maîtriser la sur-fréquentation du littoral et des plages, et améliorer les transferts et les connections avec l'arrière-pays en créant des accès aménagés qui facilitent les transferts et préservent l'écosystème ;
- établir des circuits de découverte et des chemins de randonnées dans le but de créer un itinéraire pour un tourisme de découverte ;
- favoriser la visite des oliveraies et des systèmes de production traditionnels en vue de faire découvrir le savoir-faire productif traditionnel aux touristes (ouvrages de conservation des eaux et des sols, techniques de production, systèmes de cultures, etc.) ;
- faire découvrir les produits du terroir (olivier, vigne, artisanat, tissage, etc.) ;
- promouvoir le tourisme rural.

• La stratégie : activer la ressource patrimoniale

Une telle stratégie de développement suppose de transformer le patrimoine naturel et oléicole en patrimoine culturel capable de valoriser certains espaces défavorisés et d'élaborer d'autres biens et services dont la coprésence permet d'« *élaborer l'image et la réputation de qualité du territoire et de générer une rente territoriale* » (Mollard et Pecqueur, 2007). Pour s'engager dans ce processus, il importe à la fois de motiver les générations futures à pratiquer l'oléiculture et leur transmettre le savoir-faire productif, ce qui permet de protéger les oliveraies en situations urbaine et périurbaine, mais aussi de créer des produits touristiques identitaires (labellisation, etc.). Lors d'une interview avec la presse (2015), Abdellatif Ghedira, Président Directeur Général de l'Office National de l'Huile (ONH), affirme qu'« *il est grand temps de revoir nos politiques pour montrer que l'huile que les européens commercialisent est tunisienne. Maintenant que la Tunisie est connue grâce à la révolution, profitons de cette notoriété pour faire connaître la vraie Tunisie*¹⁰⁷ ».

¹⁰⁷ Extrait d'une interview réalisée par le magazine *Réalités*, juin 2015, n° 1536, p. 29.

• Le terroir fait vendre¹⁰⁸

L'olivier, devenu arbre d'agrément, représente l'un des fleurons de l'art paysager. Par ses aménités et ses capacités à résister aux différentes conditions, il est apte à satisfaire les nouvelles demandes urbaines et périurbaines tant individuelles que collectives. L'agriculture urbaine et périurbaine répond aujourd'hui à une triple demande ; « *outre la traçabilité du produit, ils en espèrent plus de qualité, un meilleur respect de l'environnement et des bénéfiques en matière de santé* » (Goodman, 2003).

Selon les oléiculteurs, ce nouveau mode de valorisation représente une stratégie de différenciation face à la mondialisation des marchés agricoles. Les politiques publiques le considèrent plutôt comme une réponse au développement durable. « *La Provence et la Toscane [...] disposent d'un milieu physique favorable à la vigne et à l'olivier et de traditions anciennes pour faire de ces deux cultures un patrimoine agronomique et culturel, une image du territoire* » (Perrin, 2009). Donc, de par ses potentialités (aménités du paysage, cadre de vie, préservation de l'environnement, etc.), l'olivier peut garantir une certaine protection des oliveraies périurbaines et des espaces agricoles, encore convoités par l'urbanisation notamment pour « *les aspects esthétique, environnemental et patrimonial autant – voire plus – qu'économique* » (Charvet et Poulot, 2006).

Cependant, certaines aménités (cadre de vie par exemple) accentuent l'urbanisation et la vulnérabilité de certains espaces agricoles. Mais, grâce à des réglementations contraignantes pour la construction (telles que dans les périmètres publics irrigués et les zones de sauvegarde), des espaces cultivés et une patrimonialisation progressive peuvent se maintenir. Par ailleurs, les pratiques agricoles telles que la pluriactivité, les circuits courts et de multifonctionnalité, peuvent répondre à la démarche de patrimonialisation. Jouve et Padilla (2007) évoquent le rôle de la « *multifonctionnalité de l'agriculture comme refondation identitaire des territoires périurbains* » (Jouve et Padilla, 2007).

Donc, il est clair que l'agriculture est mise au défi de développer toutes ses fonctions (notamment la multifonctionnalité), non seulement la production pour l'alimentation mais aussi l'entretien des paysages et la protection de l'environnement afin de répondre aux exigences sociales et contemporaines. « *Ces nouvelles fonctions, qui semblent uniquement concevables dans les pays développés, sont appelées à se généraliser même dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, du fait de l'interdépendance régionale des économies (construction de la zone de libre-échange euro-méditerranéenne) et de celle des ressources naturelles* » (*ibid.*). La diversité de l'agriculture méditerranéenne permet de relever « *le défi de la multifonctionnalité* » (Fleury, 2004), à condition de passer d'une multifonctionnalité « *spontanée* » (Roux, 2005) à « *la construction sociale de la multifonctionnalité des territoires périurbains* » (Jouve et Padilla, 2007).

Au vu de cette étude, il semblerait que la conservation du patrimoine et les systèmes d'approvisionnement en produits frais des espaces périurbains associés aux perspectives des espaces urbains et périurbains (espaces, cadre de vie, étalement spatial, etc.) soient « *plus complémentaires que concurrents pour la satisfaction du consommateur* » (Padilla, 2005).

Certains oléiculteurs montrent des signes de patrimonialisation (raisons affectives, familiales et résidentielles, etc.). Leurs biens représentent un héritage ou un patrimoine familial dont ils ne souhaitent pas se séparer surtout quand il s'agit d'une propriété foncière ou d'une terre agricole (où l'oliveraie est un symbole de réussite sociale dans certaines régions du pays). Chez d'autres, moins intéressés, ces terres finissent par être fractionnées, ou vendues. Mais il y a toujours une partie consacrée au jardin ou à une activité agricole. A partir

¹⁰⁸ Citation de J.-R. Pitte, 2007.

de cette idée, on voit bien que le paysage demeure une occupation dans l'espace rural comme dans l'espace urbain.

Compte tenu des infrastructures, le périurbain semble plus approprié pour les produits frais (savoir-faire) et pour une identité locale digne d'une protection et d'une patrimonialisation. Conjugée à un paysage attractif, l'alimentation de proximité constitue un avantage qui devrait protéger les oliveraies en situations urbaine et périurbaine. La pertinence de certaines pratiques similaires mériterait un soutien plus grand de la part des aides publiques : le parc agraire du Llobregat (Barcelone) constitue un cas exemplaire de cette volonté de conserver durablement un espace agricole de qualité, en s'appuyant sur la multifonctionnalité de l'agriculture (Durbiano, 2005). De même, nous pouvons citer l'exemple de la municipalité de Tiznit (Maroc), où les autorités publiques ont décidé d'intégrer l'oasis dans le plan d'aménagement urbain. La réussite de cette démarche relève d'un volontarisme politique et d'une appropriation sociale. L'absence d'une volonté politique pour mettre sur pied, promouvoir et développer ce genre d'initiatives représente un frein au développement des projets de valorisation.

IV. UNE VALORISATION CULTURELLE ET TOURISTIQUE FAIBLE

A. Les enjeux du tourisme tunisien

Contrairement au tourisme classique, pris en charge et soutenu par l'Etat (subventions d'investissement de l'ordre de 8 % non remboursables et des crédits bancaires couvrant jusqu'à 60 % de l'investissement total), l'absence d'une réglementation juridique et d'une législation encourageant l'investissement dans le secteur du tourisme culturel et rural est sans conteste la première contrainte des porteurs de projets. A titre d'exemple, en 1993, un nouveau code général a inclus le tourisme classique comme activité bénéficiant d'avantages prévus pour l'ensemble des secteurs économiques. Lors d'un colloque sur « les impacts du tourisme sur le littoral » (1994), Salem Salhi souligne que « *la solution à ces problèmes réside dans la révision de la programmation touristique. Celle-ci doit être intégrée dans la planification du territoire en général* ». Il ajoute : « *nous pensons que la puissance publique devrait oser affronter certains promoteurs aux appétits ogresques afin de barrer la route au tourisme prédateur¹⁰⁹* ».

La valorisation du paysage de l'olivier redéfinit le produit touristique, ce qui pourrait ouvrir d'autres perspectives pour développer ce secteur dans une situation politique cruciale (l'après révolution). Avec les changements des pratiques, des modes de vie et des modes d'habiter, de nouveaux produits doivent être proposés pour répondre aux attentes du tourisme du nouveau siècle (Tableau 16).

L'histoire du tourisme tunisien se résume en trois périodes principales : le début du tourisme balnéaire à la fin des années 1970 ; la relance du tourisme saharien à la fin des années 1980 ; le tourisme culturel né dans les dernières décennies : « *les sites archéologiques et culturels sont aujourd'hui un facteur d'attraction pour les flux touristiques à destination du pays* » (Hammed, 2015). Mais « *le défi pour la Tunisie est de passer d'une concurrence des prix à une concurrence de la qualité et /ou de l'originalité* » (Lataoui, 2014).

¹⁰⁹ Communication de Salem Salhi, directeur de l'Association d'Education Relative à l'Environnement de Hammamet (AERE), Hammamet, 1994.

Projet	But/Actions
Projet de l'eau	Construire cinq « stations touristiques » le long de l'aqueduc romain Zaghoun-Carthage (132 km), à Zaghoun, M'hamedia, Bardo, Carthage et Soukra. Les composantes du projet seront déterminées sur la base des résultats de l'étude déjà effectuées par le MEAT.
Projet de la mémoire de la terre	Découverte des <i>Ksours</i> et des monuments à Tataouine où des fossiles ont été découverts.
Projet de la forêt	Visite des forêts, de la faune et de la flore.
Projet de l'olivier	Visite des lieux de production de l'huile d'olives, des chaînes de production, de la cueillette des olives, etc.
Projet de l'île	Visites des îles de Djerba, Kerkennah, Zembra, Zembretta et la Galite.
Projet du Sahara	Sorties dans le Sahara, découvertes des coutumes, traditions, etc.

Source : D'après Maali, 2015

Tableau 16 : les projets des circuits touristiques environnementaux du MEAT



Figure 16 : Dar Ezzit¹¹⁰, un projet de l'ONH pour valoriser l'huile d'olive¹¹¹

Dans ce contexte, les efforts déployés par l'ONH (Figures 16 et 17), l'institut de l'olivier ainsi que d'autres institutions pour mettre en patrimoine la filière oléicole représentent des avancées considérables, mais restent à les concrétiser sur le terrain.

¹¹⁰ *Dar Ezzit* signifie la maison de l'huile

¹¹¹ D'après le magazine économique *Réalités*, n° 1536, mai 2015.

Dar Ezzit est un projet de plateforme de promotion de l'huile d'olives. Elle sera composée d'un musée de l'olivier et de l'huile d'olives, d'une unité de gestion d'informations sur la filière, d'une unité de service pour les actions ponctuelles de dégustations et de ventes promotionnelles, et enfin d'une unité commerciale. Cette unité sous la tutelle de l'ONH jouera un rôle important dans la mise à jour des informations statistiques sur la filière, dans le suivi des campagnes et des exportations, etc.

Actualité <> L'UGTT et l'UTAP annoncent des négociations pour une convention collective cadre dans l'agriculture et la pêche AGENCE TUNIS AFRIQUE PRESSE

Accueil Politique Economie Régions Société Organisations Partis Culture & Médias Sports Monde TAP+

Le chef du gouvernement prend connaissance d'un projet tuniso-japonais de valorisation des produits oléicoles

SHARE 0 0 0 0

Détails Catégorie : Politique Publié le lundi 27 avril 2015 18:53 Affichages : 0

TUNIS - Une délégation tuniso-japonaise a présenté, lundi, au chef du gouvernement, Habib Essid, le projet de coopération "SATREPS" portant sur la valorisation des produits oléicoles et la promotion de l'exportation de l'huile d'olive à haute valeur ajoutée.

Le chef du gouvernement a fait part de son appui à ce projet et a souligné l'intérêt de la Tunisie à investir dans ce domaine, a indiqué M. Khemaies Zayani, directeur général par intérim chargé de la recherche au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Le projet "SATREPS" est financé, sur une durée de deux ans, à hauteur de 6 millions de dollars par l'agence japonaise de coopération internationale (JICA) et l'organisation japonaise pour la science et la technologie (JST).

Les deux institutions, JST et JICA, ont financé une étude sur la valorisation des produits oléicoles, l'amélioration de la qualité de l'huile d'olive et le recyclage des déchets issus des activités de transformation de ces produits.

Le projet porte sur la valorisation des produits biologiques dans les zones arides et semi-arides en vue de réaliser le développement régional, a expliqué M.Zayani, qui accompagnait le ministre de l'enseignement supérieur au cours de cette audience.

Cinq institutions tunisiennes de recherche ont contribué à cette étude (institut des zones arides de Médénine, l'institut de biotechnologie de Sfax, l'école nationale des ingénieurs de Sfax, institut des sciences agricoles de Tunis, centre de biotechnologie de Borj Cedria). La partie japonaise est représentée par l'université de "Tsukuba", l'université Kyoto et l'institut de technologie de Tokyo.

L'ambassadeur du Japon à Tunis, Juichi Takahara a fait part de la volonté de son pays de renforcer les relations de coopération avec la Tunisie dans les différents domaines économiques.

La délégation japonaise, qui prendra part, mercredi, à une conférence sur la valorisation des produits biotechnologiques et agricoles, est composée de représentants d'établissements universitaires et de ceux de trois entreprises actives dans le secteur oléicole au Japon.

L'université "Tsukuba" a choisi la Tunisie pour accéder au marché maghrébin et promouvoir ses activités académiques tout en axant son intérêt sur les ressources naturelles dans les régions arides et semi-arides outre l'étude des produits biologiques, a dit l'ambassadeur du Japon à Tunis.

De son côté, la Présidente de la commission scientifique et des programmes d'innovation académique à l'université "Tsukuba" pr. Hiroko Isoda a indiqué, de son côté, que la coopération dans le cadre du projet "SATREPS" prendra une dimension économique à travers la création de projets pour tirer profit des bienfaits de l'huile d'olive qui intéressent fortement le consommateur japonais.

Source : ATAP

Figure 17 : Article de presse montrant une volonté politique de valorisation

Toutes les initiatives reposent sur une dimension patrimoniale qui contribue à construire un paysage-symbole capable de dégager une rente territoriale et de protéger les oliveraies. Les perceptions transmises aux consommateurs (que ce soit à travers les sites de vente, les foires ou les musées) renvoient des images positives : elles qualifient le produit (l'huile d'olive) en tant que symbole de la tradition, d'ancrage territorial et de savoir-faire productif. Donc, en intégrant le paysage dans la démarche de valorisation, il apparaîtra comme l'expression visible de la qualité d'un produit de terroir et devient en même temps une vitrine et une image qui répond aux attentes de qualité.

B. Rôle des politiques publiques dans le processus de valorisation

Le paysage oléicole offre des aménités qui présentent des valeurs culturelles. C'est un patrimoine dont « la résistance est sous-tendue par des stratégies conservatrices dont la finalité

ne se limite pas à la production, mais tend à l'affirmation de la dimension patrimoniale de la propriété foncière » (Houimli, 2008). Plus que ça, l'existence des « *grands espaces agricoles visibles dans les agglomérations contemporaines manifestent une résistance à l'urbanisation* » (Fleury, 2004). C'est le cas des paysages viticoles et oléicoles de la Toscane (Perrin, 2004) et des exploitations familiales qui existent toujours autour d'Aix-en-Provence.

Selon Donadieu et Perigord (2007), le succès de cette valorisation relève de l'importance du rôle des politiques publiques dans la conservation des paysages ruraux patrimoniaux dans un contexte de modernisation agricole, à l'image des mutations territoriales autour de Montpellier et dans de nombreuses régions italiennes où la viticulture présente des paysages appréciés : terrasses, fermes anciennes, cabanes à vigne, etc.. Ces paysages, notamment anciens, sont autant des supports pour les produits typiques que pour les produits ordinaires locaux. Ils sont « *dans la plupart des cas des sous-produits de l'activité agricole qui peuvent prétendre un statut de biens communs* » (Fleury et Donadieu, 1997).

Perrin (2004) montre que la résistance ou non à l'urbanisation s'explique par la fiabilité de la réglementation en vigueur, l'historique des documents d'urbanisme et le jeu des acteurs locaux. La progression des cultures de la vigne et de l'olivier dans les communes périurbaines traduit un engouement culturel et paysager qui reflète la fiabilité des stratégies en matière d'urbanisme et de planification. Courtot (2001) confirme que, effectivement la résistance des ceintures maraîchères autour des communes urbaines et périurbaines est un défi difficile à relever en Méditerranée. Ces dernières sont les premières touchées par l'étalement spatial de l'espace urbain. La valeur patrimoniale et identitaire du paysage et de la société des *huertas* maraîchères et fruitières ne peut être protégée que grâce à des politiques volontaristes à l'échelle communale ou intercommunale, qui seules pourraient, par la délimitation de zones à protéger dans les plans d'aménagement et d'urbanisme, éviter la disparition de ces terres.

Dans d'autres contextes territoriaux, et grâce à leurs fonctions non marchandes et culturelles (l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie, le recyclage des déchets urbains, etc.), la création des ceintures et des espaces verts (Ottawa et Toronto au Canada, bois de Vincennes à Paris, etc.), constituent un symbole et une reconnaissance du rôle et de la valeur culturelle du paysage agricole. Parallèlement, les pratiques de « *hobby farming* » ou de « *jardinage de plaisance* » dans les espaces urbains et périurbains constituent un atout pour la sauvegarde des espaces agricoles.

Donc, la réussite de la mise en patrimoine tient à la proximité des espaces urbains et à leur capacité dans la gestion spatiale et la valorisation du paysage. Cette valorisation des paysages offre souvent des aménités culturelles qui n'appartiennent pas à la logique productiviste ordinaire. « *Se trouvant en contact direct avec la ville, ces espaces assureront aussi une transition progressive et harmonieuse entre les quartiers d'habitation et les espaces publics* » (Fleury et Donadieu, 1997).

C. Une valorisation du patrimoine oléicole encore insuffisante...

La valorisation touristique du patrimoine agricole urbain et périurbain fait partie d'un processus d'« économie de proximité » (Angeon et Bertrand, 2009). Le succès de cet économie dépend des démarches locales de mise en valeur et, ce, dans une perspective de développement territorial. Dans ce contexte, la question de la mise en tourisme ou de la mise en patrimoine des oliveraies et plus particulièrement du paysage de l'olivier est posée. Malgré les externalités positives de ces espaces (protection des ressources naturelles, maintien de l'agriculture et de la biodiversité, paysages, etc.), les mesures restent rares et ne suffisent pas à générer un « *panier de biens et services territorialisés* » au sens de Pecqueur (2001), qui puisse être à l'origine d'une dynamique touristique.

Néanmoins, le patrimoine environnemental et culturel représente souvent la pièce maîtresse du développement. C'est en préservant et en valorisant l'oléiculture urbaine et périurbaine que les oliveraies garderont la maîtrise de leur avenir. Cet environnement est déjà « *un patrimoine écologique et esthétique qui accorde aux espaces oléicoles des aménités paysagères* » (Perrin, 2009).

Sur le littoral tunisien, les espaces urbains et périurbains doivent tirer profit du paysage des oliveraies qui constitue en même temps un patrimoine naturel et culturel. En plus, face à l'expansion démographique et au développement du tourisme balnéaire et de masse, il est essentiel de trouver d'autres alternatives pour protéger les terres oléicoles et valoriser ainsi les espaces marginalisés. Autrement dit, les acteurs locaux privés et publics doivent diversifier l'offre et le service touristiques, proposer d'autres activités et produits reposant sur la valorisation culturelle et patrimoniale (activités de pleine nature et tourisme rural). « *Les autorités locales sont aussi appelées à assumer leurs charges de façon à œuvrer à leur tour pour la protection, la valorisation et la promotion de ce patrimoine* » (Mrabet, 2015).

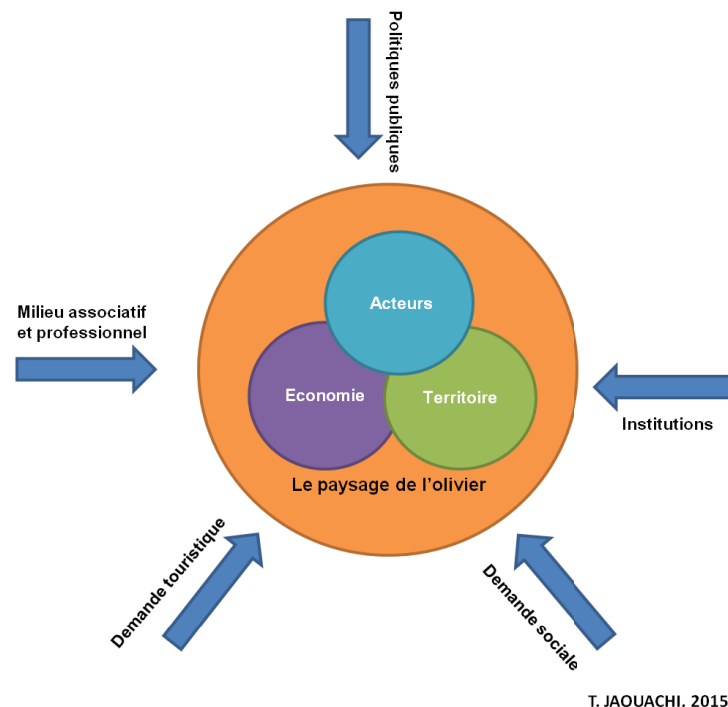


Figure 18 : Les différents acteurs concernés par la démarche de valorisation

La valorisation relève d'une volonté des institutions agricoles et territoriales, mais aussi de l'implication de tous les acteurs locaux, publics et privés, dans une démarche commune qui garantit une préservation des oliveraies urbaines et périurbaines (Figure 18). Dans ce contexte, la valorisation des paysages doit faire appel à la législation qui devrait offrir un cadre réglementaire bien établi pour la protection du patrimoine, encourager les porteurs de projets et attribuer à certains espaces des aides et des subventions qui apportent de la substance à l'image du territoire. Toutefois, « *ces orientations politiques passent toujours au second plan par rapport aux grandes orientations touristiques du pays qui remontent aux années soixante* » (Maali, 2015). Le manque d'une base de données relative au tourisme culturel et patrimonial, de l'absence des stratégies et de visions à long terme en matière de patrimonialisation fragilise toute initiative. « *Plusieurs programmes, plans et schémas de développement n'ont pas dépassé le stade de conception, manque de capacités financières et humaines, de coordination transversales entre les institutions, de développer l'approche*

participative entre les acteurs, de mettre en place un système de suivi-évaluation et de sensibiliser la société civile au développement durable » (Maali, 2015).

Des compromis sont, donc, à établir concernant la mise en patrimoine de l'olivier et de son paysage. De plus, la valorisation de l'huile d'olive exige des services minimums : accueil, transport, hébergement, etc. Pour cela, il est essentiel d'envisager une bonne intégration de ces éléments dans le projet de patrimonialisation : améliorer les itinéraires, les accès aux oliveraies, garantir la sécurité des touristes et des visiteurs (surtout après la révolution), développer et améliorer la vocation des sites de commercialisation (au-delà de la vocation économique). Mais, la mise en place d'un processus de valorisation et de patrimonialisation durable ne doit pas prendre le dessus sur le paysage, brouiller son identité et nuire à la qualité visuelle.

Aujourd'hui, les principaux problèmes auxquels sont confrontés ces aménagements sont la surexploitation et la banalisation progressive des ressources en l'absence d'un projet porteur d'une nouvelle vision pour le territoire. Certains savoir-faire productifs sont réellement menacés en raison des mutations socio-économiques et des nouvelles fonctions (purement économiques) auxquelles elles semblent être dorénavant destinées. Comme partout, la logique productiviste semble prendre le dessus sur les rôles écologiques, sociaux et culturels.

La démarche de valorisation est souvent accompagnée d'une crainte de perte irréversible des témoins d'un héritage naturel et culturel passé. Souvent le risque d'une « folklorisation » de la culture locale de la part des professionnels du tourisme pour des finalités purement économiques peut apparaître. Dans ce contexte, Bryant (2007) a proposé la mise en place des ZNE (Zones Naturelles d'Equilibre) pour souligner l'importance des fonctions non agricoles dans ces espaces. Donc, il ne faut pas simplement protéger l'image, mais également les activités qui lui sont attachées. « *Le problème de la finalité économique va vite se poser et avec lui, la question de la muséification du paysage. Par exemple, certaines activités agricoles pourront être maintenues, non pas pour la production alimentaire, mais pour fabriquer et maintenir en état un certain type de paysage* » (Vasseur, 2001).

De même, la formule du « panier de biens et de services » pourrait assurer une meilleure articulation de l'offre au niveau local avec des composantes provenant des secteurs de l'agriculture, du patrimoine et du tourisme. Ce même panier peut conférer au paysage « *une identité partagée, et donc une complémentarité que l'on retrouve, par exemple, dans des produits de même origine ou des services touristiques liés à un même lieu* » (Mollard et al., 2005).

Le concept de l'oliveraie multifonctionnelle est une bonne alternative. Offrir d'autres fonctions comme le paysage et le patrimoine ou créer des normes comme les bonnes pratiques de production pour valoriser les produits oléicoles et certains efforts ou savoir-faire productifs, pourraient être des solutions de reconnaissance ou de labellisation.

1. *L'exportation en vrac, une perte d'identité géographique*

Comme on l'a vu précédemment, l'objectif le plus important des sites de promotion est d'exporter leurs produits et de pouvoir les écouler à l'étranger avec une bonne valeur ajoutée. C'est aussi la raison de l'usage des appellations française, italienne ou anglaise (*Julia veneria, Biolina La perla, Eagle Olive oil*, etc.). « *Ce sont des clients potentiels de l'huile d'olive tunisienne. Ces marchés connaissent très bien la qualité de l'huile d'olives tunisienne et n'ont pas besoin de savoir le territoire de culture ou l'origine géographique de l'huile. C'est pour ça que nos entreprises ne misent pas beaucoup sur ce point qui valoriserait mieux nos produits, mais malheureusement l'huile est vendue en vrac*¹¹² ».

¹¹² Extrait d'une interview avec le directeur de la Société Mutuelle de Base de Services Agricoles Alintilaka Zarzis.

Pour expliquer le recours des opérateurs à l'exportation des huiles d'olives en vrac, une pratique récurrente qui dévalorise le produit oléicole, M. Abdellatif Ghedira, PDG de l'ONH (2015) explique que l'huile d'olives est un produit périssable et son conditionnement représente une solution efficace mais qui coûte cher. « *Les opérateurs tunisiens préfèrent les voies les plus faciles pour commercialiser leurs huiles. Pour eux mieux vaut exporter en vrac qu'investir dans le conditionnement. Il faut donner à cette huile sa qualité de patrimoine tunisien* ¹¹³ », sinon l'image idéalisée de l'huile d'olive en ressort totalement brouillée et une détérioration des perceptions est clairement observée. Il est donc bien difficile de valoriser les territoires et les productions oléicoles dans un tel contexte. « *L'Andalousie, les Pouilles italiennes ou le Sahel tunisien sont dans cette situation et illustrent parfaitement ce paradoxe : plus l'olivier est présent, moins sa valeur est flagrante* » (Angles, 2015).

Par ailleurs, la démarche de patrimonialisation traduit souvent une forme d'appropriation des espaces ruraux par les citoyens. Elle favorise, certes, la valorisation des oliveraies mais peut aussi valoriser le patrimoine foncier des propriétaires et engendrer une ségrégation socio-spatiale.

2. Patrimonialisation et ségrégation socio-spatiale

La patrimonialisation de certains espaces littoraux a entraîné une « gentrification ». La revalorisation culturelle des paysages oléicoles a permis l'urbanisation des oliveraies urbaines et périurbaines, ainsi que des espaces ruraux abandonnés. D'où l'écart important avec d'autres oliveraies notamment de l'espace rural. « *Cette ségrégation se développe aussi en zone rurale* » (Duvillard, 2005) et la patrimonialisation en est un outil. En effet, l'arrivée des « néoruraux » et d'une classe sociale aisée dans les espaces ruraux accentue la pression foncière sur les terres oléicoles. Ceci veut dire que la patrimonialisation du paysage de l'olivier ne garantit pas une protection totale et une pérennité des espaces agricoles périurbains. L'attractivité des campagnes, la proximité des espaces périurbains et l'existence d'une infrastructure facilitent d'une part l'étalement urbain et, d'autre part, l'augmentation des prix du foncier entraîne une ségrégation et une exclusion sociale. Les espaces périurbains deviennent alors des « *clubs résidentiels exclusifs* » (Charmes, 2007) pour une classe sociale aisée.

Donc l'« *usage de l'agriculture comme alibi pour contenir l'urbanisation, décourage les agriculteurs* » (Poulot, 2008). Seule, la rétribution de la gestion du paysage et du bénéfice de la plus-value paysagère aux exploitants se montre plus fiable. La question qui se pose ainsi concerne l'ambiguïté de cette valorisation : « *la préservation des espaces agricoles périurbains ne bénéficie-t-elle pas plus aux nouveaux résidents installés à proximité, aux touristes de passage et aux promeneurs du dimanche qu'aux agriculteurs ?* » (Houimli, 2008).

3. L'ambiguïté du rôle paysager de l'oléiculture urbaine et périurbaine

Longtemps considérées comme des réserves foncières, les oliveraies urbaines et périurbaines du littoral tunisien pourraient faire l'objet d'un outil d'aménagement territorial. La difficulté de leur protection est justifiée par des conflits d'intérêt et d'usage et des rapports de tension entre agriculteurs et citoyens.

Par manque de prise de conscience et de vision à long terme, la proposition de la protection du territoire de l'olivier pour des motifs paysagers, trouve souvent un rejet de la part des oléiculteurs (enquêtes personnelles). Selon ces derniers, le paysage est une ressource ambiguë et fictive. L'envisager comme un patrimoine commun, c'est violer et franchir les

¹¹³ Extrait d'une interview réalisée par le magazine *Réalités*, n°1536, p. 29, mai 2015.

limites de chaque parcelle, car « *le paysage agraire est une somme de propriétés privées, sur la plupart desquelles travaillent des agriculteurs* » (Perrin, 2009).

Pour résoudre cette controverse, « *les zonages environnementaux et paysagers créés par l'Europe et les différents États ont [...] davantage protégé les espaces naturels que les espaces agricoles, les agriculteurs refusant de devenir des « jardiniers du paysage », craignant la muséification des espaces agricoles dans un stéréotype esthétique oubliant voire gênant les fonctions productive* » (*ibid*). La valorisation et la protection du paysage de l'olivier contribueraient mieux au maintien de l'oléiculture urbaine et périurbaine en apportant une plus-value supplémentaire aux exploitants. Outre la fonction productive, les aménités externes et les services non marchands pourraient sauver les oléiculteurs lors de mauvaises récoltes. D'où la nouvelle fonction de « requalification territoriale » de l'oliveraie.

Conclusion

La question de la valorisation touristique du patrimoine oléicole est un levier du développement de l'oléiculture urbaine et périurbaine. C'est d'abord un problème de gouvernance territoriale et de conscience culturelle. Les instances politico-institutionnelles, les acteurs locaux, publics et privés, et les acteurs du tourisme sont tous des responsables de la réussite de cette démarche. Les oléiculteurs et les exploitants agricoles ne représentent que des outils et des vecteurs de promotion de leurs produits et non des projets d'aménagement et de développement.

Bien que leurs rôles dans le processus de mise en patrimoine en tant que producteurs de biens et prestataires de services soient primordiaux, les oléiculteurs se montrent réticents à se lancer dans une telle démarche de valorisation. Pourtant, cette valorisation pourrait avoir des retombées économiques importantes, non seulement pour les oléiculteurs dont les produits du terroir et les services proposés permettent de tirer profit d'une « *rente de qualité territoriale* » (Mollard *et al.*, 2005), mais aussi, pour les opérateurs touristiques dont la diversification de l'offre pourrait attirer une nouvelle clientèle dans un contexte politique difficile.

Bien que les mesures politiques de valorisation et de patrimonialisation du paysage de l'olivier soient rares, il est évident que les oliveraies urbaines et périurbaines ont un rôle important à jouer dans la préservation des terres oléicoles face à l'urbanisation. Sur le plan économique, l'huile d'olive représente un produit stratégique et compétitif dans l'économie nationale et internationale. La protection des oliveraies permet de protéger le savoir-faire productif, d'encourager les petits agriculteurs et de créer des emplois pour plusieurs chômeurs séduits par le « rêve Européen » et qui préfèrent risquer leur vie en voyageant clandestinement. Sur le plan écologique, les oliveraies protègent la biodiversité, entretiennent l'écosystème, contribuent à la transmission des savoir-faire productifs et préservent l'identité locale.

Par ailleurs, de par sa multifonctionnalité, cette oléiculture urbaine et périurbaine, favorise une autoconsommation et fournit les espaces urbains en produits frais. Cette activité contribue ainsi au développement local et à la lutte contre l'étalement spatial. Cependant, l'espace urbain et le développement économique tendent souvent à réduire l'agriculture à sa fonction productiviste. Pourtant, l'oléiculture pourrait avoir une meilleure situation. De plus, un patrimoine oléicole culturel et productif semble être moins vulnérable face à l'étalement urbain.

Malgré, les contraintes qui pèsent sur cette activité (enchérissement, concurrence foncière, etc.), la proximité de la ville peut représenter un atout et un potentiel pour développer d'autres stratégies de valorisation. Le développement des différents modes et pratiques agricoles dans les espaces urbains et périurbains (agriculture d'agrément – *hobby farming*) révèle une adaptation aux nouvelles situations et une réussite des nouvelles pratiques qui « *permettent l'entretien de petites exploitations parfois sans finalité économique, pour le*

plaisir esthétique ou l'autoconsommation » (Van Oort, 1994). La diversité des systèmes de production, la gestion des activités et des sources de revenus représentent des processus d'adaptation et d'innovation. Dans ses travaux sur les communes périurbaines en Provence et en Toscane, Perrin (2009) souligne l'omniprésence de la ville dans la construction des paysages : « *les stéréotypes des campagnes aixoises et florentines sont d'origine urbaine comme la diffusion récente du bâti* ».

Donc, la patrimonialisation des oliveraies urbaines et périurbaines pourrait les sauver d'une éventuelle menace, mais le seul engouement des « *néoruraux* » et de certains touristes ne suffira pas. Cette démarche nécessite de nouvelles pratiques sociales, des échanges entre ruraux et citadins, entre les différents acteurs locaux et surtout une démarche participative. L'oliveraie du littoral tunisien demeure une activité traditionnelle et familiale par excellence. Sa mise en patrimoine suscite des efforts et une conscience de ce potentiel afin de construire une identité et un label qui pourraient protéger ce genre d'espaces.

Ainsi, pour conclure, c'est grâce aux politiques publiques et aux acteurs locaux, publics et privés que cette valorisation pourrait voir le jour et se réaliser. La conscience du potentiel de la mise en patrimoine commence par la sensibilisation et la vulgarisation des exploitants et donc par une démarche participative visant à leur faire comprendre l'importance de l'opportunité qui se présente à eux.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Poursuite d'une réflexion...

Ce travail avait pour objet de mettre en évidence les enjeux de l'olivier en situations urbaine et périurbaine sur le cordon littoral Centre-Sud tunisien. Les résultats issus de l'analyse du système de l'olivier menée à partir de plusieurs concepts (la périurbanisation, la territorialisation, la littoralisation, etc.) développés dans la première partie mettent en exergue que la viabilité des exploitations agricoles et des oliveraies en particulier, dépend de la façon dont les oléiculteurs s'organisent et gèrent leurs activités, le jeu des acteurs locaux publics et privés dans la résistance ou non de l'activité oléicole.

Suite au développement économique et à l'avènement d'un tourisme de masse, suivi d'un exode rural, le nombre d'agriculteurs a baissé et l'urbanisation continue à grignoter les terres agricoles. La part des superficies oléicoles a baissé de 13 % entre 2001 et 2011 (INS, 2012). En dépit des efforts de modernisation agricole et de mondialisation, l'oléiculture du littoral Centre-Sud tunisien est globalement restée en marge d'un productivisme qui tourne à bas régime. Etalement spatial, refus de travailler les terres, vieillissement des exploitants et concurrence foncière sont des facteurs de dégradation de l'activité oléicole. Simultanément, l'arrivée des « néoruraux » dans les espaces ruraux et agricoles en quête de calme et d'un cadre de vie agréable et naturel, a accentué les transferts et les dynamiques agri-urbaines des villes littorales comme Mahdia, Sfax, Gabès et Médenine.

Façonnées par les conditions géographiques, climatiques et socio-économiques, les oliveraies du littoral tunisien traduisent un déclin du savoir-faire traditionnel et une disparition des paysages. Notre objectif est d'étudier la viabilité d'une culture stratégique menacée par l'urbanisation et de mettre en place une démarche qui préserve la valeur immatérielle et symbolique d'un espace identitaire : le territoire de l'olivier. Les pistes de réflexion rendent compte des qualités paysagères des oliveraies et de leurs valeurs patrimoniales.

Soumis à des transformations réversibles et/ou irréversibles sur le cordon littoral Centre-Sud tunisien, les oliveraies montrent des éléments de fragilité et de résistance. Désormais, les enjeux de l'olivier en situations urbaine et périurbaines sont remis en question.

L'approche par l'analyse spatiale, nous a permis de situer et de suivre le recul des oliveraies et les mutations des espaces agricoles urbains et périurbains. L'étude du système de l'olivier a permis d'identifier les forces et les faiblesses ainsi que les fragilités et les résistances du secteur de l'olivier sur le littoral.

Les enquêtes réalisées auprès des acteurs locaux, publics et privés, étaient pour nous un moyen pour découvrir notre terrain d'étude et ses caractéristiques, étudier les structures spatiales et typologiques des oliveraies, de collecter des informations sur la stratégie des exploitants face à l'étalement urbain, et comprendre leur intérêt à conserver et à structurer leur patrimoine (les oliveraies).

La viabilité du modèle familial...

Malgré, la menace urbaine et l'abandon des terres, certaines oliveraies de petite et de moyenne tailles résistent et reflètent le succès d'un modèle familial basé sur la multifonctionnalité, la solidarité familiale, l'entraide entre voisins, les circuits courts, la pluri-activité, etc.

Il résulte de notre analyse de typologie des modèles d'exploitations présents sur cette frange littorale, que les oliveraies familiales montrent, non seulement une résistance à l'urbanisation mais remplissent aussi des fonctions qui dépassent le seul cadre de la production agricole. La multifonctionnalité et la pluriactivité de l'agriculture entraînent une production de biens et de services générant directement ou indirectement la création d'emplois, la fonction sociale d'occupation d'un espace fragile et marginalisé et la transmission d'un savoir-faire productif et d'un patrimoine culturel spécifique. Enfin garantir la « *fonction écologique de protection de l'environnement et d'entretien de l'espace rural* » (Landais, 1999).

Il est clair que le nouveau « contrat social » de la multifonctionnalité de l'agriculture avancé souvent par les politiques publiques pour justifier la résistance à l'étalement urbain, est une reconnaissance de l'efficacité de cette pratique mais aussi, de l'importance de l'agriculture urbaine et périurbaine. Cependant, face à la pression croissante et au grignotage continu des terres agricoles, cette pratique suffira-t-elle pour mettre fin aux menaces urbaines à long terme ?

Le modèle familial s'avère tout à fait intéressant puisqu'il permet d'appréhender le fonctionnement et l'organisation des exploitations, des stratégies choisies, ainsi que des pratiques d'adaptation et de résistance à l'urbanisation. Il servira donc de support pour l'évaluation de la viabilité des oliveraies urbaines et périurbaines.

L'élaboration des caractéristiques du modèle familial qu'on peut qualifier aussi d'« indicateurs de viabilité » des oliveraies dépend de la taille de l'exploitation, de la nature de l'activité, et des systèmes productifs (moyens de survie, organisation spatiale, gestion de l'exploitation, etc.). A partir de ces éléments, complétés par d'autres informations collectées lors des entretiens, nous pouvons évaluer la résistance ou non des oliveraies.

Entre pression foncière, morcellement...

En présence d'une réglementation fragile, l'installation des habitations spontanées dans les périphéries des espaces urbains et périurbains, la propagation des résidences secondaires ont favorisé le mitage de l'espace. Les efforts des autorités pour fournir un cadre de vie confortable dans l'espace rural et urbain (infrastructures, écoles, etc.) a favorisé les déplacements des résidents (domicile/ travail, domicile/loisirs).

Cette dynamique d'urbanisation a conduit au renforcement de la pression s'exerçant sur les terres de l'olivier : les propriétaires fonciers (agriculteurs ou non) cherchent à tirer profit de la plus-value que représente la vente de leurs terrains côtiers à des investisseurs immobiliers et des complexes touristiques.

... et requalification agri paysagère de l'olivier

Paradoxalement, alors que la concurrence entre usages agricole et résidentiel est sous tendue, la possibilité d'une valorisation du paysage de l'olivier pourrait mettre fin et préserver les oliveraies d'une menace urbaine. Les produits de terroir (huiles, gastronomie locale, objets de décoration, etc.), les ouvrages traditionnels, le savoir-faire productif et les paysages de

l'olivier sont notamment plébiscités par les touristes qui voient cette offre comme un ancrage territorial. « *Aller à la rencontre de la civilisation rurale perdue leur donne l'illusion temporaire d'un retour aux origines* » (Tafani, 2010).

Intégrer les oliveraies dans une logique territoriale, offrir d'autres fonctions comme le paysage, le patrimoine, et l'identité, peuvent contribuer à la pérennité des oliveraies littorales et à un développement durable. En outre, l'engouement de certains touristes et les aménités du territoire de l'olivier posent la question de la mise en patrimoine. Cette démarche de valorisation du paysage de l'olivier, qui a trouvé son succès dans les pays occidentaux, pourrait préserver les oliveraies de l'étalement urbain et générer ensuite des revenus supplémentaires aux exploitants.

De plus, la mise en patrimoine renforce le développement local. La proposition d'un tourisme rural ou de l'agritourisme représente une diversification de l'offre touristique pour les hôtels et permet d'attirer une nouvelle clientèle capable de générer d'autres revenus pour les opérateurs ainsi que pour les exploitants. En effet, proposer des nuitées dans des gîtes ruraux, des visites dans les musées de l'olivier, des circuits touristiques et des randonnées dans les oliveraies, permet de garantir « une rente de qualité territoriale » capable de soutenir les agriculteurs lors des mauvaises récoltes, de décourager les jeunes d'aller travailler en ville, et enfin d'éviter le vieillissement des exploitations et le morcellement des terres agricoles.

Le savoir-faire productif transmis de père en fils, les ouvrages de conservation des eaux et des sols traditionnels ainsi que d'autres systèmes de production répandus et pratiqués en régime pluvial, font partie du paysage oléicole et représentent un patrimoine culturel à valoriser.

Une gouvernance territoriale plus appropriée en faveur du local et du régional

Il semble que la possibilité de réunir l'ensemble des conditions d'un développement respectueux et conciliant l'urbanisation avec l'agriculture renvoie à la question de l'action collective : un développement durable nécessite avant tout, la mise en place d'une politique agricole efficace, qui prenne en compte, parallèlement, le problème foncier sur le littoral et le développement de l'oléiculture.

Par ailleurs, la prise en compte de l'agriculture dans les projets d'aménagement nécessite la protection de l'espace oléicole, la maîtrise de l'étalement spatial, la protection des variétés locales (patrimoine local), et soit la limitation de l'importation des variétés étrangères, soit leur interdiction.

La viabilité des oliveraies et de l'agriculture urbaine et périurbaine en général, doit concourir à un tourisme respectueux qui garantit un avenir écologique et socio-économique aux espaces fragiles. Le tourisme tunisien est principalement balnéaire et de masse avec une faible diversification de l'offre et une *touristification* accentuée de certains espaces, mais le développement d'autres formes de tourisme apparaît tout en restant limité et contrôlé par les grands complexes touristiques. Donc, adopter, une démarche de valorisation ou de patrimonialisation n'est possible qu'en travaillant en concertation avec les chercheurs, les décideurs et les acteurs locaux. « *Une agriculture durable repose sur des exploitations agricoles susceptibles de remplir dans la durée, individuellement ou collectivement, à l'échelle locale, les trois fonctions que l'on s'accorde aujourd'hui à reconnaître aux agriculteurs : une fonction économique de production de biens et services soutenant directement ou indirectement la création d'emplois ruraux, une fonction sociale d'occupation du territoire, d'animation du monde rural et de transmission d'un patrimoine culturel spécifique, et une fonction écologique de protection de l'environnement et d'entretien de l'espace rural* » (Landais, 1995).

C'est l'objectif d'un développement agricole durable. Même s'ils répondent aux objectifs productivistes, la modernisation agricole et le passage à l'intensification ont montré des limites par rapport au système traditionnel : consommation excessive des ressources hydrauliques, pollution des nappes phréatiques, usages de variétés étrangères, propagation des maladies phytosanitaires, etc.

L'ensemble des résultats présentés nous amène donc à conclure que les oliveraies les plus résistantes sont aussi les plus multifonctionnelles et les plus autonomes ; la diversification des activités permet aux exploitants de répondre à la demande de produits et services marchands, à la transmission des savoir-faire, à la valorisation du patrimoine oléicole, tout en tirant profit d'une rente de qualité territoriale.

Au final, cette étude de la viabilité de l'olivier en situations urbaine et périurbaine, nous conduit à réfléchir avant tout sur « *les rapports Nature-Société qui amènent le renouvellement du débat sur l'éthique environnementale* » (Blandin, 2005). La relation de l'homme avec sa nature ou son environnement est remise en cause. Ceci concerne d'une part, la préservation de l'environnement et, d'autre part, son rôle dans l'usage des ressources naturelles. Cependant, la volonté de l'homme de maximiser ses profits et les conflits d'intérêts engendrent les dérives et les contraintes actuelles.

Annexes

Annexe 1 – Questionnaire d'enquête auprès des oléiculteurs

Guide d'entretien auprès des oléiculteurs

1- Nom Prénom..... Nom de l'exploitation.....

2- Age :

Moins de 30 ans De 30 à 40 ans Plus de 40 ans

3- Ville :

- Mahdia Commune
- Sfax Commune
- Gabès Commune
- Médenine Commune

4- Taille des ménages :

- De 1 à 3
- De 3 à 5
- Plus

5- Depuis quand vous pratiquez l'oléiculture :

- Moins de 5 ans
- Entre 5 et 10 ans
- Plus de 10 ans

6- Quel est votre statut d'occupation du terrain :

- Propriétaire suite à un héritage familial
- Propriétaire suite à une acquisition
- Locataire (Mgharsa)
- Autre (précisez) :.....

7- Surface du terrain : Moins de 5 ha Entre 5 et 10 ha Plus de 10 ha

8- Nombre d'oliviers : _____ Nombre d'oliviers /ha _____

9- Votre main d'œuvre est :

- | | | | | Effectif | |
|----------------------------|-----|--------------------------|-----|--------------------------|-----|
| • Familiale rémunérée : | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> | ... |
| • Salariée permanente : | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> | ... |
| • Salariée occasionnelle : | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> | ... |

10- Effectif : De 1 à 10 De 10 à 15 Plus de 15

□

11- Origine		ville	nombre
• Locale	<input type="checkbox"/>
• Régionale	<input type="checkbox"/>
• Autres villes	<input type="checkbox"/>

- 12- Nature des travaux :**
- Entretien
 - Récolte
 - Autre.....

- 13- Votre production est destinée à :**
- Usage Familial (autoconsommation)
 - Vente sur pied
 - Marché de gros
 - Marché hebdomadaire de la région
 - Coopératives
 - Autres circuits
 - (si oui, précisez).....

- 14- Y-a-t-il des propositions d'achat de foncier durant la dernière décennie :**
- Oui Si oui, par qui.....
 - Non

- 15- Avez- vous vendu une partie de votre terrain :**
- Oui Si oui, précisez (superficie vendue ... / date de la vente ...)
 - Non

- 16- Raisons de la vente :**
- Améliorer les conditions de vie
 - Terrain n'est plus exploitable
 - Héritage
 - Changement d'activité
 - Autre (précisez).....

- 17- Quels sont les facteurs qui peuvent expliquer le recul de l'oléiculture dans la région ?**
- Production non rentable
 - Existence des métiers plus rentables en ville
 - Offres immobilières importantes
 - Autres.....

18- Comptez-vous changer votre activité ?

- Non
- Oui Si oui, précisez pour quel type d'activité

Pourquoi ?.....

19- Désirez-vous changer votre lieu de résidence :

- Non
- Oui Si oui, pourquoi :.....

20- Comment jugez-vous le territoire de l'olivier il y a une dizaine d'années?

- Plus grand
- Plus petit

21- Comment vous apparaît-il aujourd'hui?

- Protégé
- Stable
- En expansion
- Menacé

22- Quel est l'intérêt des oliviers aujourd'hui ?

- Economique (vente, autoconsommation, etc.)
- Culturel
- Paysage
- Autre.....

23- Les politiques publiques encourageant l'oléiculture sur le territoire vous paraissent-elles?

- Efficaces
- Inefficaces
- Mal informé sur les politiques publiques en question
- Pas intéressé

24- Les politiques publiques favorisant la pratique d'oléiculture sur le territoire ont-elles été un élément déterminant dans le choix de la localisation de votre activité?

- Oui
- Non

25- Avez-vous bénéficié d'aides publiques pour cet accès au foncier?

- Non
- Oui précisez lesquelles :.....

Annexe 2 – Questionnaire d'enquête auprès des organismes

Guide d'entretien auprès des organismes et des institutions

Cette enquête a pour but de faire le point sur les problèmes et les menaces du secteur de l'olivier. Elle se déroule dans le cadre d'une thèse sur les enjeux de l'olivier en situations urbaine et périurbaine : nouvelles constructions et prospectives, Cas du cordon littoral Centre-Sud Tunisien (zone d'étude : Mahdia, Sfax, Gabès, Médenine, du bord de la mer jusqu'à 15 km à l'intérieur du pays). Merci.

Nom et prénom :

Profession ou fonction :

Dénomination de l'institution :

1. A proximité du territoire de l'olivier, les demandes de permis de construction durant la dernière décennie sont :

- En évolution
- En stagnation
- En régression
- Autres.....

2. La croissance urbaine et l'étalement spatial de la ville se fait d'une façon anarchique. Avez-vous prévu un plan ou schéma pour la maîtrise de cet étalement ?

- Non
- Oui si oui, préciser

3. Quelles sont les mesures prises par l'état pour protéger cette culture et préserver le territoire de l'olivier ?

- Protéger les oliveraies
- Subventionner le secteur de l'oléiculture
- Aider les oléiculteurs
- Autres.....

4. Est-ce que l'état compte créer une réserve foncière dans la zone ?

- Non

□

- Oui si oui, préciser.....

5. Quel est le sort des friches agricoles que l'on retrouve dans le périmètre communal ?

- A réaménager
- A utiliser pour des projets urbains (immobiliers, loisirs, etc.)
- Rester des friches

Vous pouvez souligner plusieurs réponses

6. Les territoires oléicoles de la région disparaissent en faveur des constructions et de l'urbanisation. Pensez-vous que cela est en relation avec l'étalement urbain ?

- Non
- Oui Si oui, développez.....

7. Y-a-t-il des nouveaux axes d'urbanisation prévus ? Sur quel territoire ?

- Non
- Oui si oui, sur quel territoire.....

8. Pensez-vous changer la vocation de certaines zones qui posaient des problèmes au niveau de la gestion urbaine?

- Non
- Oui si oui, Comment vous allez procéder.....

9. Quels sont les critères pour l'acceptation d'une demande de permis de construction ?

- Emplacement du terrain
- Respect du paysage
- Rentabilité économique
- Impact environnemental
- Autres.....

Vous pouvez souligner plusieurs réponses

□

10. L'installation des unités industrielles/touristiques dans le périmètre communal des zones rurales se fait d'une façon rapide et parfois désordonnée. Pensez-vous réaliser une zone industrielle ou un pôle de croissance qui regroupe l'ensemble des unités et limite cette expansion?

- Pas encore
- Non
- Oui Si oui, précisez.....

11. Quel est l'intérêt des oliviers aujourd'hui ?

- Economique (vente, autoconsommation, etc.)
- Culturel
- Paysage
- Autre.....

Vous pouvez souligner plusieurs réponses

12. Est-ce que l'oléiculture est un secteur assez compétitif pour être protégée et subventionnée ?

- Oui Pourquoi ?
- Non Pourquoi ?

Annexe 3 - Indicateurs de l'oléiculture tunisienne

Tableau 1: Principaux indicateurs de l'agriculture tunisienne, 2000-2012

	2000	2005	2010	2012
Population (en millions)	9.46	9.91	10.48	10.71
PIB réel (en milliards \$EU courants)	21.8	27.1	33.8	34.1
PIB réel par habitant (en \$EU par habitant)	2 309	2 732	3 223	3 183
Agriculture (en % du PIB)	12.0	11.0	8.9	8.3
Emplois agricoles (en %)	25.0	18.7	17.7	17.0
Recettes de l'huile d'olive en % du PIB	-	-	-	1.9
Huile d'olive en % de la production agricole en valeur	9.76	12.45	7.90	9.70
Exportations d'huile d'olive en % des exportations alimentaires (en tonnes)	42.01	32.76	26.91	-
Part de la Tunisie dans les exportations mondiales d'huile d'olive (en %)	-	8.66	7.77	-
Superficie oléicole (en millions d'hectares)	1.66	1.72	1.79	1.76
Production d'huile d'olive (en milliers de tonnes)	115	210	120	170
Production d'olives (en milliers de tonnes)	597	1 108	601	-
Journées de travail dans le secteur de l'huile d'olive (en millions)	-	-	-	35.0
Nombre d'exploitations oléicoles (en milliers)	-	147	-	-
Nombre d'usines de trituration	-	1 567	-	1 723
Nombre d'exploitants agricoles	-	-	-	310 000

Source: Données nationales, sources multiples.

Note: Le chiffre de la production d'huile pour 2012 est une moyenne des estimations de la FAO et de l'USDA.

Figure 1 : Le système de l'olivier

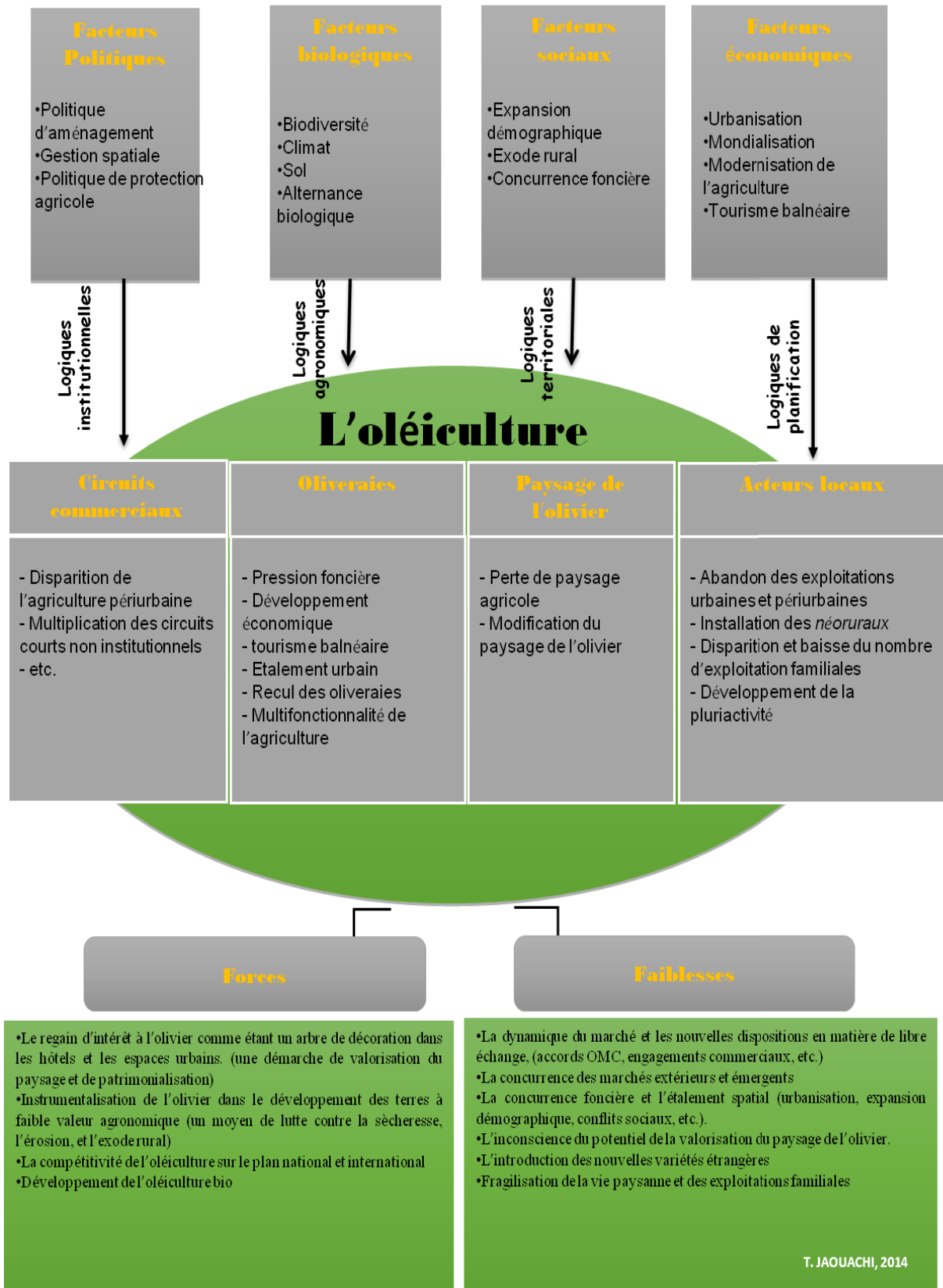


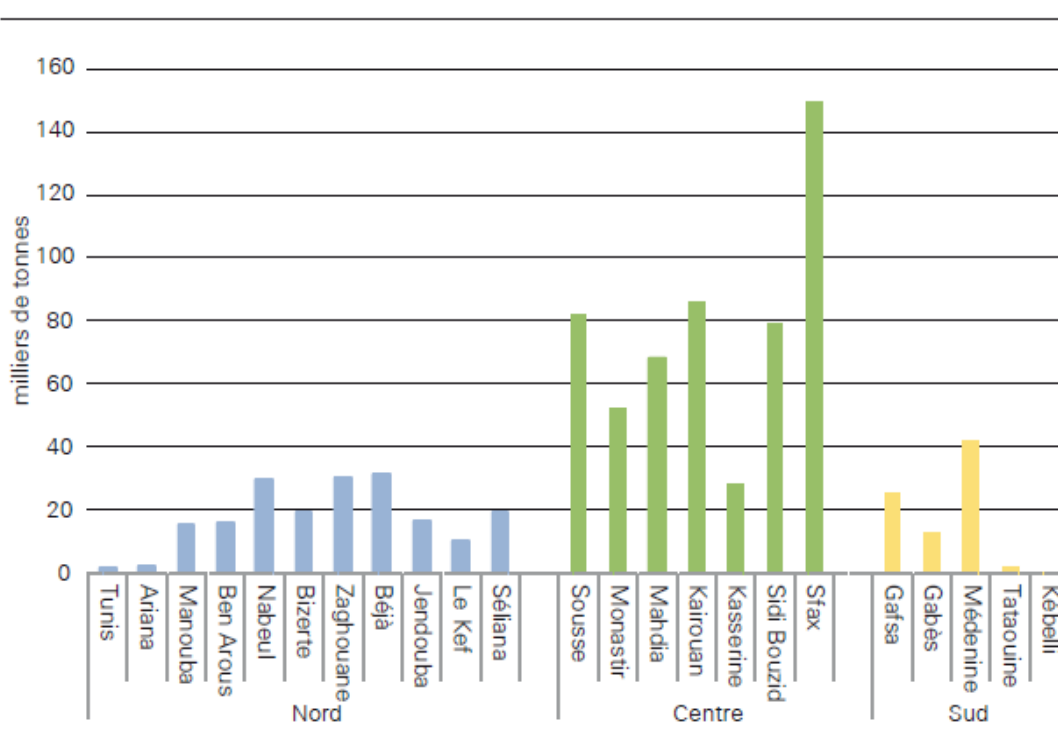
Tableau 2 : Superficies des différents modes de faire-valoir en millions d’ha (2012)

	Huile d’olive	Olives de table	Oliviers + amandiers	Oliviers + arbres fruitiers	Superficie totale	% de la superficie totale par régime foncier
Propriété	1.318	0.015	0.190	0.060	1.580	94.0
Location	0.036	0.003	0.001	0.001	0.040	2.4
Métayage	0.029	0.001	0.002	0.002	0.030	2.0
Mgharsa ¹	0.012	:	0.002	:	0.010	0.9
Autres	0.011	:	0.001	:	0.010	0.7
Total	1.407	0.019	0.196	0.063	1.685	-
% de la superficie totale par production	83.5	1.1	11.6	3.7	-	-

Source: DGEDA et DGPA.

Notes: 1. ‘Mgharsa’ est une forme de métayage dans laquelle le métayer travaille la terre au nom du propriétaire. Il doit planter les arbres et, après quelques années, une partie des terres (et des arbres) lui revient.

Graphique 1 : Répartition des exploitations et évolution des productions



Source: DGPA.

Graphique 2 : Densité moyenne des oliviers par ha et par ville (DGPA 2007-2011)

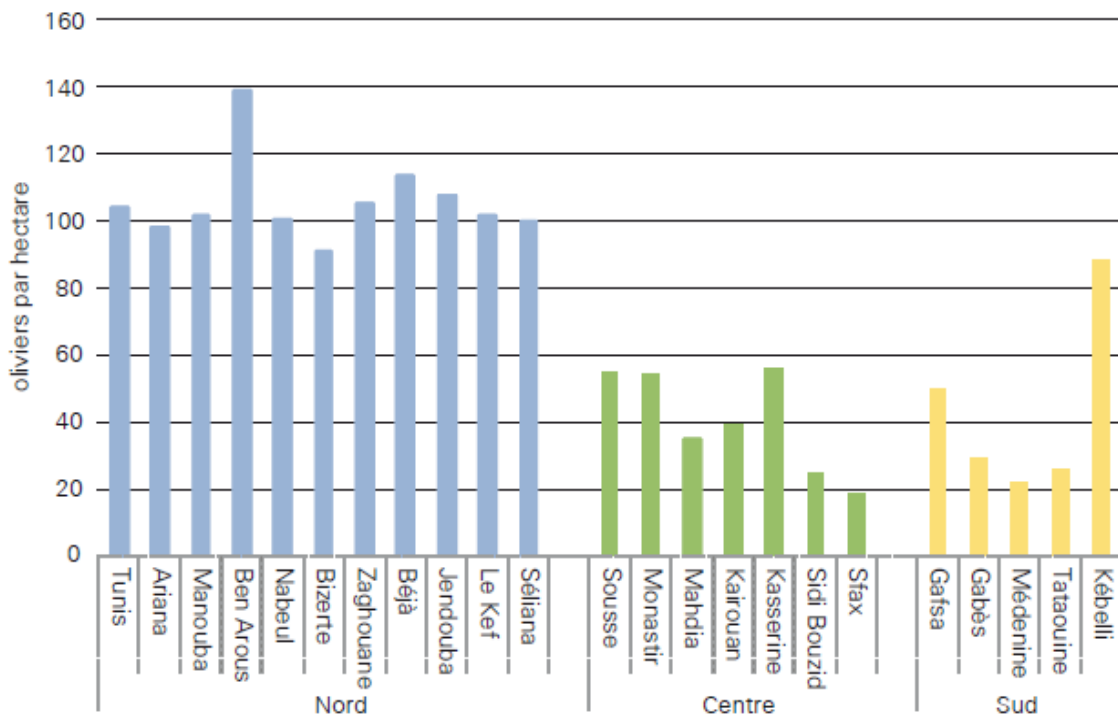
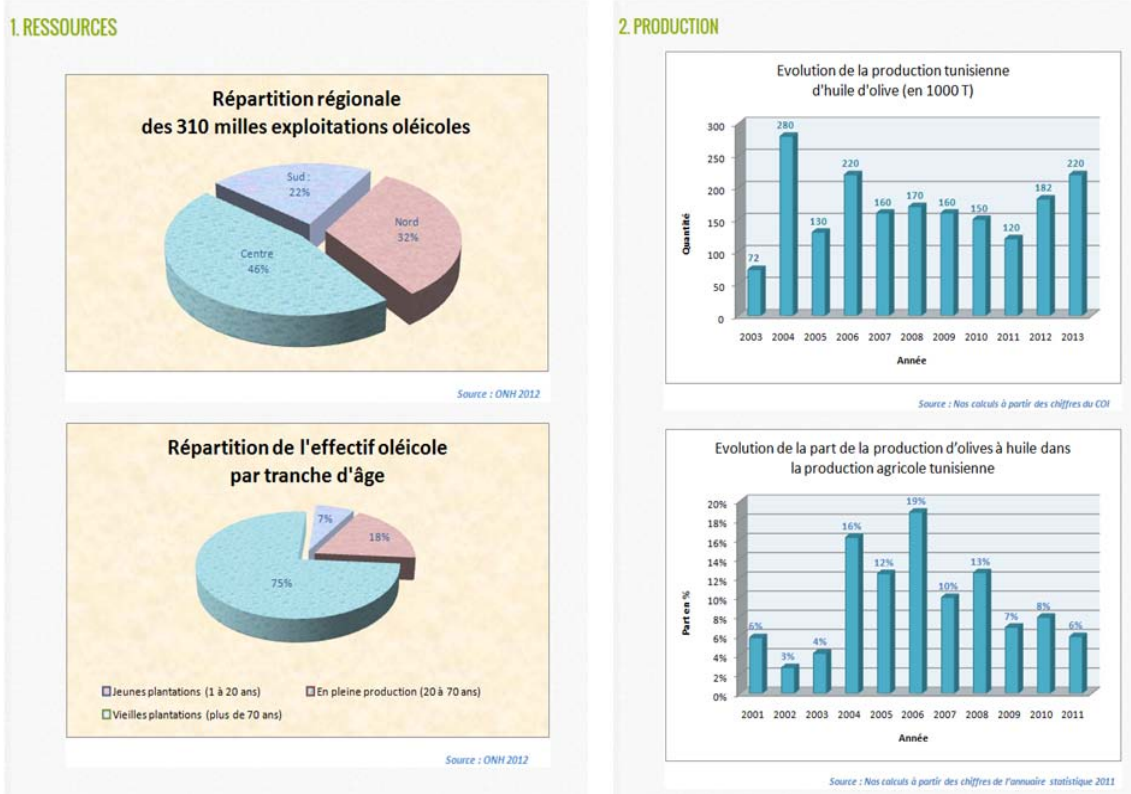


Figure 2 : Répartition régionale des exploitations et des effectifs d'oliviers



2

Tableau 3 : Données sur la structure des exploitations oléicoles (DGPA, 2012)

Effectif des oliviers par tranche d'âge et par gouvernorat						
Taille de l'exploitation	Age					Total
	Moins de 5ans	5 à moins de 10ans	10 à moins de 20ans	20 à moins de 40ans	40ans et plus	
Tunis	17,4	12,0	18,6	57,1	64,6	169,7
Ariana	11,0	14,5	10,3	47,6	152,9	236,3
Manouba	49,4	67,0	74,3	400,5	591,1	1182,3
Ben Arous	72,8	23,0	43,9	134,3	220,7	494,7
Nabeul	157,7	53,7	227,0	770,7	1002,7	2211,8
Bizerte	1,9	13,0	99,4	270,5	477,0	861,8
Béja	70,9	111,9	310,6	708,7	1079,1	2281,2
Jendouba	23,1	5,5	414,2	1080,2	464,7	1987,7
Le Kef	247,3	252,7	453,5	887,3	1013,8	2854,6
Siliana	825,5	875,4	1202,1	2215,9	1301,5	6420,4
Zaghouan	373,9	196,8	477,7	613,8	2305,4	3967,6
Total Nord	1850,9	1625,5	3331,6	7186,6	8673,5	22668,1
Sousse	241,9	143,8	163,2	680,5	3090,2	4319,6
Monastir	55,1	49,8	137,0	344,8	2545,3	3132,0
Mahdia	246,6	226,5	559,7	1549,7	3052,5	5635,0
Sfax	329,2	157,4	511,5	805,1	4187,6	5990,8
Kairouan	320,6	415,0	950,4	2610,1	1653,0	5949,1
Kasserine	396,7	594,5	977,7	1011,2	299,3	3279,4
Sidi Bouzid	328,7	526,9	1714,5	2877,5	988,8	6436,4
Total Centre	1918,8	2113,9	5014,0	9878,9	15816,7	34742,3
Gafsa	191,8	279,2	2038,8	802,7	143,3	3455,8
Gabès	212,8	183,3	202,6	198,6	195,7	993,0
Mednine	30,2	83,7	425,9	1348,5	1140,9	3029,2
Tataouine	55,0	74,9	298,0	478,0	103,1	1009,0
Total Sud	489,8	621,1	2965,3	2827,8	1583,0	8487,0
Total	4259,5	4360,5	11310,9	19893,3	26073,2	65897,4

Unité: 1000 Pieds

Tableau 4 : Répartition des effectifs des oliviers par tranche d'âge et par taille de l'exploitation (DGPA, 2012)

Effectif des oliviers par tranche d'âge et par taille de l'exploitation % en colonnes						
Taille de l'exploitation	Age					Total
	Moins de 5ans	5 à moins de 10ans	10 à moins de 20ans	20 à moins de 40ans	40ans et plus	
0-1 ha	2,3	8,8	25,8	45,8	59,1	141,8
1-2 ha	46,3	65,1	205,5	361,5	776,3	1454,7
2-3 ha	75,8	104,3	375,6	727,8	1097,1	2380,6
3-4 ha	124,5	104,6	382,6	840,8	1306,5	2759,0
4-5 ha	138,8	172,1	389,1	732,9	1065,7	2498,6
5-10 ha	671,5	683,7	1763,1	3690,9	4733,1	11542,3
10-20 ha	800,5	936,6	2557,7	4490,2	4769,5	13554,5
20-50 ha	879,4	1331,1	3086,1	4878,8	4623,3	14798,7
50-100 ha	846,2	430,8	1434,6	2264,0	2062,6	7038,2
100 ha et +	674,2	523,3	1090,8	1860,6	5579,8	9728,7
Total	4259,5	4360,4	11310,9	19893,3	26073,0	65897,1

Unité: 1000 Pieds

Tableau 5 : Répartition des exploitants par gouvernorat (DGPA, 2012)

Répartition des exploitants pratiquant l'oléiculture selon la taille de l'exploitation et le gouvernorat							
Unité: Exploitant		Moins de 10 ha	10-20 ha	20-50 ha	50-100 ha	100 ha et +	Total
Nord	Tunis	208,800	59,800	39,900	16,000	9,000	333,500
	Ariana	219,600	105,400	44,400	26,500	9,000	404,900
	Manouba	1185,300	424,700	214,300	72,200	69,000	1965,500
	Ben Arous	1290,100	431,800	95,500	20,300	36,000	1873,700
	Nabeul	6509,400	1267,400	608,600	97,200	104,100	8586,700
	Bizerte	1828,500	617,200	235,700	82,800	109,000	2873,200
	Béja	6941,600	1453,000	769,200	199,100	224,100	9587,100
	Jendouba	3451,000	944,000	354,300	90,200	29,000	4868,500
	Le Kef	2384,700	1071,300	1337,300	443,500	351,700	5588,500
	Siliana	5407,000	2195,000	1928,500	549,500	349,200	10429,100
	Zaghouan	6308,900	1234,300	650,900	172,300	231,800	8598,300
	Total	35734,900	9803,900	6278,600	1769,600	1522,000	55109,000
Centre	Sousse	15133,400	2913,900	1276,300	245,500	48,900	19617,900
	Monastir	10248,900	1566,400	427,100	91,200	30,000	12363,700
	Mahdia	25650,200	4086,800	2244,600	441,500	51,000	32474,100
	Sfax	32118,100	7659,900	3803,000	1006,900	387,100	44975,400
	Kairouan	23481,200	7168,900	3333,600	723,100	113,700	34820,600
	Kasserine	8998,000	4554,100	3420,500	752,400	153,600	17878,500
	Sidi Bouzid	18185,900	6953,900	4974,200	922,900	291,100	31328,100
	Total	133815,700	34903,900	19479,300	4183,500	1075,400	193458,300
Sud	Gafsa	8505,900	3901,800	2269,500	799,200	83,000	15559,400
	Gabès	9308,300	3161,100	2221,000	691,700	155,800	15537,800
	Mednine	16131,300	4313,200	2724,300	358,200	184,700	23711,600
	Tataouine	2026,800	1711,800	1546,600	418,100	180,000	5883,200
	Total	35972,300	13087,900	8761,400	2267,200	603,500	60692,000
Total	205522,900	57795,700	34519,300	8220,300	3200,900	309259,300	

Figure 3 : Evolution des exportations oléicoles

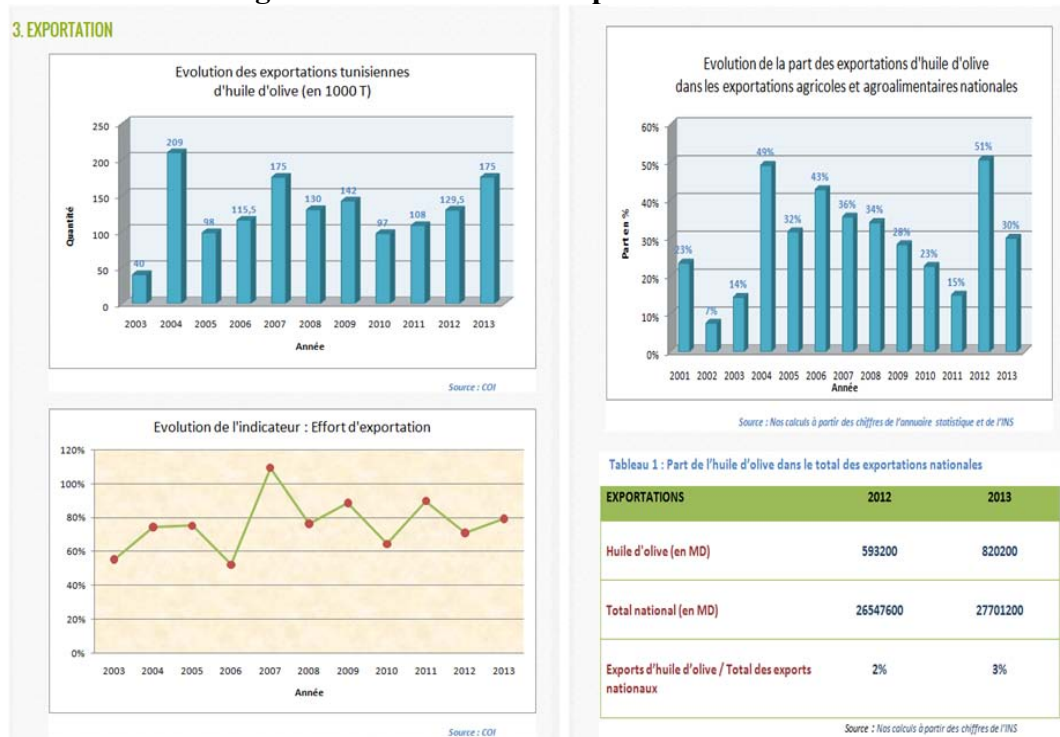
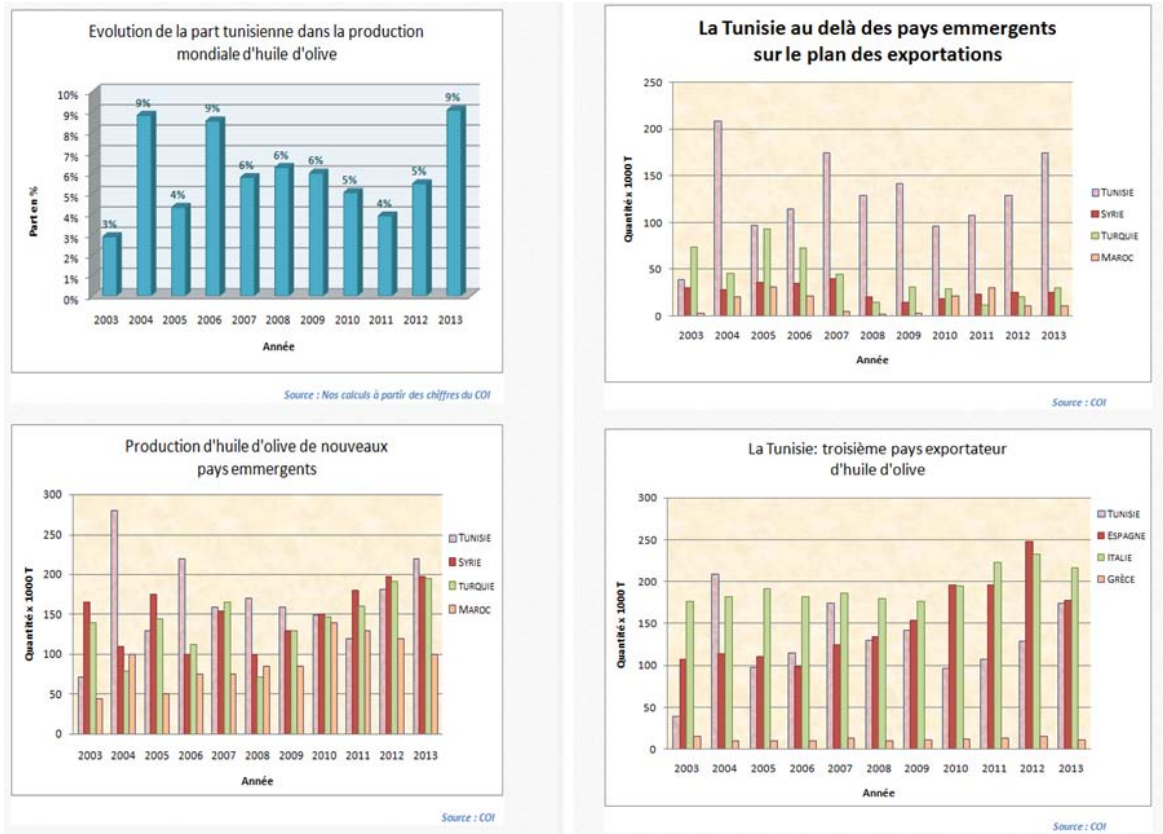
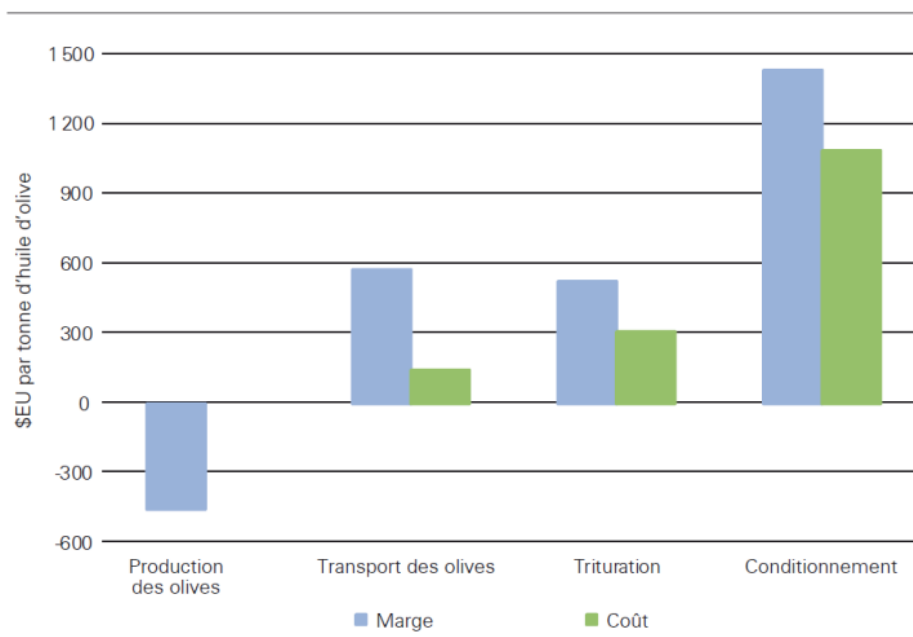


Figure 4 : Production tunisienne et concurrence des autres marchés

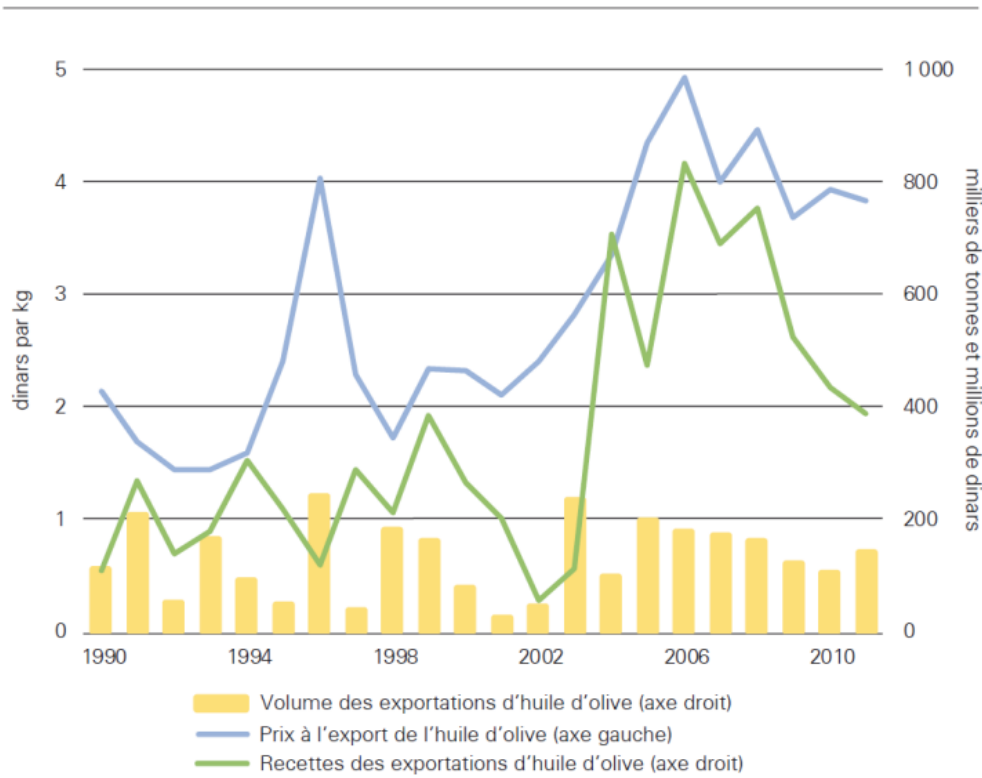


Graphique 3 : Coûts et marges de production et de transformation des olives en Tunisie



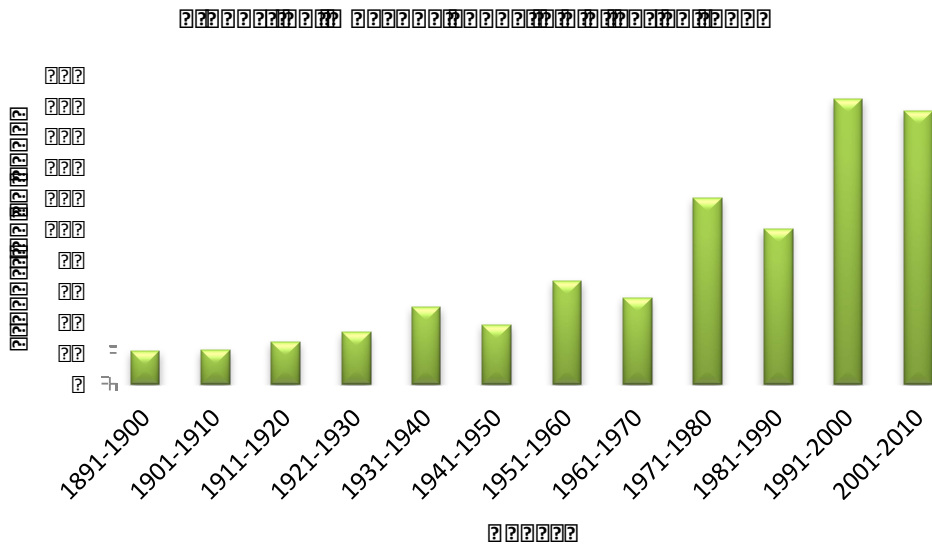
Source : Rapport de la FAO, 2015

Graphique 4 : Recette des exportations d'huile d'olives, 1990-2010



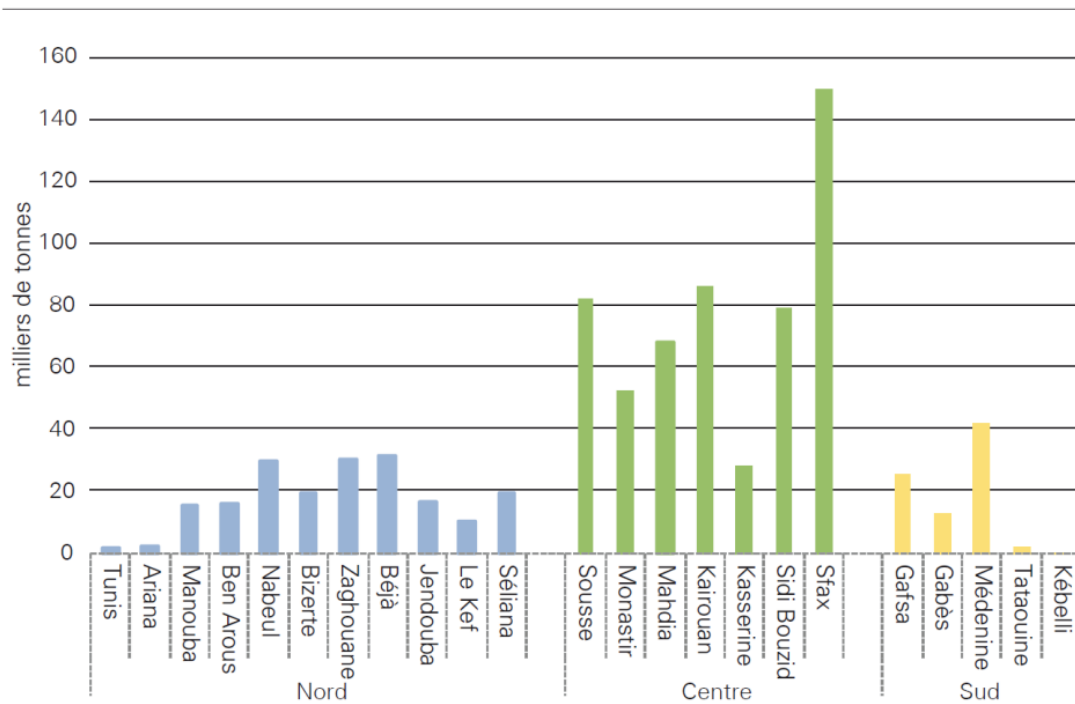
Source : Banque centrale de Tunisie.

Graphique 5 : Évolution de la production moyenne annuelle d'olives de la Tunisie (1891-2010)



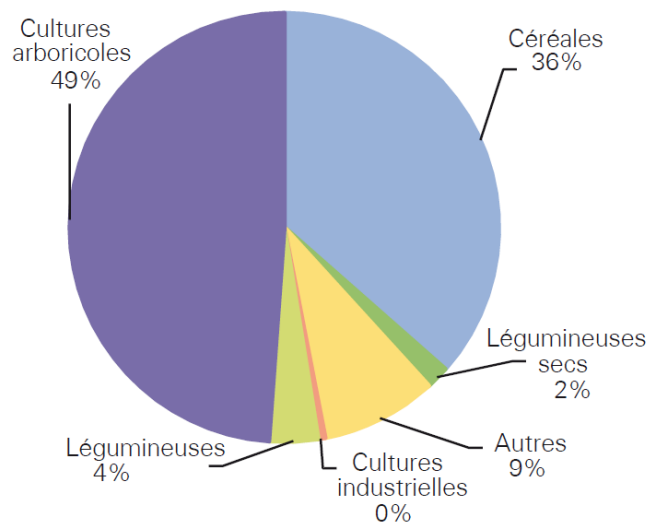
Source : DGPA, 2012

Graphique 6 : Production moyenne d'olives par ville (2007-2011)



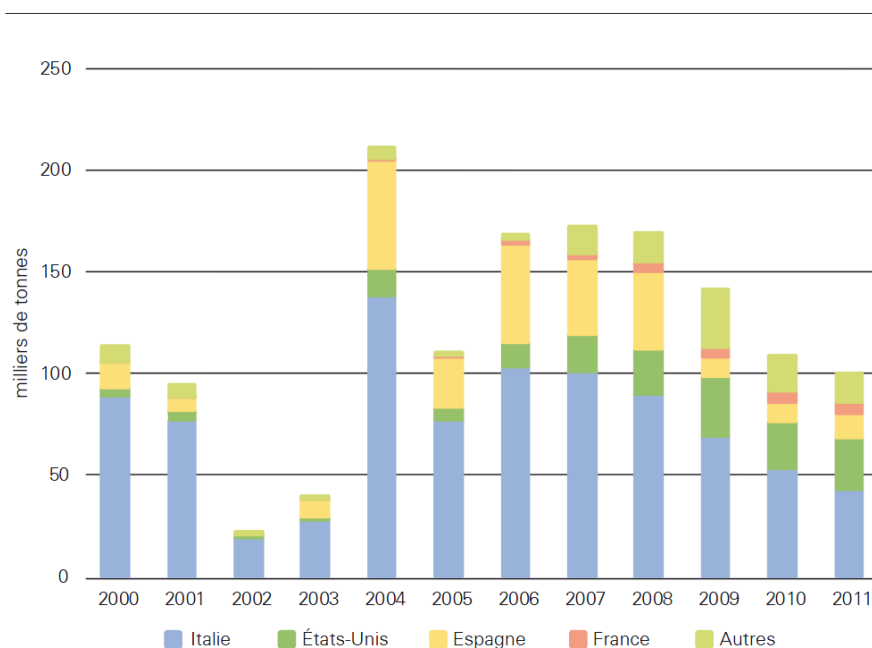
Source : DGPA, 2012

Graphique 7 : Occupation des terres en Tunisie



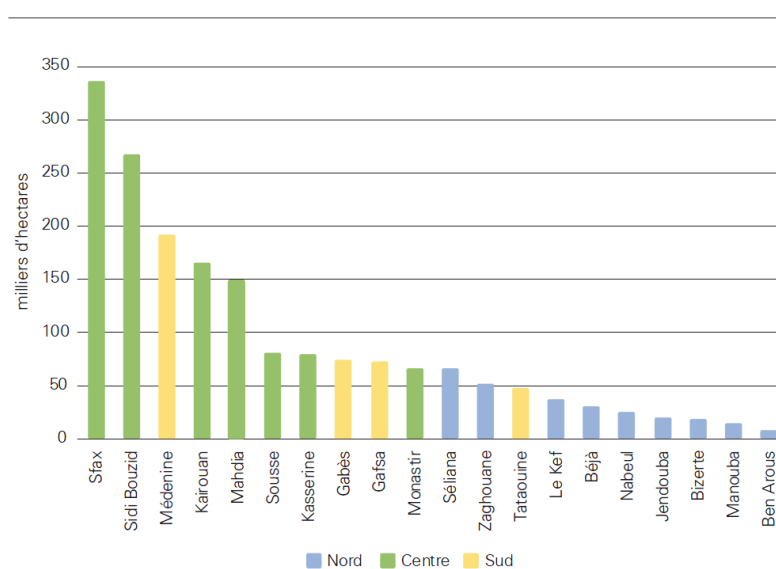
Source: FAO National Agro-Industries Survey in Tunisia, d'après les données du Ministère de

Graphique 8 : Exportations tunisiennes d'huile d'olives par destination (2000-2011)



Source: COI.

Graphique 9 : Répartition des superficies oléicoles par région en 2011 (milliers ha)



Source: DGPA.

Tableau 6 : Coût de production de l'olive en Tunisie (superficies non irriguées) (2011-2012)

		Nord	Centre	Sud	Sfax
Coûts de culture directs					
- engrais	\$EU/ha	36	24	10	10
- protection des cultures	\$EU/ha	139	139	139	139
Coûts de culture directs par hectare	\$EU/ha	175	163	149	149
Rendement de l'olive (moyenne 2010-2012)	Tonnes/ha	1	1	0	0
Coûts de culture directs par tonne	\$EU/tonne d'olives	172	291	648	310
Main d'œuvre					
- taille et entretien	\$EU/tonne d'olives	195	192	214	102
- récolte	\$EU/tonne d'olives	114	114	142	114
Amortissements	\$EU/tonne d'olives	76	105	200	60
Coût d'opportunité des terres	\$EU/tonne d'olives	167	228	376	179
COÛT DE PRODUCTION TOTAL	\$EU/tonne d'olives	724	930	1 580	765
COÛT DE PRODUCTION TOTAL	\$EU/tonne d'huile d'olive	3 613	4 642	7 924	3 829
COÛT DE PRODUCTION TOTAL hors coût d'opportunité des terres	\$EU/tonne d'olives	557	702	1 204	586


















Source: Enquête de terrain; calculs LMC International; et FAO, Janvier 2013.

Tableau 7 : Taille des exploitations oléicoles

	Nombre d'exploitations oléicoles dans la catégorie	Pourcentage du nombre total des exploitations oléicoles (%)	Superficie oléicole sur les exploitations en mono- et en polyculture (milliers ha)	Pourcentage de la superficie oléicole totale (%)
< 5 ha	68 721	46.8	240	14.4
5-10 ha	37 028	25.2	306	18.4
10-20 ha	25 254	17.2	357	21.4
20-50 ha	12 542	8.5	360	21.6
> 50 ha	3 436	2.3	404	24.2
Total	146 981	100.0	1 666	100.0

Source: Enquête sur les structures des exploitations agricoles 2006, DGEDA.

Tableau 8 : Grille d'analyse des Sites de promotion et de vente de l'huile d'olive

Marque	Image véhiculée	Image arrière plan	La balise *	Territoire de culture	Accueil du site
1-Terra Delyssa	L'antiquité	Le paysage oléicole	L'huile d'olives de qualité pour toujours	Inexistant	
2-Olives & Oliviers	La qualité extra vierge et la variété	Neutre	Une terre unique (variété Arbequina)	Gafsa	
3-Couleurs olive	La région d'origine et la qualité Bio	Neutre	Une qualité unique	Monastir, Mahdia	
4-Abou Walid Group	La technologie	Neutre	La technologie d'extraction	Sfax	
5-Agroliva	La technologie d'extraction	Neutre	Neutre	Sfax	
6-Al Jazira	Les différents produits	Le paysage oléicole	Neutre	Mornag	
7-Barka	Les différents produits	Neutre	La saveur velouté d'un jus d'olives naturel	Ariana	
8-Eagle olive oil	Le design de l'emballage du produit et la qualité extra vierge	Neutre	Product of Tunisia, Extra Virgin Olive Oil	Tebourba, Testour	
9-Domaine Sainte Juliette	Le domaine de culture	L'histoire de l'exploitation	Les saveurs du soleil	Sfax	
10-Elyssa olive oil	La qualité extra vierge	Neutre	Huile extra vierge	Médénine	
11-Hikma food company	Les différents produits	Neutre	Le savoir faire productif	Sousse, Kairouan	
12-Huilerie Ben Yedder	Le territoire de production et le savoir faire	Le savoir faire	Le savoir faire productif	Mornaguia	
13-Huilnord	Les produits	neutre	La qualité Bio	Menzel Bourguiba	
14-Biolina La perla	L'ancrage territorial	Le territoire de production	La perla plus qu'une huile...Un patrimoine	Sousse	
15-Julia veneria	Le lieu de culture	La variété chetoui	Une huile gorgée d'eau et de soleil	Nord-Ouest	
16-Huileries Anis	L'implantation et la qualité Bio	L'histoire de l'entreprise	Neutre	Zaghuan	
17-L'or liquide	La qualité Bio	La qualité des olives et la technologie d'extraction	Neutre	Sfax	
18-Moulin de Carthage	Conditionnement du produit	Le savoir faire et la qualité	Une huile née de la légende	Tunis	
19-Olijem	La cuisine tunisienne	La tradition tunisienne	Neutre	El Jem	
20-Mediterranean food company	La qualité extra vierge et l'origine méditerranéenne	Les différents produits	La qualité extra vierge	Kairouan	

HUILES D'OLIVE - OLIVE OILS

Tableau 3: EXPORTATIONS (1.000 tn) - Cuadro 3: EXPORTS (1,000 tonnes)

	1990/91	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	Moyenne Average (13) à (18)	Moyenne Average (19) à (24)							
Albanie																										0	0							
Argentine	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0						
Australie	4,0	5,0	5,5	4,0	4,5	4,5	6,0	7,5	6,0	6,0	4,0	5,0	5,5	5,5	12,5	16,0	15,0	18,5	14,0	19,0	12,0	23,5	12,0	21,5	8,0	12,2	2,0%	0,0	2,3%					
Bahreïn	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0					
Canada	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0				
Chili	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0				
Chine	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			
États-Unis	3,0	9,0	2,0	2,0	7,0	9,0	8,0	4,5	6,0	5,5	3,5	5,0	9,5	9,0	12,0	10,0	3,0	3,0	3,0	2,5	3,0	4,5	6,0	6,0	4,0	7,8	1,3%	0,0%	4,2	0,8%				
Indonésie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			
Israël	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Jordanie	0,5	1,0	1,0	1,0	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	1,5	4,0	5,0	3,0	2,0	2,0	1,5	2,0	1,0	1,0	1,5	1,5	6,0	2,9	0,6%	0,3	0,2%	1,4	0,2%			
Liban	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Libye	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Morocco	1,5	5,0	0,5	0,0	5,0	11,5	36,0	7,5	15,5	0,5	0,0	0,5	3,0	20,5	31,0	21,0	4,5	2,0	3,0	21,0	30,5	11,0	10,0	11,0	10,0	13,7	2,3%	0,0%	14,4	2,0%				
Monténégro	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Syrie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Turquie	161,5	96,5	110,0	178,0	104,0	26,5	115,0	117,0	175,0	112,0	95,0	22,0	40,0	209,0	88,0	115,5	175,0	40,0	20,0	15,0	18,0	23,0	25,0	30,0	25,0	172,9	21,3%	5,3%	22,7	3,1%				
UE *	10,0	10,5	5,5	8,0	56,0	19,0	24,0	36,0	88,0	16,5	82,0	28,0	74,0	40,0	83,5	73,0	46,0	15,0	31,0	29,5	12,0	20,0	82,0	36,0	57,8	6,8%	6,8%	36,6	5,0%					
Uruguay	146,0	174,0	161,5	182,5	182,5	165,0	227,0	208,5	298,5	291,0	324,5	313,5	324,5	324,5	330,5	310,5	361,0	367,0	370,0	444,0	491,0	565,5	491,0	621,0	541,5	331,2	55,2%	67,2%	494,8	67,2%				
TOTAL A	323,5	292,0	295,0	374,5	357,0	241,0	424,5	397,5	497,5	439,0	495,5	399,5	473,0	639,0	619,0	576,5	638,5	548,5	598,5	633,5	670,5	773,0	815,0	799,0	804,0	580,8	96,7%	71,6%	96,6%	96,6%				
A.Saoudie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0%	0,1%	0,5	0,1%				
Australie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	1,5	3,5	2,5	4,0	6,5	8,0	6,0	6,5	2,5	2,5	3,0	2,0	0,3%	0,7%	5,3	0,7%				
Bahreïn	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Canada	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Chili	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Chine	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
États-Unis	3,0	9,0	2,0	2,0	7,0	9,0	8,0	4,5	6,0	5,5	3,5	5,0	9,5	9,0	12,0	10,0	3,0	3,0	3,0	2,5	3,0	4,5	6,0	6,0	4,0	7,8	1,3%	0,0%	4,2	0,8%				
Indonésie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Israël	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Jordanie	0,5	1,0	1,0	1,0	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	1,5	4,0	5,0	3,0	2,0	2,0	1,5	2,0	1,0	1,0	1,5	1,5	6,0	2,9	0,6%	0,3	0,2%	1,4	0,2%			
Liban	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Libye	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Morocco	1,5	5,0	0,5	0,0	5,0	11,5	36,0	7,5	15,5	0,5	0,0	0,5	3,0	20,5	31,0	21,0	4,5	2,0	3,0	21,0	30,5	11,0	10,0	11,0	10,0	13,7	2,3%	0,0%	14,4	2,0%				
Monténégro	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Syrie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Turquie	161,5	96,5	110,0	178,0	104,0	26,5	115,0	117,0	175,0	112,0	95,0	22,0	40,0	209,0	88,0	115,5	175,0	40,0	20,0	15,0	18,0	23,0	25,0	30,0	25,0	172,9	21,3%	5,3%	22,7	3,1%				
UE *	10,0	10,5	5,5	8,0	56,0	19,0	24,0	36,0	88,0	16,5	82,0	28,0	74,0	40,0	83,5	73,0	46,0	15,0	31,0	29,5	12,0	20,0	82,0	36,0	57,8	6,8%	6,8%	36,6	5,0%					
Uruguay	146,0	174,0	161,5	182,5	182,5	165,0	227,0	208,5	298,5	291,0	324,5	313,5	324,5	324,5	330,5	310,5	361,0	367,0	370,0	444,0	491,0	565,5	491,0	621,0	541,5	331,2	55,2%	67,2%	494,8	67,2%				
TOTAL B	13,5	11,5	13,0	3,5	11,5	15,5	13,5	9,5	8,5	5,5	6,5	5,0	10,0	10,5	24,5	27,0	23,5	14,0	20,0	19,5	26,0	30,0	28,0	28,5	28,5	19,6	3,3%	2,2%	3,4%	3,4%				
TOTAL MONDIAL WORLD	337,0	303,5	298,0	378,0	368,5	256,5	438																											

Tableau 10 : Comparaison de la production oléicole des pays (COI)


	Tableau 1: PRODUCTION (1.000 tm)																								Moyenne		Moyenne			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)	(13) à (18)	(19) à (24)	%	%		
	1990/91	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	Average	Average			
Albanie																											32,6	8,1	0,3%	1,2%
Argentine	60	370	270	210	165	515	505	150	54,5	33,5	26,5	25,5	15,0	69,5	33,5	32,0	21,5	24,0	61,5	26,5	67,0	39,5	66,0	44,0	12,0	17,9	50,8	1,7%	0,6%	
Chypre	20	15	30	30	30	25	2,0	1,5	2,5	3,5	6,5	6,5	7,0	13,5	18,0	23,0	15,0	27,0	17,0	17,0	20,0	32,0	17,0	30,0	7,0	23,2	0,8%	0,3%		
Croatie																										4,8	4,8	0,2%	0,2%	
Egypte	0,5	1,0	1,0	1,0	1,0	2,5	0,5	1,0	1,0	2,5	3,0	2,5	1,5	2,0	2,5	4,5	4,0	4,5	5,0	3,0	4,0	4,0	18,5	7,0	4,8	7,4	0,2%	0,2%		
Iran	0,5	0,5	2,0	3,0	1,5	3,0	1,5	3,0	2,5	2,5	3,0	2,5	1,5	2,5	2,5	4,5	4,0	4,5	4,0	4,0	4,0	7,0	3,5	9,0	3,5	4,7	0,2%	0,1%		
Israël																										6,1	11,8	0,4%	0,2%	
Jordanie	80	2,5	7,5	1,5	5,5	5,0	5,5	3,0	4,5	2,5	7,0	3,5	9,0	3,0	9,0	3,0	8,5	4,0	9,0	3,5	12,5	13,0	18,0	15,0	27,1	22,3	0,8%	1,0%		
Liban	60	5,0	8,0	2,0	5,0	4,0	6,5	3,5	7,0	5,0	6,0	5,0	7,0	6,5	12,5	9,0	11,0	13,0	15,0	15,0	15,0	14,0	14,0	20,5	6,9	16,9	0,6%	0,2%		
Libye	70	100	60	80	80	350	1100	700	650	400	350	600	450	1000	500	750	750	850	1400	1300	1200	1000	1200	1100	10,8	15,0	0,5%	0,4%		
Morocco	360	500	380	400	450	350	2,0	2,5	2,5	1,0	1,0	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	74,7	115,8	3,9%	2,6%		
Montenegro	3,5	2,0	1,5	2,0	2,5	1,5	0,5	0,5	1,0	1,0	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,0%	0,0%		
Syrie	820	420	860	650	960	760	1350	700	1150	810	1650	920	1650	1100	1750	1080	1540	1000	1300	1500	1800	1980	1750	1650	134,0	169,3	5,8%	4,8%		
Tunisie	1730	2900	1200	2330	1000	800	2700	930	2130	2100	1300	350	720	2800	1300	2200	1800	1700	1600	1500	1200	1820	2200	700	1720	190,3	5,1%	6,2%		
Turkey	800	600	560	400	1800	400	2000	400	1700	700	1750	650	1400	790	1450	1120	1650	1200	1300	1470	1800	1910	1950	1900	118,8	168,8	5,7%	4,3%		
UE	9940	17790	13915	13915	13710	14035	17945	21165	17070	18785	19405	24635	19425	24480	23570	19285	210910	21185	19990	22245	22090	23650	24615	15220	2137,6	2117,6	71,7%	76,6%		
Ungary																										1,5				
TOTAL A	14475	21945	17715	18985	18275	14830	25710	24465	23865	23635	23560	27965	24610	31560	29770	25025	27030	28665	28960	29170	29940	32465	23395	31995	22000	2751,0	2883,6	98,8%	97,7%	
A. Saoudite																										3,0	14,7	0,5%	0,1%	
Australie																										6,6	15,7	0,5%	0,2%	
Brazil																										5,8	14,7	0,5%	0,2%	
Canada																										1,3	3,8	0,1%	0,0%	
Chile																										1,6	0,0	0,0%	0,1%	
Chine																										16,0	16,2	0,5%	0,5%	
Etats-Unis	10	0,5	1,0	4,5	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,5	0,5	1,0	1,0	1,5	1,0	1,0	2,0	3,0	3,0	4,0	4,0	4,0	5,0	4,0	4,0	0,0%	0,0%		
USA	25	2,0	2,0	3,0	2,0	2,0	2,5	2,0	2,5	1,0	1,5	2,0	2,5	2,5	2,5	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,6	0,0	0,0%	0,0%		
Mexico																										9,9	14,9	0,5%	0,5%	
Norvège																										0,0	0,0	0,0%	0,0%	
Palestine																										0,0	0,0	0,0%	0,0%	
Russie																										0,0	0,0	0,0%	0,0%	
Suisse																										0,0	0,0	0,0%	0,0%	
Switzerland																										0,0	0,0	0,0%	0,0%	
Taiwan																										0,0	0,0	0,0%	0,0%	
Autres P. prod.	320	90	60	70	70	60	85	70	75	65	75	75	75	70	70	80	150	150	150	150	150	150	150	145	14,5	14,5	0,5%	0,5%		
Autr. P. import.																										0,0	0,0	0,0%	0,0%	
Autr. non-prod.																										0,0	0,0	0,0%	0,0%	
TOTAL B	355	115	400	155	160	210	240	190	170	110	305	290	345	160	360	300	640	465	645	565	810	745	620	710	730	38,2	68,3	14,4%	2,3%	
TOTAL MONDIAL WORLD	14830	22060	18115	18260	18465	14840	21960	24655	24425	23745	23665	28285	24985	31740	30130	25725	27170	27130	26985	28735	30760	33210	24015	32705	23930	27199,2	23991,8	100%	100%	

Tableau 11 : Analyse SWOT de la filière oléicole en Tunisie (FAO, 2015)

Étapes de la chaîne de valeur	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Production	<p>L'oléiculture irriguée donne de meilleurs résultats que l'oléiculture non irriguée: impact positif de l'irrigation sur la stabilisation des rendements et de la production.</p> <p>En matière de coûts de production, la Tunisie dispose d'un net avantage sur ses rivaux de l'UE et les États-Unis en termes de coût de la main d'œuvre (bien que cela s'atténue du fait de la forte hausse des salaires dans le pays). Cette observation est aussi valable pour la mécanisation et d'autres segments de la chaîne de valeur.</p>	<p>La productivité des exploitations oléicoles tunisiennes est faible, comparée à celle des autres pays producteurs (oliviers vieillissants, faible densité et absence d'irrigation).</p> <p>La connaissance et l'expérience des bonnes pratiques d'oléiculture sont peu répandues.</p> <p>Production fluctuante</p> <p>Manque de fiabilité du régime foncier et morcellement des terres, les producteurs n'ayant pas les moyens de garantir les droits fonciers.</p> <p>Manque de soutien aux producteurs, notamment aux petits exploitants agricoles, pour le recours au crédit.</p> <p>Manque d'intégration horizontale (organisation, regroupement) et verticale (exploitations agricoles et usines intégrées)</p> <p>L'avantage en termes de coût de la main d'œuvre est annulé par la faiblesse des rendements.</p>	<p>Stabiliser la production en promouvant de meilleures pratiques agronomiques et l'irrigation, notamment l'utilisation des eaux usées.</p> <p>Les sous-produits de la production (bois de biomasse et eau de végétation) sont encore relativement sous-évalués et pourraient constituer de futures sources de revenus.</p> <p>Le fait d'encourager la croissance des structures coopératives peut permettre d'accroître la productivité des exploitations et d'améliorer l'accès au marché.</p> <p>Expansion possible de la culture hyper-intensive et promotion de l'oléiculture biologique.</p>	<p>La production augmente rapidement dans plusieurs pays de la région MENA, notamment la Turquie, le Maroc et l'Algérie.</p> <p>Dans le Nord, les oliveraies sont concurrencées par les cultures céréalières. Celles-ci procurent des revenus équivalents sans nécessiter autant d'investissements et de laps de temps peu ou pas productifs.</p> <p>Ces dernières années, le niveau élevé des prix à la production a encouragé les oléiculteurs à investir dans l'irrigation dans le Nord et certaines zones du Centre. La volatilité des prix risque en revanche d'empêcher les investissements futurs, notamment dans le Sud.</p> <p>Du fait des subventions versées aux producteurs européens d'huile d'olive, les producteurs tunisiens ne sont pas compétitifs.</p>

Étapes de la chaîne de valeur	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Consommation (exportations, marché intérieur)	<p>La structure des incitations est telle qu'elle favorise les exportations de l'huile non traitée en vrac au lieu de la valoriser en la raffinant et en la conditionnant pour la commercialiser en bouteilles.</p> <p>Le manque d'usines de conditionnement (embouteillage) empêche la Tunisie de créer de la valeur ajoutée pour l'exportation.</p> <p>Du fait du manque de stratégies marketing, ce sont les retours à court terme qui ont été privilégiés</p>	<p>La part de marché de l'huile d'olive vierge extra est faible et pourrait être développée</p> <p>Disposer d'un représentant commercial sur le marché de destination (Chine, pays du Golfe et Russie)</p> <p>L'huile d'olive dispose d'un avantage commercial en tant qu'huile de qualité supérieure</p> <p>Le potentiel du marché intérieur est largement sous-exploité.</p>	<p>En augmentant leur production, les producteurs des États-Unis cherchent à accroître leur offre pour satisfaire davantage le marché américain en pleine croissance.</p> <p>Du fait de l'augmentation récente de la production dans de nombreuses régions à travers le monde, le cours de l'huile d'olive est soumis à de fortes pressions. Le régime d'aide au stockage de l'UE est destiné à écarter une partie de la production européenne du marché afin de soutenir les cours, mais, en période d'austérité économique, cette initiative est menacée par les coupes budgétaires.</p>	
Institutions/ Politique	<p>Plusieurs institutions compétentes du secteur peuvent coopérer pour adopter une approche englobant l'ensemble de la chaîne de valeur (de la production à la distribution)</p>	<p>Manque de stratégie à long terme pour l'huile d'olive</p> <p>Nombreuses institutions fragmentées dont les responsabilités se chevauchent.</p> <p>Les mesures politiques sont presque inexistantes au niveau des exploitations oléicoles</p> <p>Difficultés d'accès au crédit</p>	<p>Revoir la politique d'exportation/ Promouvoir la demande nationale</p> <p>Simplification institutionnelle</p> <p>Développer des partenariats publics et privés pour la bonne gouvernance de la chaîne de valeur</p> <p>Les politiques publiques en faveur de l'amélioration de l'infrastructure routière en zone rurale réduiraient les coûts de transport et apporteraient une solution à long terme.</p>	<p>Adoption de normes de qualité plus rigoureuses</p> <p>Les bouleversements politiques risquent de gêner le dialogue politique</p>

Étapes de la chaîne de valeur	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Transformation	<p>Le secteur de la transformation s'efforce de raccourcir les délais de traitement (entre la récolte et la trituration), ce qui a nettement amélioré la qualité moyenne des huiles d'olive produites.</p>	<p>Manque d'informations sur le marché.</p> <p>La plupart des unités de transformation anciennes sont mal entretenues et n'ont pas de standards de qualité minimums, ce qui nuit à la qualité.</p> <p>Connaissance insuffisante des critères de qualité requis par le marché (contrairement aux critères de qualité traditionnels)</p> <p>Manque d'innovation</p>	<p>Possibilité d'améliorer la qualité en adoptant des méthodes de transformation de pointe</p> <p>Adoption d'une technologie d'extraction améliorée diminuant les besoins en main d'œuvre et en eau</p> <p>Réutilisation des eaux usées (scourants)</p> <p>Disposer de camions adéquats et d'infrastructures améliorées</p> <p>Possibilité de consolider les petites entreprises</p>	
Distribution	<p>La Tunisie occupe une position stratégique dans le bassin méditerranéen.</p> <p>Le coût de distribution vers les pays européens est plus faible que celui des autres pays exportateurs.</p>	<p>La chaîne de distribution agro-alimentaire a des coûts de transport relativement élevés, ainsi que des problèmes de perte de production importante et de traçabilité</p> <p>Pour les olives, les prix entrée-usine sont largement plus rémunérateurs que les prix à la production, ce qui implique que, dans la chaîne de valeur, les négociants et intermédiaires ayant accès au transport réalisent d'importantes marges.</p>	<p>Amélioration de la traçabilité.</p> <p>Création d'un réseau de marchés de gros permettant la vente en gros à des prix de plus en plus transparents.</p>	
Valeur ajoutée – Étiquetage, conditionnement, embouteillage	<p>Le secteur du conditionnement est avantageux: il a accès à des financements indépendants et bénéficie du soutien de différents fonds publics et agences de promotion.</p>	<p>La gestion de la qualité et les stratégies industrielles globales (en matière de conditionnement, d'étiquetage, d'appellations d'origine, de points de livraison, etc.) font souvent défaut.</p> <p>Le secteur national de l'embouteillage est limité et la qualité est insuffisante pour l'huile.</p> <p>La valeur ajoutée est souvent mal répartie entre les acteurs du secteur.</p>	<p>L'huile produite est essentiellement vendue en vrac et les possibilités de produire davantage de valeur ne sont pas assez nombreuses, de ne pas être disponibles.</p> <p>Promotion de l'huile d'olive bio et de l'indication géographique</p> <p>Développer le secteur national de l'embouteillage</p>	<p>Les fonds nécessaires aux lourds investissements technologiques risquent de ne pas être disponibles.</p>

Annexe 4 - Réglementation fixant les conditions de l'arrachage ou l'abattage des oliviers (extrait du Journal Officiel)

Par décret n° 2002-1488 du 19 juin 2002.

Mademoiselle Dalenda Houich, administrateur conseiller, est chargée des fonctions de secrétaire d'université pour exercer les fonctions de chef de service des affaires estudiantines à la sous-direction des affaires pédagogiques et de la vie universitaire à la direction des affaires académiques et du partenariat scientifique à l'université de Tunis.

Par décret n° 2002-1489 du 19 juin 2002.

Monsieur Mounir Ben Hassine, administrateur conseiller, est chargé des fonctions de secrétaire d'université pour exercer les fonctions de chef de service des matériels, des équipements et d'entretien à la sous-direction des bâtiments et d'équipement à la direction des services communs à l'université de Tunis.

Par décret n° 2002-1490 du 19 juin 2002.

Mademoiselle Arbia Bouarouj, administrateur, est chargée des fonctions de secrétaire d'université pour exercer les fonctions de chef de service du budget de l'université et de développement à la sous-direction des affaires financières à la direction des services communs à l'université de Tunis.

Par décret n° 2002-1491 du 19 juin 2002.

Monsieur Neji Ben Akacha, administrateur conseiller, est chargé des fonctions de secrétaire d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche à l'institut supérieur de gestion de Gabès.

Par décret n° 2002-1492 du 19 juin 2002.

Monsieur Mondher Ahmed, ingénieur des travaux, est chargé des fonctions de chef de service de l'animation culturelle et sportive, de l'action sociale et des relations publiques à la sous-direction des œuvres universitaires à l'office des œuvres universitaires pour le sud au ministère de l'enseignement supérieur.

Par décret n° 2002-1493 du 19 juin 2002.

Madame Majda M'barek épouse Boughanmi, bibliothécaire, est chargée des fonctions de chef de service de la documentation à la sous-direction de la gestion des documents et de la documentation à la direction générale des services communs au ministère de l'enseignement supérieur.

MAINTIEN EN ACTIVITE

Par décret n° 2002-1494 du 19 juin 2002.

Monsieur Taoufik Keskes, assistant de l'enseignement supérieur, est maintenu en activité pour une année à compter du 1^{er} octobre 2002.

Par décret n° 2002-1495 du 19 juin 2002.

Monsieur Abderahmen Guermazi, assistant de l'enseignement supérieur, est maintenu en activité pour une année à compter du 1^{er} octobre 2002.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Décret n° 2002-1496 du 19 juin 2002, fixant les conditions de l'arrachage ou l'abattage des oliviers.

Le Président de la République,

Sur proposition du ministre de l'agriculture,

Vu la loi n° 61-20 du 31 mai 1961, portant interdiction de l'abattage et de l'arrachage des oliviers, telle que prorogée par la loi n° 71-43 du 28 juillet 1971, par le décret-loi n° 81-15 du 12 septembre 1981 approuvé par la loi n° 81-91 du 4 décembre 1981, par la loi n° 91-95 du 29 novembre 1991 et modifiée par la loi n° 2001-119 du 6 décembre 2001,

Vu la loi n° 87-30 du 12 juin 1987, organisant la location agricole,

Vu la loi n° 89-44 du 8 mars 1989, portant création des commissariats régionaux au développement agricole, telle que complétée par la loi n° 94-116 du 31 octobre 1994,

Vu le décret n° 2001-419 du 13 février 2001, fixant les attributions du ministère de l'agriculture,

Vu l'avis du ministre de l'intérieur,

Vu l'avis du tribunal administratif.

Décrète :

Article premier. – Les demandes d'obtention d'une autorisation d'arrachage ou d'abattage d'oliviers sont déposées par le propriétaire, son mandataire ou par l'exploitant si son exploitation s'effectue conformément aux dispositions de l'article 6 de la loi n° 87-30 du 12 juin 1987 susvisée, après avoir obtenu une autorisation préalable du propriétaire.

Ces demandes doivent être accompagnées des pièces suivantes :

- une pièce prouvant la propriété de la terre plantée d'oliviers ou de son exploitation,
- un contrat de location et l'autorisation du propriétaire en cas de dépôt de la demande par l'exploitant,
- un mandat du propriétaire en cas de dépôt de la demande par le mandataire de ce dernier,
- une copie de la carte d'identité nationale,
- un plan de la parcelle contenant les oliviers à arracher ou à abattre avec délimitation de sa superficie,
- en cas de changement de vocation agricole, une attestation des autorités compétentes en matière d'urbanisme prouvant le changement de vocation agricole de la parcelle objet de la demande,
- une copie de la déclaration du nouvel investissement dans le cas où l'intéressé désire réaliser un tel investissement et consistant à changer totalement ou partiellement les plantations d'oliviers par d'autres plantations.

Elles sont déposées au siège du gouvernorat ou de la délégation dans la circonscription de laquelle se trouve la terre objet de la demande.

Il est délivré au demandeur un récépissé prouvant la date du dépôt de la demande et son numéro d'enregistrement.

Art. 2. – Le gouverneur transmet le dossier au commissaire régional au développement agricole pour effectuer une enquête technique sur les lieux.

Après l'enquête, le commissaire régional au développement agricole adresse un rapport sur ses travaux au gouverneur sur la base des éléments suivants :

- la qualité du sol,
- l'état sanitaire des oliviers,
- le niveau d'entretien et sa répercussion sur l'état général des oliviers,
- la rentabilité économique des oliviers.

Art. 3. – Sur la base du rapport visé à l'article 2 du présent décret, le gouverneur accorde l'autorisation ou la refuse. Le refus doit être motivé.

Art. 4. – Les ministres de l'intérieur et de l'agriculture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 19 juin 2002.

Zine El Abidine Ben Ali

Décret n° 2002-1497 du 19 juin 2002, portant changement de la vocation d'une parcelle de terre agricole et modification des limites des zones de sauvegarde des terres agricoles du gouvernorat de Sousse.

Le Président de la République,

Sur proposition du ministre de l'agriculture,

Vu la loi n° 83-87 du 11 novembre 1983, relative à la protection des terres agricoles, telle que modifiée et complétée par la loi n° 90-45 du 23 avril 1990 et par la loi n° 96-104 du 25 novembre 1996,

Vu la loi n° 94-122 du 28 novembre 1994, portant promulgation du code de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme,

Vu le décret n° 84-386 du 7 avril 1984, portant composition et modalités de fonctionnement des commissions techniques consultatives régionales des terres agricoles, tel que modifié et complété par le décret n° 93-2600 du 20 décembre 1993, par le décret n° 98-2256 du 16 novembre 1998 et par le décret n° 2001-710 du 19 mars 2001,

Vu le décret n° 86-101 du 16 janvier 1986, fixant les zones de sauvegarde des terres agricoles du gouvernorat de Sousse,

Vu le décret n° 91-362 du 13 mars 1991, relatif aux études d'impact sur l'environnement,

Vu l'avis de la commission technique consultative régionale des terres agricoles du gouvernorat de Sousse, consigné dans les procès-verbaux de ses réunions du 13 novembre 1999 et du 28 janvier 2000,

Vu l'avis du ministre de l'intérieur,

Vu l'avis du tribunal administratif.

Décète :

Article premier. – Est changée, la vocation de la parcelle de terre faisant partie du titre foncier n° 200133, classée dans les zones de sauvegarde, sise à Bouficha, d'une superficie de 9ha 87ares 10ca, telle qu'elle est indiquée sur le plan annexé au présent décret, et ce, pour l'implantation d'un poste électrique à haute tension.

Sont modifiées, en conséquence et conformément au plan susvisé, les limites des zones de sauvegarde des terres agricoles du gouvernorat de Sousse, telles qu'elles sont fixées par le décret n° 86-101 du 16 janvier 1986 susvisé.

Art. 2. – Les plans d'aménagement urbain doivent prendre en considération les dispositions prévues par le présent décret.

Art. 3. – Les ministres de l'intérieur et de l'agriculture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 19 juin 2002.

Zine El Abidine Ben Ali

Décret n° 2002-1498 du 19 juin 2002, portant changement de la vocation d'une parcelle de terre agricole et modification des limites des zones de sauvegarde des terres agricoles du gouvernorat de Gabès.

Le Président de la République,

Sur proposition du ministre de l'agriculture,

Vu la loi n° 83-87 du 11 novembre 1983, relative à la protection des terres agricoles, telle que modifiée et complétée par la loi n° 90-45 du 23 avril 1990 et par la loi n° 96-104 du 25 novembre 1996,

Vu la loi n° 94-122 du 28 novembre 1994, portant promulgation du code de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme,

Vu le décret n° 84-386 du 7 avril 1984, portant composition et modalités de fonctionnement des commissions techniques consultatives régionales des terres agricoles, tel que modifié et complété par le décret n° 93-2600 du 20 décembre 1993, par le décret n° 98-2256 du 16 novembre 1998 et par le décret n° 2001-710 du 19 mars 2001,

Vu le décret n° 88-81 du 18 janvier 1988, fixant les zones de sauvegarde des terres agricoles du gouvernorat de Gabès,

Vu le décret n° 91-362 du 13 mars 1991, relatif aux études d'impact sur l'environnement,

Vu l'avis de la commission technique consultative régionale des terres agricoles du gouvernorat de Gabès, consigné dans le procès-verbal de sa réunion du 17 juillet 1998,

Vu l'avis du ministre de l'intérieur,

Vu l'avis du tribunal administratif.

Décète :

Article premier. – Est changée, la vocation de la parcelle de terre, classée dans les zones de sauvegarde, sise dans la région de Chanchou, délégation d'Elhamma, d'une superficie de 612m², telle qu'elle est indiquée sur le plan annexé au présent décret, et ce, pour la régularisation de la situation foncière d'un bureau postal.

Sont modifiées, en conséquence et conformément au plan susvisé, les limites des zones de sauvegarde des terres agricoles du gouvernorat de Gabès, telles qu'elles sont fixées par le décret n° 88-81 du 18 janvier 1988 susvisé.

Art. 2. – Les plans d'aménagement urbain doivent prendre en considération les dispositions prévues par le présent décret.

Loi 20 du 31 mai 1961

الفصل الأول (جديد) : يحجر قطع وقلع أشجار الزيتون إلا برخصة تسلم من طرف الوالي المختص ترايبا في أجل لا يتجاوز شهرين بداية من تاريخ إيداع مطلب تام الموجب بمقر الولاية.
وعند انقضاء ذلك الأجل دون إجابة يعتبر سكوت الوالي ترخيصا منه.

الفصل 6 (جديد) : كل من قطع أو قلع أشجار زيتون بدون رخصة يعاقب بخضية تتراوح بين 100 و200 دينار عن كل شجرة تم قطعها أو قلعها.
وفي صورة العود تضاعف الخضية.

الفصل 2 . يلغى الفصل 7 من القانون عدد 20 لسنة 1961 المؤرخ في 31 ماي 1961 المشار إليه أعلاه.
ينشر هذا القانون بالرائد الرسمي للجمهورية التونسية وينفذ كقانون من قوانين الدولة.
تونس في 6 ديسمبر 2001.

زين العابدين بن علي

قانون عدد 119 لسنة 2001 مؤرخ في 6 ديسمبر 2001 يتعلق بتنقيح القانون عدد 20 لسنة 1961 المؤرخ في 31 ماي 1961 والمتعلق بتنظيم قطع وقلع أشجار الزيتون (1).

باسم الشعب،

وبعد موافقة مجلس النواب،

يصدر رئيس الجمهورية القانون الأتي نصه :

الفصل الأول . يلغى الفصلان 1 و6 من القانون عدد 20 لسنة 1961 المؤرخ في 31 ماي 1961 المشار إليه أعلاه كما تم التمديد في أحكامه بالقانون عدد 43 لسنة 1971 المؤرخ في 28 جويلية 1971 وبالمرسوم عدد 15 لسنة 1981 المؤرخ في 12 سبتمبر 1981 المصادق عليه بالقانون عدد 91 لسنة 1981 المؤرخ في 4 ديسمبر 1981 والقانون عدد 95 لسنة 1991 المؤرخ في 29 نوفمبر 1991 ويعوضان بالأحكام التالية :

(1) الأعمال التحضيرية :

مداولة مجلس النواب ومواقفته بجلسته المنعقدة بتاريخ 20 نوفمبر 2001.

Extrait du Journal Officiel :

Les dispositions des articles 1 et 6 de la loi n° 61-20 du 31 mai 1961 portant interdiction de l'abattage et de l'arrachage des oliviers sont abrogées et remplacées par les dispositions suivantes: « L'abattage et l'arrachage des oliviers sont interdits sauf autorisation délivrée par le gouverneur, territorialement compétent, dans un délai ne dépassant pas deux mois à compter de la date du dépôt d'une demande dûment constituée au siège du gouvernement. L'expiration de ce délai, et en l'absence d'une réponse du gouverneur, est considéré comme autorisation de sa part. Toute personne ayant abattu ou arraché un olivier sans autorisation est punie d'une amende allant de 100 à 200 dinars pour chaque arbre abattu ou arraché ».

L'agriculture manque de bras car ils sont ailleurs...

« Comme une onde qui bout dans une urne trop pleine »
Victor Hugo

T.H. héritier d'une palmeraie à Degache, village tranquille sur l'échiquier d'un monde social maintenant presque partout en ébullition, me dit : « *Ils ne veulent plus travailler. Même au prix fort, ils font les difficiles pour escalader le palmier.* »

La tâche a toujours été pénible mais les travailleurs sont devenus tatillons et trop exigeants. Avant, les khammès ne disaient jamais non ».

R.B. universitaire à la retraite et tout petit propriétaire de quelques oliviers me disait : « *La main-d'œuvre devient rare et revient trop cher vu le résultat final de l'exploitation. J'ai préféré laisser les olives aux étourneaux* ». Cela plaira, au moins à Brigitte Bardo. D'une part, l'agriculture manque de bras et, de l'autre, une pléthore de jeunes diplômés ou non subissent les ravages physiques, psychiques et symboliques du chômage sans rivage.

Ressasser nuit et jour l'effet dévastateur des regards apitoyés sur le désœuvré, l'enfonce encore davantage dans le stress généré par la durée de l'inactivité. Or, par l'entremise de « *l'efficacité symbolique* », expression chère à Claude Lévi Strauss, la tension de l'esprit rejaillit sur la résistance du corps à la maladie. En matière de santé, le mental et le corporel déploient les deux faces d'une même réalité.

Ce lien fut observé mille et une fois depuis la dernière guerre puis théorisé de manière très claire.

Chercher maintenant, à soi-disant le démontrer pour la première fois par une enquête, revient à enfoncer une porte ouverte.

Voilà pourquoi, chaque matin, la presse raconte la nouvelle découverte portée à l'actif de « scientifiques » toujours amé-

ricains. Ces personnages, censés savoir, proviennent de toutes parts et pour cette raison, celle du brain-drain organisé à l'échelle planétaire, l'Américain n'existe pas. Ainsi donc, l'agriculteur manque de bras et les chômeurs noient leur désarroi dans la zatla. Ce même drame, pluridimensionnel, taraude la jeunesse actuelle de Bizerte à Dhehiba en passant par l'Ariana. Quelques histoires de vie exhibent, fort bien cela, mais de pareille situation, quelle est donc la raison ? Ailleurs, à la saison des vendanges européennes, des bataillons d'étudiants montent à l'assaut des vignobles et répondent présent à l'offre d'emploi émise par les vignerons.

L'évocation de ce constat par les demisavants colporte un reproche racisant adressé aux dits « fainéants ». Mais tout comparatisme impénitent oriente l'investigation vers la mauvaise direction.

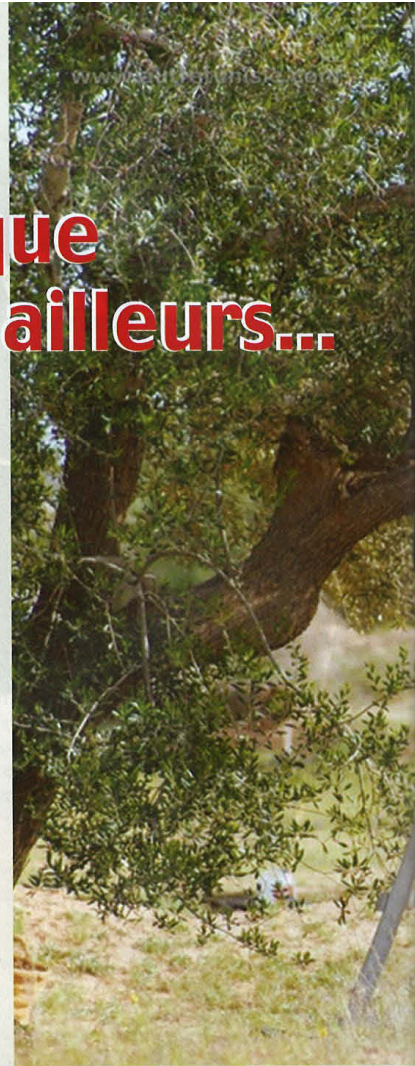
La poudre de cacao et l'huile d'olive, même dérive

Appliquée à l'étage de la production et de la commercialisation, la réflexion débusque la façon dont le manque à gagner au sud, surexploité par le nord, contraint les diplômés chômeurs à délaisser les oliviers pour déambuler cent fois tout au long de l'avenue Bourguiba. Pour beaucoup mieux les rétribuer, les oléiculteurs auraient à moins subir leur inféodation aux entrepreneurs des pays dominants.

Les commentateurs à courte vue incriminent le report de la responsabilité interne sur le monde externe. Ce vice de forme revient à lâcher la proie pour l'ombre car les uns connaissent l'économie de marché parvenue à un stade achevé, quand les autres expérimentent,

à leurs dépens, la transition bloquée par les rapports internationaux d'inégalité. Produites, pour l'essentiel par l'Afrique, les fèves du cacao acquises à vil prix par l'entreprise dénommée "Van Houten" permettent à celle-ci d'exporter au monde entier la poudre de cacao cher payée. A vous la matière brute, à nous le produit fini et les profits infinis. En matière oléicole, comment rivaliser avec la puissance italienne quand le monopoleur du commerce international de l'huile récupère la valeur ajoutée par l'achat et la transformation des olives tunisiennes. A l'aulne de ces procédés retors aides et prêts maintiennent sous perfusion la poule aux œufs d'or.

Héritier du colonialisme devenu désuet l'impérialisme troque l'administration directe et l'occupation militaire contre la discrétion de l'extorsion financière. De





être et paraissent ne rien pouvoir contre le village planétaire tel qu'il est. À l'image des poupées russes, le mondial englobe l'international et celui-ci re-signe le national plus ou moins associé au local. De proche en proche, une filière à double sens unit ces quatre papiers mal aisé à séparer. Une dynamique entraîne la misère et le chômage dans le sillage de la religion manipulée ou non. A court et moyen termes, les djihadistes endormis ou éveillés pourraient oser. Mais pour venir à bout de la pauvreté, les préposés à l'autorité réclament aux empressés de patienter. Cette arhythmie, peut-être accentuée par les intéressés à une combinaison où le pouvoir aurait à convoler en justes noces avec l'opposition, cache le piège tendu aux épris du compromis. Avec les djihadistes en mal de reconnaissance, non loin de la frontière du côté libyen, les grévistes surexcités profèrent au sud-est, leur menace à peine voilée. Et quand bien même les conditions matérielles de la vie quotidienne seraient améliorées, les formes actuelles des représentations religieuses ou guerrières ne seraient pas remplacées ipso facto par la façon dont les agents sociaux devraient croire selon les tenants d'un islam bon enfant. Il s'agit là d'une compétition déclenchée autour d'un enjeu pour engager la jeunesse vers l'un ou l'autre type de socialisation. A l'heure de la crise et de l'absence d'idéal et que le pays ne donne plus rien, le djihadisme procure le rêve d'une aventure avec le prestige d'une kalachnikov à la main. Affronter la mort, thème très hégélien, a partie liée avec la propension à l'ultime libération. Ce passage du vide au plein par l'entremise du voyage syrien ou libyen promet une donation de sens à une vie dépourvue de sens. Voilà pourquoi l'émir autoproclamé recrute cent quand vingt tombent sous les bombes. Aux uns le matériel sophistiqué, aux autres le ciel étoilé. Dès lors, à quoi sert de rester sans gloire à sarcler des pommes de terre en Tunisie, au moment où Daech liquide vingt égyptiens et où l'aviation égyptienne vise les bases militaires de l'Etat islamique en Libye ? Attaque et contre-attaque, d'ici, j'entends Baghdadi qui dit : *Sinaï prend garde !*

Khalil Zamiti

Gaule, vieux routier, l'avait « compris ». Les présidents américains, arrière-petits-fils d'aventuriers venus canarder les indiens ne l'ont pas saisi. Hubert Védrine désavoue l'invasion terrestre et redit : « *Et après ?* » car l'après, Ben Laden ou Baghdadi renaissent de leur cendre mille chefferies. Obama, sous la pression des lobbys et pour une part malgré lui, ne sait plus sur quel pied danser. Il commence par un « *salamou aleykom* » et il finit par demander au congrès l'autorisation d'y aller pour le plus grand bonheur de l'armée.

Dans ces conditions, le champ classique de la sociologie n'explique presque plus rien sans l'articulation à la mondialisation. Au débouché de cet univers inégalitaire prospère en Tunisie et ailleurs, le paradoxe des chômeurs, partis chavirer en mer à l'heure où manquent de bras

les employeurs. Bush pose la question : « *Pourquoi ils nous haïssent tant ?* » L'unilatérale domination guide la prospective vers la réponse à l'interrogation. Cependant, la dynamique externe embraye sur les déterminations internes. A la différence de l'agriculture, l'entreprise industrielle n'embauche guère des saisonniers pour un court séjour de quinze jours, de là provient le manque d'attraction, parmi d'autres absences d'incitation. Le rêve de Lampadouza colmate le manque de motivations pour déterrer les pommes de terre. Le paradoxe de l'emploi renvoie au contexte élargi où le transfert du profit est au principe du gagnant-perdant.

Eu égard à ce mécanisme économique de vaste amplitude, les altermondialistes, par définition utopistes, préconisent les rapports Sud-Nord, tels qu'ils devraient



Oléiculture

Que faire pour inscrire les performances dans la durée ?

Occupant une place stratégique dans l'économie, le secteur oléicole a fait l'objet de nombreuses stratégies pour assurer, à la fois, son développement et la promotion d'un véritable label national.

La stratégie nationale de promotion du secteur, mise en œuvre depuis 1988, a été suivie en 1994 par un programme de restructuration et de l'ouverture du secteur aux exportateurs privés.

Les politiques adoptées ont permis de consolider la place du secteur et l'extension des superficies des oliveraies qui représentent environ le tiers des terres arables.

L'importance accordée au secteur de l'olivier a permis le triplement de la production depuis 1960, plaçant la Tunisie au deuxième rang mondial en termes de superficies réservées à la culture de l'olivier pour atteindre 1.7 million d'hectares et 70 millions oliviers. La Tunisie occupe, également, le deuxième rang mondial pour la production d'huile d'olive après l'Union européenne, avec une production en 2014 estimée à 280 mille tonnes d'huile d'olive. La Tunisie compte 1700 huileries

d'une capacité de trituration journalière estimée à 44 mille tonnes. 1250 sont situées dans les régions du centre. Après des années où la production a observé une évolution en dents de scie, la saison en cours est exceptionnelle à plus d'un titre. D'abord par le niveau record de la production qui a atteint, selon les estimations, plus de 280 mille tonnes, plaçant le pays comme deuxième producteur mondial après l'Espagne. Durant la période allant de novembre 2014 à avril 2015, les exportations d'huile d'olive ont culminé pour atteindre 186 mille tonnes, contre 26 mille tonnes durant la même période de l'année écoulée, soit une multiplication par plus de sept fois. En même temps, les recettes d'exportation ont observé une courbe ascendante au cours de la même période se multipliant par neuf.

La valeur des exportations est passée de 127 MD à 1139MD, favorisant une amélioration du solde de la balance alimentaire, qui a dégagé un excédent de 184,1 MDT, contre un déficit de 616 MDT un an plus tôt. En même temps, le déficit de la balance commerciale

a fait un repli de 902,9 MDT pour se situer à 3.582,3 MDT.

Il faut noter que la Tunisie exporte, en moyenne, entre 60 et 70% de sa production d'huile d'olive sur le marché européen. Les exportations tunisiennes d'huile d'olive, dont la plupart se font en vrac, représentent 40% du total des exportations agricoles et 10% du total des exportations nationales.

Au cours de cette année, la Commission européenne a autorisé d'augmenter les quotas mensuels d'huile d'olive tunisienne exportée vers l'Europe, pour la période allant de février à fin octobre 2015. La flexibilité introduite, s'explique par les pertes enregistrées dans la production de certains pays. Cette mesure permettra aux opérateurs tunisiens de maximiser leurs exportations d'huile d'olive exemptées des droits de douane vers ce marché.

Environ 40 professionnels tunisiens exportent de l'huile d'olive conditionnée sous 80 marques, vers une soixantaine de marchés internationaux, dont notamment l'Amérique, le Canada, la France, la Russie, la Chine et quelques pays arabes, notamment du Golfe.

Abdellatif Ghedira, P.D.G de l'ONH

Donner à l'huile d'olive la qualité de patrimoine national

Pour le secteur de l'huile d'olive, l'année 2015 est un très bon "cru". Un chiffre d'affaires d'environ 1.200 millions de dinars jusqu'à fin avril, et un niveau d'exportation record sur le marché européen. Le potentiel de ce secteur demeure énorme et les opportunités sont également multiples. Comment promouvoir un vrai label de l'huile d'olive tunisienne, dont 80% est exporté en vrac, sur le marché international et tirer profit de la spécificité de ce produit qui constitue un véritable patrimoine national ?

Abdellatif Ghedira, Président directeur général de l'Office national de l'huile (ONH), fait part à Réalités de toutes les questions en relation avec le développement de ce secteur stratégique.

Interview

Qu'elle est la situation de l'Office national de l'huile et comment gère-t-il aujourd'hui le secteur ?

J'estime que la situation de l'Office national de l'huile (ONH) est à l'image du secteur oléicole. Si le secteur oléicole va bien, il en sera de même pour l'Office. Ce dernier est également le reflet de la situation des producteurs et exportateurs de l'huile d'olive. Quand il y a une production abondante et de bonne qualité



et quand les marchés internationaux font appel à nous, l'Office retrouve sa place. Pour les saisons de vaches maigres, comme c'était le cas de l'année dernière, l'Office se trouve logiquement confronté à des difficultés à l'instar de tous les opérateurs du secteur.

Dès sa création, l'Office avait le monopole de la gestion du secteur oléicole. Il avait seul le droit d'exportation sur les marchés internationaux. Même le transport de l'huile d'olive était soumis à l'autorisation de l'Office. Ce monopole n'était pas un choix mais une tradition. L'exportation de notre huile était aussi une tradition, puisque depuis les phéni-

“ Il est grand temps de revoir nos politiques pour montrer que l'huile que les européens commercialisent est tunisienne. Maintenant que la Tunisie est connue grâce à la Révolution, profitons de cette notoriété pour faire connaître la vraie Tunisie. ”

ciens, la Tunisie est un grand producteur d'huile d'olive et un grand exportateur. L'Office avait pour rôle d'être l'interlocuteur des producteurs locaux auprès des marchés internationaux. Un rôle qui

→ L'autorise à vendre le produit tout en garantissant une plus-value importante pour les producteurs tunisiens. Cela veut dire, aussi, défendre le produit tunisien et le valoriser auprès des marchés étrangers. Bien qu'il s'acquitte d'un rôle commercial, l'Office relève du ministère de l'Agriculture, pas celui du Commerce. Cela tient au fait que son métier est plus orienté vers l'assistance et le soutien des agriculteurs, tout en assumant les tâches de commercialisation et de valorisation de ce produit. Dans la commercialisation de l'huile d'olive, l'Office se contente d'une petite marge qui lui permet de survivre, le reste est récupéré par les agriculteurs. Je dois préciser que conformément à l'accord d'association avec l'Union européenne signé en 1995, des quotas d'exportation pour l'huile d'olive sont prévus. Ce quota est géré totalement par l'Office qui approvisionne le marché européen par contingent en vrac.

Qu'est ce qui a changé depuis la libéralisation du secteur ?

Après les problèmes qui ont secoué le secteur en raison des politiques commerciales, qui avaient montré leurs limites, la décision de libéraliser le secteur a été prise en 1996 ouvrant le secteur au privé. 20 ans après, l'Office ne contrôle que 10% de la production, contre 90% par le secteur privé. Il faut reconnaître que le secteur s'est beaucoup développé, comme le montre bien l'évolution de la production nationale, du rendement et de la qualité du produit. D'ailleurs, on n'est pas le deuxième producteur d'huile d'olive au monde, pour rien. Il y avait une volonté pour développer ce secteur à grand potentiel. Le privé bénéficie de

mécanismes que le public n'a pas. Le privé, et c'est là où réside sa force, est capable d'exploiter au mieux tous les moyens pour conquérir des marchés et vendre mieux le produit tunisien. Les 10% restant au secteur public n'obéissent pas à un objectif commercial, mais à un but stratégique consistant à réguler le marché et à garantir une marge de sécurité nationale en huile d'olive.

Il faut également préciser que les intervenants dans le secteur sont multiples, à savoir l'agriculteur, les oléiculteurs, les exportateurs, les importateurs. La présence d'une instance publique qui régule le marché et garantit le droit de chacun, est incontournable dans ce cas. Ce genre d'instances existe partout dans le monde, en Tunisie cette instance est l'ONH. Ainsi l'Office fixe les prix, en se basant sur les tendances observées sur les marchés internationaux. C'est ce prix qui est adopté par le secteur privé. Aujourd'hui, l'Office oriente ses interventions pour appuyer le secteur privé à développer plus le conditionné. Les italiens et les espagnols ont pris 100 ans pour arriver à leur niveau actuel. Ce n'est pas en 4 ou 5 ans que nous les rattraperons.

Qu'est ce qui empêche de développer plus l'huile conditionnée et que faire pour y arriver ?

Un simple exemple mais très explicite peut tout expliquer. Un bon chocolat devrait être suisse, pourtant le cacao vient d'ailleurs. Pour une personne qui ne connaît rien en chocolat, il va vers une valeur sûre, le chocolat suisse. C'est exactement pareil pour l'huile d'olive. Si on parle d'huile d'olive sur le marché international, l'huile d'olive italienne est

la plus connue et se présente comme la valeur la plus sûre. Il y a trois ans une marque d'huile italienne a été achetée par des espagnols à 100 millions de dinars. Cette somme a été payée beaucoup plus pour le nom de la marque que la qualité de l'huile elle-même. Pourtant beaucoup ignorent qu'au moins le un quart d'une bouteille d'huile d'olive européenne est tunisien. Ils améliorent l'huile européenne par l'huile tunisienne.

C'est en même temps honorable et frustrant ?

Oui, c'est pour cette raison qu'il est grand temps de revoir nos politiques pour montrer que l'huile que les européens commercialisent est tunisienne. Maintenant que la Tunisie est connue grâce à la Révolution, profitons de cette notoriété pour faire connaître la vraie Tunisie. Cette année, pour des raisons conjoncturelles, l'huile tunisienne est arrivée à de nouveaux marchés. En effet, les marchés européens, souffrant de pénurie d'huile d'olive, n'arrivent pas à répondre aux demandes de leurs marchés, se sont trouvés dans l'obligation de chercher ailleurs et ils sont venus vers nous. Les opérateurs américains, australiens et asiatiques sont venus vers nous parce qu'ils savent que nous avons un stock d'huile d'olive mais ils ne savent pas encore que cette même huile est d'une grande qualité. A titre d'exemple, les pays du Golfe croyaient que l'huile d'olive palestinienne était la meilleure. Jusque-là, la valeur des exportations a atteint 1.200 millions de dinars, soit cinq fois de plus qu'on n'a pu faire une année auparavant. Il s'agit d'exportations nettes qui montrent le grand potentiel qu'offre ce secteur. →

En chiffres

Une production moyenne de 118.000 tonnes par an. La Tunisie compte 80 millions d'arbres s'étendant sur 1.800.000 ha. La quasi-totalité de ces terres est cultivée à sec (3à5% irriguées).

2015 : la production a atteint le niveau record de 300.000 tonnes contre 70.000 en 2014. Huile conditionnée, 25.000 tonnes en 2015 contre 17.000 tonnes en 2014.

En 2006 la proportion de l'huile conditionnée était limitée à 1.000 tonnes.

Un kilo d'huile conditionnée présente 35% de plus-value par rapport au kilo d'huile en vrac.



➔ Comment exploiter encore plus ce potentiel?

Tout d'abord il faut limiter les intervenants dans le secteur. Nous avons l'ONH, le ministère de l'Agriculture avec ses multiples organismes, les ministères de l'Industrie et du Commerce. Les opérateurs privés sont éparpillés entre toutes ces structures. C'est un secteur particulier qui doit être traité d'une façon particulière. Pourquoi ne pas mettre en place un seul organisme public qui aura pour mission de gérer le secteur dans toutes ses étapes ? Cet organisme pourra être l'interlocuteur unique du secteur. Sa mission, ses objectifs et ses attributions doivent être discutés par toutes les parties prenantes. L'ONH pourrait être cet interlocuteur mais pas dans la situation actuelle. L'Office a pour mission d'importer de l'huile végétale pour le compte du ministère du Commerce. Cela fait-il partie de notre attribution ? Je ne crois pas ? Le deuxième élément essentiel, consiste à réduire l'irrégularité, d'une année à l'autre, de la production, c'est possible. Il faut juste mettre les moyens, les grands moyens. Il s'agit des nouvelles technologies agricoles de l'irrigation, de sélection des espèces et de leur taille et du choix des zones de cultures. Si vous signez un contrat de quelques années d'approvisionnement en huile d'olive avec une grande enseigne, celle-ci se soucie peu si votre production est tributaire du climat. Il nous faut assurer un niveau de production minimum par an. De 2014 à 2015 on est passé de 70.000 tonnes à 300.000 tonnes, c'est quasiment ingérable. Nous avons notre propre département de recherche-développement et nous pouvons également s'inspirer des autres expériences qui ont réussi. Il faut mentionner également le problème de rigueur dans le suivi des maladies. A titre d'exemple la bactérie « Xylella fastidiosa » a fait de grands dégâts dans les oliviers européens. Il faut mettre une politique sérieuse pour combattre ces éventuelles bactéries qui peuvent s'avérer dangereuses pour toute notre culture.

Il y a, en outre, la question du rajeunissement de cette culture. Il faut accélérer ce processus car nous reculons actuellement en termes d'âge de nos plants et garder au moins le même nombre d'oliviers producteurs. Il faut savoir qu'un olivier rajeuni demande cinq ou sept ans pour être productif. Au niveau de l'extraction



« On n'est pas le deuxième producteur d'huile d'olive au monde, pour rien. Il y avait une volonté pour développer ce secteur à grand potentiel. Le privé bénéficie de mécanismes que le public n'a pas. Le privé, et c'est là où réside sa force, est capable d'exploiter au mieux tous les moyens pour conquérir des marchés et vendre mieux le produit tunisien. »

de l'huile d'olive, beaucoup reste à faire, notamment la mise à niveau des huileries. Certes notre huile est de bonne qualité, d'ailleurs 80% de notre production en huile d'olive est extra-vierge répondant aux normes internationales, mais il faut savoir garder ce niveau et pourquoi pas le développer. Pour ce faire, il nous faut des mécanismes d'analyse et de perfectionnement dans nos huileries. Ce dont je suis sûr, c'est que la volonté politique existe et cela a été exprimé par le Chef du gouvernement Habib Essid lors de la remise récemment du prix de meilleure huile d'olive tunisienne conditionnée. Le moment est maintenant propice pour engager une grande réflexion sur l'avenir de ce secteur. Un comité vient d'être mis en place réunissant toutes les parties prenantes. Il essaiera d'identifier les besoins du secteur et les moyens stratégiques pour le hisser à

un niveau international notamment en termes de conditionnement. Cette année serait l'année des grandes décisions, car la saison est excellente et nous n'aurons pas à affronter des problèmes conjoncturels. J'espère que le comité présentera un projet au conseil national oléicole. Une fois validé, ce projet devra être soumis à un conseil ministériel puis à l'ARP pour adoption. Espérons qu'en 2016 on entamera la réalisation de cette nouvelle stratégie.

Comment évaluez-vous le comportement du secteur privé qui détient 90% de la production?

Tout d'abord, le secteur privé est représenté par les agriculteurs, les huileries et les exportateurs. Pour les agriculteurs, par exemple, il existe les petits et les grands. Les grands sont capables d'investir et de produire une olive de grande qualité et ils font même des jaloux auprès des agriculteurs européens qui sont subventionnés. Il existe, en même temps, de petits agriculteurs dont la production est faible en termes quantitatif et qualitatif. Nous comptons 320.000 agriculteurs, c'est qui est énorme et difficile à gérer en même temps. Comment peut-on rassembler ces agriculteurs du moins les petits, parmi eux. Je ne dirais pas dans des coopératives, quoique ce concept fut à l'origine de la réussite du secteur en Europe, premier producteur mondial. Le plan vert des marocains, par exemple, a aussi réussi. Comment peut-on convaincre nos agriculteurs de s'associer ? Il faut que nos agriculteurs voient un intérêt. Cela ne peut se faire que quand le gouvernement s'implique et offre, par exemple, des avantages financiers et fiscaux à tous ceux qui s'associent. Pourquoi des agriculteurs ne s'associent-ils pas pour créer leur propre huilerie et le gouvernement appuiera ce projet en les exonérant des taxes et impôts ?

Le secteur souffre également du quota imposé par l'UE à l'exportation, que faire pour contourner cette contrainte ?

L'huile d'olive est exportée essentiellement et traditionnellement sur le marché. Plus de 70% de notre production va vers ce marché, 20% pour les USA. Plus de 40% de l'huile conditionnée est exportée vers les Etats Unis. En ➔

→ termes de chiffres, le kg de vrac se vend à 6.200 dinars contre 8.500 dinars pour le kg conditionné. Il faut savoir que l'huile d'olive est un produit périssable qui doit se vendre en une année. Le conditionné est une alternative sérieuse pour contrer cette contrainte. En même temps, les opérateurs privés tunisiens préfèrent les voies les plus faciles pour commercialiser leur huile. Ils se disent qu'au lieu d'investir pour conditionner l'huile et chercher des marchés, mieux vaut l'exporter en vrac. Comment peut-on les motiver pour aller vers le condi-

tionnement ? Je connais au moins 20 opérateurs prêts et capables de relever ce défi. Ils sont conscients de l'importance de ce secteur stratégique. Pour cela il faut donner à cette huile sa qualité de patrimoine tunisien. Pour montrer leur volonté, les opérateurs ont accepté de payer une taxe sur l'huile d'olive exportée de 0,5%. Cette taxe est versée dans le Fonds de promotion de l'huile d'olive conditionnée.

Dans tous les cas, nous pourrions réussir, car nous avons des atouts incontournables, à savoir la bonne qualité de notre

huile et notre statut de grand producteur. Il faut croire que l'or vert est une composante essentielle de l'avenir de notre économie. Une composante qui n'est tributaire ni de la politique, ni de la sécurité. Il s'agit d'un fonds propre à développer. Aujourd'hui des pays traditionnellement non consommateurs d'huile d'olive (États-Unis, Canada, Australie, Brésil, Japon et Chine) représentent aujourd'hui une opportunité pour notre produit qu'il faut savoir conquérir.

**Propos recueillis
par Najeh Jaouadi**



Dar Ezzit

L'autre façon de promouvoir l'huile d'olive

Dans le cadre de ses priorités des 100 premiers jours, le ministère de l'Agriculture a annoncé la mise en place d'une plateforme nationale pour la promotion de l'huile d'olive tunisienne et de toute la filière oléicole (PPHO). Cette plate-forme de promotion de l'huile d'olive sera mise en place au siège social même de l'ONH. Un projet unique érigé dans un emplacement stratégique qui rendra hommage au secteur oléicole, et à l'arbre millénaire qui symbolise la fraternité dans l'histoire de l'humanité et mettra en avant son histoire et son présent. Il sera aussi un espace et un endroit phare où le visiteur pourra s'informer de l'histoire de l'olivier et de l'huile d'olive jusqu'à sa mise en bouteille sous un label tunisien.

La plate-forme de promotion de l'huile d'olive (PPHO) sera composée notamment d'un musée de l'olivier et de l'huile d'olive, d'une unité de gestion des informations sur la filière (bulletin de veille et site web de l'ONH), d'orientation et d'expertise, d'une unité de service pour les actions ponctuelles de dégustations, de ventes promotionnelles, d'une unité commerciale où les exportateurs privés loueront des espaces de dimensions différentes pour exposer leurs emballages et promouvoir l'huile d'olive sous label tunisien. La plate-forme dans son côté « musée de l'olivier et de l'huile d'olive » aura

pour thème l'olivier et l'huile d'olive en Tunisie, en Afrique et dans le pourtour méditerranéen avec une volonté d'aboutir à la restitution de la mémoire grâce à un voyage dans le temps à travers les différentes étapes et techniques par lesquelles est passée la production de ce précieux liquide doré, du pressoir à pierre (romains) jusqu'à la presse continue contemporaine. Dans son côté showroom, les visiteurs seront informés des bienfaits de l'huile d'olive sur la santé et le bien-être ainsi que des sous produits de l'olivier qui devraient être valorisés dans les domaines cosmétique et médical.

Cette plate-forme jouera un rôle économique pour les professionnels et les gens du métier. Le bulletin de veille et le site web de l'ONH seront mis à jour régulièrement et mis à la disposition de tout visiteur. Tout type d'information y sera disponible. Des informations statiques et d'autres dynamiques du suivi de la campagne et des exportations d'huile d'olive à l'échelle nationale. La plate-forme fera l'objet de visites guidées pour des groupes d'élèves, d'écoles primaires et de collègues. Les objectifs de ce projet sont la valorisation de la richesse du patrimoine et de la filière oléicole. Pour réaliser cette plate-forme une étude sera organisée en collaboration avec toutes les parties prenantes du secteur.

Abdelmajid Ezzar, président de l'UTAP

Pour plus d'engagement et d'actions réformatrices

Secteur constamment en difficulté et souffrant de problèmes structurels, l'agriculture n'a cessé depuis plus de dix ans de voir ses principaux indicateurs s'approcher de la zone rouge. Ce secteur, pourtant stratégique, devrait concourir à la réalisation de la sécurité alimentaire du pays jouant en 2015 un rôle important dans la baisse du déficit commercial du pays. La crise du secteur est loin d'être conjoncturelle justifiant l'adoption d'un nouveau modèle de développement pour pouvoir tirer le meilleur parti de l'important potentiel qu'il offre. La manifestation des agriculteurs organisée récemment par l'UTAP, a été une sorte de signal d'alerte sur l'état d'urgence de notre agriculture. Abdelmajid Ezzar, président de l'UTAP livre à « Réalités » les préoccupations et les attentes des agriculteurs.

“

Aucune société d'assurance en Tunisie n'est prête aujourd'hui à assurer les agriculteurs contre les aléas climatiques. Même les assurances mutuelles n'arrivent pas à assumer le poids financier de l'assurance de ce secteur.

Les coopératives étaient un échec parce que nous les avons dépouillées de toutes les valeurs sur lesquelles elles ont été fondées. Pour ne pas refaire la même erreur, nous avons appelé à réviser leur concept, leur cadre réglementaire et les conditions de leur mise en place. ”

Confronté à des problèmes structurels depuis au moins dix ans, qu'est-ce qui vous a poussé aujourd'hui à agir et à manifester ?

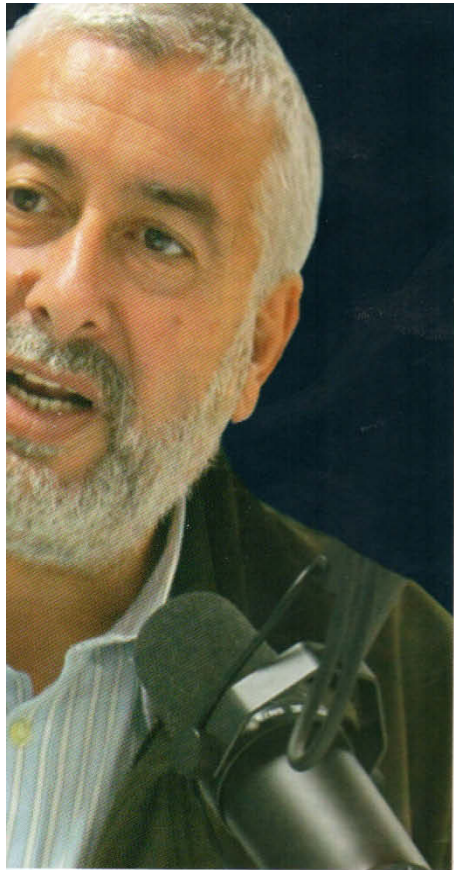
Il est vrai que le secteur agricole vit depuis une dizaine d'années une crise structurelle dont les conséquences ne cessent de s'aggraver. Ces problèmes se posaient jadis par intermittence, dans la mesure où on a pris l'habitude de subir des années de sécheresse, d'autres d'inondations ou encore des années où la production est sérieusement compromise par la grêle. 2015 est l'année de tous les records, au cours de laquelle les agriculteurs ont subi tour à tour les dégâts de la grêle, des inondations et la sécheresse. Une bonne partie de nos récoltes a été perdue. Bien plus, le secteur a subi de plein fouet les contre-coups de l'attaque terroriste survenue à Sousse au mois de juin. En effet, les millions de touristes qui devraient visiter la Tunisie et allaient consommer de grandes quantités de produits agricoles n'étaient pas au rendez-vous. En même temps, nous avons enregistré une surproduction notamment de lait et d'œufs que nous n'avons malheureusement pas eu le droit d'exporter. Par peur de déséquilibrer l'offre sur le marché local, le ministère du Commerce nous interdit d'exporter notre surplus de production.

L'exportation a ses vertus sur le secteur et sur l'économie du pays que le gouvernement ignore ?

Effectivement, contrairement à ce que prétend le ministère du Commerce au sujet des effets négatifs des exportations sur l'approvisionnement du marché local, celles-ci présentent de multiples opportunités pour la Tunisie. L'exportation à ses règles et ses normes réglementaires. Elle implique un changement radical de notre mentalité de production et la mise en œuvre d'un programme d'amélioration de la qualité. En tant qu'agriculteur, je suis persuadé que, pour exporter, il faudra produire le double de la quantité à exporter, pour assurer la qualité du produit voulu. De ce fait, l'approvisionnement du marché local ne risquera pas de connaître de perturbations notables. Par ailleurs, exporter permet de drainer des devises et favoriser un meilleur positionnement du produit tunisien sur les marchés extérieurs. Exporter un kilo de tomate, par exemple, nous rapporte 1 euro soit plus de deux dinars, alors que le kilo se vend sur le marché local à 800 millimes. Cette différence de prix me permet de couvrir le coût de production et de dégager des gains.

Exporter cela revient à dire investir dans la qualité, or avec un secteur composé en majorité de petits exploitants endettés et n'arrivant pas à honorer leurs engagements, cet objectif vous semble-t-il possible ?

L'objectif principal de l'endettement pour un agriculteur est d'investir pour produire plus et



sociétés doivent être dirigées par un conseil d'administration composé de ces petits agriculteurs. Le gouverneur pourrait certes exercer une autorité de contrôle mais nullement impliqué dans le processus de leur gestion. Cette mutuelle est la base de l'économie sociale solidaire. D'un autre côté, pour qu'un petit agriculteur adhère à ce groupement de société mutuelle, il faudrait qu'il y ait des incitations qui peuvent être sous forme fiscales ou financières.

La question de l'assurance des agriculteurs contre les aléas climatiques ne semble pas toujours trouver une solution satisfaisante?

Aucune société d'assurance en Tunisie n'est prête aujourd'hui à assurer les agriculteurs contre les aléas climatiques. Nous avons d'ailleurs organisé une journée d'information sur l'assurance dans le secteur agricole avec la présence des professionnels du secteur qui ne daignent pas affirmer que l'assurance dans l'agriculture n'est pas rentable et s'ils augmentent la cotisation, l'agriculteur ne pourra pas payer. Même les assurances mutuelles n'arrivent pas à assumer le poids financier de l'assurance de ce secteur. Cette question fait partie des 12 points que nous voulons soumettre au gouvernement au cours de la prochaine rencontre 5+5. D'ailleurs, nous proposons la mise en place d'une caisse de lutte contre les catastrophes naturelles qui sera financée par les agriculteurs eux-mêmes. Il faut juste trouver la meilleure formule de financement de cette caisse.

Qu'en est-il des circuits de distribution ?

Ils constituent l'épine dans le pied du secteur. Allez voir le marché des moutons mis en place par l'UTAP à Kairouan, et vous comprendrez l'effet néfaste des circuits de distribution sur l'agriculteur ainsi que sur le consommateur. Dans ce point de vente, le mouton de 56 kilos se vend à 560 dinars soit 10 dinars le kilo. Dans les autres points de distribution, ce même mouton se vend entre 700 et 800 dinars. L'année dernière 5000 têtes ont été importées, coûtant une bagatelle pour le budget de l'Etat. Erreur monumentale, car elle n'a servi à rien. La vraie solution est ailleurs. Tout d'abord, il faut savoir que nous n'avons ni une pénurie ni même un manque de moutons sur le marché. Outre le point de vente de Kairouan, l'UTAP devra mettre en place deux autres à Siliana et Béja. Nous aurions pu créer plus de points de vente sur tout le territoire, mais nous n'avons pas les moyens de le faire. C'est là où le gouvernement aurait dû intervenir en nous fournissant les moyens de créer des espaces de vente, des balances et assurer la sécurité des

“
Les barons de la distribution ont-ils la mainmise sur le ministère du Commerce ? A priori oui. Au niveau des marchés de gros, la corruption bat son comble. Aucune transaction ne passe par les voies ordinaires. Au lieu de passer par les balances électroniques liées à des ordinateurs, les factures ne sont plus saisies d'où l'absence de traçabilité et de contrôle.

Si on avait accordé au secteur le quart de ce que le gouvernement donnait à d'autres secteurs, l'agriculture aurait pu être le premier pourvoyeur en termes de devises, d'emploi et de valeur ajoutée. C'est le sens de la bataille que nous menons aujourd'hui pour contester à ce secteur ses droits et les chances pour se développer.”

mieux. Par ailleurs, le secteur de l'agriculture est un secteur aléatoire qui dépend du facteur climat. En 2015, à cause des intempéries, les agriculteurs ont perdu une bonne partie de leur récolte. D'autres se sont vu vendre leur production à 30% moins de son coût de production, se retrouvant du coup dans l'incapacité d'honorer leurs engagements vis-à-vis des banques. Avec cette configuration, nous ne pourrions jamais développer le secteur de l'agriculture. C'est la raison pour laquelle nous avons appelé à un dialogue national sur l'agriculture, car le secteur a besoin d'un nouveau modèle de développement. Pour les petits agriculteurs qui constituent 90% du nombre total des exploitants, nous appelons à la mise en place de sociétés mutuelles capables de les rassembler et de réunir leurs efforts sous un même objectif.

L'expérience des mutuelles, ou coopératives déjà mises en place dans les années 70, n'a-t-elle pas montré ses limites ?

Les coopératives étaient un échec parce que nous les avons dépouillées de toutes les valeurs sur lesquelles elles ont été fondées. Pour ne pas refaire la même erreur, nous avons appelé à réviser leur concept, leur cadre réglementaire et les conditions de leur mise en place. Faut-il rappeler que ces sociétés mutuelles étaient sous la tutelle du gouverneur. Celui-ci peut sur un simple coup de tête mettre fin à leur existence. Pourtant, ces



“ Le gouvernement a répondu favorablement à notre appel. La première décision que nous salvons est la libéralisation du secteur agricole à l'export. Cette décision aura des répercussions sur la productivité et la qualité de notre production. ”

→ agriculteurs. Ce n'est qu'à ce moment que nous pouvons mettre fin aux intermédiaires et spéculateurs qui flambent les prix. Nous pensons que le ministère du Commerce n'a pas la volonté suffisante de vouloir éradiquer ces réseaux. Les barons de la distribution ont-ils la mainmise sur le ministère du Commerce ? A priori oui. Au niveau des marchés de gros, la corruption bat son comble. Aucune transaction ne passe par les voies ordinaires. Au lieu de passer par les balances électroniques liées à des ordinateurs, les factures ne sont plus saisies, d'où l'absence de traçabilité et de contrôle. Pourquoi la loi n'est-elle pas appliquée aux marchés de gros ? Pourquoi le gouvernement et le ministère du commerce n'imposent-ils pas que toutes les factures doivent être électroniques ?

En recourant à la rue pour faire entendre sa voix, est-ce un constat d'échec de l'UTAP de se faire prévaloir en tant que partenaire sur la scène économique et sociale ?

Il faut se référer à l'histoire de l'UTAP, cette grande organisation qui pilote un secteur stratégique lié intimement à la sécurité alimentaire du pays. La politisation de l'organisation sous le régime déchu l'a affaiblie, lui ôtant tout rôle de défense des intérêts du secteur et des agriculteurs.

Aujourd'hui, l'UTAP entame une nouvelle étape de son existence et de l'avenir de l'agriculture. Deux indicateurs peuvent expliquer le poids et les effets induits de ce secteur. Le premier, à travers un acte perpétré par un terroriste, l'économie du pays a failli s'effondrer. Le deuxième révèle que trois secteurs agricoles, à savoir la pêche, l'huile d'olive et les dattes ont généré 2.700 milliards de dinars. Cela montre que le secteur représente un levier important pour l'économie nationale. Si on avait accordé au secteur le quart de ce que le gouvernement donnait à d'autres secteurs, l'agriculture aurait pu être le premier pourvoyeur en termes de devises, d'emploi et de valeur ajoutée. C'est le sens de la bataille que nous menons aujourd'hui pour conférer à ce secteur ses droits et les chances pour se développer.

Il semble qu'il existe des gens que le développement du secteur dérange. Cette année, dois-je mentionner, nous avons réalisé un record de production de la tomate soit un million de tonnes. Nous avons également réalisé un record mondial de productivité de la tomate, soit 200 tonnes par ha contre 50 tonnes par ha au cours des années précédentes. Cela fait plus de 10 ans que le gouvernement n'a pas investi dans un projet agricole. Les périmètres irrigués sont aujourd'hui en déclin. Ils fonctionnent à 50% seulement de leurs capacités. Imaginez la perte et le manque à gagner. Le taux d'encadrement dans le secteur est presque insignifiant. Nous avons un technicien pour 1000 ouvriers. 80% des agriculteurs ont un niveau d'études primaires. 65% des agriculteurs ont plus de 50 ans. 6% seulement des travailleurs dans le secteur agricole ont moins de 30 ans. Le secteur vieillit. C'est une triste réalité qui devrait être prise en considération au regard de son potentiel et de la mission stratégique qui lui est dévolue en terme de sécurité alimentaire du pays. Il faut changer la donne. L'UTAP fera tout pour y parvenir.

Quelle est votre évaluation des solutions proposées par le gouvernement ?

Le gouvernement a répondu favorablement à notre appel. La première décision que nous salvons est la libéralisation du secteur agricole à l'export. Cette décision aura des répercussions →



Il faut se dire que l'octroi de crédits à 12 et 13% de taux d'intérêt est bel et bien révolu. L'agriculture a le droit au même traitement dont bénéficient les autres secteurs en obtenant des crédits à seulement 6% de taux d'intérêt. Nous n'acceptons plus cette discrimination

Cela fait plus de 10 ans que le gouvernement n'a pas investi dans un projet agricole. Les périmètres irrigués sont aujourd'hui en déclin. Ils fonctionnent à 50% seulement de leurs capacités. »

sur la productivité et la qualité de la production. Le gouvernement a donné une suite favorable à l'exonération des dettes des agriculteurs ne dépassant pas les 5 mille dinars. Il a été convenu de mieux contrôler la distribution des aliments subventionnés pour bétail. Il a été décidé de renouer avec le système des quotas dans le secteur d'élevage de volailles afin d'éviter l'excédent de production. Le gouvernement a, en outre, accepté de résorber 10 millions de litres de lait, qui seront distribués aux écoles ainsi qu'aux foyers scolaires et universitaires, et ce afin d'alléger les charges des centrales. Néanmoins, ces décisions restent conjoncturelles et ne répondent pas aux espérances du secteur. Nous avons besoin de plus d'attention et d'engagement et d'actions réformatrices. Il faut se dire que l'octroi de crédits à 12 et 13% de taux d'intérêt est bel et bien révolu. L'agriculture a le droit au même traitement dont bénéficient les autres secteurs en obtenant des crédits à seulement 6% de taux d'intérêt. Nous n'acceptons plus cette discrimination. Nos ambitions pour le secteur sont plus significatives que les décisions prises par le gouvernement. Nous appelons à une stratégie nationale pour le secteur. Modernisation, technologie et valeur ajoutée. Nous espérons que la rencontre 5+5, nous permettra de mettre en place les prémices d'une véritable stratégie de développement du secteur.

Entretien conduit par Najeh Jaouadi

RÉALITÉS

HEBDOMADAIRE INDEPENDANT

PARAISANT LE JEUDI

2, Rue Imam Sahnoun - 1002 Tunis Belvédère

Tél: 71.788.313 - 71.795.140 - Fax: 71.893.489

Adress E-Mail: redaction@realites.com.tn

Site Web : www.realites.com.tn

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Taieb Zahar :

taieb.zahar@realites.com.tn

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

Néjib Ouerghi

nejibmohamed@yahoo.fr

REDACTEUR EN CHEF

Faouzi Bouzayene

redaction@realites.com.tn

becchirf2003@gmail.com

Fax : 71.787.160

Rédacteur en chef adjoint :

Ridha Lahmar

ridha.lahmar@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Secrétaire général de la rédaction :

Mohamed Ali Ben Sghaier

medali.sghaier@realites.com.tn

Conseillers :

Hakim Ben Hammouda - Sami Mahbouli

REDACTION

* Politique

Nada Fatnassi - Fayçal Chérif

* Société

Khalil Zamiti - Yasmine Hajri - Yasser Maârout - Dr. Samira Rekkik (Santé)

* Economie et entreprises :

- Chef de rubrique : Najeh Jaouadi
Mohamed Ben Naceur - Jamel Taïbi - Alaya Becheikh

* Magazine :

Nadia Ayadi - Farouk Bahri - Amine Ben Tahar
Raouf Bahri (Forum) - Dr. Ali Menjour - Alix Martin

Iconographie : Lamine Farhat

Rewriting et corrections : Abdelmajid Bchini

Suppléments : Olfa Marsaoui - Amel Ben Naceur

SERVICE TECHNIQUE :

Responsable Technique : Issam Gharsalli

Infographistes : Houda Rezgui - Hajer Charchoufi
Fatma Soltani

"REALITES"

est éditée par

MAGHREB MEDIA

au capital de 140.000 DT

Président de Conseil d'Administration :

Taieb Zahar

Directeur Général : Imed Mouaffak

Directeur Conseiller : Sofiene Mouaffak

Responsable Marketing et Communication :

Amel Ben Naceur

Tél. : 71.795.140 / 71.796.756 - Fax. 71.893.489

commercial@realites.com.tn

Responsable administratif et financier :

Mohamed Ali Trabelsi

Relations Publiques : Mohsen Khélifi

Reportages régionaux :

Mohamed Larbi Ben Othman

Recouvrement : Hamdi Sebaï - Tél.: 71.790.451

Service Abonnements : Sarra Znegui

Tél.: 71.795.140

Secrétariat : Mounira N'hidi

Diffusion : Nourredine Madfaï

Pré-press : MAGHREB MEDIA-Tél.: 71.795.140

Impression: Imprimerie Maghreb Editions

15, Bis Rue 8602 - Zone Industrielle - La Charguiaï

Tél.: 71.772.216 - 71.773.371 - Fax.: 71.799.266

Un plan stratégique pour réhabiliter l'agriculture



Par Ridha Lahmar

Notre agriculture a été négligée et sous-estimée durant plusieurs décennies, au point qu'elle est devenue peu compétitive, fragile, à faible rentabilité et peu attractive pour les jeunes.

Certes, les handicaps ne manquent pas : les 2/3 du territoire national souffrent d'un climat semi-désertique et nos ressources hydrauliques sont limitées.

Le morcellement de la propriété et de l'exploitation agricoles est très poussé, ce qui constitue un obstacle à la mécanisation et à la modernisation des techniques culturales.

Il faut dire aussi que les 4/5 des chefs d'exploitation agricole ont dépassé 60 ans et sont peu alphabétisés : ce vieillissement croissant de la population agricole n'est pas un facteur propice à la pénétration du progrès dans le monde rural, le moins que l'on puisse dire.

Il pose avec acuité le problème de la relève d'une génération à l'autre et de la transmission du témoin en faveur des plus jeunes.

Il y a un poids lourd qui pèse sur le développement de notre agriculture, c'est celui d'une administration de tutelle dense et complexe avec beaucoup de paperasse au niveau central, alors que son efficacité n'a pas été prouvée au niveau des régions (les commissariats régionaux au développement agricole) lorsqu'il s'agissait de lutter contre les fléaux qui frappent les arbres fruitiers.

Cependant notre agriculture dispose de plusieurs atouts majeurs tels que la maîtrise des bonnes techniques culturales ancestrales, l'existence d'espèces et de variétés fruitières et maraichères typiques avec des saveurs appréciées par les consommateurs, ainsi que des sols riches et des ressources hydrauliques non négligeables issues des barrages-réservoirs permettant l'exploitation de tous les périmètres irrigués.

Notre climat se prête à des cultures de primeurs et d'arrière-saisons intéressantes pour l'exportation vers les pays de l'Union européenne, avec un avantage à valeur ajoutée élevée, celui de la culture biologique.

Les agriculteurs sont passionnés pour leur métier et très attachés à leurs terres même si leur niveau de vie n'est pas très satisfaisant, car ils sont souvent exploités par des commerçants cupides et avides.

Il faut dire que l'agriculture contribue au PIB pour 11% et emploie 18% de la main-d'œuvre active, c'est donc un secteur à forte employabilité de main-d'œuvre, surtout lorsqu'il s'agit de cultures intensives et irriguées qui donnent lieu ensuite à des industries agro-alimentaires. C'est là que réside en fait la valeur ajoutée grâce à l'innovation et la qualité des produits finis.

Parmi les avantages que procure l'agriculture il y a outre le fait qu'elle nourrit la nation, c'est l'attachement à la terre, qui réduit l'exode rural et favorise le peuplement des zones rurales.

L'agriculture est le secteur économique qui exige le moins d'investissement pour créer un emploi. Au cours des trente dernières années, l'Etat a consenti de gros investissements pour financer les infrastructures et accordé de multiples avantages au secteur touristique, malheureusement les événements terroristes ont montré la fragilité et la précarité du tourisme qui a connu au moins quatre grandes crises au cours des vingt dernières années.

C'est pourquoi, il serait temps que l'agriculture bénéficie à son tour des avantages susceptibles d'en faire, sinon une locomotive de l'économie, du moins un secteur prospère, exportateur performant et créateur massif d'emplois.

Il faut dire que le renchérissement des prix des céréales sur les marchés mondiaux et les sécheresses cycliques qui déciment les récoltes chez les grands pays producteurs de céréales incitent à veiller jalousement sur l'autosuffisance alimentaire dans les années à venir.

C'est pourquoi nous devons élaborer un plan stratégique pour réhabiliter notre agriculture et la mettre à niveau afin d'en faire un moteur de la croissance.

La récolte exceptionnelle d'huile d'olive obtenue cette année ainsi que les recettes en devises qu'elle a procuré à l'exportation vient de prouver une fois de plus les grandes potentialités de notre agriculture.

Le problème des terres domaniales n'a pas trouvé à ce jour une solution efficace compte tenu du fait qu'il y a deux impératifs majeurs à respecter.

D'une part, investir de façon massive dans les fermes domaniales pour intensifier les systèmes de culture et améliorer la rentabilité.

D'autre part favoriser l'accès des jeunes ingénieurs agronomes au chômage à l'exploitation des lots de terre avec facilitation de l'accès au crédit agricole.

L'attribution de fermes domaniales aux SMDA n'a pas cessé de faire l'objet de contestations et pose des problèmes au niveau du respect de l'application du cahier des charges.

Les incitations à accorder à l'investissement dans l'agriculture doivent être suffisamment motivantes pour provoquer un déclin chez les jeunes et les compétences d'âge mûr pour provoquer une sorte de « ruée vers les champs ».

Toute une stratégie doit être mise au point par les pouvoirs publics dans ce but, les centaines d'ingénieurs qui « font de l'agriculture dans les bureaux confortables » du ministère, rue Alain Savary, pourraient concevoir par exemple une stratégie par filière pour faire de sorte que nous ayons des produits de qualité à des prix abordables et que les paysans ne soient pas victimes de fléaux et exploités par des commerçants voraces.

Glossaire

Bhira : parcelle agricole.

Bour (ou **Būr**) : terre non cultivée et abandonnée.

Bustān (*El Basatīn* au pluriel) veut dire un champs traditionnel, un jardin fruitier ou verger.

Chatt : exploitation maraîchère en front de mer ou plage.

Dār ou houch : maison traditionnelle.

Faskias, majel : bassin ou ouvrage de stockage des eaux de la pluie.

Grignons : restes de pulpe et de noyaux d'olives après extraction de l'huile d'olive.

Habous : bien de main-morte.

Imada : division territoriale de l'espace rural qui désigne la plus petite unité administrative d'un gouvernorat.

Impluvium : ouvrage de collecte des eaux de ruissellement.

Jessr ou mankâa : casier (ou terrasse) planté d'oliviers.

Jnēn : jardin fruitier comparable au Būstān.

Manfes ou fatha : ouverture permettant l'écoulement des eaux de ruissellement excédentaires de casier en casier.

Margines : mélange liquide de l'eau de végétation des olives et des résidus d'huile.

Meskat : ouvrage hydraulique traditionnel composé d'un impluvium et d'un mankâa.

M'gharsa ou Mogharsa : contrat entre le propriétaire de terrain et le planteur qui repose sur une association capital-travail. Il procure à celui qui plante et travaille la terre le droit de s'approprier de la moitié des biens.

Omda : chef de la plus petite division territoriale.

Oued : cours d'eau à sec temporairement.

Sahel : littoral en général. En Tunisie, le terme Sahel désigne la côte Centre-Est formée par les villes de : Sousse, Monastir et Mahdia.

Scourtin : récipient ou couffin en paille ou en sparte, aplati en forme de béret que l'on remplit de pâte d'olive. Les scourtins sont empilés sur une maie et pressés pour faire sortir un liquide contenant de l'huile, des margines et des résidus et conserver les grignons dans le scourtin.

Senia (ou sēnia) : exploitation mixte à dominante maraîchère, c'est aussi un jardin familial traditionnel situé à proximité des villes.

Tabia : digue de terre qui bordent les casiers plantés d'oliviers et permettent le stockage des eaux de ruissellement.

Liste des sigles

AFD	Agence Française de Développement
AFH	Agence Foncière d'Habitation
ANPE	Agence Nationale de Protection de l'Environnement
APAL	Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral
API	Agence de Promotion de l'Industrie
APIA	Agence de Promotion des Investissements Agricoles
BERD	Banque Européenne de Reconstruction et Développement
CES	Conservation des Eaux et des Sols
CEPEX	Centre de Promotion des Exportations
CRDA	Commissariat Régional de Développement Agricole
CRDI (IDRC)	Centre de Recherche pour le Développement International
CTV	Cellule Territoriale de Vulgarisation
CGC	Caisse Générale de Compensation
COI	Conseil Oléicole International
CNDD	Commission Nationale de Développement Durable
CRDA	Commissariat Régional du Développement Agricole
CTAB	Centre Technique de l'Agriculture Biologique
DAB	Direction Générale de l'agriculture biologique
DGAT	Direction Générale de l'Aménagement du Territoire
DGPA	Direction Générale de la production agricole
DGEDA	Direction Générale de l'Environnement et du développement Agricole
FAMEX	Fonds d'Accès aux Marchés d'Exportation
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FIDA	Fonds International de Développement de l'Agriculture
FMI	Fonds Monétaire International
FOPRODEX	Fonds de Promotion des Exportations
FOPROHOC	Fonds de Promotion de l'Huile d'Olive Conditionnée
GIL	Groupement Interprofessionnel des Légumes
GIC	Groupement d'Intérêt Communautaire
GIZ	Coopération Internationale Allemande
INS	Institut National de la Statistique
IO	Institut de l'Olivier
MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord (Middle East and North Africa)
MEAT	Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire
OH	Office de l'Huile
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONH	Office Nationale de l'Huile
ONAS	Office National d'Assainissement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONTT	Office National du Tourisme Tunisien
ONU	Organisation des Nations Unies
ONAGRI	Observatoire National de l'Agriculture
OTC	Office de la Topographie et de la Cartographie
PAR	Plan d'Aménagement Rural
PASA	Programme d'Ajustement Structurel Agricole
PAU	Plan d'Aménagement Urbain
PDU	Plan Directeur d'Urbanisme

PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
POS	Plan d'Occupation du Sol
PPI	Périmètre Public Irrigué
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PLU	Plan Local d'urbanisme
PAU	Plan d'Aménagement Urbain
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PDR	Projet de Développement Rural
PDRI	Projet de Développement Rural Intégré
SAC	Surface Agricole Cultivable
SAU	Surface Agricole Utilisable
SDA	Schéma Directeur d'Aménagement
SDATN	Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire National
SDAU	Schéma Directeur d'Aménagement Urbain
SEGESA	Société d'Etudes Géographiques Economiques et sociologiques Appliquées
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UNESCO	United Nations Educational Scientific and Cultural Organization
UTICA	Union Tunisienne de l'industrie, du Commerce et de l'Artisanat
UTAP	Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche
ZAP	Zone d'Agriculture Protégée
ZPIU	Zone de Peuplement Industriel et Urbain

Bibliographie

Les références citées dans le texte sont listées par ordre alphabétique.

Elles correspondent à des ouvrages, des chapitres d'ouvrages, des articles de revues scientifiques, des communications en colloque, des posters, des rapports d'étude, des notes ou fiches de synthèse, des articles de presse, des publications émanant de institutions, des coopératives et des collectivités territoriales, etc. Leur nature, lorsqu'elle nécessite d'être précisée, est indiquée.

* * * * *

Abaab A., Olivereira B., Bedrani S., Bessaoud O., Campagne P., Ceña Delgado F., Elloumi M., Goussios D. (éds.), 2000, *Agricultures familiales et développement rural en Méditerranée*. Paris (France), Karthala. 692 p.

Abassi M., 2009, *Le tourisme durable en Tunisie*, 2009, Tunisie, ANPE, ONTT, 65p.

Abdedaiem S., 2009, « Mutations socio-agro-économiques et mode de gouvernance de l'eau dans les oasis « périurbaines » du gouvernorat de Gabès (sud-est tunisien) : de la raréfaction d'une ressource à la crise d'un patrimoine », Université Paris ouest- Nanterre- la défense, thèse en géographie, 440 p.

Abdelkafi J., 2001, « L'urbanisation et la gestion des villes dans les pays méditerranéens, Etude subrégionale : Tunisie, Algérie, Maroc », *Plan Bleu*, 2001, [http://planbleu.org/Agence des espaces verts d'Île-de-France](http://planbleu.org/Agence%20des%20espaces%20verts%20d%27Île-de-France), 2005. <http://www.parisecologie.com/>

Abdelkafi J., 2004, « Construction et déconstruction des paysages, le cas de la Tunisie », *In Paysage modes d'emploi, pour une théorie du paysage*, sous la direction de Odile MARCEL, Editions Champ Vallon, France, p.296.

Abis S., 2010, *Convoitises sur les terres agricoles : les pays arabes au cœur du débat*, Montpellier, [en ligne].

Abouhane A., 1996, « L'impact de la politique d'urbanisation poursuivie au Maroc sur l'espace Agricole », *In Ben Ali D., et al., éditions L'Harmattan, Urbanisation et agriculture en Méditerranée : conflits et complémentarités*, Paris.

AGRESTE, 2005, *La vente directe, pilier de la commercialisation agricole en Ile de France*, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Numéro 78, octobre 2005, p.4.

Agence de la protection et d'aménagement du littoral (APAL), *Rapport de l'occupation du sol dans les communes littorales en 2010 et évolution depuis 2000*, Ifen - Ministère de l'Ecologie, l'Energie, le Développement Durable et de la Mer

Albaladejo C., 2004, « L'agriculture dans la cité. Les nouvelles formes d'insertion territoriale de l'activité agricole dans le périurbain albigeois », Colloque « *Espaces et sociétés aujourd'hui* », La géographie sociale dans les sciences sociales et dans l'action, UMR ESO CNRS, Rennes, 21 et 22 octobre 2004.

Alcaraz F., 2001, « L'utilisation publicitaire des paysages de terrasses », *Etudes rurales : Jeux, conflits, représentations*, <http://etudesrurales.revues.org/document36.html>, p.157-158.

Allaire G., et Dupeuble T., 1996, De la multifonctionnalité à la multi-évaluation de l'activité agricole, *Economie rurale*, 275 (1) : pp. 51-65

Alvergne C., et Musso P., 2003, Les grands textes de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, DATAR, *La Documentation française*, p. 400.

- Amemiya H., Bénézech D., Renault M., 2008, Les circuits courts : un « monde de commercialisation » interpersonnel ?, in MARECHAL G. (coord.), *Les circuits courts alimentaires. Bien manger dans les territoires*, Dijon, Educagri, p. 113-125.
- Amouretti M., et Comet G., 1985. *Le livre de l'olivier*, Edisud, Aix-en-Provence. Rééditions 1992 et 1998, 173 p.
- Ambroise R., 2004, Les pressions et les enjeux paysagers concernant les sites viticoles. Etude thématique. *Les paysages culturels viticoles*, Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO, Mars 2004.
- Analyse de la filière oléicole, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture Rome, 2015
- Angeon, V., Bertrand, N., 2009, Les dispositifs français de développement rural : quelles proximités mobilisées ?, *Géographie, Economies et Sociétés*, 11, 93-114.
- Angles S., 2007. « Les Appellations d'Origine Protégées (OP) d'huile d'olive de l'Union Européenne : une analyse comparative (Espagne, France, Grèce, Italie et Portugal) ». *Méditerranée*, vol. 109, pp. 79–84.
- Angles S., 2015, *Les paysages de l'olivier, entre le mythe de la « méditerranéité » et la réalité des enjeux territoriaux*, [En ligne].
- Anthopoulou T., et Moissidis A., 2003. « L'espace rural péri-urbain : rupture ou inévitable continuité et adaptation. Le cas grec : Athènes et Corinthe ». in *Bouleversements fonciers en Méditerranée. Des agricultures sous le choc de l'urbanisation et des privatisations*, M. Elloumi et A.-M. Jouve (dir.), Karthala – CIHEAM, Paris. 384 p., pp. 85–112.
- Aouij-Mrad A., 1998, *Droits de l'Homme et protection de l'environnement*, [En ligne].
- Arnould P., et Glon E., (dir.), 2005, *La nature a-t-elle encore une place dans les milieux géographiques ?*, Paris, Publications de la Sorbonne, 270 p.
- Arnould P., Simon L., *Géographie de l'environnement, Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 48 / 1-2 | 2008.
- Arrus R., 2001, « Mutations et réversibilité dans les modes d'usage de l'eau. Bassin occidental de la Méditerranée », *Montagnes méditerranéennes*, n° 14, pp. 9-18.
- Ascher F., 1995, *Métapolis ou l'avenir des villes*, éditions Odile Jacob, Paris, p.346.
- Ascher F., 2003, *Des villes de toutes les mobilités et de toutes les vitesses : un défi pour les architectes, les urbanistes et les responsables politiques*, Biennale d'architecture de Rotterdam, [En ligne].
- Aubry C., Kebir L., Pasquier C., 2008, « La (re) conquête d'une fonction alimentaire de proximité par l'agriculture francilienne ? Quelques questions issues d'études de cas », in Poulot M. (dir.) : *Agriculteurs et agricultures dans leur relation à la ville*, vol. 1 des actes du colloque *Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*. © ENSP, Université de Nanterre.
- Aumand A., Barthélémy D., Caron P., 2006, 'Definitions, references and interpretations of the concept of multifunctionality in France', *European Series on Multifunctionality*, vol 10, pp. 5-39.
- Azlouk R., 1995, « Croissance urbaine et logiques familiales, le cas de Zarzis (Sud-est tunisien) », *Correspondances*, n°27, p.8-14.
- Aznar O., Perrier-Cornet Ph., 2003, « Les services environnementaux dans les espaces ruraux : une approche par l'économie des services », *Économie rurale*, n° 273-274, pp. 142-157.
- Aznar O., Guérin M., et Perrier-Cornet Ph., 2007, « Agriculture de services, services environnementaux et politiques publiques : éléments d'analyse économique », *Revue d'économie régionale et urbaine*, vol. 4, pp. 573–587.
- Ba A., Aubry C., 2011, Diversité et durabilité de l'agriculture urbaine : une nécessaire adaptation des concepts ?, *Noréis*, Vol. 4, n°221, p. 11-24.

- Bachimon P., 2000, « L'olivier, nouvel arbre de l'urbanité méditerranéenne, symbole de mutations paysagères du Midi de la France », in *Les carnets du paysage*, n°6, ENSP.
- Bachta M., et Ghersi G., 2004. Agriculture et alimentation en Méditerranée. Les défis de la mondialisation. Ciheam - Iresa - Karthala, Paris, 358 p.
- Ballalou Z., 2008, « Revitalisation urbaine pour la sauvegarde du patrimoine, cas de la vallée du M'Zab », *Actes du colloque international*, Oran.
- Banos V., et Candau J., 2006, Recomposition des liens sociaux en milieu rural. De la fréquentation d'espaces à la production de normes collectives?, *Espaces et sociétés*, n°127 : pp. 98-112.
- Banzo M., Valette E., 2006, Les espaces non bâtis, enjeux de nouvelles pratiques et de nouveaux vécus urbains, *Sud-Ouest Européen* 22 : pp. 27-39.
- Bart F., 2010, « Dynamiques des campagnes tropicales : introduction », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°249, pp. 3-6.
- Barthel P., et Smida N., 2002, « Nouveaux lieux communs et modernité urbaine dans l'espace résidentiel Nord de Tunis (El Menzah, El Manar, les Berges du Lac) », *Correspondances*, n°69, bulletin scientifique de l'IRMC, Tunis, p.11-17.
- Barthel P., 2003, « Les lacs de Tunis en projets, reflets d'un nouveau gouvernement urbain », *Annales de Géographie*, volume 112, n° 633, p.518-536.
- Barthel P., 2003, *Faire la ville au bord de la l'eau, les lacs de Tunis : des marges urbaines à des sites de très grands projets d'aménagements*, thèse de doctorat en Géographie, Aménagement, Urbanisme, Lyon 2, p.503.
- Barthélémy C., 2005, Les savoirs locaux : entre connaissances et reconnaissance, *VertigO*, vol.6 n°1, [en ligne].
- Barthod C., Joseph J.-L., Moulinas G., Lopez E., Letourneux F., Tendron G., Schwoerer C., Mounier B., Petit J.-M., Drège P.-O., 2003, Bilan de 10 ans de débats passionnés sur la gouvernance des espaces naturels protégés en France. *Revue Forestière Française*, Tome LV, n°6. p. 495-509.
- Beard V., Dasgupta A., 2006, "Collective action and community-driven development I rural and urban indosia", *Urban Studies* 43, pp .1451-1468.
- Beaud S., et Florence W., 2003, *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, Paris.
- Beaucire F., 2001, « Sur la relation transports/urbanisme », *Mobilité et territoire*, Ministère de l'équipement, des transports et du logement, Contributions au PREDIT, Direction de le Recherche et des Affaires scientifiques et techniques.
- Bellal S.-A., 2012, « Eau et agriculture irriguée dans la commune de Hassi Bou Nif (wilaya d'Oran), *communication orale aux 4èmes journées géographiques algériennes*, Oran.
- Belhadj A., 1990, « Espace et société en Tunisie. Développement, organisation et aménagement de l'espace en Tunisie depuis l'indépendance », *Revue tunisienne de géographie*, n° 18, p.9-54.
- Belhedi A., 1993, « L'urbanisation en Tunisie : Croissance urbaine, structuration hiérarchique et contenu fonctionnel », *Revue Tunisienne de Sciences Sociales*, n°112, édition FSHS, Université de Tunis, pp.11-50.
- Belhedi A., 1996, « Littoralisation et mondialisation, L'état des lieux et les enjeux », *Revue Tunisienne de Géographie*, n° 30, p.9-52.
- Belhedi A., 1999, *L'espace touristique en Tunisie, communication au cours d'été "Les nouveaux espaces touristiques"*, Institut Supérieur des Etudes Touristiques – ISETUR, Université de Girona, Espagne, Juillet 1999. <http://amorbelhedi.azotobac.com/tourisme.html>.
- Belhedi A., 2001, « Les facteurs socioéconomiques de la migration », *In Population et développement en Tunisie, la métamorphose, éditions CERES*, Tunis, 2001, p.233-254.
- Belhedi A., 2005, « Différentiation et recomposition de l'espace urbaine en Tunisie », in *Cahiers du GREMAMO, "Villes arabes en mouvement"*, n° 18, p.21-46, Paris, 2005.

- Bellakhal M., 1993, « Organisation de la vulgarisation agricole en Tunisie », in Bedrani S. et al, *La vulgarisation agricole au Maghreb : théorie et pratique*, Paris, CIHEAM, p.35-40.
- Ben Ali D., Di Giulio A., Lasram M., et Lavergne M., (dir.), 1996, Urbanisation et agriculture en Méditerranée, conflits et complémentarité. L'Harmattan – CIHEAM, *collection Histoire et perspectives méditerranéennes*. Séminaire de Tunis, novembre 1994, Paris. 584 p.
- Ben Attia O., 2005, *Agriculture et urbanisme balnéaire sur le littoral de Hammam Sousse : Conflits ou Complémentarités*, Mémoire de master en Paysage, Territoire et Patrimoine, ESH de Chott Mariem, Sousse.
- Ben Fradj C., 2011, Oliviers et oléiculture en Tunisie, de l'Antiquité aux années 1930, L'harmattan.
- Ben Hadj Farhat K., 2012, « Analyse des paysages naturels des gouvernorats de Sousse, Monastir, Mahdia, Kairouan et Sfax », *Valence University Publication*, Espagne, 2012.
- Ben Letaief M., 2008, « Les politiques urbaines en Tunisie : quelques réflexions sur les mutations d'une action publique postkeynésienne », *Métropoles*, n°4.
- Ben Mami S., Drossler L., Elie M., Gaouane Z., Gavrilo E., Meyer C., Widmeret S., 2007, *Regards croisés sur la démocratisation et la gouvernance au Maghreb*, Dossier IRG.
- Benmouffok K., 1992, « Va-t-on vers la mort des syndicats ? », *Alger Républicain*.
- Bennasr A., 2003, « L'étalement urbain de Sfax », in *Revue Tunisienne de Géographie*, n°36, p.49-88.
- Benoit G., Comeau A., (dir.), 2005, *Méditerranée. Les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement*. Paris, L'Aube, 432 p.
- Ben Saïd H., 1985, A la recherche du Sousse d'antan, *Société Archéologique de Sousse*, imprimerie AL ASRIA, Tunis.
- Ben Zakour A., et Kria F., 1992, « Le secteur informel en Tunisie : Cadre réglementaire et pratique courante », *Document technique*, n°80, [En ligne].
- Bergaoui R., 1990, « L'aviculture tunisienne : Situation, difficultés et perspectives », In *Sauveurs, L'aviculture en Méditerranée*, Montpellier : CIHEAM-IAMM, p.269-281
- Bernard E., 2002, « Djerba, tourisme international et nouvelles logiques migratoires », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 18 - n°1 | 2002, URL : <http://remi.revues.org/2629>.
- Berque A., 1994, « Paysage, milieu et histoire », in *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, 1994.
- Berque J., 2001, *Le Maghreb entre deux guerres*, Tunis, Editions du Cérès, 2001.
- Berque A., Bonnin Ph., Ghorra-Gobin C., 2006, *La ville insoutenable*. Belin, Paris, 366 p.
- Bertrand G., 1993, « Le paysage en écologisme et paysagisme », *Regards sur le foncier*, n°34, pp.10-14.
- Bertrand N., Souchard N., Rousier N., Martin S., Micheels M.-Ch., 2006, « Quelle contribution de l'agriculture périurbaine à la construction de nouveaux territoires : consensus ou tensions? », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n°3, p.329-353.
- Bertrand N., et Rousier N., 2004, L'agriculture périurbaine, une proximité ville agriculture à construire. Groupe de recherche Dynamique de proximité, Marseille.
- Bertrand C., et Bertrand G., 2002, *Une géographie traversière : l'environnement à travers territoires et temporalités*, Paris, Ed. Arguments, coll. « Parcours et paroles », p.330.
- Beringuier C., et Beringuier P., (1991), « Manières paysagères, une méthode d'études, des pratiques », *Géodoc*, Université Toulouse Le Mirail, documents de recherche de l'UFR Géographie et Aménagement, n° 35, 85 p.
- Blanc-Pamard C. et Lericollais A., (dir), 1991, Dynamique des systèmes agraires : A travers champs - Agronomes et géographes, *Coll. Colloques et séminaires*, Orstom Editions : 155 p.

- Blandin P., 2005, Développement durable ou adaptabilité durable ? De la nécessité d'une éthique évolutionniste, in *Les enjeux du développement durable*. P. Matagne (dir.), L'Harmattan, pp. 27-44.
- Blanchet A., et Gotman A., 1992, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Nathan, p.126.
- Bodiguel M. (dir.), 1990, *Produire et préserver l'environnement, quelles réglementations pour l'agriculture européenne ?*, Paris, L'Harmattan, 203 p.
- Boissière T., 2004, « Agriculteurs urbains et changement sociaux au Moyen-Orient », In *Interface : agricultures et villes à l'Est et au Sud de la Méditerranée*, sous la direction de Joe Nasr et Martin Padilla, éditions Delta.
- Bories O., 2008, *Le paysage dans les manières des résidents du périurbain : le cas de l'agglomération Toulousaine*, p. 116.
- Bouchard C., 2011, *Des tomates sur son balcon*, La Tribune, [En ligne].
- Boutrif A., 1996, « Le modèle de consommation alimentaire urbain : caractéristiques et évolution », in *Urbanisation et agriculture en méditerranée*, éditions L'Harmattan, p. 313.
- Bouchrara Z., 1995, *Tunis, une ville et son double*, Maison tunisienne de l'édition.
- Boughanmi H., 1995, « Les principaux volets des politiques agricoles en Tunisie : évolution, analyse et performances agricoles », In Allaya M. (éd.). *Les agricultures maghrébines l'aube de l'an 2000*. Montpellier : CIHEAM-IAMM, (Options Méditerranéennes : Série B, Etudes et Recherches, n°14, p.127-138.
- Bounouh A., 2010, « Nouvelles approches en matière de protection et de gestion du littoral en Tunisie », *Méditerranée*, p. 115, [en ligne].
- Bouraoui M., 2000, *L'agriculture, nouvel instrument de la construction urbaine ? Étude de deux modèles agri-urbains d'aménagement du territoire : le plateau de Saclay, à Paris, et la plaine de Sijoumi, à Tunis*, thèse de Doctorat, Ingref, Paris.
- Brechet J.-P., 2013, Organiser le marché : une lecture par la théorie de la régulation sociale, *Revue Française de Socio-Économie*, Vol. 2, n°12, p. 191-208.
- Breton C., Bervillé C., 2012, *Histoire de l'olivier, l'arbre des temps*, Versailles, Quæ, pp.73-87
- Brun J.-P., 2003, « Le vin et l'huile dans la Méditerranée antique », *Viticulture, oléiculture et procédés de fabrication*, collections des Hespérides, Paris, p.100.
- Brunet R., Ferras R., Théry H., 1992, Les mots de la géographie - dictionnaire critique, Reclus- *La Documentation française*, p.518, 1992.
- Brûlé J.-C., et Fontaine J., 1987, *L'Algérie : volontarisme étatique et aménagement du territoire*, URBAMA.
- Bryant C. R., 2011, *Les dynamiques des agricultures périurbaines autour de Montréal : défis et opportunités au service de la société métropolitaine*. Institut de la statistique du Québec, Panorama des régions du Québec, 2011, p.13-28.
- Bryant C. R., 2007, *La place des espaces ruraux périurbains et de l'environnement dans le développement régional* dans A. Mollard, E. Sauboua et M. Hirzak (dir.), *Territoires et enjeux du développement régional*, Versailles, Éditions Quæ p.159-171.
- Bryant C. R., et Marois C., 1998, *Franges et agricultures périurbaines dans la région de Montréal* dans Montréal 2001 : Visages et défis d'une métropole, sous la direction de C. Manzagol et de C. R. Bryant, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p.159-170.
- Burel, F., et Baudry J., 1999, *Écologie du paysage concepts, méthodes et applications*. 2e édition, Paris, TEC & DOC, 359 p.
- Cadoret A., 2006, *Conflits d'usage liés à l'environnement et réseaux sociaux : Enjeux d'une gestion intégrée ? Le cas du littoral du Languedoc-Roussillon*, Thèse de Doctorat de Géographie, Université de Montpellier III, 585 p.
- Cadoret A., 2009, *Conflict dynamics in coastal zones : a perspective using the example of Languedoc-Roussillon (France)*, *Journal of coastal conservation*, [en ligne].

- Cadoret A., 1985, *Protection de la Nature : histoire et idéologie. De la nature à l'environnement*, Actes du colloque de Florac, Paris, L'Harmattan, p. 206.
- Carpentier M., 2011, *Efficacité énergétique des livraisons en circuits courts : perception des producteurs et bonnes pratiques*, FR CIVAM Bretagne, 49 p.
- Calais C., 1997, « Trésors du Sud l'olivier », *les olives et l'huile d'olive*, éditions du chêne.
- Caillemer A., et Chevalier R., 1957, *Les centuriations romaines de Tunisie*, in : *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n°2, p.275-286.
- Capillon A., 1993, *Typologie des exploitations agricoles, contribution à l'étude régionale des problèmes techniques*, Thèse de doctorat, INAPG Paris, p.48.
- Cattedra R., 2010, « Les grands projets urbains à la conquête des périphéries » *Les Cahiers d'EMAM*, n°19, p.58-72.
- Cauquelin A., 2002, *Le site et le paysage*, PUF, Paris.
- Cavaillès J., Brossard T., Foltête J.-C. et Hilal M., 2009, Valeur des paysages ruraux et localisation résidentielle, *In Politiques agricoles et territoires*. F. Aubert, V. Piveteau et B. Schmitt (dir.), éditions QUAE, INRA : pp. 69-92.
- Chaabouni Z., 1991, « Les aménagements hydrologiques traditionnels de récolte des eaux de ruissellement "Meskat" et la lutte contre l'érosion hydrique des sols », in *Revue Géographie et Développement* n°11-, p.116-134.
- Chabbi M., 2001, « La croissance du Grand Tunis » in *Population et développement en Tunisie*, Jacques Vallin et Thérèse Locoh (dir) – CERES Edition, p.311-326.
- Chabbi M., 2005, Processus d'urbanisation et politiques urbaines dans les pays du sud : le cas de la Tunisie, rapport de synthèse, université de Paris XII, Val de Marne.
- Chahbani B., 1990, « Contribution à l'étude de la destruction des jessours dans le Sud tunisien », in *Revue des régions arides*, n°1, Publications de l'IRA, Médenine.
- Chahine G., 2011a, Pour une approche globale de l'agriculture périurbaine. *Urbanité*, printemps 2011.
- Chahine G., 2011b, « L'autre agriculture urbaine en zone métropolitaine : une recherche-action sur les opportunités de mise en valeur et développement de l'agriculture périurbaine montréalaise », *VertigO*, vol. 11, n°1.
- Chaffotte L., Chiffolleau Y., 2007, Vente directe et circuits courts : évaluations, définitions, typologie, *Les cahiers de l'observatoire C.R.O.C*, n°1, 8 p.
- Chalas Y., 1997, *La ville émergente*, La Tour-d'Aigues, éditions de l'Aube, 285 p.
- Chaléard J.-L., The Anh D., Humantino A., Koffi-Didia A.-M., Mesclier E., Monin E., Moustier P., Ninot O., 2014, Spécificités des systèmes de production agricole et d'élevage à la périphérie des métropoles du Sud. Réflexions à partir de cinq cas, in Chaléard J.-L. (dir.), *Métropoles aux Suds. Le défi des périphéries*, Paris : Karthala, pp. 225-241.
- Chaline C., 1996, *Les villes du monde arabe*, éditions Armand colin, Paris, p.181.
- Chaline C., 2001, *L'urbanisation et la gestion des villes dans les pays méditerranéens, évaluation et perspectives d'un développement urbain durable*, Plan Bleu, <http://planbleu.org/pdf/chaline-fre.pdf>.
- Chapoutot J., 1999, « La politique touristique de la Tunisie à l'heure de la mondialisation : reformulation des stratégies et redéfinition du rôle des acteurs de l'aménagement », in *l'urbain dans le monde arabe : politiques, instruments et acteurs*, CNRS éditions, Paris p.163-183.
- Charlery de la Masseliere B., 2002, *Montagnes d'Afrique de l'est, hautes terres agricoles, Les montagnes*, Paris, Ed. du Temps, pp. 298–320.
- Charvet J-P., Poulot M., 2006, « Conserver des espaces ouverts dans la métropole éclatée : le cas de l'Ile-de-France », in Dorier-Appril (dir.), *Ville et environnement*, Paris, Sedes, chap. 10, pp. 332-369.

- Chazelle C., et Boemare A., 2014, « Orientations pour un atlas des paysages », *Atelier régional de paysage et d'architecture de l'environnement*.
- Chenet F., 2001, « Le paysage fait-il partie du patrimoine ? », *Revue du patrimoine mondial Paysage et patrimoine n°105*, p.11.
- Cherif A., et Omrane M., 2003, « Rente foncière et périurbanisation : Le cas de Tunis », Séminaire international, *Dynamiques spatiales Mécanismes, Processus & Acteurs*, Tunis.
- Chevrier M., 2001, « L'agriculture urbaine ou les paysages nourriciers de la ville », *L'Agora*, vol. 8, n°3, [En ligne] http://agora.qc.ca/mot.nsf/Dossiers/Agriculture_urbaine, Cirad.
- Choay F., et Merlin P., 2000, *Le Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme*, P.U.F.
- Choay F., 2009, *Le patrimoine en questions*, Seuil, Paris.
- Chouari W., 2013, « Problèmes d'environnement liés à l'urbanisation contemporaine dans le système endoréique d'Essijoumi (Tunisie nord-orientale) », *Physio-Géo*, Vol.7 [En ligne].
- Ciattoni A., Veyret-Mekdjian Y., (dir.), 2007, *Les Fondamentaux de la géographie*. Paris : Armand Colin, coll. « Campus. Géographie », 301 p.
- Cochet H., et Sophie D., 2005, Comprendre l'agriculture en région agricole : Question de méthode sur l'analyse en termes de systèmes de production. Paris, Institut National Agronomique Paris Grignon (INAPG), p.18.
- Cochet H., 2005, *L'agriculture comparée. Genèse et formation d'une discipline scientifique*, Institut National Agronomique, Paris- Grignon.
- Colletis G., et Pecqueur B., 2004, « Révélation de ressources spécifiques et coordination située », *4èmes journées de proximité*, Marseille, p.15.
- Collectif, 1993, *Terres Méditerranéennes, paysages en devenir*, Catalogue d'exposition, Montpellier, Agropolis Muséum.
- Collectif, 1994, « Paysage », *L'information géographique*, vol. 58, n° 4.
- Comby J., 1997. « La "loi d'orientation foncière" trente ans après. Retour sur la LOF de décembre 1967, fondement de la pratique française de l'urbanisme, et sur ses dérives ». *Études Foncières*. p.5.
- Comby J., 2003. « La formation de la valeur sur les six marchés fonciers ». *Études Foncières*, n°101. pp.18–23.
- Comby J., 2006. « Les terres agricoles les plus pauvres sont devenues les plus chères ». *Études Foncières*, n°123. p.5.
- Commissariat Régional de Développement Agricole de Mahdia, Sfax, Gabès et Médenine, Rapports annuels de la production végétale, 2002-2010.
- Commission Européenne, 2004. Règlement (CEE) n°865/2004 du Conseil, du 29 avril 2004, portant organisation commune des marchés dans le secteur de l'huile d'olive et des olives de table et modifiant le règlement (CEE) n°827/68. *Journal officiel de l'Union européenne*, L 161 du 30/4/2004.
- Commission Européenne, 2005. Règlement (CEE) n° 1721/2005 du Conseil, du 20 octobre 2005, modifiant le règlement (CEE) n° 312/2001 portant modalités d'application pour l'importation d'huile d'olive originaire de Tunisie et dérogeant à certaines dispositions des règlements (CEE) n°1476/95 et (CEE) n° 1291/2000. *Journal officiel de l'Union européenne*, L 276 du 21/10/2005.
- Consales J.-N., 2001, « La charte agricole d'Aubagne, modèle ou utopie », *Rives Nord-Méditerranéennes : "nature et urbanisation"*, n°8, pp. 25–35.
- Consales J.-N., 2004. Les jardins familiaux à Marseille, Gênes et Barcelone : laboratoires territoriaux de l'agriculture urbaine dans l'Arc Méditerranéen. Université de Provence, Aix-Marseille 1, thèse de doctorat de géographie sous la dir. de C. Durbiano, 505 p.
- Consales J.-N., et Moustier Ph., 2007, « Terroirs : caractérisation, développement territorial et gouvernance », *Méditerranée*, p.109.

- Coquery-Vidrovitch C., 1991, *The process of urbanisation in Africa (From the Origins to the Beginning of Independance) - African Studies Review*, Vol. 34(1), p.1-98.
- Courtot R. 2001, « Huertas et marchés des fruits et légumes dans le bassin méditerranéen », in *La Méditerranée*, coord. Vincent Moriniaux, éditions du Temps, Paris, p.151-160.
- Da Cunha A., 2005, « *Les métamorphoses de la ville* », cahiers du développement urbain durable (URBIA), Institut de Géographie Université de Lausanne.
- Daligaux J., 1996, *Structures foncières et processus d'urbanisation en milieu rural et périurbain. Le cas du Massif des Maures (Var)*. Thèse de doctorat sous la dir.de R. Courtot, Université de Provence, Aix-Marseille I. 336 p.
- Daligaux J., 1999, *Urbanisation et société locale en Provence*. L'Harmattan, Paris. 267 p.
- Daligaux J., 2001, « Urbanisation, planification territoriale et enjeux de pouvoir dans l'aire métropolitaine de Barcelone », *Rives nord-méditerranéennes*, n°8, p.51-63
- Daligaux J., 2005. « Enjeux et problématiques d'une nouvelle forme de planification dans les Bouches-du-Rhône ». *Rives Nord Méditerranéennes (numéro thématique : Action publique et transformation des espaces en Méditerranée septentrionale)*, n°20, 6 p. [En ligne].
- Daoulatli A., 1976, *Tunis sous les hafsides : évolution urbaine et activité architecturale*, thèse de doctorat du 3e cycle, Institut National d'Archéologie et d'Art, Tunis.
- Darly S., et Torre A., 2008, Conflits liés aux espaces agricoles et périmètres de gouvernance en Ile-de-France (Résultats à partir d'analyses de la presse quotidienne régionale et d'enquêtes de terrain, *Géocarrefour*, p.83.
- D'auvergne S., 2011, Les espaces urbains et Periurbains a usage agricole Dans les villes d'Afrique subsaharienne (yaounde et accra) : Une approche de l'intermediarité en Geographie, thèse en géographie, ENS de Lyon, 390 p.
- Deffontaine J., 1994, « L'agriculture, paysans, production de formes », in *Natures, sciences, sociétés*, n°4, p.337.
- Delfosse C., 2010, Etat des lieux des circuits courts : entre formes « traditionnelles », formes « innovantes » et stratégies territoriales – *Les circuits courts alimentaires*, Académie d'Agriculture de France, Paris.
- Deloge M., 1954, « Le plan d'aménagement et d'extension de Gabès », in *Bulletin économique et social de la Tunisie*, n°92, p.63.
- Depraz S., 2008, *Géographie des espaces naturels protégés : Genèse, principes et enjeux territoriaux*. Paris : Armand Colin. 320 p.
- De Sainte Marie C., Muchnik J., 2010, *Le temps des Syal : techniques, vivres et territoires*. Quae, Versailles. 314 p.
- Descola Ph., 2005, *Par-delà nature et culture*. Paris : Gallimard. 623 p.
- Despois J., 1955, *La Tunisie Orientale, Sahel et Basse Steppe*, Presse Universitaire de France, Paris.
- Di Méo G., 1996, « Identité, idéologie et symboles territoriaux », in *collectif : les territoires du quotidien*, sous la direction de Guy Di Méo, L'Harmattan, Paris.
- Di Méo G., 1994, « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », *Espaces et sociétés*, n°78, p.16-34.
- District de Tunis, *l'urbanisation dans le District de Tunis de 1975 à 1985*, bilan préliminaire, Tunis, 1987.
- Dollfus O., 1995, « Méditerranées, essai d'analyse géographique », *L'Espace Géographique*, 3, pp. 193-199.
- Donadiou P., 2000, *La société paysagiste*, Arles, Actes Sud.
- Donadiou P., 2001, *Campagnes urbaines*, Ed. Actes Sud, in Marc Chevrier, «L'agriculture urbaine ou les paysages nourriciers de la ville», *L'Agora*, vol. 8, n°3, [En ligne].
- Donadiou P., 2004, « La politique agricole commune et les paysages agricoles périurbains », Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles, [En ligne].

- Donadiou P., 2005, « De l'arbre rural à l'arbre urbain : l'arbre peut-il devenir multifonctionnel ? », *les cahiers de la multifonctionnalité*, n°8, p.115.
- Donadiou P., et Rejeb H., 2009, *Abrégé de géomédiation paysagiste*, Ed., Imp. Off. Rep. Tunisienne, p.176.
- Doucouré D., et Fleury A., 2004, « La place de l'agriculture urbaine dans les dispositifs institutionnels et la planification, in *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone : Enjeux, concepts et méthodes*, CIRAD/IDRC, [En ligne].
- Droz Y., Mieville-Ott V., 2005, *La polyphonie du paysage*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 225 p.
- Dubresson A., 1999, *Les grandes villes d'Afrique*, CRDP de Rouen Mont-Saint-Aignan.
- Dubost F., (1994), *Vert patrimoine. La constitution d'un nouveau domaine patrimonial*, Paris, MSH, Mission du patrimoine ethnologique, coll. « Ethnologie de la France », *Regards sur le patrimoine*, n° 8.
- Dubois-Taine G. et Chalas Y., 1997, *la ville émergente*, éditions de l'aube, p.25.
- Duchemin E., et Wegmulier F., 2010, « Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours au sein du programme des jardins communautaires », *Vertigo*, vol. 10, n° 2.
- Dufumier J.-P., 2004, « L'objet dans l'espace géographique. Le regard d'un géo-agronome », *Natures Sciences Sociétés*, p. 299-304.
- Dumont M., Hellier E., 2010, « Les nouvelles périphéries urbaines : formes, logiques et modèles de la ville contemporaine », Rennes, *Presses universitaires de Rennes*, 218 p.
- Dupré G., 1991, « Introduction : Savoirs paysans et développement », In Dupré G (éd.), *Savoirs paysans et développement*, KARTHALA-ORSTOM, Paris, pp. 15-35
- Durand D., 2004, *La systémique*, Paris, Presses universitaires de France, Coll. « Que sais-je ? », n°1795, 126 p.
- Durbiano C. et De Réparaz A., 1993, « Les espaces flous des franges périurbaines de la basse Provence ». *Méditerranée*, revue géographique des pays méditerranéens, n°1-2. Numéro spécial sur « les territoires du périurbain de la Méditerranée septentrionale », pp.25–31.
- Durkheim E., 1965, *De la division du travail social, The Conditions of Agricultural Progress*, Allen & Unwin, Londres, 1965.
- Duvernoy I., 2002, «Espace agricole périurbain et politiques communales d'aménagement : l'exemple de l'agglomération albigeoise », *Cybergéo*, [En ligne].
- Duvernoy I., Jarrige F., Moustier P. et Serrano J., 2005, «Une agriculture multifonctionnelle dans le projet urbain : quelle reconnaissance, quelle gouvernance ? », *Cahiers de la Multifonctionnalité*, n° 8, pp. 87–104, [en ligne].
- Dutoit T., 2001, *Perturbations et gestion conservatoire des écosystèmes semi-naturels terrestres : le cas des pelouses sèches de France*, HDR, université de Provence, UMR/CNRS.
- Duvernoy I., Jarrige F., Moustier P., Serrano J., 2005, « Une agriculture multifonctionnelle dans le projet urbain: quelle reconnaissance, quelle gouvernance », *Les Cahiers de la Multifonctionnalité*, n° 8, p.87-104.
- El Amami S., 1984, *Les aménagements hydrauliques traditionnels en Tunisie*, traduit de l'Arabe, République tunisienne, CRGR, Tunis, p. 69.
- El Hedhili R., 1999, *Diagnostic du périmètre public irrigué de Chott Mariem*, Rapport de projet de fin d'études, Ecole supérieure d'Horticulture et d'Elevage, Chott Mariem.
- Elloumi M., 1993, « Vulgarisation ou développement agricole ? Le rôle des organisations Professionnelles », in Bedrani S. (comp.), Elloumi M. (comp.), Zagdouni L. (comp.). *La vulgarisation agricole au Maghreb : théorie et pratique*. Paris : CIHEAM, p.167-173, Cahiers Options Méditerranéennes.
- Elloumi M., et Jouve AM., 2003, « Bouleversements fonciers en Méditerranée : Des agricultures sous le choc de l'urbanisation et des privatisations », Paris, Karthala éditions.

- Elloumi M., Jouve AM., Napoleone C., Paoli J.C., 2011, « Régulation foncière et protection des terres agricoles en Méditerranée ». *Options Méditerranéennes*, Etudes et Recherches (66), p.172, [En ligne] : Ciheam.org/om/pdf/b66/b66.pdf.
- Escallier R. et Signoles P. (dir), 1995, « Les nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le Monde arabe », *URBAMA*, Tours, Fascicule de Recherches n°28, p.476.
- Escallier R., 2006, « Population et changement sociétal au Maghreb », in Troin J.-F. (dir.), *Le Grand Maghreb*, Paris, Armand Colin, coll. « U », p.384.
- FAO 2005, Agriculture urbaine et sécurité alimentaire, Journée mondiale de l'environnement : des villes plus vertes, Rome.
- Fargues Ph., 1995, « L'urbanisation du monde arabe : un éclairage démographique », *Égypte/Monde arabe*, Première série, Géographies de l'Égypte 1. [En ligne] URL : <http://ema.revues.org/599>, 13p.
- Faivre E., 2010, *La Géo-action : construction et application à la territorialisation de l'action publique*, Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Franche-Comté.
- Faure A., Bertand N., Douillet A., 2005, L'agriculture périurbaine ou les limites de la campagne à la ville. La construction socio-politique de la question agricole dans la région urbaine grenobloise, In *Rural-Urbain. Nouveaux liens, nouvelles frontières*, Edited by Arlaud S, Royoux D et Jean Y, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 189-202.
- Fleury A., Donadieu P., 1997, De l'agriculture périurbaine à l'agriculture urbaine, *Courrier de l'environnement de l'INRA*, pp.45-61.
- Fleury A., Moustier P., 1999, « L'agriculture périurbaine, infrastructure de la ville durable ». *Cahiers Agricultures*, n°8, pp. 281-287.
- Fleury A., et Serrano J., 2003, « L'agriculture banale a-t-elle une place dans le projet agri urbain ? », *Comptes Rendus de l'Académie d'Agriculture de France*, p.89.
- Fleury A., 2004, « La multifonctionnalité de l'agriculture périurbaine en Méditerranée », in : Nasr J., Padilla M., *Interfaces : agricultures et villes à l'Est et au Sud de la Méditerranée*, Beyrouth, Ed. Delta, Institut français du Proche-Orient (IFPO).
- Fleury A., Laville J., Darly S., Lenaers V., 2004 : « Dynamiques de l'agriculture périurbaine : du local au local », *Cahiers Agricultures*, IAURIF, 2005 : *Atlas agricole et rural de l'Île de France*.
- Fomoa-Adenet M., et Rieutort L., 2008, « Territoires ruraux insulaires et développement durable », *Études caribéennes* [En ligne].
- Fontaine C., 2011, *Concilier agriculture et zones humides*, journal de l'environnement.
- Fontaine J., Gresser P., 2000, « Le Guide de la Tunisie », La Manufacture, Paris, p. 207.
- Fradi A., 1996, « Croissance urbaine et maîtrise foncière en Tunisie », in Driss Ben Ali et al. (s/d), *Urbanisation et agriculture en Méditerranée, conflits et complémentarités*, L'Harmattan, CIHEAM, p.41-53.
- Freeman D.-B., 1991, *A city of Farmers: Informal urban agriculture in the open spaces of Nairobi, Kenya*, Montréal, *Mc Gill-Queen's university Press*, 1991.
- Fruit J., Berger M., Plet F., Robic M., 1980, « Rurbanisation et analyse des espaces ruraux périurbains », in *Espace Géographique*, n° 4, p.303-313.
- Furt J.-M., Maupertuis M.-A., 2006, « Le tourisme en corse : retour sur une évolution naturelle », in *La Corse et le tourisme 1755-1960*, Albiana/Musée de la Corse.
- Gafsi H., 1996, « Élément de réflexion sur la portée des instruments de planification urbaine et de protection des terres agricoles : cas de la région de Tunis », in Driss Ben Ali et al. (s/d), *Urbanisation et agriculture en Méditerranée, conflits et complémentarités*, L'Harmattan, CIHEAM, pp.55-70.
- Gagné C., 2011, Urbanisation et durabilité des systèmes alimentaires, in ESNOUF C., Russel M., Bricas N., (Coords.), *durabilité de l'alimentation face à de nouveaux enjeux. Questions à la recherche*, Rapport INRA-Cirad, pp. 97-112.

- Gammoudi S., 1997, *Développement intégré et participatif des systèmes de production basé sur les jessours dans les régions montagneuses du sud-est de la Tunisie*, Mémoire de fin d'études, Ecole Supérieure d'Agriculture de Mognane.
- Gana A., et El Amrani M., 2006, « Crise hydraulique au Maghreb : raréfaction de la ressource ou problèmes de gestion ? », *Géocarrefour*, vol. 81, n°1, p.37-50.
- Garcia D.-A., 2010, *The Greening of Detroit, America n° 202(20)*, pp.10-14.
- Geniaux G., Napoleone C., 2003, Modélisation des stratégies des propriétaires de terres agricoles face au marché foncier périurbain, in *Bouleversements fonciers en Méditerranée*, M. Elloumi et A.-M. Jouve (dir.), pp. 173-194.
- Géroudet C., 2004, « Démographie et histoire agraire du bassin versant du Merguellil, Tunisie centrale », INAPG, Paris, [En ligne].
- Ghouil, M., 2000. L'émigration et le développement en Tunisie: enjeux et stratégies. Mémoire de fin d'étude, Ecole Nationale d'administration de Tunisie, 149p.
- Gharbi M., 1998, « *Terres privées, collectives et domaniales en Tunisie* », in FAO, *Réforme agraire : Colonisation et coopératives agricoles*, rapport réalisé par, Ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières, Tunis, [En ligne].
- Gilly J.-P., Wallet F., 2001, *Forms of proximity, local governance and the dynamics of local economic spaces: the case of industrial conversion process, International and regional science*.
- Gomez J.-M., 2008, *Paysages de l'olivier*, KNOLEUM, Projet cofinancé par l'union Européen et le fond Européen FEDER.
- Goodman D., 2003, « *The quality 'turn' and alternative food practices : reflections and agenda (editorial)* », *Journal of Rural Studies*, vol. 19, pp. 1-7.
- Gravari-Barbas M., 2008, « Le patrimoine au secours du développement urbain : le patrimoine Perret au Havre ». in *L'économie culturelle et ses territoires* [387], pp.331-344.
- Gressard C., 1999, *Etude de la commercialisation de l'huile d'olive tunisienne*, CNEA, p.218.
- Guedider M., 2013, « Le patrimoine sacrifié sur l'autel de la modernisation », *Revue Locale Cap Ouest*, n° 7, p.22.
- Guisepelli E., 2006, Place et fonctions de l'agriculture en zones périurbaines de montagne : modes d'habiter et représentations du rural, *L'Espace géographique*(2), pp. 133-147
- Guengant J.-P., 2011, *Comment bénéficier du dividende démographique ?* Paris, IRD et AFD.
- Guérmond Y., 1984, *Analyse de Système en Géographie*, Presses universitaires, Lyon, 321 p.
- Gumuchian H., Marois C., 2000, *Initiation à la recherche en géographie. Aménagement, développement territorial, environnement*, PUM, Anthropos, p.425.
- Guillaume M., 1990, « Invention et stratégies du patrimoine », *Patrimoines en folie*, Cahier 5, pp.19-20.
- Halle B., Allali A., Staatsen Ph., Profil environnement de la Tunisie, *Euronet Consortium*, Ministère environnemental.
- Hammami S., 2010, *Territoires de projets et agriculture multifonctionnelle sur le littoral tunisien. Cas de la façade orientale du cap bon*. Thèse de doctorat, ISA Chott-Mariem, 243p.
- Hammed N., 2015, « Le tourisme rural au service du développement régional en Kroumirie (Tunisie), entre potentialités locales et réalités du développement durable », thèse en géographie, Université Blaise Pascal, 400 p.
- Hammami S., 2010, *Territoires de projets et agriculture multifonctionnelle sur le littoral Tunisien : Cas de la façade orientale du Cap Bon*.
- Hammami M., Sai M.E., 2002, Formation des revenus et stratégies paysannes dans les zones de montagne : le cas de Lansarine au nord de la Tunisie. *New Medit*, 2002/07-09, vol. 1, n° 3, p. 33-39.
- Hammond J., 2009, *Land Occupations, Violence, and the Politics of Agrarian Reform in Brazil. Latin American Perspectives* 36(4) pp.156-177.

- Hamzi H., 1998, « Population, espace et développement durable : le cas de la Tunisie », Paris, thèse de doctorat géographie humaine, Paris III.
- Hajjem R., 2009, *Les routes de l'olivier au sahel*, mémoire de master, Laboratoire « Régions et Ressources Patrimoniales de Tunisie, Université de la Manouba, Tunisie.
- Hérault-Fournier C., 2010, Les circuits courts : définitions et enjeux, *Les Carnets Pro de Liproco*, n°1, 10 p.
- Hérault-Fournier C., 2013, Est-on vraiment proche en vente directe ? Typologie des consommateurs en fonction de la proximité perçue dans trois formes de vente : AMAP, Points de vente collectifs et Marchés, *Management & Avenir*, Vol. 6, n° 64, p. 167-184.
- Héritier S., Laslaz L., 2008, *Les parcs nationaux dans le monde. Protection, gestion et développement durable*. Ellipses Éditions Marketing, Paris, 312 p.
- Hervieu B., 2002, « La multifonctionnalité de l'agriculture : genèse et fondements d'une nouvelle approche conceptuelle de l'activité agricole ». *Cahiers d'études et de recherches francophones – Agricultures*, n° 6 (vol.11), pp. 415–419.
- Hervieu B., Capone R., Abis S., 2006, « Mutations et défis pour l'agriculture au Maghreb », *les notes d'analyse du CIHEAM, n°16*, Montpellier, p.22.
- Hirczak M., Pecqueur B., Mollard A., 2004, « Le panier de biens et de services de qualité : vers un modèle de développement territorial durable ? », *Montagnes Méditerranéennes*, n° 20, pp. 35-42
- Honneger A., Audurier-Cros A., 2004, « La place et les fonctions de l'iconographie du paysage dans la participation des acteurs à la construction des territoires, Séminaire « Observer, analyser et accompagner le changement paysager et son appréhension ».
- Honneger A., 2009, « Regards sur les paysages de l'eau, Evolution des usages de l'eau, dynamiques du territoire et mutations paysagères en Méditerranée occidentale », Habilitation à Diriger des Recherches en géographie, ENS-LSH- Lyon, 307 p.
- Houimli E., Donadieu P., 2005, « Le Meskat, un système de production oléicole face à l'étalement de la ville, le cas de la région de Sousse Nord », in *Actes du séminaire "Etapas de recherche en paysage"*, n° 7, ENSP-ESHE, pp.31-43.
- Houimli E., 2008, *Les facteurs de résistance et de fragilité de l'agriculture littorale face à l'urbanisation : le cas de la région de Sousse en Tunisie*, Thèse de doctorat, Université Agroparitech, Paris.
- Huriot J.-M., 1994, *Von Thünen, Economie et Espace*, Association de Science Régionale de Langue Française, Bibliothèque de Science de Langue Française, *Economica*, Paris.
- Ilahi H., 2014, « *Interrelation entre pomiculture et la durabilité des lieux au centre-ouest tunisien : Les régions de sbiba et foussana* », thèse de doctorat, Institut Supérieur Agronomique de Chott-Mariem, Université de Sousse.
- Ilahi H., Saadaoui I., Robin Bryant Ch. et Rejeb H., 2013 c., La dynamique du paysage pommicole à Foussana dans le centre-ouest Tunisien". *International journal of advanced studies and research in africa : Int. J. Adv. Stud. Res. Africa*. 4 (2): 87- 95.
- Imache A., Hartani T., Bouarfa S., Kuper M. (eds), 2011, *La Mitidja vingt ans après. Réalités agricoles aux portes d'Alger*, Paris : éditions Quae, 290 p.
- Iraki A., 2004, « Quelques éléments sur l'agriculture urbaine au Maroc », in *Interface : agriculture et villes à l'Est et au Sud de la Méditerranée*, sous la direction de Joe Nasr et Martine Padilla, éditions, DELTA.
- Jacobs J., 1969, *The Economy of Cities*, Vintage, New York, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2000, « Aliments pour les villes : Politiques d'approvisionnement et de distribution alimentaire pour réduire l'insécurité alimentaire Urbaine », Collection Aliments dans les villes, Rome.
- Jacobs H.-M., 2008, L'engrenage de la croissance urbaine: la place de la propriété dans la planification urbaine. *Études Foncières* (133) : pp.12-6.

- Jaouachi T., 2014, Poster « L'oléiculture urbaine et périurbaine du littoral Tunisien : conflits et enjeux », Colloque international « Habiter le littoral », organisé par la Société d'Ecologie Humaine (SEH), l'Observatoire Hommes-Milieus (OHM) « Littoral méditerranéen » du CNRS et le laboratoire ESPACE, Marseille, [En ligne].
- Jaouachi T., Rejeb H., 2014, « Les techniques de conservation des eaux et du sol autour de l'olivier, un savoir-faire productif à valoriser : Cas du Centre-Sud Tunisien, *colloque international « Valorisation des savoir-faire productifs et stratégies de développement territorial : patrimoine, mise en tourisme et innovation sociale »*, CERAMAC, Saugues.
- Jaouachi T., Rejeb H, Rieutort L., 2015, « Approche de caractérisation typologique d'une oléiculture urbaine et périurbaine au Centre Oriental tunisien », in *Alternatives éco paysagères dans les régions méditerranéennes*, Ouvrage interuniversitaire transdisciplinaire à Comité de Lecture Internationale, Unité de Recherche « Horticulture, paysage, Environnement » de l'ISA Chott Mariam-Université de Sousse, septembre 2015, ISBN 978-99938-9502-4-3.
- Jarrige F., 2003, « Les enjeux pour l'agriculture dans les territoires périurbains de Montpellier », in *Bouleversements fonciers en Méditerranée. Des agricultures sous le choc de l'urbanisation et des privatisations*, M. Elloumi et A.-M. Jouve (dir.), Karthala – CIHEAM, Paris. 384 p., pp.113–142.
- Jarrige F., 2004, « Les mutations d'une agriculture méditerranéenne face à la croissance urbaine : dynamiques et enjeux autour de Montpellier », in *Cahiers d'études et de recherches francophones / Agricultures. Volume 13, n°1, p.64-74, L'alimentation des villes, Étude originale.*
- Jarrige F., 2005, « La prise en compte de l'agriculture dans les nouveaux projets de territoires urbains. Exemple d'une recherche en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Montpellier », Communication pour le Symposium international "Territoires et enjeux du développement régional" http://www.inra.fr/rhonealpes/symposium/pdf/session5-3_3.pdf.
- Jedidi M., 1986, *Croissance économique et espace urbain dans le sahel Tunisien depuis l'indépendance*, université de Tunis, vol 2.
- Jedidi M., 1990, « L'expansion du Tourisme en Tunisie et ses problèmes » in *Revue Tunisienne de Géographie*, n°18.
- Jedy J.-P., 1990, *Patrimoine en folie*, éditions de la maison des sciences de l'homme, p.2.
- Jollivet M., 1992, *Sciences de la nature. Sciences de la société. Les passeurs de frontières*, Paris, CNRS Editions, p.589.
- Joliveau T., 1994, « La gestion paysagère de l'espace rural : questions, concepts, méthodes et outils ». *Revue de géographie de Lyon*. vol. 69, n°4, p. 325-334.
- Jouffroy R., 2004, « la ville et la nature : de la mise à distance à l'imbrication ». *Revue Espaces et sociétés*, p.300.
- Jouve P., 1992, « *Le diagnostic du milieu rural de la région à la parcelle : Approche systémique des modes d'exploitation agricole du milieu*, CNEARC, Montpellier, p.40.
- Jouve A.M., et Padilla M., 2007, « Les agricultures périurbaines méditerranéennes à l'épreuve de la multifonctionnalité : comment fournir aux villes une nourriture et des paysages de qualité ? », *Cahiers Agriculture*, vol. 16, n°4, p.311-317.
- Jouve AM., Vianey G., 2012. « Le foncier, une ressource territoriale difficile à construire en périurbain », *Economie Rurale*, p.330.
- Jouve A.-M. et Napoleone C., 2003, Stratégies des agriculteurs et réorganisations spatiales sous contraintes de la périurbanité, Etude du pays d'Aix-en-Provence, in *Bouleversements fonciers en méditerranée*, M. Elloumi et A.-M. Jouve (dir.), Karthala-Ciheam : pp. 145-171.
- Juillard E., 1961. « L'urbanisation des campagnes en Europe occidentale ». *Études rurales*, n° 3, pp. 18–33.

- Kalaora B., 1998, « Au-delà de la nature, l'environnement », *L'observation sociale de l'environnement*, Paris, L'Harmattan, p.200.
- Karray B., 2005, « Characterization of agricultural and agro-industrial sectors in Tunisia », in *Impacts of agricultural trade liberalization between the EU and Mediterranean countries*, EU-MEDAGPOL.
- Karray B., 2012 « Enjeux de la filière oléicole en Tunisie et axes de développement dans le nouveau contexte politique », les notes d'analyse du Ciheam, Avril 2012, n°66.
- Karray B., Kanoun F., 2009, *Potentiel de production et d'exportation d'huile d'olive tunisienne au marché européen: une analyse prospective*. Série Etude 01/2009, 71 pages.
- Karray B., Msallam M., ksantini M., Mahjoub D., kamoun N., 2009, « Programmes et acquis de recherches pour la rénovation de la filière huile d'olive et l'amélioration de ses performances », Institut de l'Olivier, IRESA, Tunisie.
- Kayser B., 1990, *La renaissance rurale*. Armand Colin, Paris. 316 p.
- Kharoufi M., 1995, "Reflections on Urban Research Field: Urban Studies in Egypt, Morocco and Sudan". in *Urban Research in the Developing World, Africa, vol. 2, Editions Richard Stren, Toronto, Centre for Urban and Community Studies*.
- Kirat T., et Torre A., 2007, « Quelques points de repères pour évaluer l'analyse des conflits dans les théories économiques, avec une emphase particulière sur la question spatiale ». *Géographie Économie Société*, n° 9, pp. 215–240.
- Ktita H., 1997, « Quelques observations sur la nouvelle dimension de l'espace à l'ouest de la ville de Sousse », in *MAWARID*, n°2, p. 95.
- Laborde P., 1989, *les espaces urbains dans le monde*, Nathan-Université, Série « Histoire et Géographie, Paris, p. 30.
- Lacoste Y., 1977, *A quoi sert le paysage ? Qu'est-ce qu'un beau paysage ?*, in *Hérodote*, n°7, 363p.
- Lacroix A., 1998, « Politiques de développement et rente de qualité territoriale des produits alimentaires », in *Gestion des territoires ruraux sensibles*, Clermont-Ferrand, Colloque Cemagref-Engref, p. 15.
- Lahoze M., 1929, *Culture de l'Olivier dans le Sahel et le Centre de la Tunisie*, IXe Congrès international d'oléiculture, Tunis, Sousse, et Sfax (Tunisie), Tome II, Tunis, p.47-61.
- Lamarche H., (dir.), 1992, *L'agriculture familiale, Une réalité polymorphe*, L'Harmattan, p.304.
- Lamine R., 1998, « Tourisme et urbanité à Sousse », in *Espaces et territoires*, Tourisme et ville.
- Lamine R., 2000, *Villes et citadins du Sahel central*, Collection Actes, l'Or du Temps, Tunis.
- Lanciano E., Dufour A., 2012, Les circuits courts de commercialisation : un retour de l'acteur paysan ? *Revue Française de Socio-Économie*, n. 9, p. 153-169.
- Landais E., 1996, « Typologies d'exploitations agricoles. Nouvelles questions, nouvelles méthodes », *Économie rurale*, Vol. 236, Numéro 1, pp. 3-15.
- Larbi A., et al. 2011, *Olive cultivars suitability for high-density olive orchards*. *Span J Agric. Res.* 9, p.1279-1286.
- Lardon S., Piveteau V., 2005, « Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux ». *Géocarrefour*, n° 2, pp. 75–90.
- Lardon S., Chia E., Rey-Valette H., 2008, « Introduction : Dispositifs et outils de gouvernance territoriale », *Noroi*, 209, [En ligne].
- Larrère C., (1997), *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Alto Aubier, 355 p.
- Larcher G., 1998, La gestion des espaces périurbains, *Rapport d'information*.
- Larcher G., 1997, *Les terroirs urbains et paysagers : pour un nouvel équilibre des espaces périurbains*, Les rapports du Sénat, commission des Affaires Economiques, n° 415.

- Lardon S., et Piveteau V., 2005, « Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux », *Géocarrefour*, n° 2, pp. 75–90.
- Largueche A., 2012, « L'olivier en Méditerranée entre histoire et patrimoine », Volume II, *Actes du colloque international*, Laboratoire « Régions et Ressources Patrimoniales de Tunisie, Université de la Manouba, Tunisie.
- Laslaz L., Gauchon C., Duval-Massaloux M., Heritire S., (coord.), 2010, *Espaces protégés, acceptation sociale et conflits environnementaux*, Chambéry : Cahiers de Géographie, Collection EDYTEM. 269 p.
- Lataoui W., 2014, *lecture agri-paysagère des vergers traditionnels de l'olivier et des agrumes implantés sur le cordon sahélien tunisien*, thèse de doctorat, Isa Chott-Mariem, Université de Sousse.
- Lataoui W., Moussa M., Lataoui M., Rejeb H., 2013, « Les pratiques de l'eau et les systèmes agraires patrimoniaux : Une ressource agro-touristique pour le Nord-Est de la Tunisie », CEMGAP, Valencia.
- Lavergne M., 2004, « l'agriculture urbaine dans le bassin méditerranéen, une réalité ancienne à l'heure du renouveau », *Interface : Agricultures et villes à l'Est et au Sud de la Méditerranée*, sous la direction de Joe Nasr et Martin Padilla, éditions Delta.
- Laurens L., 2003, « Le périurbain de Montpellier ou le grand chambardement », *Canadian Journal of Regional Science*, vol. 26/2-3, pp. 271–283.
- Laurent C., Rémy J., 2003, Multifonctionnalité des activités, pluralité des identités, *les cahiers de la Multifonctionnalité n°7*, p. 43.
- Lavergne M., 1996, « L'urbanisation du Bassin méditerranéen, de l'atteinte aux terroirs agricoles à la protection du cadre de vie (introduction) », in *Urbanisation et agriculture en Méditerranée, conflits et complémentarité* [56]. 584 p.
- Lavergne L., 2004, « L'agriculture urbaine dans le bassin méditerranéen, une réalité ancienne à l'heure du renouveau », in *Interfaces : agricultures et villes à l'Est et au Sud de la Méditerranée* [447], pp. 49–66.
- Lazarotti O., 1995, *Les loisirs à la conquête des espaces périurbains*. L'Harmattan, Paris, 319p.
- Lazzeri Y., (dir.) 2008, *Les indicateurs territoriaux de développement durable : Questionnements et expériences*, L'Harmattan : 323 p.
- Lazzeri Y., Benhayoun G., 2007, *L'olivier en Méditerranée, Du symbole à l'économie*, L'Harmattan : 140 p.
- Le Caro Y., 2007. *Les loisirs en espace agricole : l'expérience d'un espace partagé*, Presses Universitaires de Rennes, 431 p.
- Le Caro Y., Madeline P., et Pierre G., 2007. *Agriculteurs et territoires. Entre productivisme et exigences territoriales*. Presses Universitaires de Rennes, 268 p.
- Le Guen R., Thureau B., 2006, *La re-territorialisation du développement agricole : le cas de l'agriculture périurbaine d'Angers*. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, pp.373-392.
- Le Jeannic T., 1997, « Trente ans de périurbanisation : extension et dilution des villes ». *Economie et Statistique*, n°307, p.21.
- Le Moigne J.-L., 1977, *La théorie du système général*, PUF, 272 p.
- Leloup F., Moyart L. et Pecqueur B., 2005, *La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale?*, *Géographie Économie Société*, vol.7 (4), pp. 321-332.
- Le Tellier J., 2010, *Regards croisés sur les politiques d'habitat social au Maghreb : Algérie, Maroc, Tunisie*. *Lien Social et Politiques* (63) : 55-65, [en ligne].
- Léopold A., 2000, *Almanach d'un comté des sables*, Flammarion, (traduction française de *A Sand County Almanac*, Oxford University Press.
- Le Tellier J., 2010, *Regards croisés sur les politiques d'habitat social au Maghreb : Algérie, Maroc, Tunisie*. *Lien Social et Politiques* (63), p. 55-65.

- Levi-strauss C., 1964, *Le cru et le cuit*, Paris, 404p.
- Lévy J., et Lussault M., (dir.), 2003, *Dictionnaire de la Géographie et de l'Espace des sociétés*, Paris, Belin, 1034 p.
- Luginbühl Y., 1990, « Paysages », *Textes et représentations du siècle des Lumières à nos jours*, Lyon, La Manufacture, 270p.
- Luginbühl Y., et Terrasson D., 2013, *Paysage et développement durable*. Edition Quae.
- Maali H., 2015, *Le tourisme en Tunisie et la prise en compte du développement durable : le cas du tourisme saharien*, Thèse en géographie, Université Blaise Pascal, 350p.
- Madeline P., Le Caro Y., et Pierre G., (dir) 2007, *Agriculteurs et Territoires : Entre productivisme et exigences territoriales*, Espaces et Territoires, PUR : 268 p.
- Maréchal G., Spanu A., 2010, Les circuits courts favorisent-ils l'adoption de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement ?, *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n°59, 13 p.
- Marconis R., 1997, « La réorganisation des transports collectifs dans les grandes agglomérations de province en France », *Annales de Géographie*, n°593, p. 129-154.
- Maresca S., 2004, *Photographie et sciences de l'homme, in sciences humaines, Le monde de l'image, hors serie, n°43*, p. 51.
- Margiotta M., 1997, Le rôle de l'horticulture urbaine et périurbaine dans l'approvisionnement des villes de Kinshassa, Libreville et Nouakchott. Collection « Aliments dans les villes », FAO, Rome.
- Marois C., 2010, « Pour une meilleure compréhension de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles », *Développement social* (numéro spécial : *Villes et campagnes, une complicité à cultiver*, vol. 11, n° 2).
- Martin S., Bertrand N., et Rousier N., 2006, « Les documents d'urbanisme, un outil pour la régulation des conflits d'usage de l'espace agricole périurbain ? ». *Géographie Économie Société*, n° 3, pp. 329–350.
- Martínez S., Mollicone D., 2012, *From land cover to land use: a methodology to assess land use from remote sensing data. Remote Sensing 4*.
- Mathieu N., Jollivet M., 1989, *Du rural à l'environnement. La question de la nature aujourd'hui*, Paris, ARF/L'Harmattan, 532 p.
- Mathieu N., 1998. « La notion de rural et les rapports ville/campagne en France : les années quatre-vingt-dix ». *Economie rurale*, n° 247. pp. 11-20.
- Mathieu N., 2008, « Qui est donc "étranger" en milieu rural ? Pour quoi et pour combien de temps ? ». in *Les étrangers dans les campagnes* (actes du colloque franco-britannique de géographie rurale, Vichy, Ceramac, Presses Universitaires Blaise Pascal, pp. 17–36.
- Mazoyer M. et Roudart L., 2002, *Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine*, Seuil, 705 p.
- Mbaye A., 1999, « La production des légumes à Dakar : importance, contraintes et potentialités », in *Agriculture urbaine de l'Afrique de l'ouest, Urban Agriculture In West Africa Contributing to Food Security and Urban Sanitation*, [En ligne].
- MEAT/DGAT, 1996. *Schéma directeur d'aménagement du territoire national, Étude stratégique*, livre1, volume 2, Tunis.
- Menadier L., 2012, « *Paysages de fromages : Sensibilités au paysage, pratiques des agriculteurs et ancrage territorial des AOC fromagères de moyennes montagnes d'Auvergne et de Franche-Comté*, thèse en géographie, CERAMC, Université Blaise Pascal.
- Meddeb S., 2009, *Les capacités de résistances des agricultures périurbaines face au processus de métropolisation*, Thèse en cotutelle Univ. Toulouse II, ISA Ch-M, 173p.
- Mermet L. (dir.), 2005, *Étudier des écologies futures. Un chantier ouvert pour les recherches prospectives environnementales*, Ecopolis, Peter Lang, 411 p.

- Mermet L., Moquay P., 2002, *Accès du public aux espaces naturels*, Paris, Hermès Sciences, 394 p.
- Micoud A., 2005, Développement durable et société : qu'est-ce que le "développement durable" fait aux sciences sociales ? in *Les enjeux du développement durable*, P. Matagne (dir.), L'Harmattan : pp. 45-58
- Mimoun J., 2004, *Spatialisation de l'information : une aide à l'analyse hydraulique et paysagère développée lors de la réhabilitation des sites postindustriels - cas des réaménagements des gravières en eau en milieu alluvionnaire*. Thèse de doctorat, Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne et Université Jean Monnet, 382 p.
- Minelle V., 1990, *La civilisation de l'olivier*, Albin Michel.
- Ministère de l'Agriculture, « *Etude de diagnostic et de modernisation de l'exploitation des périmètres irrigués dans le Gouvernorat de Sousse, Version définitive* », Novembre : 2000.
- Ministère de l'Agriculture, DGPA, 2010, *Enquête sur les structures des exploitations agricoles 1995-2005*.
- Ministère de l'agriculture et des ressources hydrauliques, Tunisie (2005). *Réflexion sur la stratégie de promotion des exportations de l'huile d'olive tunisienne*, 79 p.
- Ministère de l'agriculture, *Les aménagements hydrauliques traditionnels « Meskat » et « Jessour » en Tunisie*, DERV, Institut national pédagogique et de promotion supérieure agricole de Sidi Thabet, Tunis, 1985, 59.
- Ministère de l'Agriculture, Observatoire National de l'Agriculture, *L'agriculture tunisienne en l'an 2000*. Extrait du rapport de la Banque Centrale de Tunisie (Septembre 2001), Dossier / étude ONAGRI.
- Miossec J-M., et Signoles P., 1984, « Les Politiques urbaines en Tunisie », in *Politiques urbaines dans le Monde Arabe*, Métral et Mutin (dir), p. 183-202
- Miossec J-M., 2002, « Tunisie, métropolisation, mondialisation : efficience renforcée de l'axe oriental », *Cahiers de la Méditerranée*, volume 64, p.143-191.
- Miossec J.-M., 2002, « Tunisie, métropolisation, mondialisation : efficience renforcée de l'axe oriental », *Cahiers de la Méditerranée*, vol. 64.
- Moine A., 2008, *Le Territoire : comment observer un système complexe*, L'Harmattan, 176 p.
- Mollard A., et Pecqueur B., 2007, « De l'hypothèse au modèle du panier de biens et de services. Histoire succincte d'une recherche », *Économie rurale*, N° 300, p.110.
- Moretti J.-L., 2008, « La corse au carrefour des routes du tourisme durable en Méditerranée », *Colloque international « Dynamiques littorales et frontières maritimes - Les littoraux : charnières ou frontières des territoires »*, Saint-Denis, France.
- Morin E., 1988, Le défi de la complexité, *Chimères*, 5/6 : pp. 79-94.
- Mormont M., 2006, « Conflits et territorialisation ». *Géographie Économie Société*, n° 3, pp. 299-318.
- Moser G., Weiss K., 2003, *Espaces de vie : aspects de la relation homme-environnement*, Paris, Armand Colin, coll. « Regards », 402 p.
- Mougeot L., 1993, « Survol - Agriculture urbaine, autonomie alimentaire », in *Agriculture urbaine : des villes-jardins*, Archives du CRDI Explore, Volume 21, n° 3, [en ligne].
- Mougeot L., 1994, « L'agriculture urbaine à l'heure du XXIe siècle : un regain d'intérêt institutionnel », in *Faire campagne en ville : l'agriculture périurbaine en Afrique de l'Est*, Ottawa, CRDI, 161 p.
- Mougeot L., 2006, *Cultiver de meilleures Villes : Agriculture urbaine et développement durable*, CRDI.
- Moumni Y., Moussa M., 2009, *Tourisme et Développement durable en Tunisie Compatibilité du milieu naturel montagneux et mise en tourisme – cas d'IRZOD dans la chaîne de Matmata (sud-est tunisien)*, 17 p

- Moustier P. et Pagès J., 1997, « Le péri-urbain en Afrique : une agriculture en marge ? », in *Economie rurale*, N° 241, pp. 48- 55.
- Moustier P., 2004, « Les dynamiques de l'agriculture urbaine : caractérisation et évaluation », in *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone, Enjeux, concepts et méthodes*, CIRAD/CRDI, p. 21, [En ligne]
- Moustier P., Pagès J., 1997, « Le péri-urbain en Afrique : une agriculture en marge ? », in *Economie rurale* N° 241 septembre octobre, pp. 48- 55.
- Moustier Ph., 2006, « Des vignobles provençaux dans la ville : Bellet, Cassis, Palette ». Sud-ouest européen : revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, n° 21, "Territoires et paysages viticoles", M. Réjalot (éd.), pp. 65–75.
- Moustier Ph., 2008, « Les mutations récentes d'appellations viticoles provençales ». *Historiens et géographes*, n° 402, pp. 205–218.
- Msallem M., 2004, *Normes technico-économiques pour la création des parcelles hyper intensives d'olivier*, Institut de l'Olivier. Tunisie, p.7.
- Mtimet A., 1996, « Emprise urbaine et terres agricoles (étude de cas et mesures envisagées en Tunisie) », in *Urbanisation et agriculture en Méditerranée, conflits et complémentarités*. L'Harmattan, p. 113- 128.
- Mzabi H., 1988, « La Tunisie du sud-est, Géographie d'une région fragile marginale et dépendante », Thèse de Doctorat, Faculté des Sciences Humaines et Sociales, Tunis.
- Napoleone C., 2001, « De la maîtrise foncière au contrôle social de l'accès à la ressource ». in *Terres Méditerranéennes, le morcellement, richesse ou danger ?*, A.-M.Jouve (dir.), Karthala – CIHEAM, Paris. 264 p., pp.25–39.
- Nasr J., et Kaldjian P., 2004, « L'agriculture dans les villes du Moyen-Orient : particularité et variation », in *Interface : agricultures et villes à l'Est et au Sud de la Méditerranée*, sous la direction de Joe Nasr et Martin Padilla, éditions Delta, 2004.
- Nasr J., et Padilla M., 2004, *Interfaces: agriculture et villes à l'Est et au Sud de la Méditerranée*, Delta (Beyrouth), Ed. Delta, Institut français du Proche-Orient (IFPO).
- Nasr N., et Tahar B., 1997, Dynamiques juridique, technique et institutionnelle du partage des terres collectives en Tunisie, *CIHEAM - Options Méditerranéennes*, p.151-157.
- Navez-Bouchanine F., 2003, *La fragmentation en question : des villes entre fragmentation spatiale et fragmentation sociale ?* Paris, L'Harmattan, coll. « Villes et Entreprises », 411 p.
- Nelly L., et al, 2003, *Méthodologie de la thèse et du mémoire*, Studyrama/Jeunes éditions.
- N'guessan K., 2003, « Processus d'extension spatiale urbaine et subsistance des activités agricoles à Bouaké ».
- Observatoire National de l'Agriculture, Ministère de l'Agriculture, République Tunisienne, « Performance des exportations des produits agricole et de la pêche en Tunisie, Novembre 2010.
- Otmane T., Maachou H.-M., 2012, *L'agriculture périurbaine à Oran : état et évolution*, communication orale aux 4èmes journées géographiques algériennes, Oran.
- Padilla M., 2004, « Approvisionnement alimentaire des villes méditerranéennes et agriculture périurbaine », *Interfaces : agricultures et villes à l'est et au sud de la méditerranée*, édition Delta, p. 79.
- Padilla M., 2005, *Le secteur informel, un puissant levier pour la sécurité alimentaire*, In : Bachta M, Ghersi G., eds. *Agriculture et alimentation en Méditerranée, les défis de la mondialisation*. Montpellier ; Paris, Ciheam, Iresa, Karthala éditions.
- Partoune C., 1996, Interdisciplinarité, dans *Les Jeunes et la ville - Cadres de références*, Communauté française de Belgique, Bruxelles, pp 9-16.
- Pecqueur B., 2001, Qualité et développement territorial : l'hypothèse du panier de biens et services territorialisés, *Economie Rurale*, N°261, p.37.

- Pecqueur B., 2005, « Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud », p. 468.
- Peyrach-Gadeau V., 2008, « *Vulnérabilités et résilience des territoires : clés pour une approche socioéconomiques et spatiale de l'aléa environnemental* », colloque de l'ASRDLF : territoires et actions publiques territoriales : nouvelles ressources pour le développement régional, Université du Québec.
- Pérennes J-J., 1995, « Tunisie : la gestion du milieu, choix techniques et dimension sociale », in *la conquête de l'eau*, © FPH, Série dossiers pour un débat, n° 44, Paris, pp. 29-32.
- Perrin C., 2009, *Construire les compagnes méditerranéennes*, Usages, aménagement et valorisations du foncier agricole périurbain en Provence et en Toscane (1950-2010), thèse en géographie, Université de Provence et *Università degli Studi di Firenze*, 776 p.
- Perrin C., 2004, « Agriculture et AOC face à l'urbanisation. Les enjeux du foncier agricole dans trois communes des Bouches-du Rhône : Eguilles, Eygalières, Puyloubier », mémoire de DEA de Géographie, Université de Provence à Aix, p.171.
- Perrin C., 2005, « Faire campagne avec la vigne et l'olivier en Provence : un moyen de préserver les espaces agricoles périurbains ? », *UMR 6590-ESO, Colloque FAIRE CAMPAGNE, Rennes*.
- Pilleboue J., et Pouzenc M., 2008, « A.M.A.P. ET P.V.C., vers de nouvelles formes périurbaines d'agriculture et de consommation alimentaire ? », in Poulot M. (dir.) : *Agriculteurs et agricultures dans leur relation à la ville*, vol. 1 des actes du colloque *Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*. © ENSP, Université de Nanterre.
- Picouet M., 1975, « Evolution récente du peuplement de l'agglomération de Tunis », in Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines, volume XII, n° 4, pp. 345-377.
- Picouet M., 2002, Formes de mobilité et dynamique de l'environnement en Tunisie. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, volume 18, n° 2, pp. 51-65.
- Pigeon P., 2005, *Géographie critique des risques, Economica, Anthropos*, 217p.
- Plan bleu, 2001, L'urbanisation en méditerranée de 1950 à 1995, Les Cahiers du Plan Bleu, 1 Sophia Antipolis, 2001, 55p.
- Plan bleu, 2005, « Méditerranée : les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement » sous la direction de Guillaume Benoit & Aline Comeau 2005. 432 p. Editions de l'Aube, France.
- Plan Bleu, 2005, *Méditerranée, les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement*, dirigé par G. Benoit et A. Comeau. Éditions de l'Aube. Chapitre « Les espaces urbains », pp. 193-243. / *A Sustainable Future for the Mediterranean. The Blue Plan's Environment and Development Outlook*, edited by G. Benoit & A. Comeau. London : Earthscan, 2005. Chapter on « Urban Areas », pp. 197-246.
- Planchat-Hery C., 2008, Les outils graphiques paysagers, révélateurs des enjeux agricoles, dans un Plan Local d'Urbanisme, *Norois*, 209, pp. 109-125.
- Planel S., 2009, Transformations de l'État et politiques territoriales dans le Maroc contemporain, *L'Espace Politique*, Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique. PNUE/PAM/Plan Bleu: Dossier sur *le tourisme et le développement durable en Méditerranée*. No. 159 de la Série des rapports techniques du PAM, PNUE/PAM, Athènes, 2005.
- Poujade R., 1975, *Le Ministère des possibles*, éd. Calmann-Lévy, coll. « Questions d'actualité ».
- Poulot M., Rouyres T., 2001, « Du rôle patrimonial de l'espace agricole en Ile-de-France », in Berger A. (dir.), *Dynamique rurale, Environnement et stratégies spatiales*, publications Université Paul Valéry - CNRS, Montpellier, pp. 189-198.
- Poulot M., 2008, « Les territoires périurbains : fin de partie pour la géographie rurale ou nouvelles perspectives ? », *Géocarrefour*, vol. 83/4, p. 269-278.

- Poulot M., 2011, « Des arrangements autour de l'agriculture en périurbain : du lotissement agricole au projet de territoire », *VertigO, la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 11, n° 2.
- Poncet J., 1962, « Les rapports entre les modes d'exploitation agricole et l'érosion des sols en Tunisie », secrétariat d'état à l'agriculture, *études et mémoires n°2*.
- Pottier E., Michaud A., Farrié J.-P., lantureux S., Baumont R., 2012, « Les prairies permanentes françaises au cœur d'enjeux agricoles et environnementaux », *Innovations Agronomiques*, pp.85-97.
- Prost B., 1994, « L'agriculture périurbaine : analyse d'une marginalité ». *Bull. Assoc. Géogr. Franç.*, n° 2, p.147.
- Rabemanambola M., Rakotoarisoa J., Rieutort L., 2009, « Entre ville et campagne : les adaptations du maraîchage paysan sur les Hautes Terres centrales malgaches », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne].
- Rapport de l'INS, 2014, premiers résultats de recensement, 2014, éditions 2014.
- Rapport de la filière oléicole, mai 2012, Ministère de l'agriculture, République tunisienne, 33p.
- Rapport urbain, Développement et environnement, 2011, département d'économie et des affaires sociales, www.unpopulation.org.
- Rautenberg et al., 2000, *Campagne de tous nos désirs*, Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme, collection Ethnologie de la France, *Cahier 16*, 2000.
- Rejeb H. 2011, *Les enjeux de l'agriculture urbaine et périurbaine en Tunisie*. In : Lettre de Veille - Agricultures urbaines en Méditerranée, n°18, CIHEAM, pp. 5-7.
- Rejeb H., 2012, Les eaux saumâtres au sud et les eaux usées au nord peuvent être utilisées de façon raisonnée respectivement dans les oliveraies et les vergers d'agrumes en Tunisie.
- Rejeb H., Bedhioufi K., 2010, *Lectures et analyses des paysages méditerranéennes*, Master MODECO, Université virtuelle de Tunis, 38p.
- Rémy E., Aubry C., 2008, Le blé francilien à l'orée d'une profonde mutation : vers une partition de l'espace des risques ? *Espaces et Sociétés*, p.132.
- Renard J., 2002, *Les mutations des Campagnes : Paysages et structures agraires dans le monde*, Armand colin, Paris.
- Renucci J., 1974, *Corse traditionnelle et Corse nouvelle : la géographie d'une île*, Audin imprimeurs.
- Réseau Francophone pour l'Agriculture Urbaine en Afrique de l'Ouest et du Centre (RFAU/AOC), *Stratégies alternatives de financement des agriculteurs et agricultrices urbains en Afrique de l'Ouest*, document de synthèse, projet 2005-2008
- Rieutort L., 2004, Les populations des montagnes du monde : répartition et systèmes de peuplement. *Prace geogracyjne*, 2004, 113, pp.171-183.
- Rieutort L., 2009, « Du territoire identitaire aux nouveaux partenariats ville-campagne : les voies du développement local dans la haute vallée de la Loire », *Norois*, [En ligne].
- Rieutort L., 2012, « Du rural aux nouvelles ruralités », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne].
- Rinaudo Y., 1996, « Les campagnes méditerranéennes : de la terre au paysage ». *Méditerranée, revue géographique des pays méditerranéens*, n° 1-2. pp.43-52.
- Rivard M., 2011, *Stratégies d'agriculture urbaine*, Muniscope.
- Robert S., La vue sur mer et l'urbanisation du littoral : Approche géographique et cartographique sur la Côte d'Azur et la Riviera du Ponant, Thèse, 2009.
- Rocheffort M., 2000, *Les défis urbains dans les pays du sud*, Paris, l'Harmattan, p184.
- Rodary E., Castellanet C., Rossi G., (dir.), 2003, *Conservation de la nature et développement : L'intégration impossible ?*. Paris : Karthala : GRET. 308 p.

- Rogge, E., 2009, *About landscape perception and the ability to communicate. Can landscape perception research provide a tool for starting a dialogue between different users of the countryside? PhD thesis, K.U. Leuven, Leuven, Belgium.*
- Roger A., 1995, *La théorie du paysage en France (1974-1994)*, Seyssel, Champ-Vallon, 463 p.
- Roger A., 2001, *Le paysage n'existe pas, il faut l'inventer, Henri Cueco, in patrimoine et paysages culturels*, éd. Confluences, Bordeaux, p 55.
- Rossini G., 1999, « Mémoires de l'olivier », éditions EQUINOXE, p. 74
- Rougerie G., Pitte J.-R. (dir.), 2000, *L'homme et son milieu : l'évolution du cadre de vie*, Paris, Nathan, 288 p.
- Rougerie G., 2006, *Emergence et cheminements de la biogéographie*, L'Harmattan, Biologie, écologie, Agronomie, 223 p.
- Rougé L. 2007. Inégale mobilité et urbanité par défaut des périurbains modestes toulousains. *Espaces Temps*.
- Roux B., 2006, « Agriculture, marché du travail et immigration. Une étude dans le secteur des fruits et légumes méditerranéens », *Mondes en développement*, vol. 34-2006/2, n° 134, pp. 103-117.
- Roux B., 2005, *Une approche des territoires ruraux méditerranéens par la notion de la multifonctionnalité*.
- Rouyres T., 1994, « La cueillette à la ferme : diversification ou nouvelle activité dans les zones périurbaines. L'exemple de l'Île de France ». *Bull. Associations des Géographes Français*, n°2, pp.217-222.
- Roy J., 2010a, Nourrir la ville en ville. *La Terre de chez nous*, [En ligne] : <http://www.laterre.ca/alimentation/nourrir-la-ville-en-ville/>.
- Roy J., 2010b, Une serre au coeur du paysage urbain. *La Terre de chez nous*.
- Ruiz I., 2001, « Du Rural à l'Urbain : Travail féminin et mutations sociales dans une petite ville du Sahel tunisien », in *Correspondances*, bulletin scientifique de l'IRMC, Tunis. 2001.
- Sai B., Msallem M., 2005, *Le secteur oléicole en Tunisie: de la protection à la libéralisation*, in Felisa Cena, Mohamed Elloumi, Rosa Gallardo et Mohamed El Bechir Sai.
- Sanguin A.-L., 1981, « La géographie humaniste ou l'approche phénoménologique des lieux, des paysages et des espaces », *Annales de géographie*, n° 501, pp. 560-587.
- Sarrazin F., 2012, L'Échange social plus fort que l'échange marchand, in Prigent-Simonin A. H., H Héroult-Fournier C. (Coord.), *Au plus près de l'assiette pérenniser les circuits courts*, Dijon/ Versailles, Editions Educagri/Quae Editions, collection « Sciences et partage », p.63.
- Sayari N., et Rejeb H., 2012, « Particularités des paysages agraires des gouvernorats de Sousse, Monastir, Mahdia, Kairouan et Sfax », CEMGAP, Valencia.
- Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire National, rapport final, Juin 2007, Dirasset Groupe, Ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire, Direction Générale de l'Aménagement du Territoire.
- Sebillotte M., 2002, « Agronome et territoires, les trois métiers de l'agronome », in 2^{ème} édition des entretiens du Pradel. 14p.
- Sghaier M., Mahdhi N., De Graaff L., Ouessar M. 2002, *Economic evaluation of water harvesting at catchment scale: An application of the FORCES MOD model*. In: De Graaff J. & Ouessar M. (Eds.) 2002. *Water harvesting in Mediterranean zones: an impact assessment and economic evaluation. TRMP paper num.40*, Wageningen University, The Netherlands, 101-113 pp.
- Semmoud B., Ladhém A., 2016, « L'agriculture périurbaine face aux vulnérabilités foncières en Algérie », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne].
- Semmoud N., 2010, *Mobilités résidentielles, pratiques de mobilités et constructions territoriales en périphérie des grandes villes*, *Les Cahiers d'EMAM*, n°19, p15-31.

- Serrano J., 2005, « Quel équilibre entre urbanisation et préservation des espaces agricoles périurbains ? Le cas d'une agglomération moyenne », *Développement Durable et Territoires*, Dossier 4 : La ville et l'enjeu du Développement Durable, [En ligne].
- Sethom H., et Kassab A., 1981, *Les régions géographiques de la Tunisie*, Publications de l'université de Tunis, Tunis, 460 p.
- Sethom H., 1992, *Pouvoir urbain et paysannerie en Tunisie*, CERES Productions, Tunis.
- Senyapili T., 1982, « *Economic change and the Gecekondu family* », in *sex roles, Family and community in Turkey*, éd. C.kasitçibasi, Indiana University Turkish studies.
- Signoles P., 1985, *l'Espace Tunisien : Capitale et Etat-Région*, Fascicule de Recherches n°14, Tome I, Centre d'Etudes et de Recherches URBAMA, Tours.
- Signoles P., et al., 1999, *L'urbain dans le monde arabe. Politiques, instruments et acteurs*. Paris : CNRS Editions.
- Smith J., et al., 1990, *Agriculture urbaine, nourriture, emploi et Villes Viabiles - Série publiée pour Habitat II*, Vol. 1 New York – PNUD.
- Souissi A., 2000, « *Profil des pays Méditerranéens Tunisie, Enjeux et politiques d'environnement et de développement durable* », PNUE, Plan Bleu, Sophia Antipolis.
- Soulard C., 2005a, « La multifonctionnalité de l'agriculture en pratique : étude des relations entre exploitations agricoles et étangs de la Dombes », *Cybergeo : European journal of Geography*, vol. 319 [en ligne].
- Soulard C., Morlon P., Chevignard N., 2005, « Le schéma l'organisation territoriale de l'exploitation agricole : un outil dans l'étude des relations agriculture environnement », in P. Prévost (éd.), *Agronomes et territoires, 2ème édition des entretiens du Pradel*, Actes de colloque, L'harmattan, Paris, p.395-417.
- Soulard C.-T., Perrin C., 2010, *Les relations villes-agricultures en France : dynamiques agri-urbaines et jeux d'acteurs*, *Jornadas MOPT : Conflitos e Políticas Territoriais : uma abordagem integrada aos processos de urbanização*, Lisebonne.
- Starkweather S., 2004, Low A., et Pearlman K., *Managing Growth: Recent Legal Literature*. *Journal of Planning Literature* 18(3) pp.267-308.
- Tafari C., 2010, *Agriculture, territoire et développement durable, Analyse systémique d'une agriculture littorale sous pression touristique : l'exemple de la Balagne en corse*, Thèse en géographie, Université de Corse-pascal Paoli, 464p.
- Tafari C., 2010, *Littoral corse : entre nature et urbanisation, quelle place pour les terres agricoles ?*, *Méditerranée – la revue géographique des pays méditerranéens*, n°115.
- Tafari C., Pieri X. et Maupertuis M.-A., 2010, *Agriculture et tourisme sur le littoral corse : des durabilités incompatibles?*, Aménagement durable des territoires méditerranéens, Aix-en-Provence, France, 20 p.
- Terral J.-F., Newton C., Durand A., Bouby L. et Ivorra S., 2012, « La domestication de l'olivier en Méditerranée nord-occidentale révélée par l'archéobiologie », Breton C. et Bervillé A., (éd.) *Histoire de l'olivier : l'arbre des temps*, Versailles, Quae, pp.73-87.
- Temple L., Moustier P., 2004, « Les fonctions et les contraintes de l'agriculture périurbaines de quelques villes africaines (Yaoundé, Cotonou, Dakar) », in *Cahier d'études et de recherches francophones*, Vol. 13, n° 1, L'alimentation des villes, Etudes régionales.
- Terral J.-F., Newton C., Durand A., Bouby L., Ivorra S., 2012, *La domestication de l'olivier en Méditerranée nord-occidentale révélée par l'archéobiologie*, Histoire de l'olivier, éditions Quae, p.73.
- Terrasson D., 1995, « La notion de paysage : au-delà des formes, les liens entre les hommes et les territoires », *Nature, Sciences, Sociétés*, n°3, pp. 348-351.
- Terrasson D., 2006, « Un tournant sur le paysage en France : contexte et apports du programme Politiques publiques et paysages », *Nature Science Sociétés*, 14, pp. 187-195
- Terrasson F., Loiseau J.-M., Trockel Y., *Le paysage urbain*, Paris, Sang de la Terre, 193 p.

- Thabet B., Mahfoudhi L., 1995, « Secteur oléicole en Tunisie : situation actuelle et éléments de stratégie », In : Allaya M., (éd.). *Les agricultures maghrébines à l'aube de l'an 2000*. Montpellier : CIHEAM, 1995, p239 -2 47 (Option s Méditerranéennes : Série B, Etudes et Recherches, n°1 4).
- Thomsin L., 2005, «Un concept pour le décrire : l'espace rural rurbanisé», *Ruralia*, Varia, [En ligne] <http://ruralia.revues.org/document250.html>.
- Thabet B., et Mahfoudhi L., 1995, « Secteur oléicole en Tunisie : situation actuelle et éléments de stratégie », Allaya M. (ed.). *Les agricultures maghrébines à l'aube de l'an 2000*, Montpellier : CIHEAM, p.239-247.
- Thureau B., 2006, L'agriculture dans une dynamique urbaine : Négociations autour d'usages du territoire, *Géographie Economie Société*, 8 (3) : pp. 351-368
- Tinker I., 1995, « L'agriculture urbaine nourrit déjà des villes », in *Faire campagne en ville, L'agriculture urbaine en Afrique de l'Est*, Centre de recherches pour le développement international Canada, CRDI.
- Tizon P., 1997, « Qu'est-ce que le territoire ? », in Di Méo G. (dir.), *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan, coll. « Géographie Sociale », 207 p.
- Tlatli S., 1967, *Djerba. L'île des Lotophages*, éd. Cérès Productions, Tunis.
- Tohmé S., et al, 2011, « Redéfinir un rôle durable pour l'agriculture urbaine au Moyen-Orient et en Afrique du Nord », *Lettre de veille*, n°18.
- Torre A., et Lefranc C., 2006. « Les conflit Premières analyses de la presse quotidienne régionale ». *Espaces et sociétés*, n° 2-3, pp. 93–110.
- Trabelsi M., 1986, « Le développement politique, une théorie sans objet ? Réflexions à la lumière du cas tunisien ». *In actes du colloque CERES*.
- Tricaud P.-M., 1989, *Zones vertes urbaines et périurbaines en Afrique du Nord*, Paris : ministère des Affaires étrangères (MAE) ; Groupe de recherche et d'échanges technologiques (Gret).
- Tricaud P.-M., 1996, *Ville et nature dans les agglomérations d'Afrique et d'Asie - GRET : Coll. Etudes et travaux*, 104 p.
- Trigui A., 1987, *Relations entre le climat, le sol et la production de la variété d'olivier Chemlali (Olea europaea L.) dans la région de Sfax, Contribution à l'étude bioclimatique de l'espèce par l'analyse des propriétés biophysiques structurales et spectrales des feuilles et des arbres*, Thèse de *Doctorat d'Etat*, USTL (Montpellier-France), 433 p.
- Trigui A., et Khelifi M., 1992, *Contribution to a clonal selection of a tunisian olive tree variety "Chemlali de Sfax". Proceedings of "Olive Oil Quality International Congress" (Firenze-Italy)*, 395-397.
- Trigui A., 1993, *Le secteur Oléicole : Potentiel, Production et Evolution*. Edition Institut de l'Olivier, Série Etudes, 48 p.
- Trigui A., et Msallem M., 1995, « Pollinisation croisée des variétés d'olivier tunisiennes Chemlali Sfax et 'Meski'. Résultats préliminaires », *Olivae*, n°57, pp.12-15.
- Troin J.-F. (dir.), 2006, *Le Grand Maghreb*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 384 p.
- Urbain J.-D., 2002, Le résident secondaire : un touriste à part?, *Ethnologie française*, p. 515.
- Van Oort, L'agriculture de loisir, une nouvelle forme d'utilisation de l'espace ? Le cas de la frange urbaine de la ville d'Utrecht, *Bull. Soc. Géogr. Franç.* N° 71(2), pp.135-143.
- Van den Berg M.-E., 1984, *Ver-o-Peso :the ethnobotany of an Amazonian market. Advances in Economic Botany 1: p.140*.
- Vasseur A., 2001, « Les paysagistes au service du paysage », *Paysage et patrimoine*, n°105-106, p.11.
- Velloso C., 2013, *Les paysages dans leur complexité : une ressource pour le développement territorial du piémont et des contreforts viticoles du Larzac (Languedoc-Roussillon)*, Thèse en géographie et aménagement de l'espace, Université Paul Valéry, Montpellier 3, 370 p.

- Vergnolle-Mainar C., Desailly B., 2005, *Environnement et sociétés. Territoires, risques, développement, éducation*, CRDP Midi-Pyrénées, coll. « Scientifique Focus », 364 p.
- Veyret Y., Pech P., 1993, *L'homme et l'environnement*, Paris, PUF, 423 p.
- Vernet A., 1994, *Particularité de la culture de l'olivier en Tunisie*, Bulletin Economique et Sociale de Tunisie, n°123.
- Vergnolle-Mainar C., et Desailly B., 2005, *Environnement et sociétés. Territoires, risques, développement, éducation*, CRDP Midi-Pyrénées, coll. « Scientifique Focus », 364 p.
- Veschambre V., 2007, « Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace ». Café Géo.
- Veyret Y., Pech P., 1993, *L'homme et l'environnement*, Paris, PUF, 423 p.
- Veyret Y., 1999, *Géo-environnement*, Campus, SEDES, 159 p.
- Vianey G., 2006, « Diachronie des représentations de l'activité agricole dans les procédures d'aménagement communales (Alpes françaises du Nord) ». *Revue de Géographie Alpine*, n° 3, pp. 65–97.
- Vianey G., Bacconnier-Baylet S., Duvernoy I., 2006, « *L'aménagement communal périurbain : maintenir l'agriculture pour préserver quelle ruralité ?*, *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n°3, pp.355-72.
- Viard J., 2002, « L'impact de la réduction du temps de travail et du vieillissement de la population sur l'aménagement de l'espace et les déplacements », in *Actes du colloque : L'articulation des politiques de déplacements et d'urbanisme* Paris.
- Villeneuve P., Trudelle M., Thériault M., 2006, « Acteurs urbains en conflit, Québec, 1965-2000 : essai d'analyse statistiques », *Géocarrefour*, vol.81, n°2, p.135-141.
- Von Thünen JH. 1851. *Recherches sur l'influence que le prix des grains, la richesse du sol et les impôts exercent sur les systèmes de culture* (traduit de l'allemand par M. Jules Laverrière).
- Watts D., Ilbery B., Maye D., 2005, “*Making reconnections in agro-food geography: alternative systems of food provision*”, *Progress in Human Geography*, n°29, pp. 22-40.
- Wolff A., 2005, « la problématique de l'environnement urbain vue par un écologue. Le cas de l'île de France », In Wackermann G. (dir), *ville et environnement*, éditions Ellipse, collection « Carrefours, les Dossiers », p.204-231.
- Yamoun M., 1992, *Développement régional et environnemental, cas du gouvernorat de Médenine*, communication au séminaire de « développement régional », CERES, Tunis p.22.
- Michelin Y., Joliveau T., 2005. « Le paysage dans un projet de territoire : quelques pistes pour une démarche de médiation paysagère ». In *La polyphonie du paysage*, Yvan Droz et Valérie Miéville-Ott, p. 143-177. Lausanne (Suisse) : Presses Polytechniques et Universitaires Romand.
- Yves J., 2006, *Espaces périurbains en France : un tiers-espace entre la ville et la campagne ?*, (Définition, état des lieux, phénomènes explicatifs, enjeux et comportements des élus dans le Centre-Ouest), Poitiers, ICoTEM, [en ligne].
- Wieber J.-C., 1985, « Le paysage visible, un concept nécessaire », in Roger A., (dir.), *La théorie du paysage*, éd. Champ Vallon, pp. 74-94.
- Whiting S., 2011, *Values in Land: Fiscal Pressures, Land Disputes and Justice Claims in Rural and Peri-urban China*, *Urban Studies* 48(3) pp.569-587.
- Wolff J.-P., 2005, La politique de régionalisation et de libéralisation ferroviaire en Allemagne, l'exemple de la Basse-Saxe, *Annales de Géographie*, n° 646, pp. 602-616.

Liste des figures

Fig. 1 : Schéma explicatif du caractère interdisciplinaire de l'étude.....	10
Fig. 2 : Schéma simplifié du système territorial de l'olivier.....	11
Fig. 3 : Graphe de synthèse de la logique systémique.....	59
Fig. 4 : Schéma simplifié du système de l'olivier.....	89
Fig. 5 : Les différentes formes des circuits commerciaux de l'olivier.....	115
Fig. 6 : La morphologie urbaine et l'étalement urbain à Mahdia	129
Fig. 7 : Jeu d'acteurs autour de l'espace littoral.....	135
Fig. 8 : Usages du sol et groupes d'acteurs au sein de l'espace littoral.....	140
Fig. 9 : Analyse du jeu d'acteurs dans le système spatial littoral.....	141
Fig. 10 : Schéma simplifié d'un paysage du littoral centre	155
Fig. 11 : Schéma des modèles des oliveraies urbaines et périurbaines du littoral.....	162
Fig. 12 : Différents conflits entre les acteurs locaux au sein de l'espace urbain et périurbain	177
Fig. 13 : Urbanisation de Gabès (1960-2015).....	198
Fig. 14 : La multifonctionnalité de l'agriculture urbaine et périurbaine.....	208
Fig. 15 : Les valeurs patrimoniales du paysage de l'olivier	235
Fig. 16 : <i>Dar ezzit</i> , un projet de l'ONH pour valoriser l'huile d'olives.....	239
Fig. 17 : Article de presse montrant une volonté politique de valorisation des produits oléicoles.....	240
Fig. 18 : Les différents acteurs concernés par la démarche de valorisation.....	242

Liste des cartes

Carte 1 : Evolution du découpage administratif de la Tunisie.....	21
Carte 2 : Exemple de l'évolution de l'urbanisation dans la ville de Tunis.....	29
Carte 3 : Des constructions marginales « bidonvilles » au grand Tunis.....	30
Carte 4 : La pression démographique et touristique sur le littoral tunisien.....	32
Carte 5 : La pluviométrie moyenne annuelle en Tunisie.....	46
Carte 6 : Densité d'oliviers (% des terres agricoles) par ville.....	49
Carte 7 : Répartition des surfaces urbanisées et des terres oliveraies dans la zone d'étude.....	50
Carte 8 : Zone d'étude.....	68
Carte 9 : Répartition de l'olivier par délégation.....	69
Carte 10 : Caractéristique agricoles des régions littorales de la Tunisie.....	70
Carte 11 : Découpage administratif de Mahdia.....	72
Carte 12 : La forme en entonnoir de l'espace urbain de Mahdia et le grignotage des terres agricoles..	74
Carte 13 : La situation urbaine de Sfax en 2000.....	76
Carte 14 : Découpage administratif et répartition de population par délégation à Gabès.....	79
Carte 15 : Répartition de la population de Gabès.....	80
Carte 16 : Répartition de la production oléicole à Gabès.....	81
Carte 17 : Occupation du sol du gouvernorat de Médenine.....	83
Carte 18 : Propagation de l'olivier dans le monde.....	93
Carte 19 : répartition spatiale des variétés autochtones de l'olivier.....	106
Carte 20 : Concentration des infrastructures et de la population sur le littoral.....	123
Carte 21 : Evolution de la population entre 1994 et 2013.....	126
Carte 22 : Occupation des sols à Mahdia.....	127
Carte 23 : Evolution des demandes de changement de vocation des terres (2004-2013).....	131
Carte 24 : Principales zones sensibles du littoral.....	144
Carte 25 : Les principales zones humides en Tunisie.....	145
Carte 26 : Occupation du sol de Gabès.....	183
Carte 27 : Urbanisation et développement touristique à Djerba.....	186
Carte 28 : Occupation du sol de Sidi Mansour (Sfax) en 2002.....	189
Carte 29 : Occupation du sol de Sidi Mansour.....	190
Carte 29 : Occupation du sol de sidi Mansour (Sfax) en 2015.....	190
Carte 30 : Développement des habitations spontanées autour de l'espace urbain de Sfax.....	191
Carte 31 : Evolution de l'urbanisation à Sfax entre 2000 et 2014	192
Carte 32 : L'occupation du sol au nord du quartier Riyadh (Ouest de Sfax).....	193
Carte 33 : L'occupation du sol dans la délégation de Houmet Souk, Djerba.....	195
Carte 34 : L'occupation du sol a Midoun, Djerba.....	196

Liste des tableaux

Tableau 1 : L'urbanisation en Tunisie en quelques chiffres.....	34
Tableau 2 : Indicateurs de l'urbanisation du gouvernorat de Mahdia.....	72
Tableau 3 : Variation des populations par délégation (2004-2012).....	73
Tableau 4 : Indicateurs de l'urbanisation du gouvernorat de Sfax.....	75
Tableau 5 : Indicateurs de l'urbanisation du gouvernorat de Gabès.....	78
Tableau 6 : Indicateurs de l'urbanisation du gouvernorat de Médenine.....	82
Tableau 7 : Occupation de sol du gouvernorat de Medenine	83
Tableau 8 : Le solde migratoire par gouvernorat.....	124
Tableau 9 : Âge des exploitants interviewés.....	134
Tableau 10 : Typologie des acteurs du « système de l'olivier » et leurs rôles.....	139
Tableau 11 : Taux de la répartition des plantations d'oliviers selon l'âge (2004-2005).....	154
Tableau 12 : Évolution de la population démographique à Sfax.....	157
Tableau 13 : Migration intérieure à Sfax.....	190
Tableau 14 : Tableau de synthèse des images « donné à voir » par les sites promotionnels.....	220
Tableau 15 : Grille de lecture des images secondaires présentes dans les sites promotionnels.....	224
Tableau 16 : Les projets des circuits touristiques environnementaux du MEAT.....	239

Liste des graphiques

Graphique 1 : Classement des pays exportateurs d'huile d'olives en 2013	99
Graphique 2 : Évolution de la production tunisienne d'huile d'olives durant la dernière decennie..	100
Graphique 3 : Efficacité des politiques d'encouragement à l'oléiculture.....	108
Graphique 4 : Taille des exploitations oléicoles.....	109
Graphique 5 : Statut des oléiculteurs interviewés.....	110
Graphique 6 : Destination de la production oléicole.....	115
Graphique 7 : Exportations tunisiennes de l'huile d'olive par destination (2000-2011).....	117
Graphique 8 : Évolution des densités de populations urbaine et rurale entre 1950 et 2015.....	123
Graphique 9 : Taux de propositions d'achats des terres oléicoles par des investisseurs immobiliers.....	132
Graphique 10 : Évolution de la production tunisienne.....	204
Graphique 11 : Évolution des exportations en huile d'olives.....	205
Graphique 12 : Compétitivité de l'huile d'olives tunisienne et l'évolution de sa part dans la production mondiale.....	206
Graphique 13 : Part du paysage de l'olivier dans le <i>corpus</i> d'images « données à voir » sur les sites promotionnels	224
Graphique 14 : Part du paysage de l'olivier dans le <i>corpus</i> des images secondaires.....	225

Liste des photographies

Photo 1 : La <i>tabia</i> dans son double rôle, anti érosif et de délimitation.....	60
Photo 2 : Étalement urbain et menace des oliveraies à Kour Essef, Mahdia.....	73
Photo 3 : Vue aérienne de l'urbanisation de Sfax en 2013.....	77
Photo 4 : Cultures en trois étages dans les oasis de Gabès.....	111
Photo 5 : Transport et stockage non adaptés des olives.....	113
Photo 6 : Huilerie traditionnelle et scourtins en paille.....	114
Photos 7 : Vente de l'huile d'olives en vrac dans un commerce de détail, et dans des magasins spécialisés.....	116
Photo 8 : Mise en friche d'une oliveraie à Mareth, un habitat illégal dans une carrière abandonnée à Mahdia.....	128
Photo 9 : Des résidences touristiques à louer et vue sur la mer, Mahdia.....	131
Photo 10 : Le <i>jesser</i> , un aménagement traditionnel de conservation des eaux et des sols et un savoir-faire productif.....	151
Photo 11 : Paysage de grandes oliveraies à Sfax, et à Zarzis.....	152
Photo 12 : Enclos ou « <i>jnen</i> » cultivé d'oliviers et des petits pois à Sfax, oliviers et piment à Mareth.....	152
Photo 13 : La <i>meskat</i> , un système de rétention d'eau.....	153
Photo 14 : Olivier en monoculture à Zarzis, Médenine, olivier et céréaliculture à Sfax.....	155
Photo 15 : Image aérienne d'un terrain à vendre au milieu des parcelles d'oliviers à Hiboun, Mahdia.....	156
Photo 16 : Image aérienne de la diversité typique des oliveraies urbaines et périurbaines, cité El Moez, Sfax.....	158
Photo 17 : Image aérienne des types d'oliveraies existantes, cité El Moez, Sfax.....	159
Photo 18 : Image aérienne de la typologie de l'oliveraie familiale, cité El Moez, Sfax.....	159
Photo 19 : Image aérienne de la typologie de l'oliveraie en transition, cité El Moez, Sfax.....	160
Photo 20 : Image aérienne de la typologie de l'oliveraie entrepreneuriale, cité El Moez, Sfax.....	160
Photos 21 : Étalement des résidences destinées à la location à Zarzis, des oliveraies familiales étouffées par les complexes touristiques à Rejiche, Mahdia.....	176
Photos 22 : La sebkhia Ben Gayadha et son futur projet de valorisation.....	181
Photo 23 : Circuits et promenades touristiques dans les espaces périurbains de Djerba.....	185
Photo 24 : Résidences aménagées (<i>houch</i> ou <i>dar</i>) à Djerba pour accueillir les touristes.....	186
Photo 25 : Vue aérienne du clivage entre l'espace urbain et rural à Sfax.....	193
Photo 26 : Terrains à vendre à Djerba Midoun et Arkou.....	197
Photo 27 : Appartements destinés à la location à Zarzis.....	197
Photo 28 : Image aérienne des petites parcelles dans les oasis de Gabès.....	199
Photo 29 : Démolition d'une construction sans autorisation dans l'oasis de Gabes.....	261
Photo 30 : Élevages domestiques et cultures maraîchères à proximité des complexes touristiques.....	200
Photo 31 : La pratique du petit élevage dans une oliveraie familiale à Mareth.....	207
Photo 32 : Usage de l'olivier pour l'ornementation des maisons et aux bords de la route.....	211
Photo 33 : Quelques exemples des photographies des sites où l'on identifie le savoir-faire productif.....	215
Photo 34 : Quelques exemples des photographies des sites faisant référence à la qualité.....	222
Photo 35 : Quelques exemples des sites de vente où l'on identifie l'équipement.....	222
Photo 36 : Quelques sites de promotion où l'on identifie les différents produits.....	223
Photo 37 : Exemples des photographies des sites promotionnels où l'on identifie le paysage de l'olivier.....	223
Photo 38 : Exemples des photographies des sites où l'on identifie le paysage de l'olivier.....	223
Photo 39 : Différentes promotions de l'huile d'olive tunisienne à l'étranger.....	226

Photo 40 : La fabrication artisanale des scourtins, la cueillette des olives, deux pratiques qui font partie du paysage de l'olivier	226
Photo 41 : Musée de l'olivier, une initiative individuelle d'un militant de Sousse	227
Photo 42 : Le musée régional de Sousse, une forme de patrimonialisation dédiée à l'olivier, exposition d'un ancien système de pressage traditionnel.....	228
Photo 43 : Exposition des différentes pratiques liées à l'olivier au musée de Sousse.....	229
Photo 44 : Pressoir en pierre à l'entrée de Sakiet Ezzit à Sfax, une façon de valoriser l'oléiculture locale.....	229
Photo 45 : Circuits touristiques proposés par les hôtels et les opérateurs	231
Photo 46 : Un <i>majel</i> ou <i>senia</i> encore opérationnel et bien entretenu à Houmet Essouk, à Djerba	231
Photo 47 : Campagne de promotion touristique où l'offre du tourisme balnéaire prend une deuxième place après le tourisme culturel 304	232

Table des matières

INTRODUCTION GENERALE	3
PARTIE – LES ENJEUX DE L’AGRICULTURE PÉRIURBAINE ET DE L’OLIVIER : CONCEPTUALISATION ET ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE	13
CHAPITRE 1 – L’URBANISATION ET LA PERIURBANISATION, DEUX CONCEPTS CONTROVERSEES	17
I. <i>LES PROBLEMES DE DEFINITION DE L’ESPACE URBAIN</i>	17
A. Origine et processus d’évolution	17
B. L’urbanisation dans le monde arabe et en Afrique	19
II. <i>LA PERIURBANISATION, UN PROCESSUS D’URBANISATION DE L’ESPACE RURAL</i>	21
A. Délimiter l’espace périurbain pour le comprendre	22
B. Le périurbain des villes méditerranéennes	24
C. L’espace périurbain, lieu de conflits.....	25
D. L’urbanisation et la périurbanisation en Tunisie	27
III. <i>LE PHENOMENE DE LA LITTORALISATION</i>	31
A. Le littoral, lieu d’une urbanisation massive et précoce	31
1. L’expansion démographique.....	31
2. Le développement économique.....	32
B. Un espace favorable aux mutations sociales et à la précarité agricole	34
1. L’artificialisation de l’espace rural	34
2. Les mutations et les conflits.....	35
3. La mobilité spatiale, entre rejet et intégration sociale.....	36
4. La différenciation entre les catégories sociales émergentes	37
Conclusion	37
CHAPITRE 2 – L’AGRICULTURE URBAINE ET PERIURBAINE	39
I. <i>L’AGRICULTURE URBAINE OU L’URBANISATION DES TERRES AGRICOLES</i>	40
II. <i>L’AGRICULTURE URBAINE ET PERIURBAINE EN TUNISIE</i>	43
III. <i>LA PLACE DE L’OLEICULTURE</i>	48
Conclusion	51
CHAPITRE 3 – HYPOTHESES ET METHODOLOGIE DE TRAVAIL	53
I. <i>DES HYPOTHESES QUI CROISENT TERRITOIRE, FILIERES ET NOUVELLES VALEURS DE L’OLIVIER</i>	53
II. <i>METHODOLOGIE</i>	54
A. Une grille de lecture des conflits urbanisation/nature	55
B. Une analyse interdisciplinaire	56
C. La comparaison	57
D. L’iconographie, un outil d’analyse	57
E. Une analyse systémique	58
F. Les enquêtes de terrain	61
1. Déroulement des enquêtes.....	61
2. Des entretiens auprès des différents acteurs	62
3. La grille d’entretien et son analyse	63
G. Cartographie et données spatiales	64
Conclusion	65
CHAPITRE 4 – LE TERRITOIRE D’ETUDE	67
I. <i>MAHDIA, UNE CARACTERISTIQUE ENCORE RURALE, MALGRE TOUT</i>	71
A. Les caractéristiques géographiques	71

B. Les caractéristiques socioéconomiques.....	74
II. <i>SFAX, ENTRE PRODUCTION D'HUILE D'OLIVE ET INDUSTRIE CHIMIQUE !</i>	75
A. Les caractéristiques géographiques.....	75
B. Les caractéristiques socioéconomiques.....	76
III. <i>GABES, L'OLIVIER AU PAYS DES OASIS</i>	78
A. Les caractéristiques géographiques.....	78
B. Les caractéristiques socioéconomiques.....	79
IV. <i>Médenine, une agriculture sous contraintes</i>	81
A. Les caractéristiques géographiques.....	81
B. Les caractéristiques socioéconomiques.....	82
Conclusion.....	84
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE.....	85
PARTIE II – LE SYSTEME DE L'OLIVIER, UN METASYSTEME LITTORAL MENACÉ	87
INTRODUCTION – LA NOTION DE SYSTEME DE L'OLIVIER.....	89
CHAPITRE 5 – LES TEMPORALITES DE L'OLIVIER.....	91
I. <i>LA DIFFUSION DE LA CULTURE DE L'OLIVIER DANS LE MONDE ET EN MEDITERRANEE</i>	91
II. <i>Une géographie contrastée</i>	94
A. L'olivier en Europe méditerranéenne.....	94
B. L'olivier en Asie Méditerranéenne.....	95
C. L'olivier en Afrique du Nord.....	95
III. <i>L'OLIVIER EN TUNISIE</i>	96
A. L'olivier avant l'indépendance.....	97
B. L'oléiculture après l'indépendance.....	97
C. Les évolutions récentes.....	99
Conclusion.....	100
CHAPITRE 6 – L'OLEICULTURE TUNISIENNE, UN SYSTEME DE CULTURE MULTIFONCTIONNEL.....	103
I. <i>DES SYSTEMES DE PRODUCTION DIVERS</i>	103
A. Un modèle familial.....	103
B. Les contraintes de l'olivier.....	104
1. Facteurs agronomiques.....	105
2. Facteurs économiques.....	107
3. Facteurs sociaux.....	108
II. <i>UNE OLEICULTURE COMMUNE, DEUX SYSTEMES DIFFERENTS</i>	109
A. Mahdia et Sfax, une oléiculture commerciale et marchande.....	109
B. Gabès et Médenine, une oléiculture nourricière et familiale.....	110
III. <i>LES FILIERES DE TRANSFORMATION / COMMERCIALISATION</i>	112
A. La transformation des olives.....	112
B. La commercialisation de l'huile d'olive.....	114
1. Marché intérieur et circuits courts.....	116
2. Le marché de l'exportation.....	116
C. Les olives de table.....	118
Conclusion.....	118
CHAPITRE 7 – UN SYSTEME SPATIAL SOUMIS A LA LITTORALISATION.....	121
I. <i>LE LITTORAL, THEATRE DE PLUSIEURS CHANGEMENTS SOCIODEMOGRAPHIQUES</i>	121
A. La littoralisation des populations permanentes.....	122
1. La démographie au lendemain de l'indépendance.....	122
2. Les flux migratoires interrégionaux.....	124
3. Les « néoruraux » ou le repeuplement des campagnes.....	125
A. Les conséquences de la concentration littorale.....	125

1.	La déprise de l'intérieur au profit du littoral.....	126
2.	Une attractivité renouvelée pour l'espace périurbain.....	127
II.	<i>LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE</i>	129
III.	<i>UNE AGRICULTURE SOUS PRESSION</i>	133
A.	Une agriculture menacée	133
1.	L'exode agricole.....	133
2.	La modernisation et l'intensification des cultures	133
3.	Le savoir-faire productif est menacé.....	133
4.	La multifonctionnalité de l'agriculture.....	134
B.	L'activité agricole au cœur des conflits.....	134
C.	La dégradation des ressources naturelles.....	136
	Conclusion.....	136
CHAPITRE 8 – UN SYSTEME D'ACTEURS COMPLEXE.....		137
I.	<i>LA COMBINAISON DES ACTEURS</i>	137
A.	Le jeu d'acteurs et la gestion spatiale	137
B.	Typologie et système des acteurs locaux.....	138
C.	Rôle des acteurs dans la conception de l'espace	140
II.	<i>LES POLITIQUES PUBLIQUES ET LA PROTECTION DES TERRES AGRICOLES</i>	142
A.	La gouvernance territoriale et le développement	142
B.	La loi de protection des espaces naturels	143
C.	La loi de protection des zones humides	144
D.	La loi de protection des terres agricoles.....	145
E.	La loi de protection de l'olivier	146
	Conclusion.....	147
CHAPITRE 9 – PAYSAGES OLEICOLES ET MODELES DES SYSTEMES D'OLIVERAIES.....		149
I.	<i>LES SYSTEMES PAYSAGERS</i>	149
A.	Évolution de la notion de paysage.....	149
B.	Le savoir-faire productif et la dimension culturelle du paysage.....	150
C.	Diversité paysagère des terres agricoles littorales	151
1.	Le verger en champ ouvert.....	151
2.	L'enclos.....	152
II.	<i>L'OLEICULTURE ET LA DYNAMIQUE PAYSAGERE</i>	153
A.	Le paysage, témoin des pratiques.....	153
B.	Paysage et organisation spatiale des oliveraies.....	154
C.	Le paysage oléicole en évolution	156
III.	<i>TYPLOGIE DES MODELES D'OLIVERAIES</i>	158
	Conclusion.....	164
CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE.....		165
PARTIE III – LES FORMES DE RÉSISTANCE DU SYSTÈME DE L'OLIVIER.....		167
INTRODUCTION DE LA TROISIEME PARTIE		169
CHAPITRE 10 – L'OLIVIER FACE AUX MENACES URBAINES		171
I.	<i>L'EXPANSION DEMOGRAPHIQUE ET LA PRESSION SUR LES TERRES EVOLUENT SUIVANT UN MODELE THEORIQUE</i>	172
II.	<i>LA CONCURRENCE FONCIERE ET L'ETALEMENT SPATIAL EN TUNISIE</i>	173
A.	La forte demande de terrains à bâtir	174
B.	Le rôle du contexte économique	175
1.	La mondialisation.....	175
2.	L'avènement du tourisme menace l'agriculture.....	175
C.	Nuisances et pollution	176
D.	Comportement des acteurs locaux.....	177
III.	<i>LE ROLE INSUFFISANT DES POLITIQUES PUBLIQUES</i>	178

E.	L'organisation sociale et le jeu des acteurs	180
F.	Défaillance des politiques urbaines	181
1.	Les pouvoirs publics interviennent faiblement sauf expropriation	184
2.	Il existe une forte demande de terrains à bâtir	184
3.	Exemple des recompositions spatiales à Djerba	185
G.	La précarité des activités agricoles	187
1.	Bouleversement des structures agricoles.....	187
2.	Les modalités de faire valoir	187
3.	L'emprise urbaine sur les terres agricoles	188
4.	La disparition d'un savoir-faire productif.....	200
	Conclusion	201
CHAPITRE 11 – LES FACTEURS DE RESISTANCE ET LES NOUVELLES VALEURS DE L'OLIVIER.....		203
	Introduction	203
I.	<i>LA COMPETITIVITE DU SECTEUR OLEICOLE</i>	204
A.	L'huile d'olive est un produit stratégique dans l'économie du pays	204
II.	<i>DES STRATEGIES VARIABLES DES OLEICULTEURS FACE A LA PRESSION FONCIERE</i>	206
A.	La multifonctionnalité, un facteur de résistance des oliveraies	207
B.	La pluriactivité des exploitants.....	209
III.	<i>LA PROXIMITE DES OLIVERAIES ET L'ALIMENTATION DES VILLES</i>	209
IV.	<i>LA DIMENSION CULTURELLE, UN ARBRE SACRE ET SYMBOLE DE RICHESSE SOCIALE</i>	214
	Conclusion : la capacité de résistance à la pression urbaine	216
CHAPITRE 12 – VERS UNE VALORISATION DU PAYSAGE DE L'OLIVIER, UNE STRATEGIE D'ADAPTATION DANS LES ESPACES URBAINS		219
I.	<i>VALORISATION DU PAYSAGE A TRAVERS LES IMAGES MEDIATISEES PAR LES ACTEURS ECONOMIQUES</i>	220
A.	Analyse des photographies et des images à travers les sites promotionnels	220
II.	<i>PATRIMOINE ET MISE EN TOURISME</i>	227
A.	Valorisation du paysage à travers les musées de l'olivier	227
B.	D'autres projets à portées diverses	230
C.	La mise en tourisme, une initiative spontanée de valorisation !	230
III.	<i>VERS UNE MEILLEURE RECONNAISSANCE DU PATRIMOINE OLEICOLE ?</i>	232
1.	L'olivier comme écrin paysager de la ville	233
2.	Mettre en patrimoine pour protéger l'agriculture.....	234
IV.	<i>UNE VALORISATION CULTURELLE ET TOURISTIQUE FAIBLE</i>	238
A.	Les enjeux du tourisme tunisien	238
B.	Rôle des politiques publiques dans le processus de valorisation.....	240
C.	Une valorisation du patrimoine oléicole encore insuffisante... ..	241
1.	L'exportation en vrac, une perte d'identité géographique.....	243
2.	Patrimonialisation et ségrégation socio-spatiale.....	244
3.	L'ambiguïté du rôle paysager de l'oléiculture urbaine et périurbaine	244
	Conclusion	245
CONCLUSION GÉNÉRALE		247

ملخص

بينما تتعدد استعمالات الفضاءات الريفية تحت ضغوطات النمو السياحي و التفاعلات الديناميكية الحضرية، تطرح مسألة انعكاس التوسع الحضري على حساب أراضي الزيتون بوسط وجنوب الساحل التونسي. ترمي الفرضية المحورية لهذا البحث إلى إثبات أن التنمية الاقتصادية و السياحية الهامة، إلى جانب التوسع العمراني الغير المنظم وبدعم من سياسات غير كافية للحد من ظاهرة التحضر، أصبحت تشكل تهديداً لزراعات الزيتون بالمناطق الحضرية وشبه الحضرية في الساحل التونسي، علماً وأنها تمثل زراعات إستراتيجية في إقتصاد البلاد. إذاً الهدف من هذه الدراسة هو فهم قيمة الزيتون ومختلف ابعاده (الفضائية، الاقتصادية والثقافية، إلخ.).

يتعرض الجزء الأول إلى وصف المنهجيات النظرية التي تسمح بمعرفة الرهانات الإقليمية للفلاحة الحضرية و الشبه الحضرية بصفة عامة، و زراعة الزيتون بصفة خاصة. إن ادماج منظومة الزيتون ضمن التأهيلات الإقليمية لمنظومات الساحل التونسي هي أداة لفهم المراحل الوقتية و التفاعلات بين مختلف الأطراف الإقليمية في تحديد مكانة و دور زراعة الزيتون في الحد من ظاهرة التوسع العمراني. يشكل هذا المنهج النظري طريقة لتبيان منظومة الزيتون في وسط وجنوب الساحل التونسي، و ذلك للتمكن من معرفة عوامل الاستدامة و الأبعاد الجديدة لزراعة الزيتون.

في مرحلة أولى، تم تبيان كيف تمكنت التفاعلات الديناميكية بين الأحداث الديموغرافية، الاجتماعية الاقتصادية و السياسية من تغيير الفضاء الزراعي إلى فضاء مختلط : فلاحي، إقتصادي وسياحي. لكن تغيرات الفضاء و الديناميكيات الفلاحية والحضرية، إلى جانب التطورات الثقافية للمجتمع تفسر ظهور ابعاد جديدة لزراعة الزيتون في المناطق الحضرية والشبه الحضرية كالمناظر الطبيعية والتراثية، إلخ. تشكل هاته الأبعاد وجهة نظر جديدة لفهم وتفسير عملية البحث، وهو ما يوجهنا إلى طرح عدة اسئلة أخرى تتعلق بالأبعاد الثقافية للزيتون في الساحل التونسي.

الكلمات المفتاحية : التوسع الحضري، أراضي الزيتون، نظام الانتاج الفلاحي، التفاعلات الديناميكية الحضرية، المناطق الحضرية وشبه الحضرية، وسط وجنوب الساحل التونسي، تميمين، الرهانات.

RÉSUMÉ

Les enjeux de l'olivier en situations urbaine et périurbaine, nouvelles constructions territoriales et prospectives – Le cas du cordon littoral Centre–Sud tunisien

Alors que de nouveaux usages des espaces ruraux se développent sous l'effet combiné des dynamiques urbaines et touristiques, la question de l'effet de l'urbanisation sur les oliveraies du littoral tunisien est questionnée. L'hypothèse de base est que le développement économique et touristique important, associé à une urbanisation peu planifiée, met en danger l'oléiculture du littoral Centre-Sud tunisien, culture stratégique dans l'économie et la société du pays. L'objectif de la thèse est de comprendre les places (spatiales, économiques, culturelles, paysagères, etc.) du système de l'olivier. Il s'agit d'étudier les enjeux de l'olivier en situations urbaine et périurbaine.

Dans une première partie est exposée la démarche conceptuelle, méthodologique et pratique qui permet d'appréhender les enjeux de l'agriculture urbaine et périurbaine et de l'olivier.

Le concept du système de l'olivier est alors inscrit dans un méta-système littoral territorial afin de rendre compte des temporalités, du jeu des acteurs locaux publics et privés autour de la place et des fonctions de l'activité oléicole. Ce concept est à la base de l'analyse systémique de l'oléiculture littorale urbaine et périurbaine du cordon littoral, dont les résultats sont développés pour saisir les facteurs de résistance et les nouvelles valeurs de l'olivier. Il est tout d'abord montré comment les interactions dynamiques entre des événements d'ordre démographique, socio-économique et politique ont conduit à transformer l'espace oléicole littoral en espace mixte, agricole, urbain et touristique. Mais, les transformations spatiales et les dynamiques agri-urbaines, conjuguées aux évolutions culturelles des populations locales se traduisent par l'émergence de nouveaux rapports, non seulement contradictoires, mais aussi reliés : environnementaux, patrimoniaux, paysagers, etc. Dans cette perspective, les notions de ressources paysagères et patrimoniales deviennent un nouveau point de recherche pour saisir les atouts et les limites des processus mis en œuvre. Ceci oriente la recherche vers des questions nouvelles, notamment celle de la valorisation territoriale qui s'appuie sur les potentialités et les nouvelles valeurs de l'olivier (patrimoniales, paysagère et économique), tout en tirant profit du développement touristique sur le littoral.

Mots clés : urbanisation, oliveraies, système de production, dynamiques agri-urbaines, espaces urbains et périurbains, littoral Centre-Sud tunisien, valorisation, enjeux.

SUMMARY

The stakes of the olive tree in urban and suburban situations, new territorial structures and prospective – The central and southern Tunisian coast

When new uses of rural areas are developed through a combination of urban and tourist dynamics, the question of the impact of urbanization on the olive groves of the Tunisian coast is presented itself. The basic assumption is that the major economic and tourism development, coupled with an uncontrolled urbanization, and supported by inadequate policies, create a threat on the olives growing along the central and southern Tunisian coast, this is a strategic culture for the national economy. The aim of the thesis is to understand the places (spatial, economic, cultural, etc.) of the olive tree system, and to study the issues of olive trees in urban and suburban situations.

In the first part is demonstrated the approach and methodology that allows understanding the issues of the urban and suburban agriculture and olive groves. The concept of the olive tree system is then placed in a coastal meta-system to understand the time frames, the interactions between the actors around the place and the functions of the olive sector. This concept is the base of a systemic analysis of olive groves. The results are, then, developed to study the factors of resistance and new values of the olive tree. It is first shown how the dynamic interactions between the demographic, the socio-economic and the political events led to transform the olive's landscape coastline to a mixed area: agricultural, economic and tourism. However, the territorial transformations and the different dynamics, combined with the cultural developments can be observed in the emergence of new interactions, not only contradictory but also affective: environmental and patrimonial. The landscape and heritage resources notions have become a new subject of research to understand the potential and new values of olive tree.

Key words: urbanization, olive groves, production system, dynamics, urban and suburban space, Tunisian coast, valorization, issues.